RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Université de Toulouse

Doctorat de l'Université de Toulouse

préparé à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Le transnationalisme des migrants diolas de la Basse Casamance (Sénégal) dans le développement de leur région

---

Thèse présentée et soutenue, le 15 décembre 2025 par

Mamadou SAMBOU

École doctorale
TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité
Géographie

Unité de recherche
LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par
Corinne SIINO et Stéphanie LIMA

Composition du jury
M. Thomas LACROIX, Président, Sciences Po
Mme Nelly ROBIN, Rapporteure, IRD Île-de-France et Ouest
Mme Mareme NIANG NDIAYE, Examinatrice, Université Cheikh Anta Diop
Mme Corinne SIINO, Directrice de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès
Mme Stéphanie LIMA, Co-directrice de thèse, INU Champollion

THESE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

préparée à l'Université Toulouse Jean-Jaurès

Le transnationalisme des migrants diolas de la Basse Casamance (Sénégal) dans le développement de leur région

Présenté par Mamadou SAMBOU, le 15 Décembre 2025

Ecole doctorale TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité : GEOGRAPHIE

Unité de recherche

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

CIEU - Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines

Thèse dirigée par Corinne SIINO et Stéphanie LIMA

Membre du jury

Mamadou DIME	Maître de conférences en Sociologie, UFR LSH, Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, Examinateur
Thomas LACROIX	Directeur de recherche au CNRS en Géographie, CRI, Rapporteur
Stéphanie LIMA	Maîtresse de Conférences en Géographie, INU Champollion Albi & Université Toulouse Jean Jaurès, LISST CERS, Co-directrice
Mareme NIANG NDIAYE	Maîtresse de Conférences en Géographie, Faculté LSH, Université Cheikh Anta Diop de Dakar du Sénégal, Examinatrice
Nelly ROBIN	Directrice de recherche en Géographie, IRD, CEPED, Rapporteure
Corinne SIINO	Professeure d'Aménagement et d'Urbanisme, Université Toulouse Jean Jaurès, LISST CIEU, Co-directrice

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer tout d'abord, ma profonde reconnaissance à mes directrices de thèse, Mesdames Corinne SIINO et Stéphanie LIMA, pour leur accompagnement tout au long de cette recherche. Leur soutien constant, leur grande disponibilité et leur bienveillance ont été des repères précieux durant ces années de travail. J'ai particulièrement apprécié leur capacité à m'orienter avec clarté. Leur patience et leur regard à la fois exigeants et encourageants m'ont permis d'avancer avec confiance. Vous qui m'avez donné ma chance, je vous en remercie.

J'adresse également ma gratitude à Messieurs Laurent FARET, Mamadou DIME, ainsi qu'à Madame Sonia-Hasnia MISSAOUI, membres du comité de suivi de thèse pour le temps qu'ils m'ont généreusement consacré tout au long de ce parcours doctoral. Leurs conseils avisés, leur rigueur scientifique et la qualité de leurs observations, ont été un appui précieux dans l'élaboration et la réalisation de ce travail.

Je remercie le Laboratoire Mixte International de recherche MOVIDA (Mobilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne), pour son soutien financier qui a permis la réalisation de mes enquêtes de terrain au Sénégal.

Je remercie également l'Institut Convergences Migrations (ICM), pour m'avoir permis de participer à ses séminaires, qui ont enrichi ma réflexion durant ce travail.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à mes parents – mon père et mes deux mères, ainsi qu'à toute ma famille. Malgré la distance, votre soutien moral, vos encouragements constants et votre présence à travers vos pensées m'ont été d'un grand réconfort tout au long de ce parcours. Je remercie tout particulièrement mon oncle, le Colonel Médecin Bakary SAMBOU, qui sans rien attendre en retour, a généreusement accepté de m'envoyer en France pour poursuivre mes études. Je suis également reconnaissant envers mon oncle Abdou SAGNA installé à Paris, pour sa disponibilité et son aide précieuse dans la mise en relation avec les associations de migrants diolas.

Mes remerciements vont aussi à Joseph MALOU, qui m'a généreusement hébergé à Strasbourg. Frère de confiance et toujours disponible, il a pris le temps de lire une partie de mon travail, apportant un soutien précieux. Sa femme, Mado, toujours attentionnée, m'a

accueilli à bras ouverts et m'a offert de délicieux repas à plusieurs reprises, me permettant de travailler dans d'excellentes conditions durant la rédaction de ma thèse. Merci à toi, Mado.

Natalia Grauman SANCHEZ, Tülay, Samuel, Judi Mambo, Anna CASTILLO (Madame Sélorm), Ozlem, Yane, Stéphane, Mouhamed CASSAMA MANE, Safiétou MANE, Youssouph SY, Hilton, Nomie, Lauranne, Hamady KA, Aboubacry WANE et son épouse Abibatou Diagne, Berthe COLY, ainsi qu'à Chérif DIEDHIOU et Souleymane FABOURE, je tiens à vous adresser ici mes sincères remerciements. Je n'oublierai jamais vos nombreuses questions sur l'avancement de ma thèse, qui m'ont sans cesse encouragé à persévérer.

Je n'oublie pas mes collègues doctorants et tout particulièrement Arlindo, Mor Diakhaté et le Docteur Théophile avec qui j'ai eu le plaisir de travailler à la Bibliothèque Nationale de Strasbourg et d'échanger sur « *tout et rien* » lors de nos pauses café.

Djitaume, merci à toi aussi pour ta présence, tes conseils avisés et tes remarques qui m'ont beaucoup aidé tout au long de cette expérience doctorale.

Un remerciement tout particulier au grand frère Aly SAMBOU, pour sa disponibilité, son écoute et les réponses éclairantes qu'il m'a fournies en lien avec ma recherche.

Aliou GOUDIABY et Pabi TAMBA, merci pour votre aide précieuse dans la réalisation des cartes.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les acteurs rencontrés sur le terrain, en France et au Sénégal, qui ont rendu possible la réalisation de mes enquêtes, en particulier M. SANE.

RESUME

Les migrations sénégalaises ont fait l'objet de nombreuses études, souvent centrées sur les Soninkés ou les Peuls. En revanche, la migration internationale diola, plus récente, a été moins analysée dans la littérature scientifique. Cette recherche entend combler ce décalage en apportant un éclairage original sur les dynamiques migratoires diolas, en s'intéressant plus particulièrement aux formes de transnationalisme qu'ils développent, notamment à travers leurs engagements en faveur de l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale. A la croisée de la géographie sociale et des études migratoires, ce travail interroge la manière dont les migrants diolas maintiennent des liens actifs avec leurs villages, notamment via la mise en œuvre de projets de développement. A travers une démarche qualitative fondée sur des enquêtes de terrain menées en France et au Sénégal, il explore les pratiques, les discours et les tensions générées par ces engagements. Il met en lumière un transnationalisme marqué par de fortes logiques de solidarité, mais également traversé par des rapports de pouvoir, des conflits de légitimité et des tensions intergénérationnelles. L'étude révèle ainsi un transnationalisme « *en construction* » ou « *jeune* » en tâtonnement : riche en capital symbolique et social, mais encore limité dans sa capacité à transformer durablement les conditions de vie locales. En dépit de son impact économique restreint, il représente une dynamique porteuse de sens pour les migrants et leur communauté d'origine et ouvre la voie à une réflexion plus large sur la place des migrants dans les processus de développement rural en Afrique de l'ouest.

SUMMARY

Numerous studies have addressed the issue of Senegalese migration. They often focus on Soninke or Fulani peoples. However, the international migration of the Diola people, which is more recent, has been less analyzed in scientific literature. This research aims to fill this gap by shedding new light on Diola migration dynamics, focusing in particular on the forms of transnationalism they develop, notably through their commitment to improve the living conditions of their local community. At the crossroads of social geography and migration studies, this work examines how Diola migrants maintain active links with their villages, particularly through the implementation of development projects. A qualitative approach is used and it is based on field surveys conducted in France and Senegal. We explore the practices, discourses, and tensions generated by these commitments. Transnationalism is highlighted, since it is marked by strong solidarity, but also traversed by power relations, conflicts of legitimacy, and intergenerational tensions. The study thus reveals an "ongoing" or "young" transnationalism or "young": rich in symbolic and social capital, but still limited in its ability to bring about lasting change in local living conditions. Despite its limited economic impact, it represents a meaningful dynamic for migrants and their communities of origin and paves the way for broader reflection on the place of migrants in rural development processes in west Africa.

LISTES ACRONYMES ET SIGLES

ACEF : Association Cabrousse Europe Fraternité

ADDD : Association d'Aide au Développement de Diembéring

ADEPME : Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

AFD : Agence Française de Développement

ARBF : Association de Ressortissants de Boutégol en France

ASDF : Association des Sénégalais de Diégoune en France

ASKAB : Association Karembène Assonta Baranlir

BAOS : Bureau D'Accueil d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'extérieur

CIEMI : Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations

DAIP : Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets

DAPSE : Direction de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur

DDCH : Direction du Développement du Capital Humain

DGASE : Direction Générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur

DGSE : Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur

DSE : Direction des Sénégalais de l'Extérieur

FAISE : Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur

FFU : Fonds Fiduciaire d'Urgence

FMI : Fonds Monétaire International

FSM : Forum Suisse pour l'étude des Migrations

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICM : Institut Convergences Migrations

MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONU : Organisation des Nations Unies

PAID : Projet Agir pour l'Assainissement Intégré

PAISD : Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNMS : Politique Nationale de Migration du Sénégal

REMI : Revue Européenne des Migrations Internationales

REPASE : Réseau des Parlementaires pour la Défense, la Promotion et l'Insertion des Sénégalais de L'Extérieur

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UGB : Université Gaston Berger

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....I
RESUME.....III
LISTES ACRONYMES ET SIGLES.....IV
SOMMAIRE.....1
INTRODUCTION GENERALE.....3
1. Présentation de la situation économique et sociale de la Basse Casamance.....12
2. La Basse Casamance, un territoire singulier au Sénégal.....15
3. Identité et organisation socio-culturelle des Diolas.....21
4. Histoire migratoire des Diolas : des mouvements internes à la migration internationale.....26
5. Plan de thèse.....29
PREMIERE PARTIE : REGARD ET POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE SUR LE NEXUS MIGRATION ET DEVELOPPEMENT.....30
Chapitre 1 : Etat des lieux des interactions entre migration et développement et positionnement sur ce nexus.....31
Conclusion chapitre 1.....62
Chapitre 2 : Etat des connaissances et présentation du protocole méthodologique.....63
Conclusion chapitre 2.....99
Conclusion de la première partie.....99
DEUXIEME PARTIE : LA MIGRATION DIOLA ET LES POLITIQUES DE CODEVELOPPEMENT AU SENEGAL.....101
Chapitre 3 : La migration diola au regard de l'émigration sénégalaise.....102
Conclusion chapitre 3.....135
Chapitre 4 : Les caractéristiques socio-démographiques des membres des associations de migrants diolas étudiées.....136
Conclusion Chapitre 4.....172
Chapitre 5 : Politiques publiques migratoires au Sénégal.....173
Conclusion chapitre 5.....208
Conclusion de la deuxième partie.....208
TROISIEME PARTIE : L'ENGAGEMENT PLURIEL DES MIGRANTS DIOLAS POUR LE DEVELOPPEMENT EN BASSE CASAMANCE.....211

Chapitre 6 : Les migrants diolas au cœur des initiatives de développement en Basse Casamance 212
Conclusion chapitre 6 271
Chapitre 7 : Le transnationalisme diola, révélateur d'enjeux de pouvoir 273
Conclusion chapitre 7 307
Chapitre 8 : Le transnationalisme diola, un phénomène en apprentissage et en construction 308
Conclusion chapitre 8 353
Conclusion de la troisième partie 353
CONCLUSION GENERALE 355
BIBILOGRAPHIE 372
Liste des figures 401
Liste des cartes 401
Liste des photographies 401
Liste des tableaux 402
Liste des encadrés 402
ANNEXES 403
TABLE DES MATIERES 407

INTRODUCTION GENERALE

Le transnationalisme est une notion introduite par des spécialistes de l'économie politique internationale, pour décrire le développement du capitalisme au-delà des frontières nationales au début des années 1970. Elle a été réemployée par les anthropologues et sociologues dès les années 1990 et présentée comme le produit du capitalisme mondial (Mazzella, 2014). Son apparition s'est accompagnée de la mise en place de programmes de recherches tels que *Transnational Communities*, un programme piloté par le professeur Steven Vertovec de l'Institut de la Faculté d'Anthropologie sociale et culturelle de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni).

Parallèlement, la notion a gagné en visibilité grâce à une multiplication de publications et de numéros spéciaux de revues académiques, jusqu'alors quasi inexistants sur le sujet. La Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI) figure parmi les plus marquantes, ayant consacré plusieurs dossiers à cette thématique (Mazzella, 2014). La diffusion du concept a aussi été renforcée par les travaux de Nina Glick Schiller et Christina Szanton Blanc (1992), qui définissent le transnationalisme : « *comme les procédés par lesquels les migrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples et créent de la sorte des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent* » (in Martiniello, 2007 : 77). Le transnationalisme renvoie ainsi aux multiples formes de liens familiaux, économiques, sociaux et religieux, que les migrants construisent et entretiennent entre plusieurs espaces nationaux.

Le transnationalisme, désormais au centre des recherches en migration, mobilise des approches pluridisciplinaires et alimente des débats scientifiques. Trois axes majeurs structurent ces discussions : l'étude des pratiques transnationales, l'analyse de la condition transnationale et la question de savoir si ce phénomène est une réalité nouvelle ou ancienne.

Les pratiques ou activités transnationales renvoient aux liens que les migrants entretiennent au-delà des frontières de l'État dans lequel ils vivent officiellement et principalement. Ces migrants exercent des activités dans différents espaces géographiques qu'il s'agisse de leur pays d'origine, de leur pays d'accueil ou d'autres territoires, englobant une diversité d'initiatives économiques, politiques et sociales (Portes, Guarnizo et Landolt, 1999). Cette vision du transnationalisme sous l'angle des pratiques a été clairement définie et résumée par Basch, Schiller et Blanc (1994). Elle a toutefois donné lieu à des contestations, car pour certains, elle introduit une distinction entre les pratiques transnationales horizontales et celles

dites verticales. Les premières se développent en lien avec le pays, la région ou la ville d'origine. Les secondes se rapportent à la capacité des individus à mener des activités à divers niveaux (du niveau local dans le pays d'accueil au niveau local dans le pays d'origine, ainsi qu'à l'échelle supranationale européenne).

Les pratiques transnationales, souvent favorisées par l'intégration des migrants dans leur société d'accueil, peuvent être économiques, politiques, sociales, culturelles et religieuses. Alejandro Portes (1996) identifie un ensemble de critères nécessaires à l'établissement de connexions entre divers environnements politiques et sociaux, qui se réfèrent à des actions transnationales. Parmi ces critères, on trouve une part significative d'individus, comme une communauté d'immigrants engagée dans ces activités. Deuxièmement, il est essentiel qu'il existe une certaine stabilité, durabilité ou répétition. En d'autres termes, il s'agit d'une approche qui s'inscrit dans une perspective à long terme. Troisièmement, il est question des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) (internet et Skype par exemple), qui facilitent entre autres la gestion des relations familiales à distance. Enfin, les actions transnationales ne requièrent pas systématiquement des déplacements physiques, grâce à l'essor des TIC.

Le débat sur le transnationalisme s'inscrit dans le contexte plus large de la mondialisation, qui a entraîné une complexification des schémas migratoires ainsi que l'émergence de nouvelles formes de circulations et de mobilité des personnes. Ce qui a conduit à la formation des communautés transnationales (Portes, 1999). Selon l'auteur, cette notion de communauté transnationale constitue une réponse discrète, mais significative à la mondialisation. Préférée à celles d'assimilation et de communauté ethnique, elle est considérée comme plus inclusive et mieux adaptée pour rendre compte de nouvelles formes d'appartenance sociale, fondées sur des intérêts, des valeurs et des pratiques qui transcendent les frontières : « *Il apparaît plutôt que les groupes sociaux ne sont pas nécessairement définis par un territoire national donné, mais qu'eux-mêmes créent par leurs mouvements, leurs réseaux ou encore leur imaginaire, la connexion à des espaces déterritorialisés* » (Mazzella, 2014 : 23-24). Les individus participent ainsi à la création de communautés dans les lieux où s'exercent leurs activités et leurs influences, donnant naissance à des identités qui s'affranchissent de la seule condition nationale pour s'inscrire dans une dimension véritablement transnationale.

Avec l'émergence et le renforcement de la mondialisation, l'on constate une évolution du migrant traditionnel, vers une nouvelle catégorie de migrants qu'on appelle « *transmigrant* ».

D'après Monsutti (2008 : 36), il s'agit de « *(...) personnes qui développent et maintiennent des relations multiples – qu'elles soient familiales, économiques, sociales, religieuses ou politiques – au-delà des frontières étatiques, culturelles et géographiques* ». Ce nouveau type de migrants selon Alain Tarrius (2011), traverse les frontières par milliers à travers ce qu'il désigne comme des « *territoires circulatoires*[1] », c'est-à-dire un espace investi par les migrants servant de lieux de socialisation et de ressources et dont la pratique s'agrège au fil du temps et des générations pour devenir plus tard mémoire partagée (Tarrius, 1993). Ils se différencient des migrants qui les ont précédés grâce aux TIC, notamment la communication instantanée, qui leur offrent la possibilité de participer à la diffusion commerciale de produits sur un vaste marché international, devenant ainsi à la fois de véritables vecteurs de politiques d'expansion des grandes firmes et d'autres acteurs économiques (Tarrius, 2010).

Au-delà des pratiques et d'une condition transnationale, est-ce à dire qu'on est en face de quelque chose de nouveau en termes de discipline ? Selon Mazzella (2014 : 23), dès le milieu des années 1990, « *La doxa qui consiste à considérer les « données » du sud comme une masse passive incapable de prendre son destin en main et tout juste bonne à imiter les dominants du nord, et une certaine réification des frontières culturelles et sociales dont sont porteuses bien des approches liées aux area studies, sont autant de visions auxquelles l'approche des migrations transnationales propose d'apporter des points de vue alternatifs* ». L'auteure souligne que ces travaux ont conduit certains chercheurs, à envisager le transnationalisme comme le nouveau paradigme, permettant d'analyser les questions migratoires actuelles. Dans cette perspective, Marco Martiniello (2007 : 79) le définit comme : « *(...) une optique analytique particulière permettant de rendre compte des nouvelles formes de mobilité des personnes et d'expliquer comment les migrants se construisent une vie dans plusieurs espaces nationaux sans devoir faire un choix entre l'un ou l'autre* ».

Cependant pour Portes (1996), le transnationalisme n'est pas un phénomène neuf, mais plutôt une nouvelle perspective. Cette vision est confirmée par Ayse Caglar (2006), qui affirme qu'il s'agit d'une nouvelle optique analytique permettant de rendre visible des choses qui existaient avant et qu'on ne voyait pas. Elle a également été soulignée par Swanie Potot (2018 : 61) pour

[1] Cf Alain Tarrius qui a analysé en profondeur cette notion de territoire circulatoire, en montrant que la population qu'il a étudiée circule en Europe avec des itinéraires adaptés et des moments de halte en franchissant des frontières pour livrer des produits.

qui le transnationalisme « *(…) a conduit à saisir des aspects de la réalité sociale qui, bien qu'existants, restaient jusqu'alors imperceptibles aux yeux des chercheurs* ». Dans ce contexte, les études sur le transnationalisme ne constituent pas une discipline académique dans le sens conventionnel de l'expression. Pour le moment, c'est un domaine auquel contribuent plusieurs champs de recherches parmi lesquels la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire. Ces disciplines en fonction de leurs spécificités, ont essayé de donner un contenu au concept de transnationalisme.

Le transnationalisme n'est donc pas un phénomène neuf, mais il a révolutionné le champ des études migratoires, en rendant visibles des pratiques qui existaient avant et qu'on ne voyait pas. Il renseigne sur les rôles que peuvent jouer des migrants et leurs descendances, dans la société dans laquelle ils vivent, dans la société de laquelle eux ou leurs parents viennent, mais aussi dans d'autres sociétés encore où des populations issues d'une même région se sont dispersées. Ce processus transnational, à savoir les liens qu'entretiennent les migrants avec leur société d'origine, a été prouvé par de nombreuses études portant sur les émigrés sénégalais. Ces travaux ont démontré que les émigrés sénégalais loin de s'assimiler ou de rester exclus dans les pays d'accueil, entretiennent des liens réels et de natures diverses (familiales, économiques, sociales, religieuses et politiques…) les reliant à leur pays et région d'origine.

Cette recherche s'inscrit dans la continuité de ces travaux, qui ont observé et bien documenté ce transnationalisme des migrants sénégalais, pour comprendre en quoi il sert les communautés d'origine dans la réalisation et l'appui à des projets au Sénégal notamment en Basse Casamance. Elle s'attache à analyser les spécificités de cette participation. Axée sur l'étude des dynamiques migratoires au Sénégal, elle souhaite apporter une contribution relativement originale dans l'étude des migrations au sud du pays. Relevant du champ de la géographie et plus particulièrement de celui des études migratoires, cette recherche a pour objet d'étude les réseaux transnationaux des migrants originaires de la Casamance au Sénégal.

Situé à l'extrême ouest du continent africain avec une superficie de 196 722 km^2, le Sénégal comme l'indique la carte 1 ci-dessous est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, à l'ouest par l'océan Atlantique et au sud par les deux Guinées (République de Guinée et Guinée Bissau). A l'intérieur du pays (vers le sud), il y a la Gambie qui constitue une enclave. Le Sénégal compte au 14 régions, dont Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, qui forment la Casamance.

Carte 1 : Localisation de la Casamance au Sénégal

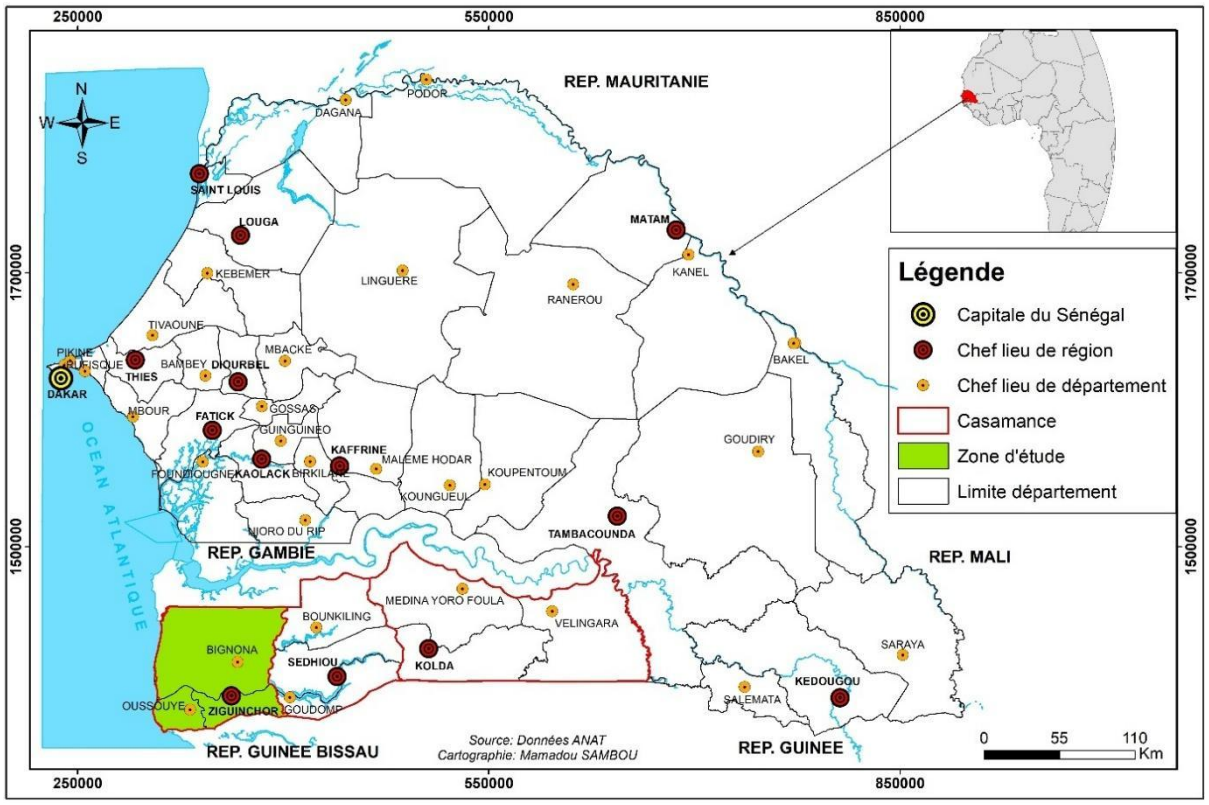

Région naturelle et historique située au sud du Sénégal, la Casamance couvre près de 30 000 Km^2, soit 15 % environ du pays (Chéneau-Loquay, 1994). Cette zone géographique est divisée en trois régions administratives : la région de Kolda à l'est correspondant à la Haute Casamance, la région de Sédhiou au centre qui équivaut à la Moyenne Casamance et celle de Ziguinchor à l'ouest renvoyant à la Basse Casamance.

Le point de départ de cette recherche est la Basse Casamance, une région caractérisée par sa diversité multiculturelle et comptant une population totale de 612 343 habitants (ANSD[2], 2025). Les Diolas sur lesquels se centre principalement cette recherche, y représentent l'ethnie majoritaire avec 57,8 % de la population (ANSD[3], 2014). Ils y vivent avec des Mandingues, des Peuls, des Manjaques, des Mancagnes, des Wolofs, des Balantes, ainsi que plusieurs autres groupes ethniques.

[2] Le rapport officiel du 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) effectué en mai 2023 et publié en juillet 2025, ne fournit pas de données sur la répartition de la population par groupe ethnique. Il présente en revanche, la répartition par région, avec les chiffres totaux et la densité, ainsi que les principales langues parlées au Sénégal.

[3] Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Carte 2 : Localisation de la Basse Casamance

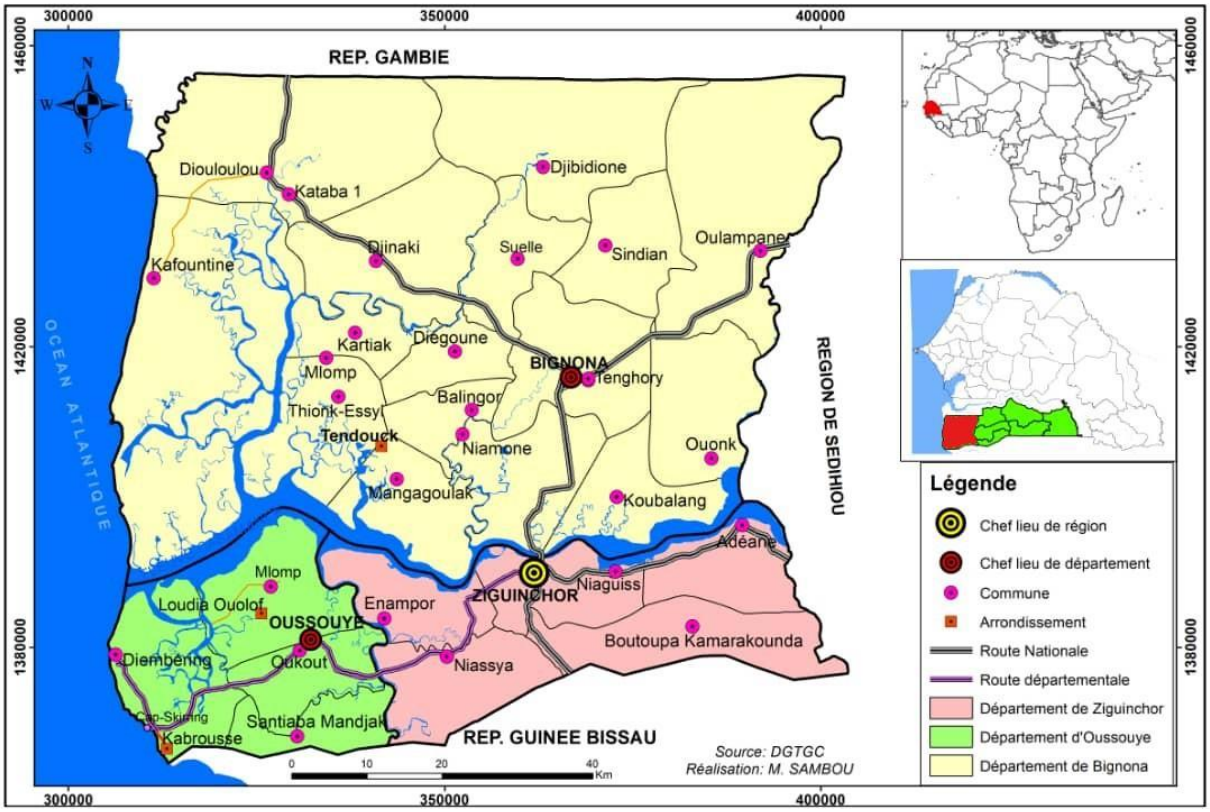

Le choix de la région méridionale est guidé par deux principales raisons. D'abord, elle constitue un champ très peu exploré dans les recherches sur les migrations, à la différence des foyers traditionnels d'émigration (les régions nord et centre-ouest du Sénégal). Ensuite, parce que cette région se distingue comme un terrain original en comparaison avec d'autres parties du pays, à cause de son histoire singulière au sein de l'espace national, mais aussi de ses particularités géopolitiques, à savoir : un territoire enclavé, séparé du reste du Sénégal par un autre État et marqué par un conflit armé persistant. Ces spécificités en font un terrain privilégié, pour renouveler l'analyse des dynamiques migratoires sénégalaises.

Quant au choix de la communauté diola, il a commencé à prendre forme en 2009, lors d'une discussion entre étudiants à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis du Sénégal. Dans cette discussion, l'un d'entre eux (qui habite la région de Louga) estimait que les populations de Louga doivent aux migrants le développement de leur région, qui non seulement se substituent à l'État à travers des investissements majeurs matériels et immatériels, mais aussi peuvent être considérés au Sénégal comme les plus engagés auprès de leurs communautés, à la différence des autres migrants du pays. Ce débat m'a permis de me poser un certain nombre de questions, parmi lesquelles : qu'en est-il de la situation de mes

parents émigrés, à savoir les Diolas de la Casamance concernant leur implication dans le développement de leur région d'origine ? Ce qui m'a poussé à effectuer des recherches sur l'engagement de ces migrants. Ma curiosité pour les questions de migration plus précisément en lien avec le développement, a commencé à se construire ainsi et s'est développée davantage. Elle m'a d'ailleurs amenée à réfléchir en 2018 sur la question dans le cadre de mon mémoire de master 2. Cette expérience m'a profondément marquée, elle a suscité et nourri davantage mon intérêt pour les questions liées à la migration et au développement.

L'intérêt porté aux Diolas est aussi justifié par le constat d'un faible intérêt pour ce groupe, de la part des chercheurs qui travaillent sur les questions de migration. En effet, la plupart des études au Sénégal portant sur la thématique traitée, à savoir la question de la relation entre migration et développement, sont majoritairement conduites auprès d'autres populations, notamment les sociétés Haalpulaars et Soninkés. Cela s'explique certainement par le fait que d'abord les dynamiques migratoires au Sénégal, ont été davantage localisées au niveau des régions de la vallée du fleuve Sénégal (Saint-Louis, Matam…) ; ensuite dans le centre-ouest du Sénégal (des régions telles que Louga vont ainsi devenir de grands pôles extrêmement importants de départ de migrants) dans les années 1980-1990 dans un contexte de changement climatique, de cycles de sécheresses et d'austérité économique ; et enfin plus récemment dans les zones sud telles que Ziguinchor, qui devient de plus en plus une région de départ pour les migrations internes au Sénégal, puis de migrations internationales, ce qui explique d'ailleurs la rareté, voire l'absence, d'études sur le sujet consacrées à cette zone.

Cette situation est révélatrice de l'élargissement des zones de départ au Sénégal. Elle traduit une diffusion du comportement migratoire à l'intérieur du pays et notamment dans la capitale sud, où les populations Diolas sont aujourd'hui concernées par la migration internationale. En effet, la migration internationale des Diolas est un phénomène récent si on la compare à celle d'autres populations du Sénégal notamment celle de la Vallée du fleuve et aux Soninkés. Mais l'éloignement des Diolas n'est pas une rupture, car les liens entre ces personnes et leur village d'origine, sont conservés tant au niveau individuel que collectif. Ces liens se traduisent par des modes de connexion et de renouvellement des relations, à travers des transferts d'argent, mais aussi et surtout des investissements matériels diversifiés.

Etant en terre d'accueil, les émigrés diolas participent à la construction économique et sociale de la terre d'origine. Cet engagement s'inscrit dans des pratiques transnationales durables, articulant les espaces migratoires et les territoires d'origine. Cette dynamique de

développement du territoire observée en Basse Casamance et à laquelle contribuent les émigrés diolas, soulève une double question centrale qui constitue la problématique de cette recherche : comment au regard des politiques publiques sénégalaises en matière de gestion des migrations et de développement territorial, le système migratoire et ses acteurs pour les Diolas présentent-ils des spécificités ? Et plus largement dans quelle mesure et selon quelle(s) modalité(s), cette migration peut-elle servir le développement de l'espace local d'origine ? En d'autres termes, il s'agit de comprendre comment les pratiques transnationales des migrants diolas influencent les transformations économiques, sociales, voire politiques dans les villages d'origine, en reconfigurant les rapports de pouvoir, les formes de légitimité et les modes de gouvernance locale. Cette interrogation conduit à examiner le transnationalisme diola à la fois comme un facteur de développement et comme un vecteur de recomposition des rapports sociaux et de redéfinition des hiérarchies locales. Ainsi, cette étude vise à analyser les conséquences et transformations engendrées par le transnationalisme diola dans les territoires de départ des migrants, au-delà des seuls effets économiques, à travers les questionnements suivants :

- Comment s'organise-t-il à travers les réseaux migratoires, associatifs et numériques (notamment WhatsApp) et quels sont ses secteurs d'investissement prioritaires ?
- Ces secteurs sont-ils en cohérence avec les besoins des populations bénéficiaires des projets ?
- Qu'est-ce que ce transnationalisme apporte dans le développement local des villages de migrants diolas et quelles en sont les limites structurelles et sociales ?

Ces questions qui structurent cette étude et autour desquelles se fixe sa problématique de recherche ont conduit à formuler trois hypothèses principales :

- Hypothèse 1 : Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), entendues ici comme le réseau WhatsApp, fonctionnent comme des espaces centraux de coordination et de gouvernance transnationale des projets, tout en rendant visible les jeux d'acteurs et les conflits de positionnement. Cette hypothèse cherche certes à souligner le rôle central du réseau social WhatsApp dans la gestion et la coordination des projets et la facilitation des échanges et de la communication entre migrants et villageois à distance, mais a pour objectif de révéler les dynamiques sociales et politiques qui sous-tendent ces interactions. Concrètement, son ambition est de montrer que les TIC simplifient la

coordination, tout en exposant et en accentuant les rapports de pouvoir, les luttes de légitimité et les tensions sociales qui s'expriment dans le cadre du transnationalisme diola.

- Hypothèse 2 : Le transnationalisme diola, contribue à une recomposition des rapports sociaux, en bouleversant les équilibres traditionnels au sein des familles et en générant des tensions entre migrants et villageois et entre migrants eux-mêmes, autour des enjeux de pouvoir, de légitimité et de reconnaissance. Cette hypothèse interroge l'impact social de la migration au-delà de son aspect économique. Elle stipule que le transnationalisme diola, est un facteur structurant de recomposition des rapports de pouvoir. D'une part, elle vise à montrer que les rentes de la migration modifient profondément les hiérarchies sociales au sein des familles des migrants diolas, réduisant l'autorité des aînés ou des figures coutumières, au profit de nouvelles légitimités économiques. D'autre part, elle cherche à mettre en lumière les tensions et rivalités qui existent entre migrants et villageois, notamment dans le portage des projets de développement, qu'il s'agisse du pouvoir décisionnel, de la répartition des ressources ou encore de la légitimité à intervenir dans les affaires locales. Par ailleurs, elle révèle également des rivalités internes au sein des collectifs de migrants diolas, liées à des enjeux de leadership, de visibilité et de positionnement social et politique.

- Hypothèse 3 : Le transnationalisme est une dynamique en construction et reste limité pour transformer durablement les conditions de vie locales. Cette hypothèse invite à s'interroger de manière critique sur le transnationalisme en général, au regard des discours souvent positifs sur l'engagement des migrants dans le développement de leur région d'origine. Elle vsie à montrer les limites du transnationalisme diola, qui malgré l'implication des migrants dans divers projets, reste marqué par des actions fragmentées, peu articulées aux politiques publiques locales et n'a pas permis de répondre efficacement aux besoins des villageois, notamment en termes d'emplois et d'infrastructures durables.

1. Présentation de la situation économique et sociale de la Basse Casamance

La Basse Casamance est avant tout agricole avec des conditions climatiques favorables (pluviométrie relativement abondante et variété de sols aptes à la riziculture, au maraîchage et à l'arboriculture) (Rapport Final PIDD[4] 2020-2024). C'est aussi un territoire à vocation touristique, grâce à son patrimoine historique et culturel et à ses ressources naturelles, lui permettant de proposer une offre touristique diversifiée (balnéaire, rurale, naturelle, culturelle et d'affaires) (Rapport Final SCOT[5], 2020). A côté de l'agriculture et du tourisme, les populations s'adonnent aussi à l'élevage et la pêche, d'autres activités pourvoyeuses d'emplois.

Toutefois, malgré ses atouts et ressources, la région méridionale à l'image des autres régions du pays, se caractérise par des conditions de vie difficiles des populations, des problèmes de chômage et de sous-emploi, une pauvreté et une crise de certains secteurs clés de l'économie. En effet, le contexte des années 1970 et 1980 au Sénégal et particulièrement dans la partie sud, a été marqué par une grande sécheresse qui a été générale au Sahel. Celle-ci s'est traduite d'une part par une raréfaction des pluies et d'autre part, par une contraction de la saison des pluies sur trois mois au lieu de cinq ou même six mois (Cormier-Salem, 1991). Cela a eu pour conséquence une diminution des apports en eau douce et donc une salinisation des nappes et des sols (Roquet, 2008). Ce qui a affecté les paysans vivant presque exclusivement de l'agriculture, car ils ont eu du mal à avoir de bonnes récoltes. La faible productivité du travail, le manque de matériel performant et la faiblesse de la pluviométrie, sont par ailleurs d'autres facteurs ayant causé les problèmes de bonnes moissons des paysans en Basse Casamance.

La situation économique et sociale difficile vécue par les populations de la capitale sud, s'est aggravée avec l'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), au début des années 1980. En effet, la mise en œuvre de ces programmes d'austérité s'est traduite par le passage de l'État de providence, à la privatisation du secteur public (Diop (dir.), 2002). Cela a causé d'après l'auteur, une libéralisation du marché, mais aussi des changements de stratégies de l'État, qui s'est retiré de la sphère publique. Ce retrait qui a été à l'origine d'une suppression des services de base et d'une vague de privatisations et de liquidations d'entreprises, a affecté la plupart des secteurs d'activités (Seck, 2022). Cette situation a eu des

[4] Plan Interdépartemental De Développement.

[5] Schéma de Cohérence Territoriale.

impacts sur l'ensemble du territoire national sénégalais et la Basse Casamance n'est pas restée en marge. Elle a rendu plus difficiles les conditions de vie des populations dans cette partie du pays, en particulier les plus démunies.

C'est dans ce contexte qu'on a assisté à la mise en place d'une « *économie de la débrouille* », notamment en ville, où les pères et ou mères de familles tentent par tous les moyens de trouver des ressources, pour prendre en charge leur famille (Ngom, 2019). En effet, ces responsables de familles ne sont pas restés passifs devant le durcissement de leurs conditions de vie et la dégradation de leur cadre de vie. Comme ils sont des « *sujets possédant des ressources, capables d'initiatives, de projets, de stratégies* » (Groulx, 1997 : 62), ces acteurs sociaux voient dans la « *débrouille* », une stratégie de survie leur permettant de contourner la précarité à laquelle ils font face.

Cette figure du « *goorgoorlou* » présente dans presque toutes les villes sénégalaises, a été décrite par Fatoumata Seck (2022). D'après l'auteure, les défis quotidiens de la vie au Sénégal, pousse des pères et mères de familles à se débrouiller, afin de nourrir leur famille. Cette stratégie « *débrouillardise* » selon Abdoulaye Ngom (2019), est appelée dans le jargon local sénégalais du « *tahalé* ». Celui-ci pour l'auteur ne repose pas sur des revenus fixes, mais plutôt sur une inventivité au jour le jour de la part des chefs de ménages, qui se lèvent chaque matin dans l'espoir de trouver de l'argent. Cette nécessité de répondre aux besoins de la famille, pousse le « *goorgoorlou* » à effectuer plusieurs sortes de travaux, afin de s'affirmer et de survivre. Cette figure illustre les difficultés que vivent de nombreuses familles en Basse Casamance, en ville comme en campagne.

D'après les conclusions de l'ANSD de 2025, la capitale sud se classe comme la cinquième région du pays la plus touchée par la pauvreté avec un taux de pauvreté de 51,1 % en 2019 contre 48,3 % en 2021-2022 (soit une baisse de seulement 2,8 %). En effet, la persistance et l'augmentation du chômage d'année en année en Casamance en général et dans la région méridionale en particulier, rendent de plus en plus difficile les conditions de vie des populations (Ngom, 2020). Comme l'a souligné l'auteur, au niveau des couches les plus défavorisées, les dépenses quotidiennes n'arrivent pas à assurer les trois repas.

Face à cette précarité, de nombreux jeunes poussés par leur créativité, se lancent dans les petits métiers. Ces derniers qui se présentent de façon hétérogène, « *(…) regroupent des activités aussi diverses que le petit commerce fixe ou ambulant, l'artisanat de production*

(meubles, outils, confection, bâtiment...), les services personnels (réparation, prêteurs sur gages, soin des vêtements, domesticité qui est la première forme d'emploi féminin non agricole dans le monde...) ; les services collectifs (transport, tontines, microcrédit, mutuelles de santé, coopératives...) ; des activités illicites (narcotrafic, vol, contrebande, voire tueurs à gages...) » (Gomis, 2018 : 106). Cet auto-emploi précaire d'après l'auteur, permet aux jeunes de se débrouiller comme ils le peuvent, afin de subvenir à leurs besoins ainsi que ceux de leur famille.

La pauvreté en Basse Casamance se caractérise en outre par une précarité de l'habitat, mais aussi et surtout par des difficultés de subsistance quotidienne des populations, plus marquées en milieu rural qu'en ville, où l'agriculture, la principale activité des populations est en difficulté depuis quelques années (Ngom, 2020). Cette situation laisse peu de solutions aux familles en milieu rural, qui se déplacent vers les villes à la recherche de travail. Ces migrations internes qui sont une réponse courante en Afrique et particulièrement au Sénégal, s'inscrivent dans une stratégie de survie économique, où des populations rurales cherchent à échapper à la précarité dans laquelle elles vivent, dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie en milieu urbain.

Les difficiles conditions de vie des populations à Ziguinchor ont tendance à s'aggraver avec les problèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, le manque d'infrastructures sanitaires, éducatives et la vétusté des routes, selon Abdoulaye Ngom (2018). L'absence de structures sanitaires par exemple dans certains villages, contraint les femmes à emprunter des moyens peu adaptés (charrettes), pour aller accoucher en ville au terme de leur grossesse.

A côté de la pauvreté qui sévit dans les familles en Basse Casamance, s'ajoutent une crise des secteurs clés de l'économie. Cette dernière se traduit par une augmentation fréquente de l'essentiel des biens et services de consommation courante. Cette inflation s'inscrit dans un contexte plus large, où depuis le début du XXe siècle le continent africain connaît des augmentations importantes des produits alimentaires, alors qu'une partie de sa population éprouve déjà des difficultés à subvenir à ses besoins essentiels (Bonnecase, 2023). Au Sénégal, entre les deuxièmes trimestres 2006 et 2008, les prix des principaux produits alimentaires ont fortement augmenté : plus de 30 % pour la brisure et plus 50 % pour le riz entier ; plus 17 % pour le pain ; plus 29 % pour le mil ; plus 42 % pour le lait et plus 32 % pour l'huile (Gérard et *al*., 2008).

Malgré les mesures[6] prises par le gouvernement pour tempérer ces hausses, force est de reconnaître que les ménages éprouvent de grandes difficultés pour faire face à la cherté de la vie, surtout les plus pauvres. En milieu urbain par exemple, certains chefs de famille, malgré leurs revenus réguliers, ont du mal à se procurer le nécessaire pour vivre et faire vivre leur famille. La situation est toutefois plus grave en milieu rural où le pouvoir d'achat des ménages est encore plus faible, en plus de l'insuffisance de la production agricole. Cette cherté de la vie que vivent les populations en milieu rural comme urbain, est une réalité dans la capitale sud. Les populations de cette région, comme l'a montré Ngom (2019), ont de grandes difficultés pour subvenir aux besoins alimentaires de leur famille, surtout pour les familles polygames qui ont un nombre d'enfants élevé, dans un contexte de hausse fréquente des prix des denrées de première nécessité.

De cet examen rapide de la situation économique et sociale de la Basse Casamance, il ressort que les populations de cette région vivent dans une situation de précarité. La région méridionale est aussi un territoire spécifique avec une histoire particulière au sein de l'espace national sénégalais.

2. La Basse Casamance, un territoire singulier au Sénégal

La région de Ziguinchor se caractérise à la fois par une situation périphérique, éloignée des autres pôles économiques du pays et par des difficultés d'accès qui participent de son enclavement au sein du territoire national (Coly, 2002). L'enclavement est une notion qui mérite d'être expliquée et discutée.

Terme polysémique, l'enclavement a fait l'objet de plusieurs types d'usages. Il est défini par Jacques Levy et Michel Lussault (dir.) (2013), comme un isolement causé par le manque d'infrastructures ou d'offres de transport, de l'espace concerné vis-à-vis de ceux qui l'environnent. L'enclavement évoque ainsi l'absence de moyens de déplacement qui conduit à l'isolement d'un espace, préjudiciable pour les sociétés qui y vivent. Cette interprétation du terme qui est résumée à un amalgame associant à la fois isolement et absence d'infrastructures de transports, est cependant trop réductrice selon Jean Debrie et Benjamin Steck (2001). Pour ces deux auteurs, l'enclavement comme toute situation spatiale, est fondamentalement relatif

[6] Parmi ces dernières, on a la suppression de taxes aux importations et la fixation des prix des principaux produits alimentaires (Gérard et *al*., 2008).

et doit être lu selon Géraud Magrin et Olivier Ninot (2005) à différentes échelles et à la lumière de cadres géographiques et économiques englobants. Il est ainsi appréhendé en fonction d'une contrainte et d'un contexte spatio-temporel donné. Dans ce cadre, un territoire est considéré comme enclavé par rapport à un autre ou à une situation donnée. L'enclavement est ainsi lié à l'appréhension et à l'utilisation variée de l'espace par les individus et les sociétés (Ninot, 2003).

Au Sénégal, c'est l'existence de facteurs contraignants liés à la distance, à la configuration accidentée de l'espace, ainsi qu'à divers obstacles (conditions naturelles, état des infrastructures et disponibilité des moyens de communication), qui entravent les circulations internes et les relations avec le « *centre* » ou l'extérieur, que l'on regroupe sous le terme d'enclavement (Magrin et Ninot, 2005). La Basse Casamance au sud du pays est enclavée à cause de ces facteurs contraignants. Cet enclavement est le résultat d'une marginalisation historique qui tient sa genèse de systèmes territoriaux nationaux, marqués par les structures économiques coloniales fondées sur l'exportation de matières premières agricoles, dont l'arachide. Comme l'a rappelé Lat Soucabé Mbow (2017), le projet de la colonisation cherchait tout d'abord à profiter au colonisateur, avant de répondre ensuite aux aspirations des populations locales. D'après l'auteur, les premières réalisations opérées dans l'optique de la modernisation du territoire, ont été conçues pour satisfaire les intérêts de l'État colonial et des milieux des affaires opérant au Sénégal, plutôt que de désenclaver des milieux géographiques isolés. Parmi ces derniers, il y a la région méridionale qui à l'image de nombreuses autres régions du Sénégal, a été mise à l'écart notamment pour le développement du réseau routier.

La Basse Casamance a été délaissée sous l'effet des politiques coloniales rentières, basées sur la culture de l'arachide. Celle-ci en faveur de la colonisation, s'est adaptée aux terroirs de l'ouest du pays notamment ceux du pays wolof (Mbow, 2017). D'après l'auteur, elle y a créé une certaine avance sur le reste du pays, du fait du développement de cette agriculture commerciale et l'installation des infrastructures de communication (chemin de fer et routes). Ce qui a d'une part créé des déséquilibres territoriaux et d'autre part, maintenu la région méridionale et le reste du pays, dans une situation de seconde position d'expansion de l'arachide au bénéfice des régions du centre du pays, où le colon a concentré ses efforts en termes d'infrastructures de transports. La culture arachidière au Sénégal est d'ailleurs associée à la constitution de l'État-nation postcolonial (Salliot, 2010). Celle-ci a aussi contribué à la mise à l'écart des populations de la partie sud du pays.

En effet, la construction de l'État-nation au Sénégal a privilégié le modèle islamo-wolof au détriment des logiques des autres communautés, qui sont mises à l'écart (Diop et Diouf, 1990). Ces auteurs soulignent que ce modèle a été instauré et initié durant la colonisation, une période où le colon a déplacé, le centre de l'autorité et du commandement vers les villes (notamment les quatre communes : Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque), tout en favorisant les Wolofs comme groupe, mais aussi en faisant de la langue wolof une langue urbaine et un outil de commercialisation de l'arachide, de la radio, la langue parallèle de l'administration et de l'école. Ce modèle fondé sur la « *wolofisation* », va de pair avec une islamisation qui dépasse le seul cadre des populations wolof, ont aussi indiqué Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf (1990).

Le modèle islamo-wolof « *(...) définit un centre de référence et ordonne les sociétés autres que wolof selon un axe dont l'islam est le signe de culture et d'organisation sociale et politique* » déclare Mamadou Diouf (2001 : 9). Si ce choix politique a réussi à intégrer les populations wolofs, sérères et toucouleurs, il est toutefois allé au détriment des autres communautés périphériques (Tull, 2008). Ces périphéries sont des « *(...) régions physiques et/ou culturelles exclues des centres wolofs constitués par les villes du littoral atlantique, par les pays traditionnellement wolof et lebu et par les porteurs du modèle islamo-wolof d'organisation sociale, politique et religieuse. Ces périphéries peuvent partager avec le centre certains éléments, mais elles n'en possèdent ni la totalité, ni la systématisation : elles sont soit à la marge ou tenues à la marge, soit subordonnées au modèle* » (Diouf, 2001 : 161). Elles ne s'identifient pas dans ce modèle qui les a marginalisées.

Cette marginalisation des populations périphériques parmi lesquelles les populations de la capitale sud, est selon Diop et Diouf, un choix politique volontaire dont l'une des conséquences, est le mécontentement des populations qui ne se projettent ni dans les actions de développement de l'État, ni dans le modèle islamo-wolof. Cette stratégie qui se voulait construire un État-nation où toutes les couches de la société seraient impliquées, a été adoptée par les autorités sénégalaises au lendemain des indépendances en 1960. Les autorités se sont inscrites dans les mêmes logiques de l'administration coloniale, jusqu'à marginaliser d'autres communautés sénégalaises parmi lesquelles les Casamançais. Pour Diop et Diouf, cette situation vécue par les populations de la région méridionale comme une forme d'exclusion économique, sociale et culturelle, voire une « *colonisation* », s'est traduite par une revendication de particularités socioculturelles, c'est-à-dire à une forme de résistance face à la

logique de domination de l'État. Cette résistance explique les difficultés d'intégration des populations de la capitale sud, qui ont développé un repli identitaire, conséquence d'une stratégie politique axée sur le modèle d'État islamo-wolof, qui n'a pas assez tenu en compte les différences régionales et culturelles existantes au Sénégal.

Les autorités post-indépendances sont en outre investies dans de grands projets localisés dans la vallée du Sénégal (agriculture notamment) et le triangle Dakar, Saint-Louis, Kaolack et ses environs (institutions politiques, industries…), tandis que le reste du pays et la Basse Casamance sont restés faiblement intégrés et oubliés dans ces dynamiques nationales de développement (Diémé, 2022). Cette « *périphérisation* » du tiers du territoire par le modèle d'aménagement adopté depuis l'indépendance du pays en 1960 (Sakho, 2005), a créé une inégalité de développement au détriment des régions périphériques dont Ziguinchor, est restée marginalisée. Cette marginalisation a eu tendance à s'aggraver durant les années 1980, c'est-à-dire la période de crise politique et financière consécutive à l'application des PAS (Salliot, 2010).

Avec la suppression des structures d'encadrement des paysans telles que l'Office National de Coopération et d'Assistance au Développement (ONCAD) dans un contexte de sécheresse en 1970, la Casamance comme de nombreuses autres localités du pays, est entrée dans une phase de mutations socio-économiques, qui a affecté les rapports de confiance entre populations et autorités sénégalaises (Manga, 2012). Cette situation s'est aggravée suite à l'adoption des PAS, recommandés ou imposés par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) aux États africains dont le Sénégal, qui étaient confrontés à des difficultés grandissantes (Diop (dir.), 2002). A travers les PAS, il était question de favoriser les conditions d'une croissance économique stable, de régler leurs problèmes d'endettement, mais aussi de réduire leurs dépenses (Diouf, 2002). L'application de ces mesures d'après Mamoudou Aliou Kandé (2016 : 22), a « *(…) contribué à l'accroissement de la pauvreté, l'implosion des systèmes éducatifs, sanitaires et l'abandon des couches sociales les plus fragiles (…)* ». Très ressenties par les populations, elles ont concouru à l'accroissement de la pauvreté et à la dégradation des conditions de vie des ménages sénégalais. Dans la partie sud du pays, la conséquence de ces mesures comme l'a précisé Mohamed Lamine Manga (2012), a été un repli identitaire à caractère régional des populations, qui n'ont pas manqué de réclamer une meilleure considération de la part des autorités sénégalaises (Diémé, 2022).

L'enclavement de la région méridionale s'explique par ailleurs par sa position géographique. En effet, la Casamance en général et de la Basse Casamance en particulier, sont coupées[7] du reste du Sénégal par un autre État, un territoire étranger (celui de la Gambie). Ce qui oblige les habitants de traverser un territoire étranger pour rallier la capitale Dakar, à moins de faire un énorme détour par l'est (Marut, 2010)[8]. Cette configuration aurait facilité des liens socioculturels entre les casamançais et les populations des pays voisins (Gambie, Guinée-Bissau et la Guinée Conakry) plutôt qu'avec le reste des Sénégalais (Kandé, 2016), contribuant à un sentiment de marginalisation difficilement vécue et acceptée par les populations casamançaises (Dieng, 2008). Cette marginalité correspond à « *(…) la position distanciée de la Casamance par rapport au modèle dominant du fait de sa situation périphérique* » (Diallo, 2013 : 42) ou à son état « *(…) difficile d'accès du fait de son environnement géographique »* (Kandé, 2016 : 41). Elle rend la capitale du sud innacessible à la fois aux avantages administratifs, économiques et politiques qui existent dans les centres urbains du nord, en particulier dans la capitale Dakar. Plusieurs autres régions périphériques du pays sont aussi dans cette situation.

A la périphérie du territoire national sénégalais, se trouve donc au sud, la Basse Casamance, illustrant le clivage existant à l'intérieur du pays entre régions « *centrales* » et régions « *marginales* ». Ce clivage qui s'explique par des facteurs historiques, mais aussi comme l'a soutenu Denis Retaillé (1991), issu d'une organisation interne spécifique aux États sahélo-sahariens, a renforcé un particularisme régional, qui a alimenté un sentiment de la différence casamançaise (Awenengo-Dalberto, 2024 et 2003). Politisé, ce sentiment a donné naissance en 1982, au Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), dont la revendication indépendante s'enracine dans des frustrations identitaires et foncières (Robin, 2006). La répression d'une marche pacifique en décembre 1982 a marqué le début d'un conflit armé durable entre le MFDC et l'État sénégalais, aujourd'hui considéré comme l'un des plus longs de l'Afrique de l'ouest.

[7] Cette coupure selon Jean Claude-Marut (1994), est le résultat des découpages et assemblages coloniaux de la fin du XIXe siècle.

[8] Depuis le milieu des années 2000, il y a un véritable effort d'intégration territoriale de la région méridionale, initié par l'État du Sénégal, afin de faciliter la fluidité de la circulation des biens et personnes (Niang, 2020). Il s'agit entre autres de l'inauguration du pont de Farafeny en 2019 sur le fleuve Gambie et du rétablissement de la ligne maritime Dakar-Ziguinchor après le naufrage du bateau *Le Joola* en 2002. Les autres moyens de désenclavement de la capitale sud sont constitués par les lignes aériennes depuis les aérodromes régionaux de Cap Skiring et Ziguinchor.

La crise casamançaise, cause de migrations interne et externe, sous-régionale et internationale (Gassama, 2018), a fait de la partie sud du pays une marge du territoire (faible taux d'emploi, infrastructures publiques défaillantes…) (Ollier, 2023). Bien que considérée par les autorités sénégalaises comme un mouvement séparatiste exclusivement diola, le MFDC réfute cette thèse, soulignant la diversité ethnique de ses membres et la diabolisation du conflit par l'État (Kandé, 2016). Cette dimension ethnique accentue le sentiment de différence des Casamançais, notamment des Diolas, qui revendiquent leur identité distincte à travers les expressions « *nous sommes des Casaçais* » (Ngom, 2016) et leur non-appartenance à la nation sénégalaise (Darbon, 1988), sentiment renforcé par la politisation et l'exploitation du conflit à des fins économiques et symboliques, par certains acteurs prétendant œuvrer pour la paix.

L'identification des Diolas à la Basse Casamance remet toutefois en cause la question de l'unité nationale au Sénégal et nourrit un sentiment de repli identitaire chez certains enquêtés, aussi bien chez les migrants que chez les populations restées sur place. Beaucoup ont évoqué le conflit casamançais, pour se présenter comme des communautés oubliées[9] par les pouvoirs publics sénégalais et estiment que les peuples de Casamance et particulièrement les Diolas, doivent prendre leur destin en mains pour développer la région sud du pays. Si certains à l'image de Nkrumah Sané[10], considèrent la Casamance comme un territoire historiquement indépendant, la majorité reconnaît son appartenance au Sénégal, illustrant la diversité des perceptions quant à l'intégration de la région au Sénégal. Les discours politiques comme celui de Macky Sall, ancien président du Sénégal et candidat de la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY) prononcés à Bignona en février 2019 durant sa campagne électorale, résonnent auprès des enquêtés comme la confirmation d'un positionnement à part de la Casamance, renforçant ainsi le sentiment de marginalisation. La phrase « *La Casamance doit compter sur ses propres fils* » souvent entendue lors des enquêtes, reflète avec clarté une préoccupation commune tant des migrants que des populations demeurant sur place : celle de s'engager activement pour le développement de la Casamance.

[9] Or la Casamance est l'une des zones du Sénégal où l'État a réalisé de nombreux investissements. Depuis l'indépendance, les différents gouvernements ont lancé plusieurs programmes de développement dans le sud du pays. Certaines de ces initiatives, notamment des années 2000, visent à améliorer la relance économique et sociale de la Casamance. Elles s'inscrivent dans une démarche visant à établir une paix durable, car le conflit a profondément perturbé la vie sociale et économique de cette région, freinant toute avancée en matière de développement, particulièrement en Basse Casamance, la zone la plus touchée par les hostilités.

[10] Nkrumah s'est autoproclamé comme secrétaire général et chef de la branche extérieure du MFDC. Pour lui, la Casamance n'est pas rattachée au Sénégal et ce même avant la colonisation.

Les migrants s'efforcent de porter ce développement, par un soutien financier pour répondre aux besoins de diverses initiatives souvent sollicitées par leur communauté locale dans leur village, qui compte beaucoup sur ces absents dont le poids social se fait sentir dans les décisions concernant l'avenir du village. Bien que désireux de voir leur territoire se développer, ils ne se suffisent pas à eux-mêmes et ne se reposent que très peu sur l'État, préférant plutôt compter sur les migrants qui contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est de cette manière que les migrants diolas préservent des relations avec leur village depuis la terre d'immigration. Les caractéristiques socio-culturelles du groupe diola sont en partie des éléments explicatifs de ces liens.

3. Identité et organisation socio-culturelle des Diolas

Parler du groupe diola, nécessite de prendre des précautions, notamment sur le terme « *ethnie* ». En effet, la colonisation a permis d'importer le modèle de l'État territorial, approuvé en Europe jusqu'en Afrique. Cette transposition a favorisé deux principes : d'une part, un premier relatif à la délimitation des frontières pensées comme une condition suffisante à la constitution des États ; et d'autre part, un second se basant sur l'identité ethnique, saisie comme une structure fondamentale de l'organisation sociale (Retaillé, 1993).

Considérée comme une entité sociale homogène, l'ethnie a été à l'origine des découpages dans les espaces africains. Cette fabrication de territoires a permis à l'État colonial de régner sur une mosaïque ethnique. L'ethnie apparaît de ce fait comme un moyen de contrôler et de gouverner des populations localisées dans une même aire géographique (Bodian, 2016). Par cette procédure d'ethnicisation, le colon est allé cependant à l'encontre des constructions spatiales, où existaient des logiques variées les unes par rapport aux autres, dans la mesure où il a donné naissance à de nouvelles identités et donc des configurations ethniques propres à chaque pays africain.

Comme l'a rappelé Denis Retaillé (1993 : 54) « *L'ethnie est alors « inventée » comme structure fondamentale des formations sociales, organisatrice de « territoires* » ». En tant que construction sociale, elle est formée de composantes variées d'origines distinctes. La société diola en est un exemple : elle un ensemble non homogène composé de plusieurs sous-groupes, unis par des règles et pratiques culturelles garantissant la cohésion du groupe.

L'un des peuples les plus autochtones de la Basse Casamance, les Diolas sont majoritairement des agriculteurs dont l'activité principale est la riziculture. L'histoire du peuplement montre

que c'est en allant à la recherche de terres inondables pour la riziculture, qu'ils se sont établis en Basse-Casamance (Thiéba, 1985). Ils sont un groupe linguistiquement non homogène[11] et une société égalitaire, dont l'organisation est de type horizontal. Selon Pélissier (1966 : 544): « *Contrairement aux Peuls et aux Malinkés, la société Diola est égalitaire, ne connait pas les castes et les griots. Tous les Diolas sont égaux socialement et aucun n'a le privilège ou l'obligation de se livrer à des fonctions particulières lui conférant une vocation définitive le mettant au service de la collectivité* ». Cependant, cette égalité ne signifie pas l'absence totale de hiérarchie, qui repose notamment sur l'âge et le statut : les anciens ou « *sages* » jouent un rôle important dans la transmission du savoir et la prise de décision, les aînés dirigent les affaires familiales, tandis que les jeunes non-initiés occupent une position subordonnée jusqu'à leur initiation.

L'organisation politique des Diolas est non centralisée et ne reconnaît pas d'hiérarchies sociales formelles. Aucune fonction ne donne droit à des avantages comparatifs, sur le reste de la population. Par exemple, les chefs de village tout comme coutumiers, même s'ils occupent des places centrales dans la société, sont au service de la communauté. Chargé de régler à l'amiable les conflits de proximité (notamment familiaux, de voisinage…), le chef du village représentant de l'autorité administrative[12], n'a aucune autorité sur le peuple. Concrètement, il s'agit d'un titre honorifique ou symbolique, qui ne confère en réalité aucun pouvoir. Ce statut dans certains villages du département d'Oussouye comme Diembéring où j'ai réalisé les entretiens, se transmet toujours comme autrefois au sein d'une famille et d'une génération à l'autre. Par contre dans d'autres villages à l'image de Diégoune et Boutégol, d'après les témoignages des enquêtés rencontrés dans ces villages, ce sont les anciens qui se regroupent pour choisir une personne[13] du village, qu'ils considèrent comme étant la mieux indiquée et capable d'être le véritable trait d'union entre les populations et l'administration. Ce compromis, c'est pour éviter toute opposition concernant la succession de la chefferie entre villageois, car aujourd'hui au Sénégal, la fonction de chef de village donne lieu à un

[11] Il y a trois principaux sous-groupes : les Diolas du Kassa à l'extrême sud, les Diola du Boulouf à l'ouest et ceux de Fogny à l'est et au nord.

[12] Le chef de village est une institution créée au XIXe siècle par l'administration coloniale française, d'une part dans le but de s'assurer des intermédiaires avec les populations et d'autre part, en réponse à l'horizontalité des pouvoirs dans les villages diola de la Casamance (Linares, 1992, in Ollier, 2023).

[13] Ce dernier doit remplir toutefois, un certain nombre de conditions, parmi lesquels : avoir un casier judiciaire vide, disposer d'une certaine connaissance du village (notamment des coutumes et traditions), être résidant au village et avoir un certain âge (c'est-à-dire être considéré comme un sage).

avantage[14]. Le chef de village ne gère pas cependant le foncier et n'a aucun rôle sur le volet culturel et de la tradition, domaines exclusivement gérés par les chefs coutumiers. Ces derniers s'occupent des pratiques culturelles et cultuelles. Par exemple, quand la pluie ne tombe pas, ils sont sollicités pour organiser des cérémonies de libation et des processions.

La société diola qui mêle aussi individualisme et sens prononcé du collectif (Kandé, 2016), s'identifie tout d'abord par rapport au village, premier référent pour l'individu (Bodian, 2018). Le village diola est la première institution de « *niveau géographique supérieur* » d'après Bosc (2005). Il est défini par Paul Pélissier (1958 : 349) comme : « *(...) une simple juxtaposition sur le terrain de fermes familiales ayant chacune sa vie propre* ». Bien que ces limites ne soient pas visibles pour un étranger, elles sont souvent bien connues des anciens ou des personnes qui ont grandi dans le village. Ces derniers les identifient par des toponymes spécifiques, m'ont fait comprendre certains informateurs interrogés dans les villages diolas. Le village apparaît ainsi comme le repère identitaire central pour les Diolas, y compris les migrants, dont le départ à l'étranger, ne rompt pas les liens avec la communauté d'origine, illustrant un transnationalisme où ces derniers continuent de maintenir des relations continues avec leur village.

Le village diola regroupe en général des unités d'habitations qui ne sont pas soudées les unes aux autres, comme chez les Mandingues ou les Wolofs (Pélissier, 1958). D'après l'auteur, à la famille fondatrice du village, sont arrivés d'autres familles (une, deux ou trois) installées à proximité, à cause de l'importance des rizières, plus certainement par souci d'échapper à tout isolement, pouvant compromettre la sécurité. Puis avec la pression démographique, chaque famille s'estimant nombreuse pour garantir sa sécurité, a construit ses maisons en un ensemble autonome, créé un quartier, ajoute également l'auteur. Cette configuration spatiale et sociale, basée sur des liens lignagers, favorise la reproduction de réseaux de solidarité en contexte migratoire et influence aussi le transnationalisme des Diolas, qui malgré la distance sont attachés à leur quartier d'origine, qu'ils soutiennent notamment à travers des envois d'argent et ou des initiatives de développement local.

Le village diola peut ainsi être vu comme une fédération de quartiers, c'est-à-dire de petites entités, distantes les unes des autres de quelques kilomètres réparties (Diédhiou, 2011). Ces quartiers sont fondés sur des liens patrilinéaires ou des alliances politiques (Thiéba, 1985). Selon l'auteur, chaque quartier correspond à une famille originelle qui se serait étendue par la

[14] Ils perçoivent mensuellement, une indemnité de 50 000 FCFA (soit environ 76 euros).

suite au fil des conquêtes, en délimitant progressivement ses terres. La possession de terres et notamment des rizières, détermine généralement l'ancienneté des familles dans les villages, d'après les informations reçues auprès des villageois rencontrés en Basse Casamance. Ainsi, la conquête des terres inondables pour la culture du riz, a manifestement devancé la création des villages diola, puis la répartition des rizières entre les familles conquérantes et leur acquisition, ont permis par leur caractère définitif, d'assurer la stabilité et la pérennité des installations humaines (Pélissier, 1958).

Cette construction fondée sur des liens familiaux et fonciers, contribue aussi à structurer les relations d'entraide et de soutien mutuel, notamment à distance à travers l'engagement des migrants diolas pour le développement de leur région d'origine. Elle influence également directement, la gestion de la terre en milieu diola. En effet, réduite à la propriété privée, la terre chez les Diolas est un bien collectif transmis selon la lignée au sein de la famille, perçue comme un don divin et régie par des coutumes locales (Diédhiou et *al*., 2021). L'accès des femmes à la terre reste limité, tandis que les prêts de terres entre proches, fondés sur la confiance, sont courants mais tendent à disparaître (Thiéba, 1985). Le don de terre quant à lui, confère un droit d'usage ou de propriété permanent. Les enquêtes ont montré que des parcelles sont souvent cédées pour la réalisation de projets à intérêts collectifs tels que les projets de développement financés par les migrants. Ces derniers sont localisés au niveau d'une parcelle d'une famille bien précise. Celle-ci pour des impératifs de village, n'hésite pas à céder sa terre gratuitement sans rien attendre au retour.

C'est donc à l'intérieur du quartier entre les familles, que s'expriment les droits fonciers. Chaque famille étendue en tant que cellule sociale composée de plusieurs foyers, dispose des terres gérées par les plus anciens. Le quartier, la famille et la concession sont toutefois d'autres institutions et référents pour les Diolas qui composent le village. Au niveau de celui-ci, existent des formes de solidarité qui se manifestent souvent par l'existence de sociétés d'entraide, de production ou à vocation religieuse qui se recrutent par classe d'âge, par génération et par sexe (Pélissier, 1966). Ces institutions sociales appelées *ekafay*[15], regroupent de manière séparée dans chaque quartier les hommes, les femmes et les jeunes et chacune a à sa tête un responsable Bosc (2005). Les *ekafay* de quartier, fédérées par sexe et par classe d'âge selon les cas au sein de grands *ekafay* de village, reposent sur des principes de

[15] Mot en langue diola qui désigne association.

coopération et d'entraide mutuelle. Ces structures mobilisent la forte main-d'œuvre nécessaire à la réalisation de certaines étapes du travail rizicole, permettant ainsi aux jeunes femmes et hommes de venir en aide aux familles, dont la main-d'œuvre n'est pas suffisante pour achever leurs travaux dans les délais (Ollier, 2023). Les *ekafay* avaient pour fonction de consolider cette entraide mutuelle. Les associations de migrants diolas étudiées s'inscrivent dans la continuité d'*ekafay.*

Cette description des différentes institutions en milieu diola, montre que le village est l'unité territoriale principale où la solidarité entre habitants est plus marquée ; ce qui explique toute l'importance que les Diolas accordent aux associations villageoises en premier, avant tout autre regroupement (Bodian, 2018). Cette réalité qui est aussi vraie dans d'autres régions du Sénégal ou pays de l'Afrique, traduit un devoir moral symbolique et non quantifiable, que chaque individu et notamment le migrant se doit de remplir envers le village de ses parents (notamment de son père), au bénéfice de la communauté. Ce sens du devoir trouve ses fondements d'une part dans les traditions, en particulier dans le *bukut*, rite d'initiation masculine marquant l'entrée à la vie adulte et l'accès aux responsabilités sociales et d'autres part, dans les croyances spirituelles, qui reconnaissent aux ancêtres, un rôle les intermédiaires entre les vivants et le monde divin. Ces références culturelles renforcent l'attachement au territoire d'origine et expliquent en partie l'implication des migrants dans des actions collectives de développement, considérées comme des obligations coutumières, visant à honorer les valeurs de solidarité et de fidélité à la communauté.

Après avoir décrit les principaux traits socio-culturels des Diolas, c'est l'histoire des migrations diolas qui sera mise en avant. Cette présentation n'a pas vocation d'être exhaustive et détaillée. Son objectif est de montrer comment ont évolué les mouvements migratoires diolas. Ce qui permet de comprendre, le rapport des Diolas à leur espace d'origine et par conséquent, leurs comportements vis-à-vis de ces territoires.

4. Histoire migratoire des Diolas : des mouvements internes à la migration internationale

Les premières formes de mouvements migratoires diolas se situent dans le contexte général, du système migratoire ancien sahélien historique. Dans ce système, la mobilité faisait partie intégrante des genres de vie des populations (Traoré, 2003). Cette mobilité se caractérise par diverses formes : des déplacements de personnes et de troupeaux à la recherche d'eau et des pâturages (nomadisme et transhumance) ; des circulations de personnes en relation avec l'économie marchande ; des changements fréquents de terres de culture en raison de la pratique de la jachère ; mais également des migrations de peuplement, pour le contrôle de l'espace et des ressources naturelles.

Ces mobilités, notamment celles de peuplement, sont des dynamiques fréquentes en Afrique de l'ouest, entre premiers occupants et peuplements ultérieurs. Elles ont été une réalité chez les Diolas. En effet, vers la fin du XVe siècle, les Diolas ont commencé à pénétrer vers le nord/nord-est et s'établir au sein du territoire baïnouk (Dreyfus et Juillard, 2004). Cette expansion a permis aux Diolas d'arracher progressivement les terres des Baïnouks, mais aussi de leur imposer une cohabitation définitive (Badiane, 2015). Cette cohabitation s'est dégradée au cours du XVIIe siècle, en donnant lieu à des rapports difficiles entre Diolas et Baïnouks (Méguelle, 2012). Ces rapports se sont traduits par des oppositions en faveur des Diolas, qui ont dominé et assimilé les Baïnouks, précise également l'auteur.

A ces migrations de peuplement, s'ajoutent d'autres mobilités dont les raisons étaient d'ordre structurel. D'une part des migrations de travail agricole, où des femmes diolas se rendaient dans d'autres terroirs villageois de la Casamance. Elles y vendaient leur force pendant la saison de récolte du riz et réglaient ainsi les problèmes de soudure rencontrés en hivernage, où les ressources naturelles devenaient de plus en plus rares. Ces déplacements temporaires permettaient d'assurer la survie économique des familles. D'autre part, des migrations liées à la récolte des palmistes et notamment du vin de palme en saison sèche (Lambert, 1999). Ces activités complémentaires à l'agriculture permettaient aux villageois de tirer profit des ressources naturelles disponibles.

Ces migrations, qu'elles soient agricoles ou liées à la récolte de vin, illustrent la capacité d'adaptation des Diolas, face aux contraintes environnementales. Elles constituent de véritables stratégies complémentaires, qui contribuent au maintien et à la diversification des

moyens de subsistance. Ces déplacements saisonniers de type rural-rural, ont laissé place au fil du temps, notamment durant la colonisation, à d'autres formes de migrations dont les raisons sont principalement économiques.

Les migrations diolas durant l'époque coloniale concernaient des hommes et des femmes, qui quittaient leur village pour aller exercer des activités de revenus après la saison des pluies, dans d'autres territoires agricoles de la Casamance et à l'intérieur du pays, qui offraient des emplois et des ressources. Ces déplacements étaient motivés par la nécessité de diversifier les revenus de la famille et de faire face aux aléas environnementaux. S'inscrivant dans un calendrier agricole bien défini, ces migrations étaient saisonnières, permettant aux migrants de retourner chaque année dans leur village.

Cependant, à partir des indépendances, une nouvelle dynamique migratoire s'installe. Avec la naissance et l'avènement des villes, les migrations diolas prennent une nouvelle orientation. Les femmes comme les hommes quittent les zones rurales, pour rejoindre les centres urbains du pays, devenus des pôles économiques attractifs. Ces migrations internes avec des ambitions économiques, ont été plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes (Lambert, 2002).

Les femmes diolas partaient en effet dans les grandes villes sénégalaises, notamment Dakar, pour être employées comme travailleuses domestiques dans les foyers les plus aisés. Ce qui leur permettait de se procurer des produits manufacturés (ustensiles de cuisine, tissus…) et donc de constituer leur trousseau de mariage. Ce phénomène n'est pas spécifique aux femmes diolas, car il a concerné la plupart des femmes sénégalaises originaires du milieu rural et beaucoup d'autres femmes en Afrique de l'ouest, qui se rendaient durant la saison sèche dans les grandes villes du pays, pour travailler comme employées de maisons.

Quant aux hommes, ils ont aussi rejoint les grands centres urbains du pays, devenus centres d'attraction essentiels, à cause des opportunités d'emplois qu'ils offraient. Cette forme de migration n'a rien d'original et peut être comparée à celle des Wolofs et Sérères vers les grandes villes du pays à savoir Dakar ou Kaolack, qui procurent des occasions d'embauche à une main d'œuvre sans qualification, n'ayant que ses bras à offrir (Pélissier, 1966).

Les migrations des hommes et des femmes diolas durant les indépendances, s'inscrivent dans la continuité des pratiques précédentes, c'est-à-dire qu'elles étaient saisonnières. Ces mouvements suivent un plan établi qui consiste à échanger leur travail en milieu urbain avant

de retourner au village à l'arrivée des premières pluies. Véritable stratégie de diversification des activités des familles, ces migrations se sont transformées dans le temps, en départs définitifs ou de longues durées. Ces derniers se sont accentués avec le conflit ou la crise casamançaise.

Avec d'une part la sécheresse des années 1970 qui a affecté les paysans du monde rural et d'autre part, l'application des PAS adoptés en 1980, qui n'ont pas été sans effet sur la détérioration des conditions de vie et l'expansion de la pauvreté au Sénégal en milieu rural comme urbain et particulièrement en Casamance, l'émigration est devenue pour les Diolas une alternative structurelle pour faire face à la crise. En effet, les Diolas se sont dirigés durant cette période, vers des destinations plus lointaines : d'abord vers d'autres pays en Afrique, ensuite vers l'Europe. Les migrations interafricaines ou régionales des Diolas, étaient économiques et concernaient pour la plupart des hommes. Comme d'autres Sénégalais, les Diolas se sont dirigés vers la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Gabon… pour monnayer leurs forces de travail. Loin d'être définitives, ces migrations ont été une étape pour certains diolas, avant de rallier l'Europe et particulièrement la France.

La présentation de l'historicité des migrations diolas, révèle diverses formes de migrations : d'abord internes (à l'intérieur du Sénégal), ces migrations sont devenues par la suite externes (c'est-à-dire étendue à d'autres pays d'Afrique). Elles ont finalement évolué vers l'Europe, particulièrement la France à la recherche de meilleures situations. Cette migration vers l'ancienne métropole qui a débuté dans les années 1980, est un phénomène récent si on la compare à celle d'autres populations du Sénégal notamment les populations de la Vallée du fleuve et Soninké, considérées comme les pionniers de l'émigration sénégalaise.

L'inclusion tardive des Diolas dans les migrations de longues distances, s'explique certainement par le fait qu'ils étaient dans un environnement favorable avant la sécheresse des années 1970 (abondance des pluies, fertilité des sols….) par leur attachement à la terre d'origine qui est le village L'attachement selon Léa Sébastien (2016), est un concept multidimensionnel pouvant revêtir une diversité de formes. Sébastien le définit comme un lien affectif positif, entre des individus et des lieux familiers. D'après l'auteure, l'attachement à un lieu caractérisé par des liens identitaires et différentiels forts, peut constituer la base d'une mobilisation collective.

Chez les Diolas, cet attachement conduisait autrefois le retour au village dès le début d'hivernage, pour procéder aux travaux rizicoles et champêtres. Ces migrations essentiellement liées à des questions de ressources et de problèmes géopolitiques pour les villages qui poussaient les familles à bouger, n'ont cependant pas entraîné un abandon des villages. Elles avaient surtout vocation à aider les territoires de départ (c'est-à-dire les villages), pour préserver la cohésion et la survie des communautés.

Aujourd'hui, avec l'émigration internationale de longues distances (notamment vers l'Europe) où les retours en saison des pluies sont de moins en moins certains, les migrants diolas compensent leur absence en s'impliquant pour le développement de leur village. Ils apportent grâce à la migration, des avantages à leurs familles et leur village. Dans ces conditions, la migration internationale diola ne se limite pas à un simple déplacement de personnes : elle devient un moyen d'action collective, visant à soutenir les familles restées sur place et les villages d'origine. Elle s'inscrit ainsi dans une logique de développement, qui constitue le fondement de la problématique et des hypothèses de cette recherche.

5. Plan de thèse

Ma recherche est articulée autour de trois parties, structurées en chapitres.

- La première partie adopte une double perspective. D'une part, elle examine le lien entre migration et développement, en explorant les cadres théoriques et les débats qui l'accompagnent. D'autre part, elle décrit les conditions dans lesquelles le travail de terrain a eu lieu, en clarifiant les choix méthodologiques, les obstacles rencontrés et les adaptations effectuées ;
- La deuxième partie retrace l'évolution historique de la migration diola, afin de mettre en avant ses caractéristiques distinctes par rapport aux autres mouvements migratoires du Sénégal. Elle examine également les politiques migratoires mises en place dans le pays, que ce soit en matière de régulation de l'émigration et du retour ou dans le cadre des dispositifs de codéveloppement ;
- La troisième est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats de l'étude. Elle présente les différentes modalités d'engagement des migrants diolas et la variété des projets qu'ils soutiennent. A travers ces initiatives, se révèle la manière dont ces acteurs cultivent et redéfinissent leur rapport à leur région d'origine, témoignant d'un transnationalisme enraciné dans des pratiques sociales et économiques.

PREMIERE PARTIE : REGARD ET POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE SUR LE NEXUS MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

Le lien entre migration et développement a gagné en visibilité ces dernières années, tant sur le plan académique que politique (Monsutti, 2008), donnant lieu à un débat à la fois complexe et controversé, que j'examinerai dans cette première partie. J'avance l'hypothèse que ce lien, bien que largement analysé par les sciences sociales, présente plusieurs limites. Pour confirmer cette hypothèse, je consacrerai le premier chapitre à une synthèse des recherches portant sur cette relation. L'objectif est d'examiner les différentes phases d'évolution du débat, ainsi que la manière dont les chercheurs ont analysé cette relation. Ce travail mettra en lumière les limites de ces analyses, ainsi que leurs possibles complémentarités, à partir desquelles je situerai ma propre étude dans une perspective scientifique renouvelée.

Dans le prolongement de cette réflexion, une revue de la littérature sur le transnationalisme des émigrés sénégalais sera également proposée. Je soutiens que si ces travaux permettent de saisir les effets locaux et les formes d'investissement des migrants dans le développement de leur région d'origine, ils tendent néanmoins à converger vers une même conclusion. Le deuxième chapitre montrera que ces recherches sont centrées principalement sur les populations du nord et du centre du pays et laissent penser que les contributions des émigrés sénégalais au développement de leur localité d'origine sont homogènes à l'échelle nationale. A partir de ce constat, je vais contextualiser le transnationalisme des Diolas. Il s'agira de voir dans quelle mesure ce transnationalisme s'inscrit ou non dans la continuité de celui des pionniers de l'émigration internationale sénégalaise. Enfin, ce deuxième chapitre décrit les conditions dans lesquelles s'est déroulé le travail de terrain : les étapes de la recherche, la démarche méthodologique adoptée, les matériaux mobilisés, ainsi que les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour les surmonter.

Chapitre 1 : Etat des lieux des interactions entre migration et développement et positionnement sur ce nexus

Migration et développement sont longtemps apparus comme deux phénomènes distincts (Cotula et Toulmin (dir.), 2004). Mais au milieu des années 1970, la thèse d'un lien entre ces deux phénomènes a été posée par les pays d'accueil, en Europe de l'ouest plus particulièrement, après la fermeture de leurs frontières (Guengant, 2002). Cet auteur inscrit sa thèse dans un contexte de contrôle et de réduction des migrations, mais aussi de diminution de l'aide publique au développement dans les pays du nord, tandis que dans les pays du sud, l'économie est marquée à la fois par l'application des PAS, la crise économique, l'instabilité politique et la pauvreté aggravée. Elle s'est imposée avec l'intérêt croissant qui entoure les transferts de fonds des migrants et leur impact sur les économies locales dans les pays d'origine (Efionayi-Mäder**,** Perroulaz et Schümperli Younossian, 2008). Ces dernières années, cette problématique est devenue la préoccupation de plusieurs disciplines comme la géographie, la sociologie, l'économie. Celles-ci ont développé des approches théoriques variées, pour analyser le lien entre migration et développement. Ces approches ont évolué soit indépendamment, soit de manière complémentaire. Ce chapitre examine ces différentes théories à travers deux questions centrales : quelles ont été les étapes de leur évolution et quelles limites présentent-elles ? Pour situer cette analyse, il convient d'abord de clarifier les concepts de migration et de développement.

I. Migration et développement, de quoi parle-t-on ?

I.1. La migration, une forme de mobilité parmi tant d'autres

Les migrations sont un sujet pluridisciplinaire et cela a pour conséquence, la multiplication des approches dans la conceptualisation et la définition du concept. En effet, de la mobilité quotidienne aux migrations internationales, en passant par les migrations internes, les mobilités résidentielles, la migration est une autre forme de mobilité parmi d'autres. Elle « *(…) n'est pas qu'un flux statistique, pas plus qu'elle ne dessine une ligne qui court d'un point A (le lieu de départ) à un point B (le lieu d'arrivée). Il s'agit d'un système spatial et temporel complexe et évolutif (l'évolution pouvant être rapide), agencé par les opérateurs du champ migratoire* » (Lévy et Lussault, 2003 : 616). Ces deux auteurs déterminent quelques paramètres propres à la migration, à savoir le franchissement d'une échelle d'espace et de temps, ainsi que la présence des acteurs du champ migratoire, qui correspondent

naturellement aux personnes migrantes, mais également aux intermédiaires qui interviennent et rendent la migration possible.

Dans les études portant sur les migrations, la migration est confondue à un déplacement entraînant le « *franchissement d'un certain nombre de seuils de rupture : caractère irréversible ou de longue durée du déplacement, distance entre points de départ et d'arrivée suffisante pour amener sinon une rupture totale du moins une modification profonde dans l'espace de vie habituel du migrant* » (Thumerelle, 1986 in Dehoorne, 2002 : 2). Cette définition prend aussi en compte la durabilité du déplacement et le changement de lieu de résidence de l'individu.

Pour les géographes et démographes, elle est « *un déplacement de population avec transfert de résidence d'un État à un autre et avec un changement du statut juridique de la population concernée* » (Petit, 2000 : 101). Ainsi, on peut parler d'émigration et d'immigration, deux termes à distinguer nécessairement : « *l'immigration est l'action d'immigrer, d'entrer dans un pays autre que le sien pour y séjourner de manière temporaire ou définitive. Quant à l'émigration (émigrer de), elle est l'autre face de l'immigration* » (Jamid, 2019 : 7*).*

Il existe des modèles ou théories de la migration, car depuis plus d'un siècle, un certain nombre de réflexions théoriques a été développé, pour tenter d'expliquer la cause de la migration des populations. Ces théories sont plurielles et établies par des chercheurs issus de diverses disciplines telles que la géographie, la psychologie, l'économie, la sociologie….

- La théorie économique néoclassique : elle considère que les migrants sont poussés par la misère et attirés par les richesses des pays du nord. Du côté des pouvoirs publics et politiques, ce discours change et se transforme par la quête de l'*eldorado*. La théorie néoclassique souligne à la fois l'existence de facteurs répulsifs dans le pays d'origine « *push* » et l'existence de facteurs attractifs à l'autre pôle de la migration « *pull* ». La migration internationale aurait ainsi pour principal ressort dans ce modèle, les écarts de revenus, les différentiels de richesses qui séparent les pays et les régions du monde, et plus généralement les conditions de vie. Cette théorie est aussi valable pour les migrations internes. On est ici en face d'un modèle économique, selon lequel le migrant voudrait améliorer ses chances en plaçant ses atouts sur un meilleur marché.

La théorie économique néoclassique permet d'appréhender les motifs de départs des migrants diolas pour la migration. Certaines de ces hypothèses seront remises en cause par la théorie de la nouvelle économie.

- La théorie de la nouvelle économie : ce modèle propose dans l'analyse des déterminants de la migration, un autre niveau d'analyse qui ne se limite pas seulement à l'individu dans le projet migratoire. Celui-ci d'après Florence Boyer (2005), se construit par consensus et négociation permanente et permet aussi d'articuler les différentes échelles sociales (telles que l'individu, le groupe de parenté, le groupe de migrants et le groupe social de référence), car chacune de ces dernières intervient dans sa formulation. Cette perspective élargit le cadre d'analyse, en prenant en compte d'autres acteurs composés de membres solidaires (familles, ménages…).

La décision de migrer n'est pas prise de façon isolée, mais plutôt de façon collective. Autrement dit, le départ en migration d'un individu est le résultat d'une décision familiale ou collective. Ainsi, « *Le projet migratoire formulé dans un cadre familial apparaît comme polyvalent ; c'est une entreprise à la fois individuelle (un projet personnel de réussite) et collective (recherche de ressources économiques et/ou symboliques)* » (Lacroix, Audebert et Ma Mung, 2018 : 76). Dans ce cadre, une sorte de contrat implicite existe entre l'aspirant à la migration et les siens. La famille qui voit le migrant comme une solution pour affronter différents types de risques auxquels elle fait face (faiblesse des revenus, aléas de la production, fluctuations des cours des produits…), met tout en œuvre pour la réussite du voyage du migrant, en apportant un soutien financier, ou en faisant appel à d'autres personnes ayant migré dans le but d'obtenir des informations sur le voyage. En retour, le migrant à travers des envois de fonds, vient aider sa famille dans ses besoins ou dans sa réalisation de projets éventuels.

La théorie de la nouvelle économie me permet donc de saisir dans cette recherche, le rôle de la famille, voire des proches dans le projet migratoire des migrants diolas enquêtés. Elle laisse la place à d'autres théories, notamment celle des réseaux, qui proposent une nouvelle perspective d'analyse, permettant d'explorer le rôle entités intermédiaires dans la prise de décision des migrants.

- L'approche des réseaux : cette échelle d'analyse qui a connu un essor à partir des années 1980 dans la littérature anglo-saxonne, explique le projet migratoire par le concept de

« *réseau* ». Douglas Massey (1988) cité par Thomas Lacroix, Cédric Audebert et Emmanuel Ma Mung, (2018 : 76), définit le réseau comme : « *l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée* ».

Le réseau est un concept qui est le plus souvent mis en relation avec d'autres concepts, pour caractériser l'inscription d'un individu au sein de plusieurs formes de réseaux (réseau d'amis, réseau de parenté, réseau de collègues…). Mais, quel que soit le type de réseau désigné ou nommé, il s'agit en réalité des liens ou relations qui existent entre les individus. L'analyse des réseaux dans le domaine des migrations, a permis entre autres d'explorer ces liens ou connexions que tisse un individu confronté à la décision de migrer avec d'autres personnes (qu'elles se connaissent ou non et qu'elles partagent ou non le même espace géographique).

Si pour Monica Boyd (1989), les réseaux assurent le lien entre les lieux de départ et d'arrivée, Victor Piché (2013) estime qu'ils sont situés entre les structures migratoires et les décisions individuelles des migrants. Ces réseaux qui ne sont pas susceptibles de jouer le même rôle pour les individus, peuvent non seulement apporter une aide directe aux migrants (sur le plan financier, soutien psychologique…), mais aussi constituer une source précieuse d'informations pour les futurs migrants (Chort, 2013). Ils fournissent notamment des informations sur le lieu d'accueil, ainsi qu'une aide pratique pour le logement et l'emploi. Ce qui peut faciliter ainsi le déplacement et ou le voyage des nouveaux arrivants. Toutefois, il est important de signaler comme le soutient Thomas Faist (1997), que certains réseaux peuvent avoir un effet de frein, à cause des fausses informations ou illusions qu'ils véhiculent sur les perspectives migratoires et des contraintes supplémentaires qu'ils peuvent créer pour le migrant (Piguet, 2013). Certains auteurs en développant cette approche de réseaux, ont parlé de « *chaîne migratoire* », qui correspond aux différentes mobilités vécues par les migrants lors de leur migration qui à la fois aident à la prise de décision de migrer et facilitent le départ et l'arrivée du migrant (Lima, Lombard et Missaoui, 2017).

Ainsi, la théorie des réseaux me permet d'identifier entre autres les acteurs intermédiaires au-delà du cadre familial, impliqués dans le projet migratoire des émigrés diolas enquêtés. Les principales idées de cette théorie vont influencer plus tard l'approche transnationale, devenue au cours de ces dernières années une direction de recherche importante au sein des études migratoires.

- L'approche transnationaliste : elle s'est diffusée dans différents contextes disciplinaires et géographiques au cours des années 1990, pour constituer au sein des études migratoires un champ d'étude. Au centre de cette perspective, « *(…) se trouvent les liens, les déplacements et les activités qui relient les migrants avec leur lieu d'origine et avec d'autres débouchés des mouvements des personnes et des familles* » (Ambrosini, 2008 : 53). Pour le dire autrement, l'approche transnationale considère que les migrants sont dans différents endroits en exerçant des activités autant dans le pays d'accueil que de départ et en créant aussi des liens (sociaux, culturelles, politiques, économiques, …) dans les deux pôles. Elle déconstruit ainsi l'image du migrant absent « *Ici* » et « *Là-bas* » - « *double absence* » proposée par Abdelmalek Sayad (1999), en le présentant comme une personne connectée (Diminescu, 2005). Il s'agit d'après l'auteure, d'une nouvelle figure de migrant ou transmigrant selon Tarrius (2011). Ce nouveau type de migrant est capable d'entretenir des liens avec les lieux d'origine et d'accueil (Potot, 2003).

Les migrants loin d'être dans un processus d'assimilation, sont installés dans les pays d'accueil, tout en continuant à participer à la vie familiale, économique, voire politique dans leur pays d'origine. Dans ces conditions, la perspective transnationale offre une idée sur les différentes relations en plus des activités déployées par les migrants avec leur pays d'origine et les membres de leurs groupes d'origine, qui ont migré vers d'autres pays. Elle me permet de comprendre les liens que les migrants diolas construisent d'un côté avec leurs confrères entre les différents pays d'installation en Europe et d'un autre avec le pays de départ et d'accueil.

En résumé, je retiens que le concept de migration est une forme de mobilité de longue temporalité et hors de l'espace de vie habituel de l'individu. Il s'agit d'un mouvement s'étendant sur un espace géographique et comprenant un lieu de départ et un espace d'arrivée (Fall, 2016). En tant que mouvement linéaire, elle entraîne le changement de résidence d'un individu depuis son espace de vie habituel au profit d'un nouveau lieu, qui devient ainsi son nouvel espace de vie. Elle englobe non seulement un trajet avec des allers et retours, mais aussi tout l'environnement (relations sociales, règles juridiques, capital économique…) qui sert à le construire et l'appuyer. Avec l'idée que je n'analyse pas la migration en elle-même, mais que je suppose qu'elle participe du lien construit par le migrant avec l'espace de départ et d'arrivée. Après avoir défini le terme migration, je vais interpréter celui de développement.

I.2. Le développement, un mot relatif

Le développement est un concept qui d'après Catherine Coquery-Vidrovitch, Daniel Hemery et Jean Piel (2007) vient de l'évolutionnisme. En effet, d'Aristote jusqu'au XIXe siècle, on notera « *le triomphe de l'évolutionnisme social* » à la fin du XVIIe siècle (Rist, 1996). La représentation du développement à cette époque a été mise en lien direct avec l'idée de progrès (Coquery-Vidrovitch, Hemery et Piel, 2007). On était en face d'une idéologie du progrès qui a atteint une position dominante stipulant : « *le développement apparaît comme un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise* » (Tremblay, 1999 : 7). Ce développement ne faisait aucune référence au niveau de développement et aux problèmes de développement des jeunes États indépendants ou en passe de le devenir (François, 2003).

Selon Gilbert Rist (1996), le développement comme croissance économique et sociale, est né en 1949 lors du discours de Truman. Le « *point IV »* de ce discours expose, l'engagement des États-Unis à partager avec les pays *« sous-développés* » leurs ressources techniques afin de les aider à croître. Ce discours révèle que le développement est incontournable et indispensable pour les pays (notamment sous-développés) qui n'ont pas encore suivi la manière de se développer des Occidentaux et que le sous-développement est la voie de l'évitement (Tremblay, 1999). Il fait aussi apparaître la notion de « *sous-développement* » qui transforme la vision du monde en deux : les pays développés ou industrialisés d'une part et les pays sous-développés qui ont besoin de l'aide des premiers d'autre part (Rist, 1996).

Le développement lancé par Truman est en réalité un processus et une finalité, voire un idéal à atteindre qui est le développement. Dans cette perspective Felwine Sarr (2016 : 21), est clair quand il affirme : « *Le développement est l'une des expressions de l'entreprise occidentale d'extension de son épistémè dans le monde, à travers la dissémination de ses mythes et de ses téléologies sociales* ».

Le développement proposé par les dirigeants occidentaux, qui était à la fois une manière pour les USA de mettre la main sur les marchés des ex-empires coloniaux européens et d'éviter aux nouveaux jeunes États indépendants de tomber dans l'orbite soviétique, est une nouvelle forme d'occidentalisation (la colonisation et le vieil impérialisme, étant le plus vieux nom de l'occidentalisation du monde) (Latouche, 2004). A ce titre Bernard Hours (2002) affirme « *le développement se présente comme un remarquable outil de néocolonisation de par sa*

dimension de pédagogie qui suppose aide et assistance » (in Latouche, 2004 : 26). Il s'inscrit selon l'auteur dans une continuité de la colonisation par d'autres moyens.

Il faut attendre les années 1950 pour voir le terme de développement émerger dans certains travaux isolés. D'après Alain François (2003 : 236*),* il était devenu *« (…) condamnable pour n'être qu'une nouvelle ruse inconsciente - non un complot sciemment organisé - de la pensée occidentale pour projeter sur les autres (relégués pêle-mêle dans une « périphérie ») le seul éclat de sa civilisation* ». Sa conceptualisation à cette période a été explicitement mise en lien avec le phénomène du sous-développement.

Pour passer du sous-développement au développement, Walt Whitman Rostow (1961) propose une vision linéaire du développement en cinq grandes étapes (Chaléard et Sanjuan, 2017). Ces différentes étapes applicables à toutes les sociétés, mais aussi dans tous les pays pauvres ou encore non développés sont : la société traditionnelle, les conditions préalables du démarrage ou du décollage, le démarrage, le progrès de la maturité et de l'ère de la consommation de masse (Rist, 1996).

Ce raisonnement laisse entendre que toutes les sociétés doivent suivre une seule et même direction pour atteindre un objectif, qui est supposé être commun. Il a toutefois été controversé, dans la mesure où il « *(…) ignore les inégalités nées du fait que des pays ont réalisé leur évolution industrielle aux siècles passés et d'autres non, dans des conditions démographiques, géopolitiques et technologiques forts différentes* » (Chaléard et Sanjuan, 2017 : 23). Considéré comme peu convaincant, ce raisonnement a poussé François (2003 : 327) à affirmer : « *Le concept de développement entretient l'illusion d'un monde sans histoire et débarrassé de ses aspérités socioculturelles, un monde engagé dans une seule et même course à sens unique (celui menant à une seule forme de progrès)* ».

A la fin des années 1970, le terme se généralise et de nombreux travaux le mettent de nouveau en rapport avec le sous-développement. Son utilisation qui s'est poursuivie au fil des années avec un contenu qui diffère, montre tout le sens large du terme qui a regroupé plusieurs notions dont la croissance économique, le progrès, le bien-être… Dans ces conditions, le développement apparaît comme un mot plurivoque. Et comme l'a souligné Jean-Ronald Legouté (2001 : 12) « *(…) le concept de développement − concept sans cesse en construction, en transformation, en déformation ou en élargissement à mesure qu'émergent des innovations*

dans les pratiques qu'il sous-tend, s'est vu adjoindre plusieurs dimensions au cours de son évolution ».

Dans un de ses premiers articles « *Development : which way now ?* », Amartya Sen (1983) met en relation la notion de développement à celle de capabilité en écrivant : « *Le but du processus de développement doit tenir compte de ce que les gens peuvent ou ne peuvent pas faire – par exemple, vivre longtemps, éviter autant que possible la morbidité, être bien nourri, être capable de lire, écrire, communiquer et ainsi de suite (...)* » (Bénicourt, 2006 : 435).

Avec par ailleurs une perspective axée sur les capacités et ou le développement humain, Sen (1999) définit finalement le développement comme le processus d'agrandissement des libertés fondamentales, dont jouissent les populations et considère aussi que les projets dans le domaine de l'éducation, la santé, l'alimentation… peuvent être considérés comme du développement, dans la mesure où ils améliorent le bien-être et la capacité des populations (De Haas, 2010).

En résumé, le mot développement recouvre plusieurs définitions formulées suivant les objectifs des auteurs. En tant qu'expression d'une pensée, le développement a été défini en référence à des indicateurs occidentaux. Il est par ailleurs relatif, puisque c'est en comparaison à des situations dites de « *sous-développement* ». En effet, toutes les autres sociétés qui avaient une trajectoire et une forme d'organisation sociale différentes, étaient considérées comme sous-développées et il était important pour ces dernières de prendre comme référence les sociétés occidentales, pour pouvoir atteindre un certain idéal, c'est-à-dire passer du sous-développement au développement.

Ainsi, on peut affirmer que le développement est un processus et une finalité : *« le processus par lequel les sociétés évoluent et la finalité vers laquelle elles tendent, car l'objectif est d'être développé* » (Tremblay, 1999 : 13). Sarr (2016 : 23-24) n'a pas d'ailleurs manqué de souligner : « *le développement est censé relever d'un passage de la protentia à l'actus. Il est par analogie avec biologie, le processus par lequel l'embryon se déploie et où le vivant parvient à son état de maturité. En ce sens, il implique deux choses : la définition d'un stade final vers lequel les êtres se développent, mais surtout une protentia qui est déjà là, des éléments latents dont on vise l'accomplissement* ». Cette perception du développement fait ressortir les idées de progrès et de croissance qui constituent la base de la théorie évolutionniste.

Ce détour permet de retenir d'une part que le mot développement est plurivoque et d'autre part, qu'il est défini en se basant sur des modèles et des indicateurs occidentaux et enfin qu'il est relatif. Son caractère plurivoque, normatif et surtout relatif, m'amène à l'envisager dans ce travail, comme une forme de changement social, c'est-à-dire un processus qui permet l'amélioration des conditions et du niveau de vie des populations. Ce développement renvoie précisément au sens contenu dans la formule du « *développement humain* » proposée par les Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1990) : la possibilité d'élargir les choix offerts aux individus, c'est-à-dire vivre longtemps et être en bonne santé. Il fait ainsi allusion dans cette recherche à « *(…) l'augmentation du niveau des ressources disponibles permettant la satisfaction des besoins vitaux puis au-delà si possible, jusqu'au bien-être* » (Retaillé, 2007 : 167).

Cela implique d'avoir de quoi se nourrir, de se soigner et de se protéger et donc de disposer de libertés fondamentales, permettant de mener le genre de vie dont on souhaite (Sen, 2003). En Basse Casamance, le contexte économique et social, montre que les populations vivent dans une situation de précarité, qui ne laisse pas insensible les migrants notamment diolas de cette partie du Sénégal. Ces derniers s'engagent dans la réalisation d'actions, pour permettre à leurs communautés restées sur place à améliorer leurs conditions de vie, qui sous-entendent un état de mieux-être social, économique... acceptable.

Le développement est donc un dispositif de politique publique, tandis que la migration est une pratique qui répond à des objectifs divers en particulier économiques. Pour le dire autrement, il s'agit de deux logiques différentes qui s'entrecroisent et s'influencent mutuellement. Le trait d'union entre ces deux dynamiques, sera l'objet de mon analyse dans la section suivante.

II. Evolution et ambiguïté du lien entre migration et développement

Le débat qui existe autour de la relation migration et développement, a connu plusieurs étapes d'évolution avec des changements de paradigmes. Marqué tout d'abord par une vision optimiste développementaliste dans les années 1950 et 1960, il a ensuite évolué vers un optimisme néo-marxiste dans les années 1970 et 1980, suivi de perspectives plus nuancées et variées dans les années 1990, pour aboutir enfin dans les années 2000 à un nouvel élan optimiste. Ce parcours de transformation des paradigmes sera détaillé dans cette présentation, afin de comprendre comment le couple migration et développement a été analysé au fil du temps.

II.1. La migration est un vecteur de développement pour le pays d'origine

Du point de vue développementaliste, la migration est vue comme un facteur de développement pour les pays de départ. Les défenseurs de cette thèse se sont basés sur l'exemple des migrations de retour, qu'ils présentent comme des agents de l'innovation et du changement dans les régions de départ. En effet, les migrations de retour permettent d'une part à de grands changements et d'autre part, donnent lieu à des innovations, dans la mesure où les migrants avec leurs argent et leurs expériences acquises en migration, participent à la diffusion spatiale de leurs savoirs, idées et ou connaissances…. dans leur pays de départ et jouent un rôle positif dans le développement du pays d'origine (De Haas, 2010).

Le pays d'origine peut ainsi tirer bénéfice du retour de ses migrants, qui ont acquis un certain capital financier, humain et social au terme d'un séjour à l'étranger. Pour Patrick Taran et *al*., (2009), ce retour des migrants doit remplir trois conditions pour être utile au développement : d'abord les migrants doivent disposer des connaissances et des compétences supérieures à celles du savoir qu'ils auraient acquis en restant dans leur pays d'origine, ensuite leurs connaissances et compétences acquises en migration, doivent être en adéquation avec les besoins économiques du pays d'origine et enfin les migrants qui rentrent dans leur pays doivent avoir la volonté et la possibilité d'utiliser leur savoir sur place.

L'approche développementiste considère aussi que les transferts d'argent des migrants peuvent stimuler la croissance économique et améliorer les conditions de vie des populations locales dans les pays de départ. Considérés comme l'une des retombées importantes de la migration, ces envois sont parfois réalisés dans un cadre privé, de la main à la main en empruntant des canaux informels et cela pose toute une difficulté de mesure évidente. Mais aujourd'hui avec d'une part le développement des sociétés de transferts d'argent (Western Union, Ria…), du mobile banking etc. et d'autre part, depuis les attentats du 11 septembre en 2001 aux USA, on a assisté à un renforcement des systèmes de transactions financières. Ainsi, les envois d'argent et particulièrement ceux liés à la migration sont davantage contrôlés. Ce qui fait qu'ils sont plus ou moins mesurés, même si certains échappent toujours à toute comptabilisation.

La vision optimiste de la migration prend aussi en compte le rôle primordial de la migration connue sous le nom de « *fuite de cerveaux* » ou « *brain drain* ». Cette expression a été utilisée pour la première fois en Grande Bretagne en 1963 dans une publication de British Royal

Society, pour nommer la forte émigration des scientifiques britanniques en direction de l'Amérique du nord (Levatino et Antoine**,** 2014). Elle a été plus tard adoptée par les gouvernements des pays d'origine ainsi que certains par chercheurs et experts, pour faire référence aux mouvements de populations de plus en plus fréquents et significatifs des travailleurs qualifiés provenant des pays du sud vers ceux du nord, dans un contexte de conditions économiques défavorables.

Cette émigration des personnes qualifiées depuis les pays du sud, s'inscrit dans un contexte de mondialisation qui a favorisé la circulation des biens, du capital et du travail (Feld, 2019). Plusieurs chercheurs ont souligné les aspects positifs de cette migration. Selon De Haas (2007), le départ des personnes les plus qualifiées peut avoir des effets bénéfiques tels que des envois d'argent, des investissements, des relations commerciales, des nouveaux apprentissages dans les régions de départ.

Ces effets indirects de cette migration de compétences ont aussi été développés et analysés par Serge Feld (2019), qui indique que les envois de fonds des migrants qualifiés constituent une partie plus élevée qui fournit d'une part des ressources substantielles aux ménages et d'autre part, des recettes en devises pour les pouvoirs publics dans les pays d'origine. Selon l'auteur, les migrants qualifiés sont de véritables vecteurs de transferts de connaissances scientifiques et technologiques à des coûts bas vers les pays d'origine. Un autre argument avancé par l'auteur, est que les migrants qualifiés stimuleraient l'investissement international, notamment dans le capital humain et l'éducation dans leurs pays d'origine.

De plus, le retour de certains de ces migrants dans leurs pays peut contribuer à améliorer le niveau de compétences et la productivité de la main-d'œuvre. Le phénomène de fuite des cerveaux peut donc avoir des effets positifs avec le retour de professionnels ayant acquis une formation et une expérience à l'étranger (Chaléard et Sanjan, 2017) et cela peut favoriser la croissance selon Frédéric Docquier (2007).

En résumé, l'approche développementaliste bien qu'elle souligne d'autres aspects positifs qui relèveraient de transferts de compétences et comportements sociaux des migrants acquis dans les pays d'émigration, voit les transferts de fonds des migrants comme une manne financière importante, qui contribue à l'amélioration des conditions de vie sociale des ménages restés dans le pays d'origine, c'est-à-dire à diversifier ou à augmenter substantiellement leurs

revenus. Cela signifie-t-il que ces envois, c'est-à-dire les fonds envoyés par les migrants, participent vraiment au développement de leur région d'origine ?

II.2. La migration est une perte pour les régions de départ

Les défenseurs de cette idée se sont intéressés à l'impact de la main-d'œuvre qualifiée dans les pays de départ des migrants, dans un contexte de vagues importantes d'émigration notamment d'ingénieurs et de personnel médical entre les États Unis, l'Europe et le Canada. En effet, cette migration est devenue un problème dans de nombreux pays surtout pauvres où les autorités se sont montrées plus négatives à son égard, contrairement à l'émigration des personnes peu instruites où elles se sont montrées positives (De Haas, 2010).

Face à la fuite des cerveaux, les débats attirent l'attention en tirant la sonnette d'alarme sur les conséquences possibles de ces départs de personnes qualifiées sur le développement des pays sources, notamment du sud. C'est ainsi que de nombreux chercheurs se sont intéressés aux effets de la migration des personnes qualifiées dans les pays d'origine, en mettant l'accent sur l'impact négatif de ce type de migration, mais aussi en considérant les pays de départ comme étant les principaux perdants. On est donc en face d'un quatrième mythe sur les migrations, dont les arguments réfutent le rôle potentiel des migrations sur le développement dans les régions de départ (De Haas, 2005).

Les effets négatifs de l'exode de compétences sur le développement des pays émetteurs ont été analysés par de nombreux chercheurs. C'est le cas notamment de Serge Feld (2019), qui a mis en avant un certain nombre d'arguments, pour souligner ce côté nuisible de la fuite des cerveaux pour les pays sources, dont ceux en voie de développement.

Le premier argument, stipule que l'exode des compétences entraînerait une réduction du niveau de la production nationale, de la productivité de tous les facteurs de production et donc de la croissance économique des pays de départ.

Le deuxième est relatif au fait que le *brain drain* priverait les pays de départ d'un côté d'une main-d'œuvre à la base expérimentée et d'un autre de jeunes diplômés ayant déjà capitalisé une connaissance liée aux dernières innovations technologiques, au cours de leurs études. Le départ de personnes qualifiées (avec notamment une proportion élevée), pourrait aussi causer un gaspillage des investissements publics, que les pays du sud ont consacré pour l'augmentation du niveau de qualification et d'éducation pour leur population.

Enfin, la fuite des cerveaux, peut avoir comme conséquence dans les pays de départ, la diminution de la quantité et de la qualité des services favorables, pouvant répondre aux besoins essentiels des populations, dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

De son côté, Docquier (2007) estime que la fuite des cerveaux en touchant au niveau de capital humain des pays d'origine, est une véritable perte sociale de bien-être induite pour ceux qui ne migrent pas et par conséquent contribue à l'accroissement des inégalités dans le monde. Un autre argument sur les effets du *brain drain* selon l'auteur, est que la fuite des cerveaux réduit le niveau moyen d'éducation, dans le sens où cette émigration diminue le niveau moyen de capital humain de la population active. Une telle situation impacte négativement le produit par tête dans le pays de départ.

Pour montrer que la migration est une perte pour les pays sources, certains auteurs ont pris l'exemple des transferts d'argent en mettant en avant le fait qu'ils ne contribuent pas au développement des régions d'origine, étant donné que la majorité de ces fonds n'est pas généralement investie dans des activités génératrices de revenu (De Haas, 2007 et De Haas, 2010). On observe ainsi une faiblesse des transferts de fonds investis dans des initiatives économiques profitables au développement comme le remarque (Gubert, 2019).

Ce même constat est fait par Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Stéphanie Lima (2011), qui estiment que les actions des migrants de la région de Kayes au Mali en faveur de leur région d'origine, n'ont pas été dirigées dans des secteurs productifs et générateurs de revenus, mais plutôt vers des projets sociaux. Cette situation est également visible au Sénégal où 20 % des fonds envoyés par les migrants, selon une enquête menée par l'OIM en 2007, sont alloués à des investissements immobiliers tels que le logement (Kanté, 2020). Ce chiffre relativement faible, démontre que les fonds liés à la migration au Sénégal sont peu consacrés à des investissements économiques, notamment dans l'immobilier, un secteur en pleine expansion qui suscite un intérêt croissant de la part des Sénégalais de l'Extérieur (Barro, 2008).

Pour démontrer en outre que la migration n'est pas favorable pour les pays de départ, certaines recherches se sont intéressées aux effets de dépendance et des signes d'une « *malédiction*[16] », qui peuvent découler des envois d'argent. Cela est illustré par la recherche

[16] D'après Gubert (2019), ce phénomène plus visible dans les pays où les envois sont massifs, est également appelé « *syndrome hollandais* ». Selon l'auteur, *« cette expression désigne une situation où un afflux de capitaux provoque une augmentation de la demande de biens non échangeables (les services notamment : médecins, coiffeurs, etc.) et, partant, de leur prix. Il en résulte une appréciation réelle de la monnaie du pays et donc une*

de Gaye Daffé (2008), qui révèle qu'au Sénégal, les fonds envoyés par les migrants en raison de leur montant et de leur fréquence, engendrent une situation de dépendance chez ceux qui les reçoivent. Ce constat est aussi soutenu par Babacar Ndione et Richard Lalou (2005), qui ont observé que les familles migrantes de Touba et de Dakar (Sénégal) dépendent fortement des transferts d'argent. Les auteurs affirment que les foyers de Touba sont 2,5 fois plus tributaires des envois de fonds pour subvenir à leurs besoins alimentaires en comparaison avec ceux de Dakar. Ainsi, les transferts monétaires peuvent engendrer un risque de dépendance passive et néfaste, incitant les récipiendaires à ne plus jouer un rôle actif dans l'économie locale (De Haas, 2007).

On peut retenir finalement que les opinions pessimistes considèrent la migration comme un problème pour les pays du sud. Cependant, à la fin des années 1980 et 1990, influencées par les approches pluralistes, de nouvelles analyses ont émergé sur l'impact de la migration sur le développement des pays d'origine. Ces approches soulignent que la migration peut être bénéfique pour ces sociétés, car elle améliore les conditions de vie de ceux qui restent et renforce leur capacité à faire face aux défis locaux. La présente recherche, s'inscrit dans cette perspetive favorable à la migration.

II.3. La migration comme « *facteur de la diversification des ressources des ménages* » ou « *d'assurance multirisque* » dans les régions de départ

A la fin des années 80 et 90, on note un changement de paradigme général dans la théorie sociale contemporaine, qui passe des grandes théories à des approches plus pluralistes et hybrides (De Haas, 2010). Ces dernières doivent « *(…) permettre de prendre en considération la variation des cas dans le temps et dans l'espace mais aussi d'appréhender de façon générale la relation entre migration et développement* » (Monsutti, 2008 : 32). Elles prennent en compte à la fois deux aspects que sont l'agence et la structure, pour mieux gérer les interactions entre migration et développement. Ce changement de paradigme dans la théorie sociale a aussi affecté le débat scientifique sur la relation entre migration et développement, car une nouvelle approche appelée Nouvelle Economie de la Migration de Main-d'œuvre (NEM), voit le jour (De Haas, 2010).

---

réduction de la compétitivité-prix des biens qu'il exporte. A terme, cette appréciation réelle provoque une réallocation des ressources et une contraction de l'offre de biens échangeables » (Gubert, 2019 : 28).

Les transferts de fonds occupent une place centrale dans cette théorie de la NEM. Ils « *(…) permettent de diversifier et d'augmenter les revenus du ménage, de contourner les difficultés et les obstacles économiques locaux (en particulier un accès difficile au crédit)* » (Monsutti, 2008 : 37). Ce rôle assurantiel que jouent les transferts, a déjà été souligné dans de nombreux travaux. Gubert (2019), montre en effet que dans les pays en développement où la pauvreté est une réalité, les envois des migrants permettent aux populations locales d'éviter de vendre leurs terres ou leurs biens. Pour l'auteure, ces stratégies de survie à court terme sont toutefois susceptibles de mettre en péril le bien être futur des ménages.

Les transferts peuvent également avoir un effet stabilisateur ou constituer une nouvelle source de sécurité du revenu en période de crise, c'est-à-dire qu'ils viennent comme une réponse face à la détérioration des conditions de vie des populations locales (Generoso, 2006). Ils peuvent par ailleurs contribuer à une augmentation substantielle de la production (achat de matériel par exemple) ce qui compense en partie, l'effet négatif de la perte de main d'œuvre (Taylor, 1999). La migration contribue dans ce sens, à la réduction de la pauvreté dans les pays de départ, grâce aux transferts des migrants qui peuvent encourager la prise de risque et l'innovation dans le domaine agricole où les agriculteurs rencontrent des difficultés à accroître leur production. Autrement dit, à travers les transferts de fonds, la migration est une stratégie pour les ménages dans les pays de départ, afin de diversifier d'une part leurs sources de revenus et de décorréler les risques auxquels ils font face et d'autre part, d'accroître leur productivité agricole. Cette migration comme assurance multirisque, serait envisagée comme un élément décisif pour une augmentation potentielle de revenus nets des ménages, soit en contribuant rendre à leurs activités plus performantes.

D'autres théories, telles que les approches dites de subsistance et la perspective transnationale, ont également contribué à la construction du courant pluraliste. Les idées développées dans ces théories sont d'ailleurs proches de celles défendues par la NEM.

Concernant les approches dites de subsistance, leur analyse révèle toute la complexification des formes de migrations des individus (Black, Crush et Peberdy, 2006). Ces migrations sont importantes au regard des niveaux de pauvreté et de la part importante de la population rurale, qui constitue 60 % de la population africaine (Mercandalli, 2015). En Afrique (notamment dans les pays subsahariens), non seulement elles ne sont pas un phénomène nouveau chez les populations particulièrement rurales, mais elles revêtent des formes très différentes parmi lesquelles : rural-urbain, circulaire et saisonnier (Delaunay et *al., 2016*). Ces migrations sont

une véritable stratégie de diversification des activités des familles (Nyberg-Sorensen, Van Hear, Enberg-Pedersen, 2002).

En effet, certains travaux ont décrit la migration rural-urbain, comme une réponse catégorique face aux difficultés des ménages ruraux, qui ne parvenaient pas à s'adapter entre autres à la dégradation environnementale, à la pression foncière et au désengagement de l'État dans les filières agricoles (Mortimore et Tiffen, 2004). Cette stratégie de survie à court terme, correspondant à un mouvement de personnes d'une zone rurale vers une zone urbaine, permet de répondre aux besoins de subsistance du ménage.

D'autres ont montré que la migration circulaire est une occasion dans laquelle les manœuvres collectives comme individuelles se confondent, pour améliorer les conditions de vie du groupe ou des individus (Root et De Jong, 1991). Cette forme de migration selon Valérie Delaunay et *al*. (2016) qui se répète dans le temps et de par sa régularité, fait partie des stratégies de subsistance, donnant l'occasion d'une part à la société de s'accommoder face aux changements économiques et sociaux et d'autre part, de freiner l'exode définitif des jeunes.

Quant à la migration saisonnière, de nombreuses études ont prouvé qu'elle est une réponse aux besoins en numéraire, permettant de soulager la famille et de subvenir à ses besoins (Delaunay et Enel, 2009). Cette migration au Sénégal touche aussi bien les hommes que les femmes, qui partent vers les centres urbains à la recherche de travail pour diversifier leurs sources de revenu. Les migrations diolas saisonnières décrites précédemment, s'inscrivent dans cette logique de diversification des revenus de la famille en Basse Casamance.

La théorie des moyens de subsistance trouve également tout son sens, dans un contexte où les revenus des familles dépendent le plus souvent des aléas climatiques, car la migration dans ce cas devient une solution pour réduire les fluctuations des revenus des familles restées sur place. La migration dans cette perspective, peut être considérée comme un moyen d'avoir à sa disposition une gamme plus large d'actifs, afin de lutter contre les chocs et stress futurs (De Haas, 2010). Une telle vision de la migration se rapproche de celle de la NEM. Certes elle a été appliquée particulièrement à la migration rurale-urbaine notamment dans les pays pauvres, mais rien n'empêche de l'étendre à la migration internationale (De Haas, 2010). Ce qui fait qu'on peut considérer que les migrations internationales diolas, s'inscrivent dans une certaine

mesure dans une stratégie de subsistance des ménages, afin de diversifier les sources de revenus des familles des migrants en Basse Casamance.

La perspective transnationale met en lumière les liens sociaux qui sous-tendent les importants transferts de fonds, effectués par les migrants (Monsutti, 2008), en raison des effets positifs joués par ceux-ci (les transferts) sur le développement des pays de départ. Cette perspective joue un rôle important dans l'étude d'une part de l'installation et l'intégration des migrants et leurs communautés dans les pays d'accueil et d'autre part, des liens que ces migrants entretiennent avec leurs sociétés d'origine, facilités davantage par les évolutions croissantes des TIC.

Les TIC permettent aux migrants de maintenir des liens avec le pays d'origine, par le biais de la téléphonie, de la télécopie, de la télévision et de l'internet et d'envoyer de l'argent grâce aux systèmes bancaires mondialisés, formels ou informels (De Haas, 2010). Ces liens se manifestent par un engagement des migrants en faveur du développement de leur région d'origine. Les transferts de fonds font partie de la manifestation de ces liens sociaux profonds de nature transnationale et du souhait d'améliorer la vie des communautés locales dans le pays de départ (De Haas, 2010).

De nombreuses études empiriques ont d'ailleurs prouvé ces liens. Parmi ces dernières, on peut citer Thomas Lacroix (2005), qui montre comment les marocains sont parvenus à construire une place entre ici et là-bas. En proposant une réflexion sur la formation et le fonctionnement d'un espace transnational entre Maroc et l'Europe, l'auteur rend compte des liens que les marocains entretiennent entre le pays d'origine, à travers une contribution des réseaux de migrants au développement local, à savoir l'installation d'infrastructures modernes (électricité, routes, pompes hydrauliques…). Dans son récent ouvrage « *Villages transnationaux. Les identités de traverse »* (2021), l'auteur fait une étude comparée des sikhs indiens en Grande-Bretagne, des berbères Chleuhs marocains et des Kabyles algériens installés en France, en présentant les caractéristiques fondamentales du transnationalisme villageois de ces groupes distincts et de ses formes contemporaines. Son travail a permis de distinguer trois façons différentes, dont la temporalité affecte les sociétés transnationales.

Ces approches à savoir la NEM, celles de subsistance et la perspective transnationale, se démarquent de la dichotomie optimistes/pessimistes et reviennent à l'idée que la migration est bénéfique pour les sociétés de départ. On est donc en face d'une vision optimiste du résultat,

mais qui s'attache à l'aspect social. Avec la multiplication des travaux empiriques sur la relation migration et développement dans les années 2000, un nouvel élan optimiste voit le jour. Celui-ci souligne de nouveau le rôle positif des transferts de fonds.

La nouvelle vague optimisme des années 2000, remet en cause les points de vue pessimistes sur la migration et le développement. Elle a été portée par les institutions internationales et les agences de développement qui ont financé de nombreux rapports, dans le but de produire des politiques reposant sur des données factuelles (Lacroix, 2021). Selon l'auteur, cette littérature grise découle de l'intérêt grandissant que portent les ONG, les organisations internationales, voire les acteurs politiques, à la relation entre migrations et développement. Elle souligne le rôle important des migrants et les transferts d'argent, qui ont permis la transformation sociale, économique et politique des sociétés et communautés d'origine.

Les travaux empiriques pour la plupart en phase avec les approches NEM et celles de moyens de subsistance, considèrent que la migration à travers les transferts de fonds, permet de diversifier et d'augmenter les revenus des ménages, d'améliorer le statut socio-économique des populations, qui à la limite peuvent faire face aux contraintes de développement local dans les lieux de départ des migrants (De Haas, 2010). Les transferts d'argent sont le pilier de cette nouvelle perspective optimiste. Ils « *(…) peuvent aider à lutter contre la pauvreté, qu'ils sont moins pro-cycliques que tout autre flux de capitaux et qu'ils sont moins volatiles. Pour certains pays, ils se sont convertis en un flux de devises très important* » (Niéto, 2012 : 52). Ils constituent l'une des dimensions clés de la relation entre migration et développement.

Des études ont montré par exemple que les familles pauvres non migrantes dans les sociétés de départ peuvent tirer profit de ces transferts, car de façon indirecte elles sont impactées à travers l'économie d'échelle, mais aussi et surtout par de l'effet de ces envois d'argent. Selon Joseph Edward Taylor (1999) cité par Amal Miftah (2018), ce sont des effets multiplicateurs des transferts de fonds, qui peuvent être favorables aux familles pauvres, à qui ces transferts ne parviennent pas majoritairement. Concrètement il s'agit d' « *un effet d'entraînement des dépenses qui favorise la transmission de nombreux bénéfices dérivés des envois de fonds à des familles autres que les destinataires (…) »* (Taylor, 1999 in Miftah, 2018). Celui-ci confirme la thèse selon laquelle les transferts d'argent participent à la réduction de la pauvreté dans les sociétés de départ, mais dans une mesure limitée (De Haas, 2010). Cela explique probablement pourquoi dans les pays d'origine, les gouvernements s'intéressent à ces fonds, en instaurant des mesures administratives et législatives visant à orienter ces envois et à

simplifier les démarches liées aux investissements (Mazzella, 2014). Selon Lama Kabbanji (2013 : 53), ces « *(…) mesures visent, (…), à réduire les coûts afférents et à promouvoir la bancarisation des migrants* ».

En Afrique en 2009 précisément, a été créé le fonds Migration et développement, hébergé par la Banque Africaine de Développement (BAD), afin d'avoir une bonne idée sur les envois d'argent, mais également pour assister les migrants dans leurs projets. Au Sénégal, il s'agit d'initiatives conjointes entre les gouvernements sénégalais et français. Celles-ci se traduisent par des actions communes ou de soutien concernant la facilitation des transferts d'argent : « *la France s'engage à lancer une étude destinée à améliorer les transferts de fonds, à réduire leurs coûts et à développer leurs utilisations à des fins productives. La France, à travers l'ADF, s'engage à développer un outil de comparaison sur internet des prix des transferts ; à poursuivre son appui financier et technique aux institutions de microfinance sénégalaises et régionales (…)* » Kabbanji (2013 : 55).

La thématique migration et développement, a revêtu par ailleurs une importance capitale pour les organisations internationales (OIM, Banque Mondiale, Organisation des Nations Unies…). Ces organismes à travers des espaces de discussion internationale, ont mis en place un ensemble d'initiatives et de processus globaux, régionaux et sous-régionaux qui contribuent à la discussion générale sur ce thème (Pietro, 2008).

II.4. L'application d'un nouvel agenda en matière de migration et développement

II.4.1. En Europe-Afrique de l'ouest : un agenda dicté par des impératifs de contrôle sécuritaire

Dans le cadre de la coopération Europe-Afrique, la construction d'une « *Approche globale* », autour de la relation migration et développement a été adoptée par l'UE en 2005. Son objectif est de mettre en lien la migration et le développement avec la gestion des migrations légales et la lutte contre celles qui sont illégales (Kabbanji, 2013). Elle a trois grands volets que sont : la lutte contre l'immigration irrégulière, la gestion de la migration illégale et enfin la promotion du lien entre migration et développement. Cette approche se focalise sur deux volets particuliers à savoir : le contrôle et la limitation des migrations africaines et la régulation et la libéralisation de la circulation des migrants qualifiés ou détenteurs de capitaux. L'intégration de la composante migration et développement à la gestion des migrations, a permis d'une part d'adoucir les discours entre directions divergentes et d'autre part, de faciliter la coopération avec les pays africains en matière de sécurité (Kabbanji, 2013).

L'élaboration de cet agenda global s'est heurtée cependant à des difficultés (Pietro, 2008). D'après l'auteur, on pouvait noter des positions divergentes entre pays récepteurs et émetteurs de migrants, lors de sa mise en place. Si les premiers ont évoqué en effet la question de la souveraineté dès qu'il s'agit de questions touchant l'immigration, les seconds ont souligné par contre le droit des migrants et la libre circulation des personnes. Il existait également d'autres polémiques, qui étaient liées au marché de l'emploi et à la libre circulation des personnes.

En Afrique, c'est en 2008 que la CEDEAO[17] accompagnée par plusieurs organisations[18], a adopté son approche commune sur les migrations. Cette gestion régionale des migrations a jeté les bases de la coopération régionale euro-africaine, en matière de migration et développement. Elle a ainsi introduit des changements importants par rapport à ce qui existait dans le passé, en matière de gestion migratoire en Afrique de l'ouest. Au-delà de favoriser l'intégration et la libre circulation des personnes, elle a identifié six enjeux prioritaires, à savoir : « *1) l'optimisation des bénéfices de la mobilité intrarégionale et la garantie de la circulation à l'intérieur de l'espace CEDEAO ; 2) la promotion du développement local dans les zones de départ et dans d'autres zones d'accueil potentielles ; 3) l'optimisation de la migration légale vers des pays tiers, notamment en Europe, en Amérique du Nord, dans le reste de l'Afrique et du monde ; 4) la lutte contre les migrations illégales ; 5) la protection des droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile ainsi que 6) l'inclusion de la dimension genre dans les politiques migratoires* » (Kabbanji, 2011 : 61).

Elle s'inscrit dans la continuité de la réunion qui s'est tenue au Maroc (Rabat) en juillet 2006. Cette rencontre ouest-africaine « *(…) vise à la mise en œuvre d'un partenariat entre pays d'origine, pays de transit et pays de destination afin de renforcer la maîtrise des flux migratoires* » (Boyer, Lima et Mounkaïla, 2022 : 1). Elle met l'accent sur les aspects socio-économique, judiciaire et institutionnel de la question migratoire. Elle a abouti à la mise en place d'un Plan d'action comprenant un certain nombre de points dont le renforcement des liens migrations et développement, la promotion de la migration légale, la maîtrise de l'immigration irrégulière etc.

[17] Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest.

[18] Les organisations qui ont accompagnés la CEDEOA sont : le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation internationale pour les migrations.

A la suite de la rencontre de Rabat, d'autres conférences ont aussi eu lieu. Il s'agit entre autres de la conférence de Tripoli en 2006, de celle qui a eu lieu à Paris en 2008 et celle organisée à Dakar en 2011. Toutes ces rencontres s'inscrivent comme un prolongement de l'événement de Rabat, avec l'objectif de consolider les résultats de cette réunion, c'est-à-dire de coopérer dans un cadre de partenariat et surtout de responsabilité partagée, afin d'optimiser la gestion des migrations au bénéfice des deux continents. Le Sommet de Valette s'inscrit dans la continuité de ce processus.

En effet, les 11 et 12 novembre 2015, s'est tenue sur l'île de Malte le Sommet de la Valette dans un contexte de « *crise migratoire* » en Europe (Boyer, Lima et Mounkaïla, 2022). Cette rencontre a réuni les chefs d'États africains et européens dans le cadre du dialogue euro-africain sur la migration et le développement. Selon Florence Boyer, Stéphanie Lima et Harouna Mounkaïla (2022), elle représente une avancée significative, car elle établit à travers un outil financier spécifique, les fondements d'un nouveau partenariat entre l'UE et des pays africains. Cela a permis de créer un « *Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique* » (FFU) d'abord mis en place par l'UE avec un montant initial de 1,8 milliard d'euros, puis augmenté à 2,8 milliards (Claudia et Chappart, 2017).

Le FFU est un programme qui a pour but de s'attaquer aux « *causes profondes* » de la migration irrégulière en Afrique, ainsi qu'aux déplacements forcés (Maggi et Sarr, 2022). Il prévoit également d'après les auteurs, des financements pour des projets de coopération ainsi que des initiatives pour générer des revenus et des emplois pour les jeunes. Les pays concernés par ce programme incluent ceux de la zone du Sahel, du lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et du nord de l'Afrique. Parmi eux, des pays comme le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et l'Ethiopie sont jugés « *prioritaires* », à cause de leur position stratégique en tant que « *pays de transit* » et de la présence significative de leurs ressortissants sans papiers en Europe. « *D'après le programme de La Valette, ce financement doit contribuer au développement économique, à la gestion de la migration, à la stabilité et à « la bonne gouvernance » des pays visés* » (Charles et Chappart, 2017 : 8).

Le versement de ces fonds, qui dépend toutefois de la coopération des pays tiers, démontre une utilisation de cette aide au développement à des fins de contrôle des migrations. Cette situation indique que l'aide publique au développement devient un outil de la « *gestion des migrations* » (Boyer, Lima et Mounkaïla, 2022) et qu'en conséquence, l'objectif du Sommet de la Valette est clair : endiguer les flux migratoires à destination de l'Europe.

L'application d'un nouvel agenda euro-africain en matière de migration et développement et particulièrement en Afrique de l'ouest, constitue donc un accord qui permet d'envisager des opportunités de collaboration et de soutien économique. Cependant, son but principal est largement orienté vers la régulation des mouvements migratoires vers l'Europe. Le Sommet de La Valette illustre parfaitement cette logique. Bien qu'il reconnaisse le rôle potentiel de la migration dans le développement, il met surtout en évidence l'instrumentalisation de l'aide publique à des fins sécuritaires.

Alors qu'au niveau euro-africain l'agenda migration-développement semble en grande partie influencé par des impératifs de contrôle sécuritaire, il est important maintenant de s'intéresser au cas du Sénégal, pour voir comment ce pays a incorporé et mis en valeur ce lien au sein de ses politiques nationales.

II.4.2. Au Sénégal : une volonté politique cherchant à transformer les migrations en un outil de développement

Au Sénégal, l'agenda en matière de migration et développement, a consisté à promouvoir cette relation. Pour saisir comment ce lien a été valorisé, il est essentiel de rappeler le contexte dans lequel le mot « *diaspora* » a été institutionnalisé. Ce terme se trouve en effet être au cœur d'un débat scientifique et politique, qui a favorisé son institutionnalisation. Ce processus a été construit par trois principales formations sociales : les médias, les migrants et les États d'origine.

Les médias ont joué un rôle majeur dans l'institutionnalisation du terme « *diaspora* ». En effet, les médias en particulier la presse écrite sénégalaise et les TIC à travers les réseaux sociaux, ont permis aux migrants d'échanger et de diffuser des informations concernant tout ce qui se passe dans l'immigration et de prendre part à l'actualité politique, économique et sociale de leur pays ou de leur continent. Les réseaux sociaux ont aussi permis aux migrants de réduire la distance qui les sépare de leur région d'origine. Cette discontinuité entre les espaces de départ et d'accueil, permet aux émigrés d'être dans une dynamique de double présence (être à la fois absents et présents). Ce lien que les migrants tissent avec le lieu d'origine, est selon Dufoix (2003) indispensable dans la constitution d'une diaspora.

L'institutionnalisation du mot « *diaspora* » a été construite et favorisée aussi par les migrants. Par exemple Krikou Diarra (2017) dans sa recherche, a montré l'introduction du terme diaspora dans les discours, portés par les migrants qui se désignent comme faisant partie de la

diaspora. En effet, ces acteurs sociaux ont mis en avant trois principaux indicateurs pour construire leur statut en situation migratoire : leur intégration dans le pays d'accueil (en France), leur engagement envers leur pays d'origine et leurs allers retours réguliers ou occasionnels entre la Côte d'Ivoire et la France. Selon l'auteur, il s'agit d'une construction d'un inconscient diasporique, dans la communauté ivoirienne établie en région parisienne. Dans la communauté diola installée en France, cette construction a aussi été observée, car les enquêtés (les migrants notamment), même s'ils se considèrent comme des migrants avant tout, se présentent par ailleurs comme étant une diaspora, en mettant en avant trois critères : leur investissement dans le développement de leur région d'origine, leurs allers retours entre la France et le Sénégal et le fait qu'ils soient regroupés en association et d'être en contact avec leurs autres membres installés un peu partout en Europe et aux USA.

S'agissant des États d'origine, ils ont été l'un des acteurs ayant joué un grand rôle dans le glissement de la catégorie émigré à la posture diasporique. En effet, l'implication d'une part des migrants à travers leurs collectifs dans de développement de leurs régions d'origine au début des années 1980 et d'autre part, leurs transferts d'argent effectués vers les pays d'origine, ont contribué à les considérer comme des acteurs de développement. Cette situation a attiré l'attention des autorités sénégalaises, qui ont considéré leurs émigrés comme des catégories « *diasporiques* ».

Le Sénégal est intervenu dans la fabrication de cette posture diasporique de deux manières. D'une part, à travers un discours allant dans le sens des migrants, c'est-à-dire un discours lançant des appels à l'endroit de tous leurs concitoyens vivant à l'extérieur, pour plus d'engagement dans le développement de leur nation ou patrie. D'autre part, avec la mise en place d'institutions dans le pays d'origine, à travers soit les Ministères des Affaires étrangères ou des directions dédiées à la diaspora sénégalaise, mais aussi dans les pays d'accueil à travers les représentations diplomatiques (les ambassades et consulats).

Ces institutions sont le trait d'union entre le gouvernement et la diaspora sénégalaise. En effet, au-delà de mobiliser les Sénégalais de l'Extérieur à travers le monde, elles visent à les inciter à investir au Sénégal. Leur réalisation s'inscrit dans une logique de reconnaître la diaspora sénégalaise dans le développement du pays (Fall, 2010). Cette situation démontre que les émigrés sénégalais sont l'un des objectifs de la politique étrangère sénégalaise. Cette politique relie reconnaissance politique et encouragement aux investissements économiques de ses émigrés (Breda et Vincent-Mory, 2024). Elle a permis au gouvernement sénégalais de

prendre en main le lien entre migration et développement, en la valorisant et en l'intégrant dans son agenda. L'État sénégalis a en réalité eu un positionnement critique vis-à-vis de ses émigrés, au point « *(…) de développer des initiatives articulant enjeux migratoires et enjeux de développement* » (Breda et Vincent-Mory, 2024 : 7).

Ces actions ne peuvent être dissociées des demandes formulées par les migrants sénégalais et leurs associations au fil du temps (Maggi et Sarr, 2022). Comme l'ont souligné les auteurs en se référant à Sebastiano Ceschi et Petra Mezzettia (2014) : « *L'important activisme associatif des Sénégalais établis à l'étranger, engagés depuis des décennies dans des activités volontaires de solidarité en faveur du développement des localités d'origine, l'ampleur croissante de leurs transferts de fonds, ainsi que la prise en compte de leur influence sur les choix politiques des membres de la famille restés au pays, ont contribué à accroître de plus en plus le pouvoir de négociation de la diaspora vis-à-vis du gouvernement sénégalais* » (Maggi et Sarr, 2022 : 37). Ces éléments d'après les auteurs qui témoignent d'une reconnaissance croissante des actions des migrants et de la validité de leurs revendications, ont permis l'élaboration de politiques et de programmes visant à soutenir l'engagement transnational de la diaspora sénégalaise dans le développement, ainsi qu'à établir des liens entre les différents espaces selon les auteurs.

La valorisation de la relation migration et développement au Sénégal, a aussi été observable à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE). Ce référentiel de politique économique et sociale du pays adopté par l'ancien président Macky Sall en 2014, constitue une vision qui souhaite positionner le Sénégal sur la voie de l'émergence d'ici 2035. L'objectif est de déclencher un élan de croissance économique du pays, pour garantir le bien-être des populations. Pour atteindre cet objectif, une transformation significative de l'économie est nécessaire, afin d'améliorer la productivité et lutter contre la pauvreté. C'est pour cette raison que le PSE accorde une attention particulière à l'agriculture, en raison de son grand potentiel tant dans l'économie nationale que dans la lutte contre la pauvreté, en particulier dans les zones rurales.

Les priorités de développement définies par le PSE, reposent sur trois axes selon Jenny Maggi et Dame Sarr (2022) : la transformation des structures de l'économie ; le développement du capital humain et l'amélioration des conditions de vie de la population ; et le renforcement de la stabilité, de la sécurité et de la gouvernance, la protection des droits et des libertés. En plus de ces axes, le PSE intègre comme élément essentiel, la participation de la diaspora sénégalaise dans ses initiatives de développement. Pour Maggi et Sarr, les Sénégalais de

l'extérieur sont perçus comme un avantage, voire une chance et leur contribution est envisagée comme étant transversale aux trois axes du PSE. C'est la raison pour laquelle ils (les migrants et leurs associations) sont incités par les autorités sénégalaises, à participer au développement du secteur agricole, en se concentrant sur une ou plusieurs phases de celui-ci (production, transformation, commercialisation ou exportation), par le biais de la création d'entreprises commerciales capables de générer des revenus et des emplois dans les zones rurales du pays. Ainsi, à travers le PSE, on constate que la promotion des liens entre migration et développement au Sénégal, met l'accent sur l'apport de la diaspora dans le développement agricole du pays.

Cette approche s'inscrit aujourd'hui dans une stratégie nationale plus large, intégrée dans divers documents de politique publique, tels que l'Agenda national de transformation, la Stratégie nationale de développement 2025-2029 et le Plan de redressement économique et social. Ces instruments stratégiques, privilégient une démarche globale du développement, mettant l'accent sur le rôle déterminant de la mobilisation des ressources internes, qu'il s'agisse de ressources financières, humaines ou techniques. Dans ce contexte, la diaspora occupe une place centrale, reconnue d'une part comme un vecteur de financement du développement et d'autre part, comme un acteur clé de création d'emplois, de transfert de compétences et de promotion de l'innovation locale.

Au niveau territorial, cette démarche se manifeste par des actions spécifiques comme le Plan Diomaye destiné à la Casamance, qui témoigne de l'aspiration des autorités sénégalaises, à adapter les politiques publiques au contexte local. Ces programmes ont pour objectif, d'incorporer de manière plus systématique les migrants et ceux de retour dans les processus de relance économique, de renforcement de la cohésion sociale et de stabilisation des régions historiquement marginalisées. Ainsi, ils font preuve d'une démarche qui allie développement inclusif, atténuation des disparités territoriales et valorisation du potentiel humain mobilisé par la migration, contribuant à une vision stratégique sur le long terme pour un développement durable et harmonieux du pays.

Enfin, la promotion de liens migration et développement au Sénégal, s'inscrit par ailleurs dans la continuité des politiques de codéveloppement. Ces dispositifs initialement instaurés par les autorités françaises dans les années 1990, sont désormais adoptés par les gouvernements des pays du sud dont le Sénégal. Comme on le verra plus tard, les politiques de codéveloppement qui à l'image du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour

le Développement (PAISD) (pour ne citer que celui-ci), visent à la fois à renforcer et à orienter ce que Thomas Lacroix (2021) qualifie de « *philanthropie diasporique »* regroupant les transferts individuels, les investissements économiques et les initiatives collectives des organisations de migrants.

En s'engageant en faveur de ses ressortissants vivant à l'étranger, le gouvernement sénégalais a mis en place une politique diasporique qui ne se limite pas seulement à promouvoir la relation migration et développement, mais aussi à la récolte des fruits du succès de sa diaspora. La Politique Nationale de Migration du Sénégal (PNMS) élaborée en 2018 et dont la validation politique est toujours en attente, est une illustration, car comme on le verra plus tard elle consacre parmi certains de ses objectifs, la mise en valeur des capacités des Sénégalais de l'extérieur au développement du pays.

En résumé, l'exemple du Sénégal montre que la migration s'est progressivement imposée comme un outil clé de développement. Le terme « *diaspora* », institutionnalisé à la fois par l'État, les médias et les migrants, a permis de reconnaître les émigrés comme de véritables acteurs sur les plans politique, économique et social. Des dispositifs comme le PSE, l'établissement d'institutions spécifiques dédiées aux émigrés ou encore les programmes de codéveloppement, initiés par les autorités sénégalaises, ont cherché à inclure les Sénégalais de l'Extérieur dans le projet national du pays. Cette réalité démontre une volonté politique, de transformer les migrations notamment internationales, en une véritable ressource pour le développement du pays, tout en consolidant le rôle central de la diaspora dans la construction d'un Sénégal en pleine émergence.

Après avoir revisité les interactions entre migration et développement, il convient de faire un bilan sur ce nexus.

III. Quelle lecture du nexus migration et développement ?

La relation migration et développement a été construite politiquement. La mise en relation de ces deux phénomènes a créé un débat controversé au sein des sciences sociales. Les principales phases de l'évolution de ce débat, ont été élaborées suivant une chronologie approximative établie par Monsutti (2008 : 28), basée sur un des travaux de De Hass (2010) :

« *- Années 1950 et 1960 : l'optimisme développementaliste lié à la théorie de la modernisation domine ; les migrations contribuent au développement des pays du tiers-monde.*

- Années 1970 et 1980 : le scepticisme prôné par les adeptes de la théorie de la dépendance, puis par les théoriciens du système monde et les néomarxistes, prend le contre-pied de la vision précédente ; les flux migratoires sont l'expression des rapports globaux de domination.

- Années 1990 : une période de doutes diffus s'installe en sciences sociales, faisant écho au mouvement postmoderne et à la critique du « grand récit » des Lumières ; elle s'accompagne de l'émergence de vues nuancées sur la relation entre migration et développement liées à la nouvelle économie des migrations pour le travail (new economics of labor migration, NELM), ainsi qu'au tournant transnational et à la prise en compte accrue de la dimension genre dans l'étude des migrations.

- Années 2000 : une nouvelle vague d'optimisme portée par les institutions internationales et les agences de développement s'impose ; elle s'appuie sur la valorisation du rôle des migrants dans le développement des pays du Sud par les transferts de fonds ».

En retraçant la chronologie proposée par Monsutti (2008) sur les différentes étapes du débat relatif à la relation entre migration et développement, il apparaît clairement que deux visions antagonistes s'opposent :

- La première, de nature optimiste, envisage la migration comme un moteur potentiel de développement pour les pays d'origine. Dans cette perspective, les flux migratoires représentent non seulement une source de transferts financiers, mais aussi un vecteur de circulation de compétences, de savoirs et de réseaux transnationaux. C'est pourquoi certains chercheurs, à l'instar de Guengant (2002), insistent sur l'importance pour les pays du sud de ne pas entraver ces dynamiques migratoires. De Haas (2015 : 88) souligne également qu'« *au lieu d'essayer de stopper les flux inévitables de migrants par des tentatives inutiles, voire dangereuses, les politiques migratoires favorisant une circulation plus libre peuvent augmenter la contribution des migrants au développement des sociétés de départ et d'accueil* ». Selon cette approche, l'ouverture et la facilitation des mobilités internationales, renforceraient la capacité des migrations

à générer des effets bénéfiques, autant pour les territoires d'origine et les pays d'accueil des migrants.

- A l'opposé, une seconde approche plus pessimiste, considère la migration comme un frein au développement des pays de départ. Ses partisans avancent que les migrations provoquent une perte de ressources humaines et financières, notamment à travers la « *fuite des cerveaux* » et la forte dépendance des ménages vis-à-vis des envois d'argent. Dans cette optique, les migrations n'apparaissent pas comme une opportunité, mais plutôt un facteur d'appauvrissement.

Donc, le débat migration-développement se structure autour de cette tension permanente entre une lecture optimiste, qui voit dans la mobilité une chance à saisir et une lecture pessimiste, qui insiste sur ses effets déstabilisateurs. L'analyse de ce débat permet par ailleurs de noter que la relation migration-développement, une relation que bien des recherches ont analysée, présente un certain nombre de limites.

Comme le souligne Papa Demba Fall (2016), les discours sur le sujet accordent peu de place aux migrations internes ou régionales, privilégiant plutôt l'étude des flux sud-nord. A cela s'ajoutent les contradictions tant au sein des connaissances scientifiques, qu'entre les discours politiques et la mise en œuvre effective des projets. L'exemple du Sénégal illustre aussi le faible ancrage local des dispositifs, visant à intégrer la migration dans les stratégies de développement du pays. Le débat tend également à négliger le renforcement des structures institutionnelles, au profit de thématiques telles que les transferts de fonds, la migration qualifiée ou encore le rôle des émigrés. Ainsi, le débat autour de la relation migration et développement, valorise surtout les effets positifs des migrations légales sur le développement des pays d'origine, ce qui contraste avec des travaux montrant plutôt que c'est le développement qui stimule les flux migratoires (Fall, 2016). Ces constats révèlent de grandes lacunes dans l'analyse du nexus migration et développement.

De son côté, De Haas (2007) relève que les visions pessimistes qui dominent encore parfois, reposent sur des bases analytiques et empiriques fragiles. Elles souffrent d'une part d'erreurs méthodologiques, liées à des attentes exagérées quant à l'impact potentiel des migrations sur le développement. D'autre part, de conceptions arbitraires du développement, qui expliquent en partie le pessimisme des travaux anciens concernant le lien entre migrations internationales et développement.

Par ailleurs, les divergences observées dans ce champ de recherche, tiennent aussi au fait que l'on ne mesure pas le même type d'impact des transferts dans les pays de départ. Certains s'intéressent à leurs effets économiques directs ou indirects, tandis que d'autres analysent leur influence sociale à travers l'amélioration des conditions de vie individuelles. Or, ces impacts valables à petite échelle ne peuvent être généralisés de manière identique à une échelle plus large. De plus, les analyses reposent souvent sur l'hypothèse d'une régularité et d'un caractère inconditionnel des envois, un postulat qui ne correspond pas toujours à la réalité.

Enfin, on constate que la critique de la dépendance a laissé la place à une critique centrée, sur la perte de ressources pour la communauté. Cette analyse est toutefois élaborée suivant les critères définis par les pays du nord avec pour référence la recherche de croissance, la création d'emplois ou encore la mise en place de projets économiques individuels. Une telle approche, prouve un décalage fondamental entre d'une part les critères d'évaluation du développement privilégiés par les pays du nord et les institutions internationales et d'autre part, les réalités vécues par les communautés du sud, notamment celles qui bénéficient directement des rentes migratoires. Dès lors, si l'on se réfère aux objectifs poursuivis par les aides envoyées par les migrants, ne devrait-on pas tenir compte des caractéristiques et des besoins spécifiques des bénéficiaires pour pouvoir réellement parler de développement ?

Effectivement, je pense que les caractéristiques des populations bénéficiaires des transferts financiers sont à prendre en considération, afin de parler véritablement de développement. Le contexte économique et social de la Basse Casamance tel que décrit précédemment, prouve bien cette nécessité. En effet, à l'image de nombreuses régions sénégalaises, cette zone est marquée par une situation de précarité qui limite fortement les marges de manœuvre des individus. Cette précarité au-delà de la simple pauvreté matérielle, se manifeste par ce qu'Amartya Sen (2003) appelle l'absence de libertés réelles, c'est-à-dire des possibilités concrètes permettant aux populations de mener la vie à laquelle elles aspirent. Ces libertés que l'auteur appelle également des capacités élémentaires, renvoient à des composants fondamentaux du bien-être humain (se nourrir, se soigner, etc.)

Dans un contexte comme celui de la Basse Casamance, l'accès à ces capacités est fortement entravé, notamment pour les populations les plus pauvres, qui sont souvent contraintes de s'inscrire dans ce que l'on appelle l'« *économie de la débrouille* », afin de subvenir à leurs besoins de base, en particulier alimentaires. Les Diolas de la région méridionale, comme en témoignent les données de terrain recueillies, vivent cette situation avec un profond sentiment

de frustration. Les migrants interrogés dans le cadre des entretiens, expriment d'ailleurs clairement leur inquiétude, face à la vulnérabilité persistante de leurs proches restés sur place. Bien qu'ils aspirent au développement de la Basse Casamance et revendiquent un rôle à jouer dans ce processus, ils affirment que leur engagement à travers les transferts de fonds est avant tout motivé par la volonté d'améliorer les conditions de vie de leurs familles. Ainsi, loin d'être de simples flux financiers, les transferts des migrants apparaîssent comme des moyens concrets permettant de renforcer les libertés fondamentales de leurs proches restés sur place, dans une logique qui rejoint pleinement l'approche par les capacités.

Les transferts de fonds des migrants représentent une véritable manne financière dans les pays de départ. Entre 2005 et 2014, ils sont passés de 167 milliards de dollars selon la Banque Mondiale, à 436 milliards de dollars (Chaléard et Sanjuan, 2017). Ils sont estimés en 2023, à 656 milliards[19] de dollars. Les flux les plus importants de ces transferts sont observés en Asie de l'est et du sud-est et en Amérique du nord d'après Jean-Louis Chaléard et Thierry Sanjuan, 2017.

Au Sénégal, ils sont estimés à 2,2 milliards de dollars par la Banque Mondiale en 2018, contre 16,14 milliards de dollars en 2015 (Kanté, 2020). Ces sommes font du pays le deuxième pays[20] en Afrique subsaharienne derrière le Nigéria, à recevoir le plus de transferts en valeurs absolues, d'après le classement de la Banque Mondiale de 2017. La répartition de ces fonds suivant les régions de provenance comme l'a signalé Seydou Kanté (2020), place l'Europe en tête, suivie par l'Afrique et ensuite par l'Amérique.

Ces envois jouent un rôle essentiel dans l'économie sénégalaise. En effet, ils visent rarement des investissements productifs au sens attendu par les politiques de développement, mais répondent d'abord aux besoins élémentaires des ménages (l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation etc.). Comme le souligne en effet Mamadou Dimé (2015), ils contribuent de manière substantielle au développement économique et social du pays, tout en améliorant les revenus et le bien-être des familles bénéficiaires. Plusieurs recherches l'ont d'ailleurs confirmé. C'est le cas de celle Ndione et Lalou (2004), qui montrent que les transferts des migrants au Sénégal, ont été déterminants pour la survie des foyers à Touba et Dakar.

[19] Selon la dernière la dernière Note d'information sur les migrations et le développement, publiée par la Banque mondiale, en juin 2023.

[20] Derrière le Nigéria, l'Egypte et le Maroc.

Serigne-Mansour Tall (2008) abordant dans le même sens, note qu'en 2001, 95 % des ménages à Louga en bénéficiaient, ce qui a permis à nombre d'entre eux d'améliorer leurs conditions de vie. Ces sommes constituent donc une véritable stratégie d'assurance économique et sociale, contribuant ainsi à la stabilité des ménages et au développement humain, en permettant aux populations restées sur place de ne pas manquer des capacités élémentaires nécessaires à une vie digne.

Sous ce rapport, analyser les transferts uniquement sous l'angle macro-économique revient dès lors à sous-estimer leur portée. Non seulement ils dépassent largement l'aide publique au développement et dans certains pays, mais sont supérieurs à l'investissement direct étranger (Coiffard, 2012). Leur importance explique d'ailleurs les raisons pour lesquelles les pays de départ restent attachés à la poursuite des migrations. La migration apparaît ici comme une véritable option de vie et donc un moyen permettant d'accéder à un avenir meilleur. Le développement humain devient alors à la fois une cause et une conséquence de la migration, dont les bénéfices à savoir les transferts permettant non seulement de couvrir les besoins vitaux, mais aussi et surtout de financer des projets collectifs dans le pays d'origine. Comme le souligne Dimé (2013 : 136) : « *Ceci montre tout le regard porté sur les impacts des migrations de moins en moins perçues en termes de pertes pour les pays d'origine* ».

Ainsi, au regard de ces effets au niveau micro-économique, il apparaît indispensable de tenir compte des caractéristiques et des priorités des populations bénéficiaires de ces transferts, pour évaluer leur impact sur le développement. Leurs conceptions du bien-être ne correspondent pas nécessairement aux modèles dominants du développement économique occidental. C'est la raison pour laquelle il est important de reconnaître la fonction sociale et symbolique de ces envois, souvent bien plus significatives pour les communautés locales, que les indicateurs économiques globaux.

De ce fait, je me démarque des théories qui considèrent que la migration n'est pas un vecteur de développement, pour la simple raison que les transferts ne sont pas orientés vers des secteurs productifs. Au contraire, je soutiens que la migration est bien un facteur de développement, car l'accès aux services socio-économiques essentiels grâce aux envois des migrants, contribue à l'amélioration des conditions de vie au quotidien des communautés locales et participe donc au processus de développement dans les régions d'origine. Ma recherche s'inscrit dans cette perspective et vise à approfondir la compréhension des

dynamiques migratoires au Sénégal et de leur rôle dans les processus de développement, plus précisément dans la partie méridionale du pays.

Conclusion chapitre 1

Le débat sur la relation entre migration et développement oscille entre visions pessimistes et optimistes. Ce sujet met toutefois en lumière, l'importance d'aller au-delà des approches générales, qui ne tiennent pas compte des réalités locales des communautés locales restées dans le pays d'origine. L'exemple du Sénégal comme d'autres pays notamment d'Afrique, illustre cette nécessité. En effet, il montre que la migration ne peut pas être réduite à ces oppositions théoriques, puisque les transferts des migrants loin d'être de simples transactions financières, apportent un soutien direct aux familles, en améliorant leurs conditions de vie, mais également en renforçant leurs capacités essentielles. Dans un contexte tel que celui de la Basse Casamance où les populations vivent dans une situation de précarité, ces transferts se présentent à la fois comme une source de sécurité, un élément de stabilité sociale et de changement quotidien. Ainsi, la migration apparaît comme un moyen crucial de développement humain et social, dont l'impact va au-delà des considérations macroéconomiques. C'est à partir de ce constat, que le chapitre 2 présentera un bilan des connaissances sur le lien entre migration et développement, tout en détaillant le protocole méthodologique et les conditions de mise en œuvre de l'enquête sur le terrain.

Chapitre 2 : Etat des connaissances et présentation du protocole méthodologique

Dans ce chapitre, il sera question de faire un bilan des connaissances relatives à la thématique de la recherche. Pour cela, une attention particulière sera portée sur les études qui concernent les pays africains ainsi que celles qui se centrent sur le Sénégal. Elles m'ont aidé à comprendre les différentes recherches qui ont étudié le lien entre migration et développement et ainsi à mettre en lumière les impacts locaux ainsi que les modalités d'investissement des migrants dans le développement. Ce chapitre décrira aussi les conditions dans lesquelles le travail de terrain s'est déroulé et les méthodes utilisées afin de mener la recherche, quelle a été la démarche suivie, sur quels matériaux je me suis appuyé pour effectuer le travail, quelles ont été les difficultés rencontrées sur le terrain et les moyens mis en œuvre pour les surmonter.

I. Les effets locaux et les formes d'investissement des migrants dans le développement de leur région d'origine

La recherche sur le lien entre migration et développement a tout d'abord été centrée sur les causes et conséquences de la migration du point de vue des pays d'origine (Lacroix, 2009). En effet, au cours des années 1960 et 1970, les migrations étaient étudiées soit comme un outil de développement ou soit comme le symptôme d'une dépendance à l'égard des pays du nord. Cette période selon Thomas Lacroix (2009), a accompagné la dynamique de décolonisation et de mise en place des économies des pays du sud. Dans les années 1980, la littérature s'est préoccupée d'observer l'impact à court terme de la migration et des transferts sur les prix relatifs et le bien-être des pays des régions d'origine (Gubert, 2003). Selon l'auteur, leur référence analytique était celle de l'économie dépendante proposée par Salter et Swan.

Il faut toutefois attendre au début des années 1990, pour voir une évolution de la recherche sur le nexus migration et développement, s'étendre à la question du rôle des diasporas dans cette relation. Les chercheurs durant cette période se sont intéressés aux organisations associatives des migrants, plus précisément aux membres de ces organisations et leurs activités, dans un contexte de multiplication des initiatives de développement des migrants parmi des groupes différents et installés un peu partout dans le monde (Lacroix, 2021). En effet, les travaux de recherche avaient le plus souvent pour point de départ, les initiatives des migrants réalisées à distance au profit de la région d'origine. Si dans les pays d'accueil, ils observaient le rôle des migrants dans les dynamiques économiques, ils s'interrogeaient en revanche sur le rôle des diasporas dans le développement du pays de départ, qui a attiré l'attention de nombreuses recherches scientifiques et institutionnelles ces dix dernières années

(Carling, 2008), mettant en avant la diversité des formes d'engagement des migrants dans leur région d'origine.

Dans le contexte africain, cet intérêt s'est accentué autour de la question du rôle des émigrés comme de grands acteurs contributeurs au développement local, avec une littérature diverse confirmant la signification particulière de ces contributions à l'échelle du continent. Assogba (2002) et Pérouse De Montclos (2008), ont notamment montré combien ces apports (transferts monétaires ou projets de développement) sont devenus essentiels pour les économies africaines. Toutefois, certains auteurs ont choisi de dépasser la simple reconnaissance de l'importance de ces contributions, pour en analyser leurs effets sur les populations bénéficiaires. C'est dans cette perspective que Lacroix (2005), a mené une réflexion sur la genèse et le fonctionnement d'un espace transnational entre Europe et Maroc. Son étude a montré les effets sociaux et politiques des initiatives de développement, portées par des migrants dans des villages du sud du Maroc. Ces conclusions m'ont aidé à comprendre notamment les raisons de l'engagement des associations de migrants marocains dans le développement de leur région d'origine. Elles m'ont également éclairé sur la perspective du transnationalisme, envisagée comme le lieu où se construit une nouvelle identité migratoire.

Dans une démarche similaire, Gérard Tchouassi (2010) a analysé les impacts des contributions des migrants au Cameroun, en mettant l'accent à la fois sur les différents types de mécanismes de financement et sur les transferts par les migrants. Son étude a révélé que la diaspora africaine finance des infrastructures socio-économiques de base, qui améliorent le cadre de vie et le bien-être social des populations. Sa recherche m'a permis de repérer les mécanismes de financement des infrastructures sociales au Cameroun, d'ailleurs limités et visant à canaliser les fonds transférés par les migrants à leurs proches.

Sur le plan socio-anthropologique, Diarra (2017) s'est intéressé aux associations ivoiriennes en Île de France, dévoilant la manière dont ces organisations de migrants contribuent au maintien des liens avec le pays d'origine et participent aussi à la construction de logiques identitaires des migrants. Cependant, l'auteur a souligné les limites de ces initiatives, à cause de leur orientation vers des secteurs non productifs notamment la santé, l'éducation ou encore la religion. Si ces domaines sont indéniablement essentiels pour le bien-être social des communautés locales, force est de reconnaître que leur contribution directe à la création de richesse et à la transformation structurelles des économies locales est limitée. Ainsi, bien que les migrants expriment une certaine satisfaction en se « *vanter d'être normalement* » satisfaits

de leurs investissements comme l'a souligné l'auteur, leur impact sur les populations restées sur place, est loin d'être unanimement reconnu. La recherche doctorale de Diarra (2017), m'a donné l'occasion de comprendre comment s'est constitué l'inconscient diasporique au sein de la communauté ivoirienne en Île-de-France, tout en me faisant découvrir les perceptions contrastées des actions des migrants.

En élargissant cette perspective géographique, Youssouf Mohamed Youssouf (2020), a proposé une analyse historique des migrations comoriennes dans le sud-ouest de l'océan indien, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il a montré le développement d'une nouvelle migration comorienne et son mode d'organisation vers la France (notamment à partir des années 1970), mais aussi les rapports de la diaspora comorienne avec le pays d'origine, qui se sont traduits par des investissements dans des domaines variés, ayant permis l'amélioration des conditions de vie locales (création de petites entreprises, l'agriculture, l'alphabétisation et la formation professionnelle). Cette recherche instructive m'a permis de saisir comment le développement des villages aux Comores s'effectue, un développement porté par les migrants via leurs structures associatives.

De manière plus spécifique Christophe Daum (1998), s'est concentré sur les projets développés par des associations de Maliens résidant en France, révélant les stratégies adoptées et les dynamiques internes qui influencent la réalisation de ces initiatives. Son étude a permis de mieux comprendre les dynamiques d'acteurs et même les tensions au sein des associations de migrants, en particulier maliennes qui œuvrent pour le développement de leur région d'origine, éléments importants pour saisir la complexité des processus transnationaux.

Dans un cadre similaire, Stéphanie Lima (2015) a analysé la manière dont les migrants maliens se sont adaptés à la nouvelle donne politique locale en négociant leur rôle, dans un contexte de décentralisation. Son étude a aussi analysé l'accès de ces migrants à la citoyenneté locale. Cette recherche a été cruciale pour saisir l'évolution de l'implication des migrants maliens, (du moins pour certains d'entre eux) qui depuis la décentralisation, ont choisi de rentrer pour participer à la gestion des affaires de leur commune d'origine.

Cette dynamique a été abordée par Hawa Coulibaly (2015), qui explore l'institutionnalisation des actions collectives des migrants dans la région de Koulikoro, mobilisant à la fois les associations de migrants et des collectivités territoriales. Ce travail m'a aidé d'une part à saisir les pratiques transnationales des migrants maliens et d'autre part, d'avoir une vision claire sur

le fonctionnement de la dynamique collective entre deux acteurs aux logiques divergentes, à savoir les associations de migrants et les collectivités locales, engagées ensemble dans la réalisation de projets de développement pour la région d'origine.

Ces différentes recherches convergent vers l'idée selon laquelle, les émigrés entretiennent des liens qui relient leurs sociétés d'origine et à celles d'accueil. Ces liens qui se manifestent à travers la formalisation d'actions organisées par les migrants depuis le pays d'accueil en direction du territoire d'origine, ont été corroborés par de nombreux travaux de recherche sur le cas du Sénégal, qui enrichissent et nuancent cette compréhension générale.

Par exemple, Abdou Khadre Sano (2020) s'est focalisé dans sa recherche sur la participation politique des migrants de la région de Matam, dans les collectivités locales d'origine. Sa recherche révèle les fondements de l'engagement politique de ces migrants, leurs associations au niveau de leur village. D'une part, l'auteur a montré que les migrants ont assumé le rôle des pouvoirs publics dans leurs localités d'origine, en investissant dans presque tous les domaines sociaux (hydraulique, santé, éducation, logement…) et d'autre part, qu'ils se sont positionnés politiquement au niveau des collectivités locales d'origine, car des communes sont dirigées par des migrants sans compter le nombre de conseillers migrants de retour au sein des équipes municipales et départementales. Comme le souligne Stéphanie Lima (2019 : 17), il s'agit d'une « *(…) catégorie de maires nouvelles, celles des « migrants de retour », pour qui la réussite s'accorde à une reconnaissance politique* ». Le travail de Sano (2020) m'a donné la possibilité de cerner la problématique de l'engagement politique des migrants de la région de Matam, ainsi que les logiques de cet engagement.

Dans le prolongement de cette analyse, Aly Tandian (2017) rappelle que ce transnationalisme politique n'est pas un fait nouveau chez les Sénégalais, qui se sont toujours mobilisés de façon individuelle ou collective, pour manifester leur intérêt pour la politique du pays. Il souligne également que la dernière réforme plus connue sous le nom de l'Acte 3, érigeant toutes les communautés rurales sénégalaises en communes, a renforcé cette dynamique en offrant l'opportunité aux émigrés sénégalais de s'impliquer davantage dans les affaires locales de leur région d'origine. Ils ont en effet pris le chemin du retour dans leur région d'origine ou y sont poussés, pour s'engager politiquement (Yapi-Diahou, 2005). Ceci n'est pas un cas spécifique pour le Sénégal, car comme l'a montré Lima (2015), dans la gestion des affaires locales au Mali, on y trouve d'anciens migrants comme des élus communaux.

Dans le même registre, Etienne Smith (2015) a étudié les pratiques électorales transnationales des émigrés sénégalais, suivant la période 2002-2012. Il dévoile l'importance économique de la diaspora sénégalaise, tout en concluant que l'impact de cette diaspora sur les élections est plutôt symbolique que quantitatif. Il a analysé cette évolution en la mettant en lien avec la démocratisation du droit de vote à distance pour les Sénégalais de l'extérieur, à leur importance économique et à l'influence des partis politiques (Hartmann, 2015).

En parallèle, l'étude comparative du rôle des associations de la diaspora sénégalaise dans trois espaces différents (Milan, Paris et Genève) menée par (Maggi et *al*., 2013), révèle aussi l'existence de liens et ou interconnexions réelles entre les engagements associatifs, citoyens et politiques qui lient les espaces d'accueil et de départ et caractérisent par ailleurs le transnationalisme sénégalais. Les résultats de cette recherche m'ont éclairé sur les modes de fonctionnement des migrants, qui sont susceptibles de varier selon le contexte et les réalités vécues dans un endroit précis.

Dans une perspective comparative, Thomas Lacroix, Leyla Sall et Monika Salzbrunn (2008), ont étudié les pratiques transnationales sénégalaises et marocaines dans les sphères politique, économique et socioculturelle, révèlant des dissimilitudes de contenu qui distinguent les deux champs transnationaux. Cette comparaison des pratiques transnationales marocaines et sénégalaises m'a permis d'affiner ma compréhension des constantes et des évolutions du phénomène transnational.

Des travaux comme ceux de Cheikh Samba Wade et Aboubacry Wade (2018), soulignent quant à eux le rôle important des migrants de la vallée du fleuve Sénégal, notamment dans les régions de Saint-Louis et Matam, qui sont remarqués grâce à d'importants investissements dans le développement local, en l'absence de l'État et compte tenu de l'intervention limitée des municipalités dans les domaines prioritaires du développement social. Leur recherche m'a fait remarquer que les investissements de ces migrants, ont largement contribué au processus d'urbanisation et au développement socio-économique local dans la vallée.

Amadou Sarr (2009) pour sa part, montre comment les transferts de fonds des migrants forment une source importante d'investissements productifs au Sénégal. L'auteur a en effet apporté des éléments de réponse sur le lien migration et développement, en mettant en évidence certaines des incidences que les transferts de fonds peuvent avoir sur le développement économique tant au niveau national que local. Cela lui a permis de souligner

l'importance de ces transferts, qui jouent un rôle crucial dans les interactions entre migration et développement. Ce qui a renforcé ma compréhension des liens entre migration et développement.

Dans une analyse plus critique, Papa Sakho et Cris Beauchemin (2009) dans le cadre du projet « *Circulation internationale et développement local au Sénégal*[21] », ont étudié les liens entre migrations internationales et développement urbain. Ils ont démontré certes que les émigrés sénégalais jouent un rôle majeur dans l'économie domestique des ménages notamment de Dakar, mais reconnaissent par ailleurs que les migrations internationales ne semblent pas jouer un rôle majeur dans l'amélioration des conditions d'habitat, qu'on leur attribue communément. Ces deux auteurs m'ont permis d'avoir une vision critique sur la relation migration et développement et donc de prendre du recul sur cette relation.

Par ailleurs, Mamadou Dimé (2013) s'est penché sur les contraintes à l'investissement des émigrés de retour au Sénégal. Sa recherche a mis en exergue les investissements de ces migrants, qui ont trait aux activités commerciales à travers l'importation de carreaux et de matériels de quincaillerie, l'importation de pièces détachées de voitures et l'immobilier à des fins locatives. D'un côté, elle a décrit les nombreux obstacles d'ordre et institutionnel, social, économique et culturel rencontrés par ces émigrés investisseurs tout au long des différentes phases de réalisation et de consolidation de leurs activités économiques, d'un autre elle a exposé des propositions mises en avant par les migrants de retour (interrogés), afin de pouvoir faire face aux difficultés rencontrées au niveau entrepreneurial et de la réintégration sociale. L'étude de Dimé (2013) m'a permis d'évaluer l'impact des politiques instaurées par l'État sénégalais, pour soutenir les initiatives des émigrés désireux d'investir dans leur pays d'origine.

En matière d'action publique, Pape Demba Fall (2010) analyse les efforts mis en œuvre par le gouvernement sénégalais, visant à canaliser les ressources de sa diaspora. L'auteur met en effet en lumière les réponses spécifiques apportées par l'État en matière d'orientation des ressources financières humaines et matérielles, afin de gérer ces apports de manière plus efficace et coordonnée. Son étude m'a offert une meilleure compréhension des enjeux de coordination entre acteurs institutionnels et migrants, ainsi que les limites des politiques publiques dans ce domaine.

[21] C'est le premier volet du projet de recherche plus large intitulé Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE).

En parallèle, des recherches comme celle de Cheikh Tidiane Wade et *al*., (2017), ont exploré les liens entre migration et dynamiques de résilience des populations dans les zones semi-arides du Sénégal. Leur recherche indique que les émigrés sénégalais par leurs transferts de compétences, de biens, de services de technologies, de savoir-faire et surtout leurs transferts de fonds, contribuent à la résilience de leurs terroirs d'origine, face aux effets du changement climatique. Cette étude m'a éclairé sur l'impact des transferts d'argent des émigrés sénégalais et leur incidence sur les dynamiques de résilience dans les zones semi-arides du pays.

Samuel Lietaer (2021) approfondit ce thème, en analysant les logiques et pratiques transnationales des migrants haalpulaar de la Belgique, originaires de villages dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, affectés par les changements socio-environnementaux. L'auteur a montré que les transferts matériels familiaux (construction de belles villas au village, assurer des envois d'argent mensuels à leurs familles), mais aussi par les contributions communautaires des émigrés, ont amélioré les conditions de vie villageoises affectées face aux changements environnementaux. Cette recherche de Lietaer a été essentielle dans la compréhension des dimensions politiques et écologiques, influençant les pratiques transnationales des migrants sénégalais, qui participent aux efforts d'adaptation des communautés locales, dans des villages de la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

En Casamance, les travaux sur migration et développement sont peu abondants. La recherche de Malamine Maro (2007) fait partie des rares travaux existants, qui ont examiné de façon systématique les interactions migration et développement. Elle s'est en effet intéressée au rôle des associations sénégalaises en France dans la quête d'une alternative qui contribuerait à renforcer l'efficacité de l'éducation. Son travail m'a permis d'observer toute la dynamique organisationnelle des populations locales dans la gestion des projets dont elles bénéficient.

Dans le même ordre d'idées, Bodian (2018) explore d'un côté les évolutions identitaires accompagnant les migrants diolas au contact avec d'autres populations en France et d'un autre, les enjeux de pouvoir existants au sein de leurs associations d'émigrés et leurs interactions avec la région d'origine. L'auteure est revenue d'une part sur les migrations diolas tout en montrant comment elles ont évolué et d'autre part, sur l'implication de ces migrants à travers leurs associations dans les projets de développement. Cela m'a permis de comprendre l'histoire des migrations diolas et de découvrir les différentes manières dont ils participent au développement de leur région d'origine.

Enfin, d'autres travaux portant sur la Casamance et particulièrement la Basse Casamance, se sont peu intéressés à la relation migration et développement. Leur analyse s'est principalement concentrée sur l'émigration des Diolas, examinant son évolution ainsi que son organisation interne. Parmi ces études, on peut citer Paul Diédhiou (2011), qui a retracé les mouvements migratoires diolas avant la période coloniale et durant la colonisation. De son côté Jean Martin Coly (2002) a partiellement exploré dans sa recherche doctorale les migrations des femmes diolas en direction de la France (Bordeaux). Lambert (2002) pour sa part, a insisté sur les migrations saisonnières des femmes diolas, vers les grandes villes du nord du pays, notamment la capitale Dakar. Ces recherches consacrées à la Casamance et plus particulièrement à l'émigration des Diolas, m'ont permis d'approffondir ma compréhension des migrations diolas et de mieux contextualiser les parcours des migrants enquêtés.

Ce tour d'horizon des travaux, permet de noter que la thématique migration et développement a été largement explorée et documentée dans la littérature scientifique consacrée au Sénégal. Cette abondance des recherches s'accompagne toutefois d'une grande diversité d'approches analytiques. Plusieurs axes majeurs peuvent être distingués. D'une part, certains travaux ont mis en évidence le rôle de plus en plus déterminant des migrants dans le développement économique et social de leurs territoires d'origine, tout en soulignant la diversité de leurs contributions. D'autre part, des études qui se sont attachées à expliquer le phénomène migratoire, en retraçant d'un côté son évolution historique et de l'autre en analysant les logiques socio-économiques et politiques qui l'accompagnent. Une autre catégorie de recherches a porté spécifiquement sur les envois de fonds des migrants et leurs impacts sur les communautés restées au pays, réévaluant ainsi la place de la migration dans les dynamiques de développement local et dans l'amélioration du bien-être des ménages restés sur place. Par ailleurs, plusieurs auteurs ont mis en lumière les formes de transnationalisme politique déployées par les émigrés sénégalais. D'autres encore se sont intéressés aux dispositifs élaborés par l'État sénégalais pour accompagner et canaliser les initiatives des migrants et de leurs associations, dans l'optique de maximiser leurs retombées sur le développement du pays. Enfin, un petit nombre d'études, plus rares, se sont penchées sur la Casamance et notamment sur les processus migratoires internes propres au groupe diola, mettant en avant l'originalité de leurs trajectoires et de leurs formes d'organisation.

Ces recherches montrent que les diasporas africaines et en particulier sénégalaises, jouent un rôle structurant dans les dynamiques locales de développement de leur région d'origine. Leurs

actions transnationales vont au-delà des simples transferts de fonds, pour s'inscrire dans des logiques complexes, où se croisent le plus souvent des préoccupations économiques, sociales, politiques, identitaires et environnementaux. Malgré la diversité des terrains et des approches, ces travaux présentent une certaine complémentarité et convergent vers une même conclusion : les émigrés sénégalais occupent une place essentielle dans le développement des territoires d'origine. Néanmoins, ces dynamiques transnationales ne sont ni homogènes ni exemptes de tensions et génèrent des effets différenciés, selon les contextes locaux, les groupes sociaux concernés et les cadres institutionnels existants. Concrètement, ils mettent en lumière d'une part les effets locaux de leurs initiatives et d'autre part, la structuration progressive d'un transnationalisme actif, qui s'exerce sous des contraintes multiples. Celui-ci se manifeste par des pratiques d'investissement diversifiées, des structures institutionnelles encadrantes et des liens durables entre pays d'accueil et régions d'origine.

Cependant, la littérature comporte certaines limites. La première est une tendance à la généralisation, qui homogénéise le rôle des migrants dans le développement de leur région d'origine, comme si leurs initiatives suivaient partout les mêmes logiques. Or, celles-ci dépendent fortement des ressources mobilisées, du degré d'organisation des associations et surtout des contextes sociopolitiques propres à chaque région. Ces logiques peuvent aussi varier, en fonction des groupes sociaux, du genre, de l'âge ou du statut économique des migrants. Cela introduit une dimension interne à l'hétérogénéité du transnationalisme diola.

La seconde limite, concerne la répartition géographique des recherches : la majorité des études portent sur la Vallée du fleuve Sénégal et dans une moindre mesure, sur certaines zones notamment du centre du pays. Ces régions historiquement marquées par une migration internationale massive, ont logiquement attiré l'attention des chercheurs et continuent d'être au cœur des travaux actuels. En revanche, la Basse Casamance demeure relativement peu explorée dans la production scientifique, alors même qu'elle constitue de plus en plus une zone de départ. Cette situation limite la généralisation des conclusions et soulève toutefois des enjeux méthodologiques liés à la représentativité des résultats. Cette invisibilité tient sans doute au fait que la migration y a longtemps été interne plutôt qu'internationale, avant de s'internationaliser progressivement.

C'est ce déséquilibre que la présente recherche entend combler, en apportant un éclairage spécifique sur cette région. Elle propose de présenter l'idée du « *transnationalisme jeune* », afin d'analyser une forme d'engagement transnational caractéristique des configurations

migratoires récentes au Sénégal, comme celles observées chez les migrants diolas. Ce « *transnationalisme jeune* », se distingue par sa faible institutionnalisation, son caractère expérimental et informel, ainsi que sa dépendance aux ressources individuelles, mettant en lumière la vulnérabilité de la gouvernance associative et l'absence de réseaux institutionnels solides. A partir de l'analyse des pratiques associatives et des projets portés par les migrants diolas, ce concept offre une perspective pour saisir les spécificités de leur engagement transnational. Il prend en considération, à la fois les contraintes concrètes et la signification symbolique de leurs actions, sans préjuger de leur efficacité économique à long terme. D'un point de vue analytique, le « *transnationalisme jeune* » peut être examiné à travers quatre principaux critères : une forte charge symbolique, une centralité des ressources individuelles, la vulnérabilité des structures de gouvernance associative et une articulation limitée aux politiques publiques à l'échelle nationale et locale. Ainsi, en combinant une approche contextualisée de la Basse Casamance et le cadre conceptuel du « *transnationalisme jeune* », cette étude fournit une analyse plus nuancée et spécifique, des actions transnationales entreprises par les migrants diolas, tout en facilitant la mise en parallèle avec d'autres expériences migratoires sénégalaises. La section suivante sera précisément consacrée à cette mise en perspective, afin de dégager les principaux repères caractérisant le transnationalisme diola.

II. Cadre d'ancrage du transnationalisme diola

Entre 1960 et 1974, la France a été la destination privilégiée des Africains dont les Sénégalais, à cause des opportunités d'emplois qu'elle offrait. Cette émigration vers l'ancienne métropole, essentiellement économique et non définitive, concernait les Peuls et Soninkés. Ces migrants étaient des hommes seuls, mariés ou célibataires, avaient pour idée de partir, travailler, se faire de l'argent et revenir au village, continuer l'agriculture et se marier. Cette migration qui permet de passer d'un statut à l'autre, constitue une véritable étape dans une trajectoire de vie. Elle relève d'une circulation au cours de laquelle, le migrant construit finalement son retour au village (Adams, 1977 cité par Lima, 2024). Ce modèle migratoire basé sur l'épargne et le retour, est appelé par Catherine Quiminal (2005) le « *système terre/argent* ». Celui-ci d'après l'auteure, se pratiquait durant la colonisation face au manque de possibilités locales, pour se procurer du numéraire nécessaire à payer les impôts. L'association de la production agricole et des migrations telles que les migrations saisonnières à cette époque, était un moyen pour les familles paysannes d'assurer leur reproduction

(Quiminal, 2005). Dans le contexte des migrations internationales, le « *système terre/argent* » a eu d'importants effets sur les villages où les transferts matériels et monétaires convergent, mais aussi suivent les allées et venues des migrants (Lima, 2024).

Cependant, avec l'instauration du visa unique en France, le « *système terre/argent* » se voit bouleversé. En effet, en 1974 avec le changement d'orientation dans la politique d'immigration arrêtée par l'État français, il y a eu une sédentarisation avec une installation durable des travailleurs migrants parmi lesquels les Sénégalais. L'arrêt de l'immigration de travail et de l'autorisation du regroupement familial pour les migrants déjà présents en France, a eu deux principales conséquences : d'une part, les migrants ont vu non seulement leur horizon du retour s'éloigner ; d'autre part, la migration est devenue un projet collective (Lima, 2024). Ces modalités d'installations se sont accompagnées, de la création de collectifs sociaux plus ou moins structurés, telles que des associations. L'existence dans les pays d'installation d'associations de solidarité et d'entraide entre migrants originaires d'un même pays, voire d'une même région ou du même village, a été un puissant facteur incitatif à la création des projets de développement. Ces associations d'émigrés sont créées dans le but de maintenir des liens de solidarité ou d'entraide et surtout de « *participer au développement de leurs milieux d'origines* » (Diarra, 2017).

Les premières associations de migrants sénégalais en France selon Christophe Daum (2005), ont vu le jour avec les gens de la région du fleuve, qui à la fin des années 1950, ont su s'organiser suivant leur appartenance villageoise, pour répondre tant à leurs problèmes d'insertion, qu'aux besoins de leur village d'origine, à travers notamment des caisses de solidarité. Celles-ci sous le contrôle des hiérarchies traditionnelles, à savoir les notables et les aînés (Gatugu, Amoranistis et Manço (eds), 2004), ont en effet été créées dans la suite des caisses de solidarité villageoise, issues elles-mêmes des *navétanes*, pour non seulement faire face à certains problèmes dans le pays d'accueil dont les accidents de travail, le chômage, mais aussi le rapatriement de corps d'un défunt en cas de décès d'un des leurs jusqu'au village. Ces caisses ont permis également d'une part de faire face aux grandes sécheresses qui ont affecté les villages de ces migrants à la fin des années 1960 et au début des années 1970 et d'autre part, de construire des mosquées et ou la réfection de cimetières. Ces formes de solidarités, comme le souligne Quiminal Catherine (1991), témoignent de la prééminence de l'appartenance villageoise dans le comportement des migrants. D'après l'auteure, tout est fait pour garantir la continuité de la reproduction familiale.

En 1981, avec l'abrogation du décret de 1939 réglementant l'organisation des étrangers en France, les caisses de solidarité se structurent de manière officielle : « *Les années 1980 sont marquées par la multiplication des réalisations, et ce dans un nouveau cadre puisque les caisses villageoises se sont transformées en « associations de développement », du fait de l'extension en 1981 de la loi 1901, permettant aux immigrés de se regrouper en association* » (Lima, 2003 : 134-135). Ce nouveau statut est bénéfique aux migrants dans leur démarche, dans la mesure où ils sont devenus des partenaires possibles pour nombre d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou des collectivités locales françaises. Cette période a été une grande étape dans l'évolution des modes d'organisation des migrants, car désormais les associations se construisent davantage autour de l'idée d'une participation au développement du village d'origine (Gatugu, Amoranistis et Manço (eds), 2004). Elle a par ailleurs vu de nombreuses autres communautés sénégalaises issues de l'immigration parmi lesquelles les Diolas de la Basse Casamance, commencer à s'investir dans des initiatives de développement pour venir en aide à leur communauté d'origine.

D'après Bodian (2018), les Diolas en France se sont tout d'abord réunis avec d'autres communautés dans des associations de solidarité entre migrants. Ces structures regroupant des ressortissants sénégalais ou africains, étaient inclusives et sans cloisonnement ethnique et spatial. Mais avec les arrivées de migrants et notamment au fur et à mesure que les groupes s'accroissaient, le facteur ethnique est apparu. Celui-ci a permis aux Diolas de se retrouver et de créer des associations. Ces premières associations de migrants diolas qui allaient au-delà des frontières villageoises, avaient pour objectif fédérateur et concernaient toute la France. Elles ont fonctionné à une période où il y avait très peu de migrants diolas. Toutefois, au fur à mesure que la communauté diola s'est accrue, des sous communautés ont vu le jour au sein des associations, donnant ainsi naissance à une diversité de structures de migrants diolas. Ces dernières s'inscrivent dans la continuité des associations créées en ville au Sénégal, issues elles-mêmes des *ekafay*. En effet, avec la migration (notamment vers la ville), les Diolas arrivent dans d'autres lieux. Dans ces centres urbains, les problèmes de chômage, d'exclusion et de pauvreté sont durement ressentis par les migrants (Ndiaye, 2007), d'où la nécessité pour ces derniers de créer des associations pour faire face à ces problèmes. L'une des fonctions premières de ces associations était l'entraide en ville. Cette entraide connue autrefois dans la société diola et à l'échelle du quartier voire du village, a connu une transformation. Les Diolas se sont ainsi retrouvés en fonction des familles, des quartiers et dans une certaine mesure des villages d'origine, pour faire face aux difficultés économiques et sociales, mais

aussi pour construire de nouveaux repères en ville. Indépendamment de ces problèmes, ils ont élargi leur champ d'intervention en organisant des réunions qui se tiennent annuellement, en vue de débats pour réfléchir à tout ce qu'il y a lieu de faire par rapport au village. C'est ainsi qu'ils ont réfléchi et proposé à leurs parents du village les rassemblements annuels organisés en ville appelés aujourd'hui *congrès* dans les villages, c'est-à-dire « *(…) un lieu de rencontre autour des problèmes de la communauté villageoise qui permet de rassembler les « exodés » - qui reviennent pour l'occasion et leurs parents résidant au village autour de projets d'intérêt collectif* » (Bosc, 2005 : 54).

Cette forme de dynamisme observée avec ces ressortissants diolas en ville, ne concerne pas seulement un quartier : désormais, c'est au niveau du village que les problèmes peuvent être réglés en s'unissant. Cette recomposition des associations villageoises en ville, a également dans un contexte de migration internationale, favorisé des formes d'associations régionales et ou fédérales. Les Diolas dans leur mode de fonctionnement, ont une tradition d'associations (Bodian, 2018). Le besoin chez cette communauté de se retrouver en organisations, est un enracinement typique de l'organisation sociale au Sénégal, voire dans toute l'Afrique de l'ouest (Ndiaye, 2007). Il constitue un moyen pour les migrants diolas de s'entraider dans le pays d'accueil, c'est-à-dire la réactivation de solidarités classiques à savoir l'accueil des nouveaux arrivants, les aider dans l'insertion professionnelle et résidentielle et atténuer la situation d'altérité sociale, puis aussi et surtout de mener des initiatives destinées au développement de la localité de départ. Ces initiatives permettent aux émigrés diolas, de réaffirmer leur attachement à leur terroir d'origine. Cet attachement se traduit par des modes de connexion et de renouvellement des relations, à travers des transferts d'argent, mais aussi des investissements matériels.

Malgré la distance, les émigrés diolas participent à la construction économique, sociale, voire politique de leur région d'origine. Cette « *double présence* » permet de considérer les migrants comme des acteurs sociaux à la fois dans les pays d'origine et d'accueil et les associations seraient l'expression de cette double allégeance. Ce processus par lequel ces migrants arrivent à agir sur les destinées de leur communauté d'origine, fait qu'ils méritent d'être qualifiés de « *promoteurs* » ou « *développeurs* » (Wade et Wade, 2018). Il correspond à l'implication en réseau des migrants diolas, pour le développement de leur localité d'origine. Il s'agit d'un transnationalisme des pratiques migratoires se manifestant par des projets collectifs financés en partie ou partiellement par les migrants diolas à distance en direction du

lieu d'origine. Ce transnationalisme est arrivé dans un contexte spécifique. Premièrement, à une époque où le Sénégal s'est investi dans des actions visant à reconnaître la contribution des migrants au développement du pays d'origine. Cette prise de conscience qui débute dans les années 1980, s'est traduite au cours de ces dernières années par la création de structures dédiées à la gestion des migrations au Sénégal. Comme on le verra plus tard, ces structures ont pour but entre autres de mobiliser la diaspora sénégalaise et de l'inciter à participer au développement du pays. Deuxièmement, dans une situation d'existence de politiques de codéveloppement établies entre la France et le Sénégal. Ces politiques ont été développées dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays. La signature de la première convention de codéveloppement entre le Sénégal et la France dans les années 2000 en passant par l'Initiative de codéveloppement en 2005 jusqu'au PAISD aujourd'hui, prouve une évolution de la politique de codéveloppement franco-sénégalaise vers de nouvelles phases au cours de ces dernières années (Maggi et Sarr, 2022). Ces programmes, appuient les initiatives de développement des migrants sénégalais au profit de la région d'origine, avec pour objectif de favoriser le retour et de limiter la pression migratoire (Lacroix, 2021). Ils ont en réalité pour ambition de contrôler les flux migratoires à savoir la migration irrégulière vers l'Europe.

En effet, dans un contexte de durcissement des frontières de la part des pays européens, les départs en mer à bord de pirogues depuis le Sénégal qui se sont multipliés ces dernières années, sont révélés être une forme d'adaptation des stratégies migratoires (Ba, 2007). Ces départs ont été désapprouvés par l'État sénégalais et ses partenaires, qui ont mené des campagnes de sensibilisation, afin de décourager les jeunes qui sont les plus concernés par ce phénomène de migration irrégulière vers l'Europe. En parallèle, une coopération entre les pays d'accueil et de départ, en particulier la France et le Sénégal, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat visant à gérer de manière conjointe ces flux migratoires, tout en intégrant la question de la migration et du développement (Maggi et Sarr, 2022). C'est dans cette optique que les politiques de codéveloppement instaurées par les deux pays ont vu le jour et sont renouvelées aujourd'hui, avec pour objectif de développer les lieux de départ et de maintenir les départs.

Cette stratégie s'est accentuée au cours des années 2000, avec l'augmentation des fonds reçus par le Sénégal pour des initiatives liant migration et développement, afin traiter les « *causes profondes de la migration* ». Le FFU de l'EU destiné aux pays africains dont le Sénégal, est un exemple clé. Il a été établi à la suite du Sommet de la Valette en 2015, illustrant ainsi ces

financements. Effectivement le Sénégal a été le principal pays bénéficiaire du FFU, ayant reçu 161,8 millions d'euros (Maggi et Sarr, 2022). Ces fonds ont permis le lancement de nombreux projets de développement sous le slogan *tekki fii*, signifiant « *réussir ici* » en wolof au Sénégal (Dimé, 2025). D'après l'auteur, « *Ces projets visent à promouvoir un parcours de réussite locale afin de battre en brèche la croyance populaire selon laquelle « pour réussir, il faut partir* » (Dimé, 2025 : 171). Le but est de créer des emplois pour les jeunes, afin de lutter contre l'exode rural et surtout la migration irrégulière. Cette réalité démontre que le FFU est un des outils par lesquels l'UE tente de freiner les flux migratoires en provenance du Sénégal.

Le FFU constitue une aide financière dans le cadre des politiques de l'UE, visant à favoriser des projets de développement et à générer des emplois dans les pays de départ tels que le Sénégal (Maggi et Sarr, 2021). D'autres financements issus le plus souvent de coopérations italiennes ou allemandes, ainsi que d'organisations comme l'OIM, fonctionnent à l'instar du FFU et servent d'outils dans la lutte contre la pauvreté au Sénégal. L'objectif de ces financements, est « *(...) de réduire les risques que les flux migratoires occasionnent pour les personnes en mouvement comme pour les Etats tout en soutenant les effets positifs des migrations internationales sur le développement des pays du Sud* » (Monsutti, 2008 : 24). Comme l'a souligné Lama Kabbanji et Liza Rives (2013), leur augmentation s'est accompagnée par l'apparition de nombreux acteurs engagés dans le domaine de la migration et du développement, chacun avec ses objectifs propres. Cela démontre à quel point le Sénégal a bénéficié d'un soutien financier considérable au début des années 2000, dans le but de renforcer le lien entre migration et développement et donc d'aborder les causes de la migration.

Ces différents éléments évoqués prouvent que le transnationalisme des migrants diolas se distingue de celui des pionniers de l'émigration sénégalaise, à savoir les populations de la Vallée du fleuve et les Soninkés. En effet, autrefois et notamment jusqu'au milieu des années 1980, ces émigrés comptaient sur leurs propres ressources pour financer des infrastructures collectives dans leur village. Ces infrastructures étaient soutenues par les caisses de solidarité qui existaient dans les foyers (Lavigne-Delville, 1994). Comme l'a souligné l'auteur, la majorité des premières réalisations des migrants soninkés et haalpulaars telles que des mosquées, des marchés ou des bureaux de poste, ont été financées grâce à leurs contributions, à savoir les cotisations. L'auteur identifie quatre principales raisons qui expliquent cette situation :

Premièrement, les migrants et notamment leurs associations avaient peu de liens avec des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Deuxièmement, leurs réalisations ne s'intègrent pas dans les actions menées par les ONG. Troisièmement, collaborer avec des partenaires entraîne une multiplication des intervenants, compliquant ainsi le processus déjà complexe de prise de décision. Enfin, établir des relations avec des partenaires financiers est un long travail qui exige des compétences. Ces raisons ont conduit les groupes d'émigrés sénégalais ainsi que leurs dirigeants, à se fier à leurs cotisations, afin de garder le contrôle sur leurs projets, qui ont également été réalisés sans le soutien de l'État ni des services techniques locaux. Selon Philippe Lavigne-Delville, en l'absence d'une communication avec les autorités, les migrants se limitaient à créer des partenariats temporaires avec celles-ci, dans le but d'obtenir la mise à disposition d'instructeurs ou de professionnels de la santé pour les infrastructures construites. Pour l'auteur, il s'agit « *(…) d'une stratégie opportuniste où le recours à l'appareil administratif est fonction des besoins* (…) » (Lavigne-Delville, 1994 : 289).

Les premières réalisations des émigrés sénégalais que l'on peut qualifier de « (…) *par le bas, non institutionnalisé* » (Monsutti, 2008 : 25), reposaient donc sur « *l'auto-assistance* » selon De Haas (2010). Cependant, elles se démarquent des projets de développement novateurs de la fin des années 1980 (à savoir dispensaires, maternités et périmètres irrigués), qui nécessitaient de grands financements et une expertise technique et qui ont été réalisés avec l'appui des ONG qui apportaient leurs idées, leur savoir-faire et leurs financements (Lavigne-Delville, 1994). Elles diffèrent aussi des initiatives actuelles qui se sont développées dans un contexte profondément transformé. D'une part, le Sénégal bénéficie aujourd'hui d'importants financements internationaux pour la gestion des migrations, le plus souvent justifiés par des objectifs de développement (Pécoud, 2017). D'autre part, « *(…) la tension entre politisation et dépolitisation de la relation migration-développement se complexifie avec la promotion de politiques migratoires nationales (…)* » (Lima, 2024 : 66). Le transnationalisme diola s'est implanté dans ce contexte spécifique, caractérisé par une augmentation des financements disponibles et par la montée en puissance de politiques publiques migratoires. Dès lors, une question centrale se pose : ces politiques sont-elles au bénéfice des Sénégalais de l'extérieur et plus particulièrement des émigrés diolas ? C'est à cette interrogation que je tenterai de répondre dans la deuxième partie de ce travail. Avant cela, il est nécessaire de présenter la méthodologie adoptée dans le cadre de cette recherche.

III. Historique de la recherche et bilan de la collecte des données

Cette partie décrit les principaux éléments du cadre méthodologique appliqué tout au long de l'étude. Elle va détailler en effet l'approche de recherche, ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse des données. Cela me permet de retracer le cheminement de mes investigations sur le terrain et de rendre ainsi compte des circonstances dans lesquelles la recherche a été réalisée en France comme au Sénégal et notamment en Basse Casamance.

III.1. La recherche documentaire

Une recherche bibliographique a été effectuée. Elle m'a permis d'explorer plusieurs types d'ouvrages, en relation avec mon thème d'étude. Des ouvrages généraux qui donnent une vue d'ensemble sur la problématique des migrations et développement du monde et en particulier au Sénégal. Des articles scientifiques de revues qui ont des aspects spécifiques, proches de la zone d'étude, tels que la question des collectifs sociaux des migrants, dans le milieu d'installation et leurs rapports au milieu d'origine, les pratiques sociales des migrants sur le double espace de vie (milieu d'accueil et d'origine). Une attention particulière a été accordée aux rapports d'expertise qui se sont intéressés d'une part aux diasporas (notamment sénégalaise) et d'autre part, à leurs rapports au pays d'origine. Une attention a également été accordée, aux études monographiques portant sur la Casamance en général et sur le groupe diola en particulier.

Cette recherche documentaire a été effectuée dans différentes bibliothèques de l'Université de Strasbourg. Internet a également été d'une importance capitale, car certains documents ont été obtenus dans des bases de données disponibles sur les migrations internationales : Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI), Institut Convergences Migrations (ICM), Migreurop, Migrinter, Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations (CIEMI), Forum Suisse pour l'étude des Migrations (FSM). La recherche sur les bases de données s'est faite en utilisant des mots clés.

La recherche documentaire a été primordiale dans ce travail, car il y a une carence de travaux relatifs à l'émigration casamançaise, mais aussi sur les questions de codéveloppement. Elle m'a permis d'une part de comprendre les différentes approches théoriques en matière de migration et développement et d'autre part, d'avoir une idée sur la migration des Diolas notamment vers la France. Elle a aussi apporté des données précieuses qui enrichissent ou complètent celles obtenues oralement au cours de mes différentes enquêtes et ont permis

d'affiner mes hypothèses de travail et de mieux poser la problématique de l'étude. Elle s'est accompagnée d'entretiens auprès de personnes ressources. Cependant, la recherche bibliographique n'a pas suffi à saisir complètement la complexité des réalités sociales étudiées. C'est pour cette raison qu'elle a été enrichie par une phase de consultation de personnes ressources, une étape essentielle pour enrichir ma réflexion, affiner les hypothèses de travail et surtout négocier ma place en tant que chercheur sur le terrain.

III.2. La consultation des personnes ressources et connaissances pour négocier ma place de chercheur

En janvier 2018, dans le cadre de mon étude de master, j'ai rencontré le Professeur Patrick Gonin[22] (actuellement à la retraite) lors d'une soutenance de thèse de doctorat à l'Université de Strasbourg. Ma démarche de rencontrer le Professeur Gonin avait pour but d'éviter tout obstacle au niveau de l'orientation méthodologique, en m'inspirant de son expérience en tant que spécialiste du codéveloppement. Un échange avec lui m'a permis d'avoir une idée sur ma problématique grâce à des références bibliographiques, de prendre par exemple du recul sur certains éléments, dont l'accès à mon terrain d'étude. Puis, lors des colloques et journées d'études de l'ICM d'une part et d'autre part, lors du lancement de la seconde phase du LMI MOVIDA[23] qui célébrait par ailleurs la 4e Ecole d'été du GERMES[24] à Niamey (Niger), mes échanges avec certains chercheurs spécialistes des migrations, se sont inscrits dans cette logique de m'inspirer de leurs expériences.

A côté de ces personnes ressources caractérisées par leur statut de chercheur à l'université, je me suis aussi appuyé sur des personnes vivant depuis plus de trente ans en France et qui connaissent bien le mouvement associatif. A titre d'exemple, il y a mon oncle Abdou Sagna de Paris, avec qui j'ai des liens de parenté. Il est mon tuteur et représente mon père en France. Nous sommes le plus souvent en contact au téléphone soit pour m'enquérir de ma situation ou soit pour m'informer des nouvelles du Sénégal. En effet, en 2018, je lui ai fait part de mon projet de mémoire de master et il m'a orienté et recommandé à l'association UDBF, que j'ai

[22] Il fait partie des premiers chercheurs qui ont travaillé sur les associations de migrants en France (notamment les migrants de la vallée du Fleuve Sénégal) et leurs rapports aux pays d'origines, à savoir leurs contributions au développement du milieu d'origine.

[23] Le Laboratoire Mixte International de recherche MOVIDA (Mobilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne).

[24] Groupe d'Etudes et de Recherches Migrations, Espaces et Sociétés.

plus tard contactée en son nom. Ma démarche cette fois encore de converser avec lui et certains émigrés diolas que je considérais comme des « *passeurs* », au-delà de me permettre d'effectuer des entretiens avec ces derniers, a consisté à identifier les collectifs sociaux de migrants diolas impliqués dans des projets de développement, mais aussi et surtout de faciliter mon contact et donc d'être accepté auprès de mes enquêtés en France, car j'étais parmi les miens, c'est-à-dire la communauté diola à laquelle j'appartiens.

Cette position particulière d' « *insider* » a eu deux principales conséquences.

D'une part, je n'étais pas dans une bonne posture pour mener mes entretiens, car comme le souligne Jean-Pierre Olivier De Sardan (2000), l'appartenance du chercheur à la communauté dans laquelle il effectue des enquêtes n'est pas une posture idéale pour recueillir des données de qualité. En effet, mes questions et les réponses de mes enquêtés au début de mon enquête, étaient biaisées et il m'était parfois difficile de me séparer de ma position *d'« insider »*, c'est-à-dire d'être en partie population étudiée et concerné par les mêmes réalités sociales examinées dans cette recherche. Concrètement, j'avais d'énormes difficultés à rester dans la neutralité axiologique face à certaines questions qui m'interpellaient directement. Cette situation pose la question de l'objectivité à laquelle tout chercheur est confronté, lorsqu'il mène des investigations au sein de son propre groupe. Selon Fatoumata Ouattara (2004), cela requiert des méthodes de prise de distance vis-à-vis des personnes interrogées. Gérard Althabe (1990) appelle ce processus « *l'opération fondatrice* ». Il s'agit d'après l'auteur d'une distanciation au cœur de l'échange, une période au cours de laquelle le chercheur « *(…) transforme les sujets placés dans une situation en acteurs d'un univers social d'où il s'exclut* » (Althabe, 1990 : 2). Cette stratégie de dés-implication est ce que Michel Naepels (1998) cité par Ouattara (2004) désigne sous le terme d'« *atopie*[25] », qui « *(…) implique que le chercheur ne se contente pas de la case dans laquelle ses interlocuteurs le mettent* » (Ouattara, 2004 : 9). C'est cette méthode que j'ai adoptée, ce qui a en partie facilité ma dés-implication devant les enquêtés, dans les jeux sociaux et les enjeux locaux même si ces derniers m'intéressaient.

D'autre part, j'ai eu d'énormes difficultés à accéder aux enquêtés, puisque je me suis heurté à une forte réticence importante de la plupart. En effet, le fait d'être un chercheur menant des études au sein de mon propre groupe a rendu la situation complexe, car je me suis retrouvé dans une position à la fois d'enquêteur et d'enquêté. A titre d'exemple, les rares personnes

[25] « *Notons que Michel Naepels (1998) parle plutôt de désintérêt. Mais à mon avis, il s'agit plutôt de dés-implication car une posture de désintérêt me semble difficilement atteignable* » (Ouattara, 2004 : 17).

rencontrées au début de l'enquête, étaient souvent hésitantes à partager certaines informations sur leurs parcours migratoires et plus particulièrement sur les initiatives de leur association. Etre à la fois enquêteur et enquêté n'a pas été une tâche aisée, car je devais constamment expliquer et faire comprendre souvent avec difficultés, mon rôle de chercheur. L'objectif était de rassurer les personnes interrogées sur les visées de ma recherche, qui avaient pour but principal de saisir les fondements, le fonctionnement des associations diolas et leurs réalisations, tout en leur garantissant le caractère scientifique de mon étude, respectant aussi l'anonymat des participants et précisant que les données recueillies ne seraient pas utilisées à d'autres fins que celles prévues initialement. Cela m'a permis de construire et d'établir ma place, progressivement.

Cette expérience m'a permis de prendre conscience, que l'appartenance à la communauté étudiée, offre un accès privilégié, mais présente aussi des enjeux épistémologiques et méthodologiques, essentiels à examiner avec rigueur. En effet, la proximité culturelle et sociale, peut entraîner des biais, à des interprétations excessives, des erreurs d'analyse, voire à une acceptation non critique des données recueillies. C'est pourquoi la position d'« *insider* », demande une grande vigilance et une certaine rigeur analytique. Cette posture impose donc l'adoption de stratégies de distanciation et de désimplication, associées à une démarche réflexive, afin de limiter l'influence de l'appartenance du chercheur, sur la production des connaissances. Elle nécessite également de reconnaître les limites de l'observation, car la familiarité avec le terrain, peut amener le chercheur à omettre certaines informations ou à négliger des aspects du terrain. Ainsi, la réflexivité apparaît comme un outil central, permettant au chercheur d'avoir la possibilité de réexaminer en continu ses biais potentiels d'une part et d'autre part, de rendre explicite l'impact de son positionnement sur la collecte et l'analyse des données, comme l'ont souligné Jean-Pierre Olivier De Sardan (2008) et Bourdieu (2001), dans leurs travaux sur la posture du chercheur et la méthodologie qualitative. Etre insider, implique donc de combiner vigilance analytique, distanciation et désimplication, afin de garantir la fiabilité de l'analyse des données. Les échanges avec les personnes ressources, qu'elles soient issues du milieu associatif ou du monde universitaire, ont joué un grand rôle à la fois dans la construction de ma posture de chercheur, tout en facilitant mon accès au terrain et aux enquêtés. Ce processus m'a permis d'avoir une certaine légitimité qui s'est construite graduellement et de clarifier ma position au sein du groupe diola étudié. Une fois cette phase préparatoire achevée, j'ai commencé la phase de collecte des données

empiriques. Celle-ci s'est principalement reposée sur des entretiens semi-directifs, méthode choisie en raison de sa flexibilité et de sa capacité à mesurer un phénomène.

III.3. Les outils de collectes de données : les entretiens semi-directifs, principaux corpus de la recherche

Mon terrain s'articule sur deux espaces discontinus : la Basse Casamance et la France où il a été construit. En France, il a été question d'identifier les collectifs sociaux de migrants diolas impliqués dans des projets de développement en Basse Casamance. Une première liste a été complétée avec l'aide de mon oncle, pour identifier des associations que je ne connaissais pas et donc construire un répertoire. L'objectif, c'était d'avoir une base de données fiable d'associations de migrants diolas impliquées dans des projets de développement en Basse Casamance. A la suite de ce travail d'identification, des structures associatives de migrants ont été contactées et rencontrées en France (plus précisément en région parisienne) en février 2020, pour effectuer des enquêtes exploratoires. Interroger les associations avant de se rendre en Basse Casamance, était une manière d'avoir une première approche des villages en Basse Casamance où les migrants créent des projets de développement, afin de choisir et d'identifier ceux où se rendre. Lors de cette expérience, je me suis heurté à une forte réticence de la plupart des enquêtés.

Pour pallier cette situation, j'ai été obligé de passer par les territoires de départ des migrants diolas, afin de gagner leur confiance et de bien aborder mon terrain en France, même si le terrain en Basse Casamance était une occasion de comprendre les projets sur le terrain et de voir comment ils étaient perçus et reçus par les populations restées sur place. C'est dans ce cadre que j'ai effectué un séjour de six mois en 2022 en Basse Casamance (du 4 avril 2022 au 5 octobre) financé par le LMI MOVIDA, pour réaliser des enquêtes. Ces enquêtes qui forment le terrain principal de cette recherche, ont privilégié une approche avec des entretiens semi-directifs, menés sous forme de conversation. Le choix de cette démarche s'explique par le fait que pour comprendre le sens attribué par un individu ou un groupe à une réalité sociale, il est nécessaire de partir du vécu des personnes concernées, pour avoir une idée sur leurs expériences et positions (Sagna, 2015). Donc à partir du vécu des personnes interrogées (en particulier les migrants) et surtout de leurs expériences avant et après la migration, l'approche qualitative me permet dans cette recherche de bien appréhender les relations que ces migrants entretiennent avec leur région d'origine.

Elaborées par thèmes pour recueillir des « *discours* » sur des pratiques, les entretiens ont concerné au Sénégal des acteurs avec des profils différents. D'une part, des enquêtés familiers ou spécialistes de la thématique traitée. Il s'agit concrètement des universitaires (chercheurs et enseignants-chercheurs), des acteurs institutionnels, tels que des techniciens (les agents qui travaillent dans les ministères ou toute autre structure de l'État, de même que dans les structures intergouvernementales et privées), des membres d'associations à caractère non gouvernemental (société civile) et des journalistes spécialisés sur les questions migratoires. Ils étaient identifiés grâce à des facilitateurs[26], mais aussi suivant la technique d'échantillonnage « *boule de neige* », c'est-à-dire sur recommandation de mes interviewés, qui après discussion, m'ont recommandé et envoyé vers une personne qui, pensaient-ils, pouvait être utile à cette recherche. D'autre part, des personnes au centre de mon enquête, à savoir des informateurs privilégiés (des leaders ou dirigeants d'associations, des chefs de village, des chefs de quartier) et d'autres personnes qui n'ont pas forcément les mêmes responsabilités ou pouvoirs que les premières.

Tableau 1 : Nombre de personnes interrogées suivant leur profil en Basse Casamance

Profils		**Nombre d'enquêtés**
Elus locaux		1
Secrétaires municipaux, chargés du développement		8
Agents travaillant dans les structures étatiques		4
Agents travaillant dans les structures intergouvernementales		3
Agents travaillant dans les structures privées		2
Acteurs de la société civile		3
Journalistes		1
Universitaires		14
Non universitaires (enseignant au lycée)		2
Informateurs privilégiés	Chefs de village et de quartier	15
	Leaders d'associations	17
Habitants		76
Total		***146***

Réalisation : Sambou M., 2023.

[26] Des connaissances en France à la suite des enquêtes exploratoires menées auprès de responsables associatifs en février 2020 et sur le terrain au Sénégal.

Les axes des entretiens pour les universitaires portaient sur la question migratoire au Sénégal. L'objectif était d'avoir une idée sur la migration des Diolas vers la France en particulier, de connaître leurs positions sur la politique migratoire sénégalaise et sur l'acte 3 de la décentralisation en relation avec les pratiques de développement des migrants. Les acteurs institutionnels étaient interrogés sur les institutions publiques impliquées dans les politiques migratoires, de décentralisation et de codéveloppement au Sénégal. Il était question d'identifier les institutions publiques impliquées dans les politiques migratoires de décentralisation et de codéveloppement au Sénégal et le rôle que ces dernières y jouent dans ce cadre. S'agissant des agents des structures intergouvernementales et privées, les thèmes traités étaient axés sur la politique migratoire et le retour. Ceci afin d'identifier leurs différentes politiques et programmes de retour. Pour les acteurs de la société civile et les journalistes, les thèmes traités s'articulaient autour de la migration et de la politique migratoire sénégalaise. A ce niveau, il s'agissait d'avoir des points de vue sur la migration sénégalaise notamment sur les nouveaux départs dans un contexte de durcissement des frontières, mais aussi sur la politique migratoire du Sénégal et le rôle qu'ils y ont joué. Avec les personnes au centre de mon enquête, les thèmes évoqués tournaient autour des projets de développement. Il était question de connaître les types d'investissements mis en place par les migrants diolas (tant sur les plans collectif qu'individuel) et les acteurs qui y interviennent ; d'avoir une idée sur les points de vue concernant les effets de ses investissements ; de connaître la place et le rôle joué par les populations restées sur place dans la mise en place des projets ; d'identifier les moyens utilisés par les migrants et populations locales pour le travail réalisé en commun dans la réalisation des projets, afin de décrire le statut et la nature des réseaux sociaux numériques transnationaux.

Ces entretiens ont été menés dans des collectivités locales, des villages, ainsi que des structures étatiques et privées. Les collectivités locales parcourues en quatre mois, sont : Ziguinchor, Diembéring, Tenghory, Mangagoulack, Diégoune et Djinaky (voir carte 3). Au niveau de ces collectivités locales, j'ai interviewé le plus souvent l'agent chargé du développement et dans de rares cas le secrétaire municipal et le maire, car le terrain a coïncidé avec les campagnes des élections locales et législatives. Cette situation a fait que je n'ai pas pu rencontrer les maires ni les députés qui étaient concentrés sur les campagnes électorales. Les collectivités ont été mes portes d'entrée et m'ont permis de choisir les localités où les enquêtes ont été menées.

Carte 3 : Localisation des lieux d'enquête

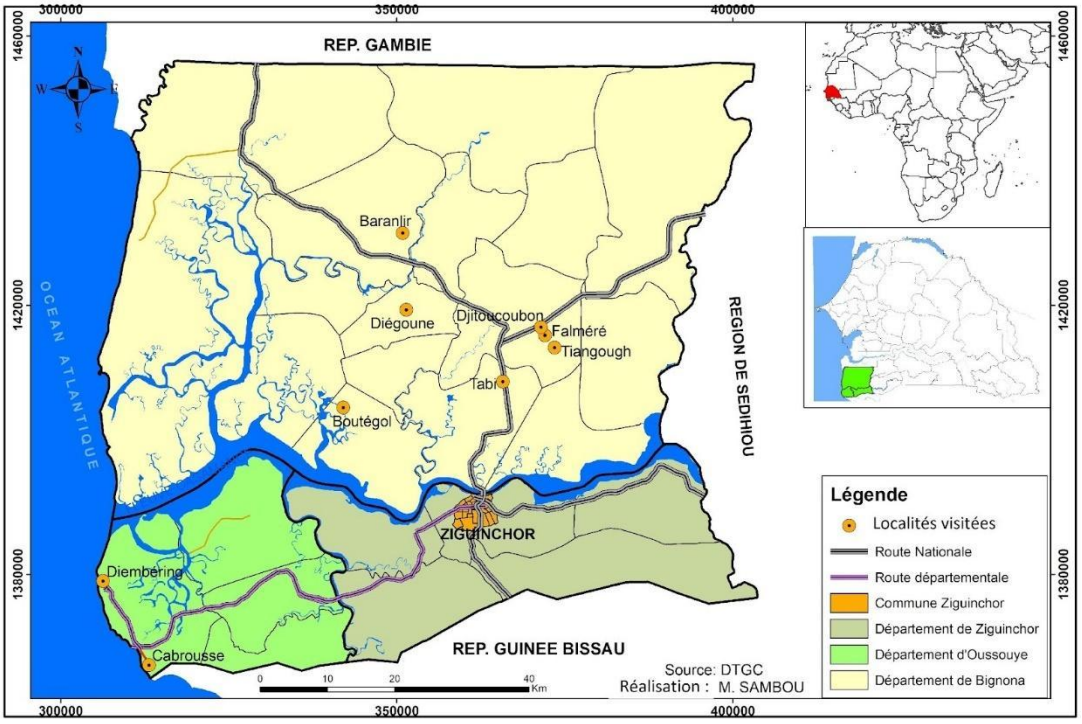

Les villages où j'ai mené les enquêtes sont : Diembéring, Cabrousse, Boutégol, Falméré, Djitoucoubon, Thiangouth, Diégoune, Baranlir et Taby.

Au niveau des structures étatiques, j'ai interviewé sur place des agents qui y travaillent tels que le chef de la division, de la planification sociale à la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH), le responsable du Bureau D'Accueil d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'extérieur (BAOS) à Ziguinchor et le chargé des finances au Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) à Dakar. Avec la non disponibilité du Directeur de la Coopération technique coordonnateur et des chargés actuels des programmes au PAISD, j'ai jugé nécessaire de demander les contacts d'ex-agents qui y travaillaient. Ce qui m'a permis de rencontrer un ancien chargé de programmes, avec qui j'ai mené un entretien.

Le recueil de données de terrain m'a par ailleurs permis de rencontrer des universitaires et des enseignants-chercheurs à l'Université cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) et à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). D'autres acteurs non universitaires que je considère comme des personnes ressources disposant de connaissances (professeurs d'histoire-géographie au lycée), ont également été interrogés. En plus de ces acteurs interviewés, d'autres profils (constitués par un journaliste et

des acteurs de la société civile) ont fait l'objet d'entretiens. Mon séjour au Sénégal m'a permis de gagner la confiance de leaders d'associations locaux en Basse Casamance. La plupart ayant compris l'intérêt de ma recherche scientifique qui se veut contribuer à l'étude des migrations diolas, m'ont permis d'établir une collaboration plus active avec leurs migrants en France. Cela a rendu plus facile mon accès au terrain qui s'est poursuivi en mars 2023. Là encore j'ai réalisé des enquêtes complémentaires auprès des structures associatives de migrants diolas en France notamment en région parisienne pour la plupart (39 au total), contre 5 et 4 respectivement en Italie et en Espagne.

Tableau 2 : Nombre total de personnes migrants enquêtés suivant leur profil

Profils	**Nombres d'enquêtés**
Informateurs privilégiés ou leaders d'associations	27
Informateurs non privilégiés	21
Total	***48***

Réalisation : Sambou M., 2023.

Comme au Sénégal, j'ai privilégié une approche qualitative avec des entretiens semi-directifs, menés sous forme de conversation. Ces entretiens ont retenu des acteurs au centre de mon enquête constitués d'une part par des informateurs privilégiés, c'est-à-dire des leaders ou dirigeants d'associations, repérés grâce à des connaissances en France lors de mes enquêtes exploratoires en février 2020 ; et d'autre part, par des informateurs non privilégiés n'occupant pas de poste au sein des bureaux des collectifs de migrants diolas. Ceux-ci ont été identifiés grâce aux personnes ressources, mais aussi suivant la technique d'échantillonnage « *boule de neige* », car le fonctionnement des migrants diolas, c'est-à-dire de ces acteurs en réseau explique l'usage de cette technique. Ces migrants ont été abordé à un double titre : d'un côté en tant qu'individu à part entière du village et d'un autre comme des acteurs « *extérieurs* » au village. Ces deux « *positions identitaires* » contradictoires, s'articulent à des niveaux différents : « *A l'échelle individuelle, l'identité villageoise semble la plus importante, tandis que à l'échelle collective, dans les structures associatives, la dimension d'acteurs exogène des migrants se rélève* » (Lima, 2003 : 17).

Elaborés en thèmes pour recueillir des « *discours* » sur des pratiques, les entretiens en Europe (France, Italie et Espagne) n'ont pas fait de distinctions entre personnes ressources et non ressources. En d'autres termes, ces acteurs ont tous eu le même guide d'entretien. De façon générale, il a été abordé lors des entretiens, la question du parcours personnel et migratoire de l'enquêté. L'objectif, était double : dans un premier temps, il était question d'identifier entre autres, le niveau d'étude, la situation matrimoniale, la catégorie socio-professionnelle, le lieu de naissance de l'enquêté ; et dans un second temps, de retracer les différentes étapes de son parcours migratoire. A cela s'ajoute la question du rapport des migrants diolas, à leur région d'origine. Le but était de recueillir des données sur le milieu associatif diola en général et d'avoir particulièrement des points de vue sur l'implication des associations dans le processus de développement du lieu de départ. L'objectif étant d'identifier les types d'investissements mis en place par les migrants diolas (tant sur les plans collectifs qu'individuels), les acteurs qui y interviennent, afin de saisir la nature des relations entre migrants et les autres acteurs notamment les locaux dans le cadre de la réalisation des projets. Dans le même sens, il était question de voir dans quelle mesure les projets peuvent susciter des conflits au niveau local et déterminer à cet effet la nature et la cause de ces conflits. Un autre thème relatif à la structuration des associations de migrants diolas, a été aussi abordé. A ce niveau, il était question de savoir entre autres comment ces associations sont organisées, l'échelle à laquelle elles servent, leurs objectifs, leur fonctionnement. Un autre axe de recherche qui a été traité, est lié à la question des réseaux. Ceci, afin de voir si les associations de migrants sont en contact avec d'autres membres de pays européens ou ailleurs et les moyens utilisés pour travailler ensemble pour la réalisation des projets, afin de pouvoir décrire le statut et la nature des réseaux sociaux numériques transnationaux. Le thème évoqué et portant sur le retour, était un alibi pour connaître le projet de retour éventuel de l'enquêté, le pourquoi, la date de retour... Celui qui a trait à la décentralisation, s'intéressait au devenir des migrants et ou de leurs associations dans un contexte de communalisation, mais aussi sur les relations entre responsables associatifs et élus. A cela, s'ajoute le thème concernant une possible influence de l'enquêté sur les siens restés sur place, mais également les motivations de son engagement politique local ou communautaire.

A la différence du Sénégal où les entretiens ont été pour la plupart enregistrés à l'aide d'un dictaphone, avec l'accord préalable des enquêtés, certains de ceux effectués en France n'ont pas fait l'objet d'enregistrement (il s'agit de 26 au total). Je me suis efforcé de noter chaque fois des éléments de ces discussions, pour en conserver la mémoire. Ces entretiens ont été

facilités par l'application WhatsApp, qui m'a permis de m'entretenir avec ces émigrés diolas de la France et même de l'Espagne et de l'Italie, que je n'ai pas pu rencontrer physiquement. Ma démarche vers l'Italie et l'Espagne, s'explique par le fait de vouloir comprendre les moyens que les migrants diolas éloignés les uns des autres en Europe, utilisent pour conserver le contact en terre d'immigration, mais aussi de piloter à distance des projets en faveur du lieu d'origine, à partir de différents lieux. Il faut préciser que d'autres pays pouvaient être choisis à la place de l'Italie et l'Espagne, mais les enquêtes exploratoires ont montré que les associations de migrants diolas, ont plus de confrères installés dans ces deux pays, où neuf entretiens ont été effectués grâce à l'application WhatsApp. Cet outil a été important dans ce travail, car il m'a permis de contacter certains de mes enquêtés et de prendre des rendez-vous en France comme au Sénégal.

Les entretiens semi-directifs pour les deux terrains, ont été complétés par de l'observation participante, qui a été d'un grand apport dans la collecte des informations. En effet, grâce à l'observation, j'ai pu établir des contacts au Sénégal et présenter mon projet de recherche de manière informelle, dans le but de gagner la confiance de mes interlocuteurs. Cela m'a permis de mener des entretiens avec des habitants rencontrés au niveau des sites où les projets ont été construits en Basse Casamance. Par ailleurs, grâce aux groupes WhatsApp que j'ai aussi intégré (deux au total), l'observation participante a été une occasion d'être un simple spectateur et parfois un acteur qui participait aux différents débats et échanges. J'ai pu analyser par exemple les réactions des membres face à un problème ou une question qui nécessite une prise de décision et le processus décisionnel au sein du groupe. Cette observation m'a permis de voir plusieurs faits, qui n'auraient pas été visibles si j'avais été dans une posture d'enquêteur distant. Elle m'a permis de noter qu'il y a un décalage entre la pratique et les discours des enquêtés. Par exemple, dans les groupes WhatsApp, il y a des conflits internes que j'ai pu relever grâce à l'observation. L'utilisation de l'observation comme méthode d'enquête, se justifie dans le sens où elle m'a permis de réduire le fossé souvent décrit, entre pratiques réelles et celles déclarées par les personnes interrogées.

Ces séjours ont été enrichis par des sources écrites et la photographie qui ont apporté des informations complémentaires à l'écrit. Les sources écrites sont composées de documents portant entre autres sur les statuts des associations de migrants diolas. L'analyse du contenu de ces documents a fourni des informations qui ont permis de mieux appréhender les différentes actions engagées par les migrants diolas dans le lieu d'origine et donc d'identifier précisément les dates dont ces actions ont été engagées, car les personnes interrogées, avaient

souvent oublié ces dates. La photographie réalisée par le biais de mon téléphone portable, m'a permis de réaliser des illustrations personnelles grâce aux images que j'ai pu capter lors de mon séjour au Sénégal.

Les entretiens semi-directifs ont été une étape importante dans la collecte des données. Ils m'ont permis de saisir entre autres la diversité des trajectoires migratoires des enquêtés, la nature de leurs engagements associatifs et leurs logiques d'actions et les projets réalisés. Cette phase de terrain ne s'est pas toutefois déroulée sans difficultés. Ainsi, il convient de faire un retour réflexif sur cette phase de terrain, afin d'exposer les principaux enseignements tirés de cette expérience d'enquête, mais aussi les difficultés rencontrées tout au long du processus.

III.4. Bilan de la collecte des données

En résumé, ma démarche ne visait pas à comparer les lieux de départ et d'arrivée des migrants. Elle consistait plutôt à mettre en perspective ces deux espaces, afin de comprendre ce qui atteste la relation des migrants diolas à leur territoire d'origine d'une part et d'autre part, dans quelle mesure les logiques et pratiques de la mobilisation de ces migrants impliquent différents acteurs dans le cadre de la réalisation des projets de développement. Par ailleurs, il est aussi important de souligner que les associations de migrants diolas et les villages en Basse Casamance ne présentent aucune rupture dans la démarche. En effet, au début de la recherche, j'ai considéré la France comme le terrain central et le Sénégal (la Basse Casamance) comme secondaire. Mon objectif était de faire plus ou autant d'entrevues en France qu'au Sénégal. Les contraintes de temps et les problèmes financiers (car je ne suis pas boursier), en plus de la Covid ont cependant fortement restreint mon accès au terrain. C'est ce qui explique que j'ai opté finalement pour considérer la Basse Casamance comme étant mon terrain central et la France, celui secondaire. Ce choix légitime ainsi toute ma démarche de ne pas réaliser en France un terrain équivalent à celui de la Basse Casamance, mais plutôt de prendre de la distance. Comme on peut le remarquer le nombre d'enquêtes au Sénégal est de 146, contrairement à la France où le nombre est de 39, contre 5 et 4 respectivement en Italie et en Espagne. Ce déséquilibre s'explique aussi par le choix de ma recherche, puisque le sujet porte sur les effets de la migration dans les territoires de départ. Il traduit moins une contrainte méthodologique, qu'une orientation cohérente avec les objectifs de ma recherche.

Il ressort à l'issue de ces terrains, qu'il y a trois types d'associations impliquées dans des projets de développement en Basse Casamance : celles qui se réclament de l'ensemble du village, celles qui sont le fait du quartier et celles qui s'organisent à l'échelle intervillageoise.

En effet, l'échelle villageoise englobe tous les membres d'une même localité, s'inscrivant dans une logique d'unité et de représentation collective, basée sur une appartenance commune. L'échelle de quartier plus restreinte, repose sur des liens de parenté ou de lignage, favorisant la proximité sociale et une mobilisation plus ciblée. Enfin, l'échelle intervillageoise illustre une volonté de collaboration élargie entre plusieurs localités ayant des liens géographiques ou culturels, afin de combiner leurs ressources humaines et financières et donc d'augmenter l'impact des initiatives mises en place. Ces différentes échelles montrent ainsi comment les migrants diolas comme d'autres groupes migrants, parviennent à adapter en contexte migratoire, leurs formes d'engagement collectif héritées de leur territoire d'origine.

Les associations villageoises sont formelles et rentrent dans le cadre de la loi de 1901[27]. Regroupant des migrants diolas issus d'un même village, elles sont un prolongement de l'organisation sociale du village, car elles trouvent leur origine dans la société agricole traditionnelle[28]. On les retrouve dans les villages de Diembéring, Cabrousse, Boutégol, Diégoune et Baranlir en Basse Casamance, où j'ai réalisé des enquêtes. A Diembéring par exemple l'association des migrants du village résidant en France, se nomme Association d'Aide au Développement de Diembéring (AADD). Elle regroupe tous « *les enfants de Diembéring* » qui se trouvent en France. Dans certains villages comme Boutégol, les migrants vivant en Espagne, Italie et Allemagne sont affiliés à l'association de leurs confrères de la France appelée Association des Ressortissants de Boutégol en France (ARBF). Cette situation s'explique par la faible proportion de ressortissants de Boutégol dans ces pays européens, rendant toutefois difficile la formation d'associations de migrants indépendantes. Il répond également à une volonté de conserver une coordination et une cohésion dans les actions réalisées pour la région d'origine. Les collectifs sociaux de migrants diolas qui mentionnent toute la référence au village d'origine, sont des sections locales affiliées à la structure mère. Celle-ci est l'association principale au village, qui regroupe l'ensemble des ressortissants du village, sans distinction de sexe ni d'âge. Elle a pour rôle d'apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire et de ses habitants. Concrètement, c'est elle qui élabore la feuille de route concernant les programmes à réaliser pour le village. Toutes les décisions qui concernent le village lui reviennent. Cette forme d'organisation souligne le rôle clé de

[27] La loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, est le texte fondamental qui consacre la liberté d'association en France.

[28] La société agricole traditionnelle est fondée sur un principe d'organisation sociale, commun dans les sociétés archaïches (Dupuy, 1990). Dans ces sociétés, le regroupement des personnes en association par sexe ou par groupe d'âge, est une pratique ancienne s'inscrivant dans un intérêt collectif.

l'association mère dans la gouvernance des affaires du village, en facilitant la cohésion intergénérationnelle. Elle répond non seulement aux exigences des partenaires de développement, mais s'inscrit également dans une logique visant éviter que les migrants ne se substituent aux villageois, dans le choix des projets (Fall, 2016).

L'association mère agit aussi comme intermédiaire entre les associations des émigrés et le village, en facilitant la réalisation et le suivi des projets. Elle regroupe l'ensemble des sections locales et ou régionales se trouvant hors du village (au Sénégal, en Afrique, en Europe, aux USA…). Les sections locales, à l'image des associations villageoises de migrants rencontrées en France, sont autonomes administrativement. Sur le plan institutionnel, elles sont également indépendantes de la grande structure mère localisée au village, avec laquelle elles rivalisent parfois ou se complètent. Dans ces associations, les responsables que sont les membres des bureaux (présidents, secrétaires, trésoriers…) sont élus et le plus souvent à main levée. D'après les récits des migrants, ce mode d'élection s'inscrit dans une logique de rendre transparente la gestion de leur association. Si les postes de président sont généralement occupés par les « *sages* », ceux de secrétaire sont sous la responsabilité des jeunes, car ceux-ci savent lire et écrire, mais aussi maîtrisent l'outil informatique contrairement à leurs parents.

Les associations villageoises regroupent au moins une cinquantaine d'adhérents. Deux d'entre elles, à l'image de l'AADD et l'Association des Sénégalais de Diégoune en France (ASDF), comptent au moins cent membres. Les autres associations, à savoir l'ARBF, l'Association Karembène Assonta Baranlir (ASKAB) et l'Association Cabrousse Europe Fraternité (ACEF), affichent quant à elles un effectif légèrement supérieur à la cinquantaine d'adhérents. La plupart se réunissent une fois dans le mois au domicile du migrant qui est soit le président, soit la personne la plus âgée, soit celle qui dispose le plus d'espace. Aujourd'hui, les rassemblements physiques tendent à laisser place aux réunions en visioconférence, de nombreux interrogés ont indiqué que depuis la covid-19 (en l'occurrence avec le confinement), ils organisent leurs réunions à distance sur WhatsApp. Ces assemblées moment de convivialité, de circulation de l'information et de prise de décision, reflètent en réalité les dynamiques sociales héritées de la région d'origine, notamment en matière de hiérarchie et de répartition de la parole, monopolisée par les personnes âgées. Elles sont aussi l'occasion de discuter des projets collectifs. Elles permettent par ailleurs aux migrants d'organiser leurs caisses associatives, alimentées par les cotisations des différents membres qui composent l'association.

D’après les résultats des enquêtes, les cotisations en plus d’être variables d’une association à l’autre, ne sont pas uniformes pour tous les migrants. Au sein de l'Association Cabrousse Europe Fraternité (ACEF), elles sont fixées à 100 euros annuellement pour le salarié et le retraité contre zéro pour le non salarié, à savoir l’étudiant. Pour l’Association des Sénégalais de Diégoune en France (ASDF), le migrant qui travaille cotise pour l’année 120 euros et pour l’étudiant 50. Cette organisation financière, reposant sur des contributions variées selon la situation financière des membres, assure une participation équitable et favorise la solidarité essentielle au bon fonctionnement des associations. Les cotisations qui ne sont pas volontaires, sont la « *marque, à la fois matérielle et symbolique de l’appartenance villageoise »* (Lavigne-Delville, 1994 : 132). Elles sont obligatoires, car elles se présentent comme un « *impôt communautaire* » (Lacroix, 2024 : 51). Cet impôt engage l’honneur et la réputation de l’individu, deux grands principes d’après les dires des migrants, qui doivent être respectés par les différents membres composant l’association villageoise. Ne pas s’acquitter de sa cotisation, c’est aller à l’encontre d’une norme collective et cela est susceptible de causer la honte chez le migrant et sa famille restée au pays. Ne pas payer, c’est aussi une manière de manifester aux co-originaires, son désintérêt ou sa faible capacité de mobilisation par rapport à la dynamique collective. Les cotisations au sein des collectifs sociaux sont donc une obligation qui témoigne de l’esprit communautaire des migrants, en renforçant leur appartenance villageoise et leur cohésion sociale. Elles nécessitent le respect des valeurs d'honneur et de réputation et le fait de ne pas s'acquitter de ces obligations, est considéré comme un désengagement, pouvant nuire à la réputation du membre et celle de sa famille restée au pays. D’après les résultats des enquêtes, lorsqu’il est question de cotiser, l’ensemble des migrants en l’occurrence les aînés des associations, s’efforcent de remplir cette obligation. C’est le contraire pour les jeunes, le plus souvent réfractaires à son observance. Cette situation témoigne de la différence du niveau d’engagement, auprès des collectifs sociaux de migrants diolas, entre les jeunes et personnes âgées. Ces dernières considèrent les jeunes comme des acteurs passifs, à qui il faut constamment rappeler leurs devoirs à savoir les cotisations : « *On doit toujours courir derrière les jeunes lorsqu’il s’agit de cotiser. Ils oublient que c’est une obligation (…) »*, a déclaré le président de l’association des ressortissants de Diégoune en France (entretien réalisé à Paris, février 2020). Ainsi, on observe ici un fossé générationnel en ce qui concerne le respect des obligations communes, notamment les cotisations. Pour les aînés, ces contributions sont un signe d'honneur et d’appartenance. Cela explique leur attachement à ces contributions, ce qui contribue d’ailleurs à leur accorder de la légitimité au

sein du groupe. Les jeunes, pour leur part, sont moins liés à ces normes traditionnelles, ce qui les rend moins engagés dans cet aspect de l'engagement associatif.

Les cotisations sont utilisées pour divers besoins : prendre en charge les coûts de rapatriement d'un corps en cas de décès d'un migrant ; présenter des condoléances ; et allouer des prêts financiers pour régler certaines dépenses liées par exemple à un baptême. Elles sont donc une forme de protection sociale pour les migrants diolas dans le territoire d'accueil. Ces éléments permettent de considérer que les groupements villageois des Diolas en France, représentent tout d'abord les intérêts et une certaine solidarité de leur communauté migrante. Ces groupements vivent grâce à l'épargne collective (les cotisations) collectée auprès de leurs membres, qui est également une ressource financière importante pour les associations villageoises diolas. Elle ne constitue pas cependant la ressource unique pour certaines associations. En effet, les enquêtes ont indiqué que certaines associations à l'image de l'association des ressortissants de Cabrousse (ACEF), organisent des évènements festifs en France pour gagner de l'argent. Ces fêtes appelées « *khawarés* » au Sénégal, sont des manifestations culturelles où des plats gastronomiques sont commercialisés, où on véhicule de la musique traditionnelle. Ce genre d'évènements[29] dont l'accès est conditionné par un paiement, est un moment de rencontre. Il permet aux participants de se sentir plongés dans les réalités culturelles diolas. Son principal objectif est de collecter des fonds, afin d'alimenter la caisse villageoise des migrants et donc financer des projets de développement collectifs en Basse Casamance. Le financement de projets collectifs dans la région d'origine, est généralement tributaire des ressources financières des associations villageoises diolas, qui s'appuient d'une part sur les cotisations entre les adhérents et d'autre part, sur les évènements culturels. Cependant, certaines associations n'hésitent pas à frapper aux portes des bailleurs de fonds occidentaux que sont les collectivités territoriales françaises. Il s'agit ici d'une stratégie de levée de fonds, s'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée et qui permet le partenariat entre communes françaises et sénégalaises. A titre d'exemple, on peut citer l'association des ressortissants de Diembéring (AADD) qui à côté de la forme classique et traditionnelle de mobilisation de fonds a utilisé la voie de la coopération décentralisée, afin de soutenir le développement de son village. Elle a tissé un lien d'amitié avec la ville de Saint-Pierre les Elbeuf qui a abouti en 2012, à la coopération entre cette ville de la Normandie et la mairie de Diembéring en Basse Casamance. Cette coopération décentralisée a permis la

[29] Ils ne sont pas exclusivement réservés aux ressortissants de l'association villageoise diola qui l'organisent.

réalisation de projets, dans les domaines de l'assainissement et l'accès à l'eau potable à Diembéring. L'organisation d'évènements culturels par les associations de migrants diolas d'une part, qui renforce le sentiment d'appartenance culturelle et la visibilité de la communauté et la recherche de partenariat à travers la coopération décentralisée d'autre part, démontre que le financement des projets ne se limite pas uniquement à l'effort communautaire. Cette réalité met en lumière une stratégie qui combine traditions culturelles et mécanismes institutionnels, pour mobiliser des ressources diverses afin de financer des projets dans la région d'origine.

Si les groupements villageois unissent des migrants autour d'une identité de groupe plus étendue, souvent connectée à leur village, les associations de quartiers en revanche, opèrent à une échelle plus petite et locale. Elles offrent aux migrants diolas provenant d'un même quartier, la possibilité de solidifier leurs relations et d'organiser des actions ciblées. Comme les associations villageoises, l'élément fondateur de ces structures est la provenance, mais à une micro-échelle qui est le quartier. On les retrouve dans le village de Diégoune (un grand village, regroupant 11 quartiers), plus précisément dans les quartiers de Barafaye et Kathianba. Au niveau de ces deux quartiers, les migrants de la France et d'autres pays de l'Europe voire de l'Afrique, sont regroupés autour de structures dénommées respectivement les Ressortissants de Barafaye et Kathiamba en France, même s'ils font aussi partie de l'association villageoise des migrants de Diégoune en France (ASDF). Ces collectifs de migrants qui n'entrent pas dans le cadre de la loi 1901, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas officiels, sont également rythmés par des assemblées générales, les moments forts permettant d'aborder différents sujets comme les actions à réaliser pour leur quartier au village. Le financement de ces initiatives est tributaire des cotisations obligatoires des membres, dont le montant est variable suivant l'activité professionnelle du migrant. Ces cotisations selon les témoignages, s'élèvent à 150 Euros pour le migrant et les membres de sa famille (sa femme, voire ses enfants). Cette forme d'organisation montre que l'engagement des migrants pour le développement de leur région d'origine, ne se limite pas à des structures formelles ou reconnues par des cadres juridiques officiels. Au contraire, elle met en lumière un réseau associatif informel, souvent invisible aux yeux des pouvoirs publics, mais très enraciné dans les relations avec sa communauté d'origine.

Alors que les associations de quartiers se développent sur des liens de parenté proches et un ancrage micro territorial fin, l'association communautaire marque une volonté d'élargir le champ, l'échelle d'organisation et d'action des migrants. Elle constitue un autre niveau dans

l'organisation du réseau associatif diolas, s'étendant au-delà des limites du quartier ou du village, pour épouser une perspective plus vaste, c'est-à-dire à l'échelle régionale. Ce troisième type d'association regroupe plusieurs villages diolas. Dans ce cadre, « *(...) les immigrés dépassent le cadre du village pour appréhender une échelle quasiment régionale : des groupes de villages (...) se reconnaissent par l'appartenance à une même entité administrative* » (Daum, 1998 : 40). On observe ici le passage d'un sentiment d'appartenance localisé, à une identification plus large, reposant sur une origine ethnique partagée entre différents villages diolas. A titre d'exemple, plus d'une vingtaine de villages diolas de la région de Ziguinchor se sont retrouvés autour d'une seule association fédérative appelée Carambénor[30] International. Cette association regroupe en son sein plus de 200 émigrés diolas installés en Europe, en Australie, en Amérique, en Afrique… et qui cotisent chacun 20 Euros. Elle est représentée en Basse Casamance par un répondant appelé Carambénor local. Cette structure officiellement constituée, est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des projets de Carambénor International. Chaque village souhaitant adhérer à Carambénor, paye une contribution de 30 milles FCFA (soit environ 46 Euros), en plus de désigner 5 personnes qui à leur tour contribuent chacun pour 5 milles CFA (environ 8 Euros), pour intégrer le comité directeur de Carambénor au niveau local. Ce comité qui regroupe des sous commissions (santé, éducation, financière, éducation…), porte et pilote les projets de Carambénor International réalisés dans le ou les villages membres de l'association. Ces projets ne reposent pas uniquement sur les ressources financières de l'association, mais bénéficient aussi du soutien de la politique de codéveloppement instaurée entre la France et le Sénégal. Concrètement, Carambénor International s'appuie sur le PAISD, qui accompagne ses initiatives de développement, car ces dernières ne peuvent se concrétiser sans les financements nécessaires, souvent absents au sein de la structure.

La présentation des associations de migrants diolas étudiées a permis d'identifier les niveaux territoriaux autour desquels elles se forment. Qu'elles soient constituées à l'échelle du village, du quartier ou de la communauté élargie, elles partagent toutes la caractéristique d'être directement orientées sur la région d'origine. Leur but commun est clairement défini : aider à l'amélioration des conditions de vie des populations restées sur place. Cependant, pour ce qui est des associations villageoises, cette dynamique n'a pas directement conduit à une reconnaissance juridique officielle. Avant de procéder à leur déclaration formelle, la majorité d'entre elles ont opéré comme structures non officielles, pendant plusieurs années. En effet,

[30] Mot en diola qui signifie s'entraider.

ces associations ont vu le jour dans les années 1990 pour la plupart, mais leur officialisation n'a eu lieu qu'au cours des années 2000, dans un contexte de croissance progressive de leur effectif, induite par l'arrivée de nouveaux migrants. De ce fait, elles ont acquis une reconnaissance officielle de la part des autorités françaises, s'inscrivant ainsi dans le cadre des associations régies par la loi de 1901 relative au droit des associations en France. Ce nouveau statut a un double avantage pour ces associations : il les accompagne dans leurs démarches et il leur ouvre la porte à des réseaux plus étendus, qui dépassent le cadre du village (Lima, 2003). Ce sont généralement les migrants de première génération, maintenant plus âgés, qui ont ressenti le besoin de se regrouper dès leur arrivée en terre d'immigration. Lorsqu'on leur demande ce qui a motivé la création de ces organisations, les migrants citent souvent des raisons globales comme : « *le désir de se rassembler* », « *l'entraide* » ou encore « *le besoin de solidarité* ». Toutefois, un motif revient souvent : le désir d'apporter un soutien tangible aux communautés d'origine. Cette aspiration qui est un des socles de l'engagement associatif, a progressivement conduit ces organisations initialement focalisées sur l'entraide entre immigrés, à étendre leur portée à la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif dans les villages d'origine. Le cas de Carambénor représente toutefois une exception. A l'inverse des associations de village, cette organisation a été fondée et reconnue officiellement dès sa création en 1995. Cette particularité résulte du profil de son créateur : un dirigeant hautement instruit (détenant un doctorat) et qui possède aussi une connaissance approfondie du monde associatif. Grâce à ce patrimoine culturel et institutionnel, l'association a pu se structurer rapidement et efficacement, facilitant ainsi sa reconnaissance légale.

Cette présentation des associations révèle un certain nombre d'enseignements. D'une part, D'autre part, ces collectifs sont multi-situés au même titre que le territoire multi-situé définit par Stéphanie Lima (2013 : 341) : « *(...) un territoire tenu par les liens d'individus dispersés entre des lieux discontinus* », car les migrants diolas dispersés un peu partout dans le monde, sont interconnectés par le biais des associations depuis leurs lieux d'accueil. Un autre enseignement à retenir, c'est qu'ils disposent des structures associatives, des sortes de relais de leurs actions en Basse Casamance. Un autre enseignement réside dans les difficultés d'ordre organisationnel, auxquelles ces structures sont confrontées. En fait, les associations de migrants diolas étudiées dans leur ensemble, sont confrontées à une difficulté de mobilisation de leurs membres. Cette faiblesse de la mobilisation individuelle d'après les discours, est observable lors des réunions qui n'arrivent pas à réunir la majorité de la communauté. Elle concerne aussi la question de recouvrement des cotisations annuelles en particulier de la part

des plus jeunes. Enfin, le mode de fonctionnement de ces associations est grandement déterminé par des dynamiques socioculturelles traditionnelles. Cela se traduit par une structure hiérarchique, où les membres plus âgés détiennent des rôles d'autorité et jouent aussi un rôle significatif dans le processus décisionnel. Cette organisation engendre une forme d'inégalité, qui s'oppose avec les règles d'égalité censées caractériser le fait associatif. Ainsi, même si leur fonctionnement est marqué par des logiques traditionnelles, ces regroupements de migrants demeurent avant tout axés sur l'intérêt commun. Leur engagement va au-delà des dynamiques internes, afin de répondre aux besoins des communautés locales. C'est dans ce cadre que s'inscrivent leurs actions collectives, véritables reflet de leur désir de répondre aux besoins manifestés par les villageois.

Par ailleurs, dans la collecte d'informations pour l'élaboration de ce travail, un certain nombre de problèmes ont été rencontrés. L'insuffisance des moyens financiers, a été un été un handicap. En effet, sans bourse et ni financement, j'ai eu parfois des difficultés pour acheter des billets, afin d'assurer mes déplacements pour mes rendez-vous en Ile-de-France comme dans d'autres régions de la France. La non connaissance du terrain de recherche en France, a aussi complexifié les déplacements jusqu'aux lieux des rendez-vous. La réticence de certains enquêtés qui se sont peu ouverts aux entretiens, a également été une grande difficulté. En effet lors de nos entretiens, je me suis rendu compte d'une sorte de méfiance de la part de certains enquêtés, car ils me voyaient comme un « *espion* » venu recueillir des informations sur leurs investissements, afin de les transmettre à ma communauté villageoise. Une autre difficulté est liée au fait que le terrain pour le cas du Sénégal, a coïncidé avec les campagnes locales et législatives. Cette situation a fait que je n'ai pas pu rencontrer les maires comme les députés qui étaient plutôt concentrés sur les campagnes électorales, car ce fut soit des rendez-vous manqués ou bien ils n'étaient pas disponibles au dernier moment. Enfin, je n'ai pas pu rencontrer autant de femmes, que d'hommes. En effet, la faible proportion de femmes dans cette recherche surtout pour le terrain au Sénégal, s'explique par le fait que les femmes étaient occupées soit par les travaux de champs (car le terrain a coïncidé avec la période d'hivernage) ou soit pour des contraintes familiales. Dans le contexte de la France, elle s'explique par la non disponibilité des femmes, qui étaient trop prises par leur travail. La plupart m'ont confié qu'elles travaillaient le week-end et rentraient tard le soir. Les difficultés d'accès aux enquêtés à cause des reprogrammations des rendez-vous, m'ont d'ailleurs poussé à utiliser l'application WhatsApp, pour mener certains de mes entretiens à distance. Cela ne m'a pas permis d'avoir un accès au monde physique de mes enquêtés et donc, une absence

d'interaction physique entre les personnes interrogées. Ce qui occasionné dès le départ, une distance dans la relation d'une part et d'autre part, le manque de fluidité dans les échanges.

Conclusion chapitre 2

Ce chapitre a exploré l'état des connaissances relatives aux interactions entre la migration et le développement, en insistant sur les contributions des études effectuées en Afrique et en particulier au Sénégal. Cette littérature est cependant souvent marquée par des généralisations et une orientation géographique, négligeant la Basse Casamance. Il a également été question de la méthode employée, des outils utilisés, incluant les entretiens semi-directifs, ainsi que des conditions de travail sur le terrain. En dépit des défis financiers, logistiques et relationnels tant en France qu'au Sénégal, les enquêtes ont permis de rassembler des données riches et fiables, parfois grâce à des entretiens à distance.

Conclusion de la première partie

Cette première partie a mis en évidence les insuffisances des analyses existantes sur le lien entre migration et développement, ainsi que sur le transnationalisme des Sénégalais, qui sont fréquemment trop généralisés et centrés sur certaines zones géographiques au Sénégal. Ce constat justifie la pertinence de cette recherche consacrée à la Basse Casamance et au transnationalisme des Diolas. En réalité, à la différence des groupes pionniers d'émigration sénégalaise comme les Peuls et les Soninkés, dont les initiatives étaient d'abord basées sur de l'auto-assistance et des actions communautaires spontanées avant de s'institutionnaliser dans les années 1980 avec l'appui d'ONG, le transnationalisme diola a émergé dans un contexte où les financements internationaux ont augmenté et où des politiques migratoires publiques ont été établies. L'analyse de ce phénomène a été fondée sur des approches méthodologiques diversifiées, incluant notamment des entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs variés. Ce choix méthodologique a permis de saisir la diversité des discours et des pratiques, mais a aussi soulevé des défis majeurs concernant ma position d'« *insider* ». Cette posture a représenté un double défi : facilitant d'une part l'accès au terrain, l'acceptation et l'intégration auprès des enquêtés, mais introduisant d'autre part, des biais dans la formulation des questions et dans les réponses obtenues, compliquant ainsi le maintien de la neutralité axiologique. Face à ce double statut d'enquêteur et d'enquêté, j'ai dû mettre en place des stratégies de distanciation et de désengagement, inspirées des travaux méthodologiques d'auteurs comme Althabe ou Ouattara, afin de garantir la rigueur académique et la fiabilité

des informations recueillies. Malgré les réserves initiales des enquêtés qui se manifestaient par des réticences à divulguer certaines informations, ce processus d'adaptation a permis de développer peu à peu une relation de confiance, renforcée par la clarté sur les objectifs de la recherche, à savoir le respect de l'anonymat et l'engagement d'utiliser les informations exclusivement à des fins scientifiques. Au cours de cette démarche, ma position de chercheur s'est renforcée au sein de ma propre communauté, m'autorisant à dépasser la tension entre proximité et éloignement et donc à transformer cette position en un atout pour l'analyse.

Après avoir souligné dans la première partie les faiblesses des méthodes concernant la relation entre migration et développement, l'importance d'explorer le transnationalisme diola, ainsi que les défis méthodologiques ayant permis la collecte et l'interprétation des données, la deuxième partie se concentrera sur la recontextualisation de la migration diola dans le panorama plus vaste de l'émigration sénégalaise et sur l'examen de ses interactions avec les politiques publiques de gestion des migrations et de co-développement existantes au Sénégal.

DEUXIEME PARTIE : LA MIGRATION DIOLA ET LES POLITIQUES DE CODEVELOPPEMENT AU SENEGAL

Cette deuxième partie porte sur la migration diola et les politiques publiques sénégalaises liées à la migration et au codéveloppement. Pour bien comprendre la migration diola, il est important de la replacer dans le contexte général de l'émigration sénégalaise, en analysant les principales causes de départ au niveau national. Cette approche permettra de mieux identifier les spécificités éventuelles de la migration diola. Le premier chapitre présentera d'une part les grandes caractéristiques de l'émigration sénégalaise et d'autre part, l'évolution historique des migrations diolas, en s'appuyant sur l'hypothèse que la migration diola s'inscrit dans les grandes tendances migratoires du Sénégal. Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude de la population migrante diola étudiée pour cette recherche. L'objectif sera de dresser un portrait sociodémographique de ces migrants, en explorant des éléments tels que le statut matrimonial, le niveau d'instruction ou encore les trajectoires migratoires, afin de mieux cerner les profils des membres des associations de migrants diolas. Ce chapitre permettra aussi de reconstituer les itinéraires migratoires, d'en identifier les motivations et d'analyser les stratégies mises en place pour mener à bien leurs projets migratoires. Une attention particulière sera accordée aux dynamiques d'engagement associatif : quelles raisons poussent ces migrants à adhérer à des associations ? Quelle signification accordent-ils à cette mobilisation collective ? L'objectif est de saisir les motifs de cet engagement, le sens qu'ils lui donnent, ainsi que la façon dont cette mobilisation s'inscrit dans une démarche de contribution au développement de leur région d'origine. L'hypothèse avancée est que les associations de migrants diolas étudiées regroupent une diversité de profils avec des expériences migratoires différentes, lesquelles influencent leurs modes d'engagement associatif en lien avec leurs aspirations au développement local de leur localité d'origine. Enfin, un dernier chapitre sera consacré à l'analyse des politiques publiques sénégalaises en matière de gestion des migrations et de codéveloppement. L'objectif sera d'évaluer dans quelle mesure ces politiques répondent réellement aux attentes et aux besoins de la diaspora et de voir comment elles se déclinent à l'échelle territoriale, notamment en Casamance et plus précisément dans la région méridionale. Il s'agira de vérifier si ces politiques sont réellement adaptées aux besoins de la diaspora sénégalaise.

Chapitre 3 : La migration diola au regard de l'émigration sénégalaise

L'émigration représente depuis de nombreuses années un phénomène majeur au Sénégal, tant par son ampleur que par son impact socio-économique et politique. Présente dans l'histoire du pays depuis l'époque coloniale, l'émigration internationale sénégalaise s'est intensifiée au fil des décennies, épousant des formes et des dynamiques diverses, qui sont influencées par des contextes locaux et internationaux en constante évolution. Ce chapitre vise à explorer les principales caractéristiques de cette émigration à travers une lecture historique et analytique, en insistant notamment sur les facteurs qui en déterminent la persistance et la transformation. L'analyse portera notamment sur les principaux facteurs de cette migration. Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à l'émigration diola, souvent peu abordée dans la littérature consacrée aux migrations sénégalaises. L'approche retenue permettra de situer les migrations diolas dans le vaste contexte des dynamiques migratoires du pays. Par ailleurs, ce chapitre examinera les réponses institutionnelles adoptées par l'État sénégalais, pour encadrer et valoriser l'émigration. L'analyse portera d'une part sur les politiques publiques relatives à la gestion des migrations internationales et d'autre part, sur les initiatives de co-développement destinées à valoriser les ressources humaines, économiques et sociales de la diaspora sénégalaise. Enfin, un regard critique de ces politiques permettra d'apprécier leur efficacité et leur capacité à répondre aux besoins réels de la diaspora.

I. L'émigration sénégalaise : histoire et évolutions

Le Sénégal a été tout d'abord un pays d'immigration, avant de devenir un pays d'émigration. Les facteurs économiques et le regroupement familial, sont les principaux éléments explicatifs de l'immigration de beaucoup de populations de la sous-région ouest-africaine vers le Sénégal. Ces immigrants sont issus principalement de la Guinée, de la Mauritanie, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Cap-Vert, de la Gambie, du Maroc et du Burkina Faso entre autres. Ils s'installent le plus souvent dans la capitale Dakar, pour mener des activités de commerce ou encore dans le bassin arachidier, pour exploiter les terres agricoles.

Par ailleurs, grâce à sa position géographique, certains parmi ces migrants transitent par le Sénégal, pour continuer ensuite après vers les pays du Maghreb ou pour se rendre en Europe (De Haas, 2008). D'ailleurs pour Papa Demba Fall (2003), le Sénégal a toujours été un pays de destination et de départ, où les candidats à la migration transitent (Mbaye, 2017).

Mais dans les années 1980 et notamment depuis la crise économique et sociale consécutive à l'application des PAS, le Sénégal est devenu progressivement un pays d'émigration (Ba, 2007). Cette migration des Sénégalais, essentiellement économique ou en quête d'un mieux-être, s'est dirigée durant cette période d'abord vers les pays limitrophes à savoir la Gambie, la Mauritanie, le Mali, la Guinée Conakry et la Guinée-Bissau, avant de se tourner vers la Côte d'Ivoire et quelques pays de l'Afrique centrale comme le Gabon et le Congo. Ces trajectoires illustrent ce que Olivier Bakewell (2014), désigne comme des migrations régionales en réseaux, structurées par des opportunités économiques et des contextes politiques évolutifs.

C'est à partir de ces pays d'Afrique ou directement du Sénégal comme l'a souligné Aly Tandian (2020), que de nombreux Sénégalais ont rejoint l'Europe. Cette migration « *par étape* » d'après l'auteur, a permis à beaucoup d'entre eux de rejoindre la France, qui a été non seulement la destination privilégiée des Sénégalais en dehors de l'Afrique, mais est également restée pendant longtemps la destination classique et préférée des premiers migrants sénégalais en Europe. Cette observation est coroborée par des travaux récents concernant les trajectoires migratoires sénégalaises, notamment l'étude Stéfano Degli Uberti et *al*., (2023) réalisée entre 2020 et 2021. Cette étude démontre clairement que bien que la plupart des émigrés sénégalais se déplacent d'abord à l'intérieur du continent africain, près de 41 % vivent actuellement en Europe, la France étant leur destination principale. Ces migrations s'inscrivent dans une relation historique entre ancienne métropole et anciennes colonies.

Les premiers migrants sénégalais en direction de la France étaient des navigateurs, des commerçants et des « *tirailleurs* » démobilisés (Robin, Lalou et Ndiaye, 2000). Ces migrants dits de « *l'ancienne vague* », étaient cooptés pour la plupart lors des politiques de recrutement de main d'œuvre, qui ont mobilisé en grande partie des gens du fleuve Sénégal (Tall, 2008). Leur départ était le résultat de deux éléments combinés : d'une part les contraintes environnementales, qui ont eu un impact sur les économies rurales et d'autre part, les opportunités économiques proposées par la France, dans le cadre de la reconstruction d'après-guerre et du manque de main-d'œuvre (Gassama, 2018). La migration constituait dans ces conditions, une stratégie à la fois de subsistance et de mobilité sociale, généralement perçue comme temporaire et tournée vers un retour dans le pays d'origine. Ces déplacements s'inscrivent dans des relations profondes héritées de l'époque coloniale, renforcées par le partage de la langue française et des liens économiques et politiques entre la France et le Sénégal (Coderre-Proulx, 2013).

A la suite de ces mouvements, on a assisté dans les années 1960 à une accélération des échanges migratoires internationaux, dans un premier temps à l'échelle du sous-continent et dans un second temps avec l'ancienne métropole (Pison, Cohen et Foote, 1997). Les dispositions prises à cette époque pour encourager la libre circulation des personnes entre la France et ses anciennes colonies d'une part et d'autre part, entre les pays africains nouvellement indépendants, sont les principaux éléments explicatifs de ces mouvements (Lessault et Flahaux, 2013). En effet, à l'aube des indépendances, la France demandeuse de main d'œuvre a signé des accords de libre circulation des personnes avec des pays africains dont le Sénégal, ayant permis le recrutement d'une main d'œuvre sénégalaise. Comme l'ont rappelé Nelly Robin, Richard Lalou et Mamadou Ndiaye (2000 : 60) : « *Au Sénégal, un bureau de recrutement de main d'œuvre a été mis en place par l'Office National de l'Immigration Français (ONI). En Afrique, le boom économique de certains pays de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Ghana) et de l'Afrique Centrale (Zaïre actuelle République Démocratique du Congo et le Gabon) va orienter les migrants sénégalais dans ces principaux pays* ».

A côté de cette politique française, les pays de culture de rente ouest-africains ont aussi pratiqué une politique d'ouverture à l'immigration, consécutive au « *boom économique* » du cacao et du café notamment (Robin, 2007). D'après l'auteure, des dispositions incitatives à la libre circulation des personnes et au recrutement d'une main d'œuvre étrangère ont été adoptées, dans des pays comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire, qui constituent des pôles attractifs pour les migrants de la sous-région, parmi lesquels des Sénégalais. Cela a conduit à l'émergence de systèmes migratoires régionaux hiérarchisés, où certains pays agissent en tant que pôles économiques attractifs, alors que d'autres se transforment en zones d'émigration (Chort et De La Rupelle, 2016). La Côte d'Ivoire, par exemple, a été un centre migratoire important pour les populations de l'ouest africain, avant les crises qu'elle a connues. L'organisation des mouvements, s'aligne sur une vision plus vaste de la mobilité intra-régionale, où la plupart des déplacements, représentent des stratégies de survie et d'intégration socio-économique pour les communautés (Klöpf, 2025). C'est dans ce cadre, que l'émigration sénégalaise s'est accrue tant vers certains pays de l'Afrique de l'ouest qu'en France, mettant en évidence ce que Marie-Laurence Flahaux et Hein De Haas (2016), appellent une migration de circulation, basée sur des stratégies d'opportunité et de diversification des lieux de destination. Selon Tall (2002), cette période marque une étape de structuration durable des parcours

migratoires sénégalais, caractérisée par la connexion entre les migrations africaines régionales et les migrations intercontinentales, dans un contexte politique et économique propice.

Les années 1970 couronnées par le développement de l'industrie automobile française, ont été caractérisées de nouveau par un recrutement massif de populations non seulement de la Vallée du fleuve, de la région de Tambacounda, mais également de la Casamance (Robin, 1996). Durant cette période, la migration vers France se faisait dans un cadre relativement ouvert, puisque l'arrivée des travailleurs étrangers était souhaitée et encouragée tant par les autorités politiques, que par le patronat français (Fall, 2016). Cela a favorisé l'émergence de réseaux sénégalais transnationaux, facilitant l'insertion des migrants et le maintien de liens avec leurs villages d'origine (Diop, 2021). D'après Fall (2016), les Sénégalais à l'instar d'autres migrants ouest-africains tels que les Maliens ou les Mauritaniens, pouvaient entrer sur le territoire français munis de leur carte d'identité nationale. Ces migrants, travaillant dans l'industrie, étaient des hommes seuls. Il s'agissait précisément des Soninkés, Toucouleurs ou Mandjacks, qui ont laissé leur famille dans le milieu d'origine (Timéra, 1996). Leur migration s'inscrivait dans une logique temporaire, destinée à trouver du travail, subvenir à leurs besoins et retourner par la suite dans leur village. Hein De Haas (2010), décrit ce type de mouvement comme une migration de travail circulaire, marquée par des allers-retours et profondément liée aux lieux d'origine. Ainsi, la migration des années 1970, se révèle être un jalon essentiel dans la construction du système migratoire sénégalo-français. Avant l'instauration progressive de politiques migratoires plus sévères à partir du milieu des années 1970, ces flux se caractérisaient par la prépondérance du secteur industriel, une domination masculine et un fort lien entre la migration et les tirritoires d'origine.

En effet, au milieu des années 1970, les crises pétrolières vont coïncider avec les premières mesures de restrictions de l'immigration en France, qui vont mettre fin à l'arrêt de la migration de travail précisément en 1974, tels que les recrutements de main d'œuvre de l'industrie automobile française, ayant permis l'émigration des ressortissants sénégalais dont ceux de la vallée du fleuve Sénégal (Niang, 2018). Elles vont aussi restreindre par la suite les droits d'entrée des étrangers (limitation du regroupement familial, instauration de visa d'entrée…). Parallèlement, les crises économico-politiques et l'affirmation du nationalisme dans les pays d'Afrique de l'ouest (Côte d'Ivoire, Ghana) et de l'Afrique Centrale (ex-Zaïre aujourd'hui République Démocratique du Congo et Gabon), ont contribué à modifier les trajectoires migratoires. Comme le souligne Papa Demba Fall (2016), ces nouvelles

destinations étaient pour les Sénégalais, une opportunité de rebond après un séjour infructueux, que ce soit dans une première, une seconde, voire une troisième étape migratoire. Cette mobilité continentale ou intercontinentale, s'explique par deux facteurs pricipaux : d'une part, les contraintes politiques et économiques dans les pays d'accueil en Europe et d'autre part, une stratégie consistant à organiser le champ migratoire autour de bases arrière solides. Les crises politico-militaires dans ces pays (notamment en Côte d'Ivoire), la xénophobie, aisni que les mesures restrictives et les expulsions, ont cependant fortement influencé les choix des destiantions des Sénégalais (Fall, 2016) Ces observations historiques, sont aujourd'hui confirmées et enrichies par des recherches. Par exemple, Cris Beauchemin, Marie-Laurence Flahaux et Bruno Schoumaker (2020), mettent en évidence la diversification des migrations sénégalaises et les stratégies adaptatives, face aux politiques restrictives en Europe, démontrant ainsi la persistance et l'évolution des dynamiques migratoires observées depuis les années 1970.

Le double effet de la complexification des conditions d'entrée en Europe notamment en France et des difficultés économiques dans les pays africains, a donc causé une baisse des flux vers les destinations dites anciennes. Cette situation a eu pour conséquence, une modification du schéma migratoire des Sénégalais vers de nouvelles destinations comme l'Italie, l'Espagne et les États-Unis (Tall, 2008), dans un contexte général de mondialisation des flux migratoires. Cette « *nouvelle migration internationale sénégalaise* » d'après l'auteur, est alimentée par des réseaux officieux et s'organise selon des logiques identitaires, notamment ethniques et confrériques. Les restrictions à la libre circulation, ont ainsi favorisé l'élargissement du champ migratoire sénégalais et l'émergence de réseaux informels, familiaux, ethniques et religieux, qui facilitent l'installation de nouveaux profils de migrants, parmi lesquels les commerçants ambulants (Fall, 2016). Des recherches récentes, telles que celles de Stefano Degli Uberti et *al*. (2023), ont d'ailleurs mis l'accent sur le rôle crucial de ces réseaux dans les choix migratoires, qui offrent une manière de surmonter les restrictions politiques et d'accéder à des opportunités en dépit des mesures restrictives.

En effet l'Italie puis l'Espagne sont devenus les destinations privilégiées des Sénégalais vers l'Europe dès les années 1980 (Tall, 2002). Ces flux vers ces pays de l'Europe du sud, sont plus liés à des facilités d'insertion résidentielle et professionnelle, qu'à l'existence d'un lien historique ou politique (Tall, 2008). En Italie, les facilités d'entrée et d'insertion notamment avec les lois Martelli en 1990 et Dini en 1994 organisant la régularisation du séjour des

étrangers, ont fait de ce pays la première destination des Sénégalais en moins de dix ans devant la France (Coderre-Proulx, 2013). L'émigration des sénégalais vers l'Italie, trouve également ses origines dans les booms économiques successifs, qu'à connus le pays d'une part et d'autre part, à cause dans un passé migratoire qui a forgé un formidable sentiement de tolérence, vis-à-vis de « *l'Autre* » (Fall, 2016). Quant à l'Espagne, elle a émergé comme une destination privilégiée des Sénégalais plus tard vers les années 2000 (Tall, 2008), dans un contexte de crise économique dans les pays traditionnels d'immigration tels que la France (Tandian, 2020).

Ce redéploiement des flux a par ailleurs ouvert de nouvelles destinations comme les États-Unis d'Amérique, le Canada, de même que les émirats du Golfe (Lessault et Flahaux, 2013). Cette émigration des Sénégalais vers les USA, qui concernait au départ des commerçants disposant d'une certaine expérience migratoire en Afrique ou en France, était caractérisée par des allers-retours deux ou trois fois par an entre New York et Paris, Libreville (Gabon) ou Brazzaville (Congo) (Kanté, 2008). Toutefois, face aux opportunités qui s'offraient à eux ou aux difficultés rencontrées dans leurs premiers pays d'immigration, ces commerçants sénégalais selon l'auteur vont par la suite se sédentariser aux États-Unis, en faisant venir au fil des années leurs familles (frères, neveux, cousins et femmes), grâce à leurs réseaux et relations préexistants. Depuis 2020, ces dynamiques se sont renforcées et transformées. Les plateformes numériques et sociales (WhatsApp), permettent désormais un accès plus facile à l'information, concernant les parcours migratoires parfois non conformes (notamment par le Nicaragua) ainsi que sur les stratégies d'établissement aux États-Unis, tandis que l'intégration socio-culturelle des migrants devient de plus en plus complexe dans d'importantes villes comme New York (Leservoisier et Moynié, 2023).

Par ailleurs, l'émigration internationale est devenue un enjeu important dans l'imaginaire de beaucoup de Sénégalais. En effet, face aux politiques de restriction de plus en plus strictes mises en place par les pays européens et au contexte socio-économique du Sénégal, à savoir la pauvreté, qui touche bon nombre de ménages, de nombreux jeunes empruntent des voies périlleuses telles que les pirogues, pour se rendre en Europe. Comme l'a rappelé Dimé (2013 : 137) : « *Les drames de l'émigration clandestine sont là pour rappeler que les jeunes Sénégalais sont prêts à tout, y compris à laisser leur vie sur le chemin de l'exil, pour franchir les frontières de « l'eldorado » européen ou américain. L'alternative étant d'aller à tout prix à Barça (Barcelone) ou de finir à Barsakh (l'Au-delà*) ».

Cette émigration risquée sur des embarcations de fortune pour rallier l'Espagne ou l'Italie, n'a d'ailleurs épargné aucune région du Sénégal. Elle a pris dans les années 2000, des proportions le plus souvent dramatiques (Ba, 2007). D'après l'auteur, en 2006, parmi plus 31 000 immigrants clandestins en majorité originaires des pays de l'Afrique subsaharienne, la moitié était constituée de Sénégalais, qui sont arrivés en Espagne à bord d'embarcations de fortune.

Ces candidats à l'émigration n'ayant pas souvent la possibilité d'emprunter les filières classiques et légales, mais aussi avec le renforcement des moyens de surveillance maritime et aérienne, se tournent vers les routes terrestres pour rejoindre l'Europe à partir du Niger et de certains pays du Maghreb. Avec la loi 036-2015 au Niger criminalisant les voyages irréguliers, les candidats à la migration ont repris la voie atlantique. Cette situation explique d'ailleurs la recrudescence du phénomène, observée au Sénégal dernièrement.

D'après Malabo Agne (2022), l'année 2020 a été marquée tragiquement au Sénégal, par la mort de plusieurs centaines de candidats à l'émigration maritime, qui ont perdu la vie lors des tentatives pour rejoindre les côtes espagnoles. Les interceptions ou les sauvetages au large du pays de plus en plus récurrents, révèlent que le phénomène a perduré les années suivantes et notamment au cours de ces derniers mois de l'année 2023, où l'on a observé un flot de départs par la mer depuis les côtes sénégalaises en direction des Canaries, archipel espagnol et porte d'entrée de l'Europe. Ces nouveaux départs inquiétant les autorités sénégalaises, ont poussé le président Macky Sall en novembre 2023, à ordonner à son gouvernement la mise en place de mesures d'urgence, afin de réduire ces départs.

Au total, on note que d'un pays d'immigration le Sénégal est passé à un pays d'émigration. L'émigration des Sénégalais notamment dans les pays de l'OCDE[31], est non seulement plus masculine que féminine contrairement dans les pays de l'UEMOA où elle est plus féminisée, mais concerne aussi principalement les jeunes (OCDE, 2022). La littérature portant sur cette émigration internationale sénégalaise, révèle une accélération des échanges migratoires internationaux tout d'abord à l'échelle du sous-continent et ensuite avec la France au milieu des années 1960 (Pison, Cohen et Foote, 1997), même si dans les années 1980-90 les pays d'Europe du sud tels que l'Italie et l'Espagne ont pris le pas sur la France. Ce redéploiement des flux sénégalais vers ces pays de l'Europe du sud, s'explique en raison des conditions d'entrée moins contraignantes et des besoins de main d'œuvre plus plus élevés dans ces pays,

[31] Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

mais aussi à cause des politiques restrictives sur les entrées dans les pays de destination classique comme la France.

En tant qu'ancienne métropole coloniale, la France entretenait des liens particuliers avec ses anciennes colonies (les facilités de circulation et liens linguistiques). Celles-ci expliquent en grande partie, les raisons pour lesquelles l'ex-métropole coloniale, était et est restée aujourd'hui la destination privilégiée des Sénégalais en Europe. Selon les estimations de l'OCDE (2022), la France est l'un des pays européens qui a accueilli près de 160 000 sénégalais en 2020. Ce chiffre la place devant l'Italie, l'Espagne et les USA, qui ont reçu respectivement 110 000, 57 000 et 32 000 émigrés sénégalais.

Cette émigration vers l'ancienne métropole n'est pas un phénomène nouveau. Elle a tout d'abord concerné les gens de la Vallée du fleuve et les Soninkés[32]. Ensuite, certaines régions du centre ouest du Sénégal et récemment de la Casamance, qui autrefois étaient faiblement affectées par le phénomène migratoire, le sont aujourd'hui (Guèye, 2020). D'après l'auteur, qui cite l'OIM (2018), les régions de la Casamance combinées avec celle de Tambacounda, fournissent à elles seules une part importante de l'émigration au Sénégal, avec pour Tambacounda 7 %, Kolda 5 %, Ziguinchor 3 % et Sédhiou 2,5 %. Cette situation révélatrice d'un indicateur de l'élargissement des zones de départ, traduit une diffusion du comportement migratoire à l'intérieur du pays, à savoir dans la capitale sud qui jadis n'était pas affectée par le phénomène, mais est progressivement devenue une zone de départ.

Après avoir présenté le cadre général de l'émigration sénégalaise, il est important de s'intéresser aux causes de cette émigration.

[32] Ces derniers ont beaucoup alimenté la migration sénégalaise vers la France, en sachant que la migration sénégalaise à l'international est plus importante sur le continent africain : Gabon, Gambie, Côte d'Ivoire, etc.

II. Les causes de départ en général des Sénégalais

Plusieurs facteurs sont le plus souvent cités comme étant à l'origine de la migration en général et particulièrement de l'émigration. Dans le cas du Sénégal, les causes de l'émigration sont multiples et interconnectées. Je retiendrai les principales qui seront exposées dans cette section.

II.1. L'appauvrissement des ressources locales

Au Sénégal, on observe de plus en plus des difficultés de certains secteurs clés de l'économie nationale. En effet selon Aly Tandian (2018), l'agriculture et la pêche, en tant que principales sources de revenu du Sénégal, ont vu leurs potentialités économiques baisser, mettant en péril les revenus de près de la moitié de la population.

La crise de l'agriculture par exemple en raison entre autres des conditions climatiques difficiles, du manque de matériel agricole performant, de la faible productivité du travail agricole, n'a laissé aucune possibilité d'épanouissement aux jeunes au Sénégal (Ba, 2007).

De même, celle crise de la pêche, qui résulte de la stagnation des techniques de pêche, de la raréfaction de la ressource et de l'impact des accords de pêche dans l'absence de rationalisation des prises, a particulièrement touché les communautés pêcheurs des zones côtières du pays (Dakar, Mbour, Saint-Louis…), qui étaient auparavant aptes à assurer leur subsistance grâce aux ressources tirées de la mer (Tandian, 2018).

Ces crises ont plongé une économie dans la précarité, hypothéquant ainsi les conditions de vie des populations, pour qui la migration au-delà de la recherche de meilleures conditions de vie, est un moyen surtout pour les jeunes de fuir à l'humiliation liée à l'incapacité de garantir ou de maintenir un niveau de vie valorisant. Cette situation est corroborée au travers du système langagier local où on entend souvent dire avec ironie, que le migrant est « *le mari rêvé* », ou « *le poisson rare* », en lien avec le prestige social ou le capital économique qui lui sont associés (Tandian, 2018). Ces expressions selon l'auteur, mettent en avant l'« *avoir* » et le « *paraître* », de la réussite sociale du migrant.

La quête du meilleur et de l'ailleurs, est aussi à mettre en lien avec les conditions de vie difficile que vivent la majorité des populations sénégalaises. En effet, environ 34 % de populations vivent avec moins de 1,25 $US par jour (Sy, 2014). Ce phénomène touche particulièrement les zones rurales, où de nombreuses familles doivent se concentrer avec 0,74

$US par jour et par personne (Camara, 2002). Entre 2021-2022, le taux de pauvreté a évolué pour atteindre 37,5 % selon le rapport final de l'ANSD (2025), sur les conditions de vie des ménages au Sénégal. Cette situation reflète une aggravation de la pauvreté dans le pays depuis 2016, année où le taux de pauvreté a atteint 46,7 %[33]. Elle est accentuée par la taille des familles (Guèye, 2020) et la hausse continue du coût de la vie, notamment celui des produits de prmière nécessité, observée sur l'ensemble du territoire ces dernières années. Elle pousse un nombre important de jeunes à l'émigration. Cette émigration se présente comme une stratégie de survie, afin de trouver de meilleures conditions en Europe et de subvenir aux besoins des familles restées sur place (Mbaye, 2017).

Certes il y a des crises économiques et ou un appauvrissement des ressources locales qui rendent les populations précaires, mais ce ne sont pas forcément les plus pauvres qui migrent. Concrètement, il s'agit de jeunes sénégalais scolarisés et disposant de capitaux professionnels. Ils sont scolarisés avec une expérience de travail, avec une charge affective et matérielle, qui les pousse à vouloir partir au-delà des frontières sénégalaises, afin de trouver un meilleur avenir. Ces potentialités qu'ils disposent, leur permettent non seulement d'assumer le coût de la migration, mais aussi d'augmenter leur chance de trouver de l'emploi une fois en terre d'immigration. Elles les font apparaître comme des individus dotés de savoir-faire et de pouvoir-faire et donc des acteurs avec une autonomie (Ma Mung, 2009). Celle-ci est matérialisée à travers les compétences mises en œuvre par le migrant dans la possibilité de changer d'espace de vie et dans la volonté de faire face à l'inconnu (De Gourcy, 2005).

L'émigration sénégalaise est aussi causée par la faiblesse de possibilités de travail au niveau local.

II.2. La faiblesse de possibilité de travail des jeunes

La problématique de l'emploi des jeunes est une réalité au Sénégal, malgré les nombreuses initiatives gouvernementales au cours de ces dernières années, afin de favoriser l'emploi des jeunes. Pour rappel, la population sénégalaise se caractérise par sa grande jeunesse où les jeunes en âge de travailler de 15 à 34 ans, représentent la moitié de la population active (ANSD, 2023). Le tiers, parmi ces jeunes, n'a pas de travail (FMI, 2022). Cette situation prouvant qu'il y a des difficultés réelles pour les jeunes à intégrer le marché du travail, est tributaire de la faible capacité de l'économie sénégalaise à créer des emplois formels et

[33] https://www.lequotidien.sn/situation-socioeconomique-68-millions-de-pauvres-au-senegal-en-2016/

salariés, dans un contexte de forte demande et d'urbanisation croissante (Ndiaye et Diallo, 2024). Elle handicape de nombreux jeunes, notamment diplômés, dans l'obtention de leur premier emploi.

L'un des faits marquants dans cette situation, est la diffusion d'une culture de la « *débrouille* », chez les jeunes, (Diop (dir.), 2008). Cette culture renseigne sur la farouche détermination des jeunes au Sénégal, à prendre en mains leur propre destin (Mbodji, 2008). Selon Momar Coumba Diop (dir.) (2008), se débrouiller pour ces jeunes : c'est d'une part essayer de trouver une place dans le secteur informel, afin de ne pas se faire « *oublier* » ; d'autre part c'est d'accepter les dures lois de l'apprentissage dans le secteur informel, qui offrent des emplois précaires et des revenus faibles, permettant de survivre ; mais c'est également « *partir* » à tout prix, c'est-à-dire tenter de se rendre en Europe, aux USA ou en Afrique australe, par des voies légales ou non, mettant parfois en danger leur vie. Pour la plupart de ces jeunes, il faut soit partir ou rester au Sénégal et faire face à la pire des morts en partant (Mbodji, 2008). C'est pourquoi d'après l'auteur, ils préfèrent mourir dans l'aventure, en essayant de s'en sortir, plutôt que de se consumer à petit feu dans un environnement devenu si hostile.

Dans ces conditions, l'émigration apparaît comme une solution pour les jeunes sénégalais, qui éprouvent d'énormes difficultés financières ou qui rencontrent un déficit de perspectives d'avenir et donc n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins élémentaires (Agne, 2022). Comme l'a rappelle Seydi Ababacar Dieng (2008), pour faire face au chômage massif auquel ils sont confrontés au quotidien, résultat d'une forte croissance démographique liée aux possibilités économiques réelles du pays, les jeunes sénégalais voient la migration comme une alternative. Cette migration est l'une des réponses à l'insuffisance de l'emploi dans le pays et à la faiblesse des revenus salariaux. Les raisons d'études et de formation expliquent aussi le départ de nombreux sénégalais pour l'Europe.

II.3. Les études et la formation

L'acquisition du savoir, voire de la connaissance, a poussé des Sénégalais à émigrer vers l'extérieur. Selon Hamidou Dia (2014), environ 12 000 étudiants sénégalais sont à l'étranger. Les pays de l'Europe, particulièrement de l'ouest, sont les plus concernés par cette migration étudiante. La France reste le premier pays d'accueil des étudiants sénégalais en Europe, avec une présence de 12 125 en 2021[34] selon les estimations de Campus France. De par ses liens historiques avec le Sénégal, la France a très tôt formé l'élite sénégalaise sur son territoire, en accordant des bourses d'études aux habitants des quatre communes du Sénégal que sont : Dakar, Gorée, Saint-Louis et Rufisque (Fall, 2010). Ces liens entre ces deux pays, renforcés par les politiques migratoires françaises des années 2000 (la politique d'immigration choisie), en plus de la langue française permettant une intégration facile, expliquent le fait que la France est la destination préférée des étudiants sénégalais en migration d'études (Baldé, 2014). Cette dynamique, est aussi le résultat de collaborations universitaires récentes entre le Sénégal et la France, qui ont favorisé l'augmentation de la mobilité des étudiants et des possibilités d'échanges académiques. Cette émigration des étudiants sénégalais, est stimulée par l'idée selon laquelle les meilleures universités sont en France ou dans les pays du nord (Cissé, 2015 ; Ndiaye, 2021). Cette idée est assez partagée au Sénégal surtout chez les étudiants pour qui : « *La reconnaissance scientifique et sociale ne s'acquiert, (...) que lorsqu'on est diplômé, par exemple, de Paris-VII, de la Sorbonne ou d'Harvard...* » (Baldé, 2014 : 50).

D'une part, elle laisse croire comme le précise l'auteur que la qualité de l'enseignement en Europe ainsi que l'obtention d'un diplôme supérieur en France, est une source d'ouverture permettant d'occuper un futur emploi intéressant après sa formation universitaire (Fall, 2010). D'autre part, elle sous-entend que l'attestation d'une formation universitaire en France, est synonyme de l'acquisition d'un prestige social et de la détention d'un statut supérieur dans le subconscient collectif (Guèye, 2002). Cette représentation idéale faite des universités Européennes et notamment françaises, explique le nombre important de jeunes sénégalais, désireux de vouloir aller poursuivre leurs études supérieures à l'étranger.

L'émigration des étudiants sénégalais est aussi causée par la crise du secteur de l'éducation au Sénégal. Depuis plusieurs années, l'école sénégalaise en général et l'enseignement supérieur

[34] https://ressources.campusfrance.org/publications/mobilite_pays/fr/senegal_fr.pdf

en particulier, ont connu une crise profonde menaçant d'une part gravement l'efficacité et la qualité de la formation des apprenants et d'autre part, causant de graves instabilités scolaires. Cette crise d'après Abdoulaye Ngom (2017), est le résultat d'un ensemble de facteurs dont les grèves syndicales, le volume horaire d'enseignement non atteints, la baisse du taux de réussite aux examens et concours et le chevauchement des années académiques, poussant les étudiants à aller étudier à l'étranger.

Cette crise est aussi à mettre en lien avec la désarticulation entre études supérieures et emplois. En effet, au Sénégal, l'institution scolaire ne garantit plus aujourd'hui de possibilités d'insertion professionnelle dans la vie active à la fin des études (Mbaye, 2023). D'après l'auteur, elle ne cesse de former de plus en plus un grand nombre de diplômés, que le marché de l'emploi sénégalais n'arrive pas à recruter. Cette situation qui est pour l'État un investissement à perte, révèle un problème d'articulation entre les formations proposées dans les universités et les réalités ou les besoins du monde de l'emploi.

D'une part, elle cause un grand découragement et des démissions du côté des élèves comme des parents eux-mêmes qui ne jugent de plus en plus non rentable un investissement à long terme dans l'éducation de leurs enfants, pour les voir soit être exclus, soit être des diplômés-chômeurs. D'autre part, elle incite à l'émigration de jeunes diplômés, qui non seulement ont perdu toute confiance en l'université sénégalaise (Dia, 2014), mais font également face à une absence de perspectives professionnelles.

L'envie des Sénégalais de rejoindre l'Europe, est à mettre aussi en relation avec l'imaginaire migratoire et ce qui l'entretient.

II.4. L'imaginaire migratoire et ce qui l'entretient

Au Sénégal comme partout ailleurs, il y a un décalage entre le vécu quotidien des candidats à la migration et l'image qu'ils se forgent de l'Europe, qui crée un « *imaginaire migratoire* » alimentant à son tour le désir de partir (Ba et Ndiaye, 2008). En effet beaucoup de Sénégalais en particulier les jeunes, se font une représentation de l'Europe, par le biais de la télévision et ou internet. Ces supports cultivent par la magie de l'image, une certaine attraction voire une représentation de l'Europe, qui entretient une culture migratoire (Tandian, 2018).

Cette perception idéalisée se renforce sur les réseaux sociaux, où les migrants diffusent des contenus qui embellissent la vie européenne. Selon Daniel Meierrieks et Julia Stier (2025),

ces représentations renforcent le désir de migrer chez les jeunes et légitiment le départ, qui apparaît alors comme un moyen d'accéder au succès individuel et social. La diffusion ciblée de ces images, accentue le fossé entre la réalité de la vie des migrants et les représentations que se font les candidats à la migration, intensifiant ainsi leur désir d'émigrer. A travers les images qu'ils diffusent, très loin d'ailleurs de la réalité vécue au quotidien par beaucoup d'étrangers, la télévision, les réseaux sociaux numériques… font donc apparaître l'Europe avec des images qui laissent croire que les conditions pour avoir une vie meilleure se trouvent en Europe et que la seule façon d'y accéder est l'émigration. Pour les candidats à la migration, le parallélisme avec la beauté des images des technologies surtout véhiculées par les migrants de retour, est vite fait et contraste avec les images d'une région d'origine frappée par toutes les difficultés pour se réaliser (Ndiaye, Sano et Tandian, 2023).

Ce désir d'ailleurs s'explique aussi par les réalisations des migrants dans les lieux d'origine. En effet, la construction d'une maison et l'achat d'une voiture dans un quartier ou un village, suscitent davantage le désir chez certaines personnes dont les jeunes à vouloir émigrer, car la migration est une voie à entreprendre pour en avoir. Selon Lanfia Diané (2009), les investissements réalisés par les émigrés dans l'immobilier en plus l'image de la réussite parfois trompeuse qu'ils reflètent en circulant par exemple dans des voitures, créent dans une certaine mesure une différenciation entre les migrants et les non migrants, en alimentant l'envie de migrer des jeunes.

Ce désir de partir est à mettre en relation avec les diverses stratégies, que les aspirants à la migration déploient pour réaliser leur projet migratoire. Ces dernières révèlent l'existence de plusieurs types de mobilisations : communautaires, familiales et individuelles, permettant de rendre possible la migration. Les mobilisations communautaires, renvoient aux stratégies mises en place par un village ou une communauté pour mobiliser des moyens ou des ressources nécessaires, afin d'envoyer l'un dès d'eux à l'étranger. Dans ce type de mobilisation, il y a le plus souvent une attente derrière, car il y a une forme de dette entre le migrant et la communauté qui a financé son voyage.

Les mobilisations familiales font appel à la sphère familiale, qui constitue l'un des lieux sociaux où les mobilisations pour le départ en migration sont les plus significatives (Guèye, 2007). Dans ce type de mobilisation, le rôle majeur des mères de famille dans l'organisation des départs n'est pas à négliger. Ces dernières, pour soutenir leurs enfants candidats à la

migration, sont prêtes à vendre leurs bijoux ou à mobiliser d'autres ressources, à travers les tontines ou des mutuelles d'épargne et de crédit (Ndiaye, Sano et Tandian, 2023).

Quant aux mobilisations individuelles, elles sont mises en œuvre par des candidats qui n'ayant financièrement ni de soutien de la famille proche, ni de cercles d'amis, financent leur voyage par leurs propres moyens.

A côté de ces types de mobilisations, on note le recours aux réseaux qui constituent également l'autre maillon essentiel, sans quoi la migration ne pourrait avoir lieu. Ces réseaux d'amis et d'intermédiaires soutiennent les candidats au départ et monnayent leurs services (Ndiaye, Sano et Tandian, 2023).

L'émigration sénégalaise est par ailleurs motivée par des ambitions. En d'autres termes, le souhait de migrer est lié à une aspiration. Kelly Poulet (2016) a en effet analysé les aspirations à migrer des jeunes Dakarois, en montrant que chez ces jeunes, il y a une grande volonté de migrer qui est qualifiée sous le terme de « *tekki* ». Il s'agit d'un mot wolof qui signifie « *devenir quelqu'un* ». Cette expression qui est souvent présente dans le quotidien des jeunes au Sénégal, traduit la réussite. Cette dernière permet ainsi à ces jeunes d'avoir plus de considération, de reconnaissance de la part de leurs proches de se faire une place dans le milieu où ils vivent ou encore d'échapper aux contraintes imposées par l'environnement social. L'auteur indique également, que l'aspiration à la migration pour ces jeunes Dakarois, particulièrement pour les femmes, est comme un rite de passage qui leur permet de renégocier un nouveau statut, dans une société dominée par des hommes.

Ce caractère fondamental que revêt le voyage pour les jeunes et pour les femmes sur le plan social, est aussi une réalité chez certaines communautés du Sénégal, notamment parmi les Haalpulaars et les Soninkés (Tandian, 2018). Pour l'auteur, le voyage chez ces communautés représente non seulement une nécessité, mais aussi une initiation, l'un des éléments essentiels des rites du passage à l'âge adulte, permettant d'une part d'acquérir la maturité, la connaissance de « *l'Ailleurs* » ou de « *l'Autre* » et d'autre part, d'aller vers la « *Sagesse* », c'est-à-dire faire mourir l'enfant qu'il y a encore en eux (Mbodji, 2008). Partir leur permet donc selon l'auteur, de devenir adultes, en tuant en eux la partie infantile. A cet effet, la migration apparaît comme un acte positif, dans la mesure où elle permet de construire la personne.

En résumé, il existe plusieurs causes de l'émigration sénégalaise. Toutefois, j'ai retenu que les principales et les plus récentes. Si cette émigration souhaitée par les individus est due à un contexte qui apparaît plutôt répulsif au moins pour certaines régions, ses moteurs et facteurs ne sont pas toutefois identiques. C'est pourquoi, après avoir exposé les causes majeures de l'émigration au Sénégal, je propose de me pencher plus spécifiquement sur l'histoire migratoire du peuple diola, afin de mieux comprendre les dynamiques migratoires qui lui sont propres.

III. Les Diolas dans l'émigration sénégalaise

Les migrations diolas se sont d'abord manifestées à l'échelle interne, au sein même du territoire sénégalais, avant de s'étendre ensuite vers l'extérieur, notamment à travers des déplacements interafricains. Progressivement, ces mouvements migratoires ont évolué vers des destinations européennes, avec une prédominance marquée pour la France. Avant d'analyser en détail ces dynamiques migratoires, il est essentiel de revenir sur l'histoire du peuplement de la Basse Casamance, région d'origine des Diolas. Cette mise en contexte historique, offre une clé de compréhension des racines culturelles, sociales et territoriales, qui façonnent les motivations et les modalités des migrations diolas.

III.1. Les Diolas, l'un des peuples autochtones de la Basse Casamance

Deux thèses s'opposent concernant l'origine des Diolas. La première, défendue par Louis-Vincent Thomas (1958), stipule que les Diolas sont venus de l'est (plus précisément de l'empire du Gabu), sous la pression des Mandingues. Cette version est renforcée par l'existence d'une parenté et d'une certaine similarité linguistique entre les Diolas et les Sérères, qui auraient aussi leur berceau dans le Gabu (Brigaud, 1962). Cependant, pour Pélissier (1966), cette parenté et similarité linguistique ne concernent que les Sérères de la côte, dans la mesure où les autres groupes sérères sont originaires de la vallée du fleuve Sénégal (précisément du Fouta Toro).

La deuxième hypothèse quant à elle, situe les origines des Diolas au sud, notamment de la zone comprise entre le fleuve et Rio de Cacheu. Cette version qui semble être la plus plausible, révèle de grandes ressemblances linguistiques, culturelles et voire religieuses entre les Diolas et les populations côtières de la Guinée Bissau, à savoir les Mandjaques (Méguelle, 2012). Elle est confirmée par Christian Roche (1985 :32), selon qui : « *Il est vraisemblable, connaissant l'attachement des Joola à leurs boekin (fétiches) et à leurs emplacements, que les*

Jamat ont migré du sud vers le nord et se sont installés au bord du Soungrougrou, après des affrontements victorieux sur les bañun[35] ».

D'après les travaux universitaires comme les sources écrites et traditions locales, les Baïnouks sont les premiers occupants de la Casamance (Méguelle, 2012). Populations autochtones les plus anciennes de la Casamance, ils se sont sédentarisés en Basse-Casamance où ils exploitaient les vastes terres agricoles de la vallée du fleuve Casamance (Kandé, 2016). Les Diolas ne sont pas le peuple autochtone de la Basse Casamance.

L'histoire du peuplement de cette région révèle que les Baïnouks sont les premiers occupants de ce territoire, avant l'arrivée des Diolas. Ceux-ci après une cohabitation avec les Bainouks, ont fini par les combattre, les assimiler, voire les chasser et s'établir dans la région. Cette dernière disposait des terres propices à l'agriculture, notamment la riziculture inondée. Elle est considérée comme la plus riche en rizières de toute l'Afrique occidentale (Cormier-Salem, 1999). Ce contexte agroécologique exceptionnel explique sans doute en grande partie, pourquoi les Diolas ont investi et conquis ce territoire à la recherche de terres inondables et fertiles, adaptées à la pratique de la riziculture, souvent qualifiée par les enquêtés « *la spécialité des Diolas* ».

Cette logique de peuplement fondée sur la recherche de terres agricoles viables, n'est pas spécifique à la Casamance, mais s'inscrit dans une réalité historique plus vaste. Comme l'ont souligné Frédéric Reounodji et *al.* (2014), durant la période des empires sahéliens, différentes entités politiques ayant des tailles et des forces militaires variables, se livraient concurrence pour le contrôle des territoires utiles, tant pour l'agriculture que pour l'élevage. Selon ces auteurs, les mouvements migratoires qui se sont opérés à cette époque (autour du bassin du lac Tchad précisément), étaient en grande partie une réaction à la détérioration progressive de l'environnement, qui ne parvenait plus à satisfaire les besoins alimentaires des populations. Cette pression sur les ressources a souvent engendré des conflits violents, tels que celui opposant les Boulalas aux Kanems, où les premiers ont réussi à expulser les seconds pour s'approprier des terres fertiles et des sources d'eau stratégiques.

L'implantation des Diolas en Basse Casamance, s'est suivie de mouvements migratoires multiples et diversifiés, qui ont pris des formes variées dans le temps. Ces migrations tant

[35] Les Baïnouks.

internes qu'externes, traduisent à la fois des stratégies d'adaptation aux contraintes locales et des dynamiques d'ouverture vers des horizons plus larges, qu'ils soient régionaux ou internationaux. Le point qui suit se propose d'analyser en détail ces différentes formes de mouvements migratoires, afin d'identifier les spécificités ou au contraire les similitudes de la migration diola par rapport à celle du Sénégal dans son ensemble.

III.2. Historiographie de la migration diola

III.2.1. Avant la colonisation : des mobilités rurales-rurales, économiques et genrées

Au Sahel notamment à l'époque des empires précoloniaux, les communautés se déplaçaient à l'échelle de vastes espaces, en fonction d'une part des ressources en eau disponibles et d'autre part, des menaces extérieures. Ces circulations témoignent non seulement que les populations sahéliennes étaient mobiles, mais aussi que la mobilité est une partie intégrante des modes de vie au Sahel, dans la mesure où elle est ancrée dans les structures culturelles des populations (Mounkaïla, 2002). Elles peuvent être considérées comme un mode de gestion original de l'incertitude (Lassailly-Jacob, 2006). Ainsi, la mobilité joue à la fois le rôle d'outil de résilience aux variations environnementales et celui d'une pratique socialement et culturellement enracinée chez les populations (Daoust et *al*., 2023).

Les mobilités diolas bien avant la colonisation, s'inscrivent dans cette stratégie anti-risque. Ces mouvements migratoires anciens étaient principalement liés à des facteurs répulsifs, agissant dans le milieu de départ (Amselle, 1976). Dans le cas des migrations diolas, les raisons étaient d'ordre structurel. Ils concernaient particulièrement les femmes, car comme le souligne cet enseignant-chercheur de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis :

> L'homme diola à l'époque de nos ancêtres, devait rester au village pour le protéger en cas d'invasion d'un autre village, au moment où sa femme partait hors du village en saison sèche, pour chercher du travail (Entretien avec I. S, Dakar, avril 2022).

En effet, les mouvements de populations diolas avant la colonisation étaient genrés. Ils concernaient principalement les femmes, ayant laissé leur époux qui étaient censés rester au village, car à cette époque des conflits éclataient le plus souvent entre villages, autour des terres notamment les bas-fonds, qui séparaient les villages. Ces migrations touchaient les populations les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui n'avaient pas suffisamment de riz. Ces

familles, connaissaient en réalité des périodes de soudure durant la saison des pluies (Diédhiou, 2011).

La soudure comme l'a rappelé Harouna Mounkaïla (2002), est un type d'insécurité alimentaire se caractérisant par une déficience temporaire du régime alimentaire. Cette période se situe entre la fin des récoltes précédentes, lorsque les greniers sont vides et la nouvelle récolte qui n'est pas encore disponible, souvent au début de la saison des pluies.

En Basse Casamance, certaines familles diolas à la période de l'hivernage faisaient face à un épuisement des stocks, en attendant la nouvelle récolte. Les problèmes de mauvaises récoltes dues à l'insuffisance de la production agricole, mais également le manque de terres et de bras suffisants, sont entre autres d'après les témoignages, les raisons de ces soudures. Pour pallier à cet épuisement des stocks, les femmes diolas se projetaient hors de leurs terroirs ruraux traditionnels (c'est-à-dire hors leur village), en se rendant dans d'autres villages pendant la saison de récolte du riz, pour monnayer leur force et réduire le nombre de bouches à nourrir. Ce système migratoire est aussi bien connu ailleurs.

Ces villages étaient situés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Basse Casamance. Concrètement, c'était des villages de la Casamance. Le chef du village de Diégoune se basant sur les histoires racontées par son grand-père, a cité quelques villages de la Basse Casamance, régulièrement fréquentés par les femmes diolas. D'après cet informateur, des villages tels qu'entre autres Mlomp, Tionk-Essyl, Tobor et Niaguis, étaient des lieux où ces femmes venaient exercer des activités saisonnières.

Par ailleurs, certains informateurs ont également mentionné des villages localisés en Moyenne Casamance tels que Goudomp et Marsasoum, qui servaient aussi de territoires d'accueil pour les migrantes diolas. Ces mouvements vers ces villages, s'expliquent certainement par la proximité géographique. En fait, au regard des conditions de voyage qui prévalaient à l'époque coloniale, c'est-à-dire voyager à pied, la distance était un facteur déterminant dans le choix des villages d'accueil[36], justifiant en partie l'orientation des femmes diolas vers ces zones proches et accessibles.

[36] Par exemple, la Moyenne Casamance est au milieu entre la Basse Casamance et la Haute Casamance (région de Kolda). Il était donc plus facile pour les femmes diolas d'aller vers les villages de la Moyenne Casamance, plus tôt qu'en Haute Casamance, à cause des conditions de voyage.

Les femmes diolas allaient travailler pour une autre famille nantie et moyennant des bottes de riz. A la fin des récoltes, elles retournaient dans leur village auprès de leur famille où elles ramenaient un capital en riz. Cette migration rurale-rurale d'ordre économique et féminine, est liée à ce que Monique Chastanet (1991) appelle des « *crises de subsistance* », qui ont provoqué des bouleversements sociaux importants chez certaines familles diolas, puisqu'elles ont encouragé des mouvements saisonniers.

Ces systèmes migratoires anciens sont une partie intégrante des modes de vie des populations subsahariennes (Mercandalli et Losch (ed.), 2018). Par exemple, le système migratoire Sénégal-Mali qui existe depuis des centaines d'années, est caractérisé par des migrations rurales anciennes (Boyer, 2018). Ce système d'après l'auteure, est axé sur la Vallée du fleuve Sénégal où durant la saison sèche, les travailleurs agricoles des régions semi-arides se déplacent vers les régions forestières, où les opportunités de travail existent. Cela prouve que le choix de migrer est le résultat d'un arbitrage rationnel. Les migrations des femmes diolas, s'inscrivent pleinement dans ce sillage.

Ces systèmes sont aujourd'hui très répandus au Sénégal comme dans d'autres régions de l'Afrique. Jérôme Lombard (1999), montrait en effet que les périodes de soudure qui se sont succédées en pays Sérère dans les années 1980, ont entraîné une crise alimentaire très grave (précisément en 1985) qui a beaucoup affecté les paysans. Pour faire face à cette crise alimentaire, la migration saisonnière a été une solution pour ces paysans du centre-ouest du Sénégal. Dans de nombreux ménages, elle a concerné aussi bien des jeunes que des personnes âgées, qui partent en ville à la recherche d'un emploi saisonnier, indique l'auteur.

Mounkaïla (2002) pour sa part, relève que les migrations saisonnières pendant la totalité ou partie de la saison sèche, ont été une stratégie de gestion de l'insécurité alimentaire (une résultante de l'incertitude pluviométrique), pour les populations de Zarmaganda (une région située à l'ouest du Niger). Ces mouvements selon l'auteur, sont une véritable nécessité pour ces populations de l'ouest du Niger, puisque le retour des migrants en période d'hivernage s'accompagne souvent d'apports de nourriture, au moment où la soudure s'est déjà installée, mais aussi où les greniers sont vides.

Une autre forme de migration pratiquée par les Diolas durant la période antérieure à la colonisation, est liée à la récolte de vin de palme connu sous le nom de « *ka wa bounouk* » en langue diola. Il s'agit de déplacements saisonniers motivés par l'exploitation des palmerais,

pour récolter des palmistes et notamment du vin de palme (Pélissier, 1966). Ces déplacements de type rural se faisaient pendant la saison sèche, une période durant laquelle certains diolas mettaient à profit leur temps libre, pour aller vers d'autres territoires ruraux à la recherche de palmiers. Ils concernaient les hommes adultes, plus particulièrement des villages de Casa (Edioungou, Mlomp, Essaout…) et de Bandial (Enampore, Bandial, Séléki…). Ils sont de deux sortes : d'une part ceux que l'on observe avec des hommes seuls et d'autre part, ceux qui sont le fait d'un groupe d'hommes de deux ou trois.

Les migrations qui concernent les hommes seuls, se faisaient à l'intérieur de la Basse Casamance, notamment dans les lieux où les palmiers sont plus présents. Des Diolas se rendaient dans ces territoires, pour exploiter ces palmiers en vue de récolter du vin. Ces déplacements ne dépassaient pas deux ou trois jours, mais se répétaient fréquemment. Toutefois, la concurrence entre collecteurs de vins de palme, causant le plus souvent des conflits, a contraint certains diolas à s'orienter vers la Moyenne (Goudomp et le terroir qui l'entoure), mais aussi en Haute Casamance (Kolda et ses territoires environs), ont soulignés certains enquêtés rencontrés en Basse Casamance.

Ces territoires sont habités par des Mandingues (Moyenne Casamance) et des Peuls (Haute Casamance). Ces populations comme les Diolas à cette époque, étaient non seulement des animistes attachés à la religion traditionnelle, mais aussi adeptes du vin de palme. Ils ne maîtrisaient pas cependant suffisamment la technique de récolte du vin de palme comme les Diolas, appréciés d'après Pélissier (1966) comme spécialistes partout où les palmiers sont inexploités et où un marché est favorable pour leur production.

Cette migration saisonnière pouvait durer jusqu'à deux ou trois semaines, voire un mois. Elle permettait à certains diolas, de récolter du vin échangé contre du riz qui était nécessaire au versement de la prestation pour le mariage, mais aussi pour les besoins alimentaires de la famille. Cependant, il est arrivé comme l'ont mentionné des personnes interrogées, que certains parmi ces récolteurs de vin se soient sédentarisés en Moyenne et Basse Casamance. Cette situation explique certainement, le fait qu'on retrouve aujourd'hui des noyaux de communautés diolas dans ces deux contrées[37].

En somme, on peut considérer ces migrations diolas précoloniales, comme des migrations économiques, dans la mesure où elles ont été des activités qui ont permis à certains ménages

[37] Par exemple de Goudomp jusqu'à Vélingara, on y trouve des fortes communautés diolas.

de vivre. Les études récentes menées par Ibra Sarr et *al*. (2021), corroborent ces tendances historiques qui demeurent influentes sur les migrations actuelles au Sénégal. Elles démontrent le lien entre les habitudes de migration saisonnières précoloniales et les méthodes contemporaines d'adaptation socio-économique dans les régions rurales. Véritable stratégie de subsistance, les migrations précoloniales des Diolas, se sont diversifiées durant la colonisation, pour s'adapter aux nouvelles contraintes et opportunités économiques.

III.2.2. Durant la colonisation : une diversité de migrations de travail

Avec la colonisation, émergent d'autres formes de migrations pratiquées par les Diolas. La première s'inscrit dans la continuité de ce qui est appelé plus haut : une migration saisonnière rurale-rurale, liée à la récolte de vin de palme. Cette fois, le vin est troqué contre de l'argent et ce qui permet aux récolteurs de disposer de ressources financières pour payer l'impôt imposé par l'administration coloniale, d'équiper leurs maisons en produits manufacturés et de répondre aux besoins de leur famille, ont révélé les enquêtes.

Cependant, l'implantation de l'islam a conduit une part importante de Diolas à se convertir à cette religion. Cette conversion, s'est traduite par l'abandon de certaines pratiques culturelles, notamment la consommation de la viande de porc et du vin de palme. Dès lors, le facteur religieux apparaît comme un déterminant majeur, ayant conduit de nombreux diolas convertis à renoncer aux mobilités liées à la récolte de vin de palme.

La deuxième forme de migration a été celle qui est pratiquée par les deux sexes, mais beaucoup plus accentuée chez les femmes que les hommes (Diédhiou, 2011), car il s'agissait d'aller vers la ville ou des villages pour trouver du travail non agricole.

D'après cet enquêté enseignant-chercheur de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) :

> (…) On était dans une période où non seulement certaines familles n'avaient pas de nombreux bras pour cultiver, mais aussi dans un contexte où il fallait s'acquitter de l'impôt (…). Cela a poussé des hommes surtout des femmes, à l'émigration (…) (Entretien avec P. D., Ziguinchor, juin 2022).

Concrètement, c'était une migration saisonnière où des hommes et surtout les femmes, partaient chercher du travail en ville ou dans d'autres villages après la saison des pluies. Les hommes par exemple partaient à Ziguinchor ou dans d'autres villages pendant la saison sèche, en groupes de deux ou trois personnes, pour se lancer dans la construction de maisons en banco (Diédhiou, 2011). Ces villages pour certains étaient des villages diolas de la Basse Casamance tels que Kabrousse, Tendouck, Sidian et pour d'autres de la Moyenne Casamance à l'image de Bona et Bounkiling, ont soutenu certains enquêtés. Les femmes quant à elles, se rendaient également à Ziguinchor, voire en Gambie ou en Guinée Bissau ou dans d'autres villages, pour exercer des travaux agricoles et domestiques.

Les hommes et les femmes diolas partaient monnayer leur force contre de l'argent, qui leur permettait non seulement de payer l'impôt, mais aussi et surtout de couvrir les charges de leurs ménages après leur retour au village. Ce retour en période d'hivernage était une occasion pour les migrants saisonniers, de participer à la mise en culture des champs ou rizières (Pélissier, 1966). Ces allers-retours, sont un exemple typique de migration saisonnière et circulaire, où les individus quittent temporairement leur village pour travailler rémunéré, puis retournent chez eux pour s'impliquer dans les activités agricoles. Ils font partie intégrante des stratégies de survie et d'adaptation mises en place par les ménages. Bien qu'ils aient été identifiables depuis l'époque coloniale, des études récentes comme celles de Valérie Delaunay et al. (2018), indiquent que ces mouvements sont aujourd'hui fondamentaux dans les communautés rurales du Sénégal, traduisant une forte continuité des logiques migratoires.

Comme l'indique N. C., historien et ancien proviseur du Lycée Djignabo de Ziguinchor (LDZ) :

> A leur retour au moment de la période des travaux champêtres, les hommes vont se consacrer à cultiver la terre, tandis que les femmes au repiquage du riz, car la vie économique à l'époque était principalement organisée autour de l'agriculture (Entretien réalisé à Ziguinchor, avril 2022).

Cette émigration permettait donc d'assurer à la famille des ressources d'autosubsistance et de se procurer des ressources monétaires nécessaires pour s'acquitter de l'impôt colonial. Elle concernait des hommes et surtout des femmes adultes. Cette situation résulte du fait que les

hommes comme durant la période antérieure à la colonisation, devaient rester au village pour éviter par exemple les conflits dans l'accès au foncier et les peuplements en recomposition.

Le troisième et dernier type de migration diola qu'on pouvait observer durant la période coloniale, est appelé *navétane* (Lambert, 2002). Les *navétanes* sont des migrations temporaires de travail. Les importants flux migratoires en direction du Bassin arachidier en période d'hivernage, sont connus sous le nom de *navétanes*.

Le Bassin arachidier couvre l'ouest et le centre du Sénégal, correspondant administrativement aux régions de Louga, Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack. Les conditions naturelles dans cette région sont favorables à l'agriculture. Autrefois, les principales cultures y étaient le mil et le sorgho, destinées principalement à la consommation familiale ou au petit commerce. C'est durant la période coloniale que les terres de cette région, ont été mobilisées et exploitées pour des cultures commerciales, notamment l'arachide.

L'arachide a d'abord été cultivée sur les terres historiques des peuples wolofs et sérères, avant de devenir le principal moteur d'une importante augmentation des terres agricoles, empiétant sur les zones de pâturage du Ferlo et sur les forêts du sud du Saloum (Lericollais, 1981). Cette progression a été suivie par la construction d'infrastructures routières et ferroviaires, pour faciliter l'acheminement de la production jusqu'aux points d'exportation. Ces infrastructures de transport, notamment les chemins de fer, ont été un facteur qui a facilité la mobilité d'une main-d'œuvre saisonnière provenant du Soudan, de la Haute-Volta, de la Guinée française et de certains cercles du Sénégal (Fall, 2010). Ces migrants sont venus travailler dans les champs d'arachide du Bassin arachidier, pour gagner un pécule et repartaient après la récolte (Lombard, Sakho et Valton, 2019).

La production de l'arachide au cours de la période coloniale était le pivot du système économique colonial, mais aussi comme le précise Michael C. Lambert (2002), le pilier de l'économie monétaire sénégalaise et le produit d'exportation privilégié des paysans casamançais dont les Diolas. Ceux-ci, à l'image des agriculteurs des autres régions du Sénégal, ont bénéficié du soutien des autorités coloniales, qui leur fournissaient des marchandises (produits agricoles), en ouvrant des lignes de crédit basées sur la récolte d'arachides à venir. Si certains cultivateurs diolas ont décidé de profiter de cette opportunité, d'autres par contre d'après Lambert (2002), ont choisi de ne pas cultiver les terres avoisinant leur village, pour aller s'employer comme ouvriers agricoles ou métayer dans les autres

villages du pays où l'agriculture était développée. Les propos de cet enquêté confirment cette situation :

> Les Diolas sont d'abord des cultivateurs de riz avant tout. Certains diolas en période d'hivernage, ont décidé d'aller à Diourbel, Kaolack et en Gambie pour être employés comme agriculteurs dans les champs d'arachides d'autrui. Ils revenaient après la récolte avec de l'argent et plein d'autres choses. Cela poussait chaque année à d'autres de tenter l'expérience. (…) Ils prêtent leurs terres en partant à un parent proche ou quelqu'un du village, qui en contrepartie leur fournit du riz à la fin des récoltes. Tout dépend en fait du contrat ficelé (…). C'est mon père qui m'expliquait ces histoires racontées par son grand-père quand on partait cultiver l'arachide dans nos champs (Entretien avec M. B, Diégoune, juin 2022).

Le fait que des Diolas choisissent de ne pas cultiver les terres et d'aller se faire employer comme ouvriers agricoles dans le Bassin arachidier et en Gambie, s'explique principalement par la recherche du numéraire. Comme l'a précisé Pélissier (1966), la traite de l'arachide, source presque exclusive de numéraire pour la paysannerie, dominait l'économie sénégalaise durant la colonisation. Or en Basse Casamance, l'activité agricole est axée sur la riziculture et donc la majorité des Diolas ne produisent que du riz. De ce fait, des Diolas ont eu recours à l'émigration saisonnière, en direction des régions de l'ouest et du centre du pays, voire en Gambie où l'arachide était plus développée. Ce qui leur permettait de se procurer de l'argent, de payer facilement l'impôt et d'acheter des produits manufacturés dans les boutiques des escales. D'après les résultats de l'enquête quantitative, cette expérience a motivé d'autres diolas à tenter l'aventure des *navétanes*, lors de la saison suivante.

Lors de ces saisons des pluies, les hommes étaient accompagnés des femmes. Les hommes avaient pour mission de labourer la terre, tandis que les femmes plantaient. Ces dernières comme elles le faisaient au village, s'acquittaient aussi des travaux domestiques (cuisine, lessive...) pour elles et leurs frères. S'il y avait une collaboration effective lors de ces *navétanes*, force est de reconnaître que ces dernières n'étaient pas un partenariat entre égaux, car les hommes contrôlaient les revenus (Lambert, 2002). Selon l'auteur, les femmes ne

pouvaient que compter sur la générosité des hommes, pour avoir des tissus et d'autres biens manufacturés.

Au total, les migrations saisonnières diolas durant la colonisation, sont essentiellement d'ordre économique. Elles ont permis à des Diolas de se projeter hors de leurs villages, pour aller exercer des activités sources de revenus dans d'autres territoires de la Casamance et à l'intérieur du pays. Ces migrations se faisaient essentiellement entre régions agricoles qui étaient à cette époque pourvoyeuses d'emplois et de ressources et visaient à rapporter une partie de ces ressources au lieu de départ. Cette idée est en adéquation avec les publications récentes, concernant les migrations internes au Sénégal évoquent, y compris l'analyse de Richard Lalou et Valérie Delaunay (2017). Leur étude démontre que la migration temporaire, spécialement saisonnière, est une pratique courante pour répondre à l'incertitude liée aux revenus agricoles et à l'accès restreint à des emplois fixes dans les régions rurales. En d'autres termes, ces migrations n'étaient jamais envisagées comme définitives et le devenaient assez rarement. Elles s'inscrivent dans une stratégie visant à diversifier les sources de revenus de la famille, une pratique très courante dans les économies agricoles en Afrique et plus particulièrement au Sénégal.

Cependant, à la fin de la période coloniale, les Diolas commencent principalement à migrer vers les centres urbains du pays. Ces mouvements migratoires reflètent une adaptation aux transformations profondes que connaissaient alors les grandes villes, notamment l'émergence de nouvelles opportunités d'emploi.

III.2.3. Au moment des indépendances : les migrations urbaines

Avec la naissance et l'avènement des villes, s'est développée une migration urbaine en direction de ces lieux. Cette migration interne a débuté à la fin de l'ère coloniale, avant de connaître une ampleur lors des indépendances en 1960, une période où l'économie urbaine sénégalaise était en pleine croissance, mais aussi où les centres urbains sénégalais étaient des lieux attractifs, à cause des opportunités de travail qu'ils offraient. Elle s'inscrit dans des mouvements de migrations rural-urban plus vastes, observées au Sénégal depuis les années 1960, liés à la transformation structurelle de l'économie et aux disparités de revenus entre zones rurales et urbaines. Ces dynamiques sont illustrées dans l'étude d'Askar Mukashov et James Thurlow (2023), qui a analysé les orientations migratoires observées chez les Diolas au moment des indépendances.

Les migrations diolas durant les indépendances étaient plus féminines que masculines (Lambert, 2002). En effet, la recherche d'emplois urbains, mais aussi l'école, ont été respectivement des voies d'accès à la ville aux hommes et aux jeunes qui avaient fini leur cursus élémentaire dans les villages diolas. Les hommes diolas se dirigeaient vers les villes du pays devenues centres d'attraction essentiels : d'abord vers les villes de la Casamance telles que Ziguinchor, Bignona, Kolda qui étaient les principales destinations ; ensuite vers les villes de l'intérieur du pays Kaolack, Thiès et surtout Dakar devenues par la suite une destination privilégiée. Cette forme de migration n'a rien d'original et peut être comparée à celle des Wolofs et Sérères vers les grandes villes du pays à savoir Dakar ou Kaolack, qui offraient des occasions d'embauche à une maind'œuvre sans qualification et qui n'a que ses bras à offrir (Pélissier, 1966).

La migration des hommes diolas vers les centres urbains, était saisonnière. S'inscrivant en continuité avec les pratiques précédentes, elle concernait des jeunes qui sont attirés par les opportunités d'emplois dans les grandes villes sénégalaises. Ces jeunes d'après les informations obtenues, se rendaient durant la saison morte agricole, en ville à Bignona, Ziguinchor, Kaolack et Dakar…, pour travailler comme manœuvres, porteurs.... Avec l'argent qu'ils gagnaient, ils s'achetaient des habits et le reste est remis à leurs parents pour les besoins de la famille une fois de retour au village. Ce retour en début d'hivernage pour les travaux de champs et de rizières, était obligatoire d'après les enquêtés, au risque de s'attirer des problèmes avec sa famille. Cette alternance entre emploi tempoiraire en milieu urbain et retour en milieu rural, s'apparente aux migrations saisonnières et circulaires, décrites par Calatina Herrera Almanza et David Sahn (2020). Les analyses de ces auteurs axées sur le contexte sénégalais, prouvent que les migrations internes sont de nature temporaire et fortement stimulées par les disparités économiques, qui prévalent entre les zones rurales et urbaines.

Il faut cependant préciser que les Diolas ne sont partis seulement en ville pour des raisons économiques, mais aussi pour apprendre des métiers tels que la maçonnerie, la mécanique, la menuiserie… Ces nouveaux métiers ont permis à certains diolas selon les témoignages de se fixer en ville, même si certains parmi ces diolas qui y sont allés apprendre le métier, revenaient à chaque fois au village pour cultiver la terre dans leur village. La migration des Diolas vers la ville s'explique aussi par des besoins de scolarisation. Celle-ci s'est imposée dans la capitale sud, grâce au rôle joué par l'Eglise catholique (Foucher, 2002). La

disponibilité de l'Eglise[38] catholique à investir en Basse Casamance, a fortement aidé la scolarisation de la zone. Mais comme partout ailleurs en Afrique, l'école a été tout d'abord refusée par les populations en Basse Casamance, avant d'être acceptée. Considérée comme une affaire des Blancs, l'école selon Vincent Foucher (2002 : 384), était vue par les populations de la capitale sud, comme « *une institution voleuse d'enfants* ». Ces populations notamment les personnes âgées, avaient opposé leur résistance à l'accès de leurs enfants à l'école (Lambert, 2002).

Devenue massive durant les indépendances, la scolarisation en Basse Casamance a tout d'abord concerné les jeunes garçons. D'après les témoignages des interlocuteurs rencontrés en Basse Casamance, ce sont les garçons qui ont été les premiers à aller à l'école dans les villages diolas. En effet, l'accès à l'éducation moderne aux jeunes filles diolas vouées à devenir des gérantes de foyer, était beaucoup moins accepté que celui des garçons. A en croire les témoignages, les jeunes garçons diolas faisaient le plus souvent leur cursus élémentaire dans un village voisin, le secondaire en ville précisément à Ziguinchor ou à Bignona et le supérieur à Dakar.

Cette scolarisation jusque dans les années 1980, était élémentaire et l'accès à l'enseignement secondaire et encore plus supérieur, était donc relativement difficile pour ces jeunes ruraux diolas scolarisés en Basse Casamance (Foucher, 2002). D'après l'auteur, seule une petite élite de boursiers rejoignait les grands centres urbains du pays, à savoir Dakar et Saint-Louis, pour poursuivre ses études. En période de vacances scolaires et de fin d'année, les jeunes élèves diolas (notamment ceux qui sont en ville) reviennent aider leurs parents dans les travaux domestiques ou champêtres. Ceux qui étudient dans les villages voisins, effectuaient pour certains des allers-retours entre leur village et leur lieu d'étude et pour d'autres, attendaient les fêtes scolaires et fin d'année pour rejoindre le village d'origine.

Pour ce qui est des femmes, elles ont aussi rejoint les grandes villes à la recherche d'emplois. Concrètement, il s'agit de jeunes filles qui quittaient leurs villages pendant la saison sèche, pour travailler comme employées de maison ou « *kouroka* » en diola, à Ziguinchor ou dans les grandes villes à savoir Dakar, Thiès, voire en Gambie et revenir vers la mi-août au village, afin d'effectuer les travaux champêtres (notamment le plantage du riz). Ce phénomène qui

[38] L'Eglise a concentré une grande partie de ses efforts dans la région, d'une manière plus rapide et plus massive que l'État Colonial (Foucher, 2002).

n'est pas spécifique aux femmes diolas, a concerné la plupart des femmes sénégalaises originaires du milieu rural, qui se rendaient durant la saison sèche dans les grandes villes du pays.

Après les travaux rizicoles, les jeunes filles diolas notamment célibataires et sans métiers fixes (autre que la riziculture), partent en direction des centres urbains pour travailler au compte d'une famille. Selon mes informateurs, la capitale Dakar a été leur destination la plus privilégiée. A défaut d'être en colocation avec d'autres filles du même village, elles logeaient souvent à Dakar chez un parent ou *adjeuti*[39] en diola. Elles s'activaient principalement à faire le ménage, la lessive et la cuisine. Ces migrations féminines, répondent à des motivations économiques, familiales et d'aspiration à une grande autonomie. Elles correspondent aux résultats des études récentes, relatives aux migrations internes au Sénégal, en particulier celles réalisées par l'OIM (2018), ainsi qu'aux études d'Isabelle Chort, Philippe de Vreyer et Thomas Zuber (2020), qui soulignent la forte différenciation genrée des mobilités internes.

Ces migrations saisonnières ont été une opportunité pour les femmes de gagner de l'argent et de se procurer des biens manufacturés, pour préparer leur mariage. Elles s'inscrivent dans un projet prédéfini : monnayer ses forces en ville et revenir au village auprès des siens dès les premières pluies. Comme l'a rappelé Bodian (2017 : 188), « *Il n'était pas question de rester au-delà d'une certaine date pour revenir au village, sous peine d'une amende à payer à l'association de leur village. Ainsi, tous les gens valides rentraient pour cultiver et soutenir les parents dans les travaux de la terre. Cela s'inscrivait dans un contrat tacite entre le village et les émigrés* ». Dans cette perspective, la ville n'était pas envisagée comme un lieu d'installation, mais plutôt comme un espace transitoire au service d'un projet social et surtout économique étroitement lié à la vie villageoise.

Ces migrations saisonnières ont aussi concerné des jeunes filles élèves. A la différence des jeunes dames sans métiers fixes qui se rendaient durant la saison morte agricole dans les centres urbains, les jeunes écolières diolas s'y rendaient à la période hivernale, pour revenir au village à l'ouverture des classes, généralement en octobre. La période hivernale dite de fin d'année ou de grandes vacances pour les élèves, permettait aux jeunes écolières diolas d'aller proposer leurs services, en travaillant comme domestiques auprès de familles urbaines, afin de

[39] Celui qui les héberge sur son toit.

préparer l'année scolaire. Selon C. B, une habitante du village de Baranlir, elles partaient autrefois à chaque grande vaccances à Ziguinchor ou Dakar, pour exercer des activités domestiques, en vue de subvenir aux charges liées à leur scolarité.

Il serait cependant réducteur de considérer les opportunités d'emplois en ville, comme étant les seuls facteurs explicatifs de cette migration saisonnière des jeunes diolas (hommes et femmes), en direction des centres urbains sénégalais. D'autres raisons ont aussi motivé le départ de certains diolas vers la ville.

D'une part, la dureté des travaux au village a poussé de nombreux diolas à prendre la direction de la ville. Si par exemple certains hommes expliquent leur départ du village pour Ziguinchor ou Dakar, en mettant en avant la pénibilité de l'usage du *Kadiandou* qui s'étend presque toute l'année, les femmes mettent en avant les conditions de vie difficile qu'elles vivent au quotidien au village, notamment les activités ménagères.

Une seconde raison est le désir d'émancipation. En fait, chez les Diolas, garçons et filles dès qu'ils sont en âge de travailler, ont les mêmes tâches identiques que les adultes. Ils vivent donc très vite dans un climat de liberté à l'égard de leurs parents. Cette situation explique le besoin d'émancipation qui a poussé des jeunes hommes et femmes diolas à rejoindre la ville, où seul le travail salarial leur permettait de se procurer du numéraire, afin de subvenir à leurs propres besoins, mais aussi ceux de leurs familles et par conséquent ne plus être dépendants d'autrui.

Dans ces conditions, les migrations saisonnières des jeunes diolas vers les centres urbains sénégalais peuvent être considérées comme une stratégie de diversification des activités des familles, puisqu'elles ont permis à ces jeunes de diversifier, de sécuriser et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Ces migrations se sont transformées avec le temps en départs définitifs ou de longues durées. Ces derniers se sont accentués avec le conflit ou la crise casamançaise, où on a vu des diolas commencer à s'installer dans les grandes villes sénégalaises comme Dakar. La psychose de ce conflit, a par ailleurs amené beaucoup de villages diolas à se déplacer de leurs frontières initiales et historiques. Elle a favorisé une migration mixte où hommes, femmes, adultes, jeunes et personnes âgées se sont déplacés pour se réfugier en ville à Ziguinchor, dans les villes intérieures du pays (Kolda, Sédhiou, Dakar…), mais aussi dans les pays limitrophes (Guinée Conakry, Guinée Bissau et Gambie).

A partir des années 1980, dans un contexte marqué par la mondialisation croissante des flux migratoires, les migrations saisonnières traditionnelles ont progressivement cédé la place à d'autres formes de mobilité, caractérisées par des durées plus longues et des destinations plus variées. Ces nouvelles trajectoires migratoires s'étendent aussi bien à l'intérieur du continent africain qu'à l'étranger, notamment vers les pays européens, souvent plus éloignés.

III.2.4. Les migrations internationales diolas : un phénomène récent ?

A l'image des autres régions du Sénégal, la Casamance en général et la Basse Casamance en particulier, ont connu une sécheresse dans les années 1970, qui a profondément affecté les paysans en milieu rural et les activités agricoles. Ces transformations structurelles, ont contribué à renforcer les dynamiques migratoires de la région, faisant ainsi apparaître la mobilité comme une réponse aux contraintes économiques et environnementales. D'ailleurs, l'analyse qualitative menée entre 2019 et 2023 par Philip Roma Jung et *al*. (2025), sur les phénomènes de migration et de retour en Casamance a révélé les relations entre les politiques migratoires, les retours et les parcours migratoires, tout en soulignant l'importance des contextes locaux dans la prise de décision migratoire.

A la suite des difficultés du monde rural inhérentes à la sécheresse, les PAS adoptés dans les années 1980 ont rendu encore plus difficile la situation économique et sociale des populations. Avec ces mesures, on a assisté entre autres à un ralentissement de l'économie nationale et à une augmentation de la pauvreté, qui ont contribué à la vulnérabilité des ménages dans la capitale sud, tant en milieu rural qu'urbain. Dès lors, l'émigration est devenue pour les Diolas, une alternative structurelle pour faire face à la crise.

Durant cette période, les Diolas se sont dirigés vers des destinations plus lointaines : d'abord vers d'autres pays en Afrique, ensuite vers l'Europe. En Afrique, ils se sont dirigés comme d'autres Sénégalais vers la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Gabon…) pour monnayer leur force de travail. Ces migrations interafricaines ou régionales qui étaient économiques, concernaient pour la plupart des hommes seuls. Elles se sont accentuées dans un contexte de crise de l'emploi en ville et d'augmentation de la population urbaine. Loin d'être définitives, elles ont été une étape pour certains diolas avant de rallier l'Europe, conformément à la logique de « *trajectoires migratoires séquentielles* » identifiée par le rapport de l'OIM de 2024.

Cet élargissement progressif du champ migratoire diola, montre que la migration diola vers l'Europe est un phénomène relativement récent, surtout lorsqu'on la compare à celle des populations de la Vallée du fleuve ou des Soninké. Le sociologue Ibou Sané, rencontré lors de mon séjour de terrain au Sénégal, situe notamment le début des migrations internationales diolas vers l'Europe à partir des années 1980, période marquée par la crise économique et sociale liée à l'application des PAS. Ce point de vue est partagé par d'autres personnes ressources interrogées, à l'image de N. C., (historien). Il convient toutefois de souligner qu'à ce jour et à ma connaissance, aucun document ni donnée statistique précise ne permettent de dater avec exactitude le début des migrations internationales diolas.

L'inclusion tardive des Diolas dans les migrations de longue distance s'explique certainement d'une part, par le fait qu'ils évoluaient dans un environnement favorable avant la sécheresse des années 1970, notamment par une abondance des pluies et une grande fertilité des sols. D'autre part, par leur attachement profond à la terre d'origine, à savoir le village. Comme je l'ai souligné, cet attachement se traduit par le retour régulier des hommes et des femmes au village durant la saison des pluies, période durant laquelle ils participent activement aux travaux agricoles. Cette double réalité permet d'expliquer pourquoi et contrairement à d'autres groupes ethniques sénégalais, les migrations diolas de longue durée et vers des destinations lointaines se sont développées plus tardivement, en réponse aux transformations environnementales et économiques.

En Europe, la France a été la destination privilégiée des Diolas, même si mes enquêtes révèlent que des Diolas sont aujourd'hui basés en Espagne ou en Italie. Cette situation s'explique par le fait que la France entretenait des liens particuliers avec ses anciennes colonies dont le Sénégal (les facilités de circulation et les liens historiques linguistiques). Ces migrations s'inscrivant dans la continuité de la période coloniale, ont plusieurs causes[40]. Toutefois, toute évaluation précise de leur ampleur reste impossible, faute de données statistiques disponibles.

Même avec ces migrations lointaines, les Diolas ont conservé des liens avec leur territoire d'origine, où ils sont à la fois absents et présents. Cette double présence s'exprime par des échanges réguliers, que ce soit par des communications constantes, des retours temporaires au village ou encore par l'envoi de transferts financiers et matériels. Ces interactions contribuent

[40] L'étude des motifs de départ des migrants interrogés, nous en dira plus sur ces migrations.

à renforcer les liens sociaux et économiques entre les migrants et leurs communautés d'origine, témoignant d'un attachement profond et durable malgré la distance géographique. Ces pratiques illustrent le « *transnationalisme* » des migrants, leur permettant de rester impliqués socialement et économiquement dans leur communauté d'origine, en dépit de la distance géographique (Portes et Fernández-Kelly, 2015).

Quand on analyse ces mouvements, on se rend compte que les Diolas ont toujours eu un attachement à leur terroir. Cet attachement est plus marqué avec la première génération de migrants. En effet, ces derniers même s'ils avaient trouvé du travail en ville, retournaient au village pour cultiver la terre ou se consacrer aux travaux champêtres. Le retour aux origines faisait partie intégrante de leur projet migratoire.

Cependant c'est avec la deuxième et la troisième génération, que l'on observe une évolution notable. Ces générations s'installent de manière plus durable en ville, cherchant à acquérir des terrains et à y construire des habitations. Cette nouvelle implantation urbaine s'accompagne d'une relation différente avec le village d'origine. Bien que le lien affectif ne soit pas complètement rompu, on observe une certaine distance physique, mais aussi culturelle, entre ces générations et leur terroir ancestral. Ainsi, la migration diola illustre une transition progressive entre un modèle de mobilité saisonnière et un processus de sédentarisation urbaine, tout en conservant des attaches symboliques importantes avec le village d'origine.

L'étude de l'histoire des migrations diolas notamment sur le plan interne, révèle donc le fort attachement du diola à son village. Cet attachement se traduisait autrefois par le retour à la terre natale (le village), pour aider les parents dans les travaux de la terre durant l'hivernage. Ce contrat tacite entre le village et l'individu, est une manière d'éviter ou de décourager les Diolas de se sédentariser en terre d'immigration et de ne pas abandonner le terroir d'origine.Cependant dans le cadre des migrations lointaines (notamment vers l'Europe), ce contrat a évolué et pris une forme différente. Au lieu de revenir cultiver la terre, les migrants diolas en France au-delà de leurs transferts financiers pour leurs proches, s'investissent aujourd'hui dans des projets de développement à destination du village. Cette forme d'engagement traduit l'attachement des migrants au leur terroir d'origine et leur volonté d'y maintenir une présence symbolique et ou économique. En d'autres termes, ils compensent leur éloignement ou leur non présence par une implication pour le développement du village. Ceci n'est pas spécifique au migrants diolas, mais aussi à plusieurs autres communautés du Sénégal, qui s'activent pour le développement de leur localité d'origine.

Conclusion chapitre 3

En somme, l'histoire migratoire des Diolas reflète la trajectoire plus large du Sénégal, qui est passé d'un pays d'immigration à un pays d'émigration. D'abord rurales et saisonnières, ces migrations se sont diversifiées durant la colonisation, se dirigeant vers les centres urbains du pays après les indépendances, puis s'étendent à l'international à partir des années 1980. Ces dynamiques témoignent d'une adaptation constante des Diolas, aux contraintes économiques et sociales, tout en préservant aussi un lien fort avec le village d'origine. Le chapitre 4 portera sur les acteurs de ces dynamiques, à travers l'étude de leurs profils socio-démographiques.

Chapitre 4 : Les caractéristiques socio-démographiques des membres des associations de migrants diolas étudiées

Les collectifs de migrants diolas rencontrés, regroupent une diversité de profils avec des parcours migratoires distincts et dont les vécus, ont un impact sur leurs formes d'engagement collectif et de participation au développement de leur région d'origine. C'est l'idée centrale de ce chapitre, qui se construit autour de la question suivante : qui sont les membres de ces collectifs diolas et quelle signification attribuent-ils à leur participation associative ? Répondre à cette question a deux objectifs. D'une part, il s'agit de présenter les migrants diolas, de retracer leurs parcours migratoires depuis leur lieu d'origine jusqu'à leur pays d'accueil et de mettre en avant les raisons de leur départ, ainsi que les moyens mobilisés pour réaliser leur projet migratoire. D'autre part, d'exposer les motifs de leur engagement associatif, ce qu'ils en pensent et la façon dont cet engagement s'inscrit ou non, dans une logique de soutien au développement de leur région d'origine.

I. Qui sont les membres de collectifs diolas ?

I.1. Leur identité et les relations entre groupes d'âge

Les enquêtes menées auprès des associations de migrants diolas, ont porté sur un total de 48 personnes, dont 39 en France, 5 en Italie et 4 en Espagne. Ces migrants comme l'indique la figure ci-dessous, sont relativement âgés :

Figure 1 : Les migrants diolas interrogés, selon leur âge

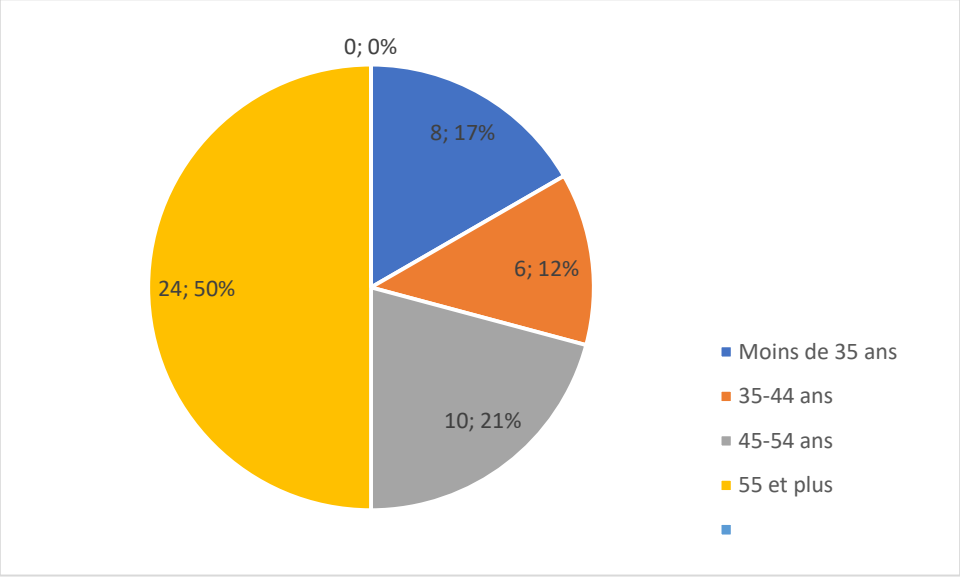

Réalisation : Sambou M., 2024.

Parmi les 48 personnes interrogées, la tranche d'âge des 65 ans et plus représente la proportion la plus élevée (29,2 %), suivie de celle des 55-64 ans (22,9 %). Les tranches intermédiaires, à savoir les 45-54 ans (18,8 %) et les moins de 35 ans (16,7 %), sont plus faiblement représentées. Dans cet échantillon, les personnes âgées apparaîssent ainsi surreprésentées, par rapport aux plus jeunes au sein des collectifs de migrants diolas.

« *Kounifanaghe* » est le terme utilisé en diola pour désigner les personnes âgées. Celles-ci sont socialement appelées dans les collectifs sociaux de migrants diolas les « *vieux* », « *doyens* » ou encore « *sages* ». Leur forte présence dans les associations s'explique par deux principales raisons. D'une part, leur engagement est lié à la gestion du quotidien, en particulier face à l'isolement et à l'inactivité. En effet, la solitude est un véritable problème qui se pose de façon aiguë chez les migrants diolas qui ont 65 ans et plus. Ces « *vieux* » mariés, sont habitués dans le pays d'origine à vivre entourés du groupe familial et social. Etant pour la plupart à la retraite et sans activité, beaucoup éprouvent aujourd'hui d'énormes difficultés à faire face à la réalité de la vie en migration, comme l'explique O. D., un migrant de 67 ans originaire de Diégoune :

> Au village, les gens sont actifs jusqu'à un âge avancé. On cultive la terre jusqu'à 70 ans et ça permet de s'occuper (…). Mais en France, dès qu'on est à la retraite on se retrouve seul entre quatre murs et si on ne fait pas attention on risque de sombrer dans la dépression (…). L'association est le seul moyen d'éviter cela, d'être avec les autres parents du village. C'est à travers nos discussions qu'on parvient à se rappeler du passé et c'est ainsi qu'on s'occupe. (Entretien avec O. D., Paris, 2020).

Le témoignage d'O. D., met en évidence une rupture majeure entre le mode de vie au village et l'expérience migratoire en terre d'immigration. Il révèle que les personnes âgées diolas adhèrent dans les associations, pour ne pas se retrouver seul. Leur inactivité professionnelle et l'isolement domestique même si elles sont entourées de leur famille (femme et enfants), se traduisent par un sentiment de solitude accentué. La solitude dans laquelle elles se retrouvent, fait qu'elles recherchent le contact avec les leurs. Rencontrer les co-originaires pour ces « *sages* » surtout avec qui ils sont arrivés à la même période en terre d'accueil, mais également avec qui ils ont les mêmes centres d'intérêts et partagent le même vécu, les met dans une forme de nostalgie de leur époque, caractérisée par la solidarité et l'entraide. Cela

leur permet de tisser des liens, mais aussi de s'occuper. Ainsi, les associations apparaissent comme des lieux de résilience, où les *Kounifanaghes* peuvent abolir le temps et se réinventer une autre vie sociale à la retraite en terre d'accueil.

D'autre part, leur engagement s'explique par la place symbolique et sociale traditionnellement accordée à la vieillesse dans les sociétés africaines. En effet, la vieillesse est un statut privilégié faisant partie des sociétés africaines, contrairement aux sociétés contemporaines où elle représente une période de déclin physique et mental (Attias-Donfut, 2011). D'après cette auteure, quelle que soit la diversité des systèmes sociaux en Afrique, ils ont en commun d'accorder un statut traditionnel privilégié aux anciens. Grandes par leur sagesse mais aussi leur âge, les personnes âgées occupent une place importante dans l'organisation sociale en Afrique. En contexte migratoire, cette fonction sociale se réactualise au sein des associations, offrant aux personnes âgées un espace pour maintenir et exercer leur rôle de référents culturels et moraux. Leur participation active, contribue à renforcer la cohésion communautaire et à préserver les liens intergénérationnels entre migrants, tout en leur permetant d'avoir un droit de regard sur les cadets, à savoir les plus jeunes.

Être jeune pour les migrants diolas interrogés, équivaut d'une part à l'âge de naissance ou calendaire et d'autre part, à la date d'émigration. Sont donc considérés comme jeunes dans cette étude deux types d'individus : les moins de 35 ans définis par leur âge de naissance et les 35-44 ans, en raison de leur date d'émigration tardive par rapport à celle de leurs aînés. Cette double définition met en lumière une relation sociale au sein des migrants diolas, qui repose sur le principe de séniorité, lequel conjugue à la fois la séniorité biologique et celle migratoire. Les membres de ces deux groupes (moins de 35 ans et 35-44 ans), sont souvent désignés lors des entretiens par l'expression « *nos enfants* ». Cette appellation qui est revenue souvent dans les discours des « *doyens* » comme des jeunes, s'explique par le fait chez les migrants africains et notamment diolas, l'appartenance à la même origine villageoise et ethnique inscrit directement les individus dans une relation de parenté élargie avec les autres. Cette parenté construite permettant d'entretenir des relations réelles entre migrants diolas, explique l'omniprésence des personnes âgées dans la vie des jeunes en terre d'immigration. C'est ainsi qu'ils parviennent à les conseiller et donc à les mobiliser dans les mouvements associatifs et de faire en sorte que ces jeunes soient tournés vers ces mouvements.

Cependant, au-delà de cette influence exercée sur les jeunes adultes, les personnes âgées se confrontent à un autre enjeu : celui de la transmission auprès d'une génération plus éloignée

culturellement, à savoir leurs descendants directs nés en France. Ces enfants de migrants dont les liens avec le pays d'origine sont plus distendus, sont qualifiés dans les travaux de chercheurs européens et nord-américains de « *deuxième génération* ». Si d'après les récits des migrants, ces jeunes participent occasionnellement aux événements festifs (mariages, baptêmes, etc.), leur engagement associatif reste toutefois faible. Une explication avancée par ce jeune étudiant à ce propos, est la suivante :

> Les enfants de nos oncles sont nés en France et ne connaissent pas le Sénégal. Ils y vont rarement et certains presque pas. (…) On ne les voit que lors des manifestations festives (…). Leurs parents ont du mal à les inciter à s'engager dans les associations, car souvent des conflits émergent entre eux (…) Nos oncles ne cessent de nous rappeler de nous approcher d'eux pour les convaincre d'approcher l'association du village (…). (Entretien avec B. D., Paris, mars 2020).

Ces propos dénotent le problème de dialogue, qui se pose entre deux générations, dont les réalités socio-culturelles sont différentes : les « *vieux* » qui sont soumis aux bouleversements de la rupture culturelle et géographique et qui ont par contre du mal à faire valoir leur autorité auprès de leurs enfants. Cette situation révèle les limites de l'autorité parentale et la complexité des dynamiques intergénérationnelles au sein de la migration. En effet, les enfants d'émigrés diolas pour reprendre les propos de Thomas Lacroix (2021 : 132), « *(…) n'ont pas intégré l'éthos villageois et sont réticents à partager le fardeau de ses devoirs* ». Autrement dit, la « *deuxième génération* » tend à se distancier des normes et des obligations communautaires valorisées dans la société d'origine, que leurs parents continuent pourtant de considérer comme fondamentales et de respecter. L'éthos, défini par *Le Dictionnaire Erudit de la langue française* (2014) comme l'ensemble des traits caractéristiques communs aux membres d'une même société, renvoie à cet ensemble de valeurs partagées. Le refus ou la difficulté d'y adhérer, marque ainsi une fracture culturelle et identitaire, particulièrement visible chez les descendants de migrants diolas.

Cette « *deuxième génération* » a non seulement des aspirations différentes, mais n'a pas non plus le même attachement à la région d'origine des parents. « *Leur destinée se confond avec celle de la société dans laquelle ils sont nés* », comme le souligne Thomas Lacroix (2018 : 26). Leur désintérêt pour leurs racines est insupportable pour les parents, m'ont fait

comprendre des « *sages* » diolas, qui affirment être conscients des grandes difficultés auxquelles ils font face au quotidien, en essayant de convaincre leurs enfants d'adhérer aux associations. D'après leurs témoignages, ils sont souvent en conflit avec leurs enfants quand il est question de parler de leur participation dans l'organisation des événements portés par les collectifs sociaux de migrants, car cette « *deuxième génération* » ne compte pas forcément s'inscrire dans les mêmes principes de fonctionnement comme leurs parents. Les aînés conscients de cette difficulté, délèguent ainsi aux jeunes adultes, considérés comme des figures intermédiaires, la mission de « *convaincre* » leurs cadets de se rapprocher des associations. Ces adultes nés au pays ont certes des réalités socio-culturelles différentes de leurs neveux, nièces, cousins ou frères, mais sont mieux placés pour persuader ceux-ci d'adhérer les associations de migrants, puisqu'ils sont sensiblement de la même génération et il est donc plus facile de se comprendre.

On peut donc retenir comme l'ont révélé les enquêtes, la forte propension des individus âgés, ayant plus de la cinquantaine dans les associations de migrants diolas. Cependant on remarque que les jeunes sont beaucoup moins présents. Cette faible implication des jeunes s'explique par deux facteurs principaux. D'abord, leur lien avec le pays d'origine est différent et leurs préoccupations se concentrent davantage sur leur vie en terre d'accueil, notamment la recherche d'emploi, la régularisation administrative ou la création d'une famille. Ainsi, ils ne ressentent pas le même devoir d'allégeance envers le village que leurs aînés. Ensuite, ils ne bénéficient pas de la même reconnaissance ni légitimité au sein des associations, ce qui limite leur capacité à s'engager pleinement dans les collectifs sociaux des migrants diolas.

Par ailleurs, il est important de noter que la majorité des aînés impliqués dans ces associations sont des hommes, comme l'illustre la figure suivante :

Figure 2 : Les migrants diolas interrogés, suivant leur sexe

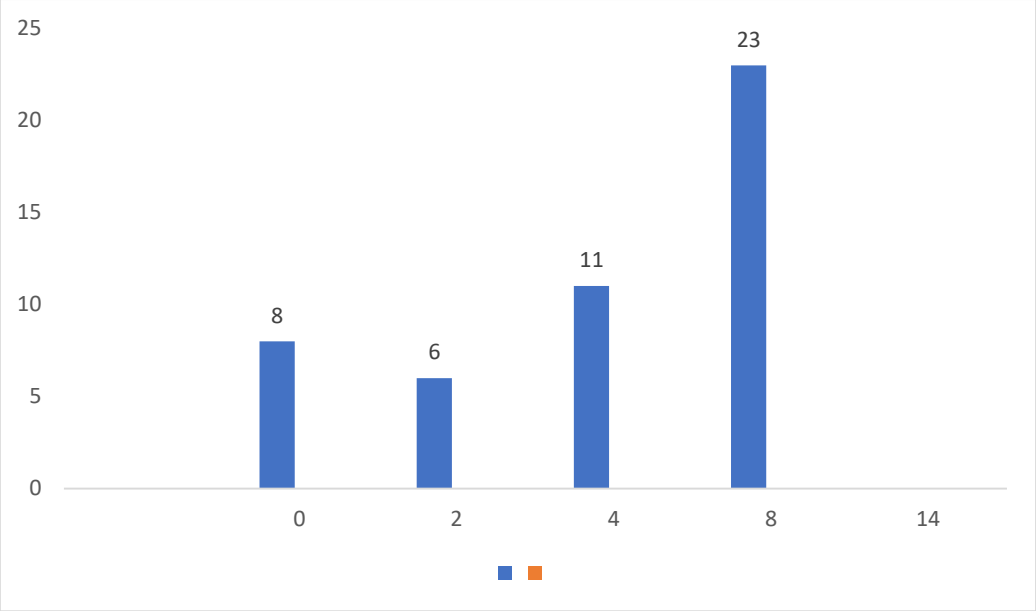

Réalisation : Sambou M., 2024.

La nette prédominance masculine dans l'engagement associatif des migrants diolas, surtout chez les aînés, est une réalité. Mais qu'en est-il de la présence des femmes dans les collectifs sociaux de migrants diolas ? Répondre à cette interrogation permet de mieux comprendre les raisons de leur faible représentation au sein des associations.

I.2. Les femmes et leur inscription dans les relations de solidarité collective organisées

Sur 48 migrants enquêtés, 7 sont des femmes contre 41 hommes. Ces femmes diolas sont très peu représentées, voire absentes dans les tranches des moins de 35 ans et des 65 ans et plus. Leur présence est aussi marginale dans les autres tranches d'âge, avec un maximum de 3 femmes entre 55 et 64 ans. Ces mères de familles ont rejoint en France un conjoint dans le cadre d'un regroupement familial. Elles ne représentent qu'une infime minorité dans les associations (29 % contre 71 % pour les hommes). Ces femmes se sont organisées dans des associations spécifiques, qui n'ont pas vocation à garder un lien avec le pays d'origine, plus connues sous le nom de tontines.

Les tontines sont des petites associations informelles regroupant des femmes, qui décident de mettre en commun des sommes d'argent pendant une durée bien précise. Les sommes sont ensuite redistribuées régulièrement à tour de rôle, selon l'ordre fixé entre collaboratrices. L'ordre des bénéficiaires est décidé à l'avance, par consultation mutuelle ou par tirage au sort. Celle dont le tour arrive en premier reçoit l'argent collecté, tandis que les autres participantes

dont le tour viendra, mettent de l'argent de côté. Le tour de chaque participante qui dépend de sa place dans le cycle, prouve qu'il y a une rotation qui détermine à quelle période, chaque collaboratrice va obtenir la distribution mensuelle. Dans les tontines, l'échange, comme l'ont souligné la plupart des femmes diolas interrogées, est fondé sur l'honnêteté et la réciprocité, deux principes essentiels qui permettent de maintenir la confiance entre les différents membres. D'après les témoignages de ces femmes, les tontines regroupent exclusivement des femmes diolas qui ont un en commun le même territoire, c'est-à-dire le village d'origine. Les tontines sont bien des regroupements en lien avec le village d'origine.

Quelles sont les logiques qui se cachent derrière la création de ces associations féminines ? Répondre à cette question, me permet d'identifier les enjeux des tontines et donc de comprendre les raisons de la faible représentativité des femmes diolas dans les collectifs sociaux de migrants, en particulier ceux tournés vers le développement de la région d'origine.

L'analyse des discours recueillis auprès des femmes migrantes diolas, permet d'identifier trois principales logiques sur lesquelles repose la mise en place des tontines. L'une des premières logiques est économique. En effet, comme l'ont souligné la plupart des femmes diolas, la vie des immigrés est dure. D'après leurs témoignages, elles sont constamment contraintes par une obligation morale comme leur époux d'envoyer de l'argent au pays, au-delà d'assurer leur propre survie financière en terre d'accueil. Ces femmes qui font face à divers besoins financiers, voient leur budget soumis à une double pression. Leur stratégie est donc de recourir à des activités économiques informelles comme les tontines, pour faire face à cette pression.

Pour d'autres interlocutrices, les nouveaux rôles et responsabilités qu'elles assument en terre d'immigration, font qu'elles participent désormais aux dépenses de la famille. En effet, le modèle familial patriarcal en Afrique et notamment au Sénégal, est fondé sur la figure de l'époux pourvoyeur de revenus qui doit assurer les charges du ménage, au moment où la femme doit s'occuper des travaux domestiques. Ce système s'effondre complètement dans le contexte migratoire européen et particulièrement français, car l'épouse autant que son mari contribue à la survie de la famille grâce à son salaire. Pour le dire autrement, les valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes promues dans les sociétés occidentales, entraînent une redistribution des pouvoirs et par conséquent bouleversent la conception traditionnelle de l'homme pourvoyeur et de la femme responsable des tâches domestiques.

Les femmes immigrées diolas sont conscientes des nouveaux droits qu'elles ont acquis en situation migratoire et qui les rendent égales à l'homme, du fait de leur rôle dans la prise en charge des besoins de la famille. C'est d'ailleurs à cause de cette nouvelle fonction d'après leurs explications, qu'elles adhèrent aux tontines. Pour mes interlocutrices, l'argent des tontines leur permet de trouver des ressources financières, pour compléter les revenus salariaux modestes de leur mari, mais aussi et surtout de contribuer aux dépenses quotidiennes du foyer.

Certains témoignages de femmes migrantes diolas laissent entendre par ailleurs, que les tontines sont un moyen pour elles de mettre de côté de l'argent. C'est de cette manière qu'elles échappent au dirigisme masculin en acquérant une indépendance économique, qui leur permet de mobiliser des ressources et de réaliser leurs propres projets dans le pays de départ. Dans ces conditions, les tontines assurent aux femmes diolas des marges d'actions autonomes et donc une certaine sécurité pour la mise en œuvre de leurs objectifs dans le milieu d'origine (achat d'un terrain ou de bijoux, démarrage d'une activité génératrice de revenus, par exemple).

A côté des fonctions économiques des tontines, les enquêtes révèlent également que l'objectif pour les femmes diolas de se retrouver seules et entre femmes, est aussi un enjeu majeur de la constitution de ces groupements féminins. En effet, les tontines pour les femmes diolas interrogées, sont des espaces sociaux d'« *entre soi* » féminin, où les participantes profitent pour se retrouver entre elles, comme en attestent ces dires :

> La tontine est une affaire de femmes. Elle nous permet de passer des moments agréables, d'échanger et de se rapprocher entre nous (…). C'est l'occasion de parler de nos problèmes du ménage que certaines sœurs traversent et d'essayer de les régler loin de la présence des hommes (…). Nous et les hommes n'avons pas les mêmes préoccupations. Les hommes ne parlent que des affaires en lien avec le village (…) Entre femmes on se comprend mieux et on peut tout se dire facilement sans honte (…). (Entretien avec F. C, Paris, 2020).

Les tontines sont des lieux où les femmes développent des affinités, mais aussi discutent des problèmes qu'elles ont du mal à aborder devant les hommes. En d'autres termes, ce sont des

occasions pour les femmes diolas d'échanger, d'exposer librement et chercher les moyens de dissiper certains problèmes familiaux (conflits conjugaux, éducation des enfants par exemple), qu'elles traversent dans leur ménage. En effet, avec l'absence de la famille élargie (l'ensemble plus large que la famille nucléaire) en Afrique qui solutionne de nombreux problèmes notamment familiaux, les tontines représentent pour les migrantes diolas, des arrières-plans indispensables. Les femmes migrantes diolas, à travers les tontines, cherchent à résoudre les problèmes de la vie quotidienne (conflits internes de familles par exemple) auxquels elles se heurtent dans l'espace d'accueil. Ce qui contraste avec les priorités des hommes, le plus souvent tournées vers les questions d'amélioration des conditions de vie des populations dans la région d'origine. Les femmes et les hommes migrants diolas, ont deux projets distincts comme le soutient d'ailleurs Catherine Quiminal, (2000 : 109) : « Ces *deux types de projets, celui des femmes et celui des hommes, sont contradictoires dans la mesure où le premier ancre les processus identitaires dans le socle de tel ou tel quartier en France, le second repose, lui, sur une recomposition unificatrice des espaces parcourus, privilégiant néanmoins l'appartenance au pays de départ* ». Les femmes partagent donc des préoccupations communes et préfèrent se retrouver entre elles, dans un cadre où elles se comprennent mieux, grâce aux tontines.

Enfin, la mise en place des tontines pour les femmes diolas, s'inscrit dans une logique d'avoir le droit à la parole. En effet, au Sénégal comme partout ailleurs en Afrique, la prise de parole pour la femme est un principe fortement structuré. Ceci est le résultat à la fois d'une culture patriarcale et de l'influence de la religion musulmane qui placent l'homme à la tête de la famille, voire de la communauté. L'organisation et la hiérarchisation de la société sénégalaise, font donc que les femmes n'ont pas droit à la parole surtout devant les hommes, sauf si elles en reçoivent l'autorisation de ces derniers.

Mes interlocutrices à travers leurs témoignages, ont souligné leur liberté d'expression le plus souvent bafouée, lors des assemblées générales des associations de migrants, car les hommes ne leur accordent aucune marge de manœuvre pour proposer leurs activités (exemple des fêtes culturelles[41]). Pour ce faire, l'un des moyens auxquels elles ont recours afin de disposer du droit à la parole, est la création des tontines. C'est à travers ces groupements qu'elles parviennent à avoir un pouvoir d'expression, qu'elles auraient du mal à obtenir à titre

[41] D'après les discours de certaines interlocutrices, ces évènements sont considérés par les hommes comme des dépenses inutiles.

individuel, c'est-à-dire prendre des décisions et faire ce à quoi elles aspirent en toute liberté. En ce sens, les tontines peuvent être considérées comme des lieux, où les femmes émigrées diolas acquièrent de nouveaux droits, s'affirment et redéfinissent de nouveaux repères identitaires.

En essayant de comprendre les raisons qui motivent la création des tontines chez les femmes migrantes diolas, on en a identifié trois principalement. En effet, ces femmes trouvent à travers ces groupements, des occasions pour diversifier leurs ressources d'une part ; d'autre part des lieux pour se retrouver entre femmes ; mais aussi des espaces d'affirmation et d'expression de leur identité en tant que femmes. Ce sont là trois enjeux ou fonctions des tontines, qui expliquent la faible présence des femmes diolas dans les associations de migrants diolas, où l'on trouve aussi des hommes. Cette faible présence des femmes ne traduit pas un désintérêt, mais plutôt une orientation différente de leurs priorités et modes d'organisation.

Il convient donc de noter que dans les collectifs sociaux de migrants diolas, la forte présence d'hommes âgés, généralement mariés, est particulièrement marquante. Cette présence est due à deux raisons : le besoin de s'occuper et d'avoir le contrôle sur les plus jeunes. Cette situation révèle que la gestion au sein des associations de migrants diolas à l'image de nombreuses sociétés africaines, est pensée sous forme de genre et de sexe. En effet, les « *cadets sociaux* » comme les femmes, occupent très rarement le poste de président, le plus souvent réservé aux personnes d'âge mûr que sont les « *doyens* ». Si les premiers (jeunes) se contentent des postes de secrétaires, les secondes (femmes) à défaut de ne pas avoir de poste à responsabilité dans les bureaux, se satisfont des postes de secrétaire à l'organisation. Les femmes et les adultes diolas font ainsi face une organisation sociale, donnant l'essentiel du pouvoir aux personnes âgées que sont les hommes. Ainsi, on note la question de pouvoir et de genre qui se posent au sein des collectifs sociaux de migrants diolas. La problématique du genre par exemple, montre que les femmes sont reléguées au second plan, derrière des bureaux composés essentiellement d'hommes.

Quels sont les capitaux culturels dont disposent les migrants diolas ? Répondre à cette question me permet de connaître le niveau d'instruction de ces migrants.

I.3. Le capital scolaire des enquêtés : une majorité de jeunes lettrés

> (…) Notre association regroupe une diversité de personnes. Il y a des étudiants, des intellectuels et des analphabètes. Chacun de

> nous a son rôle à jouer pour sa bonne marche. Ce qui est important c'est la volonté de chacun (…). (Entretien réalisé au téléphone avec F. D., mars 2023).

Les associations de migrants diolas comme on peut l'observer à travers ce discours, sont des formations non homogènes regroupant une diversité de membres, qui ne disposent pas des mêmes capitaux culturels, ni des mêmes niveaux d'éducation. Le graphique ci-dessous permet d'illustrer ce niveau d'étude diversifié des enquêtés :

Figure 3 : Le niveau d'étude des migrants interrogés

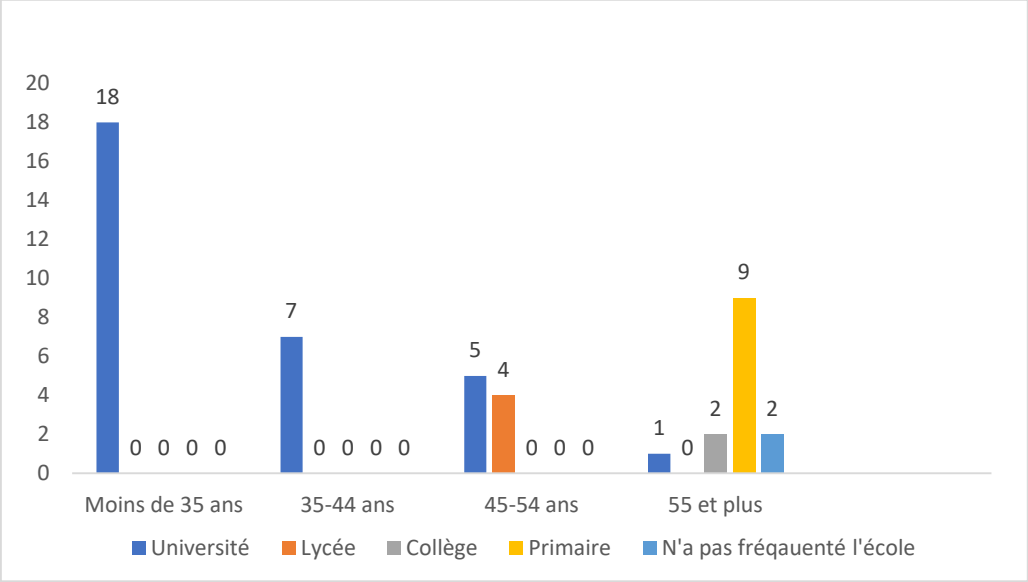

Réalisation : Sambou M., 2024.

Les individus qui constituent le groupe le plus nombreux, sont ici les aînés des communautés villageoises. Il s'agit des 55-64 ans et des 65 ans et plus, qui sont des migrants d'origine rurale. Ce qui constitue leur capital, c'est le travail de la terre, car ils sont en grande partie agriculteurs. Ils ont également pour caractéristiques communes, le niveau d'étude. Ils sont arrêtés pour la plupart au primaire ou au collège. En effet, ces personnes âgées ont peu d'opportunités d'aller à l'école en milieu rural, en raison du déficit d'infrastructures scolaires dans leur environnement immédiat. De plus, ils n'ont pas pu allier travaux champêtres et études. Voilà deux causes qui expliquent le faible niveau d'études des personnes âgées rencontrées au niveau des associations de migrants diolas. De plus une minorité parmi ces « *vieux* », n'a pas fréquenté l'école française, ayant plutôt suivi des écoles coraniques traditionnelles.

On peut retenir que ces migrants présentent un niveau d'étude peu élevé. Arrivés en terre d'immigration avec un faible taux de scolarisation, ils savent néanmoins lire et écrire. Cependant comme j'ai pu le constater lors de nos échanges, ils ont une certaine connaissance plus ou moins réelle du français qui varie. D'après leurs témoignages, ils ont amélioré leur français dès leur arrivée grâce à des formations d'apprentissage de langue française et cela leur a permis d'acquérir une certaine qualification et d'intégrer facilement le monde du travail.

Un deuxième groupe a un niveau d'étude plus élevé que celui des personnes âgées. Ces migrants qui ont entre 45-54 ans, pour la majorité (soit 5 individus) ont un niveau d'étude universitaire, contre 4 qui ont un niveau d'étude lycée, sur un total de 48 migrants enquêtés. Ils sont nés au village où ils ont connu un début de scolarisation, avant de rejoindre la ville (Ziguinchor ou Bignona) pour le collège ou le lycée et ensuite Dakar, pour l'université pour certains d'entre eux.

Une autre et dernière catégorie regroupe les adultes, à savoir les 35-44 ans et les moins de 35 ans. Les premiers à l'instar des 55-64 ans et 45-54 ans sont des ruraux, c'est-à-dire des gens majoritairement nés au village. Les seconds par contre (c'est-à-dire les moins de 35 ans), sont tous nés et ont grandi dans les villes sénégalaises (Dakar, Ziguinchor…). D'après certains récits de ces citadins, les voyages ont été une occasion pour eux de nouer le contact avec le village et de découvrir les réalités locales. Cependant, ils témoignent aussi en soulignant, le mépris auquel ils ont fait face, quand ils se rendaient au village de la part des parents à savoir les jeunes. Ce mépris envers des enfants nés hors du village, a souvent été mentionné par certains de mes interlocuteurs adultes.

Ce qu'il faut souligner, les premiers contacts entre ces citadins et villageois notamment les jeunes ruraux sont souvent difficiles. Mes expériences personnelles quand je me rendais au village confirment leurs propos. Tout comme les autres jeunes des villes qui se rendaient au village pour les vacances, on était appelé « *kata sithior* » ou « *kata dakar* ». Ces deux expressions qui signifient respectivement ceux de Ziguinchor ou ceux de Dakar, nous plaçaient dans une situation de « *semi-étranger* » souvent assimilés aux Wolofs. Et cela, à cause de notre origine urbaine mais aussi et surtout de notre non-maîtrise parfaite de la langue diola à l'époque, ce qui faisait qu'on était sans cesse des objets de moqueries et de stigmatisation. Cette position à laquelle il n'est pas toujours facile de faire face, nous poussait à répliquer en les qualifiant de « *sauvages* » qui n'ont rien en commun avec nous « *nés en*

ville ». Elle explique en partie, la distance et le lien qu'on entretient avec le village, où nos séjours étaient marqués par des contacts difficiles avec les cousins de la même génération. Cette situation qui révèle les contradictions véritables existantes entre jeunes citadins et ruraux, est aussi un élément de différenciation par le capital culturel qui n'est pas le même.

Les moins de 35 ans ont pour point commun avec les 35-44 ans, le même niveau d'étude, c'est-à-dire un niveau d'instruction élevé. Concrètement, il s'agit des gens qui ont étudié au Sénégal avant d'émigrer. L'élargissement de la carte universitaire au Sénégal notamment avec la création de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) en 2009, leur a permis de mener tous leurs parcours scolaires (du primaire jusqu'à l'université) en Basse Casamance. Ils sont diplômés au Sénégal, avant de prendre le chemin de l'émigration. Ces individus qui ont migré à la recherche du savoir majoritairement, se sont impliqués également dans les associations de ressortissants. Leur engagement, d'après les récits, est très encouragé par les aînés (les personnes âgées). Ceux-ci tiennent à ce que les adultes mettent au service des associations, leur savoir intellectuel. En effet, plus instruits que leurs parents, les jeunes diolas jouent un rôle important dans les associations de migrants, car ils y apportent leurs idées et compétences. Les enquêtes révèlent que ce sont eux qui poussent les associations à évoluer, dans la mesure où ils ont une certaine maîtrise de l'outil informatique, permettant de faire facilement la comptabilité par exemple. Ainsi, les jeunes diolas, même s'ils ne prennent pas un rôle actif dans les associations de migrants, permettent à celles-ci de se moderniser et de se renouveler.

A travers l'étude du profil des migrants diolas étudiés à savoir leur profil scolaire, on se rend compte que les associations de migrants regroupent des individus qui n'ont pas les mêmes capitaux culturels suivant les lieux où ils ont grandi et où ils ont pu faire leur scolarité. En effet, si le niveau d'instruction est globalement élevé pour les plus jeunes, force est de reconnaître qu'il est faible pour les personnes âgées. Toutefois, les 45-54 ans se distinguent par un niveau d'instruction supérieur à celui des plus de 55 ans (qu'ils aient entre 55 et 64 ans ou plus de 65). Tout comme les 45-54 ans, on note que ces derniers sont majoritairement présents dans les associations de ressortissants à l'échelle du village et du quartier. Ces aînés à la tête des associations villageoises et ou de quartier, sont profondément enracinés dans le village et ont aussi des ancrages territoriaux forts. Leur légitimité interne fondée sur l'âge, leur confère un pouvoir de mobilisation important au sein du collectif, notamment pour fédérer les membres autour de projets communautaires.

A contrario, les jeunes c'est-à-dire par rapport à l'âge (les moins de 35 ans) beaucoup plus présents aussi dans les associations de ressortissants, ont un ancrage plus faible avec le village. Cela peut se comprendre, dans la mesure où ce sont des gens nés en ville. Il s'agit d'individus lettrés, qui ont eu au moins le baccalauréat ou un premier diplôme universitaire avant de migrer. L'environnement propice (multiplication d'infrastructures scolaires) dans lequel ils ont évolué, a joué un grand rôle dans leur scolarisation. Mais au-delà de cet état de fait, il faut souligner aussi qu'aller à l'école correspond à une forme d'ascension sociale chez les diolas. Car les plus instruits sont écoutés et lors des grandes réunions au niveau local d'après certains migrants, les enseignants tout comme les étudiants sont toujours appelés à prendre la parole, sous prétexte qu'ils ont fait des études et donc connaissent mieux que les autres qui n'en ont pas fait. Cette situation expliquerait le fait que les 35-44 ans, même s'ils sont nés au village, ont un niveau d'étude élevé car il y a eu une forte propension des parents à envoyer les enfants aux études. Ces individus instruits et dont les racines sont profondes avec la région d'origine, sont ceux que j'ai rencontrés au sein de l'association fédérale Carambénor. Tout comme les moins de 35 ans, certains parmi ces individus ont appris les règles de l'action collective, notamment à travers leur engagement dans des associations estudiantines. Cette expérience leur confère une certaine légitimité auprès des aînés. Ils mettent leurs compétences et idées au service de l'association fédérale. Toutefois, leur fidélité aux normes et valeurs traditionnelles du village, les pousse généralement à s'impliquer davantage dans les associations, contrairement à leurs cadets (les moins de 35 ans).

Les associations de migrants diolas regroupent donc une diversité de profils en termes de capital social et scolaire. Les uns parce qu'ils connaissent très bien le village et y sont reconnus et respectés, les autres parce qu'ils sont instruits et écoutés et sont utiles au fonctionnement du groupe. Cette hétérogénéité est un avantage, puisqu'elle combine une variété de ressources. Le succès des actions et projets menés repose ainsi, sur la capacité de chacun à contribuer selon ses compétences et son rôle au sein de l'association.

Après avoir mis en évidence la diversification des populations migrantes diolas étudiées, il convient de s'intéresser à leurs expériences migratoires.

II. Expérience migratoire des membres des associations de migrants diolas

Comprendre la migration des diolas rencontrés, nécessite d'apporter un éclairage sur leur expérience migratoire. Il s'agit précisément de présenter les parcours migratoires. C'est-à-dire

l'itinéraire et les éventuelles étapes dans la migration, le parcours du migrant depuis son milieu d'origine jusqu'à la terre d'accueil. En ayant donc comme ambition de saisir les itinéraires migratoires, il s'agira aussi d'identifier les facteurs qui ont motivé leur départ, ainsi que les conditions qui ont permis la réalisation de leur projet migratoire, c'est-à-dire les stratégies mises en œuvre pour mener à bien le projet migratoire.

II.1. Itinéraires migratoires : l'importance de la « *migration par paliers* »

Les témoignages que j'ai recueillis, m'ont permis de reconstituer les différents itinéraires des migrants diolas. Cette reconstitution met en lumière la prédominance de la « *migration par paliers* », ainsi qu'une part importante de migrations directes, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3 : Pourcentage du nombre de personnes suivant le parcours emprunté

Parcours	Nombre de personnes en %
Migration par paliers	58,33
Migration directe	35,42
Mouvement complexe	6,25
Total	***100***

Réalisation : Sambou M., 2024.

La notion « *migration par paliers* » selon Laurent Faret (2003), fait référence à un processus de déplacement graduel, au cours duquel une personne se déplace progressivement, d'une zone de taille réduite vers des zones plus vastes. Appliquée à cette étude, elle permet de désigner le parcours du migrant diola, qui a résidé dans d'autres lieux différents de son lieu de naissance, avant d'arriver en terre d'immigration. Ce système migratoire a été décrit dans le passé par Klass De Jong et *al.*, (1978), qui concluaient que l'émigration casamançaise de courte distance et de courte durée, était orientée soit vers la capitale régionale (Ziguinchor), soit vers la capitale administrative (Dakar) et dans une certaine mesure vers les régions intérieures du pays telles Saint-Louis, Thiès, Kaolack, Dakar.... Les auteurs ont également souligné que cette émigration pouvait aboutir à une émigration de longue distance et de longue durée, voire s'orienter vers l'étranger avec plusieurs motivations dont les raisons

d'études, de passer des vacances chez des parents pour trouver du travail durant la saison sèche par exemple.

Cette caractéristique de l'émigration casamançaise que De Jong et *al.*, décrivaient autrefois, on la retrouve aujourd'hui en analysant les parcours migratoires des migrants interrogés. Ceux-ci ont fréquenté majoritairement un ou d'autres endroits, avant d'arriver en France. La carte ci-dessous portant sur les parcours résidentiels des membres des associations de migrants diolas rencontrés depuis leur naissance jusqu'à leur arrivée en France, permet d'illustrer cette « *migration par paliers* » :

Carte 4 : Parcours résidentiels de migrants diolas

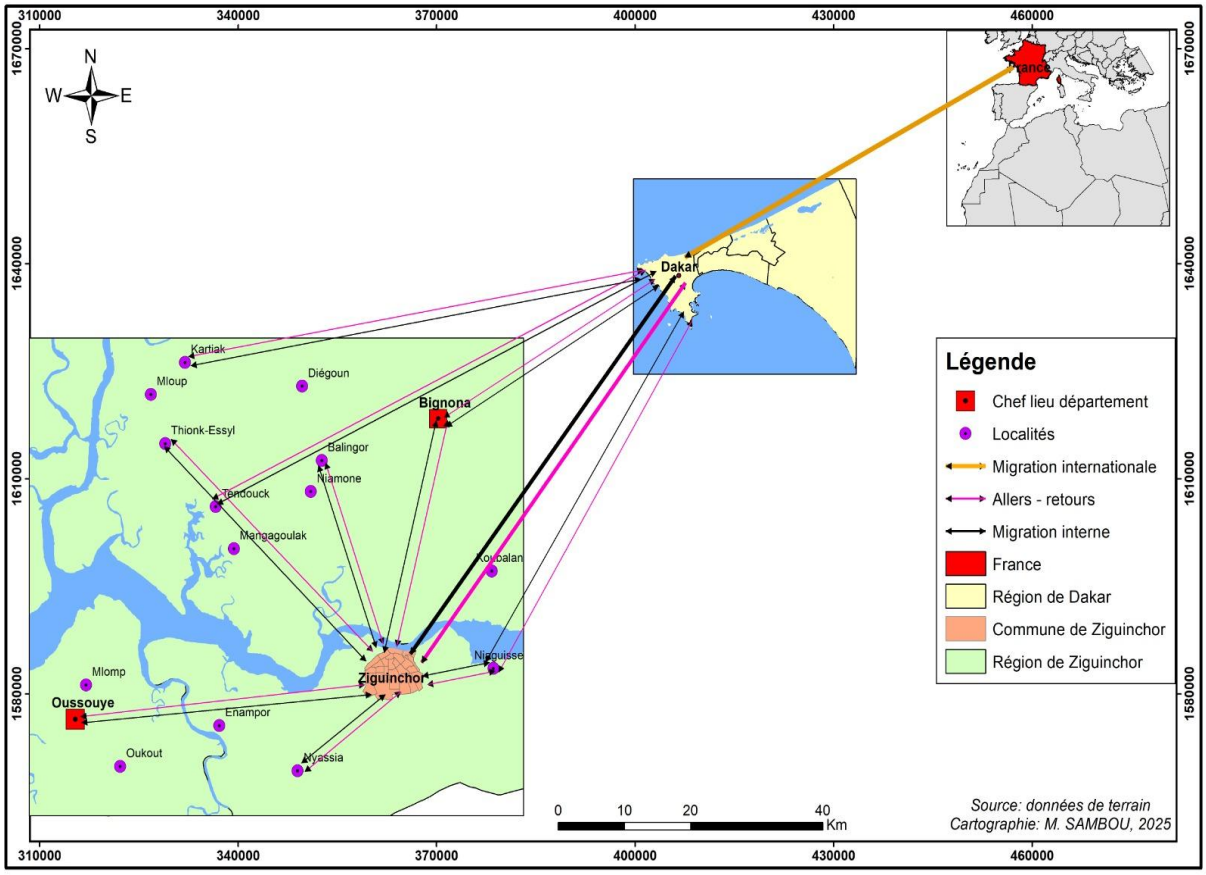

En examinant la carte ci-dessus, on constate deux types de parcours. D'abord, des individus ont quitté leur village pour migrer vers les grandes villes du pays, avant de se diriger vers la France ou d'autres pays européens tels que l'Espagne ou l'Italie. Cette trajectoire est celle suivie par la majorité des migrants interrogés, notamment ceux âgés de plus de 55 ans. En effet, les mouvements migratoires étaient orientés principalement vers Dakar. Ces migrations s'inscrivent dans un cadre saisonnier où des hommes et des femmes diolas se rendent à la capitale, pour monnayer leur force de travail pendant la saison sèche, avant de retourner au

village en période d'hivernage, c'est-à-dire durant la saison des pluies, afin d'aider leurs familles dans les travaux agricoles.

La capitale sénégalaise s'est imposée comme l'une des destinations privilégiées pour les Diolas et d'autres groupes de populations du Sénégal, en raison des nombreuses opportunités de travail qu'elle propose. Pour la mojorité de mes interlocuteurs, le projet migratoire vers l'étranger, loin d'être initialement envisagé, s'est construit à partir de la migration vers la ville, à savoir Dakar. Cette dernière représentait ainsi un lieu propice pour « *gagner sa vie* », constituant une étape importante pour la France, car elle permettait de réunir des ressources financières nécessaires au voyage. Mais au-delà des simples possibilités d'emploi, certains ont également souligné que la ville facilitait la préparation du voyage. Dans ce contexte, l'expérience urbaine vécue par les migrants diolas peut être perçue comme un véritable tremplin vers l'extérieur. Ceci est classique dans les dynamiques internationales, tant dans le temps quedans l'espace.

Enfin, des ruraux ont rejoint des villes secondaires (Bignona ou Ziguinchor), puis les grandes villes du nord (principalement Dakar) avant de se rendre en Europe. Cette trajectoire est notamment celle empruntée par les migrants âgés de 45-55 ans. Ces derniers ont rejoint principalement Ziguinchor pour poursuivre leurs études, en raison de l'inexistence d'infrastructures scolaires notamment au niveau secondaire, dans leur environnement immédiat. De plus, à l'époque, Dakar était la seule ville du Sénégal à disposer d'une université. Ainsi, certains de ces migrants se sont installés dans la capitale pour y poursuivre leurs études supérieures, tandis que d'autres y cherchaient du travail. En l'absence de moyens propres pour se loger, ils vivaient souvent chez des amis ou des membres de leur communauté diola. Cette présence a favorisé le développement de pôles d'accueil à Dakar, où la plupart des migrants étaient hébergés grâce à des réseaux de parenté. Bien que certains aient poursuivi leurs études, la majorité a abandonné dès la première année pour chercher un emploi, comme l'ont révélé plusieurs enquêtés. Le séjour de ces migrants dans la capitale n'était pas définitif, car il était impératif d'effectuer un retour au village d'origine pour aider les parents dans les travaux. Ces déplacements illustrent donc une forme de migration circulaire.

La migration directe quant à elle, désigne une trajectoire où la personne quitte directement son lieu de naissance pour la France, sans étape intermédiaire. Contrairement à la *« migration par paliers* », ce type de parcours se caractérise par l'absence de résidence prolongée dans un

endroit intermédiaire, puisque les personnes concernées par ce parcours ont quitté leur lieu de naissance pour se rendre directement en France. D'une part, il s'agit des moins de 35 ans qui pour la plupart ont effectué l'ensemble de leur cycle scolaire (collège et lycée) et l'université à Ziguinchor. D'autre part, des femmes ayant rejoint leur époux dans le cadre du regroupement familial. La capitale n'a été pour ces migrants, qu'un lieu de passage où ils étaient venus faire leurs papiers pour le voyage (les formalités liées au voyage).

A côté de la « *migration par paliers* » et de la migration directe, les enquêtes ont aussi révélé un mouvement complexe. Il s'agit d'un itinéraire où le migrant quitte sa ville ou son village de naissance pour se rendre à Dakar, ensuite se dirige vers un pays africain, revient par la suite au Sénégal et enfin rejoint la France en passant par un autre pays européen. Ce parcours composé de plusieurs étapes avant l'arrivée en Europe et notamment la France, est rare car il ne concerne que quelques individus. Il se distingue des autres, parce qu'il est constitué d'allers-retours que ce soit avec la capitale ou d'autres pays.

En résumé, les parcours migratoires des migrants diolas étudiés révèlent l'importance de la dimension géographique des déplacements, avec deux types de trajectoires linéaires. D'une part, la « *migration par étapes* », qui se caractérise par un avancement progressif à travers plusieurs endroits, où chaque étape correspond à un choix géographique stratégique permettant au migrant de cumuler ressources, d'acquérir de l'expérience et de créer des réseaux avant la destination finale. Ces étapes ne sont pas seulement des lieux de passage, mais des espaces intermédiaires où se construisent des liens sociaux, culturels et économiques essentiels à la réussite du projet migratoire, soulignant ainsi que les choix migratoires sont étroitement liés aux caractéristiques et aux fonctions des espaces traversés. D'autre part, la migration directe qui illustre une trajectoire géographique plus linéaire, où le migrant quitte son lieu de naissance pour atteindre directement sa destination finale en Europe, sans étape intermédiaire.

Quelle que soit la forme du déplacement, les motifs du changement de résidence au Sénégal, notamment vers les grandes villes du pays, diffèrent selon les migrants et s'inscrivent dans une logique à la fois économique, éducative et sociale. Pour certains, le déplacement vers des zones urbaines répondait à des opportunités économiques spécifiques aux régions ciblées, comme la vente de main-d'œuvre saisonnière ou l'accès à des emplois temporaires. La mobilité était aussi motivée, par l'accès à infrastructures éducatives concentrées dans certaines villes, particulièrement dans le secondaire et le supérieur, ce qui traduit un lien

direct entre géographie et capital humain. En effet, pour la majorité des migrants interrogés, les mouvements vers les grandes villes du pays et surtout la capitale sénégalaise, avaient une double finalité : accumuler des ressources financières nécessaires au voyage vers l'Europe et se préparer matériellement et socialement à l'émigration internationale. Ainsi, Dakar apparaît comme un point géographique pivot, à la fois lieu de séjour temporaire, centre économique et social et tremplin pour la migration internationale. Ces itinéraires montrent par ailleurs que la géographie des migrations diolas, est dynamique et multifonctionnelle. Les espaces intermédiaires servent à la fois de zones de transit, de lieux de formation sociale et culturelle et de plateformes économiques. Cette dimension géographique est donc indissociable de l'analyse des trajectoires migratoires, dans la mesure où elle permet de saisir les modalités concrètes des déplacements. Elle met également en évidence, les logiques sociales, économiques et spatiales qui les sous-tendent, montrant que les migrants ne se déplacent pas au hasard, mais plutôt en fonction d'opportunités locales et régionales, ce qui donne lieu à des parcours structurés et hiérarchisés dans l'espace.

Après avoir exposé ces différents types de parcours migratoires diolas, il convient maintenant d'examiner les facteurs qui déclenchent ces mouvements. Identifier ces causes, m'aide à saisir les significations et les motivations que les enquêtés attribuent à leur migration.

II.2. Quels sont les principaux facteurs motivant la migration chez les Diolas ?

Les migrations diolas d'après les résultats de l'étude, fondent leur migration sur un certain nombre de raisons étroitement liées les unes aux autres. D'abord, des raisons économiques. En effet, la majorité des migrants questionnés, évoquent la nécessité de « *gagner de l'argent* », considérant que la recherche d'un emploi stable et mieux rémunéré à l'étranger, constitue la principale voie pour y parvenir. Ces propos recueillis lors des entretiens en témoignent :

> J'ai décidé de voyager pour trouver un emploi. Au Sénégal la vie est dure. On vit dans le calvaire et rien ne marche (…) Il n'y a pas de travail et même si tu trouves, tu ne gagnes pas bien ta vie (…). Au moins en France, tu pourras bien gagner ta vie, t'entretenir et aider tes parents. Tu sais bien que nos familles ne se limitent pas à la famille biologique. Il y a les tantes, les oncles, tout le monde. (Entretien avec M. B, Paris, 2020).

> Rester au Sénégal est une perte de temps. Mon objectif était clair dès le début (…), c'est de migrer pour rechercher un emploi et aider ma famille. J'ai quitté le village pour Dakar et là-bas j'ai travaillé quelque temps et après il était difficile de trouver du travail. (Entretien avec T. D, Paris, 2020).

Ces témoignages confirment que les conditions de vie difficiles au Sénégal, souvent synonymes de pauvreté durable ou sporadique, motivent la migration qui leur donne un espoir de se stabiliser économiquement, mais aussi de prendre en charge les familles restées sur place. La migration apparaît donc comme un moyen pour une sécurité individuelle, pour le migrant le diola et collective. Elle permet au migrant d'améliorer ses propres conditions de vie et d'existence, mais aussi celles de ses parents.

Certains récits des migrants diolas, soulignent également le fait que leur départ pour la France est une nécessité :

> J'étais obligé de partir pour trouver un emploi et gagner ma vie. (…) C'est une honte chez nous surtout pour un homme de rester sans rien faire (…) (Entretien avec G. S., Paris, 2023).

> (…) Les gens ne te le font pas savoir, mais tu n'es pas du tout considéré quand tu ne fais rien ou tu n'as pas un bon salaire chez nous. Ils parlent bien de toi quand tu es là, mais en ton absence, tu es le sujet des moqueries. C'est vraiment humiliant (…) Nous avons préféré partir pour avoir un bon travail et ne pas subir tout cela (…) (Entretien avec M. B., Paris, 2020).

La migration ressentie comme un impératif, ne se résume pas à aller simplement à la découverte de l'Europe et particulièrement la France. Elle consiste plutôt à aller trouver un emploi pour améliorer sa situation matérielle, contribuer à la vie économique de la famille d'origine ou du moins à l'assister financièrement et donc ne pas subir un sentiment d'humiliation de la part des siens restés au pays.

La honte selon Claudio Bolzman, Théogène-Octave Gakuba et Martin Amalaman (2017), est un mélange de plusieurs sentiments qui se combinent et se superposent dans son rapport avec

son semblable. D'après les auteurs, l'individu qui vit une situation de honte a le sentiment de perdre son honneur, sa dignité devant le jugement des autres. Ce phénomène est observable chez certains enquêtés comme le montrent les discours ci-dessus, où la honte ou « *kapougne* » en diola, traduit la frustration de ne pas se montrer dignes comme de « *vrais hommes* » capables de répondre aux besoins de leurs proches. Ces récits présentent la migration comme une révolte et un refus de marginalisation (Bolzam, Gakuba et Guissé, 2011). Ainsi, « *ailleurs* » et donc l'espace de l'immigration, est le lieu permettant d'élever sa dignité.

D'autres considèrent leur migration comme étant de l'« *aventure* ». En effet, des migrants diolas rencontrés se définissent comme des « *aventuriers* », même si la recherche d'emploi est le motif avancé pour rendre compte de leur départ du Sénégal. Comme l'a rappelé en effet Sylvie Bredeloup (2018), le terme « *aventurier* » a été énormément employé au cours de cette dernière décennie par les médias, les écrivains et les chercheurs, pour nommer ces migrants originaires de l'Afrique subsaharienne qui prennent d'énormes risques, en faisant face à de nombreux dangers pour traverser des frontières sur leur chemin. Selon cette auteure, le terme renvoie aussi à des qualifications différentes que se donnent les migrants eux-mêmes. Pour les migrants diolas interviewés, l'aventure est le chemin de la réussite, mais aussi l'étape obligatoire de leur cycle de vie :

Encadré 1 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés en France en Février 2023

On est venu en aventure, pour tenter notre chance (…) chercher de l'argent et rentrer chez nous (…) (Entretien avec M. D, Paris).

Je suis parti en aventure pour réussir ma vie et retourner un jour (…) (Entretien avec Y. C., à Paris).

J'ai tenté l'aventure, parce qu'il n'y a pas de travail au Sénégal (…) Je me disais qu'il fallait tenter ma chance en Europe, gagner de l'argent et rentrer (…) On n'est jamais mieux que chez soi (Entretien avec P. S., à Paris).

Rester au Sénégal pour faire quoi ? (…) On est venu en France certes pour gagner de l'argent, mais aussi pour montrer qu'on est des

> hommes capables de prendre en main leur destin. (…) en tant qu'homme on doit quitter la maison des parents pour grandir et apprendre de nouvelles choses (…) C'est de cette manière qu'on devient complet et un vrai homme responsable qui peut prétendre épouser une femme et fonder sa famille (Entretien avec A. D., à Paris).

Ces extraits ci-dessus montrent que l'aventure telle que les Diolas la désigne, équivaut à deux choses. D'une part, elle renvoie à un départ à l'étranger dans l'espoir de faire fortune. Cette aventure qui n'est pas définitive puisqu'elle suppose un retour réussi au pays, se présente d'autre part, comme un rite de passage à l'âge adulte par lequel le migrant s'accomplit. Quitter son pays pour s'installer ailleurs, n'est pas seulement une simple absence physique ou un déplacement, mais s'inscrit aussi dans un désir de changement permettant d'accéder pleinement au statut d'homme. Sous ce rapport, migrer en France est une étape obligatoire faisant partie du parcours de vie des enquêtés. On peut alors affirmer que la migration des Diolas en France, est une mène vers le chemin de la réussite qui permettrait un retour dans le pays d'origine. Elle est assimilable à un détour permettant d'acquérir des idées et des objets et qui permet au migrant diola de négocier son passage à l'âge adulte (Monsutti, 2005).

L'envie des Diolas de rejoindre la France, est à mettre également en lien avec l'« *imaginaire migratoire* ». En effet, les discours de certains enquêtés présentent l'Europe et notamment la France comme le lieu où réussir sa vie est garanti, c'est-à-dire l'endroit « *d'abondance et de soulagement* » (Bolzam, Gakuba et Guissé, 2011 : 70). Ainsi les motivations de départ des migrants diolas sont également déterminées par une image positive de la France. Celle-ci est véhiculée d'une part par des moyens de communication à savoir les chaînes de télévision et autres médias et d'autre part, par les migrants eux-mêmes. D'après certains enquêtés, ils ont vu ont entendu parler d'elle à travers des récits d'autres migrants sénégalais ou casamançais venus en vacances au pays. Ce qui a fait que dans les imaginaires, la France est un « *paradis* » ou un pays où il est facile de gagner sa vie. En se rendant en France, les migrants espèrent trouver une situation idéale, qui s'oppose à celle connue au Sénégal. Leur projet est donc construit d'un ensemble d'idées et de représentations.

Cette idéalisation de la France comme « *l'Eldorado* » est aussi alimentée par les émigrés de retour qui, le plus souvent, se livrent à un usage ostentatoire de leurs biens. Ces migrants qui

reviennent au pays sont d'ailleurs vus comme des modèles de réussite par les jeunes diolas rencontrés lors du terrain en Basse Casamance. Le voyage vers l'Europe pour ces jeunes, est chargé non seulement de nombreuses illusions, mais aussi ne cesse d'être un idéal de réussite. Ces jeunes ont la ferme conviction qu'aucune frontière, aucune mesure restrictive, ni aucun sermon ne sauraient venir à bout de leur détermination de partir au-delà des frontières sénégalaises (Mbodji, 2008), en affrontant la mer avec de petites embarcations pour atteindre les côtes espagnoles, dans un contexte de crise migratoire globale et de durcissement des politiques migratoires européennes, particulièrement marqué depuis 2015.

A côté des raisons économiques énumérées, c'est-à-dire la recherche d'un capital économique et l'accès à l'emploi qui sont les raisons les plus partagées par les migrants diolas, les difficultés liées au contexte climatique ont aussi été évoquées comme motifs de départ. En effet, la sécheresse des années 1970 s'est traduite au Sénégal, par une faiblesse de la pluviométrie qui a fortement influé sur l'agriculture, entraînant une faiblesse des rendements agricoles et donc des changements dans le mode de vie des populations de la Basse Casamance dont les Diolas qui ont vu dans la migration, une solution pour combler les déficits. Ainsi, ils sont allés chercher d'autres ressources. A titre d'exemple, voici les dires de migrants diolas mettant en avant la rareté des pluies en Basse Casamance, comme les motifs de leur départ :

Encadré 2 : Témoignages de migrants dans les entretiens réalisés en France en février 2020 et mars 2023

Pourquoi rester au village si on sait que la pluie devient de plus en plus rare (…).

Quand on le disait à l'époque, on pensait que tu refuses de cultiver ou tu es paresseux, mais la pluie n'était pas abondante au village (…). On a voyagé pour trouver mieux ailleurs.

Au village c'était le riz qu'on mangeait (…). Quand on parle de riz on pense directement à l'eau de pluie (…) C'est clair quand il n'y a pas beaucoup de pluie, il n'y aura pas assez de récolte. Et cultiver dans ces conditions c'était comme une perte de temps, car la récolte sera mauvaise et les familles sont très nombreuses parfois 10 à 15

personnes. Les gens sont partis pour échapper à la misère aggravée par la rareté des pluies. C'est partout au Sénégal, pas seulement chez nous.

La rareté des pluies en Basse Casamance dont la conséquence est entre autres la faiblesse du rendement agricole et la modification de l'équilibre vivrier, a été un motif de départ d'après les témoignages des migrants diolas enquêtés. Les flux se sont accélérés tout d'abord à l'intérieur et ensuite à l'extérieur du pays, à la recherche de meilleures conditions de vie.

Outre ces difficultés, les raisons d'études et regroupement familial ont aussi été au centre des motifs migratoires diolas. Concernant les raisons d'études, les allusions par rapport à la qualité de l'enseignement supérieur proposée dans les universités françaises d'une part et les dysfonctionnements structurels affectant le système de formation universitaire sénégalais d'autre part, sont revenues constamment au cours de mes entretiens. Pour une grande partie des enquêtés concernés en effet par la migration pour étude, leur projet migratoire s'est construit dans une logique de rentabilité sociale et professionnelle. Etudier et décrocher un diplôme en France d'après les témoignages, est un investissement rationnel qui facilitera plus tard l'employabilité sur le marché du travail national et la prétention à une position sociale valorisée.

Ainsi, la migration des Diolas pour les études s'apparente à une solution pour une meilleure insertion professionnelle et un moyen vers une promotion sociale, une fois de retour au Sénégal. Mon expérience personnelle en témoigne, puisque j'ai quitté mon pays pour la France afin de terminer mes études, décrocher un diplôme et par conséquent, d'améliorer mes chances d'emploi ainsi que d'ascension sociale à mon retour au pays. Issus de classes moyennes, ces étudiants interviewés dépendent d'après leurs dires des ressources financières que leur famille leur envoie. Le recours au travail rémunéré communément appelé « *jobs étudiants* », est par ailleurs une nécessité pour ces étudiants, afin de subvenir à leurs besoins.

Enfin pour le regroupement familial, les discours des enquêtés qui sont des femmes, présentent la migration comme une obligation ou une nécessité, car il était inconcevable pour elles de rester loin de leur époux. Pour les femmes interrogées, le regroupement familial représente aussi une opportunité de travailler en France, afin de soutenir la famille restée au pays. En se rendant en Europe auprès de leur conjoint, ces femmes augmentent leurs possibilités de trouver un travail, ce qui leur offre l'opportunité d'aider financièrement leur

famille restée dans le pays d'origine. Donc le regroupement familial chez les migrantes diolas, ne se limite pas à une simple réunion avec leur époux, mais s'inscrit aussi dans une stratégie économique.

Dans tous les cas, la migration diola est une réponse aux difficultés économiques causées par la pauvreté au Sénégal, car le besoin de rompre avec celle-ci est revenu sans cesse dans le discours des migrants, même si les enquêtes attestent qu'il y a d'autres raisons. En d'autres termes, la migration des Diolas enquêtés dans cette recherche, puise ses racines majoritairement dans l'espoir et dans le projet d'améliorer sa vie sous beaucoup d'aspects. Elle correspond à ce que Papa Demba Fall (2016) appelle « *l'aspiration migratoire* », entendue comme la décision de quitter son territoire d'origine, à la suite d'une évaluation de sa situation sociale et économique. Au-delà de la recherche d'un mieux-être personnel, elle s'inscrit également dans une logique de solidarité communautaire. En effet, beaucoup de migrants conservent des liens avec leur village natal, un lien qui se manifeste d'une part par des envois d'argent et d'autre part, par une participation active dans des initiatives de développement local, à travers les associations. Ainsi, la migration des Diolas comme celle d'autres groupes africains, ne se limite pas à une démarche individuelle pour améliorer sa situation, mais contribue également à un projet collectif visant à transformer les conditions de vie des communautés d'origine. Ce projet migratoire qui relève d'une double logique, dépend de la capacité à mobiliser des ressources financières, relationnelles et sociales. Il est donc essentiel d'examiner les conditions concrètes de mise en œuvre de ce projet, en étudiant les stratégies adoptées par les migrants diolas, pour assurer sa concrétisation.

II.3. Les ressources et appui à la migration : des ressources plus individuelles que familiales

L'examen des types des ressources mobilisées pour le projet migratoire, révèle que celles-ci sont le plus souvent individuelles et se font suivant des modalités différentes. Elles peuvent faire appel à d'autres personnes, mais à la différence d'autres communautés, elles ne font pas appel à des personnes proches (de la famille ou du même village), mais à des personnes plus éloignées (autre village, parent éloigné ou déjà en France). Les ressources individuelles mettant à contribution l'individu qui voyage, sont les plus significatives dans cette recherche. En effet, selon les résultats de l'enquête qualitative, les migrants diolas majoritairement, ont financé eux-mêmes leur voyage. Cette mobilisation individuelle a nécessité différentes

stratégies de la part des enquêtés, pour réaliser leur projet migratoire. Des migrants diolas interviewés ont affirmé avoir financé leur voyage sur leurs fonds propres en ces termes :

> J'ai épargné pendant sept ans pour pouvoir voyager. A chaque fois qu'on me payait je gardais quelque chose et j'envoyais le reste au village aux parents (…). J'ai fait le choix de me priver de beaucoup de choses et ce n'était pas du tout facile. (Entretien avec O. D., Paris, 2023).

> (…) Il y a une année que j'ai acheté une vache et que j'ai confiée à mon père au village. Elle a eu des petits que j'ai vendus (…). C'est avec cet argent que j'ai aussi fait des économies, que j'ai financé mon voyage (…). (Entretien avec S. S., au téléphone, 2023).

> Ma situation financière ne me permettait pas de voyager. J'ai donc fait des emprunts auprès d'un bon ami et de mon cousin. Je les ai remboursés petit à petit jusqu'à finir ma dette après 2 ou 3 années précédant mon arrivée en France. (Entretien avec M. M., Paris, 2023).

Les stratégies individuelles de mobilisation des ressources pour le voyage, varient d'un migrant diola à l'autre. En d'autres termes, la mobilisation de type individuel peut prendre diverses formes. L'une d'elle est l'épargne individuelle où le migrant décide de se sacrifier en se privant de beaucoup de choses, pour mettre de côté de l'argent et donc financer son voyage. Un autre consiste à vendre ses biens, car les ressources personnelles ne sont pas suffisantes pour financer le voyage. Enfin, un dernier type de mobilisation individuelle, est le recours aux emprunts que le migrant s'engage à rembourser, que son projet migratoire réuissise ou non. Ces prêts se font le plus souvent auprès de l'entourage familial ou auprès d'autres proches constitués par des amis de confiance. Mais quel que soit le type de mobilisation individuelle, il est important de noter que la mobilisation relève d'une initiative personnelle n'associant pas la famille. Les départs, d'après les récits des migrants, sont cachés d'une part pour des raisons culturelles (sorcellerie et mauvais sort) et d'autre part, pour éviter toute réticence de la part de la famille. D'ailleurs les migrants diolas interrogés ayant financé leur voyage sur leurs fonds propres, affirment avoir pris seuls la décision de migrer sans y

associer leur famille. Celle-ci et notamment les parents, sont informés du voyage du migrant, que lorsque ce dernier arrive à destination.

Toutefois, dans le projet migratoire l'importance d'aider sa famille peut aussi amener à mobiliser celle-ci et à l'associer par sa contribution. Cette situation s'explique par le fait qu'en Afrique, la sphère familiale est l'un des lieux sociaux où les décisions les plus importantes de la vie de l'individu se prennent (Bolzam, Gakuba et Guissé, 2011). C'est pourquoi d'après les auteurs, pour qu'un projet impliquant une séparation avec la famille, il est compréhensible que celle-ci s'associe à son entreprise. Parmi les migrants interrogés, plusieurs ont ainsi évoqué le soutien financier reçu de membres proches : mère, frère ou oncle, ayant permis de concrétiser leur départ :

Encadré 3 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés en France en mai 2023

C'est ma mère qui a financé mon voyage. Elle m'a permis de voyager grâce à l'argent de la tontine qu'elle a eue (…) On peut dire qu'elle m'a offert, mais je sais que je dois rembourser un jour (…)

J'ai un grand frère qui vit en Espagne et c'est lui qui a envoyé de l'argent à ma mère pour mon voyage. Il m'a aidé pour l'épauler dans les charges de la famille. Lui seul ne peut pas tout faire. Quand je me suis stabilisé, j'ai aussi amené mon jeune frère qui est en France actuellement.

(…) Mon oncle, le petit frère de mon frère est un pharmacien (…) Il m'a fourni tous les papiers de prise en charge et même le billet d'avion (…). J'envoie de temps en temps de l'argent à ma famille pour montrer que je ne les ai pas oubliés (…)

Ces témoignages indiquent que la migration de certains a impliqué la famille au sens large. L'influence de la famille dans le processus migratoire, « *(…) répond avant tout à une stratégie économique dont le résultat attendu serait de voir l'immigré pour lequel on s'est mobilisé s'investir activement en retour dans la concrétisation de réponses à certaines nécessités de l'unité de production familiale* » (Guèye, 2007 : 15). Cette influence inscrit la

migration dans une stratégie qui fonctionne comme un système de « *don et contre-don* » (Mauss, 2012). Elle confère à la migration la valeur d'une démarche personnelle, mais qui engage aussi d'autres acteurs constitués par les membres de la famille.

Outre le soutien financier, certains enquêtés ont souligné l'implication mystique de la famille, qui a mis à leur disposition un « *bain mystique* » voire des « *gris-gris* », dont la fonction est de neutraliser tout danger ou obstacle pouvant porter atteinte au voyage :

> Ma mère m'a fourni des bains mystiques et des gris-gris. Les bains mystiques je les prenais chaque nuit en cachette et les gris-gris je les portais le jour de mon départ. Ils sont toujours avec moi (…) C'est une réalité chez nous qu'on ne peut pas refuser, car on ne sait pas qui nous aime ou nous aime pas. (Entretien avec F. C., Paris, 2024).

Le départ du migrant s'accompagne parfois de toute une ritualité, qui implique sa famille et en l'occurrence sa mère, dans une préparation mystique du voyage. L'implication de la mère dans les préparatifs du voyage, s'explique par le fait que dans la conscience collective sénégalaise et notamment diola, la réussite de l'homme est fortement liée à la conduite de sa mère ; dès lors l'échec relève de la responsabilité de celle-ci.

Cependant comme l'a souligné Constance de Gourcy (2009 : 101) : « *Il ne suffit pas de vouloir partir. Inscrire la décision individuelle de départ dans un cadre familial et collectif est une étape nécessaire à la réalisation du projet. Pourtant, le soutien ne s'acquiert pas d'emblée : dans la plupart des cas, une négociation active a lieu entre le candidat au départ et les parents* ». L'initiative du voyage est certes une démarche individuelle, mais sa réalisation ne peut se faire sans l'accord des parents, comme en témoignent ces propos :

> Mon père n'a jamais accepté mon idée de voyager pour aller poursuivre mes études en France. Lui et mon oncle me disaient que toutes les conditions étaient réunies au Sénégal, pour réussir mes études. Ils me disaient aussi que la vie en Europe n'est pas aussi facile que je l'imaginais et en plus, vu l'influence culturelle, je peux facilement devenir une autre personne. (…) La famille va me perdre me disaient-ils (…) (Entretien avec L. D. au téléphone, 2024).

> Quand j'ai eu le projet de voyager, j'en ai parlé à ma mère pour solliciter ses prières et son soutien financier. Ce n'était pas du tout facile de la convaincre. Je suis passé par ses frères (mes oncles) qui l'ont finalement convaincu de ma laisser partir (…) (Entretien avec E. D., Paris, 2023).

L'adhésion de la famille et la mobilisation de ses ressources pour la réalisation du projet migratoire, n'est donc pas une évidence absolue pour l'aspirant à émigrer. La famille et en l'occurrence les parents, peuvent se montrer réticents à l'égard du projet de migration de leur enfant, car ils ne partagent pas nécessairement et forcément la vision du voyage. Celle-ci peut entraîner une perte des repères identitaires du migrant, que certains parents redoutent selon les témoignages recueillis.

L'examen des types de mobilisations mises en œuvre par les Diolas pour la réalisation de leur projet migratoire, révèle des mobilisations de ressources plus individuelles que familiales. Dans le cadre des mobilisations de type individuel, l'individu supporte à lui seul les coûts de son voyage, même s'il est contraint parfois de faire des emprunts auprès d'autres personnes vivant dans son environnement proche (famille et ou des amis). Dans ce registre de la mobilisation individuelle, la migration est une entreprise individuelle qui se fait dans le secret sans informer les siens à savoir les parents. Les départs, d'après les récits des migrants, sont cachés d'une part pour des raisons culturelles (sorcellerie et mauvais sort) et d'autre part, pour éviter toute réticence de la part de la famille. C'est toute la différence avec les mobilisations de type familial, impliquant la famille dans le processus migratoire.

Dans le cas de la mobilisation familiale, l'individu rattache son initiative personnelle de migrer à des obligations collectives et donc familiales. Il s'agit pour lui de relativiser l'autonomie de sa décision et ainsi de se prémunir contre d'éventuelles accusations d'égoïsme de la part des siens (Pian, 2009). Ici, la migration est connue et non cachée comme dans le cas des mobilisations de type individuel. Ainsi, la décision de partir n'est pas seulement une entreprise qui engage seul le migrant, elle est aussi un acte qui implique la famille. Elle émane certes de l'individu, mais demande l'approbation des parents pour sa concrétisation. L'implication de la famille dans le départ en migration d'un des leurs, s'explique par les attentes qui sont placées sur le candidat, qui tôt ou tard doit soutenir sa famille en retour par des envois de fonds. Cette solidarité familiale pour émigrer même si elle revêt la forme d'un don, n'est pas gratuite dans le sens, où elle se présente comme un prêt. D'après les récits des

migrants diolas notamment ceux ayant reçu le soutien de leur famille, ils doivent en retour participer d'une manière ou d'une autre à l'amélioration des conditions de vie de leurs siens restés au pays, surtout lorsque la migration est une réussite.

L'importance de la mobilisation des ressources de type individuel, s'explique d'après les dires de certains migrants, par le fort individualisme au sein de la communauté, marqué par une réticence à aider un proche, surtout s'il est du même village. A côté de l'individualisme souligné par certains enquêtés, d'autres ont pointé l'aspect cachotier du diola qui ne veut que personne ne soit au courant de ce qu'il fait, même dans sa famille proche. Ces raisons expliquent en partie, le pourquoi de l'importance des mobilisations des ressources individuelles. En conséquence, les migrants s'appuient davantage sur des réseaux le plus souvent d'amis (d'autres personnes du même groupe culturel, voire de la même région), au détriment de celui de sa communauté (le village). Beaucoup de migrants diolas rencontrés ont affirmé d'ailleurs avant leur départ, avoir bénéficié de l'aide de la part d'un ami, voire d'une connaissance (c'est-à-dire un diola d'un autre village ou d'un casamançais), pour la réalisation de leur projet migratoire. Cette aide dont bénéficie le migrant « *(…) équivaut à l'acceptation tacite d'une dette morale contraignante dont le remboursement suffit certes à en alléger le poids moral, mais qui, loin s'en faut, ne permet pas de s'en dégager complètement* » (Guèye, 2007 : 22). Elle explique le fait que certains migrants diolas rencontrés, se sont maintenus dans les réseaux associatifs d'autres villages notamment diolas, en participant aux activités de ces associations comme étant des membres à part entière.

Les migrants diolas interrogés affirment par ailleurs que le réseau villageois, est activé une fois en terre d'accueil. C'est ce que certains enquêtés trouvent paradoxale en ces termes :

Encadré 4 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés en France

(…) Avant ton départ, les gens de ton village qui sont en France ne vont même pas prendre en compte tes demandes. Tu peux passer par n'importe qui, mais ils ne répondront jamais favorablement à tes demandes. J'ai sollicité plusieurs fois un frère pour qu'il me fournisse les papiers d'hébergement, il m'a dit d'attendre aujourd'hui, demain et finalement il ne répondait pas à mes appels et messages. Mon frère m'a mis en rapport avec un autre cousin et c'était pareil. J'ai dû contacter un diola d'un autre village qu'on m'a

mis en rapport et celui-ci m'a fourni sans problème les papiers de l'hébergement. Il m'a accueilli à l'aéroport et m'a logé pendant presque un an (…) C'est quand je suis arrivé que les parents du village ont cherché mon numéro au village pour être en contact avec moi. (…) Même s'ils ne m'ont pas aidé pour ma venue, je dois me tourner vers eux. (…) Ce sont mes parents avant tout. Mais c'est incompréhensible ce qui se passe entre parents diolas du même village (Entretien avec S. C., Paris, 2020).

Notre communauté diola ne s'entraide pas(…). Le président des ressortissants de notre village est venu une année en vacances au Sénégal. C'était un cousin éloigné de mon père. Quand on s'est rencontré au village, je lui ai parlé de mon voyage et m'a demandé de l'écrire deux semaines plus tard pour m'aider dans les procédures. Malheureusement il n'a jamais répondu à mes messages ni appels. J'ai aussi contacté ma propre sœur de même père et même mère et c'était pareil. Je me suis débrouillé avec d'autres connaissances que j'ai connues à Ziguinchor. Ils m'ont aidé sans problème. (…) C'étaient des diolas qui ne sont pas de mon village. (…) C'est à mon arrivée en France que j'ai contacté les gens de mon village et un parent connaissant mes conditions difficiles que je traversais a accepté de me loger. J'ai vécu avec lui pendant quelques temps avant de trouver du travail et mon propre logement. (…) Vu la vie difficile en Europe tu es obligé de chercher tes siens et ce que j'ai fait en contactant les parents de mon village (Entretien avec M. B., Paris, 2024).

Les difficultés rencontrées par certains enquêtés, pour mobiliser le réseau villageois dans le cadre de leur projet de migration pour la France, sont une réalité. Les migrants pour contourner cet obstacle, activent le plus souvent leurs réseaux d'amis et ou de connaissances (d'autres diolas d'un autre village) pour rendre possible leur départ, mais aussi pour faciliter leur accueil. Comme le souligne Fartet (2003), ces réseaux constituent des structures d'encadrement les plus solides du migrant. Cette préférence à ces réseaux alternatifs, traduit

un certain décalage relationnel avec la famille. Deux facteurs expliquent cette distance. D'une part pour garder le départ secret et d'autre part, une volonté d'indépendance vis-à-vis des attentes de la famille, qui est généralement mobilisée une fois que le migrant est arrivé en terre d'immigration, afin de renforcer les liens de parenté.

En revanche, une fois installé dans le pays d'accueil, le migrant tend à réactiver les liens avec le réseau de parenté villageois. Cette mobilisation tardive d'après les récits, s'inscrit dans une logique de reconstruction des liens solidarités, souvent motivée par les difficultés liées à la solitude, à l'isolement social ou à la confrontation à l'altérité. Cette situation prouve le caractère spécifique de la migration diola qui se différencie de celle des Soninkés et des populations de la Vallée du fleuve Sénégal, où les réseaux villageois ou communautaires sont très mobilisés par les individus, dès la phase de départ en migration. Par ailleurs l'éloignement géographique ne brise pas la relation existante entre le migrant diola dont l'identité sociale est toujours définie par sa filiation villageoise et sa communauté d'origine, comme le souligne Claude Dupuy (1990). D'après l'auteur, le migrant trouve son entière identité en se tournant vers son groupe ethnique, auquel il appartient. La force de la relation communautaire pousse le diola à rejoindre les siens, qui sont également migrants au même titre que lui et à reproduire le schéma associatif du village dans le pays d'accueil. C'est de cette manière qu'il est coopté ou adhère les organisations associatives, poursuivant à l'étranger les dynamiques de solidarité propres à sa communauté d'origine.

La réactivation de ces liens communautaires, par le biais de l'adhésion aux associations, montre combien les migrants diolas tiennent à préserver leur solidarité en terre d'immigration. Il est maintenant nécessaire d'examiner plus en profondeur, les motivations qui incitent ces migrants à intégrer ces groupes, ainsi que les rôles que ces organisations jouent concrètement.

III. Les motifs de l'adhésion à une association : entre maintien des liens communautaires et mobilisation pour le développement

L'adhésion du migrant diola à un collectif social est un droit, car il est soit ressortissant du village, soit l'un ou plusieurs de ses parents en sont originaires. Le seul fait d'être membre de la communauté villageoise, suffit pour le nouveau migrant diola fraîchement arrivé dans le pays d'accueil, pour qu'il puisse être membre de l'association qui regroupe les ressortissants de son village. Cette adhésion est toutefois conditionnée par le respect obligatoire, des objectifs du groupe comme par exemple le versement des cotisations. Le fait d'adhérer à une

association s'explique certes par la volonté de maintenir des liens sociaux avec les co-originaires, mais aussi par le désir d'être connecté avec leur région d'origine et de contribuer à son développement, participant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Cette motivation centrale qui constitue l'hypothèse de cette section, est-elle cependant la seule à expliquer l'engagement associatif ? D'autres facteurs ne méritent-ils pas d'être pris en compte ? C'est en essayant de répondre à ces questions, que je vais analyser d'une part les logiques d'adhésion des migrants diolas au sein des associations et d'autre part, comment elles sont conceptualisées et vécues par les migrants diolas.

En effet, l'analyse des données recueillies lors des entretiens auprès des migrants diolas révèle des discours, porteurs de représentations et d'expériences diverses liées à leur engagement associatif. D'abord, l'association est pour certains une continuité symbolique du village et/ou du quartier. En milieu diola, il y a une réalité commune à tous les villages mettant toujours en avant la notion de parenté. Comme dans d'autres sociétés africaines, chez les Diolas, tout le monde est parent, surtout lorsque les individus sont issus du même village. Cette parenté à l'échelle du village et du quartier, inscrit les individus dans une forme de cohésion sociale. Dans celle-ci, l'entraide fonctionne comme un élément de structuration du lien social.

En contexte migratoire, les migrants reproduisent cette même logique communautaire, en s'organisant en associations. Ces structures deviennent ainsi des prolongements de la vie sociale du village, réactivant dans un nouveau cadre territorial, les liens de parenté déjà connus au village. Les propos recueillis de migrants à ce titre illustrent bien cette dynamique :

> Notre association représente en France le village. (…) Elle est un cadre familial qui regroupe des parents qui viennent tous du même village. Nous avons créé l'association pour se retrouver entre parents, s'entraider et se donner des nouvelles concernant la situation du village (…) (Entretien avec A. D, Paris, 2020).

> (…) On s'est retrouvé en association pour ne pas être isolé et se donner des nouvelles entre nous. C'est à travers l'association qu'on se donne des nouvelles du pays. Quand on est loin de chez soi, il faut trouver un moyen de s'entraider, car nous sommes tous des parents venant du même village (…) (Entretien avec T. S., Paris, 2023).

Il ressort de ces témoignages que les associations de migrants diolas, telles que celles des villages et des quartiers, sont une extension sociale du village et du quartier. Elles se déclinent en véritables espaces de solidarité familiale, d'entraide et d'interconnaissance entre les membres d'une même communauté. Dans ce contexte, l'engagement associatif apparaît comme une réponse essentielle, permettant aux migrants diolas de garder les liens familiaux qui peuvent être affaiblis par leur condition de migrant (Manço et Aschenbroich, 2012). Par ailleurs, ces associations répondent aussi au besoin des migrants diolas de se tenir informés des nouvelles des leurs et des situations qui prévalent dans leur milieu d'origine. Toutefois, bien que la participation des migrants diolas dans des associations semble fortement liée à des enjeux identitaires et communautaires, elle s'inscrit également dans des réalités plus étendues associées à l'expérience de la migration. En effet, les Diolas ne sont pas les seuls à se regrouper dans des associations dans les pays d'accueil. D'autres populations migrantes adoptent également des formes d'organisation collective similaires. Ainsi, l'engagement des migrants dans des collectifs sociaux, un phénomène très lié aux logiques migratoires, va bien au-delà de la seule sphère communautaire.

A côté de la reproduction des liens de parenté et donc de cohésion sociale en terre d'accueil, un autre objectif recherché par les collectifs sociaux de migrants diolas, est relatif à la volonté de préserver une identité ethnoculturelle. Cette volonté d'après les récits de certains migrants, repose sur la peur de voir les identités culturelles se perdre en territoire d'accueil. En contexte migratoire, l'individu fait face à un nouveau monde, voire de nouvelles réalités susceptibles d'entraîner la perte de ses repères socio-culturels. Son contact avec son nouvel environnement ou encore sa socialisation dans le pays d'accueil, est susceptible de modifier ses valeurs, voire une fragilisation identitaire. Les « *cadets sociaux* », à savoir les moins de 35 ans, se trouvent exposés à ces réalités. Ils doivent composer avec les exigences d'intégration dans la société d'accueil et maintenir aussi un lien attendu, voire exigé avec leur culture d'origine. Cette position suscite souvent l'inquiétude de leurs aînés, qui redoutent que l'influence de la société d'accueil, ne distancie, voire corrompt les liens des plus jeunes avec la communauté d'origine et ses normes culturelles. Pour les personnes âgées, le maintien de ces liens est essentiel à la cohésion du groupe et à la reproduction des valeurs collectives. Ainsi, l'un des enjeux majeurs exprimés par certains migrants interrogés, notamment parmi les plus âgés, est d'éviter que les plus jeunes s'éloignent de ces repères. C'est dans ce sens que la mise en place des collectifs sociaux de migrants, leur adhésion et donc l'encouragement des jeunes à y participer, prend tout son sens. Ces organisations sont

des moyens privilégiés, permettant de préserver les repères culturels et offrant aux personnes âgées de garder un droit de regard sur les jeunes. En ce sens, les associations de migrants diolas apparaissent comme des « *village bis* » incarnant « *l'œil en migration* » (Lavigne-Delville, 1994 : 132) ou encore assurant la socialisation encadrée en terre d'immigration (Lacroix, 2003).

La langue joue aussi un rôle central dans cette transmission identitaire. Elle est en effet un paramètre essentiel dans les logiques identitaires (Timéra, 1996). Selon l'auteur, la possibilité d'effectuer un dialogue entre les acteurs et de vivre de manière effective une identité quelconque est facilitée grâce à l'usage de la langue. Chez les migrants enquêtés, la langue a été souvent évoquée pour justifier les choix associatifs, afin de se resocialiser. Derrière cette resocialisation, se cache également une volonté des migrants de transmettre et de développer la maîtrise de la langue maternelle auprès de leurs enfants. Cette « *deuxième génération* » n'a presque aucune connaissance des valeurs culturelles et traditionnelles du village de leurs parents. Ceux-ci ou certains du moins, ne manquent pas d'amener leurs enfants lors des activités de leur association, comme par exemple les réunions. A ce titre, un enquêté déclare :

> Nous sommes très conscients que nos enfants nés ici ne connaissent rien des réalités culturelles du village. Certes ils n'ont pas choisi de naître en Europe (France), mais nous leurs parents faisons tout pour qu'ils connaissent leur culture (…) On avait décidé il y avait une année dans notre association, que chaque père de famille qui a des enfants, les amenerait lors des réunions qui étaient organisées une fois dans le mois. Ce n'était pas certes facile pour certains d'entre nous de faire venir leurs enfants, mais on avait quand même réussi le pari. (…) C'était une façon de les faire connaître entre eux et de pratiquer aussi la langue diola (…). Ils doivent savoir d'où ils viennent. (Entretien avec F. D., Paris, 2023).

La pratique de la langue diola par les enfants répond à trois objectifs. Premièrement, pour maintenir un lien avec leurs racines et leurs ancêtres. Deuxièmement, pour affirmer leur identité culturelle, afin de se reconnecter à leur pays ou leur région d'origine. Enfin, pour les parents, entendre leurs enfants s'exprimer en diola est une véritable preuve de fidélité à leur

identité diola. A de multiples égards, les associations sont donc un moyen d'entretenir des valeurs culturelles et de les transmettre.

Outre la question de préserver les repères culturels, les enquêtes ont mis en évidence un autre pilier fondamental de l'engagement associatif : le « *développement de la région d'origine* ». En effet, les discours des migrants diolas rencontrés ont fait majoritairement allusion à la question du « *développement* », comme l'objectif fixé par leur association. La problématique du développement qui a été un crédo des colonisateurs et des États postcoloniaux (Timéra, 1996), est devenue un but recherché par de nouveaux acteurs sociaux que sont les émigrés. L'objectif du développement fixé par les collectifs sociaux de migrants, est une expression des liens que tissent les migrants et leur région d'origine (Daum, 1998).

Ce développement de la région d'origine est perçu par les migrants, selon deux conceptions complémentaires. La première matérielle équivaut à un processus qui se réalise concrètement par la construction d'infrastructures telles qu'une route, une case de santé ou une école. La seconde immatérielle, ne se traduit pas par des infrastructures physiques, mais plutôt des aspects moins visibles, mais importants qui participent à la cohésion du groupe. L'un comme l'autre, le développement, renvoie à l'allégement des conditions de vie des populations restées au pays. A travers leur association, les migrants diolas s'activent dans cette dynamique. Le besoin de se maintenir en associations est pour eux, un moyen de doter leur village en équipements indispensables à son développement et pouvant permettre de répondre aux besoins des populations restées sur place. Ainsi, on peut affirmer que l'avenir du village et de ceux qui y sont restés, est une priorité pour l'immigré, car « *Le village ne se développe et ne se modernise que si lui, élément le plus dynamique et le plus proche des nouvelles richesses, devient le promoteur de son évolution* » (Dupuy, 1990 : 358).

Les migrants diolas rencontrés sont conscients de ce fait. Ils ont en effet évoqué une situation d'abandon et d'oubli dans laquelle se trouve leur terroir d'origine, en raison d'un État qu'ils considèrent comme très peu engagé dans la prise en charge du bien-être des populations. Face à cette défaillance, ils estiment le devoir de se substituer à l'action publique, en se chargeant de la réalisation d'équipements et d'infrastructures dans leur village et ou quartier. Ils suppléent ainsi les manquements des projets publics, en œuvrant par tous les moyens au mieux-être des populations restées sur place.

Vouloir transformer le village et améliorer les conditions de vie des leurs, est également une manière de manifester leur présence et compenser aussi leur absence physique. Pour beaucoup de migrants interrogés, ne pas y participer, reviendrait à se montrer insensible aux difficultés que connaissent ou traversent les parents restés au pays. Et cela d'après les récits, peut causer un déshonneur à la famille au Sénégal notamment en Basse Casamance. Ne pas participer à la dynamique collective correspond en outre à s'auto exclure de la communauté villageoise, ont souligné certains migrants et ce qui peut rendre difficile pour eux, un éventuel retour temporaire ou définitif.

Les migrants diolas s'efforcent donc d'apporter leur aide à ceux laissés au pays à travers leur association. Cette dynamique collective qui est une obligation à laquelle on ne se dérobe pas, correspond à une mobilisation transnationale, qu'on qualifie dans cette recherche d'actions collectives de mobilisations en faveur de la région d'origine. Celles-ci permettent aux migrants diolas de maintenir des relations avec leur milieu d'origine. C'est ce transnationalisme qui se manifeste par un engagement diversifié pour le développement du milieu d'origine, que la section suivante traitera. Son objectif est de dévoiler les actions des migrants diolas dans leur milieu d'origine, tant sur le plan collectif qu'individuel.

En résumé, l'engagement des migrants diolas dans des collectifs sociaux, repose sur deux principes : d'une part, la préservation à la fois des relations de parenté et de l'identité culturelle en situation de migration et d'autre part, la mobilisation pour le développement de la région d'origine. Ces associations servent de lieux de solidarité, de soutien mutuel ou encore de lieux de transmission des cultures, en particulier en promouvant la langue maternelle. Elles pallient également les carences des politiques publiques locales, en termes de prise en charge des besoins fondamentaux des populations restées sur place. Ainsi, l'engagement associatif des migrants diolas, dépassant de simples enjeux identitaires, pour épouser des dimensions sociales, culturelles et économiques, révèle le rôle important de ces collectifs dans le maintien et le renforcement des liens entre les migrants et leur terre natale (village). Ces connexions se traduisent par une implication dans des projets collectifs, visant à améliorer les conditions de vie des populations dans les communautés d'origine.

Conclusion Chapitre 4

Les migrants diolas impliqués dans les associations sont principalement des hommes âgés, mariés et profondément attachés à leur région d'origine. En revanche, les jeunes sont peu

nombreux et les femmes presque absentes, orientées vers des groupes spécifiques appelés tontines. Leur capital culturel varie selon l'âge et le lieu où ils ont vécu au Sénégal. D'une part, les aînés, moins éduqués, bénéficient d'une légitimité traditionnelle importante fondée sur leur âge, qui leur confère un rôle d'autorité dans les associations. D'autre part, les « *cadets sociaux* », souvent nés en milieu urbain et disposant d'un niveau d'éducation plus élevé, apportent des compétences nouvelles au groupe. Leurs trajectoires migratoires sont majoritairement marquées par des migrations par étapes, motivées principalement par des raisons économiques et l'espoir d'une meilleure qualité de vie, en s'appuyant plutôt sur des réseaux d'amis et de connaissances, que sur des liens familiaux et ou de parenté villageois. Ils mobilisent surtout des ressources personnelles plutôt que familiales, pour réaliser leurs projets migratoires. Enfin, leurs associations jouent un grand rôle dans la solidarité entre migrants, la transmission des valeurs diolas en terre d'accueil et surtout le soutien aux communautés restées au village, par le biais de projets de développement. Ces initiatives ne se développent dans le vide, mais plutôt s'intègrent dans un cadre plus vaste de politiques publiques migratoires et de codéveloppement au Sénégal. Le chapitre 5 suivant examinera ces politiques, en analysant leur efficacité et leur aptitude à satisfaire les besoins des Sénégalais vivant à l'étranger.

Chapitre 5 : Politiques publiques migratoires au Sénégal

Avant 2018, le Sénégal ne disposait[42] pas d'une politique nationale de migration. Afin de bien gérer les migrations, un ensemble de mesures a été pris par l'État du Sénégal. En effet, à côté des ministères, des mesures d'appui et d'accompagnement des émigrés sénégalais, ont permis la création de structures, dédiées à la gestion des migrations. Néanmoins, malgré ces efforts, l'efficacité réelle de ces politiques reste à interroger. Sont-elles véritablement conçues pour répondre aux besoins de la diaspora sénégalaise ou relèvent-elles plutôt d'initiatives ponctuelles, parfois éloignées des attentes des migrants ? Ce chapitre se propose d'explorer ces questions, afin d'analyser l'impact des politiques publiques sénégalaises en matière de gestion migratoire.

[42] Il faut préciser que pendant longtemps, le Sénégal disposait d'un ensemble de textes, de règles, de lettres d'orientation des ministères, qui encadraient la migration.

I. Des politiques publiques au service de la diaspora sénégalaise ?

Selon Bimal Ghosh cité par Victor Piché (2011), la gestion des migrations signifie gérer, afin d'aboutir à des objectifs plus ordonnés, prévisibles et humains, grâce à une gouvernance globale du régime migratoire. Elle est basée selon l'auteur, sur le postulat selon lequel : la migration bien gérée, peut éventuellement être positive autant pour les pays d'accueil que de départ, mais également pour les migrants, d'où le slogan « *win-win-win* » ou « *gagnant-gagnant-gagnant* ». Cette définition conçoit la gestion des migrations, comme un instrument pour une migration favorable à la fois pour les pays d'accueil, de départ et le migrant. Elle rejoint la vision de l'UE dans son approche globale des migrations, définie en 2005 et reposant sur trois axes : la gestion des migrations légales, la lutte contre les migrations illégales et la promotion du lien entre migration et développement (Kabbanji, 2013).

Pour Lama Kabbanji (2008), la gestion des migrations renvoie à l'ensemble des politiques légales et des pratiques administratives mises en place, dans le but de contrôler la migration. Cette gestion pour l'auteur, peut prendre trois formes : nationale, bilatérale ou multilatérale. Elle est nationale, quand les États mettent en place de manière individuelle leurs propres politiques migratoires. Elle est dite bilatérale, lorsque deux États sont liés par des accords ou conventions, visant à réglementer les flux et les conditions de séjour et d'emplois des migrants. Enfin, elle est multilatérale, dès l'instant que plusieurs États ou institutions régionales sont liés par des accords ou conventions.

Dans ce travail, c'est le cas de figure proposé par Kabbanji (2008) qui m'intéresse, car au Sénégal, la gestion des migrations fait référence à l'ensemble des mesures politiques et administratives élaborées par l'État dans le domaine des migrations (Coderre-Proulx, 2013). Cette gestion repose sur un partage de compétences entre plusieurs acteurs gouvernementaux. C'est pourquoi dans cette section, je ne présenterai pas en détail les différentes institutions impliquées dans les questions migratoires. L'objectif est de mettre en lumière les missions du ministère des Sénégalais de l'extérieur, une institution qui s'inscrit dans la perspective de l'approche « *Migration et Développement* », devenue une orientation majeure dans la gestion migratoire du pays.

Le rôle de la diaspora sénégalaise a entraîné la nécessaire prise en compte de celle-ci dans les politiques nationales. En effet, comme le rappelle Lama Kabbanji et Liza Rives (2013), c'est à partir des années 1990 que les autorités sénégalaises ont commencé à prendre conscience de l'importance du rôle joué par leurs émigrés dans le développement du pays. La

reconnaissance du rôle joué par les migrants sénégalais dans le développement de leur région d'origine, a incité l'État sénégalais à mettre en place un Ministère des Sénégalais de l'Extérieur. Les témoignages de ce membre de la société civile sénégalaise à ce sujet sont les suivants :

> La prise de conscience récente des retombées à savoir matérielles et immatérielles de l'émigration, a poussé les autorités sénégalaises, à créer un ministère consacré à la diaspora sénégalaise (…) (Entretien avec M. D., Dakar, juin 2022).

La création du Ministère des Sénégalais de l'Extérieur résulte d'une prise de conscience récente, de la part des autorités sénégalaises sur les enjeux liés à la diaspora. Elle représente une avancée majeure dans la valorisation des Sénégalais de l'Extérieur et la reconnaissance de leur rôle stratégique pour le développement du Sénégal. Cette initiative témoigne d'une évolution positive dans la manière dont le Sénégal envisage ses citoyens vivant à l'étranger, non plus seulement comme des émigrés, mais plutôt comme de véritables partenaires de développement. Ce ministère a succédé à plusieurs directions ministérielles, conçues pour jouer l'interface entre les migrants et le gouvernement sénégalais. Il a été créé en 2003 à l'issue d'un symposium avec les Sénégalais de l'extérieur, qui leur était consacré. Sa responsabilité est de suivre et d'accompagner les migrants sénégalais et de promouvoir leurs actions, afin de mieux les impliquer dans des dynamiques de développement du pays. La réalisation de cette mission a nécessité l'élaboration d'une lettre de politiques sectorielles, dont les orientations s'articulent autour des objectifs suivants : l'amélioration de la protection sanitaire, de la sécurité sociale de l'assistance juridique et du suivi de l'habitat pour les émigrés ; l'amélioration de leurs procédures économiques et douanières ; et la promotion de leur retour et ou investissement au Sénégal.

Le ministère a connu plusieurs évolutions. En effet, en 2007, il devient le ministère des Sénégalais de l'extérieur de l'artisanat et du tourisme, avant de retrouver sa dénomination initiale en 2009. Après les élections présidentielles de 2012, notamment avec l'arrivée de Macky Sall, il est rattaché au ministère des Affaires étrangères, qui est renommé ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur. Avec la création de ce ministère, l'État du Sénégal a cherché à accompagner et à promouvoir sa diaspora. L'un de ses principaux objectifs, est d'assister les émigrés sénégalais dans leurs initiatives de développement à destination du Sénégal. A travers cet objectif, les émigrés sénégalais sont

vus par l'État comme étant des partenaires financiers, dans la mesure où ils apportent des ressources économiques, permettant la réalisation de projets relevant normalement de l'État. Un autre objectif de ce ministère, est de veiller à la bonne réinsertion socio-économique au Sénégal, pour ce qui est des migrants de retour, encouragée par un accompagnement dans la réalisation des projets professionnels et par un investissement économique et immobilier. Le ministère des Sénégalais de l'Extérieur à travers ses missions, se tourne à la fois vers la diaspora sénégalaise et vers le retour des migrants.

Parmi ses réalisations, on peut noter le financement de projets réalisés grâce au Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE). Créé en 2008, il « *vise à promouvoir les investissements productifs des migrants, tout en représentant, à terme, une stratégie pour accompagner leur retour et favoriser leur réintégration* » (Maggi et Sarr, 2022 : 39). Le FAISE se positionne ainsi, comme une structure d'appui spécialisée, dans l'accompagnement des migrants, notamment en matière d'accès au finacement bancaire (Fall, 2016). Son action s'articule autour de grands axes complémentaires : le premier concerne la réception, l'étude et la subvention des projets portés par les migrants, tandisque le second est consacré et au renforcement des capacités de gestion, à travers un suivi professionnel. Pour ce faire, le FAISE mobilise deux formes de financement : le financement direct et le finacement via un fonds de garantie. Entre 2008 et 2011, il a financé 65 projets. Selon Fall (2016), ces projets ont été portés par des migrants sénégalais, établis aux États-Unis (1), au Mali (1), en Guinnée (1), au Gabon (1), en France (4) et en Italie (23). Ils concernent principalement des secteurs tels que : l'agriculture, l'élevage, la pêche, la boulangerie, la restauration et l'artisanat. A travers le FAISE, l'État du Sénégal cherche à orienter l'investissement de ses émigrés, vers des secteurs productifs. Dans cette dynamique, en 2024, le FAISE prévoyait de financer 100 projets initiés par les Sénégalais de l'extérieur, pour une enveloppe de 500 millions FCFA, d'après Mme Nata Samb Mbacké, administrateur général du FAISE[43]. Cette orientation prouve que les autorités sénégalaises, sont dans la logique d'inciter les Sénégalais de l'extérieur à s'impliquer dans les efforts de développement du pays, par la vulgarisation des opportunités d'investissements productifs.

Par ailleurs, dans le cadre de son approche en matière d'engagement et de gestion de sa diaspora, l'État sénégalais s'est engagé dans la création de structures dotées de missions particulières. Ce choix des autorités, s'inscrit dans un contexte marqué d'une part par la

[43] https://www.big.gouv.sn/diaspora-senegalaise-le-faise-va-injecter-500-millions-dans-100-projets/

complexité de l'encadrement et de la gestion des migrants internationaux et d'autre part, par des enjeux politiques qui y sont associés (Fall, 2016). Parmi ces structures on peut citer :

La **Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur (DGSE)** : logée au sein du ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, elle a été créée en 2002. Elle est l'agence principale pour l'engagement des émigrés. Son rôle est de mettre en place des politiques rationnelles, afin de mettre à la disposition du Ministère des affaires étrangères des informations sûres et fiables sur les migrations, les migrants et les potentiels candidats à la migration, pour faire face aux perceptions souvent erronées (en rapport avec la migration). La DGSE traite des thématiques liées : « *à un développement d'un système de formation pour une qualification du Migrant et du potentiel Migrant, de la promotion, de la protection sociale du Migrant et de sa famille, d'un soutien aux mécanismes destinés à promouvoir les effets économiques et sociaux de la Migration sur le Développement, de la promotion des liens entre Diasporas et pays d'origine en considérant les enfants issus de l'immigration…* » (DGSE, 2015 citée par Mbaye, 2017 : 42). En 2014, elle devient la Direction Générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur (DGASE), qui comprend deux sous-directions : la Direction de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur (DAPSE), centrée l'engagement de la diaspora sénégalaise et sa protection sociale, fournissant information et orientation ; et la Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets (DAIP), chargée d'encourager et de coordonner les initiatives des émigrés, de faciliter l'aboutissement de leurs projets au Sénégal, l'accès au foncier pour l'habitation, ainsi que soutenir et attirer leurs investissements.

Depuis mars 2024, la DGASE a été rebaptisée la Direction des Sénégalais de l'Extérieur (DSE), une transformation qui s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation institutionnelle, visant à rationaliser l'action publique et revoir les priorités de l'État du Sénégal en termes de gouvernance migratoire. Cette modification reflète le désir des autorités d'améliorer la clarté, la cohérence et l'efficience des mécanismes destinés à la diaspora. Elle ne relève donc pas uniquement d'un ajustement sémantique, mais renvoie à une tentative de repositionnement de la question des Sénégalais vivant à l'étranger, au cœur des politiques publiques nationales, à la fois comme levier de développement économique, comme vecteur de solidarité nationale et comme acteur de l'innovation sociale. Ce message fort envoyé à la diaspora, souligne la reconnaissance institutionnelle de son rôle stratégique et met en valeur sa contribution à la construction d'un Sénégal prospère et inclusif.

Le **Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'extérieur (BAOS)** : installé au Sénégal, le BAOS est une structure d'accueil remplissant plusieurs missions. Il aide notamment, les émigrés sénégalais porteurs de projets de réinsertion et de retour. Concrètement, il informe les émigrés sur les conditions de leur réinsertion au Sénégal, les suit dans leurs démarches et exécute le programme de mobilisation et de transferts de fonds liés à leurs projets individuels ou collectifs. Le BAOS dispose dans les différentes régions du Sénégal, des antennes régionales. Voici ce qu'a souligné la responsable du BAOS de Ziguinchor, sur ces antennes régionales :

> Dans le cadre de sa politique du renforcement de sa politique migratoire, l'Etat du Sénégal à travers la DGSE, a ouvert au niveau de chaque région un BAOS. Logés dans les ARD (Agence Régionale de Développement), les BAOS sont créés dans la cadre du projet « *Gouvernance Migration et Développement*[44] » et à la base pour accompagner et orienter les migrants de retour. Celui de Ziguinchor a été inauguré en 2022. Il a pour mission d'accompagner les migrants de retour, les potentiels migrants et les familles des migrants restées au Sénégal, afin de trouver des formations qui peuvent les aider dans tout ce qui est mis en place de leurs projets. Le BAOS ne finance pas, mais fait plutôt de l'accueil, oriente et informe sur les possibilités de financements. Il demande aux intéressés de déposer leurs idées de projets. Les projets retenus, ont la possibilité d'être financés au maximum à 2 millions de FCFA pour les projets individuels et 5 millions pour les projets collectifs de type associations ou GIE. Pour le moment, on est dans la phase de dépouillement des dossiers, concernant l'appel à projets des fonds régionaux Ziguinchor (Entretien avec E. S, Ziguinchor juillet, 2022).

[44] Il s'agit d'un projet, qui est mis en œuvre conjointement par la Direction générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID). Couvrant la période couvre la période mars 2018-février 2022, ce projet cherche à contribuer à la promotion de la migration régulière.

L'ouverture des BAOS sur les 14 régions du pays, s'inscrit dans une dynamique de territorialisation de la politique migratoire sénégalaise. Ces sièges sont des points focaux sur le territoire sénégalais, pour les migrants de retour et les potentiels migrants. Leur mission principale est d'accompagner les migrants, en leur offrant un appui personnalisé pour investir dans des activités économiques au Sénégal, faciliter leur retour, assurer leur réinsertion sociale et professionnelle, tout en sensibilisant les communautés locales aux enjeux complexes liés à la migration (Maggi et Sarr, 2022). Grâce à leurs services d'orientation, de formation et d'accès à des dispositifs de financement, les BAOS agissent comme des passerelles essentielles entre les migrants et leur territoire d'origine. Ce dispositif traduit une volonté manifeste des autorités sénégalaises de rendre la politique migratoire plus opérationnelle et adaptée aux réalités locales. Il représente un pas important vers une gestion plus intégrée et participative des migrations, fondée sur la proximité et l'accompagnement ciblé des acteurs concernés, à savoir les migrants et ceux qui aspirent à migrer.

En Basse Casamance, aucun projet n'avait été mis en oeuvre par le BAOS au moment de mon enquête de terrain, car d'aprèsla responsable locale, les dossiers soumis étaient en cours d'évaluation. En revanche, dans d'autres régions comme Dakar, certaines initiatives ont bien été mises en œuvre avec le soutien du BAOS. Toutefois, comme l'ont souligné Maggi et Sarr (2022), la plupart de ces initiatives sont tombées presque dans l'oubli et ont été abandonnées en raison d'un manque de financement pérenne. Selon les auteurs, cette situation soulève la question de la pérennité de ce type de projets, qui nourrissent à la fois les attentes des acteurs publics et des espoirs chez les migrants, qui se voient finalement déçus en raison de l'absence de financements durables.

Les **Politiques de Promotion des Investissements des Sénégalais de l'extérieur** : elles sont mises en place par le gouvernement du Sénégal, pour attirer les investissements créateurs d'emplois, afin de soutenir les investissements des émigrés sénégalais au pays. Ces politiques cherchent à améliorer la promotion de l'investissement des Sénégalais de l'extérieur. Elles sont facilitées par d'autres politiques telles que le Code d'investissement de la loi 2004-06, le Guichet Unique diaspora et le Guichet Unique virtuel « *Espace Diaspora* ». Le premier permet d'accorder des avantages douaniers et fiscaux pour les nouvelles entreprises et les projets d'extension. Et le second, facilite entre autres l'investissement des émigrés par des assistances et conseils dans la création d'entreprises, l'accès au financement et au foncier. Le Guichet Unique virtuel « *Espace Diaspora* » pour sa part, permet d'une part d'interagir et de

répondre de façon rapide et efficace aux problèmes rencontrés par les émigrés et d'autre part, de diffuser de façon continue des informations, facilitant la décision d'investir. Les émigrés sénégalais qui souhaitent donc investir au Sénégal, doivent remplir trois critères pour bénéficier des services du guichet diaspora : d'abord être un Sénégalais de l'extérieur, ensuite être un Sénégalais qui réside à l'étranger et qui est rentré au pays et enfin être de retour depuis un an au maximum.

Le **Réseau des Parlementaires pour la Défense, la Promotion et l'Insertion des Sénégalais de L'Extérieur (REPASE) :** face aux difficultés rencontrées par les émigrés sénégalais dans les pays d'accueil, les autorités sénégalaises ont décidé de créer en 2014 le REPASE, pour prendre en charge les préoccupations et les intérêts des émigrés sénégalais. Ce réseau de défense, de promotion et d'insertion, est composé de 50 députés (parmi lesquels 15 de la diaspora) de l'Assemblée Nationale du Sénégal. Il a mené plusieurs activités (rencontres, informations, sensibilisations, déplacements pour des plaidoyers…). En Mai 2016, le REPASE a organisé avec divers acteurs tels que les membres d'associations d'émigrés, les partenaires techniques et financiers un symposium à Dakar portant sur l'émigration. Des recommandations portant par exemple sur les problèmes liés à l'assistance en cas de rapatriement des corps, à la couverture médicale ont été formulées lors de ce symposium.

En somme, on peut retenir que la création d'un ministère dédié à la gestion des Sénégalais de l'extérieur, mais aussi d'institutions en charge de la question des migrations de la part des autorités sénégalaises, relève d'une volonté politique dont l'objectif est de permettre aux émigrés Sénégalais, de jouer leur rôle pleinement dans le développement du pays. Cette démarche s'aligne aujourd'hui sur une stratégie révisée, organisée autour des plans nationaux et territoriaux comme le Plan Diomaye Casamance, qui visent à intégrer les migrants et ceux de retour, dans la relance économique, la cohésion sociale et la stabilisation des régions, en vue d'un développement durable et inclusif.

A travers les mécanismes de mobilisation de l'épargne des Sénégalais de l'extérieur en vue de sa canalisation et de son investissement dans les secteurs productifs et d'incitation au retour, le Sénégal apparaît comme un cas idéal type de l'application des politiques de promotion de la relation migration-développement en Afrique subsaharienne (Kabbanji, 2013). Cette volonté politique repose touefois sur des fondements fragiles, du fait d'une connaissance encore inssuffisante de la diaspora sénégalaise (Fall, 2016). Comme le souligne cet auteur, il

existe une réelle méconnaissance de la population des Sénégalais vivant à l'étranger, tant en ce qui concerne son importance statistique, que sa répartition géographique et ses compétences. Dès lors, cette politique gouvenementale, s'apparente davantage à des « *vœux pieux* », qu'à des objectifs véritablement planifiés et réalisables à court et moyens termes (Fall, 2016),

Depuis Abdou Diouf, en passant par Abdoulaye Wade, jusqu'à Macky Sall, chaque président a essayé à sa manière, de séduire les émigrés sénégalais à travers des actes institutionnels. Cependant, on peut se demander quelle est la pertinence de toutes ces institutions dédiées à la gestion des migrations au Sénégal, compte tenu des problèmes de coordination, voire la concurrence entre différentes institutions. C'est ce que souligne cet enseignant-chercheur de l'UCAD :

> Il y a eu une véritable manœuvre politique de la part de chaque président qui est arrivé. Au lieu de s'inscrire dans la continuité, tous les présidents depuis Abdou Diouf jusqu'à Macky Sall, se sont lancés dans une dynamique de séduction de la diaspora, au point de créer, recréer ou rattacher des institutions qui ont les mêmes objectifs. Cela a fait que ceux qui ont été à leur tête, n'ont pas eu le temps de concrétiser quelque chose, à cause du manque de temps et de la concurrence (…) (Entretien avec P. S., Dakar avril, 2022).

A en croire à ces propos, la politique de l'État du Sénégal à l'endroit de sa diaspora manque de pertinence, dans la mesure où elle semble davantage guidée par une logique politique de visibilité, que par une volonté de continuité institutionnelle. En effet, l'universitaire pointe d'une part l'attitude des autorités sénégalaises, qui n'accordent pas du temps aux responsables des institutions dédiées à la diaspora sénégalaise, de réaliser leurs idées. Les changements fréquents à la tête de ces structures compromettent la continuité des actions entreprises, empêchant ainsi toute stratégie à long terme. D'autre part P. S., dénonce la rivalité institutionnelle marquée, dans laquelle plusieurs organes se partagent les mêmes compétences sans une véritable coordination. Cette situation engendre des chevauchements de rôles et une confusion des responsabilités. Ce climat de concurrence fragilise l'efficacité des initiatives entreprises et affaiblit la portée des politiques, censées mobiliser la diaspora comme acteur du développement national.

Pour les acteurs de la société civile sénégalaise interrogés, cette concurrence est la principale cause de la non atteinte des objectifs du ministère des Sénégalais de l'extérieur. D'après leurs témoignages, ce ministère a un bilan globalement négatif, car ses engagements pour ce qui est de la protection sociale, sanitaire et juridique et même en termes de coordination et d'appui des initiatives des émigrés ne sont pas atteints. D'après par ailleurs ces informateurs anciens migrants, les appuis accordés par ce ministère ont été largement influencés par des logiques politiques, ce qui exclut une partie des migrants. Autrement dit, il fallait soit connaître un politicien de la mouvance présidentielle qui va jouer sur son influence, soit être un acteur politique pour bénéficier des appuis du ministère. Cette politisation des appuis a renforcé les inégalités d'accès aux ressources et limité la portée des dispositifs mis en place pour les émigrés sénégalais.

Des migrants diolas interrogés ont abondé dans le même sens en soulignant l'aspect « *bras long*[45] », phénomène qui se perpétue dans les pays d'immigration. Selon leurs témoignages, ils n'ont jamais bénéficié des projets proposés par ce ministère, malgré les démarches entreprises. Cette situation alimente chez eux, un fort sentiment d'exclusion. Face à cette réalité, ils déclarent préférer ne plus perdre leur temps auprès des structures créées par l'État, pour ne rien avoir au final. Ils estiment que les mécanismes mis en place par l'État sénégalais pour inclure les migrants dans les projets de développement manquent de transparence et d'équité, car leur accès étant souvent conditionné par l'appartenance à des réseaux de relations et d'appartenance politique.

En outre, certains témoignages laissent entendre que les migrants diolas ignorent l'existence des structures créées par l'État sénégalais, permettant aux émigrés de participer pleinement au développement économique et social du pays. Ceci n'est pas spécifique aux migrants diolas, car d'après les dires du chef de la division, de la planification sociale à la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH), il y a une véritable méconnaissance de la part de nombreux migrants sénégalais des structures créées par l'État. Ce constat met en lumière un échec dans la transmission de l'information. Même si les politiques publiques existent, elles ne parviennent pas jusqu'à leurs cibles. Le problème n'est donc pas toujours lié à une absence de volonté politique, mais à un manque de communication et à des stratégies de diffusion inadaptées. Pour y remédier, il est nécessaire de renforcer les actions de

[45] Etre soutenu par quelqu'un pour bénéficier de quelque chose.

sensibilisation, notamment via les réseaux sociaux, en diffusant les messages dans les langues locales, comme le recommande le chef de la DDCH.

Dans sa logique de la gestion des migrations, l'État Sénégalais s'est lancé depuis 2015, dans un processus d'élaboration d'une Politique Nationale de Migration du Sénégal (PNMS). Le terme de politique migratoire selon Matthieu Boussichas (2009), renvoie à l'ensemble des actions des autorités publiques d'un pays, en matière de gestion des individus, qui n'ont pas la nationalité de ce pays et qui sont présents sur son sol ou désireux de s'y rendre. Ce terme d'après l'auteur, inclut à la fois les dispositions législatives et la pratique administrative, en lien avec les arrivées des étrangers sur le territoire national, mais également les dispositions spécifiques relatives aux conditions de vie des résidents étrangers temporaires ou permanents. Une politique migratoire regroupe donc toutes les stratégies élaborées par un État, en vue d'encadrer et gérer les flux migratoires, qu'il s'agisse de l'entrée et de la sortie de ressortissants nationaux et ou étrangers.

Cependant, il est important de préciser que les politiques migratoires peuvent différer selon que le pays soit développé, moins développé ou émergent (Broughton et Delaplac, 2014). En effet, si dans les pays développés, la politique migratoire s'analyse en termes de mesures relatives à l'accueil, au séjour des migrants, à la réglementation de l'asile politique, au contrôle répressif de l'immigration et intégration dans le pays d'accueil ainsi qu'au contrôle des frontières, dans les pays en développement, elle tend à poursuivre d'autres objectifs, notamment à réduire d'une part des écarts qui existent entre les pays d'accueil et d'origine et d'autre part, à favoriser le développement des pays sources (Camara, 2022).

Au Sénégal, la politique migratoire est axée sur les liens entre migration et développement, contrairement à certains pays comme le Niger, où ce sont les Ministères de l'Intérieur et de la Justice qui s'imposent comme les principaux acteurs, soit directement, soit via des structures chargées de la migration (Boyer et Mounkaila, 2018). Ce choix des autorités sénégalaises qui répond aux injonctions de bonne gouvernance des migrations, s'est matérialisé dans le « *document de politique nationale de migration du Sénégal* » (PNMS), visant à asseoir des stratégies ayant pour objectif principal, le développement (Camara, 2022).

En effet, depuis juillet 2015, le Sénégal s'est engagé dans un processus d'élaboration d'une PNMS. Cette initiative de l'État du Sénégal, traduit une volonté politique forte de structurer la gestion migratoire autour d'un cadre cohérent et intégré. Elle a été motivée par un certain nombre de raisons, parmi lesquelles : « *(…) une absence de données suffisamment fiables*

pour mesurer les flux migratoires, un potentiel de la diaspora faiblement orienté vers les secteurs productifs de l'économie, de faibles dispositifs et mécanismes d'accompagnement des migrants de retour, des flux d'émigration irrégulière de plus en plus importants et difficiles à maîtriser, une insuffisance de cadres de migration légale comme alternative à la migration irrégulière, une diaspora peu protégée et faiblement sécurisée, la nécessité d'intégrer les questions de genre dans les politiques de migration, une diversité d'acteurs intervenant dans le domaine de la migration et une volonté politique de disposer d'une politique nationale intégrée de migration » (Mbaye, 2017 : 46). Ces différents éléments relevés par l'auteur, ont justifié l'urgence pour le Sénégal, de mieux organiser et coordonner la gestion migratoire dans un contexte marqué par des défis complexes. La PNMS répond donc à ce besoin, en posant les bases d'une politique migratoire nationale intégrée, adaptée aux enjeux actuels liés à la migration.

Ainsi en 2018 lors d'un atelier de validation à Dakar, le gouvernement du Sénégal a présenté sa PNMS, consignée dans un document[46] de 200 pages. Ce projet a été financé et coordonné par l'OIM, une instance intergouvernementale, qui traite l'un des enjeux politiques les plus débattus dans le monde aujourd'hui, à savoir les migrations (Pécoud, 2017). Cette institution présente un peu partout dans le monde, a ouvert son premier bureau à Dakar en 1999, un an après qu'un accord de siège a été signé entre elle et le Sénégal (Aguillon, 2022). Sous couvert d'une assistance technique, son intervention est en réalité très politique (Pécoud, 2010). Elle a accompagné l'État du Sénégal dans l'élaboration de sa politique nationale de migration. Selon un agent de l'organisation interrogé à Dakar : « *Cet appui, s'inscrit dans le cadre de ses activités, dont l'une porte sur le l'accompagnement et le conseil au gouvernement pour l'élaboration de politiques migratoires* ». L'informateur précise :

> Dans sa politique, l'OIM vient toujours pour aider avec son expérience et son expertise. On n'impose pas (…). On a encouragé comme l'État Sénégalais, comme on le fait dans de nombreux pays africains, à se doter d'une politique migratoire et en retour, on a apporté notre assistance sur les plans financier et technique (Entretien avec I. T., Dakar, avril, 2022).

[46] Ce document qui s'articule autour de quatre domaines que sont : la migration gestion des données, économie et emploi, la migration qui orientée vers les droits humains et le genre, la migration axée sur la santé et l'environnement et la migration qui touche la gestion intégrée des frontières, présente de façon claire la PNMS.

Cette déclaration illustre la posture officielle de l'OIM, qui revendique un rôle d'assistance technique et d'expertise neutre auprès des États partenaires. Le terme « *encourager* » employé par I. T., souligne avec clarté la volonté de l'organisation de se présenter comme un acteur non contraignant ne proposant pas de solutions toutes imposées, mais plutôt travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux. Cette approche est particulièrement mise en avant dans le contexte africain, où les systèmes de gouvernance migratoire sont souvent en cours de construction et ou en consolidation. L'intervention de l'OIM est ainsi officiellement conçue, comme un soutien destiné à renforcer les capacités institutionnelles des pays du sud, en les accompagnant dans la conception et la mise en œuvre de leur politique migratoire. Dans le cas du Sénégal, cet accompagnement s'est traduit concrètement par un appui financier et logistique. Cependant, cette assistance suscite parfois des réticences et aussi des interrogations, comme l'illustre le témoignage de cet enseignant-chercheur, qui s'interroge sur la souveraineté réelle du Sénégal dans ce processus :

> (…) Au Sénégal, la politique migratoire n'est pas partie sur une vision que l'État a de la migration. Elle est dictée par la conjoncture, les États européens, parce qu'il y a tout simplement une manne financière qui peut être obtenue (…). C'est l'OIM qui a financé l'élaboration du document de la PNMS. Ce n'est pas une volonté de L'Etat de faire une politique migratoire. Mais l'OIM, a poussé à l'Etat à demander à faire une politique migratoire (…) Comment l'Etat Sénégalais peut accepter, qu'une institution vienne coordonner et financer sa propre politique migratoire ? Bon disons que l'argent peut tout faire. Si on n'a rien, on accepte tout. (…). C'était à l'Etat d'assumer tout cela, mais pas une organisation internationale comme l'OIM, qui travaille pour les intérêts des pays de l'UE (Entretien avec P. S., avril, 2022).

Ce témoignage met en avant une critique significative concernant le rôle de l'OIM dans la formulation de la politique migratoire du Sénégal. P. S., souligne que cette politique ne provient pas d'une véritable réflexion indépendante de l'État, mais résulte plutôt d'une pression indirecte liée aux intérêts et à la situation internationale, en particulier ceux des pays européens. Cette situation révèle une forme de dépendance, où l'État sénégalais est perçu comme étant influencé, voire contraint par des entités extérieures disposant des ressources

financières. Le financement se présente ici comme un outil de pression. Ce qui soulève des interrogations sur l'autonomie réelle du pays dans ses choix et ses priorités migratoires. Le recours à l'aide financière de l'OIM apparaît dans ce cadre, comme une forme d'ingérence restreignant la capacité du Sénégal à mener une politique souveraine et autonome. Ce constat soulève des questions sur la légitimité des politiques migratoires élaborées en Afrique, mais aussi sur la capacité des États et en particulier du Sénégal, à établir eux-mêmes leurs stratégies prioritaires en matière de migration.

L'OIM pour abriter son projet, n'a mobilisé que le ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal, plus précisément la Direction du Développement du Capital Humain (DDCH). C'est donc la DDCH, qui a co-porté le projet aux côtés de l'OIM. Interrogé sur les raisons de ce choix, le chef de la Division de la Planification sociale (DDCH), du ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération du Sénégal, a apporté les précisions suivantes :

> (..) Au départ, c'était un projet que plusieurs directions et ministères devaient gérer. Mais comme tu le sais au Sénégal, certaines personnes ne veulent pas travailler avec les autres (…). Je sais que la DGSE, n'a souhaité en aucun cas être associée à ce projet pour des raisons que j'ignore. Notre ministère a été choisi par l'OIM pour diriger ce grand projet d'élaboration du document du PNMS. Ce n'est pas parce que nous sommes plus compétents que les autres directions ou pas, mais c'est l'OIM qui a porté son choix sur nous. Je pense qu'ils ont mieux placés pour expliquer les raisons de leurs choix. (…) Nous avons entendu toutes les critiques, venant d'autres directions sur ce choix et c'est malheureux pour un Sénégal, qu'on veut faire avancer (Entretien avec L. D., avril, 2022).

Ces dires mettent en évidence les dynamiques internes à l'administration sénégalaise et la manière dont l'OIM sélectionne ses partenaires institutionnels locaux. Deux points importants en résultent. D'un côté, la fragilité de la coordination interinstitutionnelle au sein de l'administration, souvent freinée par des logiques de rivalités bureaucratiques. De l'autre, le rôle central de l'OIM dans la désignation de ses interlocuteurs étatiques, un choix qui n'est pas sans conséquence. En optant un acteur plutôt qu'un autre, l'OIM a influencé indirectement les rapports de force internes de l'administration, ce qui pourrait aggraver

certaines tensions déjà présentes. Le fait que ce choix ait suscité des critiques parmi d'autres directions, témoigne d'un manque de consensus national dans la conduite du projet et renforce l'idée que la formulation de la politique migratoire sénégalaise s'est déroulée dans un cadre restreint, voire excluant, loin d'une véritable collaboration intersectorielle. Le témoignage de L. D., ne donne toutefois aucune justification claire au choix de l'OIM, ce qui nourrit l'impression d'un manque de transparence dans le processus. Cette décision a d'ailleurs suscité des réactions négatives au sein de la société civile, où certains représentants interrogés ont exprimé leur confusion et leur mécontentement, face à ce qu'ils considèrent comme une marginalisation des acteurs non institutionnels. A ce sujet, un membre de la société civile sénégalaise déclare :

> On a l'impression que c'est du sabotage. On a beaucoup de directions et des ministères qui gèrent les questions de migrations au Sénégal (…). Pourquoi donc donner du travail à un ministère qui n'a pas de compétences, sur les questions de migrations, alors que des directions et ministères sont là, plus aptes à piloter le document. C'est l'Etat qui est responsable de cette situation (..) (Entretien avec S. G., avril, 2022).

Le fait de confier un projet aussi stratégique à une structure perçue comme peu compétente, au détriment de directions et ministères spécialisés, est interprété par S. G., comme un signe de manque de vision de la part des autorités étatiques, qu'il tient pour responsables de cette situation. L'indignation exprimée par cet acteur de la société civile soulève une problématique essentielle, c'est-à-dire l'exclusion des compétences existantes au Sénégal dans le portage du document de la PNMS. Ce point de vue est aussi partagé par plusieurs enseignants-chercheurs interrogés, qui peinent à comprendre les raisons pour lesquelles les nombreuses directions et ministères spécialisés dans la gestion migratoire au Sénégal, n'ont pas été davantage impliqués, voire mis en avant dans ce processus.

Marie Dominique Aiguillon (2022) dans sa recherche, est revenue sur les dénonciations et contestations de certains acteurs[47], sur la légitimité du ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, à co-piloter le document de PNMS. D'après l'auteure, « *Ce qui apparaît dans*

[47] Parmi ces acteurs, on peut citer entre autres le représentant de la DGSE, la représentante d'une réseau associatif national sur la migration, un représentant de la société civile.

les propos des uns et des autres, c'est moins la critique du contenu de la politique nationale qu'une concurrence entre ministères, entre acteurs, soucieux de ne pas perdre la main ou cherchant à être partie prenante du pilotage » (Aiguillon, 2022 : 253). Cette observation qui va au-delà d'un simple désaccord entre institutions, met en lumière des dynamiques de luttes de pouvoir et de tensions à l'intérieur de l'administration de l'État au Sénégal. La gestion des migrations émerge ainsi comme un réel champ de rivalité, tant politique qu'administrative.

Le processus d'élaboration du document de la PNMS a réuni des acteurs aux aspirations parfois divergentes, ce qui a causé de nombreuses tensions. Pourtant, malgré ces conflits, le discours officiel des autorités sénégalaises présente le processus comme ayant été largement consensuel et participatif. Cette posture vise à asseoir la légitimité de la PNMS, en soulignant l'existence d'une concertation inclusive, qui a impliqué de nombreux partenaires institutionnels et sociaux. Toutefois, cette présentation officielle semble parfois en décalage avec les réalités observées sur le terrain, où la concurrence entre acteurs et surtout les luttes de pouvoir entre différentes institutions et ministères sénégalais, ont pris le pas sur un véritable dialogue constructif.

Ce document semble constituer un cadre de référence en matière d'orientations stratégiques et opérationnelles, pour exécuter la vision du Sénégal dans le domaine de la gestion des migrations. Il marque une évolution majeure dans la manière dont le pays envisage la migration, dépassant désormais la simple gestion des départs et des retours, pour intégrer une approche axée sur la mobilisation des ressources migratoires au service du développement national. Il cherche en effet à maximiser les bénéfices de la migration, pour un développement durable. Sa vision repose sur une conception positive des interactions entre gouvernance, migration et développement. Pour concrétiser cette vision en actes, le document de la PNMS se fixe parmi ses objectifs, de trouver les moyens permettant de capter les transferts de fonds des Sénégalais de l'extérieur, à des fins d'investissements productifs. Il accorde donc une place importante aux potentiels apports productifs de la diaspora sénégalaise. Celle-ci pourtant concernée au premier chef, a été absente lors du processus d'élaboration du document. Le journaliste interviewé, fustige l'absence des émigrés comme des députés de la diaspora en ces termes : « (…) il est *désolant de constater l'absence des députés et des migrants lors des débats et discussions (…). C'est inadmissible (…)* » (Dakar, avril, 2022). Cette remarque met en lumière le déficit de consultation des acteurs directement concernés par la politique migratoire. Et cela soulève ainsi des questions sur la nature inclusive et

participative de ce processus, mais également sur la fragilité et la légitimité de la politique adoptée.

Ce document renferme toutefois des carences dans l'articulation de la politique migratoire et des politiques de développement. Une première insuffisance réside dans le fait qu'il est resté silencieux sur la capacité ou non des migrants à devenir des acteurs de développement, que ce soit en cours de migration ou du retour (Aiguillon, 2022). La deuxième concerne l'absence d'encadrement juridique et politique des émigrés sénégalais, car le document ne dit rien, sur les points essentiels en lien avec les gros investissements à travers la création d'entreprises ou des projets collectifs par les migrants (Camara, 2022). Enfin, une troisième insuffisance révélée par cet auteur, est relative à la difficulté de mettre en place un dispositif national de recueil et de création de données migratoires pour l'aide à la prise de décision d'une part et d'autre part, de valoriser davantage le potentiel de la contribution des émigrés sénégalais.

Ces insuffisances témoignent d'une faiblesse structurelle, dans l'intégration des questions migratoires aux politiques de développement national. Si le projet de politique migratoire du Sénégal reconnaît théoriquement l'importance des apports économiques des émigrés, il reste en pratique limité dans sa portée. Loin de proposer une approche fondée sur les réalités spécifiques de la migration sénégalaise, ce document semble plutôt s'inspirer des grandes orientations de la politique migratoire de l'UE. Or, cette transposition ou encore internalisation de la politique européenne de la migration, s'éloigne en réalité des objectifs des migrants, ainsi que des attentes des communautés locales qui les aident à émigrer, au regard des attentes qui sont par ailleurs très différentes suivant les communautés et territoires. Cette déconnexion est d'autant plus manifeste que les principaux concernés, les migrants, n'ont pas été associés à l'élaboration du document. Leur absence laisse penser que la politique migratoire sénégalaise est conçue pour eux, mais sans eux. Cette exclusion compromet son appropriation et son ancrage dans les réalités et les aspirations des populations migrantes sénégalaises. Cette situation prouve une vision technocratique et centralisée de la gestion migratoire. Par conséquent, la PNMS peine à répondre efficacement aux besoins et aux attentes des migrants, qu'elle vise. Ce qui remet en question sa pertinence et son impact à long terme.

Formulé sous forme de recommandations et de projets, le résultat de ce document semble être à ce stade une feuille de route non contraignante juridiquement, plutôt qu'une politique qui a trait à l'ensemble des législations migratoires et leurs applications, voire de nouveaux textes

de loi protecteurs sur l'immigration, l'émigration et l'asile (Aiguillon, 2022). Selon l'auteure, ce qui est appelé politique migratoire, se résume à des mesures très ciblées et restrictives. Ce document est une option politique, qui a cherché à faire de sorte que le Sénégal puisse profiter au maximum de sa diaspora, c'est-à-dire optimiser l'apport des Sénégalais de l'extérieur au développement du pays. Cependant, il est toujours en attente de sa validation politique par le gouvernement sénégalais, depuis sa validation technique en 2018. Ce blocage est le résultat de la suppression de la Primature en 2019, par le président Macky Sall, institution jusque-là chargée de la coordination de ce dossier. Cette disparition a privé le document de son cadre institutionnel officiel, empêchant le Sénégal de se doter réellement d'une politique migratoire formelle et opérationnelle.

Entre 2021 et 2025, le processus de finalisation du PNMS a été relancé, permettant ainsi la mise à jour du document, pour qu'il reflète de manière plus précise les réalités nationales et les obligations internationales du pays. La version initiale, techniquement validée en 2018 sans application concrète, a effectivement été actualisée en 2023, pour inclure des aspects supplémentaires, tels que les enjeux liés à la migration professionnelle, à la préservation des droits sociaux des migrants et à une vision globale des défis migratoires. Cette mise à jour, représente une avancée significative dans la formalisation de la politique migratoire sénégalaise, suite à une longue phase de dialogue et de critiques de la part de la société civile, en lien avec l'absence d'un document officiellement approuvé sur les plans politique et juridique. Par la suite, en février 2025, la PNMS a été alignée sur les priorités du nouveau régime politique du président Diomaye Faye, renforçant ainsi son intégration dans les plans nationaux de développement à long terme, notamment ceux inscrits dans les projets gouvernementaux, tels que Sénégal 2050 et d'autres initiatives de transformation du pays. L'objectif de cet alignement, est de consolider la concordance entre les politiques migratoires et les directives stratégiques majeures du pays, tout en favorisant une meilleure coordination institutionnelle, dans la mise en œuvre des actions, notamment en ce qui est de la gestion des migrations régulières et irrégulières, ainsi que la coopération entre les institutions publiques et les partenaires externes. Ces différentes phases, ont conduit à la mise en place d'un cadre de politique migratoire sénégalaise plus clair, structuré et opérationnel, bien que des défis subsistent en matière de mise en oeuvre, de participation inclusive et de cohérence multisectorielle. Elles ont aussi jeté, les bases d'une coordination institutionnelle améliorée, après plusiuers années d'incertitude et d'attente, attribuables à l'absence d'une validation politique solide et pleinement opérationnelle.

La gestion des flux migratoires au Sénégal a en outre, permis l'État du Sénégal en collaboration avec celui Français, d'instaurer des mécanismes de soutien aux initiatives de la diaspora sénégalaise. Cette dynamique s'est traduite par l'adoption d'une politique de codéveloppement qui s'inscrit dans le cadre de partenariats bilatéraux entre les deux pays. D'abord mise en œuvre à travers une convention, elle a ensuite évolué vers un autre dispositif plus connu sous le nom de Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD). La section suivante sera consacrée à l'analyse détaillée de cette politique de codéveloppement. Mais avant d'y parvenir, il importe de préciser ce que j'entends par codéveloppement.

II. Le codéveloppement : une politique publique de coopération

Le codéveloppement n'est pas un fait nouveau. Il a été forgé en France dans les années 1980 par la coopération française. A cette époque, Jean Pierre Cot[48] dans son ouvrage intitulé *A l'épreuve du pouvoir, le tiers-mondisme, pour quoi faire ?*, proposait une définition du codéveloppement : « *Née à la fin des années 1970, la formule trouve sa place dans la réflexion des socialistes sur le Tiers Monde. Elle combine la nécessité d'ajustements structurels dans un nouvel ordre économique international ; la relation préférentielle avec certains partenaires favorisés, distingués soit en raison de la complémentarité de leur économie avec la nôtre, soit par la sympathie que suscite leur itinéraire politique ; le désir de donner une traduction concrète, immédiate, permanente à la solidarité ainsi précisée* » (in Lacroix, 2005 : 182). Dans cette définition, aucune référence n'est faite aux questions migratoires. Comme le rappelle Christophe Daum (2007 : 53) : « *il n'était donc pas question de cibler spécifiquement le codéveloppement sur les phénomènes migratoires* », car « (…) *l'APD*[49] *concernait des pays liés à la France par des accords bilatéraux spécifiques et ne s'intéressait pas aux mobilités internationales, mais surtout parce que les pays industrialisés, dont la France, n'étaient pas alors préoccupés par le contrôle des flux migratoires, ne se sentant pas menacés par la migration Sud-Nord* » (Audran, 2008 : 103).

Dans son sens initial, le codéveloppement renvoyait donc à une politique de concertation entre pays du nord et du sud. Certains auteurs parlent même de « *coplanification* » ou encore de « *coproduction* » (Bezbakh et Gherardi, 2003, cités par Diangitukwa, 2008 : 23). Son

[48] A l'époque, ministre délégué chargé de la Coopération et du développement pour le gouvernement français.

[49] L'Aide Publique au Développement.

ambition était double : corriger les déséquilibres causés par le libre marché et réduire les inégalités internationales, en instaurant des relations plus équilibrées et mutuellement avantageuses (Le Masson, 2009). Le codéveloppement dans cette perspective, visait à mettre en valeur les synergies et complémentarités entre États, dans une logique de partage équitable des richesses mondiales (Audran, 2008). Pour Thomas Lacroix (2005), il s'agissait de rompre avec les paradigmes réalistes des relations internationales et de bâtir une solidarité, fondée sur des relations historiques et économiques. Cette dynamique concernait en réalité surtout la France et ses anciennes colonies (Pommeret, 2010). Comme l'a souligné l'Institut Montaigne (2010), l'idée était de tirer parti des complémentarités entre pays : d'un côté le savoir-faire et les technologies avancées et de l'autre la main-d'œuvre et les ressources naturelles.

Il faut attendre le début des années 1990, pour voir l'utilisation du terme codéveloppement être de plus en plus fréquente et se généraliser dans un contexte de mondialisation (Diangitukwa, 2008). Cette période d'après l'auteur, se caractérise par l'accentuation des inégalités, tant entre pays qu'entre populations. Parallèlement, les flux migratoires en provenance des pays du sud, conjugués aux difficultés rencontrées par les migrants dans les sociétés de départ comme dans celles d'accueil, confèrent une nouvelle dimension au terme. Celui-ci est désormais associé à la migration, envisagée à la fois comme un levier de développement pour les pays du sud et comme un moyen de limiter l'arrivée de migrants dans les pays du nord, notamment en Europe occidentale et en France. Cette vision repose sur l'idée très répandue à l'époque, selon laquelle, le développement pouvait constituer un frein aux migrations. C'est dans ce contexte que le codéveloppement a progressivement été lié à la problématique du retour des migrants, sous l'impulsion des acteurs de la coopération internationale.

En effet, ces acteurs ont essayé de mettre en lien deux phénomènes souvent traités de façon séparée : les migrations et le développement (Manço et Bolzam (dir.), 2010). Selon les auteurs, plusieurs raisons expliquent cette démarche. D'une part, des motivations philanthropiques et pragmatiques, qui partent du constat de l'échec de la plupart des tentatives de l'aide au développement dans les pays du sud. D'autre part, des préoccupations politiques qui ont poussé les États du nord, à explorer de nouveaux scénarios de renforcement, pour faire face à la poussée migratoire nord/sud. L'intention était donc protectionniste et opportuniste.

En France, le codéveloppement a pris effectivement dès les années 1990, une connotation particulière en lien avec les enjeux migratoires. Il est apparu comme une réponse politique,

dans un contexte où « *l'immigration est devenue un enjeu de politique intérieure centrale, non plus seulement autour de l'intégration des immigrés et de leurs descendants à la société d'accueil, mais ciblée sur les nouveaux arrivants, avec les mouvements sociaux de sans-papiers de 1997* » (Daum, 2007 : 4). Le codéveloppement s'est alors présenté comme un dispositif à double finalité : d'une part, favoriser la réinsertion économique des migrants de retour tout en contribuant au développement de leur pays d'origine et d'autre part, instaurer une coopération avec les pays du sud, afin de réguler et d'organiser les flux migratoires. Autrement dit, il a été pensé comme un instrument à la fois de développement et de gestion migratoire : « *la politique de codéveloppement apparaît davantage tournée vers un objectif interne, freiner l'immigration et favoriser le retour des migrants, que vers une politique externe visant à favoriser le développement du pays d'origine* » (Rodier, 2009 : 6). Ce dispositif illustre ainsi l'ambivalence d'une politique située à la croisée du contrôle migratoire et du développement (Kadje, 2015).

Cette nouvelle conception du codéveloppement, fondée sur la recherche d'une complémentarité entre migration et développement, a d'ailleurs été soulignée par Samir Naïr (1997 : 3) dans son rapport écrit à la demande du premier ministre d'alors Lionel Jospin : « *Elle vise surtout à renforcer l'intégration en France tout en favorisant la solidarité active avec les pays d'origine, à créer les conditions sociales pour aider les migrants potentiels à demeurer chez eux (...). Elle signifie le dépassement de la coopération pour l'instauration d'objectifs communs. L'intérêt partagé de la France et des pays d'origine est de faire de l'immigration un vecteur de développement - parce que celui-ci signifie la stabilisation des flux migratoires dans le pays d'origine et la garantie de l'intégration en France même* ». Chez Naïr, le co-développement cherche à renforcer l'intégration des migrants en France tout en favorisant la solidarité active avec les pays de départ, mais aussi à créer les conditions sociales pour aider les potentiels migrants à rester chez eux. Par ailleurs, Sami Naïr (2008) ajoutera l'idée de libre circulation entre pays d'accueil et d'origine, envisagée comme une stratégie pour faciliter le retour des migrants.

En 2003, le gouvernement français redéfinit le codéveloppement en le considérant comme « *(...) toute action d'aide au développement, qu'elle qu'en soit la nature et quel que soit le secteur dans lequel elle intervient, à laquelle participent les migrants vivant en France, quelles que soient que soient les modalités de cette participation »* (Gonin et Kotlok, 2009 : 28). Cette définition sous-entend certes le fait que le développement ne saurait se faire que sur

le territoire d'origine des migrants, mais elle implique aussi l'accompagnement des migrants de retour et les aides à leur réinsertion, lesquels sont toutefois associés à la valorisation de la contribution des migrants. Cela fait apparaître encore une fois l'objectif clair du codéveloppement en France, qui consiste à réguler les flux migratoires ou à limiter l'immigration, ce qui a eu comme effet direct la montée du phénomène de migrants en situation irrégulière.

Cet objectif de la France de maîtriser les flux migratoires via le codéveloppement, s'est aussi confirmé en 2007 avec le rapport[50] des députés Jacques Godfrain et Bernard Cazenave, rédigé à la demande du ministre des Affaires étrangères d'alors Philippe Douste-Blazy. Selon ce rapport, les mouvements de populations du continent africain en direction de l'Europe et vers l'intérieur de l'Afrique sont non seulement au cœur des problématiques de sécurité et de croissance, mais constituent aussi un enjeu majeur auquel il convient de donner une nouvelle dimension. Ce rapport entraîne en effet, le basculement du terme migration vers les questions de sécurité et fait apparaître par conséquent l'immigration comme un problème sécuritaire ou une menace à la sécurité intérieure dans les pays européens et particulièrement la France, dans un contexte de traite d'êtres humains et d'arrivée massive de migrants ou d'individus se trouvant dans des barques et ou autres embarcations de fortune. Dans un souci sécuritaire pour faire face à la migration, le contrôle des flux migratoires est apparu comme un impératif de sécurité du nouvel ordre international post-bipolaire. Ce contrôle des flux est considéré par Djacoba Liva Tehindrazanarivelo (2009), comme un traitement sécuritaire de la migration qui ne fait point de distinction entre immigrations régulière et irrégulière. Selon l'auteur, cette approche s'est accentuée après les attentats terroristes de 2001 New York, puis ceux de 2004 à Madrid et de juillet 2005 à Londres.

Cette conception du codéveloppement dont l'objectif est le contrôle des flux migratoires, révèle tout le sens défensif du concept, c'est-à-dire « *dépenser de l'argent public pour freiner ou renverser les flux d'immigration vers l'Europe* » (Institut Montaigne, 2010 : 6). Cette dernière a cependant été critiquée par de nombreux auteurs, qui n'ont pas manqué de souligner le sens extrêmement restrictif et abusif de ce concept. Pour Audran (2008), le codéveloppement est un instrument déguisé, dont l'objectif est de diminuer l'immigration clandestine plutôt que promouvoir le développement des pays du sud. C'est aussi le cas de

[50] Cazenave B. et Godfrain J., 2007. *Rapport sur le codéveloppement*, Paris, Assemblée nationale, 33p. et annexes.

Samuel Pommeret (2010), qui estime que le codéveloppement est transformé en un maillon de la stratégie « *d'empire romain* » que les pays européens dont la France ont mis en place, pour stopper les migrations. Ce même constat est fait par Christophe Daum (1997 : 197) qui dénonce l'instrumentalisation du codéveloppement à travers ces mots : « *(…) carotte agitée au bout du bâton de la répression à l'attention des opinions publiques nationales comme internationale pour tenter de justifier la crispation sur l'impossible fermeture des frontières (sauf à militariser le pays, et d'aucuns y rêvent) comme sur le refus de la régularisation globale des sans-papiers* ». Gustave Massiah[51] (2008 : 13) abordant dans le même sens, dénonce les enjeux nationaux pour une immigration choisie, négociée et contrôlée qui se cachent derrière le codéveloppement, en affirmant : « *Le codéveloppement s'inscrit dans l'idéologie sécuritaire qui se traduit par la répression, la criminalisation de la pauvreté et la montée du racisme. Le co-développement est complètement déterminé par l'évolution actuelle du néo-libéralisme* ». Pour Patrick Gonin (2008), en cherchant à contrôler et à faire du développement un moyen pour stopper les migrations, le codéveloppement est une vision simpliste. Ce dispositif anti-migratoire a pour ambition de freiner les migrations via le codéveloppement est illusoire et insuffisant, car au-delà d'une politique de codéveloppement substantielle, il faudrait en plus d'un côté redéfinir de manière générale l'APD en profondeur et d'un autre, revoir les politiques commerciales et de résoudre les nombreux conflits en cours qui provoquent des migrations forcées dans les PED (Audran, 2008 : 112-113) : « *le codéveloppement ne suffit pas à lutter contre les pressions migratoires. Seule une croissance économique rapide, soutenue et égalitaire des PED – alimentée par une hausse des budgets affectés au codéveloppement et à l'APD, par une remise en question des politiques commerciales du Nord et par des efforts de résolution des conflits en cours – pourra durablement diminuer les flux migratoires illégaux* ».

Même si le codéveloppement a été un outil pour régulier les flux migratoires, il s'est par ailleurs appuyé sur le constat de la forte participation des migrants à la prospérité des pays d'accueil, mais aussi et surtout sur leur action positive ou leur grande mobilisation en faveur de leurs pays d'origine, notamment dans la promotion du développement et dans la lutte contre la pauvreté. Cette mobilisation datant depuis des décennies, révèle le potentiel « *développemental* » des diasporas qui participent au développement local dans leur pays d'origine. En effet, les migrants par le biais de leurs transferts financiers, financent des

[51] Acteur de la société civile, Gustave Massiah était à l'époque du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID).

infrastructures collectives qui améliorent la vie des communautés locales restées sur place dont ils sont issus. Ainsi, « *(…) les immigrés légalement installés peuvent jouer un rôle non négligeable dans le développement de leur pays d'origine* », comme le précisait le rapport de Naïr (1997 : 3). Sous ce rapport, les migrations à savoir internationales, se présentent comme une opportunité de développement ou utilitaire pour les pays de départ : on est donc en face d'une approche plus positive des migrations.

C'est à partir de cette approche plus positive des migrations, que le codéveloppement a été redéfini en faisant référence à « *la valorisation de l'action des migrants en faveur de leur pays d'origine quelle qu'en soit la forme (valorisation de l'épargne au service d'investissements productifs, transferts de compétences, ou apports d'expériences sociales et culturelles)* » (Le Masson, 2009 : 63-64). Il renvoie à « *toute action d'aide au développement à laquelle participent des migrants* » (Girardin[52], 2006 in Kadje, 2015 : 6). Il met donc en avant le rôle des migrants dans les politiques de développement de leurs pays d'origine. Sa vision est de coordonner et d'impulser, toutes les initiatives des migrants pour promouvoir des projets de développement dans les pays de départ. Son objectif recentré sur la complémentarité entre la migration et le développement, notamment le développement des pays d'origine, fait apparaître une nouvelle approche qui équivaut à : « *toute action de coopération en rapport avec les populations immigrées et le développement des pays d'origine* » (Daum, 2007 : 49). « *Cette nouvelle approche du codéveloppement est présentée comme l'amélioration concertée de la situation économique et sociale aussi bien dans les régions d'origine que dans celles de destination, où il s'agit moins de freiner la migration ou de faire entrer définitivement les migrants chez eux que faire participer ces derniers au développement de leur pays d'origine à travers le partage de compétences et l'envoi de fonds »* (Tehindrazanarivelo, 2009 : 36). Elle ne voit plus les migrations notamment internationales comme un problème, mais plutôt comme une chance pour les pays de départ et d'accueil, car elles sont un facteur de développement mutuel. Celles-ci sont d'ailleurs considérées par l'ONU (2009), comme un moyen idéal pour promouvoir le codéveloppement, c'est-à-dire « *l'amélioration coordonnée ou concertée de la situation économique tant dans les régions d'origine que dans les régions de destination compte tenu de leur complémentarité* » (in Gonin et Kotlok, 2009 : 29).

[52] Brigitte Girardin était en 2006, Ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Cette approche a rapidement été reprise par les organisations internationales, intégrant l'agenda politique mondial (Audran, 2008). Dans son rapport final de 2005, la Commission globale sur les migrations internationales a recommandé de reconnaître le rôle des migrants dans le développement local de leurs pays d'origine et d'intégrer aussi les migrations aux stratégies de croissance économique, tant nationales que globales. La même année, le Dialogue de haut niveau de l'ONU sur les migrations et le développement a souligné l'importance de réduire les coûts de transfert d'argent, afin de stimuler les envois de fonds des migrants. La Commission européenne dans sa communication de 2005, a proposé des mesures similaires, telles que la facilitation des transferts financiers et l'implication active des diasporas dans le développement de leurs pays d'origine.

Pour Thomas Lacroix (2009), le codéveloppement recouvre trois réalités distinctes. D'abord, le codéveloppement par les migrants, désignant les initiatives spontanées portées directement par ces derniers en faveur de leur région d'origine (transferts financiers ou investissements). Ensuite, le codéveloppement pour les migrants, qui correspond aux politiques nationales et internationales qui articulent développement et gestion des flux migratoires (programmes d'aide au retour, réduction des coûts de transfert, soutien à l'investissement ou aux transferts de compétences), sans réelle participation des migrants aux décisions. Enfin, celui avec les migrants, regroupant l'ensemble des dispositifs élaborés par les autorités locales, régionales ou nationales pour accompagner et renforcer les initiatives migrantes (cofinancement de projets, formations, renforcement des capacités associatives, création de plateformes). Contrairement au modèle précédent, cette approche implique les migrants dès la conception des politiques et des dispositifs. Cette typologie de Lacroix (2009), montre que le codéveloppement n'est pas une réalité unique, mais qu'il se décline selon des logiques et des acteurs différents.

De son côté, Gonin (2008) distingue quatre catégories d'acteurs du codéveloppement. Les États qui définissent les politiques et inscrivent le codéveloppement dans les accords bilatéraux et de réadmission, ce qui en fait avant tout un outil institutionnel. Les collectivités territoriales qui participent à différentes formes de coopération, selon les échelles locales, régionales et ou nationales. Les ONG très engagées dans l'appui aux initiatives associatives des migrants. Enfin, les habitants, comprenant à la fois les sédentaires et les mobiles (ces derniers incluant les migrants, quelle que soit leur situation administrative). Pour Gonin, le codéveloppement relève avant tout d'une logique territoriale : il ne concerne pas seulement

les migrants, mais l'ensemble des habitants des territoires, car il interroge à la fois les ancrages locaux et les dynamiques de mobilité.

Finalement, on se rend compte qu'il existe un panorama de définitions différentes du concept de codéveloppement. Celui-ci a été utilisé par les États, les politiciens, les chercheurs, les institutions internationales et d'autres acteurs, pour exprimer des choses différentes. D'une part il a évolué dans une dynamique d'institutionnalisation par les instances étatiques en tant qu'argument rhétorique croisé d'un enjeu de politique économique ou comme un principe des politiques de développement destinées aux pays d'émigration pour faire référence aux « *(…) flux d'aide publique au développement destinés à fixer les populations des pays les moins avancés par la création d'emplois locaux et à encourager les diasporas à prendre part au développement des pays d'origine (…)* » (Institut Montaigne, 2010 : 5). D'autre part, son sens donné par certains acteurs est en lien avec des enjeux stratégiques (financements, visibilité, partenariats…), à se dire acteur du codéveloppement.

Dans le cadre de ma recherche, je retiens la typologie proposée par Lacroix (2009), qui distingue trois formes de codéveloppement, à savoir : les initiatives autonomes des migrants et ou leurs associations, les politiques conçues pour eux et les dispositifs élaborés avec eux. Ces trois logiques indépendantes dans la pratique ne s'opposent pas, mais coexistent et s'entrecroisent, puisqu'un projet donné peut impliquer une démarche associative, un appui institutionnel et ou un cadre de partenariat. L'exemple du Sénégal illustre cette articulation. Le codéveloppement y renvoie à l'ensemble des politiques, programmes et initiatives visant à mobiliser la diaspora comme acteur stratégique du développement national et local. Entre 2010 et 2020, il a occupé une place centrale dans les dynamiques économiques, sociales et politiques du pays. Sur le plan économique, il constitue un levier majeur grâce aux transferts financiers et aux investissements des migrants, qui soutiennent les ménages et améliorent leurs conditions de vie. Sur le plan territorial, il se traduit par des projets collectifs réalisés dans le cadre de la coopération décentralisée, améliorant les infrastructures locales et l'accès aux services sociaux de base. Enfin, sur les plans politique et migratoire, il a été institutionnalisé dans les stratégies nationales du pays et intégré aux partenariats internationaux, notamment avec l'UE et la France, en devenant à la fois un outil de développement et un instrument de gestion des flux migratoires.

Ainsi, au Sénégal, on retrouve les trois formes décrites par Lacroix : le codéveloppement par les migrants à travers leurs transferts et investissements, le codéveloppement pour les

migrants via les dispositifs mis en place par l'État et ses partenaires et le codéveloppement avec les migrants qui s'incarne dans les projets menés avec l'appui des collectivités locales étrangères dans le cadre de la coopération décentralisée. Sous ce rapport, le codéveloppement sénégalais apparaît comme une démarche collective, réunissant migrants, État et collectivités autour d'une dynamique commune de développement local dans les régions d'origine des migrants. Le cas diola s'inscrit dans la même logique que celui observé au Sénégal, car comme l'ont révélé les résultats de l'enquête qualitative, certaines associations mènent seules leurs projets, d'autres mobilisent les dispositifs publics de cofinancement, tandis que d'autres encore s'appuient sur des partenariats avec des collectivités territoriales étrangères (le plus souvent les territoires d'accueil des migrants). Le codéveloppement diola reflète donc une variété de dynamiques présentes au Sénégal, alliant initiatives indépendantes, utilisation de financements publics et ou partenariats avec des collectivités locales étrangères, permettant aux émigrés de participer au développement de leur région d'origine.

Après avoir clarifié le mot codéveloppement, il convient maintenant de s'intéresser à la politique de codéveloppement qui existe entre la France et le Sénégal. Cette politique entre ces deux pays s'inscrivant dans le cadre de partenariats bilatéraux, a évolué par paliers : partant d'une convention de codéveloppement, elle a abouti à création d'un dispositif appelé Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD).

III. D'une convention de codéveloppement au Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD)

En 1998, Abdou Diouf en tant que président de la République du Sénégal d'alors, reçoit Naïr dans le cadre d'une visite à Dakar, dont l'objectif est l'exposition des propositions françaises pour l'établissement d'une convention de codéveloppement entre les deux États. Cette convention signée le 25 mai 2000 à Paris, a été conclue pour trois ans renouvelables, la convention est mise en œuvre dans le cadre de programmes de développement pluriannuels. Elle reconnaît officiellement la diaspora sénégalaise comme un acteur du développement, tout en lui fournissant un soutien technique et financier pour organiser ses projets, bien que certains d'entre eux aient été financés de manière autonome. Cela représente néanmoins un moment significatif pour le renforcement du codéveloppement, en liant les efforts des migrants, l'appui des autorités et la coopération bilatérale.

La signature de la convention a été suivie par deux réunions du Comité mixte franco-sénégalais, qui se sont tenues respectivement le 7 février 2001 à Dakar et le 18 et 19 mai à Paris, dans le but de consolider cette vision commune du codéveloppement. Ce comité a pour mission d'assurer le suivi et l'évaluation de tous les programmes, élaborés en partenariat entre les deux États. Ces rencontres ont permis de solidifier la collaboration entre la France et le Sénégal et d'assurer le suivi de l'accord de codéveloppement. Elles ont par ailleurs confirmé le rôle de la diaspora sénégalaise dans le développement du pays, en lui accordant une reconnaissance sur le plan institutionnel.

En 2005, une autre convention de financement est signée entre les deux pays. Celle-ci, a permis la mise en place du projet « *Initiatives de Codéveloppement* » (Codév), dont l'objectif est de mobiliser le potentiel de l'expertise des émigrés sénégalais établis en France, pour le développement du Sénégal. Ce projet qui voit le codéveloppement comme un outil de développement, s'est déroulé en périodes de trois ans (2005-2007, puis 2008-2011), avec un budget de 4,5 millions d'euros. Ciblant principalement les Sénégalais régulièrement établis en France, le Codév comprend quatre composantes : « *accompagnement des initiatives économiques des migrants, mobilisation de la diaspora hautement qualifiée, développement local dans les régions d'origine des migrants, et mise en œuvre du FSP et accompagnement des porteurs de projets »* (Ndione et Broekhuis, 2006 : 20).

La première composante cible les Sénégalais qui veulent investir au pays, c'est-à-dire soit dans le cadre d'une activité secondaire ou soit pour aider un parent ou un ami à créer une activité économique génératrice de revenus. La deuxième, se concentre sur l'expertise et le savoir-faire de la diaspora sénégalaise vivant en France, pour leurs transferts dans le pays, en fonction des besoins exprimés par les entreprises publiques comme privées et sans pour autant concurrencer l'expertise locale. La troisième se focalise sur les associations de migrants sénégalais, déclarées en France. L'objectif est de les mettre en lien avec des structures sénégalaises, pour faciliter la réalisation de leurs projets de développement local. La quatrième et dernière composante, est celle qui assure la coordination du projet. Elle se charge de la mise en place, de l'animation et du fonctionnement des trois composantes.

Le projet Codév a contribué à affirmer le rôle de la diaspora sénégalaise comme acteur clé du développement, en appuyant ses démarches économiques, son savoir-faire et ses projets. En réalité, il n'a pas véritablement transformé les comportements des migrants, qui reposent souvent sur l'autofinancement et des initiatives individuelles. Toutefois, il a joué un rôle dans

la promotion du codéveloppement, qui s'est présenté comme un modèle de coopération entre le Sénégal et la France. Dans le cadre du Codév, 221 promoteurs privés ont été accompagnés dans la création de leurs projets économiques (Flahaux et Kabbanji, 2013). Il s'agit à travers ces projets, de favoriser et d'intensifier les initiatives des Sénégalais de l'extérieur établis en France, au bénéfice du développement économique et social du Sénégal. Les résultats du projet Codév particulièrement encourageants, ont ouvert la voie à la signature de deux nouvelles conventions entre la France et le Sénégal, marquant ainsi une continuité et un approfondissement de la coopération bilatérale dans ce domaine entre les deux pays.

La première convention, d'un montant de deux millions d'euros, a été signée en 2006 et renouvelée en 2008. Elle concerne les projets de développement solidaire des régions d'origine des émigrés sénégalais, vivant en France. Son objectif principal est de soutenir les projets d'appui au développement local portés par les associations d'émigrés sénégalais. Concrètement, elle apporte un accompagnement technique et financier, pour la réalisation des projets de développement à caractère collectif. Elle a ainsi permis de renforcer le rôle des associations de la diaspora sénégalaises comme vecteurs de développement local.

En 2009, une seconde convention est venue élargir cette dynamique, avec la création du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement, plus connu sous le nom de PAISD. Cette nouvelle étape marque une évolution significative, puisqu'elle diversifie les formes d'implication de la diaspora, en intégrant à la fois les associations, les initiatives individuelles, mais aussi les projets économiques, renforçant ainsi le rôle stratégique de la diaspora dans le codéveloppement.

Le PAISD est porté par l'État du Sénégal et bénéficie de l'appui financier de l'UE et de l'Agence Française de Développement (AFD). Son budget qui était estimé à la base à 9 millions au début, a été finalement augmenté à 11 millions d'euros. D'après l'agent chargé des finances du PAISD, il s'agit « *(…) d'un dispositif qui place la diaspora sénégalaise au cœur de son action (…) Son objectif, est de répondre aux besoins de la diaspora sénégalaise, c'est-à-dire d'accompagner leurs initiatives économiques dans des projets de développement (…)* ». Le PAISD dans ces conditions, atteste de la volonté de l'État sénégalais de s'impliquer dans le codéveloppement et s'insère dans sa politique de soutien aux initiatives de développement des émigrés, initiée dans les années 2000 (Maggi et *al*., 2013).

Lors de sa première phase (PAISD 1), il s'articulait autour de cinq composantes, dont l'objectif est d'encadrer et de diversifier l'engagement de la diaspora sénégalaise dans le développement du pays. La première composante, « *Développement local* », concerne le financement de projets portés par les associations de la diaspora sénégalaise, pour leur région d'origine. La deuxième composante, accompagne les initiatives économiques des Sénégalais de l'extérieur. Ces émigrés qui souhaitent mettre en place des projets économiques ou investir au Sénégal, peuvent bénéficier d'un accompagnement, à travers une étude de faisabilité de leurs projets, mais aussi des formations, afin de pouvoir bien mener leurs projets. La troisième, inititulée « *Mobilisation de l'expertise de la diaspora* », vise la diaspora qui dispose d'une certaine expertise, dans un domaine pointu. L'objectif est de cibler ces Sénégalais hautement qualifiés, pour leur confier des missions de courte durée au Sénégal, afin d'appuyer les structures publiques ou privées dans des actions précises. La quatrième, à savoir « *Appui au volontariat de solidarité pour le développement* », s'adresse aux Sénégalais de la deuxième et de la troisième génération. Elle cherche à mobiliser les enfants d'émigrés sénégalais nés en France, pour leur permettre de participer à leur manière au développement du pays, mais aussi de renforcer leur sentiment d'appartenance à la citoyenneté sénégalaise. Le programme facilite la mobilisation de ces volontaires, en assurant le transport, l'assurance maladie, le rapatriement et les frais de vie. La cinquième et dernière composante du dispositif PAISD, est le « *Désenclavement numérique* » dans les régions périphériques du pays. L'objectif est de permettre aux zones reculées, comme la capitale sud, où un centre d'accès aux TIC a été construit, de bénéficier d'un accès à l'internet ; ce qui peut contribuer à renforcer l'attractivité de ces territoires.

L'examen des composantes du PAISD 1, révèle une approche globale et pluridimensionnelle du codéveloppement. Celle-ci va au-delà du simple soutien financier aux projets des émigrés sénégalais. En effet, en intégrant entre autres l'appui aux associations, l'accompagnement des initiatives individuelles, la mobilisation de l'expertise hautement qualifiée, l'implication des nouvelles générations et le désenclavement numérique, le dispositif répond à des logiques complémentaires d'intégration, de partage de compétences et de développement régional. Cette variété reflète l'intention claire de l'État sénégalais et de ses partenaires, de reconnaître la fonction pluridimensionnelle de la diaspora au développement économique et social du pays. Toutefois, une évaluation critique pousse à nuancer cette affirmation, à cause de la dépendance du PAISD 1 vis-à-vis de financements extérieurs, principalement de l'AFD et de l'UE, qui peuvent entraver sa durabilité et son autonomie à long terme.

Le PAISD 1 s'adressait particulièrement aux Sénégalais vivant en France. Dans le cadre de ses réalisations, il a appuyé 85 promoteurs, dont les actions soutenues varient du petit commerce d'alimentation à la construction d'une école française (Flahaux et Kabbanji, 2013). Son bilan positif d'après l'ex-agent chargé de développement local au sein du PAISD, a poussé les autorités françaises et sénégalaises en fin 2013, à poursuivre le programme en s'engageant dans une deuxième phase, plus connue sous le nom de PAISD 2, pour une durée de trois ans (2013-2015). Comme dans sa première phase, le PAISD 2 ne cible que les migrants sénégalais établis en France. Il vise à appuyer les initiatives économiques des Sénégalais de l'extérieur vivant en France, dans une perspective de promotion de la relation entre migration et développement au Sénégal. Cette deuxième phase qui vient capitaliser les acquis des précédents projets bilatéraux franco-sénégalais, en matière de mobilisation de la diaspora entamée depuis 2005, s'articule autour de quatre axes (seule la composante désenclavement numérique a été supprimée).

Ce partenariat franco-sénégalais s'est poursuivi et a permis en 2017, la signature d'une nouvelle convention entre l'AFD et l'État du Sénégal, pour la mise en œuvre de la troisième phase du PAISD, pour une durée de quatre ans (2017-2021). Son objectif est de cofinancer les initiatives des Sénégalaises établis en France, en Belgique, en Italie et en Espagne, pour le développement du Sénégal, avec un budget de 14 millions d'euros (dont 6 milliards de FCFA de l'UE, plus d'un milliard de l'AFD et 2 millions d'euros pour l'État du Sénégal). Comme le souligne un agent du PAISD interrogé dans le cadre de mon enquête à Dakar :

> La diaspora sénégalaise ne se limite pas seulement à la France. On peut dire que c'est presqu'une injustice de s'être focalisé seulement sur les Sénégalais de France avec le PAISD 1 et 2. Mais avec le PAISD 3, cette injustice est corrigée, car on a intégré dans le programme les Sénégalais de l'extérieur de l'Espagne, de la Belgique et de l'Italie (…). Avec le PAISD 3, l'objectif est de promouvoir les initiatives de développement local, économique et social de la diaspora sénégalaise qui réside en France, Espagne, Italie et Belgique et d'accompagner leurs investissements productifs à travers la mobilisation des moyens et des compétences (…). (Entretien avec K., N., Dakar, avril 2022).

Désormais, le projet se concentre sur les Sénégalais de l'extérieur, qui vivent dans quatre pays européens, à savoir : la France, l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Cette extension géographique est un tournant important, car elle démontre le désir des autorités sénégalaises d'étendre le cercle d'utilisation des compétences et des ressources de sa diaspora. L'inclusion des communautés sénégalaises vivant en Espagne, en Belgique et en Italie dans le cadre du PAISD 3, est un grand pas en avant, car elle rompt avec la précédente concentration uniquement sur la diaspora sénégalaise de la France, caractéristique typique des deux premières étapes du programme. En facilitant la mobilisation des ressources provenant de divers espaces migratoires européens, cette expansion aide à varier les voies de codéveloppement. Cependant, bien qu'elle soit un progrès, cette ouverture met aussi en lumière une importante limitation : la mobilisation de la diaspora est majoritairement envisagée sous l'angle européen, laissant de côté d'autres espaces migratoires importants, surtout en Afrique notamment à l'ouest du continent dans des pays comme la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Gabon etc., où vivent de nombreuses communautés sénégalaises. Ce choix souligne le grand rôle des bailleurs européens (l'UE et l'AFD) dans l'établissement des priorités du PAISD et prouve aussi une hiérarchisation plus ou moins implicite des diasporas, favorisant celles situées en Europe, au détriment de celles basées dans d'autres régions, qui jouent pourtant un rôle crucial dans l'économie nationale, en particulier par le biais des transferts d'argent. Donc, même si le PAISD 3 élargit son domaine d'intervention par rapport aux étapes antérieures, il peine encore à représenter une véritable politique nationale qui soit inclusive et représentative de l'ensemble des émigrés sénégalais.

Comme dans sa deuxième phase, le PAISD 3 conserve ses quatre composantes. La seule nouveauté réside dans l'inclusion de nouveaux acteurs dans le dispositif. Il s'agit de l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) et de la DGASE. L'ADEPME, s'occupe du volet économique, c'est-à-dire qu'elle gère de façon opérationnelle l'accompagnement des migrants dans le cadre de leurs projets et la mise en place de dispositifs financiers. La DGASE quant à elle, a pour mission d'effectuer des études sur les questions et enjeux importants portant sur la diaspora sénégalaise. Il y a toutefois, une mission de coordination générale de l'ensemble des actions du PAISD 3, qui est confiée à la DTC. Le travail opérationnel de cette direction, est le développement local, l'accompagnement des projets et la mobilisation des experts et jeunes volontaires vivant à l'étranger. Cette évolution institutionnelle traduit une volonté de renforcer l'efficacité et la portée du programme, tout en ouvrant la possibilité de mobiliser d'autres compétences supplémentaires. Une telle

configuration pourrait toutefois entraîner, des chevauchements institutionnels entre différentes structures aux missions parfois similaires.

Les projets d'associations des migrants sénégalais dans le cadre de ce dispositif, sont financés jusqu'à 70 % et le reste, à savoir les 30 %, revient à l'association des migrants porteurs du projet. D'après les informations recueillies, celle-ci doit d'abord être régie par loi de 1901, avant de prétendre solliciter le programme. Après cette phase, des rencontres sont effectuées entre les représentants de l'association porteuse du projet et le Directeur de la Coopération technique coordonnateur et des chargés des programmes au PAISD[53], pour discuter de la faisabilité du projet et notamment voir l'état financier de l'association. Si la condition financière est satisfaite, un dossier de projet est monté, où les besoins sont exprimés, mais aussi le contexte du projet précisé.

Cette étape s'accompagne d'une mission d'instruction de terrain, afin de visualiser le lieu, c'est-à-dire la localisation du projet et de discuter avec les différents acteurs concernés par le projet. Ces acteurs sont constitués d'une part des communautés locales, qui disposent le plus souvent d'une association locale[54] (formelle disposant d'un récépissé). D'autre part, les services techniques qui peuvent varier suivant la nature du projet. Si le projet est en lien avec la santé, l'interlocuteur privilégié est l'infirmier ou le médecin chef. Au cas où il s'agit de l'éducation, ce sont les agents de l'inspection de l'académie, qui deviennent les interlocuteurs privilégiés. En théorie, les collectivités territoriales devraient faire partie intégrante du processus, mais elles sont souvent mises à l'écart. Selon les témoignages recueillis auprès d'un ancien agent chargé du développement local au PAISD, leur participation reste très faible à cause de désaccords fréquents avec les responsables du programme. Cette observation est corroborée par plusieurs élus rencontrés en Basse-Casamance, qui affirment ne pas être réellement impliqués dans les projets menés par les migrants diolas et soutenus par le PAISD. Cette situation met en lumière un décalage structurel entre la logique institutionnelle et centralisée du programme, influencée par les priorités des bailleurs et de l'État d'un côté et de l'autre, les priorités locales définies par les collectivités territoriales. Elle soulève par ailleurs deux grandes questions : la première est relative à la cohérence des actions entreprises et leur durabilité ; et la seconde à la capacité du programme, de favoriser un développement inclusif et concerté, reliant les initiatives locales aux stratégies nationales.

[53] Celui-ci, se déplace le plus souvent en Europe, pour rencontrer les représentants d'associations d'émigrés sénégalais.

[54] C'est cette association locale qui porte le projet, en signant la convention de financement.

A l'issue de l'étape de la mission de terrain, le dossier est complété et passe ensuite dans un comité de sélection. Celui-ci qui réunit différents acteurs, dont des représentations de ministères (santé et éducation…) et de l'ambassade de France (l'ambassadeur et ses services), examine les projets déposés, avant de formuler des avis sur l'octroi des financements ou non. Si l'évaluation est positive, l'association locale qui a signé la convention de financement en coopération de l'association des migrants en Europe, ouvre un compte bancaire pour y déposer sa contribution financière (c'est-à-dire les 30 %).

Les différentes phases de la procédure d'évaluation et de financement des projets soutenus par le PAISD, sont présentées dans le schéma ci-dessous :

Figure 4 : Les étapes de la procédure d'évaluation et de financement des projets soutenus par le PAISD



Réalisation : Sambou M., 2025.

Les différentes étapes de la procédure d'instruction et de financement des projets dans le cadre du PAISD, sont au nombre de six. L'examen de cette procédure révèle un processus graduel, qui lie contrôle administratif, vérification des finances, observation sur le terrain et arbitrage institutionnel. Toutefois, deux limites se dégagent : d'une part, la forte centralisation du dispositif, dominée par l'État et les bailleurs, qui tend à marginaliser les collectivités territoriales et d'autre part, le principe de cofinancement qui exclut les associations aux ressources limitées, diminuant ainsi l'accessibilité et l'équité du programme.

Par ailleurs, le PAISD 3 a permis le financement de plus d'une cinquantaine de projets portés par des associations d'émigrés sénégalais établis en Europe (France, Espagne, Italie et Belgique). Ces initiatives qui relèvent pour l'essentiel des projets socio-économiques, sont d'une part orientées majoritairement dans le secteur de la santé et l'éducation et d'autre part, localisées dans les régions de Matam et Tambacounda. Dans la capitale sud en revanche, les associations de migrants diolas ne sont pas particulièrement actives dans le cadre du PAISD. D'après les témoignages recueillis, il y a peu d'initiatives de cette région financées par le

programme PAISD. Cette faible implication s'explique largement par un manque de connaissance du programme, tant chez les migrants que parmi ceux qui sont restés sur place. Le meilleur exemple de ce manque d'informations, réside dans la réaction récurrente des enquêtés, qui interrogés sur leur connaissance du PAISD, répondaient par la formule : *« (...) c'est quoi le PAISD ? »*. Une telle situation révèle un enjeu de communication et de sensibilisation qui existe autour du programme, empêchant une partie significative de la diaspora sénégalaise et de ses communautés d'origine de profiter des opportunités proposées par les autorités sénégalaises. Deux principales limites ressortent de cette analyse. Tout d'abord, le PAISD rencontre des problèmes de visibilité et d'accessibilité territoriale, ce qui a tendance à concentrer les financements dans certaines zones, négligeant d'autres comme la Casamance. Cette distribution inégale soulève directement la question de l'équité territoriale, dans la répartition des ressources provenant de la coopération internationale et notamment dans les politiques migratoires. Ensuite, cette situation remet en question le principe d'inclusivité qui devrait être au cœur de ce type de programme. En ne réussissant pas à mobiliser une partie de la diaspora, le PAISD réduit son impact et compromet sa capacité à favoriser un développement participatif et durable. Les migrants diolas et leurs communautés restées sur place, se retrouvent ainsi en situation de marginalisation, tandis que le programme est censé soutenir les initiatives de toute la diaspora sénégalaise.

Toutefois, ce constat mérite d'être nuancé. Les enquêtes ont en effet montré que certaines associations de migrants diolas ont bénéficié du soutien du PAISD. C'est notamment le cas de l'association fédérale Carambénor International et de l'Association d'Aide au Développement de Diembéring (AADD). Des migrants membres de ces structures, ainsi que certaines de leurs communautés locales rencontrées lors du terrain respectivement en France et Basse-Casamance, sont au courant du PAISD. Une partie des personnes interrogées exprime même leur satisfaction vis-à-vis de l'aide reçue, soulignant par ailleurs la pertinence du programme pour leurs projets. Néanmoins, d'autres retours mettent en avant les limites du PAISD. Les critiques concernent les lenteurs administratives, considérées comme démoralisantes et le manque de suivi après financement. A travers ces perceptions, le dispositif semble plus axé sur l'exécution ponctuelle des projets, que sur leur accompagnement sur le long terme et leur évaluation dans le temps. Ces critiques montrent la complexité des démarches administratives, qui peut décourager certaines associations d'accéder au programme, ce qui remet en question son accessibilité. Toutefois, certains répondants, notamment les migrants déjà familiarisés avec le PAISD, voient paradoxalement cette situation comme un avantage,

puisqu'elle leur permet de conserver une certaine indépendance dans la mise en œuvre de leurs initiatives, sans interférences extérieures. Ces enquêtés semblent craindre d'après leurs déclarations, une éventuelle instrumentalisation de leurs initiatives par les autorités locales, dans un cadre de valorisation symbolique et surtout politique.

La politique de codéveloppement entre la France et le Sénégal, a donc favorisé le renforcement des relations entre les deux nations. Grâce à cette collaboration, on observe une progression dans les mesures et les programmes conçus par étapes. Bien qu'il s'agisse de dispositifs publics visant à soutenir les initiatives des migrants sénégalais, ils apparaissent en réalité davantage comme un outil de gestion des flux migratoires. Ainsi, la politique de codéveloppement entre la France et le Sénégal, poursuit deux grands objectifs : le contrôle des flux migratoires d'une part et la promotion du développement des régions d'origine d'autre part. Cependant, ces objectifs sont contradictoires, car la logique de régulation des migrations tend à influencer, voire à guider les initiatives de développement des migrants. Cette tension s'illustre dans le dans le PAISD, où le soutien aux projets associatifs de la diaspora sénégalaise, s'accompagne de mécanismes de sélection et de cadres institutionnels, révélant ainsi les priorités de sécurité et les priorités politiques des financeurs européens.

Conclusion chapitre 5

Dans le cadre de sa gestion des migrations, le Sénégal a instauré un ministère ainsi que des organismes spécifiques pour les Sénégalais vivant à l'étranger, afin d'encourager leur rôle dans le développement du pays. La PNMS aujourd'hui officiellement approuvée politiquement et juridiquement, a pour objectif d'exploiter les atouts de la diaspora. Sa conception centralisée et peu ouverte, réduit toutefois son efficacité et sa capacité à répondre aux attentes des migrants. Parralèlement, la coopération avec la France a donné lieu à une politique de codéveloppement, mise en œuvre notamment à travers le PAISD. Ce dispositif soutient les initiatives de la diaspora sénégalaise, tout en cherchant à concilier appui au développement et la régulation des mouvements migratoires

Conclusion de la deuxième partie

Cette deuxième partie a cherché à positionner les migrations diolas, dans le contexte plus large des migrations sénégalaises, en mettant l'accent sur l'émigration en particulier et en analysant les politiques relatives à la migration et au codéveloppement existantes au Sénégal.

Il est clair que ces mouvements, d'abord internes avant d'être internationaux tardivement, s'inscrivent dans la tendance migratoire du pays. Ils reflètent en effet un phénomène commun à l'échelle nationale, où des facteurs tels que les difficultés économiques liées à l'accès à l'emploi et aux mutations de l'environnement urbain, ont poussé de nombreux Sénégalais, dont les Diolas, à considérer l'émigration comme une solution viable. Les départs des migrants Diolas enquêtés motivés principalement par la recherche de meilleures opportunités économiques, se réalisent le plus souvent par le recours à des ressources personnelles et à des réseaux de pairs (amis et connaissances). Ils constituent une réponse stratégique aux contraintes économiques et sociales rencontrées localement, favorisant non seulement un progrès personnel, mais aussi l'accès à des ressources bénéfiques pour la communauté. Ainsi, la migration des Diolas à l'instar d'autres groupes migrants notamment africains, transcende la sphère individuelle pour se transformer en un projet collectif, au service du développement de leur région d'origine. Les récits recueillis parmi les migrants, indiquent que cette responsabilité envers la localité d'origine, est l'un des principaux moteurs de l'engagement associatif, où le principe de séniorité accorde aux personnes âgées un statut respecté et valorisant, garantissant le respect des droits et devoirs de tous, ainsi que l'efficacité des actions collectives en faveur du développement local. Cette mobilisation collective fait également intervenir d'autres acteurs, à savoir les « *cadets sociaux* », souvent mieux éduqués que leurs aînés, dont le niveau d'études est parfois moins élevé. Cette complémentarité entre générations qui enrichit les groupes de migrants Diolas, est susceptible d'influencer le portage des projets, dont certains sont réalisés dans un cadre institutionnel, soulignant l'importance de la diaspora sénégalaise dans le processus de développement local du pays. Pour renforcer cette implication, le Sénégal a mis en place des structures spécifiques et a adopté des politiques en matière de migration. Toutefois, ces mesures, à l'image du document de la PNMS, tendent à être excessivement centralisées et ne sont pas toujours en adéquation avec les attentes des Sénégalais vivant à l'étranger. Par ailleurs, la coopération avec la France à travers le PAISD semble soutenir les initiatives de la diaspora, tout en tentant de trouver de concilier cet appui avec le contrôle des flux migratoires. C'est dans ce sens que Fall (2016), estime qu'il est difficile de parler d'une poltique migratoire au Sénégal articulée autour d'objectifs clairs et cohérents, dans la mesure où les actions en faveur des migrants sont réalisées sans cohérence ni conviction et le plus souvent en fonction des recommandations des partenaires extérieurs au développement, tels que l'OIM.

Après avoir replacé les migrations diolas dans le contexte général des mouvements migratoires sénégalais et étudié les politiques publiques qui les encadrent, il est maintenant essentiel d'explorer la manière dont ces migrants manifestent leur attachement à leur territoire d'origine. La troisième et dernière partie examinera en détails les différentes formes d'engagement des migrants diolas, en éclairant les projets qu'ils portent, ainsi que les dynamiques d'interaction et les jeux d'acteurs, impliqués dans leur mise en œuvre.

TROISIEME PARTIE : L'ENGAGEMENT PLURIEL DES MIGRANTS DIOLAS POUR LE DEVELOPPEMENT EN BASSE CASAMANCE

Les Diolas émigrent aujourd'hui vers de nombreuses régions du monde. Même s'ils s'établissent de manière permanente dans leur pays d'accueil, ils participent à la construction économique et sociale de leur terre d'origine. Ces connexions à distance se traduisent par divers projets et soutiens. Cette section vise à examiner ces relations. C'est la troisième et dernière partie qui se concentre sur les différentes manières, dont le transnationalisme des Diolas se manifeste. Elle a pour objectif d'analyser la façon dont les migrants diolas expriment leur lien avec leur territoire d'origine, à travers une variété d'initiatives. Les résultats de l'étude qualitative ont montré que cet engagement se manifeste de différentes façons, allant d'initiatives collectives souvent menées par des associations à des actions individuelles. Ces deux types d'engagement s'inscrivent dans une dynamique commune de solidarité envers leur communauté d'origine. Au travers de ces initiatives, les migrants montrent leur désir de jouer un rôle actif dans l'avenir de leur région d'origine, ce qui contribue au bien-être de leur collectivité locale, en mobilisant les ressources générées par leur migration. Je propose l'idée que cet engagement dépasse la simple aide matérielle et s'inscrit dans un projet social, marqué par un fort sentiment d'appartenance et un devoir de solidarité envers la communauté d'origine. De plus, cet engagement s'inscrit dans des dynamiques complexes, où se manifestent des rapports de pouvoir relatifs à la mise en œuvre des projets et à leur gestion. Plusieurs interrogations émergent alors : comment les migrants diolas s'organisent-ils pour mener à bien leurs actions ? Quelles stratégies adoptent-ils et quels types de projets privilégient-ils ? Quelle est la perception des villageois vis-à-vis de ces initiatives ? Quels sont les rapports de pouvoir qui se jouent entre les différents acteurs impliqués dans ces actions ? Telles sont les interrogations que cette troisième partie structurée en trois chapitres, développera. Le premier chapitre mettra en lumière la nature et les enjeux des projets initiés par les migrants diolas, qu'ils soient collectifs ou individuels. Le deuxième se concentrera sur l'analyse des interactions entre acteurs et des logiques de pouvoir autour de ces projets. Enfin, le troisième se penchera sur les formes du transnationalisme diola, en tant qu'expression d'un engagement diasporique en pleine évolution.

Chapitre 6 : Les migrants diolas au cœur des initiatives de développement en Basse Casamance

Ce chapitre vise à explorer la place des migrants diolas dans les dynamiques de développement de leur région d'origine en Basse Casamance. L'attention sera portée à la fois sur les formes d'engagement associatif et individuel. L'hypothèse avancée est que cet engagement repose sur deux logiques complémentaires : d'un côté, une solidarité au sein de la communauté, visible à travers des actions collectives menées par les organisations de migrants et de l'autre, le soutien direct de la famille via des initiatives individuelles. Bien que ces deux types d'engagement soient différents dans leur fonctionnement, ils contribuent ensemble à une même dynamique transnationale, cherchant à maintenir et à renforcer les liens avec la terre d'origine, tout en répondant aux besoins des populations restées sur place. Cet engagement renforce la légitimité des migrants au sein de leur communauté d'origine. Par légitimité, j'entends la reconnaissance sociale et politique dont jouissent les migrants, qui se traduit par leur participation au développement de la localité d'origine et par la confiance que leur témoignent les villageois. Ce chapitre s'articule donc autour de trois grands axes. D'abord, j'examinerai les réalisations collectives souvent mises en place, en réponse aux besoins des communautés villageoises. Ensuite, je porterai une attention particulière aux initiatives individuelles, qu'elles soient destinées à l'aide familiale ou à des investissements économiques. Enfin, j'étudierai les motivations de ces différentes formes d'engagement. Ces perspectives d'analyse offrent une vue d'ensemble pour comprendre la complexité des relations, que les migrants diolas entretiennent avec leur localité de départ.

I. Les réalisations sur le plan collectif : une réponse à la demande des communautés villageoises

Devant entre autres le manque de programmes de développement et la détérioration de la condition économique et sanitaire, on observe en Basse Casamance un nombre croissant d'initiatives et de projets soutenus entièrement ou en partie par des associations de migrants diolas. Ces migrants animés par un fort attachement à leur terroir, essaient via les associations de contribuer à améliorer des conditions de vie dans leur région d'origine. Dans cette section, je présenterai les types de participation réalisés par les associations de migrants diolas, en faveur du développement de leur localité d'origine. Certaines initiatives sont financées par les cotisations des membres, ainsi que des manifestations festives organisées pour collecter des fonds. D'autres projets bénéficient du soutien de l'aide de la coopération décentralisée et des

dispositifs institutionnels à savoir le PAISD. Quel que soit le mode de financement des projets, les migrants diolas par le biais de leurs associations, se positionnent comme des acteurs de développement, finançant des projets dans différents secteurs, mais qui ont tous une utilité concrète dans la vie quotidienne, même si certains n'ont pas eu une issue positive. Pour saisir ces dynamiques, cette partie reposera sur divers axes d'analyse : le type de projets réalisés, les raisons incitant les migrants à s'y engager, les mécanismes de financement mobilisés et l'appréciation de l'impact de ces initiatives sur le développement local. Pour mener à bien cette analyse, j'ai choisi d'adopter une approche par association, en suivant l'ordre chronologique des projets réalisés par chacune d'elles, du plus ancien au plus récent. Ce choix s'explique par le fait qu'il me permet de restituer l'évolution des stratégies d'intervention de ces collectifs de migrants, tout en mettant en évidence les dynamiques de continuité, de complémentarité, voire de rupture, qui structurent leurs actions dans le temps. Cette approche offre ainsi une lecture plus fine et plus cohérente de l'engagement des migrants diolas dans le développement de leur région d'origine.

I.1. Les associations de migrants à l'échelle villageoise

II.1.1. L'Association Cabrousse Europe Fraternité (ACEF) : une dynamique collective entre enjeux sociaux, économiques et culturels

L'ACEF[55] est l'association des migrants internationaux originaires de Cabrouse, village situé dans le département d'Oussouye et faisant partie de la commune de Diembéring. Créée dans les années 1990 et déclarée officiellement en 2009, cette association dont le siège est à Garges-lès-Gonesse (commune de la banlieue nord de Paris), regroupe à peu près 120 membres. Elle a réalisé plusieurs actions dans son village qui est Cabrousse. L'une qui paraît plus importante aux yeux des migrants et des communautés villageoises, est l'achat d'une motopompe pour alimenter la citerne du forage du village qui était en panne. En effet, Cabrousse a été équipé en 1987 d'un forage réalisé sur subvention du gouvernement japonais, pour répondre aux besoins en eau potable des populations. Ce forage, le seul du village, est tombé en panne en 2009 : « *l'ouvrage n'était pas fonctionnel depuis presque des mois (…)* », a indiqué S. D. le président de l'Association Sportive et Culturelle (ASC) de Cabrousse. Son dysfonctionnement dû à la panne de la pompe, a plongé les Cabroussois dans une situation difficile, comme en témoignent les dires de M. P. D., présidente des femmes de Cabrousse :

[55] Cette association regroupe aussi bien les migrants de la France que d'autres pays de l'Europe.

> C'était comme si la fin du monde avec la panne du forage. On est obligé de recourir à l'eau de puits non potable comme le faisaient nos mamans dans le passé (…). Les matins très tôt, on se levait pour aller puiser de l'eau et la porter sur ta tête des sauts d'eau jusqu'à la maison (…) Le soir aussi quand on rentre de la brousse, on part chercher de l'eau dans nos anciens puits. (Cabrouse, juillet 2022).

Ce témoignage rappelle la période difficile que traversaient les populations de Cabrousse en l'occurrence les femmes, lorsque le forage du village était hors service. Pour pallier à cette situation, les Cabroussois par le biais de leur chef du village se sont tournés vers l'hydraulique rurale[56] (un service public de l'État sénégalais), pour trouver une solution. Celle-ci en charge à l'époque de la gestion des forages en milieu rural sénégalais, n'a pas répondu favorablement à la demande des populations de Cabrousse malgré leurs multiples demandes. Pour des villageois enquêtés, il s'agit d'un manque de considération et d'une irresponsabilité venant des autorités étatiques, qui ne sont pas capables de solutionner un forage en panne. Pour atténuer leurs souffrances, les habitants de Cabrousse se sont tournés vers leurs émigrés, qui ont pris en charge la réparation du forage entièrement. D'après les témoignages, ces « *fils et filles* » de Cabrousse, ont envoyé une somme de plus de 2 millions de FCFA (soit 3 000 Euros) pour l'achat d'une nouvelle motopompe.

Image 1 : Motopompe alimente la citerne du forage du village de Cabrousse



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Cabroussse

[56] La deuxième phase de la réforme de l'hydraulique rurale en 2014 au Sénégal, a permis la création de l'Office des forages ruraux (OFOR), un établissement public, qui assure désormais la gestion du patrimoine de l'hydraulique. Son objectif est de permettre aux populations rurales sénégalais, de disposer d'un service d'eau potable de qualité et à des prix abordables.

L'édifice visible sur l'image ci-dessus, abrite la motopompe achetée par les migrants de Cabrousse et mise à la disposition du village, pour rendre fonctionnelle le forage. Cette action de l'ACEF a permis aux locaux d'assumer désormais la gestion du forage dont la capacité de distribution a d'ailleurs augmenté, puisqu'il fournit de l'eau à l'ensemble des maisons du village. A travers cette action, l'ACEF s'inscrit dans une logique d'amélioration de la vie des populations de Cabrousse, mais joue aussi les fonctions régaliennes de l'État en matière d'accès à l'eau potable. Suite à l'amélioration de l'accès à l'eau potable grâce à la remise en service du forage, l'ACEF a élargi son action au domaine de l'éducation. En effet, les migrants ont réfectionné et équipé une maison d'un certain E. D., (fils de village) qui se trouve à Oussouye, pour servir de lieu d'hébergement d'internat pour leurs élèves. Jusqu'à une époque, Cabrousse ne disposait pas de collèges ni de lycées. La majorité des élèves qui terminaient leur cycle élémentaire, se rendaient à Oussouye pour effectuer le collège et éventuellement le lycée à défaut de se rendre à Ziguinchor. D'ailleurs le secrétaire de l'ACEF s'est rappelé des moments difficiles traversés, quand il était collégien et lycéen à Oussouye en ces termes :

> Il fallait forcément avoir un tuteur pour pouvoir loger et ce n'était pas évident pour beaucoup d'entre nous d'en trouver. En plus il fallait après l'hivernage rester pour cultiver chez ton tuteur. C'est de cette manière qu'on paye sa dette. (…) Certains parents préféraient envoyer de l'argent aux tuteurs de leurs enfants ou mettaient à leur disposition chaque fin du mois un sac de riz. C'est aussi un moyen de payer la dette de l'élève. Nous avons énormément galéré et je connais beaucoup de personnes qui ont abandonné dès la première année pour retourner au village, car ils avaient des tuteurs pas du tout faciles. (…) Nous ne voulons pas que nos jeunes frères traversent ce que nous avons vécu. (…) Nous avons essayé de les mettre dans de bonnes conditions en réfectionnant la maison d'un des nôtres, pour leur permettre de se concentrer sur leurs études. (Entretien avec G. D., Cabrousse, juillet 2022).

Les situations difficiles parmi lesquelles l'accès au logement que certains Cabroussois dont les migrants qui partaient poursuivre leur cursus scolaire à Oussouye après l'élémentaire

comme en témoigne ces dires, a poussé l'ACEF à faciliter l'hébergement de leurs frères. Ceux-ci qui ne parviennent pas à trouver un tuteur, logent désormais à « *Djifembène* ». Cette maison est rénovée et équipée en lits comme en électricité, pour accueillir les nouveaux élèves de Cabrousse à Oussouye. Les élèves sont logés gratuitement à *Djifembène,* mais leur nourriture est prise en charge par eux-mêmes. Le phénomène de décrochage scolaire est une réalité au Sénégal et concerne plus les milieux ruraux. Il résulte de plusieurs facteurs interagissant les uns avec les autres parmi lesquels on a : la pauvreté des familles, les mariages et grossesses précoces, l'insuffisance des infrastructures scolaires... En Basse Casamance et notamment à Cabrousse, les enquêtes révèlent que c'est le manque d'équipements adaptés pour favoriser la scolarisation secondaire en milieu rural, qui est la principale raison de l'abandon des études de nombreux jeunes qui partent étudier à Oussouye. Face à ce constat, les migrants ont donc pris l'initiative d'apporter une réponse concrète. Comme le soutient F. B. : « *On ne peut pas rester insensible sur l'avenir de nos jeunes frères. (...) Ne rien faire, c'est s'attendre à voir demain des délinquants (...) Nous avons proposé au village notre pensée de loger les enfants du village qui partent étudier à Oussouye et ils ont accepté* » (Entretien réalisé au téléphone, janvier 2023). Cette démarche a contribué au maintien de leurs enfants à l'école, d'après les dires des acteurs interrogés sur le terrain (à Cabrousse).

Image 2 : La maison « *Djifembène* » d'Oussouye



Source : Photos prises par Sambou M., 2022 à Oussouye

L'initiative de *Djifembène* qui vise à offrir un toit aux élèves en déplacement, s'accompagne d'un autre volet important : fournir de l'aide matérielle aux familles en difficulté. Ces actions ancrées dans la vision de *Djifembène*, sont des réponses aux besoins des jeunes de Cabrousse,

pour les aider à réussir à l'école. En effet, l'ACEF s'inscrit dans une logique de faciliter l'accès à l'école des élèves et donc d'éviter tout décrochage scolaire. Pour cela, elle a acheté des fournitures (cahiers, stylos…), destinées aux familles vulnérables de Cabrousse. En ciblant les ménages les plus démunis du village, les migrants soutiennent l'accès à l'éducation de leurs enfants. Concrètement l'ACEF achète des fournitures scolaires et les met à disposition des familles cabroussoises dont les moyens financiers ne sont pas suffisants. M. D. habitante de Cabrousse, déclare :

> La rentrée coûte cher. Chaque année on augmente les frais de scolarité. (…) Moi je suis femme au foyer qui se débrouille et mon mari est cultivateur. On a plus de six enfants à prendre en charge. Il faut leur acheter l'uniforme de l'école et aussi les fournitures scolaires. (…) Heureusement ceux qui sont en Europe les prennent en charge (…). (Cabrousse, juillet 2022).

Les difficultés que rencontrent certaines familles à Cabrousse, pour assurer l'ensemble des fournitures demandées à leurs enfants à l'école, sont une réalité. Dans un pays comme le Sénégal où la scolarité est théoriquement gratuite, les parents doivent chaque année se battre pour offrir à leurs enfants des conditions scolaires acceptables. Ce qui n'est pas toujours évident pour les familles en situation de précarité comme on a pu l'observer à Cabrousse. Ces familles font face à un arbitrage difficile en sacrifiant souvent leurs dépenses essentielles, pour acheter des fournitures scolaires à leurs enfants. L'ACEF conscient de cette situation, a décidé de soulager ces familles dans leurs dépenses liées à la rentrée. Depuis maintenant trois ans, elle vient en aide à Cabrousse aux familles précaires en mettant à leur disposition des kits scolaires. Cette action faite à la demande des communautés locales, est une manière de lutter contre le décrochage scolaire, mais aussi contre les inégalités à la rentrée scolaire. Cet investissement qui dépasse le cadre d'une simple assistance matérielle, s'inscrit dans une approche à la fois stratégique et symbolique. L'éducation est un levier important pour le développement et la promotion sociale, ce qui motive les migrants à investir dans ce secteur classique, en pariant sur la jeunesse. Leur engagement illustre donc un devoir partagé, envers les générations futures.

Les efforts de l'ACEF ne sont pas limités au secteur éducatif. Reconnaissant que la réussite académique des enfants dépend fortement de la stabilité économique et sociale des familles, l'association a également orienté ses initiatives vers la protection des moyens de subsistance

des communautés locales. En effet, elle a pris charge financièrement la construction partielle d'un mur, séparant les habitations et les rizières de Cabrousse. En effet, les Cabroussois d'après les témoignages des enquêtés, étaient confrontés à un grand problème de dévastation de leurs champs agricoles. Ces populations vivant essentiellement de l'agriculture, voient leur champ en période d'hivernage envahis par les bœufs qui détruisent leurs cultures. Il faut rappeler que dans beaucoup de villages diolas, l'élevage est aussi pratiqué par les populations. Cette activité traditionnelle de type extensif et sédentaire, concerne l'élevage des bovins, des ovins et de la volaille. A Cabrousse, certaines familles disposent de quelques têtes de bovins. Ce bétail est une épargne et un instrument de prestige social qui ne sert qu'aux grandes cérémonies (mariages, funérailles, initiation…) (Coly, 2012). Disposant d'un enclos le plus souvent dans la concession, les bêtes sont conduites en pâturages et ramenées au coucher du soleil à la maison par les enfants qui ne sont pas en âge de cultiver autour du village. Mais cet élevage a causé cependant des dégâts importants au point que M. D. habitant du village de Cabrousse s'offusque en ces termes :

> Les bœufs ont longtemps dicté leur loi dans nos champs (…) Ils se sont attaqués à tout ce que nous avons cultivé (…). Tu te réveilles un matin et tu vois tout ton champ dévasté (…). (Cabrousse, juillet 2022).

Ce témoignage comme tant d'autres, exprime le désarroi des populations de Cabrousse face aux dégâts causés par les bœufs dans certains champs. D'après plusieurs enquêtés, ces champs se trouvent à moins d'un kilomètre des habitations. Cette proximité, selon eux, explique la présence des bœufs dans les champs. Cette explication est contestée, car comme le souligne cet habitant de Cabrousse E. D., : « *C'est juste de l'irresponsabilité de la part des propriétaires des bœufs qui ne sentent pas le mal des autres qui voient leurs efforts après un grand sacrifice être anéantis à zéro. On cherche toujours comme alibi la proximité des champs et des maisons pour justifier les dégâts causés par les bêtes. Mais c'est faux il n'y a aucun lien (…)* ». Selon E. D., les propriétaires des bœufs sont responsables des dégâts causés par leurs bêtes dans les champs des cultivateurs. La multiplication des dévastations et des plaintes de certains villageois auprès du chef du village voire des conflits entre cultivateurs et éleveurs, ont poussé certaines familles à envoyer leurs enfants pour surveiller leurs champs. Malgré les efforts des villageois pour protéger leur récolte, l'accès des bœufs dans les champs des villageois n'a pas cessé, car « *Les enfants envoyés dans les champs*

pour les protéger des bœufs, passaient tout leur temps à jouer », m'a confié H. D. habitant du village de Cabrousse. Face à cette situation, les Cabroussois se sont réunis pour trouver une solution à leur calvaire. C'est ainsi que d'après les témoignages, que l'idée de construire un mur est venue, afin de séparer les habitations et les champs, avec l'accord des autorités locales.

Cette action menée par l'ACEF, témoigne d'un engagement profond en faveur de la pérennité des activités économiques locales et du bien-être de la communauté d'origine. Cet engagement s'est poursuivi en soutenant par ailleurs les dimensions culturelles et sociétales du village, témoignant d'une volonté de soutenir le développement global de la communauté. Il s'agit de l'envoie d'argent en 2009 lors de cérémonie du *bukut* (cérémonie traditionnelle) du village de Cabrousse. Cet argent difficile à estimer d'après les enquêtés, a servi à acheter des bœufs, du riz et d'autres denrées pour l'organisation de cet événement.

Les initiatives de l'ACEF répondent à une nécessité particulière, tout en consolidant les autres actions. L'accès à l'eau potable, le renforcement de l'éducation, la sauvegarde des activités agricoles et la mise en valeur des traditions culturelles, sont autant de volets importants et interdépendants. L'accès à l'eau potable garantit la santé des villageois et réduit aussi les maladies liées à l'eau. Ce volet pose ainsi les bases d'un environnement sain. Le renforcement de l'éducation, permet aux jeunes générations de bénéficier d'un apprentissage solide et donc d'acquérir des compétences nécessaires, qui leur permettent de participer au développement local du village. Ce volet ouvre des perspectives d'avenir durable. La sauvegarde des activités agricoles vient compléter les efforts de l'ACEF. Grâce à la construction d'un mur, pratique durable et respectueuse de l'environnement, les cultures villageoises, socle de l'économie en milieu rurale sont protégées. L'importance d'une telle initiative réside dans le fait, qu'elle permet de garantir la sécurité alimentaire. Enfin, la mise en valeur des traditions culturelles, se présente comme un moyen de préserver les coutumes et les traditions du village. Elle permet aux migrants de Cabrousse de manifester leur sentiment d'appartenance et leur fierté communautaire. Ces différentes actions se complètent mutuellement et se renforcent. Combinées, elles aident à optimiser la qualité de vie, à diminuer les disparités et à consolider le lien social, démontrant l'implication profonde des migrants envers leur communauté d'origine.

I.1.2. L'Association des Ressortissants de Boutégol en France (ARBF) : synergie entre santé et économie pour un développement durable à Boutégol

Boutégol est un village diola situé en Basse Casamance et faisant partie de la Commune de Mangagoulack (département de Bignona). Les émigrés de ce village se sont regroupés autour de l'ARBF. Cette association qui regroupe l'ensemble des migrants qui se trouvent à l'extérieur du Sénégal (Europe, USA, Afrique…), a été créée avant les années 2000 avant d'être déclarée en 2016. Son siège se situe à Paris (plus précisément dans le 12e arrondissement), où réside le doyen de l'association. Sur le plan des réalisations, l'ARBF a participé à la réalisation d'une case de santé, un projet s'inscrivant dans le cadre du développement socioéconomique de Boutégol et dont l'objectif principal est de faciliter l'accès aux soins sanitaires des populations.

En effet, Boutégol comme la plupart des villages du Sénégal et particulièrement de la commune de Mangagoulack, dispose d'une ancienne maternité villageoise. Cette maternité construite en banco (terre séchée), est dirigée par une matrone formée à Bignona. Dans cette infrastructure considérée comme un « *héritage culturel qui a vu naître l'ensemble des fils du village* », les conditions sanitaires et d'hygiène sont très mauvaises, car elle « *(...) manque de toilettes, d'électricité et de matériel de soins médical. Notre matrone y travaille dans des conditions très difficiles* » a expliqué la présidente du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des femmes de Boutégol. Cette maternité comme l'ont déclaré plusieurs enquêtés sur le terrain, n'est pas capable d'apporter des soins essentiels et d'urgence aux femmes en état d'accouchement. Ces femmes s'y rendaient par manque de choix, car la maternité la plus proche et capable d'apporter des soins médicaux adaptés se trouve à Thionck Essyl[57], ont indiqué les interviewés. L'éloignement de cette structure constitue un problème pour les femmes enceintes qui s'y rendent, à cause des difficultés de transport. D'après le chef du village de Boutégol M. S, « *Des complications se sont produites à plusieurs reprises en tentant de rejoindre la maternité de Thionck. Mais Dieu merci il n'y a jamais eu de décès* ». C'est suite à ces constats que les habitants de Boutégol ont décidé de construire une case de santé. Ils ont fait une demande auprès de l'ARBF, qui a accepté de participer financièrement à la réalisation de ce projet.

[57] Village situé à une dizaine de kilomètres de Boutégol.

Image 3 : Case de santé de Boutégol



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Boutégol

La case de santé de Boutégol a été financée pour un coût total d'environ 13 720 Euros en 2007. Les migrants grâce à leurs cotisations, ont participé à hauteur de six milles Euros. Les résidents du village ont apporté le complément financier[58] issu de la caisse de l'association mère du village et ont fourni aussi d'une part la main d'œuvre nécessaire pour la construction et d'autre part, un apport en nature pour les ouvriers (logement, nourriture…). Les travaux de construction de la case de santé entre 2008 et 2013 n'ont pas évolué, à cause des problèmes de financement. Les migrants originaires de Boutégol conscients de cette situation et surtout du fait qu'ils ne pouvaient être tout au service de leur village, se sont tournés vers les mécanismes institutionnels disponibles en Espagne. En effet, les migrants de Boutégol résidents en Espagne affiliés à l'ARBF en France, font aussi partie d'une autre association d'émigrés en Espagne appelée Adiamat. Selon les déclarations de M. D., un migrant de Boutégol appartenant à cette association, les Casamançais d'Aragon[59] en Espagne se sont organisés au sein d'un vaste réseau, afin de répondre aux besoins d'intégration dans la société d'accueil et de soutenir leurs communautés d'origine. Cette structure s'est développée autour de la Red Africagua, un réseau de codéveloppement créé en 2008, qui réunit des associations d'immigrés sahariens, des ONG et les institutions publiques d'Aragon. Parmi les parties prenantes, on retrouve l'association Adiamat, un collectif d'hommes et de femmes originaires

[58] Les entretiens effectués sur le terrain, ne m'ont pas permis d'avoir connaissance du montant de ce complément.

[59] L'Aragon est une région enclavée située au nord-est de l'Espagne.

de Casamance, résidant dans la province de Saragosse[60] et s'engageant dans des projets en faveur de la Casamance. Dans ce contexte, l'association espagnole a soumis un dossier de candidature comprenant des projets des Casamançais, dont le projet de la case de santé de Boutégol, au programme Africagua, financé par la Mairie de Saragosse. Cette démarche a conduit à un nouveau financement en 2013 et à la finalisation des travaux de la case de santé de Boutégol.

La case de santé de Boutégol est constituée d'un infirmier et d'un pharmacien, qui sont pris en charge financièrement par les villageois. Sa localisation, qui est l'objet d'un consensus entre villageois, répond à un arrangement local. En effet, les enquêtes ont prouvé que la case de santé comme la plupart des autres projets à intérêt collectif du village (mosquée, école…), est localisée dans les terres de la famille des E. D. D'après M. D., un membre de cette famille : « *Nos parents ont toujours donné leurs terres quand le village à en besoin et nous leurs enfants, devons continuer dans cette lancée. Nos terres sont données gratuitement au village sans contrepartie et c'est une fierté pour notre famille* ». Ce que l'on observe ici, c'est une pratique ancienne, constituant en la transmission de terres par une famille pour la réalisation de projets à intérêt collectif au sein du village. Dans ce cadre, le site de la maternité a été sélectionné parmi des ayants droit, qui ont accepté de renoncer à leurs droits fonciers, au au bénéfice de la communauté villageoise. Cette pratique confère au village un droit d'usage ou de propriété permanent, reposant sur la parole donnée qui d'après M.D, dépasse la simple dimension contractuelle en engagenat l'honneur et la dignité de leur famille. Ce contrat selon I. D., ancien président de la jeunesse de Boutégol n'est pas suffisant, car : « *(…) Certains villageois ont fait don de leur terre à des parents sur la base de la parole. Mais aujourd'hui leurs fils veulent réclamer ces terres alors qu'elles sont déjà exploitées. Je ne pense pas qu'on arrivera à cette situation, mais il vaut mieux prévenir que de guérir (…)* ». Pour cet interlocuteur, il faut formaliser administrativement toutes les terres qui abritent les projets collectifs du village et qui ont fait l'objet de don par la famille D. C'est de cette manière que ces terres seront reconnues comme droit de propriété et d'usage permanent pour le village. Depuis 2018, le village en collaboration avec la famille D., est dans cette procédure de formalisation de la parcelle où loge la case de santé. Cependant, les lenteurs administratives du côté de la commune de Mangagoulack, font que la délibération d'affectation n'est toujours pas disponible.

[60] Saragosse est la capitale de la région de l'Aragon, au nord-est de l'Espagne.

Dans la volonté de diversifier leurs actions en faveur du développement de leur village, les migrants de Boutégol, ont choisi de soutenir l'élevage avicole, un secteur porteur capable d'améliorer les conditions de vie des habitants. Conscient que la santé ne peut être durable sans appui économique solide et durable, ils ont financé en 2007, un poulailler intégré au programme d'intensification de la production horticole et avicole dans le jardin communautaire du village[61]. Le projet du poulailler est une initiative et une proposition venant des migrants. Il a été financé tout d'abord grâce à une participation financière des migrants et des villageois. Après sa réalisation, il a été laissé à la charge des villageois. « *Après deux ans de gestion, ils (les villageois) ne pouvaient faire aucun bilan positif au village. Personne ne pouvait nous dire où sont passés les bénéfices*, *ce qu'ils ont gagné (...)* », m'a confié A. S., le président de l'ARBF (Paris, 2023). Les problèmes de mauvaise gestion ont donc poussé les migrants en 2021, à refinancer le poulailler à hauteur de 6 milles Euros, dans l'objectif de relancer l'activité avicole et cette fois avec un meilleur encadrement et suivi local.

Image 4 : Elevage avicole de Boutégol



Source : Photos prises par Sambou M., 2022 à Boutégol

Le poulailler communément appelé au niveau local « *poulailler de la diaspora* », est désormais géré par les migrants. Ces derniers ont choisi au village six personnes qui en assurent le suivi et la vente des poules. Ces relais des migrants sont rémunérés chaque mois grâce aux bénéfices de la vente des poules. Ce changement de posture prouve une

[61] Ce projet, qui est une initiative du Rassemblement des Associations de Boutégol (RAB), a pour objectif de promouvoir le développement des activités agricoles en saison sèche. Ses principaux bénéficiaires sont les femmes du village, qui souhaitent s'activer dans le maraîchage.

organisation avec une capacité de gouvernance transnationale, où les migrants se positionnent comme de véritables acteurs de développement, dotés d'une vision stratégique. Pour renforcer l'ancrage du projet auprès de la communauté villageoise, les migrants ont mis en place un système de parrainage solidaire, où chaque migrant contribue 15 euros lors des fêtes (Aid, Pâques…). Cet argent collecté est ensuite envoyé au village pour payer des poulets et les remettre à certaines familles, notamment les plus vulnérables. Cette logique va au-delà de la simple rentabilité en favorisant les valeurs de solidarité au sein de la communauté villageoise. Ainsi, le poulailler peut être perçu comme un outil de justice sociale locale, visant à réajuster les rapports économiques au sein des foyers de Boutégol, sans dépendre uniquement des donations en espèces.

Le projet du poulailler selon les témoignages des migrants, a pour objectif de réduire les envois d'argent en direction du village. Il s'agit d'une stratégie qui consiste entre autres à multiplier les ressources provenant de la migration. Cette initiative marque un changement dans les interactions entre les migrants et les habitants du village, évoluant d'un modèle d'assistance vers un modèle d'investissement productif. Cette évolution révèle la prise de conscience des migrants face aux limites des envois d'argent, souvent utilisés à des fins différentes de celles prévues à l'origine. Le poulailler peut donc être considéré, comme un moyen d'encourager l'autonomie locale, tout en optimisant les avantages liés à la migration. De plus, d'après T. S., un des responsables du poulailler de Boutégol, la fourniture en poulets concerne aujourd'hui non seulement les habitants du village, mais aussi ceux des villages voisins. En effet, certaines personnes interrogées dans le village de Diégoune ont déclaré qu'elles se procurent désormais des poulets à Boutégol. Le poulailler a une portée inter-villageoise grâce à son influence, ce qui confère dans un certaine mesure à Boutégol, une importance économique au sein de la communauté locale.

Les projets de la case de santé et du poulailler à Boutégol soutenus par les migrants, ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants du village. Si la case de santé contribue à l'amélioration des conditions sanitaires, le poulailler quant à lui s'inscrit dans un programme d'élevage de volailles, permet au villageois de gagner des revenus et donc subvenir à leurs besoins fondamentaux, tout en facilitant l'accès aux soins médicaux. Ainsi, ces deux initiatives sont liées, car une meilleure santé s'appuie sur une base économique solide et l'élevage de volailles renforce l'autonomie économique des villageois, qui une fois bien stabilisés financièrement peuvent investir, dans l'éducation et l'amélioration de leur qualité de

vie. Ainsi, ces deux actions complémentaires forment une approche cohérente et durable pour le développement, associant le secteur économique et la santé à Boutégol. Elles contribuent à bâtir un avenir stable et autonome pour les habitants du village, tout en leur offrant une santé améliorée et une autonomie financière.

I.1.3. L'Association Karembène Assonta Baranlir (ASKAB) : renforcer la résilience du village par l'accès aux soins et le désenclavement

Baranlir est un village situé dans le département de Bignona, plus précisément dans la commune de Djinaky. Ces ressortissants en France, sont regroupés autour de l'association connue sous le nom de l'acronyme ASKAB, bien qu'ils soient aussi affiliés à l'association Carambénor International, avec laquelle ils travaillent ensemble pour mener des projets[62] pour leur village. Fondée dans les années 1990, ASKAB a été officiellement déclarée en 2008 et son siège est en Ile de France (plus précisément à Saint-Ouen-Sur-Seine). Elle regroupe principalement les ressortissants de Baranlir présents en France. En matière de réalisations, ASKAB a participé à la mise en place des projets de développement dans son village, en particulier en équipant le poste de santé local en matériels. Ce poste est construit en 1998 grâce aux efforts des villageois et avec l'aide de la Croix-Rouge, bénéficie ainsi d'un soutien de la part de l'association, afin d'améliorer les conditions sanitaires du village.

Image 5 : Poste de santé de Baranlir



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Baranlir

[62] Je présenterai plus tard les projets dont le village de Baranlir a bénéficié avec le soutien de Carambénor.

Le poste de santé de Baranlir « *manquait de tout à l'époque* » a souligné I. D., un habitant du village. Cette infrastructure qui n'offrait pas des services de bonne qualité, « *(…) n'était pas fréquentée* » a déclaré A. D. D'après les témoignages reçus, les villageois en l'occurrence les malades, à défaut de recourir à la médecine traditionnelle basée sur des plantes, préféraient se rendre à pieds sur de longues distances ou avec des moyens de transport peu adaptés, pour se faire consulter dans un centre de santé qui leur inspire confiance. L'inquiétude des migrants face à cette situation les a poussés, en 2000, à expédier du matériel (médicaments, lit, matelas, chaises…). Cette action s'inscrit dans une logique, celle « *(…) de permettre aux populations de Baranlir au village, d'avoir un accès de soins facile et de qualité sur place* », m'a confié I. S., le secrétaire de l'ASKAB (Paris, 2024). C'est ce que révèle aussi S. S. enseignant et originaire du village de Baranlir, en déclarant :

> Ce matériel est venu à son heure. On n'a plus besoin de se déplacer pour se faire soigner. (…) Quand vous entrez là-bas, vous voyez qu'il y a une commodité contrairement au passé. Les populations s'y soignent maintenant sans problèmes (Baranlir, juin 2022).

Les migrants sont appelés sur le terrain « *Baranlir Diaspora* ». Grâce à leur action, le poste de santé de Baranlir est devenu un établissement de premier contact, dans la mesure où il prend désormais en charge et sur place les premiers soins, sauf pour les cas de complications graves. Cette initiative d'après les résultats de l'enquête qualitative, est très louée par les femmes. Ces dernières d'après leurs témoignages, accouchaient autrefois dans un lieu sacré dans la forêt (un endroit inaccessible aux hommes) ou elles se déplaçaient avec des moyens de déplacements très peu adaptés (charrettes), pour accoucher dans de bonnes conditions à Badiana. Aujourd'hui, elles donnent naissance sur place à Baranlir et cela est un grand soulagement pour elles, ont déclaré la plupart des femmes du village Baranlir rencontrées : « *Nous (les femmes) sommes maintenant délivrées d'un problème qui nous hantait matin, midi et soir. Plus de déplacements pour accoucher ailleurs avec une route non praticable (…)* », m'a fait comprendre une habitante de Baranlir. Bien que la mise à niveau du centre de santé de Baranlir ait été entreprise, son efficacité ne sera pas visible sans un accès approprié. En effet, le bénéfice de ce projet de santé serait fortement restreint, si les résidents n'avaient pas un moyen simple d'accéder à ses services. Ainsi, la construction d'une route devient essentielle, non seulement pour améliorer l'accès aux soins médicaux, mais aussi et surtout pour désenclaver le village. Une telle infrastructure facilite les déplacements et les échanges

commerciaux, en ouvrant des perspectives pour un développement économique durable. Cette route vient soutenir les initiatives, visant à rehausser les conditions de vie à Baranlir.

Dans cette perspective, les migrants de Baranlir ont pris une part active dans ce projet d'envergure sociale. Conscients en effet de l'isolement de leur village, ils ont décidé de financer et de promouvoir la création d'une route, qui est un élément clé pour leur essor. Comme d'autres villages de la commune de Djinaky, le village de Baranlir souffre d'un fort isolement en raison de l'état impraticable de ses chemins, surtout durant la saison des pluies et il est généralement confronté à un réseau routier de mauvaise qualité. Les passages suivants révèlent les difficultés considérables rencontrées, pour entrer et sortir de Baranlir, compliquant l'accès au village :

Encadré 5 : Témoignages de villageois à Baranlir dans les entretiens réalisés en Basse Casamance en juin 2022

A partir du mois de juillet et juillet, c'est fini. (…) Pour y accéder, il fallait faire un tour en passant par le village de Bélaye en voiture. Cette route de Bélaye n'était pas aussi praticable mais elle était mieux que la nôtre. Les chauffeurs passent rarement sur cette route en plus les prix sont doublés quand on l'emprunte.

En saison des pluies on ne sort presque plus du village pour aller à Bignona sauf pour des urgences. La route était tellement impraticable au point qu'aucune voiture ne prenait le risque de transporter des passagers jusqu'à notre village. (…) C'était difficile pour nos femmes enceintes qui accouchaient avec des complications (…) Déjà on n'a pas d'ambulance pour évacuer nos malades graves. Notre seule solution était les motos ou charrettes (…).

(…) L'état de la route ne nous permettait pas d'acheminer nos mangues jusqu'à Bignona pour les vendre. On était obligé de les consommer nous-mêmes sur place à défaut de les voir pourrir (…) C'était le calvaire (…).

Ces extraits qui se présentent comme un cri du cœur, soulignent l'enclavement géographique du village de Baranlir. Cette situation que l'on observe ici, est une réalité pour les localités de l'intérieur du pays en l'occurrence les zones rurales, le plus souvent confrontées à un problème de routes praticables. Dans le cas de Baranlir, les enquêtes révèlent que l'état piteux de la route est un véritable frein à la mobilité pour des populations, qui d'une part restent enclavées et d'autre part, sont joignables que par un détour difficilement accessible aux voitures. C'est en réponse à ces obstacles, que l'idée de construire la route est devenue une nécessité évidente et a vu le jour, afin de remédier à cet enclavement.

La route de Baranlir, construite en 2022, a été financée à hauteur de 19 mille Euros par les migrants et le reste apporté par la structure mère du village, pour un coût total de 34 mille Euros. Ce projet est une proposition et initiative venant des villageois. Il a permis aujourd'hui le désenclavement du village de Baranlir. En effet, les populations de Baranlir avaient un accès limité aux structures de santé dont les services sont meilleurs. Cette situation d'enclavement accentue leur vulnérabilité en matière de soins. Selon les interviewés, certains habitants notamment les malades graves fréquentaient un autre centre de santé, nécessitant un déplacement et qui leur permettait d'avoir un accès aux soins qui n'existaient pas à sur place.

Image 6 : Aménagement de la route de Baranlir



Source : Association mère du village de Baranlir en 2022

Avec la construction de la route, les déplacements des baranlirois pour recourir à des soins de meilleure qualité dans d'autres centres de santé plus équipés (à Badiana ou Bignona) sont

devenus faciles : « *Cette route facilite nos déplacements. Nos malades sont évacués jusqu'à Bignona sans problème, car les voitures acceptent d'entrer dans le village* », a déclaré S. B. habitante de Baranlir. La route permet aussi aux inspecteurs de l'éducation de venir contrôler les enseignants sur place. Les enseignants n'assuraient pas correctement leur cours, selon les enquêtés, car les élèves du village qui étudient sur place, rentraient souvent chez eux à midi, sous prétexte que l'enseignant les a libérés. Cette situation a créé des frustrations chez les villageois qui se sont plaints plusieurs reprises auprès de l'inspection d'académie : « *On s'est plaint à plusieurs reprises au niveau de l'inspection d'académie à Bignona, mais rien n'a changé. Les inspecteurs soulignaient chaque fois l'état de la route comme argument, pour ne pas venir contrôler les enseignants qui préfèrent dormir dans leur chambre au lieu d'enseigner à nos enfants. Comment voulez-vous que les élèves aient un bon niveau quand on sait qu'ils ne finissent jamais le programme (...) Mais Dieu merci depuis que la route est construite, on voit de temps en temps les inspecteurs venir contrôler leurs enseignants* » a affirmé S. S., résident de Baranlir (juin, 2022).

L'infrastructure routière représente donc une véritable opportunité, de sortir Baranlir de ses contraintes géographiques, entravant jusqu'alors la mobilité et les échanges. En plus de renforcer l'accès aux services essentiels, elle a aussi facilité les mouvements des inspecteurs, permettant ainsi des visites de contrôle fréquentes et plus efficaces des enseignants. Auparavant, l'enclavement du village rendait difficile la supervision des écoles, créant un manque de responsabilité et d'engagement de la part des enseignants. L'amélioration de la route a permis une augmentation des capacités de contrôles, ce qui entraîne une amélioration de la qualité pédagogique et une gestion scolaire plus rigoureuse de l'école. Aujourd'hui, les enseignants sont plus impliqués et les élèves bénéficient d'une meilleure qualité d'enseignement. Cette initiative a également contribué à intensifier l'implication des parents et des intervenants locaux dans le suivi éducatif. L'amélioration de l'accès au village a par ailleurs permis, le renforcement des liens entre la communauté et les éducateurs, contribuant ainsi à un environnement scolaire plus collaboratif. L'édification de la route a aussi eu un effet marquant sur l'économie locale, surtout pour les femmes, qui grâce à cette infrastructure, ont désormais la possibilité de commercialiser leurs produits agricoles y compris les mangues à Bignona. Pour ces femmes dont l'économie repose sur l'agriculture, la possibilité de commercialiser leurs récoltes, constitue une source essentielle de revenus. Avant la réalisation de la route, elles étaient freinées par des problèmes logistiques, notamment la difficulté d'accéder aux marchés extérieurs, qui restreignaient leur opportunité de vente et affectaient

aussi directement leurs bénéfices. Aujourd'hui grâce à la route, elles peuvent facilement transporter leurs produits, ce qui a élargi leur rayon d'action commercial. Cette ouverture à de nouveaux marchés, a permis aux femmes de générer plus de revenus et d'améliorer les conditions de vie de leurs familles.

Les actions auxquelles se sont engagées les migrants diolas de Baranlir, sont interconnectées. La construction d'une route loin de se limiter à un simple aménagement utilitaire, est en réalité un moteur de modernisation et d'intégration pour Baranlir, une véritable clé pour son avenir. Elle facilite l'accès au poste de santé, permettant ainsi aux villageois de bénéficier d'une prise en charge médicale plus efficace et plus rapide. De son côté, l'équipement en matériel médical du poste de santé rend cette infrastructure encore plus fonctionnelle, assurant aux populations une prise en charge médicale optimale et de qualité. Les deux projets bien qu'ils soient distincts, visent un même objectif : augmenter la résilience des populations de Baranlir. En facilitant l'accès au soin médicaux d'une part et en assurant une meilleure mobilité des habitants d'autre part, ils viennent renforcer la capacité des villageois à faire face aux défis du quotidien, qu'ils soient sanitaires, économiques ou sociaux. Dans ces conditions, les projets du village de Baranlir contribuent à l'autonomisation des villageois et à l'amélioration globale des conditions de vie. Ce ne sont pas des solutions ponctuelles, mais plutôt des stratégies durables qui soutiennent le développement économique et l'intégration sociale du village de Baranlir, en ouvrant la voie à un avenir plus prospère et résilient pour ses habitants.

I.1.4. Association des Sénégalais de Diégoune en France (ASDF) : un engagement multiforme aux volets religieux, social, économique et éducatif

Cette association directement liée au village, a financé de nombreux projets qui participent de l'amélioration des conditions de vie des habitants et aussi de l'image du village. Cependant, tous n'ont pas eu une issue positive. En effet, le village de Diégoune chef-lieu de la commune de Diégoune, est situé dans le département de Bignona. Les ressortissants de ce village basés en France, sont regroupés autour de l'ASDF. Ce collectif a été créé en 1990 et publié la même année au Journal officiel des associations. Il a participé grâce à un apport en argent des ressortissants de Diégoune en France (environ de 4 500 Euros) pour un montant total de plus de 15 mille Euros, au financement de la grande mosquée de son village et le restant par les villageois. Cette participation est une réponse aux sollicitations des villageois de Diégoune. Ce village est celui d'El Hadji Ousmane Fansou Bodian, un guide religieux diola connu dans

presque tout le Sénégal et particulièrement en Casamance. Après avoir séjourné dans plusieurs pays d'Afrique comme l'Arabie Saoudite, pour approfondir ses connaissances islamiques, Fansou Bodian vit aujourd'hui dans la ville de Bignona. Le village de Diégoune est d'ailleurs connu pour son fort attachement à l'islam, grâce à cet iman. Dans ce village qui compte de plus 95 % de musulmans, il n'existait pas d'infrastructure religieuse à savoir une mosquée « *digne de ce nom* », selon Y. S., un enquêté rencontré sur le terrain à Diégoune. L'absence de mosquée était vécue comme une « *honte* » par les villageois, d'après A. D., le chef du village de Diégoune. L'idée de construire une grande mosquée à Diégoune d'après les témoignages recueillis, est donc fondée à la fois sur l'inexistence d'un édifice religieux décent permettant de célébrer entre autres les mariages et baptêmes, mais également à la hauteur du nom de l'imam Fansou Bodian. C'est au regard de ces raisons que le village de Diégoune s'est lancé dans un projet de construction d'une grande mosquée en 1991.

La grande mosquée de Diégoune est localisée dans le centre du village plus précisément dans le quartier de Bougnaye Elick. La participation des migrants dans la réalisation de cet édifice religieux, est basée sur le hadith islamique selon lequel : « *Celui qui construit une mosquée pour Allah, Allah lui construit son équivalent au Paradis*[63] ». Derrière une œuvre de bienveillance, se cache donc dans l'acte des migrants, une recherche de récompense auprès de Dieu (c'est-à-dire la quête du paradis) : « *Quand le village nous demande de participer pour construire une mosquée, on le fait sans hésiter. C'est un acte qui nous rapproche de Dieu et qui garantit l'accès au paradis* » a souligné ce migrant S. A. B. (Paris, 2023). Outre la recherche d'agrément auprès du Seigneur, l'action des migrants témoigne du degré des liens entre leur foi et l'islam. C'est ce qu'explique ce migrant de Diégoune M. B., quand il déclare : « *C'est un devoir pour tout croyant de dépenser son argent pour la construction d'une mosquée. (…) C'est un grand acte d'adoration qui prouve sa croyance en Allah* » (Paris, 2023).

[63] https://hisnii.com/hadith-celui-construit-mosquee-allah-allah-lui-construit/

Image 7 : Grande mosquée du village de Diégoune



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Diégoune

En s'investissant dans une infrastructure culturelle et religieuse, les migrants de Diégoune réaffirment collectivement leur attachement aux valeurs de leur village et à la religion, considérée comme élément structurant de leur communauté, un constat également souligné par Lavigne-Delville (1994). Cependant, bien que la mosquée de Diégoune soit unanimement saluée tant du côté des villageois que des migrants, il est important de noter comme le suggère Thomas Lacroix (2003), qu'un projet religieux de ce genre, ne s'inscrit pas dans la définition classique de l'action de développement, dans la mesure où il ne porte pas directement sur les déterminants matériels tels que la santé ou l'éducation. Il constitue avant tout un investissement symbolique (Fall, 2016).

L'ASDF n'y a pas eu seulement une motivation religieuse pour l'aide apportée, mais a aussi la volonté de faciliter la vie et l'accès à des relations de commerce pour les habitants. En effet, les migrants de Diégoune à travers l'ASDF, ont ouvert une boutique dans leur village appelée « *Boutique France* », un projet qui s'inscrit pleinement dans la catégorie des actions classiques de développement local. Trois raisons, d'après les témoignages, ont motivé la création de cette boutique. D'une part, Diégoune manquait de petits commerces et d'autre part, les rares boutiques qui existaient dans le village, tenues par des commerçants venus du nord du pays, ne respectaient pas les prix de denrées homologués par les autorités sénégalaises. La troisième cause évoquée et la plus partagée par les enquêtés, en l'occurrence les migrants, est liée à l'absence de services de transferts bancaires à Diégoune, facilitant la réception des sommes envoyées. D'après les informations recueillies, les migrants à défaut d'envoyer l'argent par la poste dont le retrait nécessite un déplacement en ville, sollicitaient

un migrant qui retournait au pays, en lui remettant de l'argent pour leurs proches. Ce type de transfert par la « *valise* » nécessite une profonde confiance et engage également une responsabilité considérable (Daum, 1998). Tout comme les mandats par la poste, il ne permettait pas de répondre en urgence aux besoins des familles des migrants restées au pays et cela pour un certain nombre de raisons, d'après les interviewés : le manque d'opportunités de déplacement des villageois, des délais de réception parfois très longs et les détournements qui peuvent être causés par l'intermédiaire chargé de la commission. C'est au regard de l'ensemble de ces difficultés, que les migrants de Diégoune ont eu l'idée d'ouvrir une boutique dans leur village en 1993.

Cette boutique d'alimentation générale est localisée dans le quartier de Bougnaye Elick. Le choix de ce quartier qui a fait l'objet d'un consensus entre villageois et migrants, s'explique par sa position géographique par rapport aux autres quartiers, puisque d'après les enquêtés, Bougnaye Elick est le centre du village. Ce choix pour A. D., le chef du village de Diégoune s'inscrit dans une logique « *d'éviter toute polémique* ». La boutique était gérée par deux autochtones du village, rémunérés mensuellement à hauteur de 75 mille FCFA chacun (soit 115 Euros). Elle a créé de l'activité à Diégoune, puisqu'elle a permis à deux fils du village de diversifier leurs activités, c'est-à-dire de se consacrer à la fois aux travaux champêtres et d'exercer une autre activité salariée génératrice de revenus, m'a fait comprendre L. D., un des anciens gérants de la boutique. Au-delà de créer de l'emploi, la « *Boutique France* », a aussi réduit les déplacements des villageois qui se rendaient autrefois en ville pour se ravitailler en denrées : « *On n'avait plus besoin de se déplacer à Bignona ou Ziguinchor, ou d'entendre une voiture au bord de la route pour commissionner le chauffeur ou un passager, pour nous acheter de l'huile, de l'oignon… On achetait tout au niveau de la Boutique France* », a affirmé A. S., habitante du village de Diégoune (mai 2022). Ces propos comme tant d'autres, prouvent que la « *Boutique France* » aujourd'hui fermée, était un magasin témoin qui permettait aux villageois de se ravitailler en produits de première nécessité sur place dans leur village. La Boutique a par ailleurs donné l'occasion aux migrants de réduire les envois d'argent. En effet, les migrants interrogés soutiennent envoyer régulièrement de l'argent à leur famille proche ou élargie, car ils sont motivés par la préoccupation de leur bien-être. Ces envois servent à couvrir les dépenses de la vie quotidienne et à améliorer l'accès aux services publics tels que l'éducation, la santé... Ces fonds qui témoignent des efforts considérables des migrants pour répondre aux besoins des leurs dans le pays d'origine, ne sont pas toujours utilisés de manière optimale, d'après les migrants de Diégoune interviewés. La plupart,

affirment que l'argent envoyé pour les besoins de consommation primaire de leurs proches, est utilisé pour « *autre chose* ». K. D., un autre migrant soutient :

> C'est un devoir pour moi d'envoyer de l'argent à la famille. Mais ce qui me fait mal, c'est que j'ai l'impression qu'on m'escroque. (…) L'argent est toujours envoyé au nom de mon grand-frère. Mais ce dernier ne donne jamais tout à mes parents. Il préfère faire la fête avec cet argent et courir derrière des filles. Résultat chaque 15 du mois on m'appelle pour te demander de l'agent alors que tu as déjà envoyé (Entretien réalisé à Paris, janvier 2020).

La plupart des migrants interrogés voient dans ce détournement d'objectif, comme un non-respect du principe de l'équivalence du besoin et de leurs efforts. D'ailleurs certains récits de ces migrants montrent à quel point il leur était inacceptable, de réaliser que les gains de leur labeur n'avaient pas contribué à couvrir les besoins essentiels de leur famille. Ils affirment que depuis la création de la « *Boutique France* », ils ont diminué les transferts d'argent. Cette boutique fonctionnait comme un service d'envois informels. En effet, au-delà d'assurer la rapidité des envois et surtout des retraits, elle permettait aux migrants de donner une somme d'argent à leur association en France. Cette dernière par le biais du président ou du secrétaire informait les boutiquiers à Diégoune, qui à leur tour avisaient le destinataire pour venir choisir les produits dont il a besoin. Ce système de compensation permettait aux migrants de répondre rapidement aux besoins des villageois, mais aussi de minimiser les transferts d'argent. Cependant, la mauvaise gestion de la boutique a entraîné sa fermeture. Ce type de situation est fréquent dans les organisations de migrants notamment les collectifs de migrants subsahariens, comme l'ont montré plusieurs études. Lors de mon enquête de terrain, j'ai pu observer que la maison qui logeait la « *Boutique France* », est aujourd'hui en état de délabrement et inutilisée. L'ancien gérant de la boutique L. D., explique la faillite de la « *Boutique France* » en ces termes : « *Depuis qu'on a commencé à faire du crédit la boutique est tombée en faillite. Les gens ne payaient pas et il est difficile de renouveler les produits* » (Diégoune, mai 2022). M. D., un migrant de Diégoune à la retraite pour sa part, pointe le manque de bilan fiable et rigoureux quant aux bénéfices de la boutique par les gérants : « *Ils ne faisaient aucun compte normal et comme on est tous du même village on a laissé passer pendant des années. (…) Voilà le résultat aujourd'hui, la boutique est fermée. (…) On a décidé de ne plus investir dans cette boutique* » (Paris, février

2023). Ces propos de M. D., dénotent toute la difficulté de confier la gestion des investissements des migrants à des non-migrants. Ils révèlent par ailleurs les limites d'une approche de gestion communautaire, qui s'est reposée sur la confiance. Cette situation met en évidence le déséquilibre entre l'engagement des migrants et l'administration des projets au niveau local qu'ils financent. Ce déséquilibre engendre la perte de confiance entre les migrants et villageois, la méfiance dans la gestion des projets et surtout des frustrations du côté des migrants.

La « *Boutique France* » a été une expérience ayant permis à l'ASDF de régler les questions immédiates de ravitaillement local, mais également de soutenir l'économie villageoise. Cette expérience met en lumière les défis liés à la gestion des projets soutenus par les migrants, notamment pour ce qui est de leur durabilité et leur gestion financière. Face cependant à des besoins croissants de la communauté et à l'impossibilité de répondre uniquement par la mise à disposition de biens de consommation, l'ASDF a compris qu'il faut aller au-delà de ce type de soutien. En effet, en 2000, année marquée par la célébration du *bukut* du village, les migrants de Diégoune ont rassemblé presque neuf mille Euros pour se procurer des produits alimentaires destinés au village. Au total, 66 sacs de riz et d'autres produits alimentaires (huile, oignons…) ont été distribués à l'ensemble de 11 quartiers du village. Il faut rappeler que le *bukut* comme on l'a observé dans l'ensemble des villages diolas qui le pratiquent toujours, est l'occasion de montrer sa richesse, or « *de nombreuses familles n'ont pas les mêmes moyens. Il y a des familles pauvres et d'autres qui ne sont pas capables de tuer beaucoup de bœufs* », m'a expliqué B. S., migrant de Diégoune (Paris, mars 2023). Lors de cet événement culturel, c'est l'étalement de sa richesse qui est au rendez-vous : « *Chaque famille essaye de montrer qu'elle a de l'argent. (…) les gens sont prêts à dépenser tout ce qu'ils ont* », a déclaré P. B., habitant de Diégoune (juin, 2022). D'après cet informateur, cette situation met très mal à l'aise les familles pauvres. Il ajoute qu'en 2000, « *un système de cuisine commune a été créé dans chaque quartier, pour permettre aux familles dont les moyens ne suffisent pas et leurs invités de venir manger sur place* ». Ce consensus villageois a été proposé aux migrants qui ont adhéré à l'idée, en décidant de prendre en charge une partie des dépenses des cuisines collectives. Cette action d'après les témoignages des migrants, est un « *acte symbolique* », qui permet d'alléger les dépenses de certaines familles vulnérables. Cet acte permet d'honorer le village, d'après L. B membre de l'ASDF : « *(…) On n'a pas voulu que nos invités se plaignent des conditions d'accueil surtout pour la nourriture. Ils doivent bien manger* » (Paris, mai 2023). Au-delà, il témoigne d'un désir

d'améliorer les conditions de vie immédiates des villageois, en tenant compte des disparités internes locales. Cette action favorise l'amélioration de la cohésion sociale, la diminution des vulnérabilités et la sauvegarde de la dignité des familles. Il s'agit d'une forme de développement social et communautaire, ancrée dans les pratiques locales et les solidarités villageoises, qui invite à s'interroger sur les modèles classiques du développement. Elle est notamment influencée par le *bukut*, qui établit une distinction entre les familles riches et celles pauvres. Sa visée est donc de réduire ces disparités.

L'initiative de l'année 2000 créée pour faire face à une exigence de sécurité alimentaire, a eu un impact significatif sur l'amélioration rapide des conditions de vie des habitants du village de Diégoune. En fournissant une assistance immédiate avec des denrées alimentaires, elle a jeté les bases de l'autosuffisance et a permis de structurer d'autres initiatives solidaires. Elle a ouvert la voie à un développement plus étendu, qui touche d'autres domaines essentiels de la vie du village tels que la santé. En effet, quatre ans plus tard, l'ASDF a pris part à un autre projet majeur, cette fois axé sur l'éducation. En 2004, elle a construit trois salles de classe dans le lycée du village, plus connu sous le nom du Lycée Daouda Lankamara Sané de Diégoune. Ce lycée, établissement d'enseignement secondaire créé en 2000, était le seul à l'époque dans le village. Il ne disposait que de trois salles de classe, alors que le nombre d'élèves dépassait souvent les 70 par classe, dont la capacité théorique était de 60 élèves. Les classes remplies rendaient difficile l'apprentissage des élèves et compromettaient leur niveau. A ce propos P. B., un habitant du village déclare : « *Cette situation ne permettait pas aux professeurs de donner les cours correctement et les élèves ne pouvaient pas aussi suivre les cours correctement* » (Diégoune, juin 2022). Par ailleurs « *Ce manque de classes, faisait que le lycée ne pouvait pas accueillir les nouveaux élèves* », m'a rappelé le chef du village A. D. Il a contraint beaucoup d'élèves à rejoindre la ville ou d'autres villages environnants, pour poursuivre leurs études secondaires. Ces élèves qui partent étudier à Bignona, Thionck Essyl ou encore Ziguinchor, revenaient sans le BAC au village ou ne terminaient pas leurs études, m'ont indiqué la plupart des interlocuteurs.

L'échec ou l'abandon scolaire de ces élèves, est dû à deux principales raisons. D'une part, il y a un manque de suivi des apprenants dans leur nouvel espace d'accueil : « *Mes deux enfants envoyés à Bignona au Lycée Ahoune Sané pour étudier, ont passé tout leur temps à danser et à jouer au football. Ici au village, ils n'osent pas faire cela. Mais à Bignona, ils savaient que leur tuteur ne leur ferait rien (…)* », sont les mots de mécontentement de O. B.,

enquêté rencontré à Diégoune (Entretien réalisé en juin 2022). D'autre part, on a les raisons de grossesse qui concernent exclusivement les jeunes femmes : « *La fille de ma sœur que je prenais en charge pour les études, est tombée enceinte à Ziguinchor. Ses études sont gâtées comme ça. (…) Aujourd'hui elle est au village sans rien faire* », a aussi souligné T. D., migrant originaire de Diégoune (Entretien réalisé Paris, avril 2023). Le manque de suivi, combiné aux cas de grossesses précoces, expliquent donc l'échec ou l'abandon scolaire des élèves envoyés hors du village pour étudier. Les villageois face à cette situation, ont fait preuve d'une solidarité et trouvé une solution, afin de soutenir la formation de leurs enfants. Ils ont eu l'idée de construire d'autres salles de classe dans le Lycée Daouda Lankamara Sané, pour améliorer sa capacité d'accueil. Conscient qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur leurs propres moyens, car « *la situation était urgente* » d'après le chef du village A. D., les communautés locales de Dieugoune ont proposé l'idée à leurs ressortissants en France, qui ont accepté de prendre en charge entièrement le financement du projet.

Image 8 : Salles de classes du Lycée Daouda Lankamara Sané de Diégoune



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Diégoune

Les salles de classe ont été financées en 2004, par l'argent des migrants de Diégoune, estimé selon les dires des migrants, à environ 16 764 Euros. Ces migrants en l'occurrence les personnes âgées rencontrées, sont conscients du faible niveau d'étude qu'ils ont et qui a été un handicap pour eux en terre d'immigration[64]. Ils souhaitent que leurs enfants les dépassent en

[64] Ce rôle des migrants dans le soutien à l'éducation dans leur pays d'origine, souvent poussé par la prise de conscience de leurs propres lacunes académiques, a été mis en avant par de nombreuses recherches antérieures sur les migrations.

termes de niveau d'instruction. A titre d'exemple, voici les dires de N. S., un sage de l'ASDF :

> Nous n'avons pas fait de longues études et pourquoi pas nos enfants. On est prêt à tout pour qu'ils nous dépassent (…). Sans diplôme au Sénégal tu n'es rien. Ils doivent avoir les mêmes chances que ceux qui sont en ville. Ils doivent étudier pour réussir et devenir demain de grands cadres, des fonctionnaires (…) qui vont travailler pour apporter du changement dans le pays, en Casamance. (…) Ils seront utiles à la société. Ce sera la fierté des parents et de tout le village. (Entretien réalisé à Paris, février 2023).

Les individus avec un niveau d'étude peu élevé, comprennent l'importance de l'école. Leur expérience migratoire est probablement, le facteur qui explique leur prise de conscience de l'importance des études et par conséquent de l'éducation de leurs enfants. Elle a permis aux migrants de comprendre que l'éducation est l'un des fondements déterminants de la société (Poirot, 2005). D'ailleurs pour John Rawls (1987) cité par Jacques Poirot (2005 : 30-31) : « *Aussi important, si ce n'est plus, est le rôle de l'éducation pour rendre une personne capable de goûter la culture de sa société et d'y jouer un rôle, et, de cette façon, pour donner à chaque individu l'assurance de sa propre valeur* ». C'est pour cette raison qu'il estime que l'État doit jouer un grand rôle dans la scolarisation des jeunes, afin de construire dans l'avenir des citoyens utiles à la société et à eux-mêmes. Ce rôle est assuré à Diégoune par les migrants, qui grâce à leur expérience migratoire, font de la scolarisation de leurs enfants une priorité. Ils sont prêts à offrir à leurs fils la chance qu'ils n'ont pas eue, à savoir une éducation de qualité, un parcours scolaire stable et les conditions d'une belle insertion sociale. Donc, l'absence initiale de capital scolaire, peut par le biais de l'expérience migratoire, devenir un moteur de mobilisation collective.

Les initiatives soutenues par l'ASDF à Diégoune ont répondu aux besoins religieux, économiques, sociaux et éducatifs. L'édification de la grande mosquée a enrichi les relations au sein de la communauté, même si elle n'a pas directement comblé des nécessités matérielles. L'ouverture de la « *Boutique France* » a amélioré l'accès aux biens de consommation et facilité les envois d'argent. Cependant, sa mauvaise administration a entraîné sa fermeture. L'ASDF a aussi apporté son aide aux familles en difficulté durant le *Bukut*, contribuant au

maintien de la cohésion sociale. Sur le plan éducatif, la construction de nouvelles salles de classe a amélioré les conditions d'apprentissage, un investissement essentiel pour l'avenir de la localité. Ces initiatives contribuent de manière différente au développement sous divers aspects : social, humain et économique. Toutefois, leur effet peut parfois être restreint par des lacunes dans la gestion locale et l'absence d'un cadre institutionnel fort. Donc bien qu'ils adressent des besoins pressants et essentiels, ces initiatives ne sauraient être considérées comme des réponses durables, tant qu'elles ne sont pas accompagnées d'une bonne gestion au niveau local. L'exemple de la « *Boutique France* », montre que leur durabilité est liée à la capacité des projets à être bien gérés.

I.1.5. L'Association d'Aide au Développement de Diembéring (AADD) : moteur du développement social, sanitaire et éducatif à Diembéring

L'ADDD est un collectif de migrants originaires de quatre villages[65] du département d'Oussouye. Cette association a bien longtemps existé avant d'être déclarée en 1996. Son siège social est situé à Rouen plus précisément au Grand-Quevilly. L'ADDD a œuvré dans des actions de développement dans son village. D'une part, elle a créé un hôtel à Diembéring, une idée lancée par les premiers migrants arrivés en France. Ces derniers ont proposé et financé ce projet, à hauteur de XX millions de FCFA, selon les témoignages recueillis. Selon E. D., l'un des premiers présidents de l'ADDD, ce projet a été créé pour faciliter l'accueil de leurs enfants nés en France qui venaient souvent au village. Cette « *deuxième génération* » rencontrait d'énormes difficultés d'adaptation une fois à Diembéring, car les conditions d'hygiène n'étaient pas les mêmes que celles de la France. « *Difficultés pour aller aux toilettes, pour dormir (...)* » sont les mots utilisés par E. D., pour décrire les problèmes d'adaptation de leurs enfants qui venaient découvrir la terre de leurs ancêtres. Pour pallier à ces difficultés, les migrants ont eu l'idée de construire un hôtel. Ce projet dont l'idée de base était d'accueillir la « *deuxième génération* » et leurs parents, a changé d'objectif puisqu'il avait commencé à accueillir des touristes. Ce changement d'orientation de l'hôtel, d'un simple lieu d'accueil pour les enfants des migrants à un établissement touristique, a été motivé par la volonté d'exploiter le potentiel touristique de la région. Cependant avec la crise casamançaise qui a fait de la région sud une zone rouge et sensible d'une part et d'autre part, les problèmes de mauvaise gestion, l'hôtel a fermé ses portes. Il est aujourd'hui un chantier en ruine abandonné, comme on peut l'observer sur l'image ci-dessous :

[65] Il s'agit de Diembéring, Bouyouye, Boucotte Diola (Etame Boudiale) et Gnikine.

Image 9 : Hôtel en délabrement à Diembéring



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Diembéring

L'ADDD a aussi travaillé à l'amélioration des conditions de logement des étudiants provenant de son village à Dakar. Cette initiative aborde une problématique semblable à celle de la première, mais dans un cadre urbain : assurer des conditions de vie convenables pour favoriser leur intégration, leur bien-être et leur réussite. En effet, avant la création de l'université de Ziguinchor (UASZ) en 2007, les élèves de la Casamance et en l'occurrence ceux de Diémbéring après l'obtention du BAC, rejoignaient la capitale sénégalaise pour suivre leur cursus universitaire. A Dakar, ils faisaient face à un grand défi, c'est-à-dire se loger. Ces nouveaux étudiants à défaut d'être hébergés à l'université (au campus social) habitaient chez un parent, un proche ou un ami dans une grande promiscuité, le plus souvent dans des localités (la banlieue) très éloignées de l'université. Par ailleurs, à cause des effectifs pléthoriques, ils étaient obligés de se lever à quatre ou cinq heures du matin, pour rejoindre l'université et chercher de la place dans les amphithéâtres. Cette situation ne leur permettait pas de suivre correctement les cours et de se concentrer sur leurs études. D'après M. D. D., l'ancien président des étudiants de Diembéring à Dakar, elle a poussé à bon nombre d'étudiants à abandonner l'université au premier semestre où à la fin de l'année : « *A l'époque, il fallait vraiment être courageux pour s'en sortir à l'UCAD* », m'a-t-il confié (Diémbéring, juillet, 2022). Ces étudiants avaient besoin d'une aide, puisqu'ils étaient « *fatigués* ». C'est ainsi qu'ils ont contacté le président de l'ADDD pour lui faire part de leurs mauvaises conditions d'hébergement à Dakar et à l'UCAD. Ce dernier, après avoir consulté les différents membres de l'association, a donné un avis favorable à leur demande. Les migrants de Diembéring, ont donc demandé à leurs étudiants, de trouver un appartement de deux chambres dans un quartier proche de l'université, qu'ils s'engageaient à payer

mensuellement. Cet appartement logeait des fils et filles de Diémbéring étudiants, qui étaient dans une situation de précarité dans la capitale sénégalaise. Il a permis entre 2005 et 2008, aux étudiants d'être dans de bonnes conditions d'études. Cependant, l'ADDD a cessé de financer ce logement depuis 2008, d'après les dires des enquêtés. Ceux-ci n'ont pas fourni les raisons exactes de cette décision.

Les initiatives de l'ADDD à Diembéring, que ce soit pour améliorer les conditions de logement des étudiants à Dakar ou pour accueillir les jeunes migrants dans leur village natal, reflètent le dévouement de l'association en faveur du bien-être des membres de sa communauté d'origine. Dans un esprit similaire, l'ADDD a aussi engagé des fonds pour subvenir aux exigences sanitaires en finançant l'érection d'une maternité à Diembéring. Ce projet s'intègre dans une démarche globale d'appui à la communauté locale, assurant un meilleur accompagnement des femmes et des enfants du village, pour un meilleur accès à la santé. En effet, l'initiative de créer une maternité émane des villageois. Les personnes interrogées ont souligné que de plus en plus, des femmes du village se rendent dans les localités voisines pour accoucher. « *Tous nos enfants nés en 2005, ont été mis au monde à Cabrousse ou à Oussouye (...)* », a déclaré O. D., présidente de l'association des femmes de Diembéring (Diembéring, juillet 2022). Selon des femmes interviewées, ce recours à des structures extérieures s'explique principalement par l'état de délabrement de l'ancienne maternité qui bien que fonctionnelle, manquait cruellement d'équipements médicaux, entraînant ainsi des problèmes de confiance. Face à ces défis, les membres de la communauté Juwatt[66] à travers leur association Urok Juwatt, ont décidé de se doter d'une maternité. L'objectif est d'éviter aux femmes le déplacement vers d'autres localités pour donner naissance. C'est dans ce contexte qu'elles ont soumis leur projet à l'ADDD, qui a accepté de participer à sa réalisation.

La maternité est implantée dans le village de Diembéring. Ce choix est l'objet d'un consensus entre les migrants et entre les villages. Il a été défini suivant deux critères : l'accessibilité et le positionnement, car d'après les témoignages, Diembéring est plus accessible par rapport aux autres villages et a aussi une position centrale parmi les quatre villages. La maternité est située à l'entrée du village de Diembéring, où la mairie a délibéré et octroyé le terrain abritant la maternité. Cet équipement, comme me l'ont rappelé plusieurs fois les enquêtés, appartient à toute la communauté (l'ensemble des quatre villages). Sa construction a nécessité un

[66] C'est la communauté qui parle le Kwatay, diola local.

financement de presque 65 millions (environ 99 mille Euros). Une grande partie de ce coût a été supportée par le programme franco-sénégalais de codéveloppement. Concrètement, la maternité de Diembéring a été soutenue à 70 % par le PAISD et le reste, à savoir les 30 %, par l'ADDD qui était représentée au niveau local par Urok Juwatt (son relais dans toutes les démarches). Ce relais est l'acteur local qui joue l'interface, assure la gestion des démarches administratives, ainsi que le rôle de coordonnateur et de facilitateur, pour permettre à l'ADDD de réussir la mise en œuvre des projets qu'elle finance. Inaugurée en 2022, la maternité de Diembéring permettra d'après les enquêtés, aux femmes du village d'accoucher sur place.

Image 10 : Maternité du village de Diémbéring



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Diembéring

Une fois que la question de la santé a été abordée, ce qui a renforcé leur engagement envers leur communauté locale, les migrants de Diembéring à travers l'ADDD ont réalisé l'importance d'élargir leur soutien, afin de répondre à un éventail varié de besoins. En effet, après avoir investi dans l'amélioration des conditions de santé, il est devenu clair que d'autres domaines, comme l'éducation et les infrastructures publiques, demandaient une attention particulière, pour assurer un développement durable et cohérent du village. C'est dans ce cadre que les migrants de Diembéring ont exploré de nouvelles formes de coopération, en s'associant avec une collectivité territoriale française. Ce partenariat avec la mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf qui s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée, a vu le jour grâce aux migrants. En effet, d'après les récits recueillis, l'ADDD grâce à ses journées culturelles qu'elle organisait à Rouen où elle faisait venir des artistes du Sénégal et particulièrement de la Casamance, était connue par le public et surtout par les autorités locales. En plus de cela, elle

avait un de leur membre, un élu dans la mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Le fait d'être connue et d'avoir quelqu'un qui travaillait à la mairie de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, a permis aux migrants de Diembéring de s'approcher de cette ville et de rencontrer le maire. C'est dans ce cadre que des relations ont commencé à se nouer et ont permis de réaliser un échange entre les autorités des deux communes. Une délégation de la commune de Diembéring s'est rendue à Rouen, pour rencontrer le maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf en 2010. Ce qui a permis au maire de la commune Diembéring et sa délégation, d'exposer à leurs homologues les problèmes de développement rencontrés par l'ensemble des populations de la commune Diembéring et plus particulièrement de l'entité Juwatt. Après cette rencontre, une délégation de la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf s'est déplacée à Diémbéring en octobre 2011. C'est à l'issue de ce voyage inscrit dans une stratégie de promotion du territoire, qu'un jumelage a vu le jour. L'institutionnalisation de ce jumelage s'est concrétisée en 2012, par la signature d'une convention entre les deux communes. L'accès à l'eau et l'assainissement, ont été les deux domaines ciblés par cette coopération.

Diembéring et Saint-Pierre-lès-Elbeuf se sont engagées dans un projet d'adduction d'eau potable et d'assainissement, visant à desservir l'ensemble des localités de la commune de Diembéring. La réalisation de ce projet a nécessité la conduite d'études en 2012 et en 2018. La première visait à évaluer les potentialités aquifères par des techniciens français, afin de déterminer la faisabilité d'un projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des populations. En effet, les villages de la commune de Diembéring dans leur ensemble sont pris en tenaille entre l'océan atlantique et les bolongs (chenaux d'eau salée). Cette configuration restreint l'accès à une eau de qualité, car les nappes phréatiques sont fréquemment saumâtres. Ainsi, les habitants de Diembéring font face à de réelles difficultés pour obtenir de l'eau potable.

La seconde coopération cherchait à établir un diagnostic des infrastructures sanitaires déjà présentes dans la commune. Ces études ont prouvé la présence d'une nappe phréatique importante et de bonne qualité entre le village de Diémbéring et Boucotte ouest plus connu sous le nom de Boucotte Diembéring[67], mais ont aussi mis en lumière la situation sanitaire précaire qui prévaut dans les établissements scolaires ainsi que dans les habitations, caractérisée par un manque de toilettes et des latrines en très mauvais état. Si le volet accès à l'eau a été finalement concrétisé par l'État du Sénégal sachant que l'hydraulique n'est pas une

[67] C'est d'ailleurs à Boucotte Diembéring où sont localisés aujourd'hui les forages de l'eau la Casamançaise.

compétence transférée, celui de l'assainissement a bénéficié d'un financement dans le cadre de la coopération décentralisée. Ce financement a été réparti comme suit : 50 % par l'Agence de l'eau de Haute-Normandie, 40 % par la commune de Diembéring et 10 % par la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Grâce à ces contributions, il a été possible de construire des édifices publics dans les établissements scolaires ainsi que des latrines familiales.

Image 11 : Toilettes du Collège d'Enseignement Moyen (CEM) de la commune de Diembéring



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Diembéring

Les toilettes scolaires construites au niveau du Collège d'Enseignement Moyen (CEM) de la commune de Diembéring, comme celles créées dans plusieurs autres institutions publiques des villages de l'entité Juwatt, sont inclusives. Elles sont considérées par les enquêtés, comme un projet innovant qui permet aux filles de gérer correctement leur menstruation :

> Nos filles qui traversent l'adolescence gèrent très mal la période des règles. (…) Depuis que l'école a des toilettes, elles ne restent plus à la maison. Elles vont désormais à l'école et gèrent cette période de règles en toute intimité féminine dans la plus grande discrétion loin du regard des hommes, car c'est interdit pour un homme de voir les menstruations d'une femme. Toi en tant que diola tu le sais bien et ce n'est pas moi qui vais te l'apprendre (Entretien avec T. G, Diembéring, août 2022).

L’objectif principal des toilettes est d’améliorer le bien-être des élèves, notamment des jeunes filles qui éprouvent des difficultés à gérer leurs menstruations, dans un contexte où l'hygiène menstruelle constitue un véritable tabou. Chez les Diolas, les « *ñiñi* » désignent des tabous, notamment ceux en rapport avec les règles. Un homme ne doit pas être en contact avec le sang menstruel d’une femme, sinon il risque de tomber malade, ce qui justifie l’éloignement des femmes durant cette phase. Cela rend compte de la distinction des lieux de vie, avec des sanitaires séparés et des objets distincts pour chaque genre. La construction de toilettes à Diémbéring tient compte de ces croyances socioculturelles, qui s'inscrivent dans cette logique de division de l'espace. Ces installations conçues pour répondre aux besoins des jeunes filles grâce à un système de gestion de l'hygiène menstruelle, ont non seulement contribué à lever les tabous et les gênes, mais ont aussi permis de réduire l'absentéisme scolaire des jeunes écolières, qui peuvent désormais poursuivre leur scolarité sans interruption due à leurs menstruations, comme l'ont souligné la plupart des personnes interviewées. De plus, ces toilettes prennent en compte les personnes à mobilité réduite grâce à des rampes d'accès, des chaises anglaises et aussi des accoudoirs. En parallèle aux infrastructures sanitaires scolaires, des ménages de Diémbéring particulièrement ceux avec des moyens limités qui ne disposent pas de latrines adéquates, qui doivent emprunter celles de leurs voisins ou recourir à la défécation en plein air (une pratique courante chez les jeunes enfants), ont bénéficié de l'installation de nouvelles latrines. L'installation de toilettes d’édifices scolaires et de latrines privées à Diembéring s'inscrit dans le cadre du Projet Agir pour l'Assainissement Intégré de Diembéring (PAID), qui vise à garantir un accès universel et sécurisé à l'assainissement pour tous les habitants de la commune.

L'importance des initiatives telles que celles liées à l'assainissement à Diémbéring, se trouve dans leur impact immédiat sur la santé et le bien-être social de la population. Elles aident à améliorer les conditions d'hygiène, à diminuer les risques pour la santé et à assurer la continuité de la scolarité, surtout pour les filles, tout en tenant compte des normes culturelles établies. Bien que ces initiatives soient vitales pour le quotidien, elles n'exigent pas de grands financements, ce qui les rend relativement accessibles et simples à réaliser comparé à de grands projets. Toutefois, même si les avantages sont clairs, il subsiste des limites. Par exemple, les dépenses liées à l'entretien peuvent poser un défi sur le long terme. Si une gestion régulière fait défaut, la durabilité de ces infrastructures pourrait être mise en péril. L'exécution des projets de l'ADDD à Diémbéring, a été rendue possible grâce à un mélange de financements émanant de divers niveaux : locaux, nationaux et internationaux. L'ADDD a

appuyé l'amélioration des conditions de vie des étudiants à Dakar en prenant en charge le financement d'un appartement pour leur logement. Le programme franco-sénégalais PAISD, a couvert 70 % des coûts de la maternité de Diémbéring, tandis que l'ADDD a apporté une contribution de 30 %, améliorant ainsi l'accès des femmes à des soins médicaux de qualité dans leur village. En outre, dans le contexte de la coopération décentralisée, l'ADDD a travaillé aux côtés de la municipalité de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et d'autres partenaires pour perfectionner l'assainissement et l'accès à l'eau potable. Ce projet a été financé grâce à des contributions de l'Agence de l'Eau de Haute-Normandie, la commune de Diémbéring et celle de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Même si ces initiatives sont diverses, elles ont toutes un objectif similaire : améliorer la qualité de vie des habitants de Diémbéring,

I.2. Barafaye et Kathiamba : des collectifs de migrants acteurs du changement dans leur quartier

Les associations de quartiers tels que les ressortissants de Barafaye et Kathiamba en France avec l'association du village, rassemblant tous les migrants à l'échelle du village, ont certes des buts identiques, mais leurs interventions peuvent se superposer et se compléter mutuellement, voire être en conflit. A l'opposé de l'association villageoise (ASDF), qui vise à fournir une perspective globale et à mener les initiatives pour le développement du village, les associations de quartiers ont un rôle précis de gestion des besoins quotidiens des habitants de leur quartier. Cependant, cette différence de champ d'action et de vision ne mène pas forcément à une opposition, mais peut être perçue comme un enrichissement mutuel, voire un équilibre indispensable au développement du village. Cela oriente mon choix de considérer séparément les projets des associations de quartier de ceux de l'association villageoise, pour mieux saisir la dynamique propre à chaque type d'association et donc apprécier leurs rôles complémentaires dans le développement intégral du village.

En effet, Diégoune est un vaste village qui compte onze quartiers, parmi lesquels Barafaye et Kathiamba. Les migrants de ces quartiers ont fondé en France des associations dénommées respectivement les Ressortissants de Barafaye et Kathiamba. Ces regroupements contrairement à ceux créés à l'échelle du village revêtent un caractère informel, étant donné qu'ils ne sont pas déclarés dans le Journal officiel. Leur échelle d'intervention est le quartier. Au niveau local à Diégoune, ils ont chacun un relais qui est une structure déclarée et reconnue en Basse Casamance, jouant le rôle d'intermédiaire entre migrants et villageois. Ils

s'impliquent activement dans l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens dans le village à travers diverses actions.

Par exemple, les migrants de Barafaye se sont engagés dans le secteur de la santé, en envoyant des fonds pour l'acquisition de médicaments, afin de renforcer l'équipement de la case de santé de leur quartier. Cette structure sanitaire a été construite par des partenaires Allemands[68], qui à l'origine, se sont rendus à Barafaye dans le but d'accompagner les femmes de ce quartier dans leur projet de maraîchage. Ces femmes « *(…) allaient plus d'un kilomètre pour rejoindre le dispensaire du village* » d'après I. D., un habitant du quartier (Diégoune, juin 2022). Il convient de souligner que le village de Diégoune est traversé par un bas-fond rizicole, qui crée une distance significative, voire un sentiment d'isolement entre certains quartiers comme Barafaye et le centre du village Bougnaye Elick. Ce dernier se distingue par sa position centrale parmi tous les quartiers, mais aussi par le fait qu'il abrite la majorité des infrastructures d'importance commune du village, telles que le dispensaire. L'éloignement et l'isolement de Barafaye ont fait que « *beaucoup de femmes ont accouché en cours de route (…)* » en rejoignant Bougnaye Elick, a affirmé D. B., habitant du quartier de Barafaye. Les problèmes d'accès aux soins pour les habitants de Barafaye, en particulier les femmes en situation de maternité, ont ému les partenaires. En réponse à cette situation, ils ont décidé de financer et de construire une case de santé, pour permettre aux femmes d'accoucher sur place. Toutefois, cette infrastructure était régulièrement confrontée à des pénuries de médicaments, d'après les interlocuteurs rencontrés à Barafaye. Les villageois ont donc décidé de trouver une solution. Ils ont pris contact avec leurs concitoyens migrants, qui ont transféré une somme d'environ 7 600 euros, dans le but d'acquérir des médicaments pour la case de santé du quartier. Ces bénéfices tirés de la vente des médicaments, étaient destinés à financer le fonctionnement de la caisse de la case de santé, pour procéder à l'achat de nouveaux médicaments. Les migrants ont réalisé cette action pendant trois années consécutives, avant de décider d'y mettre fin. Selon les témoignages, cette situation résulte des problèmes liés à une mauvaise gestion des revenus générés par la vente des médicaments, notamment par l'infirmier en charge de la case de santé.

Pour leur part, les ressortissants de Kathiamba ont amélioré le quotidien de leur communauté d'origine, en s'engageant dans un projet relatif à l'approvisionnement en eau. Ce projet

[68] Aucune information m'a été fournie par les enquêtés sur ces partenaires Allemands, ni à combien ils ont financé la case de santé.

consiste en la réalisation d'un forage, pour garantir l'accès à l'eau potable des populations de Kathiamba. Ce quartier à l'image d'autres du village de Diégoune, souffre d'un grand problème d'accès à l'eau potable, d'après les interlocuteurs. En effet, le village de Diégoune dispose d'un seul forage qui ne parvient pas à satisfaire la demande en eau des villageois, rendant difficile l'approvisionnement de l'ensemble des onze quartiers y compris Kathiamba. Les habitants de ce quartier se tournent le plus souvent vers les puits, dont la qualité est médiocre en raison du goût salé de l'eau, d'après l'ensemble des personnes interrogées. Cette situation est due au fait que le village de Diégoune est une zone alluviale dont le réseau hydrographique, est constitué du marigot de Baïla et de ses affluents. Les eaux de cet affluent de la Casamance sont salées. Leur montée vers le littoral, entraîne une augmentation de la pression de l'eau salée au niveau de la nappe phréatique. C'est la raison pour laquelle, dans les quartiers qui avoisinent le littoral tels que Kathiamba, l'eau des puits est saumâtre.

Cette « *eau salée* » et ou « *n'a pas de goût* » d'après les enquêtés rencontrés à Kathiamba, pousse les populations à parcourir de longues distances (plus d'un kilomètre) à la recherche d'eau potable dans les autres quartiers. Conscients de ces difficultés d'accès à l'eau potable, les villageois du quartier de Kathiamba ont rappelé la situation à leurs migrants, déjà au fait de la situation grâce à leurs visites au village pendant leurs congés ou vacances. C'est ainsi qu'est née l'idée de réaliser un forage. Ce dernier a été réalisé en 2010 grâce à un financement supporté par des partenaires Italiens, complété par une participation des migrants d'environ 7 000 Euros. Un migrant vivant en France a facilité l'initiative, occupant une position cruciale dans la liaison et la coordination entre le quartier de Kathiamba et les partenaires Italiens, ce qui a permis de concrétiser le projet de forage.

Le forage du quartier de Kathiamba est géré par un comité de gestion composé de sept membres, chargé d'assurer le service public de l'eau et de collecter les cotisations des ménages usagers de l'eau. Il est équipé de pompage solaire, un système permettant de pomper l'eau en grand volume et sans dépense d'énergie. Grâce à cette infrastructure, le quartier de Kathiamba dispose de son propre réseau d'approvisionnement en eau potable, accessible à l'ensemble de la communauté. Ce projet suscite des éloges tant de la part des villageois que des migrants de Barafaye interrogés. Pour les femmes, il a mis fin à une période de souffrance et a profondément changé leur vie quotidienne, puisqu'il leur fournit l'eau nécessaire à proximité de leur domicile et les a libérées des longs trajets. Concernant les hommes, l'importance du forage est soulignée pour son aptitude à fournir de l'eau de manière régulière.

Ce qui représente à la fois un « *bonheur* » et une « *chance* » pour les éleveurs, en ce qui concerne les besoins en abreuvoirs du bétail. En ce qui concerne les migrants, la mise en place de ce forage est perçue comme une initiative, qui protège les villageois des maladies liées à l'eau.

Image 12 : Plaque solaire et forage du quartier de Kathiamba



Source : Photos prises par Sambou M., 2022 à Kathiamba

Les projets réalisés par les migrants de Diégoune, à travers le soutien des ressortissants de Barafaye et de Kathiamba de la France, illustrent l'importance de l'aide internationale dans la promotion du développement local. En s'engageant dans des secteurs essentiels comme l'accès aux soins de santé et à l'eau potable, ces groupes ont réussi à proposer des solutions réelles, aux problèmes que leurs communautés locales ont rencontrés. Ces efforts concentrés sur des enjeux locaux, traduisent une véritable dynamique collective, où les migrants jouent un rôle central en tant qu'agents du changement, en utilisant leurs ressources et leur réseau pour améliorer la vie de leurs proches restés sur place. Le suivi des projets révèle un système de gestion participative, qui implique la formation de comités locaux au niveau local, chargés de leur administration. Les projets dépendent toutefois largement de financements externes, qu'ils proviennent des migrants ou encore de partenaires européens (Italiens et Allemands).

En outre, les actions des associations de Barafaye et Kathiamba, se sont focalisées sur des nécessités prioritaires comme l'accès à l'eau potable et le service de santé. Elles apportent des solutions immédiates aux défis de la vie quotidienne des habitants de ces quartiers. Par exemple, l'accès à l'eau potable et l'accès aux soins de santé sont des éléments importants, qui

aident les villageois à rehausser leur niveau de vie. Ces initiatives posent ainsi des bases solides, pour le bien-être des populations concernées. Elles viennent compléter les actions de l'ASDF à Diégoune, qui s'est tournée vers des projets plus précisément dans les secteurs sociaux, éducatifs et religieux. Ces projets visent un développement plus global et durable à long terme. Ainsi, les actions de l'ASDF et de Barafaye et Kathiamba distinctes dans leurs domaines d'intervention, se complètent, car ensemble, elles traitent simultanément les besoins urgents et de développement à Diégoune. Cependant il est important de noter que des quartiers tels que Barafaye et Kathiamba bien qu'essentiels, ne sont qu'une partie du village de Diégoune, lequel est composé de onze quartiers. L'absence d'une stratégie englobante, peut créer des inégalités dans le développement local. Les autres quartiers non inclus dans ces projets, risquent de se sentir exclus ou marginalisés. De plus, il peut y avoir un risque de redondance entre les actions des associations, ce qui est susceptible de limiter leur efficacité globale ou impact, d'où l'importance d'une coordination efficace entre ces différentes structures. Enfin, dans un contexte où chaque quartier aspire à posséder ses propres infrastructures, l'absence de synergie comme le souligne Fall (2016), constitue un frein au développement local. Dans ce contexte, il apparaît pertinent de rejoindre l'analyse de l'auteur, qui considère que cette dynamique est en réalité le fruit d'une concurrence diffuse agissant négativement sur le développement durable du village. Par conséquent, les habitants et les migrants de Diégoune, auraient l'intérêt à mutualiser leurs efforts en s'inscrivant dans une dynamique collective, fondée sur la planification, la coordination et l'harmonisation des actions de développement, dans une optique véritablement villageoise.

I.3. Carambénor International : un acteur de développement local en Basse Casamance

Carambénor est une association intervillageoise fondée en 1995. Son siège est situé à Nantes et sa mission est d'accompagner l'auto-développement des villages diolas de la Casamance qui en sont membres. Pour mettre en œuvre ses projets, Carambénor s'appuie aujourd'hui sur le dispositif de codéveloppement établi entre la France et le Sénégal, connu sous le nom de PAISD. Cela lui permet d'accéder à des ressources additionnelles, pour financer des initiatives à destination des villages suivants : Falméré, Djitoucoubon, Tianghouth, Taby et Baranlir. En effet, Carambénor est à l'origine de nombreuses infrastructures dans les villages de Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth. Ces trois villages qui formaient en premier l'association fédérale, ont bénéficié des initiatives mises en œuvre par l'association. En 1995, ils ont décidé de s'unir en formant un Groupement d'Intérêt Economique (GIE), qui a été officiellement

déclaré en 1997. Selon les témoignages, cette collaboration vise à permettre aux trois localités de mettre en commun leurs forces, afin de développer ensemble diverses activités. Cela facilite la prise en charge conjointe des défis, en particulier ceux liés au développement auxquels les villageois sont confrontés. D'après les témoignages rapportés sur le terrain, ces villages au-delà de leurs réalités culturelles communes telles que les us et les coutumes, partagent également des préoccupations similaires. C'est pourquoi il était crucial pour ces trois localités de dépasser les frontières de leur terroir villageois et de se regrouper au sein du GIE appelé Carambénor Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth. Cette initiative a consolidé les liens entre les trois villages, créant de nouvelles relations. Elle a surtout permis la mise en œuvre de projets communs, entièrement financés par Carambénor International.

La première initiative de Carambénor en faveur des trois villages, a été l'acquisition d'une voiture Peugeot 305 break en 1998, destinée à transporter du pain entre Bignona et Carrefour Diaroumé. Ce véhicule a été attaqué par des malfaiteurs qui lui ont causé des dommages considérables. Faute de moyens financiers, il n'a pas pu être réparé. Par la suite, en 2006, un véhicule Mercedes et un minibus ont été envoyés. La Mercedes a été revendue en raison de complications liées au dédouanement, tandis que le minibus a servi à assurer les transports en commun entre Bignona et les trois villages. Après un mois d'exploitation, il est tombé en panne et a été revendu. Ces véhicules avaient pour objectif de générer des revenus pour le GIE, lui permettant ainsi d'exécuter certaines de ses activités de manière autonome, qui se déroulent jusqu'aujourd'hui encore en mobilisant les trois villages. Ces premières initiatives qui ont connu des échecs et des obstacles, ont constitué un point de départ à Carambénor pour de nouvelles actions. Loin de décourager l'association fédérale, elles lui ont permis de renforcer son implication vis-à-vis des villageois. Carambénor a donc revu sa stratégie, ce qui lui a permis de mettre en place d'autres projets comme le financement intégral de la construction d'un complexe socioculturel pour le compte des trois villages : Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth en 1995.

Situé à Falméré, ce complexe répondait à une demande exprimée par les jeunes villageois. Cet espace toujours actif a pour objectif de permettre aux jeunes d'organiser leurs activités, telles que des soirées dansantes et des pièces théâtrales. Ces événements, en particulier les soirées, offrent aux GIE l'occasion de récolter des fonds, qui sont ensuite réinvestis dans d'autres projets, m'ont confié les enquêtés. Le centre socioculturel a consolidé les liens sociaux entre les villages, mais a établi un environnement favorable à la collaboration et à l'entraide. Cette

initiative de rapprochement et de coopération, a permis de réaliser le projet suivant : l'édification d'une structure de santé à Falméré en 1998, répondant aux nécessités pressantes en soins de santé et contribuant à améliorer le niveau de vie des résidents de la zone.

Le projet de santé à Falméré, est une réponse à une demande pressante des villageois. En effet, ces derniers faisaient face à des difficultés d'accès aux soins de santé. Comme beaucoup de zones rurales sénégalaises, ces villages manquaient d'infrastructures sanitaires rendant l'accès aux soins à la fois rare et éloigné, car la première structure de santé se trouve à plus de 5 km à Bignona. Plusieurs témoignages ont révélé que les femmes accouchaient dans des conditions traditionnelles peu sécurisées. Dans ce contexte, la création d'une case de santé est vite devenue une priorité pour les trois villages, afin de remédier à l'insuffisance des services de santé. Erigée en 1998, la structure sanitaire permet désormais d'assurer les premiers soins et offre aussi aux femmes l'opportunité d'accoucher dans des conditions plus sûres, grâce à une table d'accouchement mise à disposition. Depuis sa réalisation, la case de santé est devenue un indispensable recours pour les populations des trois villages.

La construction du centre de santé à Falméré en 1998, a répondu aux nécessités pressantes en matière de santé, tout en consolidant l'engagement de Carambénor en faveur du développement local. Suite à cette réussite, l'organisation a introduit en 2012 une nouvelle démarche, mettant cette fois l'accent sur l'éducation en collaboration avec le PAISD. Ce projet a conduit à l'érection de nouvelles salles de classe pour l'école élémentaire de Falméré, satisfaisant ainsi les exigences en termes d'infrastructures éducatives. En effet, cette école était à l'époque la seule existante dans la zone. Pour les personnes interrogées, elle accueillait des élèves des trois villages et la majorité d'entre elles, a déclaré d'ailleurs avoir effectué l'ensemble de son cursus élémentaire dans cette école. Certains se souviennent encore des défilés qu'ils faisaient chaque matin en groupe pour se rendre à Falméré : « *On était toujours en groupe avec nos amis en marche à pied très tôt pour se rendre à Falméré. C'était difficile de marcher à pied mais on n'avait pas le choix, car c'était la seule école dans le coin* », a affirmé S. B., habitant de Djitoucoubon (mai, 2022). Cependant, en raison de sa capacité d'accueil limitée, l'école de Falméré ne pouvait pas accueillir tous les élèves des trois villages, ni même ceux des localités voisines dans les années 2000. C'est ainsi qu'est née l'idée émanant des villageois, de construire de nouvelles salles de classe. Concrètement, quatre salles de classe ainsi qu'un mur de clôture ont été édifiés à l'école de Falméré. Selon les témoignages des enquêtés, ces nouvelles infrastructures à savoir les salles de classe, ont permis d'améliorer

la couverture éducative des trois villages et d'augmenter la capacité d'accueil de l'école. Quant au mur, les enquêtes indiquent qu'il joue un rôle essentiel dans le respect du territoire scolaire : il empêche la traversée du domaine scolaire par des individus et ou des animaux (chèvres, bœufs…) pendant les heures de cours ou non. La clôture vient donc satisfaire, une revendication très longtemps exprimée par les enseignants et le directeur de l'école. Ce projet illustre comment des réponses communautaires sur mesure et complémentaires, peuvent changer de manière significative les conditions d'apprentissage dans une région rurale. Ce projet répond à des besoins immédiats, en apportant des solutions pour répondre à des besoins spécifiques et précis.

Après avoir satisfait au besoin essentiel de sécurité par la réalisation d'une clôture, Carambénor s'est tourné vers un autre défi : améliorer l'hygiène dans le milieu scolaire. C'est ainsi qu'en 2020, le projet d'installation de lavabo dans toutes les salles de l'école de Falméré a été lancé, poursuivant l'objectif d'améliorer les conditions d'apprentissage et de santé des apprenants. Ce projet a été financé à hauteur d'environ 2 439 euros par Carambénor International. En effet, à l'instar de nombreuses écoles au Sénégal, l'école de Falméré ne dispose pas de dispositifs pour le lavage des mains, ce qui expose les élèves à des maladies contagieuses comme la diarrhée ou le choléra et entrave leur santé, ainsi que leur capacité à se concentrer sur leurs études. L'installation de lavabos dans chaque salle de classe de l'école, est donc apparue comme une priorité pour les habitants des trois villages. Selon les enquêtés, ces stations de lavage des mains visent à assurer un environnement sain et propice à l'éducation des élèves, contribuant ainsi à limiter la propagation des maladies et à promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène. Ce projet de lavabos dépasse la simple amélioration des infrastructures sanitaires. Il est en réalité une démarche de développement global, intégrant la santé et l'éducation dans le but d'améliorer la qualité de vie des élèves. Cela représente donc une initiative ciblée, pour favoriser la santé et l'apprentissage.

En améliorant l'hygiène par le biais de ce projet de santé, Carambénor offre aux élèves un cadre plus sain et favorable à leurs apprentissages. Il s'agit ici de deux objectifs très liés : le premier facilite l'accès à l'enseignement, tandis que le second garantit que cet accès se réalise dans des conditions optimales, renforçant ainsi la pérennité des efforts déjà entrepris. C'est dans cette dynamique de renouvellement d'efforts, que Carambénor a également élargi son aide aux femmes de Falméré en 2021, impliquées dans le maraîchage. Cette activité qui représente une source de revenus importante pour les communautés rurales au Sénégal, est

particulièrement bénéfique pour les femmes, souvent réunies au sein de groupements féminins. A Falméré, les femmes du village se sont unies au sein d'un GIE nommé « *Liik* », qui signifie « *essayer* » en diola et elles disposent d'un périmètre maraîcher de plus de deux hectares, où elles cultivent diverses variétés de légumes comme de la salade, la tomate, l'aubergine, de l'oignon et bien d'autres légumes. Selon les témoignages de ces femmes, elles s'adonnent au maraîchage généralement durant la saison sèche, pour générer des revenus complémentaires. Pour elles, cette activité représente une solution face à la baisse de la production rizicole, imputable à la diminution des précipitations et à la salinisation des sols. Cependant, la présence d'animaux dans les jardins maraîchers a été évoquée par mes interlocutrices comme une menace sérieuse pour leurs cultures. La présence de bœufs, chèvres et des moutons dans l'espace agricole des femmes de Falméré, est attribuée à l'absence de délimitation autour de ces espaces agricoles. De plus, les maraîchères rencontrent également des difficultés pour écouler leurs produits en ville. Selon les résultats de l'enquête, elles recourent souvent à des moyens de transport risqués, tels que les motos à deux roues, communément appelées « *Jakarta* » ou « *tiak tiak* » au Sénégal, pour acheminer leurs produits vers Bignona. L'utilisation du « *tiak tiak* » s'explique par deux raisons principales : sa rapidité et son coût abordable. Les interlocutrices affirment qu'il est en effet plus rentable de transporter leurs produits par motos plutôt que par voiture, qui prendrait plus de temps et coûterait plus cher. Face à ces difficultés, les femmes de Falméré ont décidé de se rapprocher de Carambénor, l'association locale réunissant les trois villages. Ensemble, elles ont élaboré un projet qu'elles ont soumis à Carambénor International. Cette dernière a réagi positivement en s'engageant dans la construction d'un mur de clôture qui délimite le périmètre maraîcher des femmes de Falméré. Cette initiative a permis de protéger leurs cultures des animaux errants. A la suite de cette initiative, une moto tricycle communément appelée « *taf-taf* » au Sénégal, a été mise à leur disposition. Cela vise à faciliter le transport sécurisé des femmes et de leurs produits vers les consommateurs à Bignona. Ce projet représente une méthode dynamique et intégrée pour le développement rural. L'association apporte des solutions pratiques aux problématiques locales, en soutenant les femmes dans leurs activités agricoles. Ce modèle se concentre sur les exigences véritables des communautés et est élaboré en partenariat avec celles-ci. Il renforce par ailleurs l'émancipation des femmes et leur capacité d'intervention dans leur environnement immédiat. Les solutions apportées par Carambénor sont complémentaires et permettent de créer un environnement favorable et un développement durable.

L'identification de nouveaux besoins à la suite de la réalisation de la clôture, a motivé la mise en œuvre de nouvelles initiatives sur le terrain, notamment dans le secteur éducatif, dans les villages de Baranlir et Tabi. Ces actions s'inscrivent dans la continuité de l'action lancée en 2020, relative au projet d'installation de lavabos dans toutes les salles de classe de l'école de Falméré. Plus précisément, deux projets ont été menés : la construction d'une case pour les tout-petits à Baranlir, ainsi que celle de deux salles de classe accompagnées d'un mur de clôture pour l'école primaire de Tabi. Ces deux projets récents financés à hauteur de 70 % par le PAISD, ont débuté en 2022, période au cours de laquelle j'ai mené les enquêtes en Basse Casamance. Concernant Baranlir, il s'agit d'une initiative issue des villageois eux-mêmes. Comme me l'ont indiqué les personnes rencontrées sur le terrain, le village ne possède pas de structure communautaire dédiée à la prise en charge des jeunes enfants, c'est-à-dire ceux de moins de 5 ans. De plus, aucune structure de ce type n'existe dans toute la zone. D'après les témoignages, notamment ceux des femmes, cette situation contraint les tout-petits à rester auprès de leurs mères, qui sont généralement occupées par les tâches ménagères quotidiennes, comme le ménage ou la cuisine. C'est cette nécessité pour les femmes de pouvoir confier leurs enfants à un établissement, pendant qu'elles s'occupent de leurs obligations, qui a poussé les habitants de Baranlir à exprimer comme besoin prioritaire la création d'une case pour les tout-petits. Ce projet a été soumis sous forme de candidature auprès de Carambénor local et a finalement été sélectionné parmi de nombreuses autres propositions provenant des différents villages composant Carambénor International. Ce nouvel espace pour les enfants de Baranlir, permettra à leurs mamans de se concentrer pleinement sur leurs activités quotidiennes. Dans les zones rurales du Sénégal, il est courant que les enfants commencent l'école tardivement. C'est pourquoi la création de cette structure pour les tout-petits, se présente comme une initiative visant à favoriser l'éveil des enfants par l'apprentissage de bases solides.

Pour ce qui est du village de Tabi, les abris provisoires de l'école élémentaire n'assurent pas la qualité de l'environnement éducatif, comme l'ont souligné certains répondants du village rencontrés. Beaucoup ont mis effectivement en évidence les effets néfastes de ces abris, car selon leurs affirmations, ils ne procurent pas un milieu propice à une éducation et un apprentissage de qualité. Les interlocuteurs ont décrit les problèmes liés aux abris avec des expressions telles que : « *sombres* », « *trop chauds* », « *trop froids* », « *humides* » ou encore « *infestés de moustiques* ». Aussi, selon les déclarations de L. B., un résident du village de Tabi, les abris sont une source d'inégalité dans la réussite scolaire : « *Avec ces abris provisoires, nos enfants n'ont pas les mêmes chances de réussite que ceux qui étudient à Ziguinchor ou*

Bignona » (Juin, 2022). Pour cet interlocuteur, les salles de classe construites en banco au niveau de l'école élémentaire de son village sont constamment « *dans un état déplorable* » dès fin mai, en raison des premières pluies qui provoquent leur inondation et marquant la fin de l'année scolaire. Selon les témoignages, cela a un impact négatif sur le volume horaire, ce qui a inévitablement des répercussions sur le niveau d'étude des élèves.

Image 13 : Salle de classe en banco de l'école élémentaire de Tabi



Source : Photo prise par Sambou M., 2022 à Tabi

Afin de préserver les chances de réussite de leurs enfants, les habitants de Tabi ont entrepris des démarches pour remédier à cette situation. Ils ont présenté un projet à Carambénor, visant à construire deux salles de classe et un mur pour l'école primaire du village. Ce projet a été sélectionné parmi d'autres propositions. Le choix des villages repose sur leur capacité financière, à réunir les 30 % requis exigés par le PAISD.

Image 14 : Salles de classe et mur en construction à l'école élémentaire de Tabi



Source : Photos prises par Sambou M., en 2022 à Tabi

Selon les enquêtés, les salles de classe joueront un rôle essentiel dans la création d'une école « *digne* », favorisant l'égalité des chances de réussite. Elles offriront un environnement adapté, propice à l'apprentissage et à l'enseignement, garantissant ainsi une éducation de qualité pour les élèves. De plus, cela permettra à l'établissement d'accroître sa capacité d'accueil en intégrant de nouveaux élèves. En ce qui concerne le mur, au-delà de délimiter les contours de l'école, il répondra à un besoin de sécurité, comme l'ont souligné les personnes interrogées, car l'école est située en face d'une route très fréquentée par les voitures.

Lorsque l'on examine les projets réalisés par Carambénor International, on se rend compte que cette association a mené divers projets, qui visent à améliorer la qualité de vie des communautés locales dans plusieurs villages diolas de la Basse Casamance. Ces projets axés sur la santé, l'éducation, le domaine culturel et le développement socio-économique témoignent d'une démarche cohérente de Carambénor, qui vise à répondre aux besoins prioritaires des villageois, en identifiant les besoins spécifiques des différents groupes sociaux. Ce qui lui a permis de développer des projets ciblés notamment pour les femmes, les hommes et les jeunes. En effet Carambénor a favorisé l'autonomisation économique des femmes, la participation des hommes à la vie communautaire, l'éducation et l'engagement des jeunes. Cette diversité des actions prouve que Carambénor a articulé différentes dimensions du développement local, en prenant en considération différents aspects du bien-être communautaire et les spécificités des groupes sociaux. Elle révèle une dynamique continue de développement, puisque chaque projet crée un effet d'entraînement, en faisant émerger de nouveaux besoins. Ainsi chaque réalisation appelle un autre dans une logique de continuité et de complémentarité. De ce fait, on peut considérer que Carambénor a établi une stratégie de développement graduel. Dans cette progression en chaîne, les initiatives se succèdent et se complètent, reflétant par conséquent une vision structurée du développement local. Cependant les projets de Carambénor, notamment les plus récents dépendent grandement des financements extérieurs, tels que ceux apportés par le PAISD. Cette dépendance est une contrainte significative dans les plans de développement de Carambénor, car elle la rend quelque peu fragile, surtout si les financements venaient à s'arrêter ou à devenir instables.

Si les initiatives communautaires menées par le biais des associations de migrants diolas sont essentielles pour le développement local, il est important de considérer également les initiatives personnelles. Celles-ci souvent motivées par des relations familiales solides,

s'ajoutent à l'action collective et contribuent à leur manière, à l'aide et à l'amélioration des conditions de vie des populations restées sur place.

II. Les initiatives individuelles des migrants, pour l'aide à leur famille restée au village

La conservation des liens des migrants diolas avec le territoire d'origine, s'exprime aussi sur le plan individuel. En effet, les liens individuels mettent principalement en lumière les relations et surtout les actions que les migrants diolas entreprennent pour soutenir leurs familles restées au pays. Il est essentiel de souligner que comme toute migration, la migration des Diolas est avant tout une expérience personnelle. Mais une fois établis dans le pays d'accueil, les migrants continuent d'être perçus par leurs co-originaires comme villageois. Et s'ils s'organisent au sein d'associations pour mener à bien des projets destinés à leur région d'origine, leur identité reste étroitement liée à leur famille, avec laquelle ils entretiennent un engagement tacite les incitant à subvenir à leurs besoins, grâce aux revenus générés par la migration. Cette interaction entre la recherche d'épanouissement personnel et le devoir d'assistance envers leurs familles, explique en partie les transferts financiers des migrants qui constituent la forme la plus visible de cette solidarité, à côté d'autres formes d'initiatives individuelles qui contribuent aussi à renforcer ce lien : la construction de maisons au village, les investissements immobiliers en ville ou encore des projets productifs. L'édification d'une maison est avant tout un symbolique, permettant au migrant de maintenir un lieu avec ses proches et aussi d'affirmer sa réussite sociale. Les investissements immobiliers quant à eux, sont motivés autant par des considérations sociales, identitaires que par des stratégies économiques, tout en traduisant un besoin de garder une distance sociale et culturelle vis-à-vis de la communauté d'origine. Les initiatives agricoles portées, notamment par certains migrants diolas, s'inscrivent dans une logique de préparation du retour, tout en visant le renforcement des capacités économiques locales. Telles sont les hypothèses qui structureront cette analyse dans ce point.

D'après les résultats des enquêtes, les aides apportées par les migrants se manifestent sous la forme de transferts d'argent, qui visent à financer les dépenses quotidiennes des familles, telles que l'alimentation, la scolarisation et les soins de santé. Ces aides financières régulières ou occasionnelles, représentent ce que Lacroix (2018) appelle le « *transnationalisme linéaire* » ou « *transnationalisme privé* », c'est-à-dire la continuation des liens sociaux par-delà les frontières, ancrée dans la sphère familiale ou amicale. Selon cet auteur, ce type

d'engagement transnational s'inscrit dans la continuité du projet migratoire initial. Il repose sur une économie morale instaurée dès le départ du migrant et réactivée à travers des interactions régulières entre celui-ci et ses proches restées au pays. Ce cadre moral crée une entente : le migrant, en contrepartie de la réussite de son projet migratoire, est attendu comme soutien économique. Pour les familles des migrants, ces aides représentent une source « *d'autonomisation* » (Daum, 1998). L'avenir de ces familles qui bénéficient de tels soutiens, est en grande partie lié à ces transferts, qui leur amènent plus de richesse et une certaine stabilité. Cette dynamique fait de la migration, la stratégie efficace pour produire des richesses au sein de nombreuses familles des villages de la Basse Casamance, où les ressources sont souvent fragiles.

En plus des envois de fonds qu'ils destinent à leurs familles, les migrants diolas investissent également dans leur village. Ces investissements individuels qui constituent une part importante des transferts financiers effectués, se manifestent sous deux formes : la construction de maisons destinées à un usage familial et l'édification de logements pour leur propre compte. En ce qui concerne la forme en effet, il s'agit d'une pratique courante adoptée par la plupart des migrants interrogés. Cette maison est « *Synonyme de propriété et d'usage exclusivement familial et générationnel, la maison n'a aucun rapport avec la logique entrepreneuriale* » (Moisa, 2010 : 218). Son objectif n'est pas donc la production de revenus, mais plutôt la pérennisation d'un patrimoine familial au village.

Image 15 : Maisons construites par des migrants à Diégoune pour leur famille



Source : Photos prises par Sambou M., 2022 à Diégoune

Généralement les maisons construites par les migrants sont en dur et sont situées souvent non loin des anciennes maisons familiales, qui sont fréquemment en matériaux précaires. Ces nouvelles constructions servent d'abris ou de sécurité pour les autres membres de la famille restés sur place. Elles incarnent ce que Lacroix (2021 : 104) nomme « *la présence de l'absent* », c'est-à-dire renforçant la présence symbolique du migrant à son village d'origine. Ces maisons offrent aux migrants l'occasion de réaffirmer leurs liens avec les villageois, en l'occurrence la famille, malgré la distance géographique et sociale qui les sépare. Ces édifices contribuent aussi à renforcer leur engagement et leur sentiment d'appartenance envers les membres de la famille qui sont restés sur place. Pour certains, bâtir une maison familiale est perçu comme une obligation, tandis que d'autres y voient une question d'honneur. Par ailleurs, ces maisons jouent un rôle important en tant qu'indicateurs sociaux. Elles témoignent de la réussite et du statut social du migrant. La majorité des migrants interrogés ont en effet exprimé, que bâtir une maison dans leur village pour leur famille est socialement valorisé. Comme l'a souligné Andra Jacob Larionescu (2013 : 132), « *Dans un contexte socioculturel où les revenus et le patrimoine du ménage sont les seuls critères d'appréciation des individus, la maison bâtie au village d'origine devient une expression de la réussite familiale et personnelle »*. L'auteure qui cite Dana Diminescu (1999), rappelle : « *il ne suffit pas de le gagner, il faut que cet argent devienne visible aux yeux des autres* » (Larionescu, 2013 : 132). Ainsi, la construction voire la rénovation d'une maison pour accueillir leur famille, visent à rendre visible leurs efforts, à susciter l'attention et le respect des autres. Cette quête de validation de leur statut social au sein de la communauté, amène les migrants qui ont réussi leur projet, à matérialiser leur réussite dans le village d'origine et aux yeux de tous. Cette logique culturelle n'est pas unique aux diolas, car on l'observe ailleurs dans le monde (au Yémen, au Mexique, au Portugal et en Inde par exemple) et particulièrement au Sénégal parmi les migrants de la région de Louga, où les réalisations personnelles comme la construction d'une maison, sont considérées comme des reflets de leurs succès. Dans ce sens, la terre d'immigration apparaît comme un territoire d'efforts, tandis que le pays ou la région d'origine représente pleinement le lieu de réalisations et surtout un espace, où ils donnent à voir les aspects positifs de ces efforts et leur aboutissement positif.

La deuxième forme d'investissement des migrants diolas dans le pays d'origine, concerne le secteur immobilier. Ce domaine dépasse la simple acquisition de biens, puisqu'il constitue à la fois une véritable stratégie patrimoniale et un vecteur de sécurisation financière. Selon Aly Tandian (2014), l'immobilier est un secteur d'investissement particulièrement prisé par les

migrants sénégalais et cela s'observe dans le contexte diola. En effet, comme le souligne David Lessault (2003), plusieurs études ont mis en évidence que de nombreux migrants internationaux originaires d'Afrique subsaharienne choisissent d'investir dans leur pays d'origine, notamment dans le domaine immobilier. L'auteur qui cite Lothar Smith et Valentina Mazzucato (2009), déclare : « *Pour des raisons culturelles notamment, chaque migrant africain en Europe serait potentiellement acquéreur de deux ou trois maisons dans son pays d'origine (...)* » (Lessault, 2003 : 219). Cette observation met en lumière une norme culturelle forte, à savoir la possession de biens fonciers dans le pays d'origine, voire l'aspiration à en acquérir, fait partie de l'identité des migrants.

Dans le cadre de cette recherche, l'enquête qualitative a montré qu'une minorité des migrants interrogés, principalement ceux âgés de 45 à 54 ans et de 55 ans et plus, possèdent au Sénégal une maison ou un terrain à bâtir, voire en cours de construction. Ce choix de localisation réside en grande partie dans des préoccupations de rentabilité, visant à maximiser l'investissement financier. En effet, des villes comme Dakar, Mbour ou Thiès, sont considérées comme des espaces « *stratégiques* », offrant de réelles opportunités économiques intéressantes via la location (Lessault, 2003). Cette situation s'explique par la forte demande de logements, qui engendre une augmentation des loyers dans ces lieux urbains. Ces investissements s'inscrivent dans une logique claire de rentabilisation et de recherche de profits, visant une accumulation d'un capital financier (Tall, 1994). Ils permettent ainsi aux migrants, de diversifier leurs sources de revenus et de bénéficier d'un revenu régulier. Ces biens immobiliers peuvent donc être perçus comme un véritable « *capital transnational* » (Perraudin, 2020).

L'investissement dans le secteur immobilier des migrants diolas, s'inscrit dans une logique complexe, qui mêle des dimensions à la fois économiques, sociales et culturelles. Ce secteur se présente comme un levier essentiel, permettant aux migrants de sécuriser leurs revenus et aussi de préparer leur avenir. Par ailleurs, les résultats de l'enquête qualitative révèlent que ces logements visent aussi à faciliter l'hébergement des migrants durant leurs congés au Sénégal, en leur offrant un cadre confortable et conforme aux standards auxquels ils sont habitués à l'étranger. De plus, ces biens jouent un grand rôle, dans la concrétisation de leur projet de retour. En effet, le concept de retour est polysémique et peut désigner de nombreuses situations (Petit, 2007). Selon l'auteur, il s'agit d'une notion qui pose des difficultés à la fois méthodologiques et conceptuelles, en raison de sa définition qui n'est ni unique, ni

consensuelle. Pour Véronique Petit (2007 :13) : « *La notion de retour renvoie à un découpage de la circulation migratoire, à une séquence de déplacement que l'observateur extrait d'un contexte et d'une dynamique, alors que dans la pratique des individus le retour est davantage pensé et vécu comme une étape, un moment dans la trajectoire migratoire, et non comme une fin en soi* » (Petit, 2007 : 13). Ainsi, tandis que les chercheurs conçoivent le retour comme une phase précise de la migration, les migrants quant à eux le perçoivent comme une étape passagère dans leur parcours, sans forcément le considérer comme définitif. De son côté, Bénédicte Michalon (2007) soutient que le retour correspond en général, à la période pendant laquelle le migrant revient temporairement ou pour une durée prolongée, dans son espace de départ après avoir vécu ailleurs. Le retour qu'il soit l'accomplissement de l'entreprise migratoire ou l'une des possibilités envisagées par les migrants, occupe une place centrale dans le projet de mobilité (Lenoël, David et Maitilasso, 2020). Chez les migrants diolas interrogés, le retour est toujours présent dans leur esprit. Cette idée du retour associée à l'âge de la retraite, notamment pour les personnes âgées, explique en partie la construction d'une maison au pays.

En effet, le retour fait partie du projet initial des enquêtés. La maison bâtie dans le pays d'origine et destinée à la location, leur fournira un logement lors de leur retour après la retraite. Pour eux, investir dans un projet économique « *rentable* », tel qu'une maison dans le pays d'origine, facilitera leur réinstallation. Dans ce contexte, les maisons des migrants diolas au Sénégal remplissent une fonction d'« *assurance* » et de « *sécurité* » après la retraite. Comme l'indique Anna Perraudin (2020), ces maisons sont un capital qui encourage le retour des migrants. Elles leur offrent la possibilité de s'éloigner physiquement de leur foyer familial et leur permettent aussi de créer un espace qui leur est propre, ayant valeur de refuge pour les migrants. Les enquêtés considèrent cette démarche comme une manière d'échapper aux nombreuses attentes et aux sollicitations financières de leur entourage, qui les perçoit souvent comme des personnes ayant réussi, bénéficiant d'une bonne situation économique. Car pour de nombreuses familles restées au pays d'origine, cette association entre migration et réussite engendre des attentes de solidarité et de générosité de la part de ceux restés sur place, qui s'attendent souvent à bénéficier d'une redistribution des richesses censées être accumulées à l'étranger (Sambou, 2020). Dans ce cadre, le retour au pays suppose des ressources financières considérables, pour répondre aux demandes de parents proches ou éloignés, une capacité que bon nombre de migrants diolas ne possèdent pas forcément. Pour les personnes interrogées, en particulier ceux qui envisagent un retour, s'isoler et échapper aux sollicitations financières

de leur entourage qui selon Césarine Sambou (2020) peuvent s'avérer parfois « *démesurée*s » et « *pressantes* », devient indispensable.

Ce besoin de distance se justifie également par la quête d'un bien-être personnel. En effet, le retour au pays d'origine nécessite une réadaptation, surtout lorsque la migration date de plusieurs années (Laffort, 2019) comme chez certains diolas interrogés, notamment ceux de 55 ans et plus qui ont passé plus de 15 ans en France. Ces migrants tout comme ceux âgés de 45 à 54 ans même s'ils envisagent de retourner au Sénégal, sont conscients des défis de réintégration qui les attendent. Selon les témoignages recueillis, ces difficultés sont étroitement liées aux réalités sociales et culturelles de leur pays d'origine. Concrètement, les nouvelles manières de vivre qu'ils ont adoptées durant leur séjour à l'étranger, entraînent une perte de certaines de leurs habitudes de consommation conservées au Sénégal. Des expressions telles que « *manger à table* », « *utiliser des fourchettes* », « *boire dans des verres* » ou « *consommer de l'eau potable* » illustrent ces changements. Ces comportements traduisent l'influence tangible de la migration, sur les modes de consommation des migrants (Faret, 2003).

Dans leur pays d'origine, ces pratiques peuvent susciter des réactions négatives de la part de leur famille, qui ne manque pas de les stigmatiser en les qualifiant de « *toubab* ». Cette expression renvoie à l'idée d'un éloignement culturel et symbolise leur statut d'étrangers dans leur propre pays, les assimilant à des Européens, c'est-à-dire à des « *Blancs* » (Sambou, 2020). Devant cette stigmatisation ou pour échapper à cette étiquette de « *toubab* », la distance physique et symbolique se présente comme un refuge nécessaire. Cette distance leur permet de concilier leur identité migrante et leur réintégration, en valorisant un espace qui leur est propre, loin des pressions sociales et favorisant ainsi leur bien-être personnel. Donc les migrants diolas considèrent la maison bâtie en ville comme un espace de retrait, où ils peuvent mener leur vie à leur manière, à l'abri des critiques et jugements en lien avec leur mode de vie qui est transformé. Ce logement urbain offre un confort aux migrants, c'est-à-dire des conditions de vie plus proches de celles que l'on retrouve en terre d'immigration.

Par ailleurs, les maisons érigées par les migrants diolas s'inscrivent dans des projets souvent gérés en dehors du cercle familial. Selon les résultats de l'enquête, les migrants privilégient généralement une personne en qui ils ont « *confiance* », qu'il s'agisse d'un ami fiable du village ou d'un autre, pour superviser les travaux de construction ou encaisser les loyers lorsque la maison est en location. Cette préférence s'explique en partie par la distance

géographique qui les empêche de s'occuper eux-mêmes de ces responsabilités, mais aussi parce que de nombreux migrants ont été victimes d'abus de confiance, comme des détournements d'argent, ce qui les pousse à se fier à des personnes extérieures à leur cercle familial pour gérer leurs affaires. Cette recherche de sécurité dans leurs investissements explique pourquoi les migrants diolas préfèrent souvent ne pas impliquer leurs frères ou leurs parents proches dont « *la gestion n'est pas rigoureuse* », dans leurs affaires au pays, m'a confié A. S., doyen et fondateur de l'ARBF. Des considérations culturelles jouent également un rôle : comme l'ont souligné plusieurs migrants diolas, il est important que leurs proches restent dans l'ignorance de leurs projets productifs, de peur d'attirer de potentiels maléfices. Donc chez les migrants diolas et comme dans beaucoup d'autres communautés sénégalaises ou d'ailleurs, la gestion des investissements immobiliers, s'accompagne d'une recherche d'une certaine confiance et de sécurité, d'où l'idée pour les migrants de déléguer ces responsabilités à des personnes extérieures à leur cercle familial. Cette distance qui relève des dimensions à la fois culturelles, économiques et géographiques, correspond à une nécessité d'éviter les abus, les conflits. Il vise également à protéger leurs projets.

Les migrants diolas permettent à leurs familles de vivre grâce à des envois d'argent fréquents, garantissant ainsi leur indépendance et leur sécurité. Ils participent également à la construction de logements pour leur famille dans le village, représentant des réussites et des liens solides avec leurs proches. Une petite partie d'entre eux investit dans des propriétés urbaines pour assurer un revenu stable. Ces investissements préparent souvent un retour au pays, considéré comme une phase liée à la retraite et à la nécessité d'un espace personnel. La gestion de ces biens est fréquemment confiée à des personnes extérieures afin d'éviter les disputes et de protéger la sécurité des projets. Ainsi, au-delà du simple soutien financier aux familles restées au pays, les migrants diolas développent des stratégies d'investissement variées qui témoignent d'objectifs plus larges. Ils peuvent envisager d'investir également de manière productive dans leur région d'origine (Ndione et Lombard, 2004).

Dans le cadre de cette étude, les enquêtes ont mis en lumière des initiatives personnelles dans l'agriculture. En effet, deux fils du village de Diégoune ont chacun créé un jardin maraîcher dans leur quartier respectif, à savoir Barafaye et Kathianba. Ces jardins s'étendant sur plus de deux hectares, abritent une variété d'arbres fruitiers, notamment des orangers et des manguiers, dont les fruits sont commercialisés. Durant la saison sèche, ils sont consacrés à la culture maraîchère, dont les produits sont mis en vente. En revanche, pendant la période

hivernale, ils se spécialisent principalement dans la culture du manioc et de la patate douce, destinés à la vente sur le marché.

Image 16 : Jardins maraîcher de migrants à Diégoune



Source : Photos prises par Sambou M., 2022 à Diégoune.

Les projets menés par T. D. et F. S., réalisés entièrement sur leurs propres fonds sans aucune aide extérieure, illustrent leur esprit d'entrepreneuriat. Interviewés en France, ces deux migrants ont expliqué que leur action est issue de leur propre initiative. D'après leurs discours, trois raisons ont motivé la réalisation de leur projet. Tout d'abord, ils souhaitent offrir à leurs frères, dont l'activité principale est l'agriculture, une nouvelle opportunité d'occupation. Ensuite, leur ambition est d'assurer à leur famille une autonomie financière, leur permettant ainsi de subvenir à leurs besoins et d'assurer leur bien-être. Enfin, leur projet vise à préparer leur propre réinsertion économique, au moment de leur retour au pays. F. S., a d'ailleurs souligné : « *Je me suis lancé dans ce projet pour prendre mes dispositions. Je sais qu'au retour au pays, je ne dois pas rester bras sans rien faire. Avec mon jardin, je pourrais vivre de ses bénéfices avec la vente des produits* » (Paris, juin 2023). Ces investissements personnels créent également des emplois saisonniers. I. D., qui gère le jardin de son grand frère T. D., m'a expliqué : « *Lors de la vente des mangues du jardin, nous recrutons les jeunes chargés de grimper dans les manguiers pour cueillir les mangues. D'autres sont chargés de transporter les mangues jusqu'au camion garé sur la route* ». Il ajoute que le jardin de son grand frère, qu'il gère avec ses quatre autres frères, peut dissuader les jeunes de quitter le village pour la ville, en raison du manque d'activités génératrices de revenus dans leur village.

III. Le transnationalisme diola : solidarités, devoir moral et enjeux de légitimité des initiatives migrantes

A travers l'analyse de la consolidation des liens que les migrants diolas tissent avec leur région d'origine, on a pu noter que ces migrants sur les plans collectif et individuel jouent un rôle actif dans l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens restés au village. Les liens se traduisent à travers des projets et aides diversifiées, qui n'ont ni la même valeur ni tout à fait le même objectif pour les migrants. Les initiatives, notamment celles qui sont collectives, sont financées en partie ou en totalité par les migrants via leurs associations. Il s'agit des projets dans des domaines tels que la santé, l'éducation ou l'hydraulique, ainsi que des événements culturels comme le *bukut*, qui ne valorisent pas la participation et la mobilisation individuelle dans le pays de départ et qui ont un rôle d'intégration dans le pays d'arrivée. En revanche, les initiatives individuelles revêtent des significations variées, dans l'imaginaire des migrants diolas interrogés. Ces investissements au-delà d'augmenter pour eux les ressources de la migration, participent d'une stratégie pour le futur visant à établir des conditions favorables, en vue d'un éventuel retour des migrants diolas désireux de se réinstaller au Sénégal.

Les initiatives, notamment collectives, s'effectuent dans des lieux où l'intervention de l'État est souvent faible, voire inexistante et de ce fait pallient à minima cette défaillance. Selon les résultats de l'enquête qualitative, leur localisation sur le terrain en Basse Casamance est faite sur la base d'un compromis. Celui-ci, entre villageois et migrants s'agissant des associations villageoises, est basé sur divers critères qui varient d'un village à l'autre. Par exemple, à Boutégol, l'élément déterminant est la disponibilité de l'espace qui doit accueillir le projet. A Diégoune, c'est la situation géographique du quartier considéré comme le centre du village qui prime. Ce critère observé à Diégoune s'applique également au village de Diembéring, où l'accessibilité du site revêt aussi une importance capitale. Le consensus qui s'établit entre les différents villages et les migrants pour ce qui est de l'association intervillageoise (Carambénor Internationale), repose sur la capacité de mobilisation du village, c'est-à-dire sa capacité à réunir les ressources financières nécessaires pour compléter les 70 % du PAISD avec les 30 % requis. Ici, le village choisi pour accueillir un projet sur la base d'un dossier de candidature, doit être conscient que même s'il bénéficie d'une certaine attractivité, cela ne doit en aucun cas être interprété, selon de nombreux répondants, comme un signe de domination sur les autres villages. En d'autres termes, ce village ne doit pas considérer cette situation comme un

privilège ou un avantage particulier, qui lui accorderait une quelconque supériorité, voire un pouvoir sur les autres villages. Ainsi, le choix des lieux d'implantation des projets repose sur un accord entre villageois et migrants. Cet accord tient compte de différents critères, qui changent selon les villages, tels que la disponibilité de l'espace, l'emplacement central ou encore l'accessibilité du site d'accueil.

Cependant, ces critères présentent certaines limites. Par exemple, quand on regarde de près ces projets, en particulier ceux de Carambénor pour les trois villages (Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth), il apparaît que presque tous sont situés à Falméré. Ce choix pose des questions d'équité territoriale, comme à Diembéring où le projet de case de santé, bien que destiné aux sept villages, est localisé à Diembéring. En effet, le choix de Falméré montre une stratégie de concentration des infrastructures dans ce village. Il offre certes une accessibilité théorique aux autres villages, mais ne garantit pas forcément une égalité réelle d'accès aux infrastructures. Il crée plutôt des écarts entre les trois villages et surtout renforce un sentiment d'exclusion pour les villages de Djitoucoubon et Tianghouth, qui peuvent se sentir aussi comme des villages secondaires. Ce qui fragilise la cohésion entre les communautés des trois villages, comme on a pu le noter dans les discours de certains villageois de Djitoucoubon et Tianghouth.

Par ailleurs, le critère majeur que prend Carambénor en compte pour sélectionner un village, présente également des limites. Ce critère est la capacité du village devant abriter le projet, à mobiliser des ressources financières. Cela signifie qu'il doit être capable de rassembler les fonds nécessaires, à savoir les 30 % requis, pour couvrir les 70 % du PAISD. Cette exigence est toutefois un obstacle pour les villages, qui ont des migrants peu actifs notamment sur le plan économique. Ainsi, la participation financière apparaît ici comme un frein majeur, au lieu d'un levier de développement. Elle favorise les villages qui sont mieux organisés et qui disposent de migrants actifs prêts financièrement. Ces derniers peuvent facilement bénéficier des projets de Carambénor, au moment où les autres par faute de moyens seront écartés. Ce mode de sélection crée un déséquilibre territorial, en favorisant des inégalités entre les villages. Donc les choix opérés par Carambénor s'inscrivent certes dans une dynamique de rationalité stratégique, mais soulèvent toutefois des interrogations de justice sociale et d'équité territoriale.

Ces limites n'élèvent en rien l'engagement des migrants diolas dans le développement de leur région d'origine, dont les initiatives s'expliquent par des motivations variées. Pour le dire

autrement, l'implication des migrants diolas dans l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale, tant sur le plan individuel que collectif, repose sur diverses raisons :

Parmi celles-ci, le désir d'« *aider* » est apparu souvent dans les discours des migrants, soulignant l'importance de ce soutien pour eux et pour leur région d'origine. Les transferts de fonds et les projets de développement sont des exemples concrets de cette aide. Les transferts financiers en particulier, apportent un soutien direct aux familles des migrants restées sur place, en répondant par exemple aux besoins de celles confrontées à des problèmes d'autosuffisance alimentaire, souvent aggravés par les aléas climatiques liés à une pluviométrie insuffisante. En diversifiant leurs sources de revenus, les migrants renforcent la résilience économique de leur communauté locale et les aident ainsi à assurer leur survie face à ces défis. Parallèlement les projets des migrants par le biais associatif, viennent renforcer cette dynamique. Par exemple, l'autonomisation des femmes à Falméré avec la construction de la clôture et l'achat d'une moto-tricycle, ainsi que la route construite à Baranlir offrant la possibilité aux femmes du village de mieux commercialiser leurs récoltes et d'avoir une source essentielle de revenus, sont des exemples concrets de projets financés par les migrants. Ces initiatives, financées respectivement par Carambénor et l'association ASKAB, montrent l'engagement des migrants à renforcer les capacités de résilience de leur communauté locale. Les projets collectifs se présentent par ailleurs comme une forme de solidarité envers les villageois qui, comme certains migrants, ressentent souvent un sentiment d'abandon face à l'inaction des autorités publiques pour prendre en charge leurs besoins socio-économiques. Dans les différents villages où j'ai réalisé les enquêtes, cette absence de soutien est unanimement soulignée. Cette aide a pour finalité de combler le déficit des politiques publiques, m'ont fait comprendre les migrants tout comme les villageois interviewés. Ainsi, grâce à ces contributions, les migrants diolas participent à aider leurs proches restés sur place, afin qu'ils assurent leur survie et améliorent leurs conditions de vie.

S'engager à améliorer les conditions de vie de leurs proches, constitue pour les migrants un impératif moral. A travers leurs récits, ils expriment un profond sens du devoir envers leurs familles et leurs communautés d'origine. Ils sont pleinement conscients des conditions de vie difficiles qui les ont contraints à migrer et auxquelles sont confrontées les populations restées dans la région d'origine. C'est pourquoi ils cherchent à préserver la dignité de ces villageois. Ainsi, au-delà de partager les fruits de leur émigration, ils s'acquittent de leur devoir moral. Des expressions telles que « *prêts à tout pour nos parents au pays* », « *mourir s'il le faut* », ou

encore « *se sacrifier pour les parents* » illustrent ce sens du devoir. Ce dernier se présente comme un engagement moral qui unit le migrant à sa famille et à sa communauté. Il met en avant des valeurs telles que la solidarité, le partage et surtout le sacrifice, qui sont profondément ancrées dans la culture diola. Ces valeurs sont transmises à l'individu dès son plus jeune âge, notamment au cours du *bukut*, en particulier pour les garçons.

S'engager pour sa localité d'origine, c'est aussi *étiame kanèwe*[69]. En effet, les relations qui unissent les individus en Afrique de l'ouest, sont fondées sur le principe communautaire comme l'indique Melissa Blanchard (2011) en citant Alain Marie (1997b). Dans ces sociétés, l'individu est intégré au groupe social et se soumet à une hiérarchie définie par l'âge et le sexe, qui structure la solidarité au sein de la communauté. Cette solidarité repose sur le concept de « *dette infinie* », qui unit l'individu à son groupe d'appartenance. Ainsi, chaque personne se trouve redevable envers sa communauté, notamment pour l'éducation qu'il a reçue. Cette éducation s'accompagne d'un sentiment de solidarité qui doit être honoré. Au Sénégal et particulièrement au sein de la communauté diola, cette notion de « *dette infinie* » est profondément ancrée dans la conscience collective, manifestant l'idée que les enfants doivent à leurs parents quelque chose qui relève de la vie elle-même. Ce sentiment a été exprimé par les enquêtés, qu'ils soient migrants (notamment les personnes âgées plus intéressées par le village et qui ont des valeurs communautaires fortes et toujours ancrées en eux) ou bénéficiaires des projets : contribuer pour le développement de sa localité d'origine, c'est donc prouver sa reconnaissance envers ses parents et sa communauté et ainsi s'acquitter d'une dette morale. Cette impression d'être redevable envers leur village, est un élément central du rapport des migrants à leur localité d'origine. Cette réalité n'est pas spécifique aux Diolas de la Basse Casamance, car on la retrouve dans les communautés migrantes en Afrique et particulièrement au Sénégal. Des chercheurs comme Daum (1998) et Thomas Lacroix (2016), ont analysé ce phénomène chez les acteurs associatifs migrants originaires de la Vallée du fleuve Sénégal et du Maghreb.

Le transnationalisme diola se comprend aussi à travers une représentation socioculturelle, qui met en avant l'influence des forces surnaturelles. Celles-ci symbolisées par les ancêtres, occupent une place centrale dans l'organisation sociale des Diolas (Manga, 2014). Considérés comme des entités invisibles partageant le même espace que les vivants, ces ancêtres veillent sur la protection de la communauté, comme l'ont expliqué des femmes interrogées dans le

[69] Payer une dette en langue diola (*étiame* veut dire payer et *kanèwe* dette).

village de Cabrousse. La perception des ancêtres en tant que défunts présents et gardiens des vivants, a aussi été mise en avant par plusieurs migrants interrogés. Pour eux, ces ancêtres revêtent une importance capitale dans le destin de tous les habitants du village, qu'ils soient présents ou absents. Cette importance est d'autant plus marquée, lorsqu'il s'agit des efforts déployés pour le bien-être de la communauté. Les migrants diolas établissent un lien direct entre leur engagement en faveur du développement de leur village et leurs ancêtres disparus. Ces références chargées de pouvoir, apportent des bénédictions et protègent tout « *enfant du village* », en particulier ceux qui malgré la distance, s'efforcent d'améliorer les conditions de vie des communautés locales. Grâce à leur force protectrice et leur bienfaisance, les ancêtres permettent aux migrants diolas de conserver des liens étroits avec leur terre d'origine, se traduisant par des actions de développement.

Une autre motivation qui guide le transnationalisme des Diolas, est la recherche de légitimité. Initialement partis pour leur propre compte, mais également pour soutenir leurs familles, les migrants diolas ont progressivement pris la place de l'État en s'investissant dans des initiatives de développement pour leur région d'origine. Grâce à leurs efforts, ils ont su attirer l'attention sur eux. Toutefois, derrière cette démonstration se cache une quête de reconnaissance sociale, que peu de migrants ont exprimée ouvertement. Comme l'ont révélé leurs témoignages, ces migrants sont pleinement conscients qu'ils sont applaudis des deux mains par leurs proches restés au pays, en raison de ce qu'ils font pour eux. Leurs actions animées par un désir d'utilité et de reconnaissance (Vincent-Mory, 2016), leur permettent de construire une légitimité qui pourrait faciliter un éventuel retour et leur ouvrir des perspectives professionnelles, notamment dans le domaine politique, comme l'ont souligné des migrants que j'ai interrogés. En effet, le retour dépasse ici le simple cadre d'une réinstallation, mais s'inscrit dans une perspective de réintégration sociale, économique et sociale. Ce retour envisagé par certains migrants, est en réalité une opportunité de s'engager dans la vie politique locale, en occupant des poste une position de leadership et ou d'influence. Il donne tout le sens à leur engagement associatif et notamment dans des projets collectifs, qui apparaissent comme un moyen pour que le migrant se positionne politiquement auprès de sa communauté. L'engagement des migrants diolas dans des initiatives collectives, représente alors une stratégie pour montrer leur loyauté et leur appartenance à la communauté, mais aussi et surtout un moyen d'obtenir une plus grande légitimité (Gonin, Kotlok et Lima, 2011), fondé sur l'utilité sociale du migrant. Ce processus se manifeste à travers des modalités de fonctionnement spécifiques aux groupes de migrants. Ces collectifs suivent leurs propres

logiques pour mettre en œuvre leurs initiatives, ce qui signifie que leurs projets peuvent être structurés avec un calendrier qui peut s'étendre sur plusieurs années ou non. Cette logique n'est pas nécessairement celle des collectivités locales, gérées par les élus locaux, qui de leur côté, revendiquent aussi un rôle majeur dans la gestion du développement territorial. C'est ce qui explique le fait que les migrants hésitent souvent à collaborer avec elles, en se tenant à distance d'elles par peur que cela ne compromette la légitimité à laquelle ils aspirent à bénéficier pour eux-mêmes. D'après les dires de certains migrants, cette distance est une approche intentionnelle qui permet à leur association de conduire leurs projets de manière indépendante, maintenant le contrôle sur la planification et l'exécution des initiatives, tout en préservant leur capacité à se positionner dans leurs zones d'origine comme des acteurs clés du développement. Cela les aide à éviter des rivalités qui pourraient nuire à leur légitimité. Ainsi, en se présentant comme des acteurs essentiels du développement dans leur village d'origine, les migrants diolas construisent peu à peu une reconnaissance auprès de leur communauté. Leur engagement dépasse une simple logique de solidarité. Il s'inscrit dans une dynamique plus large de recherche symbolique et politique, visant à s'affirmer au sein de la sphère locale du village.

Conclusion chapitre 6

Les migrants diolas, par le biais de leurs organisations, contribuent à l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale, en initiant des projets dans des domaines variés tels que la santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau potable. Certains de ces projets sont financés par les associations grâce à la cotisation des membres, ainsi que des manifestations festives organisées pour collecter des fonds, tandis que d'autres ont bénéficié du soutien de l'aide de la coopération décentralisée et des dispositifs institutionnels, à savoir le PAISD. Ils n'ont toutefois pas eu la même utilité dans la vie quotidienne des villageois et certains n'ont pas eu une issue positive. Ces dernières soulèvent par ailleurs des questions, à savoir d'équité territoriale et de justice sociale, en raison de leurs critères de sélection et de localisation, comme l'accessibilité et la capacité à mobiliser des ressources, qui créent des inégalités entre villages et ou quartiers. Sur le plan individuel, les migrants diolas viennent aussi en aide à leurs proches, grâce à des transferts d'argent. Certains choisissent d'investir dans des biens immobiliers en milieu urbain pour garantir leur stabilité financière, au moment où d'autres se lancent dans des projets productifs. Leur engagement repose sur diverses motivations dont : un sens du devoir envers leurs proches, une impression de « *dette* » sans

fin, qui renforce leur solidarité et la recherche de légitimité, en agissant là où l'État est souvent absent. Cette recherche de légitimité explique d'ailleurs en grande partie, le fait que les associations de migrants diolas travaillent seules, évitant toute collaboration avec leur collectivité locale.

Après avoir analysé les formes d'engagement collectif et individuel des migrants diolas dans le développement de leur localité d'origine et les motivations qui les sous-tendent, le chapitre sept suivant se propose d'examiner le système d'acteurs et les rapports de pouvoir qui existent autour des projets, ainsi que les outils et méthodes mobilisés pour leur réalisation.

Chapitre 7 : Le transnationalisme diola, révélateur d'enjeux de pouvoir

Le transnationalisme des migrants Diolas, traduit la manière dont ces migrants s'approprient des ressources générées par la migration, pour initier des projets qui impliquent d'autres acteurs parmi lesquels les villageois. Ces initiatives tout comme les transferts financiers qui attestent du lien des migrants à leur région d'origine, révèlent toutefois des jeux d'acteurs marqués par des rapports de pouvoir, des négociations, mais aussi des ententes. Par entente, je fais référence aux accords qu'ils soient formels ou non, qui facilitent la coordination des actions, la résolution des différends et le succès des projets. Ces derniers sont portés par des outils et des méthodes essentiels. Il s'agit d'une part de méthodes traditionnelles, permettant aux migrants et à leurs proches de prendre des décisions de manière concertée. D'autre part, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en particulier par le biais de réseaux sociaux numériques tels que WhatsApp, jouent un rôle central dans la coordination, le partage d'informations et la gestion des projets. Cela se manifeste ainsi à travers des actions concrètes en faveur du développement de la localité d'origine. Ce chapitre vise à éclairer ces dynamiques, en s'appuyant sur la question centrale suivante : comment les initiatives des migrants diolas et les envois d'argent destinés à leur communauté d'origine, reflètent-ils des relations de pouvoir et des logiques d'acteurs ? Deux hypothèses principales orienteront l'analyse : d'une part, le transnationalisme des migrants diolas repose sur un système d'acteurs, où se jouent des relations de pouvoir, modifiant les relations entre les migrants et les villageois et entre les migrants eux-mêmes ; d'autre part, les réseaux sociaux numériques, tels que WhatsApp, sont des outils essentiels de coordination et de gestion des projets, qui tendent à rendre visible les dynamiques de positionnement entre acteurs.

D'après les résultats de l'enquête qualitative, l'engagement des migrants diolas est un jeu d'acteurs et de rapports de pouvoir. Comment ces dynamiques se traduisent elles concrètement ? C'est à cette question suivante que je vais essayer de répondre, en commençant d'abord par les transferts de fonds, puis les projets de développement. L'objectif est de montrer d'une part que les transferts financiers des migrants diolas, redéfinissent les relations de pouvoir au sein des familles des migrants et d'autre part, que les projets financés en partie ou entièrement par ces migrants, sont des lieux où se jouent des dynamiques de pouvoir.

I. Quand les transferts d'argent modifient les relations des migrants et leurs proches restés sur place

Comment les jeux d'acteurs se traduisent-ils concrètement ? C'est à la question suivante que je vais essayer de répondre, en centrant l'analyse sur le cas des transferts de fonds. L'objectif est de montrer que les transferts financiers des migrants diolas, redéfinissent les relations de pouvoir au sein des familles des migrants.

En effet, les transferts des migrants sont l'une des premières formes du transnationalisme des immigrés en général. Les enquêtes le confirment chez les migrants diolas, qui envoient régulièrement de l'argent à leurs familles restées au pays. Grâce à leur capacité à répondre aux besoins vitaux des populations restées sur place, ces transferts permettent aux migrants diolas de maintenir des relations fortes avec leur famille. Cependant, ils ne se limitent pas à améliorer le quotidien des proches au pays, mais transforment aussi les relations sociales au sein des familles des migrants bénéficiaires, redéfinissant ainsi les rapports de pouvoir dans une même famille, comme en témoignent ces dires de cet étudiant originaire du village de Baranlir :

> Un an après mon arrivée en France en 2015, j'ai commencé à envoyer de l'argent à la famille. Je le faisais tous les mois. (…) C'était toujours mis au nom de grand frère qui le récupérait (….) Il y avait certains mois, j'envoyais cet argent à mon petit frère le cadet de la maison, sur instruction de mon grand-frère quand il n'était pas disponible pour le récupérer. Nous avons fonctionné comme ça pendant des mois, avant que je commence à l'envoyer définitivement à mon petit frère. (…) Au début, je ne savais pas que cet acte allait causer des problèmes avec mon grand-frère et tous les oncles (…). Ils m'ont appelé un bon jour par WhatsApp pour se passer le téléphone à tour de rôle et me critiquer (…) Aujourd'hui j'ai des relations difficiles avec mon grand-frère qui pense que j'ai voulu remettre en cause son autorité (…) (Entretien avec I. B., Baranlir, juin 2022).

I. B., a décidé d'envoyer de l'argent directement au cadet de sa famille, au lieu de son grand-frère. Ce geste remte en cause une structure bien établie, qui accorde une place centrale à

l'aîné dans la cellule familiale. En effet, dans les sociétés africaines à l'image de celle sénégalaise, il y a un grand respect des normes hiérarchiques au niveau de la famille qui régissent la vie sociale. Cette organisation accorde une place importante à l'aîné de la famille, le plus souvent un homme, surtout quand le premier responsable moral de celle-ci à savoir le père n'est plus de ce monde. C'est exactement le cas de la famille d'I. B., où c'est le frère aîné qui a hérité la fonction de père et endosse le rôle de gestionnaire des ressources financières. Le fait que son jeune frère choisisse d'envoyer l'argent destiné aux besoins de la famille au cadet plutôt qu'à lui, ressemble à une contestation implicite de son autorité, traditionnellement reconnue. De plus, cette décision est susceptible de permettre au cadet de gagner une certaine influence devant les autres membres de la famille, notamment les plus âgés dont le grand-frère. Celui-ci devant le changement de circuit des transferts, a manifesté son mécontentement avec le soutien des oncles de la famille. D'ailleurs d'après les dires de l'étudiant, leurs relations sont devenues difficiles. Ce changement du circuit traditionnel des transferts, privilégiant le cadet de la famille au détriment de l'aîné, perturbe les rapports de pouvoir au sein d'une même famille, tout en fragilisant les normes et les rôles sociaux établis. Il révèle toute la complexité des dynamiques familiales au sein des migrants diolas comme dans d'autres communautés migrantes en Afrique et particulièrement au Sénégal, où les transferts d'argent exercent une influence majeure.

Un autre exemple de remise en question des structures familiales traditionnelles, est celui du migrant qui décide de transférer de l'argent directement à son épouse, plutôt qu'au chef de famille, à savoir son père. Cette pratique est considérée comme une transgression des règles mises en place dans de nombreuses sociétés africaines, en particulier chez les Diolas. Le témoignage de N. S., un migrant de Diégoune, illustre parfaitement cette situation.

> Ma femme vit au village dans la grande maison familiale. J'envoie de l'argent à son nom et aussi pour ma famille au nom de mon père. (…) Il y a cinq ans j'étais parti au pays pour rendre visite aux parents. A mon arrivé à Dakar où j'ai passé quelques jours chez un cousin, il m'a fait comprendre que personne dans la famille n'est content de moi, car j'envoie directement de l'argent à ma femme, sans qu'il passe par la famille. J'étais choqué en pensant qu'un intellectuel comme lui, ne pouvait pas tenir ce genre de propos. (…) Je lui ai demandé le pourquoi,

> il m'a répondu que je suis né au village et connais bien les réalités (…) je dois arrêter d'envoyer directement à ma femme pour la protéger des critiques des autres membres de la famille ou l'envoyer à mon père qui va lui remettre ça après (…). Au village j'ai reçu les mêmes critiques venant de mes sœurs surtout. (…) Mon père m'a aussi parlé une fois ou deux fois de ça, mais j'ai écouté sans rien dire. (…) Je sais qu'il est fâché contre moi (…) il ne demande plus aux enfants de mes sœurs de m'appeler comme il le faisait avant (…) (Entretien avec N. S., Paris, mars 2023).

En optant d'envoyer de l'argent directement à son épouse, N. S., ne respecte pas les normes patriarcales et hiérarchisées de la cellule familiale, caractérisant la société africaine et notamment diola, dans lesquelles le père conserve une autorité centrale dans les décisions financières, le plus souvent non laissées l'appréciation des femmes, même si elles sont concernées de près par celles-ci. Son geste est en contradiction avec les attentes sociales de la communauté, notamment sa famille. Il a suscité des critiques ouvertes de la part de ses sœurs et implicites par le silence de son père. Ce dernier a exprimé son mécontentement par un changement d'attitude vis-à-vis de son fils. Celui-ci s'est traduit par un isolement symbolique du fils. Il s'agit d'une forme de sanction souvent observée dans les relations familiales, quand l'ordre hiérarchique est bafoué.

De nombreux migrants interrogés d'après leurs témoignages, se trouvent dans la situation de N. S., où souvent leur propre père ou oncle, manifeste un mécontentement plus ou moins explicite à l'égard de leur choix, de transférer de l'argent directement à leur épouse. Leur geste va toutefois à l'encontre des normes collectives, qui valorisent la concentration du pouvoir économique entre les mains des aînés de sexe masculin. Parmi ces migrants diolas, certains ont déclaré préférer autonomiser leur foyer conjugal en envoyant directement de l'argent à leur femme, plutôt que de le transférer à leurs aînés qui vont les détourner. D. S., un migrant enquêté, confirme cette position :

> Je préfère qu'on me taxe de tous les noms que de donner l'argent à un autre qui va l'utiliser, pour ses propres besoins au lieu de le donner intégralement à ma femme. Combien de fois j'ai envoyé de l'argent à mon père et il ne fait que donner une

> partie à ma femme (…) Parfois elle ne reçoit rien et je suis obligé d'envoyer encore en me débrouillant (…). (Entretien avec D. S., Paris, juin 2023).

Le choix de transférer de l'argent pour certains migrants à leurs conjointes restées au pays et notamment dans la maison familiale, dépasse une simple volonté d'autonomiser leur foyer conjugal. Il s'agit en réalité d'une volonté de se prémunir contre tout risque de mauvaise gestion ou de détournement de leurs fonds par les aînés. Ces migrants privilégient désormais le lien conjugal et c'est ce qui explique le fait qu'ils transfèrent l'argent directement à leur épouse, afin d'être sûrs que ces fonds leur parviennent réellement et qu'ils soient utilisés conformément à leurs intentions. Cette pratique s'inscrit dans un contexte de crise de confiance, qui s'est installée entre les migrants et leurs aînés restés au pays. Ainsi, les transferts d'argent des migrants diolas se présentent ici comme un moyen de repositionnement, qui permet aux migrants de réaffirmer leur autonomie décisionnelle, tout en redéfinissant leur rôle au sein de la structure familiale. Ces transferts ne sont pas neutres, car ils induisent des transformations sociales, qui permettent aux migrants d'être de véritables acteurs de changement dans leur famille. En introduisant de nouvelles formes de gestion économique et relationnelle, liées à leur expérience migratoire, ils viennent donc modifier l'ordre social déjà établi, en engendrant des tensions.

Les transferts de fonds des femmes immigrantes diolas destinés à leur famille, illustrent aussi ces tensions. En effet, d'après les témoignages de certaines femmes immigrantes diolas interrogées, elles envoient régulièrement de l'argent à leurs proches. Certaines de ces femmes choisissent de l'envoyer directement à leur mère, sans passer par le chef de famille, le père, le représentant légitime considéré dans les sociétés africaines comme l'unique interlocuteur dans les affaires importantes du foyer. Ce geste traduit en réalité une volonté claire comme l'ont affirmé certaines femmes immigrantes, de manifester leur reconnaissance envers les sacrifices de leur mère, à savoir le rôle important et central qu'elle assume dans la gestion quotidienne des affaires du foyer, comme par exemple l'éducation des enfants. Pour d'autres, il s'agit d'une démarche qui permet à leur mère de gérer en toute autonomie les problèmes de la famille. Comme l'a déclaré l'une d'elles « *Au Sénégal, si la femme a de l'argent les enfants mangeront bien (…) L'homme ne se soucie pas trop si les enfants ont bien mangé ou non (…)* ». Ce témoignage met en exergue une réalité souvent partagée au Sénégal, c'est-à-dire que c'est la femme qui est plus soucieuse du quotidien de la famille et de son bien-être, tandis que l'homme est perçu comme pas trop proche des préoccupations de la famille. Ainsi,

envoyer l'argent à la mère plutôt qu'au père, est une stratégie qui consiste à s'assurer que cet argent sera utilisé réellement pour les besoins de la famille et non détournés à d'autres fins. Qu'il s'agisse d'un geste de reconnaissance envers les sacrifices maternels ou d'une stratégie pour garantir une utilisation efficace des fonds, le choix d'envoyer directement de l'argent à leur mère adopté par certaines femmes immigrantes diolas, renforce le statut de la mère, mais aussi et surtout remet en question l'autorité du père. D'après d'ailleurs ces femmes, depuis qu'elles transfèrent de l'argent à leur mère, leurs relations avec le père se sont détériorées. Elles ont souligné entre autres les ruptures de communication, l'éloignement affectif qui caractérisent les relations difficiles avec le père, avec qui elles n'entrent en contact qu'en passant désormais par leurs frères, leurs sœurs ou encore leur mère. Ainsi, les transferts de fonds se présentent comme un moyen de transformation des rapports familiaux.

En résumé, à partir de l'exemple des transferts de fonds des migrants diolas, on a pu observer que ces transferts dépassent le simple cadre d'opérations économiques. En effet, en contournant les circuits de gestion de fonds contrôlés par les aînés, l'argent des migrants redéfinit les rapports de pouvoir au sein de la famille. Certains migrants par exemple, en optant pour envoyer l'argent directement à un frère cadet ou à leur épouse plutôt qu'au frère aîné ou au père, remettent en cause les normes patriarcales et hiérarchiques. C'est également le cas de certaines femmes immigrantes diolas, qui en optant de transférer leurs fonds à leur mère plutôt qu'à leur père, valorisent le rôle maternel souvent plus proche des préoccupations quotidiennes de la famille. Ces pratiques sont toutefois caractérisées par des tensions, voire des conflits et une modification de l'équilibre traditionnel au sein des familles des pays restées sur place. Ainsi, les transferts d'argent des migrants diolas, sont des leviers puissants de transformation des relations entre migrants et leurs proches restés au pays.

Après avoir montré comment l'argent des migrants modifie les relations familiales, tout en remettant en cause les structures hiérarchiques traditionnelles au sein de leur famille, il est nécessaire de poursuivre l'analyse en s'intéressant aux projets collectifs, réalisés par le biais associatif. Cette dimension permet de mettre en lumière d'autres dynamiques, notamment les jeux d'acteurs qui traversent ces initiatives. Comment ces dynamiques s'expriment-elles au sein des associations ? C'est à cette interrogation que la réflexion suivante s'attachera à répondre.

II. Les projets de développement, un véritable enjeu de pouvoir

Les migrants diolas comme je l'ai montré, sont attentifs aux réalités socioéconomiques de leurs communautés d'origine. Cet engagement qui témoigne d'un élan collectif, est une dynamique rassemblant divers acteurs dont les associations de migrants et les populations bénéficiaires des projets, autour d'un même objectif : c'est-à-dire le développement de la région d'origine. Les résultats de l'enquête ont mis en lumière cette collaboration, qui vise à réaliser des projets entre autres d'ordre social et économique, en faveur du lieu d'origine des migrants. Cette collaboration s'inscrit dans une dynamique spatiale et territoriale. En s'impliquant dans l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale, les migrants parviennent à relier deux espaces éloignés : l'espace de départ et celui d'accueil. L'espace de départ (la localité d'origine), est alors à la fois le cadre, l'enjeu et le produit de cette mobilisation collective. Dans le cadre de cette étude, cette mobilisation renvoie à une action collective ancrée territorialement, participant à une reconfiguration et au développement du territoire d'origine.

Selon Daniel Cefaï (2007 : 9), l'action collective se définit comme : « *(...) toute tentative de constitution d'un collectif, plus ou moins formalisé et institutionnalisé, par des individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé* ». Cette définition souligne que l'action collective, résulte de la mobilisation d'un groupe d'individus unis par un intérêt partagé et déterminés à atteindre ou à réaliser un objectif commun. Dans le contexte de cette étude, cet objectif est le développement de la région d'origine des migrants qui implique une collaboration entre ces derniers et les populations restées dans le pays d'origine. Cependant, cette dynamique collective révèle des jeux d'acteurs et des positionnements différenciés : entre les migrants et les villageois, entre les migrants eux-mêmes, mais aussi concernant la localisation des projets. Ces négociations et tensions qui façonnent les formes de l'action collective, interrogent sa cohésion et son efficacité.

Les résultats de l'enquête qualitative ont révélé les enjeux de pouvoir et des jeux d'acteurs qui existent autour des projets entre migrants et leurs proches qui résident dans le milieu d'origine. Pour illustrer ces dynamiques, deux types de projets seront examinés : d'une part l'un à dimension économique et d'autre part, l'autre n'en comportant pas. Ce choix me permet de montrer que les enjeux de pouvoir entre migrants et villageois dans le portage des projets, varient en fonction de leur nature.

Le cas d'étude du projet économique est le poulailler du village de Boutégol, mis en place en 2007 suite à une proposition émise par les migrants du village, dans l'objectif principal de générer des revenus. Ce projet créé la même année, a été confié aux villageois par le village, notamment à une équipe de six personnes qui le géraient bénévolement. Cependant, selon les témoignages des migrants, ils l'ont mal géré. « *On ne voyait pas de bénéfices* », « *Aucun bilan* », « *Ils pensent qu'on ramasse l'argent en France* » ou encore « *Un vrai manque de sérieux* », autant de remarques récurrentes exprimées par les migrants de Boutégol, qui témoignent de leur mécontentement quant à la manière dont le poulailler et ses profits, ont été gérés par leurs proches restés au village. Les migrants affirment avoir à plusieurs reprises signalé l'absence d'une gestion rigoureuse du poulailler, sans que leurs préoccupations soient prises en compte par les villageois, restés indifférents à leurs alertes.

Sur le terrain en Basse Casamance notamment à Boutégol, les propos de nombreux villageois interviewés semblent confirmer cette indifférence. M. S., un enquêté rencontré à Boutégol, a souligné : « *ils (les migrants), nous fatiguaient tout le temps sur le bilan du poulailler comme s'il leur appartenait à eux seuls* » (Boutégol, juillet 2022). Ce type de discours similaire à bien d'autres, a souvent été rapporté par les personnes que j'ai interrogées à Boutégol. Il est considéré par A. D., ancien étudiant et ex-secrétaire de l'ARBF, comme : « *(...) un manque de considération à leurs sacrifices* ». En d'autres termes, les migrants de Boutégol, à l'instar de nombreux autres collectifs de migrants que j'ai rencontrés, estiment que leurs parents ignorent leurs efforts et ne les valorisent pas : « *Tout ce qui intéresse nos parents au village, c'est l'argent que nous leur envoyons pour la famille ou un projet. Le reste les préoccupe peu* », m'a confié M. B., migrant et membre de l'association des ressortissants de Baranlir en France (Entretien réalisé par WhatsApp, janvier 2023).

La faillite temporaire du poulailler du village de Boutégol mal géré, illustre la complexité de confier la gestion des affaires du village, financées en partie ou en totalité par les migrants, lorsqu'elles sont confiées à des personnes non migrantes qui n'oeuvrent pas ou mal à l'objectif des projets. Cette complexité est le résultat de trois principaux facteurs. D'abord le manque de compétences des villageois, notamment ceux qui géraient le poulailler. Comme l'ont souligné des villageois à Boutégol, les gestionnaires du poulailler ne disposent pas de techniques spécifiques en matière de gestion administrative et surtout financière. Cette défaillance a conduit à une mauvaise administration des fonds. Ensuite, les différences culturelles ont également été mises en avant par certains migrants. Ces différences concernent précisément les modes de gestion. Par exemple, des migrants interrogés ont insisté dans leurs discours, sur

des méthodes de gestion formalisées et transparentes, qui favorisent la bonne marche d'un projet. Ces méthodes ne vont pas forcément avec les pratiques locales, où les « (…) *les gens ont l'habitude de faire les choses sans rien écrire. Ils essayent de garder tout en tête et oublient le plus important toujours (...)* » a soutenu D. S., (Paris, juin 2023). Ces dires de l'actuel secrétaire de l'ARBF, mettent en avant les modes de gestion informels des villageois, que certains migrants considèrent comme manquant de rigueur et responsables de la faillite du poulailler. Enfin, il y a la distance géographique, qui n'a pas permis des échanges fluides entre migrants et villageois. Bien que ces derniers se soient appuyés sur le réseau WhatsApp pour échanger sur l'évolution du poulailler, les problèmes de connexion (défaillance d'internet) fréquents ont entravé leurs échanges. Ces difficultés techniques de connexion, selon plusieurs autres migrants interrogés dans les autres villages où les enquêtes ont été réalisées, servent souvent d'« *alibi* » aux villageois, lorsqu'ils ne souhaitent pas communiquer sur l'avancement des projets. Ainsi, cette distance géographique a contribué à rendre difficile la compréhension entre migrants de Boutégol et leur communauté locale, tout en permettant aux villageois d'échapper à une gestion rigoureuse dans la gestion du poulailler. Telles sont les principales raisons combinées, qui expliquent la complexité de laisser la gestion des projets financés en partie ou entièrement par les migrants aux villageois. Elles ont engendré des problèmes de confiance entre les deux groupes, surtout suite à la faillite du poulailler qui est resté inactif pendant deux ans, avant que les migrants ne reprennent sa gestion.

En effet, depuis 2021, les migrants de Boutégol en associant quelques villageois de confiance, choisis à distance, assurent désormais la gestion du poulailler. Le rôle de ces auxiliaires consiste à réaliser des tâches techniques telles que l'alimentation, la surveillance des volailles et l'entretien des installations, contre une rémunération qui varie en fonction des recettes issues de la vente des poules. Ces villageois sont tenus de fournir chaque mois un bilan détaillé de leurs activités : « *(...) Nous (les migrants) recevons un compte-rendu précis de tout ce qu'ils font (...) Nous ne pouvons plus rester dans l'ignorance. Ce bilan est obligatoire (...)* », a souligné A. S., sage de l'ARBF (Entretien réalisé à Paris, février 2023).

Ce projet désormais pris en charge par des migrants, a suscité un certain mécontentement parmi de nombreux habitants du village. D'une part, certains souhaitent continuer à participer à la gestion du projet, voire en assumer la responsabilité. D'autre part, d'autres demandent des clarifications sur les bénéfices qu'il produit. L'idée d'impliquer les habitants de Boutégol dans la gestion du poulailler, de manière directe ou indirecte, n'est pas bien accueillie par la majorité des migrants qui expliquent leur refus par le manque de rigueur et de sérieux

observés dans la gestion des projets collectifs par les villageois. La demande de rendre compte des bénéfices du projet est quant à elle, plus ou moins acceptée et révèle une division au sein de l'ARBF : d'un côté, un groupe majoritaire qui s'oppose à cette exigence et d'un autre côté un groupe minoritaire plaidant en sa faveur. Cette situation illustre des tensions qui ne se limitent pas à un clivage entre migrants et villageois, mais aussi entre les membres de l'association.

Pour la majorité des migrants, le refus de publier les résultats financiers du poulailler permet de garder les villageois dans l'ignorance concernant les bénéfices du projet, pour éviter qu'ils ne fassent pression pour des demandes d'argent continuelles, qui selon E. S., ancienne trésorière de l'ARBF, pourraient « *être investies dans des futilités* ». En revanche, certains migrants estiment qu'il est nécessaire, voire impératif, de rendre compte aux villageois des résultats financiers du poulailler. Ils mettent en avant l'importance de la transparence, qui selon eux, pourrait favoriser de bonnes relations entre eux et leurs parents au village, malgré leurs intérêts divergents.

La réticence que les migrants de l'ARBF ont à inclure les villageois dans sa gestion ou à leur fournir des rapports sur les bénéfices générés, dont l'usage reste flou pour la majorité des villageois. Parmi ces derniers, certains estiment que le poulailler appartient à l'ensemble du village et non seulement aux migrants. En réalité, ces bénéfices sont déposés sur un compte géré par les migrants, puis réinvestis dans divers projets du village ou utilisés pour répondre à certaines sollicitations ponctuelles des villageois**.** L'ancien président de la jeunesse du village, I. D., exprime sa frustration en ces termes :

> Personne au village ne comprend pourquoi ils (les migrants) ne veulent pas nous associer dans la gestion du poulailler, ni nous rendre compte de ses bénéfices. J'ai l'impression qu'ils pensent qu'ils doivent faire ce qu'ils veulent et nous les suivre comme des gens qui ne réfléchissent pas. Ce n'est pas parce qu'ils sont en France, qu'ils sont mieux que nous. Comment ils peuvent (…) diriger le poulailler sans pour autant qu'on ne soit pas impliqué (…). Il va falloir que nos vieux règlent la situation (Boutégol, août 2023).

Dans la même dynamique, I. S. un habitant de Boutégol soutient :

> On a plusieurs fois essayé de faire comprendre à la diaspora que le poulailler, est un bien de tous les enfants du village, mais j'ai l'impression qu'ils ne veulent rien entendre. Ils s'entêtent toujours à faire ce qu'ils veulent, tout en sachant que les gens ne sont pas d'accord sur leur position. (…) Le problème est que les vieux du village qui doivent leur dire la vérité, les laissent faire (…). Tu as l'impression que leurs vérités se limitent seulement à nous au village (Boutegol, août 2023).

Ces discours d'I. D. et I. S., à l'instar de tant d'autres, mettent en lumière la frustration des habitants de Boutégol, face à la position de certains de leurs compatriotes migrants, une propriété exclusive du poulailler. Ils soulignent également l'attitude des sages du village, que certains villageois jugent trop silencieux devant la situation à laquelle les villageois sont confrontés, ce qui alimente leur sentiment d'injustice. Cette situation révèle une double fracture : l'une entre migrants et villageois et l'autre, au sein de la communauté villageoise, qui déplore le pouvoir que les migrants peuvent avoir sur eux, grâce à leur pouvoir économique si minime soit-il.

Certains avancent que ces aînés « *ont peur* » des migrants, expliquant leur silence : « *Quand ton fils a l'argent et que tu comptes sur lui, même s'il est en tort tu ne dis rien* », m'a confié B. D., un villageois interviewé à Boutégol (août, 2022). Cette remarque illustre le pouvoir que confère l'argent. Pour B. D., les migrants sont perçus comme des personnes fortunées et cette situation les place dans une position où « *personne n'ose rien leur dire* ». Ainsi, la valeur d'un individu n'est pas évaluée selon sa valeur humaine, mais plutôt par rapport à sa situation déterminée par l'argent qu'il possède. Cette situation selon plusieurs villageois, confère aux migrants un tel pouvoir et une certaine autorité, que même les sages traditionnellement respectés n'ont pas le courage de leur exprimer ce qu'ils pensent. Comme j'ai pu l'observer à travers leurs discours, les sages du village ont peu abordé le projet du poulailler, se contentant seulement d'en souligner l'importance et celle des migrants dans le village. Les habitants du village espèrent que ces sages parviendront à ramener les migrants à la raison et à mettre un terme aux rivalités qui existent avec eux. Cette situation révèle une remise en cause du système d'autorité traditionnel au village : les anciens, historiquement et traditionnelement détenteurs du pouvoir moral et décisionnel, voient leur rôle concurencé par les migrants, dont l'influence repose sur leur capacité financière. L'argent devient ainsi un levier d'influence qui

redéfinit les hiérarchies sociales et fait aussi émerger des rapports de pouvoir. Face à cette reconfiguration, les anciens adoptent des stratégies d'adaptation. Plutôt que de s'opposer aux migrants, ils valorisent prudemment les initiatives des migrants, dans l'objectif de préserver leur légitimité sans entrer en conflit direct, tout en maintenant un bon équilibre au sein de la communauté.

Ces rivalités qui se manifestent entre les migrants de Boutégol et leurs proches restés au pays, illustrent les enjeux de pouvoir pour la gestion du poulailler, à savoir la volonté de garder ou de prendre le contrôle d'un projet, dont la portée est économique. Bien que ces tensions n'aient pas entravé le bon déroulement du projet, elles ont néanmoins poussé certains villageois à mener une campagne de diabolisation pour décourager la population d'acheter les poulets, d'après des membres de l'ARBF interrogés, lors de la deuxième. En réponse, les migrants ont instauré un système de parrainage, avec une contribution financière de 30 euros pour chaque membre, qui a permis de distribuer des poules à des familles vulnérables du village lors des fêtes musulmanes et chrétiennes, une stratégie pour intégrer leur communauté locale au projet.

Les rivalités autour du poulailler ont aussi conduit à une détérioration plus générale des relations entre les migrants et leurs proches au village, malgré leur objectif commun : le développement de ce dernier. Ces jeux d'acteurs ne se limitent pas à la rivalité et la volonté d'asseoir un pouvoir du poulailler, mais traduisent une crise de reconnaissance et de légitimité. D'un côté, les villageois qui s'estiment victimes d'une injustice qui ne leur permet pas de prendre part à la gestion du projet bien implanté sur leur territoire de vie. De l'autre, les migrants victimes de la non considération des efforts qu'ils fournissent à distance et du manque de sérieux par leurs proches dans la gestion des affaires collectives du village. Ces tensions recouvrent par ailleurs des enjeux financiers. Pour les uns (les villageois), le poulailler constitue une source de revenus qui leur est due, alors que pour les autres (les migrants), un investissement collectif à valoriser et à faire fructifier suivant des principes de gestion rigoureuse. Ainsi, derrière ces divergences, se jouent des conceptions différentes de la propriété et de la participation et du rôle de chacun dans le développement du village. Ces divergences se manifestent clairement comme j'ai pu constater, à travers le groupe WhatsApp du village regroupant tous les fils du village, où les interactions entre les différentes parties, à savoir leaders de l'ARBF et villageois sont souvent tendues. Il suffit qu'une proposition

venant des migrants, soit critiquée par certains villageois à la tête de l'association mère, pour que les échanges deviennent houleux, ravivant ainsi des tensions déjà latentes.

En définitive, l'analyse du poulailler de Boutégol montre qu'une initiative économique portée par les migrants bien qu'animée par des besoins de développement local, peut devenir un lieu de tensions et de recomposition de rapports de pouvoir. Ce projet révèle plusieurs fractures : entre migrants et villageois d'une part et d'autre part, entre migrants eux-mêmes, mais aussi au sein de la communauté locale. Le financement intégral du projet par les migrants lors de sa deuxième phase, a conféré aux migrants un certain pouvoir ou autorité considérée comme dominante. Celle-ci vient non seulement remettre en cause le pouvoir traditionnel des anciens du village, mais suscite également des frustrations chez certains villageois qui se considèrent comme marginalisés dans la gestion et les processus décisionnels du poulailler. Certains parmi ces villageois ont manifesté un besoin de transparence et d'implication dans la gestion du poulailler. L'exemple de ce projet illustre ainsi les tensions d'une part migrants et villageois et d'autre part, entre chaque groupe, autour des choix de gouvernance et de transparence. Plus largement, il montre comment la migration à travers l'argent, la distance et les différences culturelles, redéfinit les hiérarchies sociales au sein d'une même communauté, tout en fragilisant l'équilibre des anciens.

L'autre étude de cas à laquelle je fais référence, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet à dimension non économique, concerne les trois villages de Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth. Comme je l'ai démontré, ces villages ont constitué un GIE pour adhérer à l'association Carambénor. Grâce à cette association fédérale, plusieurs infrastructures ont vu le jour, notamment un foyer pour les jeunes, la construction de salles de classe, l'édification d'une clôture pour l'école primaire et l'établissement d'une maternité à Falméré. Comme on peut le constater, tous les projets sont localisés dans le village de Falméré. Le choix d'implanter ces projets dans ce village, a été le résultat d'ententes et d'accords préalables entre les habitants des trois villages, en particulier les membres du GIE qui les représentent. Ce bureau avait décidé de faire de Falméré, le site unique d'implantation des projets financés par Carambénor, à l'époque. Selon les témoignages, le critère mis en avant était la position centrale de ce village par rapport aux deux autres. Bien que ce choix n'ait pas posé de problème dans le passé, il est aujourd'hui à l'origine de frustrations, au sein des populations de Djitoucoubon et Tianghouth. Les témoignages d'habitantes de ces deux villages illustrent clairement ce mécontentement, en particulier chez les femmes :

Encadré 6 : Témoignages de villageoises dans les entretiens en Basse Casamance en juillet 2022

> On n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi tous les projets sont situés dans le village de Falméré. Quand on essaie de le dire, nos maris nous l'interdisent. Je me demande si réellement on a notre place dans ce GIE. (…) Les habitants de Falméré ont de la chance, car le village a tout.
>
> Je parle de ce que je sais. Notre village (Tianghouth) n'a toujours pas bénéficié des projets de Caramébénor. Tous sont à Falméré. Faléméré a tout contrairement à Tianghouth et Djitoucoubon. Tu es passé par là-bas, qu'est-ce que tu as remarqué ? Ils ont l'école, la maternité (…), ici il n'y a rien. On nous dit toujours ça va arriver, il faut garder patience, mais on n'a encore rien vu. Mais Dieu est grand. Peut-être qu'un jour ça arrivera (…).
>
> (…) On nous dit toujours que les villages sont ensemble. Mais tel n'est pas le cas dans la réalité. Il y a juste un village (Falméré) qui a tous les projets (…). On a beaucoup entendu le développement des trois villages, mais ce développement s'arrête à Falméré (…).

Ces extraits de discours des femmes des villages de Djitoucoubon et Tianghouth, mettent en lumière une préoccupation : la concentration des projets dans le seul village de Falméré. Pour ces femmes cette concentration semble favoriser le développement de ce village, au détriment des deux autres. Ce déséquilibre a créé un sentiment d'injustice, voire d'exclusion chez les femmes des deux localités, dont les demandes d'équité sont parfois réprimées par au sein de leur familles par les hommes (leur époux). Ces derniers, pour la plupart interrogés à Djitoucoubon et Tianghouth ne partagent pas cet avis. Ils estiment que le développement des trois villages ne peut pas se réaliser simultanément et qu'il est nécessaire de faire des choix quant à la localisation des projets. Ils précisent aussi que même si Falméré a été retenu pour accueillir ces initiatives, cela ne devrait pas remettre en question la cohésion entre les trois villages :

> Ce n'est pas parce qu'on a choisi Falméré pour abriter les projets de Carambénor, qu'on le favorise davantage. Vouloir toujours dire que Carambénor n'a rien fait sur Djitoucoubon et Tianghouth, risque de diviser les trois villages et ce n'est pas bien pour la cohésion qui existe entre les villageois. Il y a d'autres projets pour Djitoucoubon et Tianghouth et nous travaillons dans cette dynamique », a déclaré M. D (Djitoucoubon, juillet 2022).

Certains témoignages tant des migrants que des villageois, soulignent que le développement repose sur l'entente. Le terme « *entente* », notion hémique, est revenu plusieurs fois dans les discours des enquêtés, tant du côté des migrants que des villageois. Pour les uns comme les autres, il s'agit des liens harmonieux fondés sur la compréhension, la coopération et l'accord entre plusieurs personnes. Dans le cas des trois villages, Djitoucoubon et Tianghouth, cette entente est considérée comme indispensable, pour arriver à l'objectif commun défini lors de la création du GIE en 1997, c'est-à-dire régler les problèmes de développement des trois villages. C'est pourquoi, les comparaisons entre Falméré et les deux autres villages, exprimées par les femmes de Djitoucoubon et Tianghouth, sont perçues comme des obstacles à l'atteinte des objectifs de développement communs. Dans leurs discours, des expressions telles que « *Falméré a tout* », « *Falméré a une case de santé* » et « *Notre village n'a rien* » utilisées par les femmes de ces deux localités, illustrent bien cette dynamique comparative non partagée et mal accueillie par les hommes interrogés de ces villages.

Ce ressenti d'injustice cible les migrants, considérés comme responsables d'un déséquilibre perçu en faveur de Falméré. Dans un témoignage recueilli à Tianghouth, A. S., a exprimé : « *Si Falméré est avantagé, c'est à cause de ceux qui sont en France. Ils nous ont promis beaucoup de choses et c'est Falméré qui gagne toujours* » (Tianghouth, juillet 2022). A ses yeux, les migrants sont la cause principale de ce qui est vécu localement, comme un avantage injuste de Falméré par rapport à Djitoucoubon et Tianghouth. Cette critique vise également M. K. S., le président de Carambénor International, à qui on reproche de favoriser un village au détriment des autres. Cet homme originaire de Falméré mais ayant grandi à Tianghouth, a affirmé : « *Je suis lié à Tianghout et Falméré. Je ne fais aucune distinction entre les deux villagse. Pour moi ce sont les mêmes, tout comme Djitoucoubon* » (Falméré, août 2022). Pourtant, des enquêtés de Tianghouth estiment qu'il favorise son village natal ou de naissance (Falméré) avec lequel il entretient des liens particuliers, au détriment des deux autres. Elles

croient que la raison pour laquelle Falméré bénéficie de l'ensemble des projets de Carambénor, réside dans l'affection que M. K. S., lui accorde spécifiquement.

La décision de Carambénor International de soutenir les femmes de Falméré, a accentué ces tensions. En effet, en s'investissant dans la construction d'un mur de clôture pour délimiter le périmètre maraîcher de ces dernières et en acquérant une moto tricycle pour faciliter le transport des produits destinés à la vente à Bignona, Carambénor, a suscité de vives réactions des femmes de Djitoucoubon et Tianghouth. Pour ces femmes, ces initiatives témoignent d'une distance et d'un grand désengagement de l'association internationale à leur village par rapport aux projets de Carambénor. Elles dénoncent en réalité un manque de considération et voient une manœuvre de marginalisation, de leur village dans les actions de l'organisation. C'est pourquoi, la plupart ont affirmé avoir pris ses distances vis-à-vis des activités collectives des trois villages (réunions, rencontres, etc.), préférant désormais se concentrer sur les initiatives spécifiques à leur localité. Dans leurs propos, se font sentir de manière explicite les relations tendues, voire une hostilité marquée envers les migrants et surtout leurs représentants, notamment ceux impliqués dans le GIE des trois villages, jugés inactifs et très peu soucieux à leurs préoccupations.

Ces critiques s'étendent également aux leaders de leur village respectif, dont elles déplorent le manque de réaction. Ces leaders rencontrés, sont pour la plupart des hommes. Ils n'ont pas en réalité abordé cette question de marginalisation, évoquée par les femmes. Les quelques enquêtés qui en ont parlé, l'ont souvent relativisée, en soulignant souvent que d'autres projets viendraient pour les deux villages. Leur silence s'explique probablement par la position difficile dans laquelle ils se trouvent, c'est-à-dire préserver la paix sociale et éviter tout conflit avec les migrants qui sont puissants grâce à leur pouvoir économique. Ce silence s'explique également sûrement par une volonté de garder la cohésion interne des trois villages, sans prendre ouvertement de position, ce qui peut accentuer les divisions.

L'étude des relations entre les villages de Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth dans le cadre des projets financés par Carambénor International, révèle des déséquilibres dans la distribution des projets de développement. Bien que les trois localités soient réunies dans un GIE censé promouvoir un développement des trois villages, la concentration des infrastructures à Falméré, a alimenté un grand sentiment d'injustice chez les habitants, particulièrement chez les femmes de Djitoucoubon et Tianghouth. Cette décision de localisation qui ne posait pas de problème autrefois, est remise en question aujourd'hui au

nom d'un manque de traitement équitable perçu. Cette situation affecte les relations entre les migrants et les populations de Djitoucoubon et Tianghouth, mais aussi celles entre les habitants de ces deux villages et leurs représentants au sein du GIE. Le silence des leaders locaux (majoritairement des hommes), s'explique par un souci de garder la cohésion intervillageoise et d'éviter toute confrontation avec les migrants. Il est toutefois considéré comme une forme de complicité. Loin d'apaiser les tensions, il a renforcé le sentiment d'exclusion et donc alimenté une crise de confiance chez les femmes. C'est ce qui explique le retrait de ces dernières, dans les activités collectives du GIE. Ce qui a contribué à dissoudre l'unité qui préexistait entre les trois villages. Contrairement aux déclarations des personnes interrogées à Falméré et plus largement des hommes dans les autres villages (Djitoucoubon et Tianghouth) qui insistent sur la solidarité intervillageoise, les discours des femmes de ces derniers villages traduisent en réalité des tensions bien réelles.

Par ailleurs, les jeux d'acteurs entre migrants représentent une réalité bien documentée par les enquêtes. En effet, les enjeux de pouvoir au sein des collectifs sociaux, en particulier au sein des associations au niveau villageois, sont indéniables. La première manifestation de ces jeux de positionnement se constate entre les jeunes et leurs aînés. Il convient de souligner que bien que les discours de certains migrants laissent croire à un fonctionnement démocratique de leurs associations, leur gestion repose souvent sur une logique d'aînés, plutôt que sur une égalité entre les différents membres. En effet, les collectifs sociaux de migrants diolas au niveau villageois, sont organisés généralement selon une hiérarchie sociale, conférant un pouvoir significatif aux aînés et donnant aussi lieu à des conflits intergénérationnels et des divergences de visions quant à l'orientation et la finalité des actions collectives.

Les conflits intergénérationnels mettent en lumière les relations complexes entre deux groupes d'individus : d'une part les « *doyens* » et d'autre part, les jeunes. Pour certains enquêtés, ces tensions qui émergent entre ces deux catégories sociales contribuent au bon fonctionnement des associations. Cependant, pour d'autres, elles nuisent à leur bonne marche. Les témoignages ci-dessous des enquêtés issus des associations de migrants rencontrées, me permettent d'illustrer de manière concrète les manifestations de ces conflits et leurs causes :

Encadré 7 : Témoignages des villageois dans les entretiens réalisés en Basse Casamance en juin, 2022.

(…) Il est difficile de travailler avec nos parents. (…) Ils sont prêts à tout pour aider les gens qu'on a laissés au pays. C'est pourquoi, ils nous réclament toujours nos cotisations. C'est bien d'aider, mais il faut savoir comment les aider. Quand on est là à envoyer des millions pour financer le *bukut*, tu te demandes si c'est ça aider. Tout ce qui intéresse les vieux, c'est que l'argent soit envoyé soi-disant pour le développement de notre village. On a essayé plusieurs fois de les faire comprendre qu'il faut qu'on investisse dans des projets productifs, mais ils ne comprennent toujours pas (…) Nos réunions finissent toujours en queue de poisson. Je connais beaucoup de jeunes qui ne participent plus aux réunions qu'on organise sur Whatsapp.

Moi j'ai très tôt compris que les anciens ont leurs propres manières de voir les choses différentes de la nôtre. Ce qui est important pour eux, c'est la réalisation d'un projet. Ils n'essaient jamais de se demander si ce projet s'inscrit dans la dynamique de développement ou pas. (…) Dans les années 2000, notre association (ASDF) avait pour projet d'acheter une voiture. Mais quand le village nous a fait part de son idée de construire des salles de classe au niveau du lycée, moi personnellement et beaucoup d'autres frères nous n'étions pas d'accord. Les vieux ont imposé leurs visions et cela n'a pas plu aux jeunes que nous sommes. Certes, l'école est importante, mais il fallait acheter la voiture. C'est un investissement qu'on n'allait pas regretter. (…) Ils (les aînés) ont toujours le dernier mot, toujours dans le conflit (…) Tout ce qu'ils disent c'est vrai. On fonctionne toujours ainsi.

Les problèmes ne manquent pas au sein de notre association. Si je te dis le contraire, c'est que je te mens. (…) Le poulailler qu'on a

financé avec notre propre argent a créé des problèmes entre nous. Les parents du village ont demandé juste de faire un bilan financier et l'oncle n'a pas voulu. Il a utilisé son statut d'ancien et d'aîné pour décider au nom de toute l'association. Moi je ne suis jamais d'accord avec lui. Beaucoup de gens, surtout les femmes se sont rangées derrière lui pour lui donner raison. C'est ce que je trouve anormal. Il a sa propre manière de travailler qui diffère de celle de beaucoup d'autres surtout nous les jeunes qui sont arrivés récemment en France. (…) Je suis resté longtemps sans participer aux réunions, pour éviter les conflits avec lui.

Ces extraits révèlent les tensions intergénérationnelles qui existent au sein des associations de migrants diolas. Ces tensions entre les jeunes et leurs aînés trouvent leur origine dans les désaccords d'une part sur les priorités à définir et d'autre part, les modes de travail, souvent incompatibles. La première raison fréquemment mise en avant par les jeunes, révèle une vision distincte de leurs attentes envers leurs actions. Ils estiment que les ressources provenant de la migration devraient être investies dans des initiatives économiquement productives. En revanche, les aînés semblent davantage préoccupés par la satisfaction des besoins sociaux de leurs proches restés au pays, quelles que soient les demandes formulées. Cette divergence met en exergue une fracture générationnelle quant aux initiatives des migrants diolas en faveur de leur région d'origine, entraînant ainsi des désaccords. C'est aussi ici un déni de démocratie qui est dénoncé. La seconde raison évoquée, à savoir la difficulté de collaborer avec des acteurs appartenant à des générations différentes, est aussi revenue à plusieurs reprises dans les discours aussi bien des jeunes que des personnes âgées. Les jeunes expriment leur frustration face à leurs parents, qui semblent selon eux guidés par leurs propres logiques de travail et qui agissent souvent dans la précipitation pour répondre aux demandes de leur communauté restée au village, sans réellement prendre le temps d'examiner ces requêtes. Cette difficulté à collaborer, relève aussi de la prééminence de celui qui a la faculté de décider ce qu'il faut faire et comment le faire.

De leur côté, les aînés pensent avoir une meilleure compréhension de ce qui est bénéfique pour les jeunes, mais aussi pour l'ensemble du village. Il est d'ailleurs frappant de noter que leurs discours regorgent d'expressions telles que : « *Ils (les jeunes) doivent nous écouter* », « *Nous sommes leurs parents* » ou encore « *Ils ne savent rien de la vie* »… Ces affirmations qui

les placent en position de supériorité par un savoir, reflètent leur volonté de conserver leurs positions de véritables décideurs au sein des associations. Cela remet en question l'organisation démocratique autour des projets et entre les jeunes et leurs parents, souvent mise en avant dans les discours de certains migrants diolas enquêtés.

Les conflits idéologiques quant à eux, se manifestent par des difficultés de compréhension mutuelle entre les générations, notamment entre les « *vieux* » et les « *jeunes* » au sein des groupes de migrants diolas. Les premiers sont des « *conservateurs* » ou « *traditionnels* », ancrés dans le passé, tandis que les seconds, des « *modernes* », ancrés dans le présent. Ces deux générations ne partagent pas la même vision des choses. En effet, j'ai constaté que les personnes âgées, à travers leurs discours, partagent une profonde préoccupation vis-à-vis des objectifs initiaux qui avaient motivé la création de leur association :

> Le développement commence en France où on doit s'entraider. (…) C'est de cette manière qu'on va s'entendre et après faire quelque chose pour le village. (…) Tant qu'il n'y a pas d'entente entre nous ici, on ne peut rien faire pour le village.
>
> La vie en Europe est dure et c'est pourquoi on s'est toujours uni pour s'entraider. On fait la même chose que ce que nous avons l'habitude de voir chez nous. Quand un frère a un enfant tout le monde cotise pour lui, quand un autre est dans des difficultés on essaye de l'aider comme on peut (…) On cherche avant la cohésion et surtout l'entente qui va nous permettre après d'aider les autres au village.

Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés à Paris en mars 2023.

Ces réactions soulignent l'importance fondamentale des valeurs de solidarité et d'entraide pour les aînés, au sein des associations des migrants diolas dans le pays d'accueil. L'objectif visé, est de créer une cohésion harmonieuse entre les migrants, favorisant « *l'entente* ». Ce terme revenu à plusieurs reprises dans les témoignages des enquêtés, représente une condition fondamentale pour le développement de la région d'origine : « *sans entente, il n'y a pas de développement* », ont souligné de nombreux migrants. Selon cette logique, les liens sociaux entre migrants sont indispensables pour la réussite des projets. Dans cette perspective,

« *l'entente* » se révèle être une condition sine qua non, pour les initiatives collectives des migrants diolas et constitue le fondement même de leur réussite. C'est pourquoi les aînés des collectifs de migrants diolas privilégient les objectifs socioculturels de leur association, tels que l'interconnaissance et le maintien des relations entre migrants, convaincus que ces éléments contribueront à renforcer cette entente. En revanche, les jeunes aspirent à aller au-delà des objectifs socioculturels, qu'ils jugent « *pas du tout importants* », selon les mots de M. D., un migrant originaire de Cabrousse. Refusant de s'inscrire dans la même dynamique que leurs aînés, ils (les jeunes) voient leur association comme un outil de développement pour leur région d'origine. La question du développement du milieu d'origine constitue une priorité pour les jeunes, contrairement à leurs aînés qui mettent plutôt l'accent sur la solidarité et le maintien des relations entre les membres de la communauté dans les pays d'émigration. Comme je l'ai souligné, le fonctionnement du mouvement associatif diola repose sur un modèle d'organisation sociale hérité de la culture du milieu d'origine, où les aînés occupent une place centrale. Cette dynamique confère aux aînés une certaine autorité, leur permettant d'imposer régulièrement leurs opinions et leurs visions. Les résultats de l'étude montrent que cette situation engendre des tensions, entraînant non seulement une rupture de communication entre les jeunes et leurs parents, mais également un manque de motivation et d'engagement chez les jeunes. Ces derniers se sentent souvent discriminés et marginalisés en raison de leur âge.

Il serait réducteur de penser que ces tensions intergénérationnelles évoquées au sein des collectifs de migrants diolas, relèvent des dynamiques qui auraient existé sans la migration. En effet, comme on l'a souligné, les sociétés africaines et notamment sénégalaises, sont structurées autour d'une hiérarchie entre générations, dans laquelle les aînés disposent d'une grande autorité. Cette autorité qui repose sur le droit d'aînesse et l'ancienneté, fait que les plus jeunes sont souvent relégués à des rôles secondaires, limitant leur participation dans les processus décisionnels. La migration transforme cependant cette dynamique. En faisant face à de nouvelles normes sociales dans la société d'accueil, les jeunes migrants diolas découvrent de nouveaux modèles de fonctionnement fondés sur des logiques d'égalité. De plus, leurs expériences associatives pour certains du moins (engagement dans des associations d'étudiants par exemple), leur ont permis de comprendre que l'âge n'est pas forcément un critère de légitimité pour prendre la parole ou diriger un projet. Ce contact les a amenés à adopter d'autres visions du développement, centrées sur des projets productifs, qui s'opposent aux logiques traditionnelles de leurs parents (la solidarité communautaire par exemple). Ainsi,

les tensions entre jeunes et aînés diolas, ne sont pas uniquement liées à la migration. Celle-ci, bien au contraire, les a rendues visibles tout en modifiant leurs formes. Elle a permis aux jeunes non seulement de contester l'autorité coutumière et traditionnelle des aînés, mais aussi de proposer d'autres manières d'agir collectivement. Dans ces conditions, la migration participe à la redéfinition des rapports sociaux au sein des associations de migrants diolas comme dans d'autres communautés migrantes. Elle ne crée pas les conflits, mais les révèle, voire les radicalise dans une certaine mesure.

Outre les conflits intergénérationnels et idéologiques, des rivalités de concurrence au sein des organisations de migrants diolas (à l'échelle du village). Ces luttes de positionnement entre certains migrants s'inscrivent dans une recherche de légitimité de pouvoir décisionnaire pour les projets et leurs objectifs. Cette dynamique contredit les affirmations de nombreux migrants qui soutiennent que l'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel au sein de leur association. Elle explique sans doute les raisons pour lesquelles la question des noms de familles, des lignages ou encore des légitimités familiales, organisant les hiérarchies internes dans certains groupes de migrants, n'a pas été soulignée par les enquêtés. Le modèle social diola basé sur une idéologie égalitaire, semble aussi y jouer un grand rôle. De nombreux enquêtés ont d'ailleurs exprimé cette idéologie inégalitaire, à travers des formules : « *tous les Diolas sont égaux* » ou encore « *aucune famille n'est plus importante qu'une autre* ». Ces expressions semblent traduire une volonté de neutraliser les rapports de pouvoir, fondés sur l'origine lignagère et surtout de recherche ou de construction d'un idéal d'égalité entre les différents membres au sein des associations. Cependant, cela ne signifie pas que ces logiques sont absentes, mais l'enquête qualitative ne m'a pas permis de les observer. Elles sont probablement cachées au nom d'un principe d'unité affiché, où l'intérêt individuel finit souvent par prévaloir sur l'intérêt collectif, comme le montrent les extraits suivants :

Encadré 8 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés à Paris en mars et juin 2023

On travaille pour aider les gens du village. La preuve on se tue pour répondre toujours à leur demande. Toutefois, pour certains ce n'est pas ce qui les intéresse en réalité. Ils veulent juste se créer des noms. Ils profitent de nos réalisations pour qu'on parle toujours d'eux au village. (…) Je connais beaucoup de vieux qu'on a parrainés au village (Diégoune) des événements religieux, car c'est leur

prénom qui est plus connu. C'est comme s'ils étaient les seuls à faire pour le village, hors que c'est tous les fils de Diégoune qui sont en France.

(…) Si tu veux être connu au village, il faut t'approcher des anciens. C'est la tendance de nombreux jeunes qui veulent qu'on cite leur nom (prénom) comme celui des anciens (sages) du village. Certains qui ne venaient pas en réunion commencent à venir. (…) Ils cherchent de la visibilité (…).

Moi personnellement, j'ai des ambitions politiques. (…) Au Sénégal, tu ne peux pas sortir de nulle part et faire de la politique. Tout le monde le sait. Même si tu as de l'argent, ça ne fera pas l'affaire. Il faut d'abord être connu, avoir une certaine légitimité pour que les gens croient en toi. (…) Tu as vu au Fouta, ce sont les migrants qui dirigent de nombreuses mairies. Ils se sont faits connaître grâce à tout ce qu'ils ont fait pour leurs parents. (…) Notre association a fait certaines choses pour notre village et nous avons encore d'autres projets. Qui sait peut-être je deviendrai un futur maire du village ou ministre du Sénégal (…).

Ces témoignages attestent qu'il y a une double motivation chez certains migrants appartenant aux collectifs diolas, lorsqu'ils s'investissent dans le développement de leur région d'origine. En effet, leur implication pour améliorer les conditions de vie des populations demeurant au pays, leur offre aussi des avantages personnels. Concrètement, ces migrants cherchent à valoriser leurs actions pour se positionner individuellement et gagner en reconnaissance sociale au sein de leur communauté. Cette reconnaissance passe d'abord par une forte implication dans les associations en terre d'immigration. K. D., un migrant de Diembéring, résume bien cet enjeu en affirmant : « *qu'il faut être un travailleur* » pour gagner l'estime des aînés. Pourtant, peu de jeunes interrogés semblent conscients de cette nécessité, d'où leur tendance à suivre les conseils des personnes âgées et à accepter aussi leurs critiques, afin d'être bien vus. Ils considèrent cela comme la première étape qui leur permet, de gagner en reconnaissance d'abord auprès des « *vieux* » en territoire d'accueil et d'aspirer à la légitimité dans leur région d'origine. Au-delà de sa dimension symbolique, cette reconnaissance

constitue un atout précieux qui permet à certains migrants d'être choisis comme parrains lors des événements religieux, par exemple. L'une des conditions requises pour être parrain est la capacité financière du migrant, soulignant ainsi l'étroite relation entre migration, ressources économiques et repositionnement social dans la communauté d'origine.

Toutefois, grâce à la notoriété acquise par leurs actions associatives, certains migrants réussissent à être sélectionnés comme parrains, ce qui leur confère une certaine popularité. Cette mise en avant des individus lors des événements religieux est devenue une pratique courante au sein de la communauté diola. Cela témoigne de la manière dont la mobilisation collective, peut offrir aux migrants l'occasion de se positionner socialement et de se forger une réputation. Cette situation prouve que l'action collective ou du moins les projets de développement, ont seulement pour objectif d'améliorer les conditions de vie des villageois, mais constituent aussi un moyen qui permet aux migrants de se construire et de consolider un capital social, qui peut être valorisé auprès de sa communauté d'origine. Elle confirme ainsi l'argument selon lequel, la migration va au-delà d'un simple déplacement géographique, mais s'inscrit plutôt dans une logique de mobilité sociale. Il s'agit d'un acte de détachement social et spatial de la communauté, qui contribue à la quête de la réalisation de soi (Lacroix, 2021).

Cependant, cette recherche de reconnaissance individuelle impacte le fonctionnement des associations. En effet, elle pousse certains migrants à se livrer à une forme de compétition, à la quête de notoriété. Cette recherche de visibilité se présente également comme un moyen d'accroître leur légitimité en vue de s'engager en politique. En d'autres termes, l'engagement au service de la communauté d'origine des migrants diolas, constitue pour certains d'entre eux une stratégie, pour s'insérer dans l'arène politique au Sénégal et particulièrement dans la région d'origine. Il y a donc une logique d'ambition personnelle recherchée par certains migrants diolas. L'engagement dans des actions collectives, devient alors ce moyen pour avoir une réputation et acquérir un capital social mobilisable à des fins politiques. Ce phénomène que l'on pourrait qualifier de stratégie de positionnement individuel à visée politique, constitue une contrainte pour l'action collective. Selon les témoignages de certains enquêtés, il incite des migrants, en particulier les membres du bureau, à se livrer à une concurrence constante, animés par une quête de notoriété et des ambitions politiques souvent dissimulées. Cette compétition interne comme je l'ai noté dans les discours de nombreux migrants, est souvent masquée derrière des discours d'unité et de solidarité.

Au sein des associations de migrants diolas, les rapports de pouvoir sont marqués par des tensions intergénérationnelles entre les aînés, qui détiennent l'autorité traditionnelle et les jeunes, porteurs de visions plus modernes et productives. Ces conflits portent sur les priorités et les modes de fonctionnement, générant frustrations et difficultés de collaboration. Par ailleurs, des rivalités internes, souvent cachées derrière des discours d'unité, reflètent des ambitions personnelles, notamment politiques, où certains utilisent l'engagement associatif pour gagner en notoriété et en légitimité. Ces dynamiques, loin d'être nouvelles, sont révélées et parfois exacerbées par la migration, qui confronte les migrants à de nouvelles normes sociales et redéfinit les rapports sociaux traditionnels.

En définitive, on retient que les initiatives des migrants diolas notamment collectives à l'échelle du village particulièrement, sont révélatrices d'enjeux de pouvoir d'une part entre les migrants et les populations restées au pays et d'autre part, entre les migrants eux-mêmes. Les premiers jeux d'acteurs comme je l'ai montré, engendrent des rivalités entre migrants et leurs parents du village. Ces tensions prennent origine dans la lutte pour le contrôle des projets, mais aussi dans les choix de leur localisation. La question d'emplacement des projets n'est pas neutre, car elle renvoie à des logiques de choix qui hiérarchisent les localités ou les quartiers. Elle s'inscrit dans des stratégies d'arrangements locaux, en fonction du contexte des relations entre migrants et villageois, mais aussi entre villageois eux-mêmes et dans lequel le projet a vu le jour et ses implications dans les rapports entre les différents groupes. Le projet réalisé devient ainsi un objet de négociation, voire de conflit, suivant son enjeu. Les seconds sont liés à des conflits intergénérationnels et idéologiques. Ici deux générations, les jeunes et leurs aînés, ne partagent pas la même vision concernant les projets entrepris pour leur région d'origine. Ils diffèrent aussi non seulement dans leur manière de travailler, mais aussi dans leurs objectifs relatifs à l'association. La contribution des migrants au développement de leur région d'origine est grandement facilitée par les TIC, notamment grâce à des réseaux sociaux numériques tels que WhatsApp. Parallèlement, d'autres méthodes traditionnelles jouent aussi un rôle important. Comment ces outils facilitent-ils la concrétisation du transnationalisme des Diolas ? Comment interagissent-ils ? La section suivante se propose d'explorer ces dispositifs de communication et de coordination. Son objectif est de montrer d'une part que ces deux outils sont des moyens essentiels, complémentaires de coordination et de gestion des projets et d'autre part, d'analyser comment ils contribuent ou non à rendre visibles les dynamiques de positionnement entre les acteurs impliqués dans le portage de projets.

III. Les outils et méthodes mobilisés pour réaliser les projets : entre pratiques traditionnelles et technologies numériques

Dans cette section, j'examinerai la question suivante : quels moyens ou dispositifs permettent aux migrants diolas de préserver un lien avec leur terre d'origine ? En répondant à cette question, je souhaite mettre en lumière les outils et les méthodes que ces migrants utilisent pour rester connectés à leur territoire d'origine et contribuer à l'amélioration des conditions de vie de leurs proches. Les résultats des enquêtes ont révélé que deux canaux principaux facilitant cette connexion : d'une part à travers des voies modernes et d'autre part, grâce à des pratiques traditionnelles. Les voies modernes font référence au réseau social WhatsApp, tandis que les voies traditionnelles renvoient d'une part aux visites ou voyages des migrants et d'autre part, au *congrès* du village ou du quartier qui se tiennent annuellement. Ces deux voies ne facilitent pas seulement la concrétisation du transnationalisme des diolas. Elles jouent aussi un rôle dans la mise en visibilité des jeux d'acteurs existants autour des projets. Ainsi, les outils numériques, à savoir WhatsApp, tendent à rendre visibles les dynamiques de positionnement des acteurs impliqués dans les projets, tandis que les pratiques traditionnelles les exposent clairement. Telle est l'hypothèse centrale, qui guidera l'analyse développée dans cette section.

Les méthodes traditionnelles offrent aux migrants et aux villageois, l'opportunité de débattre de la faisabilité d'un projet ainsi que de sa mise en œuvre. Ces voies traditionnelles font référence à la fois aux visites ou voyages des migrants et au *congrès* du village ou du quartier qui se tient annuellement. En effet, les déplacements des migrants dans la région d'origine sont l'occasion pour eux de se concerter avec leurs proches, de recueillir leurs avis et d'identifier ensemble les projets à entreprendre. Ces échanges de proximité, au-delà de renforcer les liens entre migrants et leur communauté locale, permettent d'assurer un meilleur ancrage des projets suivant les attentes des populations restées sur place. En fait, de nombreux migrants interrogés, notamment les aînés des associations de migrants diolas, confirment qu'ils se rendent régulièrement entre le pays d'origine et l'espace d'accueil. Ces déplacements souvent réalisés à l'occasion de leurs vacances, sont mis à profit pour discuter avec les villageois des projets à réaliser ou en cours et recueillir leurs besoins. Ils peuvent également coïncider avec les fêtes villageoises, comme le *buku*t. Moment fort de l'actualisation des relations entre villageois et migrants, le *bukut* se présente ici comme l'occasion pour les villageois de sensibiliser les migrants sur les questions qui agitent le village, mais aussi pour

les migrants, de prendre des nouvelles sur l'avancement des projets et de réaffirmer leur engagement envers la communauté. Dans cette dynamique, les aînés des collectifs sociaux de migrants diolas jouent un rôle important. Leurs circulations régulières entre le pays d'accueil et la région d'origine, les placent dans une position d'intermédiaires entre leur communauté locale et les autres migrants. Cette fonction d'interface leur permet de faciliter la circulation d'informations, l'échange d'informations entre ces deux groupes et de renforcer la coordination des actions. Ainsi, la circulation des personnes âgées diolas peut être vue comme une ressource essentielle, qui contribue à la mise en œuvre des projets (Lacroix, 2021). Cela revient à dire comme l'a indiqué l'auteur, que la communication et la circulation sont des éléments clés qui soutiennent la réalisation des projets.

Le *congrès,* pour sa part, est la réunion annuelle au cours de laquelle toutes les grandes décisions concernant le développement du village sont prises. Elle offre l'occasion à tous les enfants du village, quel que soit leur âge, de participer aux discussions. La parole y est démocratisée, rendant son accès désormais possible aux jeunes. Cette évolution dans l'accès à la parole pour les jeunes, s'explique comme l'ont souligné certains enquêtés, par une prise de conscience des anciens, notamment lettrés, sur la place des jeunes à porter le développement ou l'avenir du village. Elle résulte également de la montée en légitimité des jeunes, dont certains disposent d'une expérience solide de l'action collective, acquise en ville, à travers le milieu associatif des ressortissants, où l'égalité des participants et surtout l'ouverture de la parole à tous, sont des principes fondamentaux. Ces deux raisons contribuent aujourd'hui à redéfinir les rapports intergénérationnels lors du *congrès*. Cette assemblée réunit toutes les sections éparpillées à travers le monde. Comme je l'ai mentionné précédemment, les associations à l'échelle du village et du quartier font partie de ces sections et selon les résultats des enquêtes, elles sont souvent représentées par une délégation ou un mandataire. Pendant le *congrès*, chaque section est tenue de verser sa cotisation à l'association principale. Les projets à réaliser pour le village sont aussi discutés et approuvés lors de cet événement. En résumé, c'est au cours du *congrès* que les habitants du village font connaître leurs besoins aux migrants. Toutefois, le *congrès* n'est pas exempt de conflits. Les tensions qui m'intéressent ici, sont celles entre les migrants et leurs proches restés sur place. Le choix de centrer l'analyse sur les tensions entre migrants et villageois, s'explique par le fait qu'elles ont été fréquemment mentionnées par les enquêtés.

En effet, d'après les résultats de l'enquête qualitative, les migrants et leur communauté locale voient le *congrès* comme l'occasion pour évoquer et régler leurs différends. Par exemple, le cas du village de Boutégol illustre bien cela. Dans ce village comme je l'ai déjà mentionné, le projet économique de poulailler a compliqué les relations entre les migrants et les villageois. Les tensions entre ces deux groupes, se sont clairement manifestées lors du congrès du village, qui se tient chaque année pendant trois jours et notamment en décembre. Les migrants rapportent qu'ils étaient constamment critiqués par les villageois, qui les qualifiaient d'égoïstes, ne pensant qu'à eux-mêmes et refusant de partager. Ces commentaires n'ont pas été bien accueillis par la délégation des migrants qui a assisté au *congrès*. A son retour en France, elle a tenu une réunion pour partager son expérience et faire part de son mécontentement concernant les remarques faites par certains villageois, que plusieurs migrants perçoivent comme un manque de respect. En ce qui concerne les villageois, ceux que j'ai interrogés pendant mon séjour à Boutégol, ils se sont montrés satisfaits de leurs discours envers les migrants. D'après leurs dires, cela semble indiquer que le *congrès* a été un moment tant désiré et attendu pour faire entendre leur colère.

L'exemple du village de Diégoune illustre également cette situation, puisque les migrants de cette localité m'ont indiqué qu'ils sont perçus lors des congrès comme des menteurs, qui ne respectent pas leurs engagements. Cette accusation met en lumière, l'importance de respecter la parole dans les relations entre villageois et migrants. La parole se présente ici comme un engagement social et moral et elle est évaluée, contestée ou rappelée lors du *congrès*. Ce dernier se présente ainsi comme un lieu d'évaluation morale, où se rejouent les rapports de confiance entre migrants et villageois. Dans cet espace structurant, se concentrent par ailleurs des attentes, des frustrations et des négociations entre les groupes. Migrants comme villageois profitent du *congrès*, pour se positionner et influencer l'orientation des projets, ce qui engendre sans cesse des conflits entre les deux groupes. Le *congrès* joue donc un double rôle : d'une part, il permet le dialogue et la définition des besoins et projets du village ou quartier entre migrants et leurs proches restés au pays et de discuter et d'autre part, de relever, voire parfois d'amplifier les tensions entre les deux groupes.

A côté des méthodes traditionnelles, il y a les méthodes classiques de communication entre migrants et villageois, jouant également un rôle structurant dans la conduite des projets. Il s'agit essentiellement de WhatsApp, un outil qui est unanimement utilisé par les migrants diolas, ainsi que par ceux qui demeurent au village, pour entreprendre des actions à distance

dans le but de soutenir le développement de leur région d'origine. En effet, WhatsApp constitue avant tout un moyen essentiel pour les migrants diolas de maintenir un lien étroit avec leurs familles au Sénégal. Grâce à son accessibilité, les migrants peuvent facilement prendre des nouvelles de leur famille tout en leur donnant des nouvelles de leur propre vie. Dans l'extrait ci-dessous, O. B., un migrant originaire de Baranlir, explique comment WhatsApp lui permet de rester informé de tout ce qui se passe dans sa famille au village :

> (…) Tout le monde a WhatsApp et on s'informe de tout ce qui se passe dans ma famille. C'est comme si tu es au village alors que tu es là (…). On se parle tous les jours presque (…) Bonnes nouvelles comme mauvaises nouvelles, on est informé. Je te dis tout. Parfois on a les informations en France avant même les villageois (Entretien réalisé au téléphone, mars 2023).

Ce témoignage, à l'instar de bien d'autres, illustre à quel point WhatsApp est devenu un outil incontournable dans le quotidien des migrants diolas. Ainsi, les migrants peuvent se sentir virtuellement présents là où ils sont physiquement absents, ce qui les plonge dans ce que Abdelmalek Sayad (1999) appelle la « *double absence* ». Dans cette logique de maintien des liens à distance avec leurs proches restés au village, les échanges se déroulent de manière régulière, dépassant souvent deux communications par jour.

L'application WhatsApp a aussi permis aux migrants diolas de créer des espaces de discussions et de communication, avec la création de groupes WhatsApp. Deux catégories de groupes WhatsApp peuvent être distinguées : d'une part, ceux qui rassemblent uniquement des migrants et d'autre part, ceux qui réunissent à la fois des migrants et des membres des communautés locales restées au pays. En règle générale, la gestion de ces groupes est confiée à deux ou trois individus chargés de leur animation. Ces personnes jouent un rôle d'encadrement des échanges au sein des groupes. Lorsqu'une personne souhaite partager une information, elle doit passer par elles qui se réservent le droit de l'approuver ou de la refuser. Cette démarche vise à éviter que des sujets sensibles, notamment d'ordre politique, ne soient abordés, afin de respecter les règles des associations concernées, qui se veulent apolitiques, m'ont confié plusieurs participants au cours de mes enquêtes. Ce contrôle sert également à filtrer les publications susceptibles d'offenser la sensibilité du public, puisque les groupes WhatsApp rassemblent une diversité de participants, incluant des personnes âgées, des jeunes et des femmes. Ainsi, ces groupes fonctionnent selon des règles bien définies.

Les premiers groupes WhatsApp (regroupant uniquement les migrants), permettent aux personnes dispersées géographiquement, de maintenir le contact et de prendre des nouvelles des uns des autres. Ils ont démultiplié toutes les appartenances et adhésions, car un migrant va appartenir à l'association de son quartier, de son village, voire même de sa fédération et être aussi en contact avec d'autres personnes. D'après les résultats des enquêtes, de nombreux migrants outre leur appartenance à leur association villageoise, sont aussi affiliés à d'autres organisations. Par exemple, la majorité des migrants du village de Diégoune ne se contentent pas d'appartenir à l'ASDF, mais sont aussi membres de l'association de leur quartier. De même, les migrants de Baranlir participent tant au sein de l'ASKAB, qu'avec Carambénor International. Certains migrants conservent aussi leur adhésion à leur association villageoise, tout en étant membres d'un autre collectif de migrants. Cette double appartenance pour la majorité des migrants qui se sont identifiés à une autre association en plus de celle de leur village, est en réalité le règlement d'une dette morale. Ces migrants, tout comme la plupart de ceux qui ont été interrogés, sont arrivés en France en mobilisant leurs propres réseaux d'amis, pour rendre leur départ possible et faciliter leur accueil en terre d'immigration. Le soutien et l'aide fournis par leurs amis, tant avant qu'après leur migration, ont créé un sentiment de dette morale que ces migrants se sentent obligés de rembourser. Cette obligation de remboursement est considérée comme normale et constitue une manière de se protéger contre toute accusation d'égoïsme, comme l'exprime A. S., un migrant de Boutégol : « *C'est très normal quand tu adhères à l'association de ton tuteur (...). C'est lui qui a aidé avant ton départ et ton arrivée aussi (...) Si tu ne le fais pas tu risques d'être considéré comme un égoïste* » (Paris, février 2023).

La double adhésion est par ailleurs perçue de manière variée par les migrants membres de deux associations. Pour certains migrants, cette situation est contraignante, dans le sens où elle pèse sur leur budget : ils doivent s'acquitter des cotisations exigées par chaque association. De plus, cette double affiliation impose une obligation de participation aux réunions des deux structures, ce qui représente un engagement supplémentaire pour ces migrants. En revanche, d'autres y voient un avantage, car cela permet aux collectifs de migrants diolas qui ne sont pas en grand nombre, de contribuer au développement de leur village. Ces migrants ont exprimé le souhait de voir tous les villages de la Basse Casamance progresser ensemble vers le développement. Cela renforce l'idée précédemment évoquée selon laquelle les migrants diolas semblent vouloir suppléer l'État dans la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Ici, les marqueurs identitaires, tels que l'origine

territoriale et le partage de la langue diola, sont souvent mis en avant par les migrants pour justifier l'adhésion à un collectif de migrants diolas, qu'il s'agisse de celui de leur village ou de leur quartier. Grâce donc aux groupes WhatsApp qui ont permis l'adhésion à deux structures, les migrants diolas peuvent être considérés comme des « *humains pluriels* » aux possibilités d'engagements variées, car l'appartenance à un collectif, n'implique pas forcément une implication unilatérale comme le souligne Lacroix (2021).

Les seconds groupes WhatsApp (réunissant des migrants et des membres des communautés locales), jouent un rôle essentiel dans le maintien des liens des migrants avec leur région d'origine. Ces groupes sont en effet de puissants outils pour coordonner des actions à distance. Grâce à eux, les migrants diolas ont pu collaborer avec les villageois afin de mettre en œuvre des initiatives de développement pour leur région d'origine. Ces espaces sont des lieux d'échange où se confrontent idées et propositions relatives à la validation et la mise en œuvre de projets, souvent formulés par les villageoises. Ils peuvent être considérés comme ce que Thomas Lacroix (2021) appelle un cadre normatif, qui offre l'occasion aux différents participants, de connaître ce qui peut être fait ou ce qui ne peut pas l'être pour la localité de départ. Ainsi, ces groupes deviennent des lieux de prise de décision et de délibération sur la mise en œuvre de projets. En abolissant la distance, ils favorisent la collaboration entre migrants et leur communauté locale, permettant ainsi de concevoir, de piloter et de concrétiser ensemble des initiatives. Cette collaboration d'après les témoignages de nombreux enquêtés (migrants et villageois), repose sur une gouvernance plus horizontale que verticale. Cependant, un double discours apparaît derrière cette image d'inclusion. En effet, si la gouvernance est présentée comme collective et inclusive, force est de reconnaître que la participation aux discussions n'est pas uniforme. Ce sont principalement les personnes âgées et en particulier les hommes, qui s'expriment le plus souvent sur WhatsApp. Cette tendance est une réalité commune à l'ensemble des associations à l'échelle du village rencontrées. Elle découle de l'organisation et de la hiérarchisation de la société sénégalaise, notamment chez les Diolas. Dans ce contexte, la prise de parole est généralement réservée aux aînés, tandis que les femmes et surtout les jeunes doivent solliciter une autorisation pour s'exprimer. Cette structuration de la parole, qui privilégie les aînés dans les associations, limite la participation des jeunes dans les débats qui se tiennent sur les groupes WhatsApp. Cette situation révèle un double discours qui s'explique par deux principaux facteurs. D'une part, les membres des associations de migrants diolas enquêtés, souhaitent montrer une image d'unité et cohésive de leur collectif, vis-à-vis de l'extérieur. D'autre part, il y a une volonté de ne pas exposer

publiquement les tensions internes qui traversent les associations, par souci de préservation de la cohésion du groupe. Ce refus d'admettre, de dévoiler ou encore de discuter ouvertement de ces inégalités comme c'est le cas pour la majorité des migrants, contribue dans une certaine mesure à la reproduction des rapports de pouvoir traditionnels dans les collectifs de migrants diolas, y compris dans les groupes WhatsApp. Ainsi, comme j'ai pu l'observer au sein du groupe WhatsApp des migrants de Boutégol et de leurs parents restés au pays, que la plupart des jeunes suivent les discussions du début à la fin sans intervenir. Ceux qui participent au débat, sont généralement ceux qui occupent une fonction au sein du bureau ou qui ont été cooptés pour soutenir les activités du bureau. Par conséquent, cette situation confère aux « *doyens* » le pouvoir d'agir et de décider au nom du collectif. Les groupes WhatsApp contrairement à ce que l'on aurait pu penser, bien qu'ils semblent être porteurs d'une forme de démocratisation de la parole notamment grâce à leur accessibilité et surtout leur maîtrise par les jeunes ou encore à l'absence d'une coprésence physique, ne favorisent pas d'égalité. Ils ne résolvent rien, sinon offrent la possibilité d'avoir plus de participants et donc font qu'exposer les rapports de pouvoir existants, tout en augmentant leur visibilité dans une certaine mesure.

C'est notamment ce que montre le cas de Carambénor, où le groupe WhatsApp, qui réunit villageois et migrants, a été traversé par les jeux d'acteurs entre ces deux groupes. Pourtant, ces dynamiques ont été largement tues par les enquêtés (migrants comme villageois) et cela, en raison d'une volonté commune de préserver l'apparence d'une unité sans faille du groupe. Ces rapports de force sont liés à des questions de légitimité, comme je l'ai observé dans le groupe WhatsApp. En effet, Carambénor International, à l'instar des autres associations de migrants diolas étudiées, s'appuie sur une structure locale en Basse Casamance, nommée « *Carambénor local* », qui agit en son nom. Cette organisation permet d'éviter une gestion à distance du développement de la région d'origine, en instaurant un relais local qui entre autres redéfinit les relations entre les migrants et les villageois, tout en rendant compte de l'évolution et du suivi des projets réalisés ou en cours. Ce relais dirigé désormais par une nouvelle équipe locale, suite au renouvellement du bureau, semble vouloir travailler de manière autonome, indépendamment de Carambénor International. Le groupe WhatsApp a alors été le relais et l'amplificateur des préoccupations des migrants concernant cette situation. La plupart a signalé un manque de communication de la part de Carambénor local et surtout lorsqu'ils lui posent des questions pour obtenir des clarifications, ainsi que des initiatives prises sans qu'ils en soient informés et son manque d'organisation. Ces préoccupations expliquent le

mécontentement des membres envers leur relais, qu'ils perçoivent comme des dirigeants manquant de l'esprit d'équipe. Certains migrants ont d'ailleurs rappelé que Carambénor International et Carambénor local ont toujours opéré sur la base d'une convention, stipulant que les deux entités doivent collaborer, bien qu'elles soient juridiquement autonomes. Ils ont affirmé que si le nouveau bureau n'est pas disposé à tenir compte de leurs préoccupations, ils envisagent de se tourner vers d'autres interlocuteurs plus à même de les écouter. Cela est perçu par certains membres du bureau de Carambénor local comme une menace et ils peinent à comprendre les reproches qui leur sont adressés, car la plupart d'entre eux estiment faire leur travail correctement. Certains estiment inacceptable qu'on leur dicte leurs actions, affirmant qu'ils ont autant de légitimité que les migrants. Ils ont également souligné qu'ils disposent des moyens nécessaires pour critiquer Carambénor International, notamment concernant ses leaders qui selon eux, ont tendance à traiter directement avec les villageois, sans passer par eux. La confrontation entre deux camps, les migrants d'un côté et les populations bénéficiaires des projets de l'autre, chacun critiquant l'autre, porte sur la volonté d'une autonomisation réelle ou ressentie et mal acceptée par les migrants auxquels on demande paradoxalement de garder un lien étroit. Enfin, les critiques mutuelles entre les migrants et leur communauté locale, sont aussi très mal perçues par des membres du groupe WhatsApp, qui estiment qu'il serait préférable de préserver la cohésion et l'harmonie du groupe. A plusieurs reprises, j'ai constaté que tant du côté des migrants que des villageois, des efforts ont été faits pour apaiser les tensions. M. S., à l'instar de nombreux autres membres du groupe WhatsApp, considère le débat qui agite le groupe comme une perte de temps, voire un faux débat. Il souligne :

> Ce débat n'a pas de sens. Il faut parler des vrais problèmes, des blocages et lenteurs, pour trouver des solutions. Réfléchir sur les perspectives des projets, c'est mieux (…). (octobre, 2024).

Dans la même lancée T. C déclare :

> Toujours dans des débats qui n'ont aucun sens qui vont nous diviser tôt ou tard. (…) Nous sommes tous des responsables ici et nous devons agir de la sorte. Evitons les débats inutiles (…) (octobre, 2024).

Cet avis, bien partagé par plusieurs membres du groupe, n'a pas permis d'apaiser les tensions, qui ont duré au moins deux jours. Ce qui a suscité un sentiment de frustration parmi certains membres du bureau de Carambénor local, les amenant à démissionner et à quitter leurs postes. L'argument avancé dans ces démissions collectives, était de contribuer au bon fonctionnement de Carambénor : « *si c'est moi qui dérange, je préfère partir. (…) Ce n'est pas moi qui vais bloquer la bonne marche de Carambénor* », disait D. S., premier président de Carambénor local (Falémé, juillet 2022). La plupart des membres du groupe ont très mal accueilli ces démissions, les considérant comme le résultat d'une discussion sans fondement qui ne devait pas avoir lieu. Certains ont même souligné que les tensions sont inhérentes aux associations, s'interrogeant ainsi sur la nécessité de ces démissions. L'exemple de Carambénor, illustre comment des jeux d'acteurs peuvent être un handicap pour la dynamique collective. Il confirme l'idée selon laquelle, les groupes WhatsApp ne font que mettre en évidence les rapports de pouvoir.

En résumé, il est important de noter que derrière le transnationalisme des Diolas, se trouvent des moyens et des méthodes qui aident à sa réalisation. D'une part, il y a le réseau social numérique (WhatsApp), qui ne nécessite plus de déplacements physiques et d'autre part, les canaux traditionnels, comme les voyages et les *congrès*, qui se révèlent être des ressources précieuses pour la mise en œuvre des projets. Toutefois, ces outils sont révélateurs de rapports sociaux et de jeux d'acteurs, qui structurent les relations entre migrants eux-mêmes et entre migrants et villageois. Ils sont traversés par des conflits de légitimité et des inégalités d'accès à la parole. Cette situation montre les contradictions de la gouvernance inclusive au sein de collectifs sociaux de migrants diolas, en réalité caractérisés par des logiques hiérarchiques et des enjeux de pouvoir, qui tendent à remettre en cause les relations entre les migrants et leurs communautés locales et entre les migrants eux-mêmes. Par ailleurs, les pratiques traditionnelles et les outils modernes de communication (WhatsApp) ne s'opposent pas, mais se complètent. Les premières qui permettent aux migrants diolas d'avoir une relation directe avec les villageois et de recueillir leurs avis, constituent les moments forts où se jouent des négociations importantes autour des projets. Les seconds offrent une connexion constante à distance entre migrants et villageois, tout en leur facilitant les échanges d'informations et la coordination des projets. Ils prolongent et préparent aussi souvent les discussions entamées lors des rencontres physiques comme le *congrès*.

Conclusion chapitre 7

L'étude du transnationalisme diola a permis de mettre en lumière les enjeux de pouvoir complexes, à la fois au sein des familles des migrants, au sein des collectifs de migrants, mais aussi entre migrants et villageois. Les transferts d'argent des migrants, en contournant les circuits traditionnels contrôlés par les aînés, remettent en cause les normes patriarcales et provoquent des tensions et des conflits entre le migrant et sa famille. Dans les villages d'origine, les projets collectifs financés en partie ou entièrement par les migrants, deviennent des espaces de rivalités entre ces derniers et les populations locales, notamment autour du contrôle des projets et de leur localisation qui n'est jamais neutre. Par ailleurs, les associations de migrants sont traversées par des divisions intergénérationnelles et des ambitions personnelles qui exacerbent les conflits internes. L'usage combiné d'outils traditionnels comme les rencontres physiques et de moyens modernes tels que WhatsApp, facilite certes la coordination des initiatives, mais rend aussi visibles les inégalités sociales et les rapports de force. Ainsi, le transnationalisme diola se présente comme un terrain d'affrontement et de négociation des rapports de pouvoir, entre migrants eux-mêmes et entre migrants et villageois.

Après avoir mis en lumière le système d'acteurs et les rapports de pouvoir structurant les projets et la manière dont les outils et techniques utilisés pour des échanges servent aussi des stratégies individuelles ou collectives de leadership pour leur mise en œuvre, le dernier chapitre se consacrera à l'analyse des apports concrets du transnationalisme diola en Basse Casamance dans le dernier chapitre. Il s'agit de répondre à la question suivante : quels sont les changements induits par le transnationalisme diola dans les villages visités ?

Chapitre 8 : Le transnationalisme diola, un phénomène en apprentissage et en construction

En questionnant les liens qu'entretiennent les émigrés diolas avec leur territoire d'origine, cette recherche a montré leur forte implication dans le développement de leur village. Cette implication à travers des types de participation et de projets diversifiés, s'observe à un double niveau : d'une part au plan individuel à travers des initiatives personnelles ou familiales et d'autre part, au niveau collectif par le biais des associations. Ces formes d'actions confirment que les migrants diolas, loin d'être des absents, sont des acteurs engagés dans le développement local à distance. Cependant, une question centrale mérite d'être posée, au regard des discours valorisants sur la contribution des migrants au développement de la localité d'origine : qu'apporte réellement cet engagement des migrants diolas aux villages d'origine ? Autrement dit, quels sont les effets concrets, visibles et ressentis de ce transnationalisme sur les communautés locales restées sur place ? Cette question est le point de départ de ce chapitre. Elle vise à comprendre dans quelle mesure le transnationalisme diola, contribue ou non à des transformations durables dans les régions d'origine, en interrogeant à la fois ses apports et les dynamiques sociales qu'il génère. L'hypothèse qui guide cette réflexion est la suivante : le transnationalisme diola est un processus en construction, voire un apprentissage progressif. Au-delà de ses apports, il engendre des tensions, des inégalités et des recompositions sociales et ses retombées sur les villages d'origine demeurent encore limitées, ambiguës et ne transforment pas de manière durable les conditions de vie locales. Pour vérifier ce postulat, ce chapitre se propose tout d'abord de dresser un bilan du transnationalisme diola, en mettant en évidence la diversité de leurs engagements. Ensuite, il analysera les effets concrets de ce transnationalisme sur les villages de la Basse-Casamance visités, en s'appuyant sur les observations de terrain et les témoignages recueillis. Enfin, une réflexion sera menée sur les retombées de ce transnationalisme, afin de déterminer s'il constitue une force de transformation structurelle ou un phénomène en quête de maturité.

I. Le transnationalisme diola, avec des types de participation et de projets diversifiés

Le transnationalisme diola se manifeste par deux logiques complémentaires : d'un côté les actions individuelles des migrants et de l'autre, les actions collectives portées par les collectifs sociaux de migrants diolas. Ces deux formes d'engagement s'articulent autour d'un même objectif : maintenir et valoriser les liens avec la région d'origine, tout en cherchant à améliorer les conditions de vie des communautés locales.

I.1. Un engagement individuel, caractérisé par une prédominance de la solidarité familiale et par des stratégies sociales et des investissements sécurisés

L'engagement individuel des migrants diolas s'inscrit en réalité dans une logique de solidarité, articulée à des stratégies sociales et économiques. Il se manifeste en premier lieu à travers des transferts d'argent réguliers aux proches des migrants restés sur place. Ces aides, comme je l'ai montré, sont une forme de redistribution des rentes de la migration entre ceux qui ont migré et ceux qui n'ont pas migré. Elles permettent de couvrir les besoins essentiels de la famille comme la santé, l'alimentation et la scolarisation par exemple. Ces transferts qui permettent au migrant de maintenir le lien fort avec ses proches malgré la distance, illustrent la permanence des liens sociaux transnationaux.

Cet engagement peut dans un second temps, prendre la forme d'une construction de maisons au village destinées à loger sa famille. Il s'agit d'une dimension symbolique forte, qui selon les résultats de l'enquête qualitative, permet au migrant de rendre visible sa réussite sociale, de gagner une certaine reconnaissance de son statut au sein de la communauté villageoise, mais aussi et surtout de préserver sa place au sein de la famille et donc de maintenir sa présence symbolique.

Il peut prendre par ailleurs la forme d'un investissement immobilier en ville (maisons en location). Ce type d'investissement s'inscrit dans une logique d'autonomisation économique et donc de préparation du retour. Il permettra aussi au migrant d'y loger une fois rentré au pays ou lors de ses séjours de vacances.

Enfin, certains migrants choisissent d'investir dans des projets productifs. La recherche a montré que ce genre d'engagement individuel, n'est pas très significatif, car seulement deux migrants se sont inscrits dans cette dynamique en investissant dans le domaine de l'agriculture. Ces initiatives qui sont des leviers du développement local, ont pour objectif de

renforcer l'autosuffisance économique des familles du migrant et de créer aussi des conditions favorables pour son éventuel retour. Elles révèlent une vision à long terme de la migration, à savoir un processus permettant d'accumuler un capital économique, voire symbolique et social, en vue de sa réinsertion dans le pays de départ.

En résumé, on peut retenir que le transnationalisme des migrants diolas sur le plan individuel, se traduit malgré la distance par une série de pratiques, qui s'inscrivent dans la continuité des liens sociaux, symboliques et familiaux avec le village d'origine. Le tableau suivant résume le transnationalisme individuel des migrants diolas en fonction de ses formes et ses impacts :

Tableau 4 : Les formes et les impacts de l'engagement individuel des migrants diolas

Formes d'engagement	Description	Logiques / Objectifs	Dimensions sociales et symboliques	Impacts
Transferts financiers	Envois réguliers de fonds aux proches restés au village	Couverture des besoins essentiels (santé, alimentation, scolarisation) et redistribution des ressources issues de la migration	Maintien des liens sociaux transnationaux, renforcement de la solidarité familiale	Garantit la sécurité matérielle des familles, renforce la cohésion familiale et la solidarité transnationale, pérennise les liens sociaux malgré la distance
Construction de maisons au village	Réalisation de maisons destinées à loger la famille du migrant	Logement des proches et ancrage durable au territoire d'origine	Affirmation de la réussite sociale, reconnaissance du statut et maintien d'une présence symbolique au village	Permet la visibilité de la réussite sociale, consolide la place symbolique du migrant, sécurise l'habitat familial et renforce l'intégration au village
Investissements immobiliers en ville	Acquisition de maisons mises en location en milieu urbain	Autonomisation économique, sécurisation des revenus, préparation du retour et logement lors des séjours	Stratégie de sécurisation sociale, projection dans l'avenir et anticipation du retour	Génère des revenus stables, réduit les risques économiques liés à l'investissement individuel, prépare le retour et sécurise le logement futur du migrant
Initiatives productives	Investissements dans des activités agricoles ou génératrices de revenus	Recherche de l'autosuffisance économique familiale et création de conditions favorables au retour	Accumulation de capital économique, social et symbolique	Favorisent l'autosuffisance et permettent un capital économique et symbolique en vue du retour

Réalisation : Sambou M., 2025.

Quand on analyse les actions individuelles des migrants diolas, on se rend compte qu'elles s'inscrivent dans une double logique, où la solidarité familiale se conjugue à d'autres stratégies, notamment sociales et économiques. Parmi ces actions, les transferts de fonds sont

les plus courants. Ils permettent de couvrir les besoins essentiels des familles (santé, alimentation, scolarisation), tout en maintenant des liens sociaux transnationaux forts et en renforçant la solidarité familiale, illustrant ainsi un impact direct sur la sécurité matérielle et le bien-être des proches restés sur place. En revanche, les initiatives économiques ou productives sont marginales. Leur faible nombre, souligne une limite importante de l'engagement individuel des migrants diolas dans le développement local. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :

D'abord la difficulté de la gestion de ces projets économiques à distance. En effet, les migrants à cause de la distance géographique, n'arrivent pas à superviser leurs projets (productifs). La délégation de ces projets, le plus souvent à des proches ou un tiers de la famille, crée des conflits, compromettant ainsi leur viabilité. C'est la raison pour laquelle, certains migrants interrogés ont estimé que ce n'est pas nécessaire, voire pas important d'investir dans ces projets productifs.

A cela, s'ajoute une dimension sociale liée à la crainte de jalousie ou encore à la pression, en cas de réussite du projet. Cette crainte combinée aux risques de conflits que les initiatives économiques peuvent engendrer, explique les raisons pour lesquelles la plupart des projets des migrants diolas, notamment la construction d'une maison en ville sont confiés à des tiers de confiance, en dehors du cercle familial immédiat, pour en garantir une meilleure gestion. Ce choix s'inscrit dans une volonté d'optimiser l'impact des investissements, loin des logiques affectives.

Une autre explication réside dans la perception du risque économique. Comme l'ont souligné plusieurs migrants, les projets économiques demandent des capitaux importants que ne disposent pas forcément ceux qui assurent leur gestion. Les migrants privilégient donc des formes d'investissement jugées plus sûres et rentables, comme l'acquisition d'une maison en milieu urbain, qui génèrent des revenus stables et sécurisent le logement futur.

Enfin, la méconnaissance des dispositifs institutionnels d'aide aux migrants, existants au Sénégal comme par exemple le PAISD, contribue également à expliquer cette situation. En effet, de nombreux migrants diolas ignorent l'existence ou les modalités d'accès à ces dispositifs, pourtant créés pour soutenir les projets des émigrés sénégalais. Cependant, même si ces programmes sont connus, ils privilégient davantage les projets collectifs portés par des associations de migrants. Cette orientation des politiques de co-développement sénégalaises,

dissuade ou limite les possibilités d'engagement des migrants sénégalais et des Diolas en particulier, souhaitant investir dans des projets individuels à visée économique.

Ainsi, malgré une volonté de satisfaire les besoins familiaux, le transnationalisme diola à l'échelle individuelle, privilégie des formes d'investissement perçues par les migrants comme étant plus sûres et très peu exposées aux aléas économiques. Dans cette perspective, la migration apparaît comme un moyen de garantir des conditions de vie décentes aux proches restés sur place, mais aussi comme une stratégie personnelle d'accumulation de richesses à la fois économiques, sociales et symboliques au profit du migrant lui-même.

Après avoir exploré l'engagement individuel principalement, centré sur la solidarité familiale et les investissements sécurisés, il convient d'orienter l'analyse vers l'engagement collectif. Celui-ci se distingue par une orientation plus marquée vers des secteurs tels que la santé et l'éducation, révélant ainsi une autre facette du transnationalisme diola.

I.2. Un engagement collectif orienté vers la santé et l'éducation

Quels types d'actions les associations de migrants diolas soutiennet-elles dans leurs villages d'origine ? Par quels moyens ces initiatives sont-elles financées ? Ces deux questions sont essentielles pour mettre en lumière d'une part la diversité des actions menées par les migrants diolas à travers leurs associations et d'autre part, les domaines privilégiés par leurs initiatives ; mais surtout pour comprendre les mécanismes permettant aux migrants de contribuer au développement local de leurs communautés. Comme l'ont prouvé les résultats de l'enquête qualitative, les actions des migrants diolas sur le plan collectif, touchent dans une certaine mesure, l'ensemble des secteurs de la vie villageoise. A travers ces initiatives, ils cherchent à pallier les insuffisances de l'État, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le tableau suivant, propose une lecture croisée des projets portés par les associations de migrants diolas rencontrées, permettant de saisir à la fois la diversité de leurs interventions et les secteurs prioritairement ciblés.

Tableau 5 : Les projets portés par les associations de migrants diolas

Association / Village soutenu	Santé	Education	Eau / Assainissement	Agriculture / Economie	Culture / Social / Religieux	Infrastructures/ Transports
ACEF (Cabrousse)	-	Salles de classes	Forage / eau potable	Protection des cultures (mur)	Valorisation traditions	-
ARBF (Boutégol)	Case de santé	-	-	Poulailler	-	-
ASKAB (Baranlir	Poste de santé (équipé)	-	-	-	-	Route
ASDF (Diégoune)	Aide sociale (*bukut*)	Salles de classe	-	Boutique France (fermée)	Mosquée	-
ADDD (Diémbéring)	Maternité	Logement étudiant Dakar	Eau potable / assainissement	-	-	-
Associations de Barafaye et Kathiamba	Poste de santé	-	Forage / eau potable	-	-	-
Carambénor Internationale	Case de santé Falméré	Salles de classe, clôture, lavabos	Hygiène scolaire (lavabos)	Périmètre maraîcher femmes + moto tricycle	Complexe socioculturel	Véhicules, murs d'école et case tout-petits

Réalisation : Sambou M., 2025.

La lecture de ce tableau, permet de voir que la diversité des initiatives portées par les associations de migrants diolas touche plusieurs secteurs de la vie. Cet engagement en faveur du développement de leur région d'origine, est prioritairement axé sur le domaine de la santé qui est apparu dans cette recherche comme une priorité majeure. A Boutégol, la construction d'une case de santé, permet aux villageois d'avoir un accès de proximité aux soins, tandis que dans le village de Baranlir, la mise à disposition de médicaments au poste de santé complétée par l'ouverture de la route, facilite un accès rapide aux services médicaux. A Diembéring, la construction de la maternité financée en grande partie par l'ADDD, vient aussi contribuer à la prise en charge des femmes en état de grossesse. Ces différents projets prouvent que la santé est un levier important du développement, une condition sine qua non garantissant une meilleure qualité de vie des villageois. Les phrases « *la santé avant tout* » ou encore « *pas de développement sans santé* » revenues souvent lors des entretiens, prouvent cette hiérarchie des priorités. Ce sentiment est particulièrement fort chez les femmes. Comme l'ont témoigné des leaders d'associations féminines de Boutégol, elles étaient autrefois obligées d'accoucher

dans une maternité villageoise ancienne dépourvue de matériel de soins ou de se déplacer à une dizaine ou vingtaine de kilomètres à Elana ou Thionck-Essyl, avec des moyens de déplacement peu adaptés (en charrettes par exemple) pour accoucher dans de bonnes conditions. Ce vécu renforce la nécessité, voire l'urgence comme l'ont souligné la plupart des enquêtés (migrants comme villageois), d'investir en priorité dans le secteur sanitaire.

A côté de la santé, l'éducation occupe une place centrale dans les initiatives des associations de migrants diolas. Elle est perçue par les enquêtés comme un levier important permettant de garantir un avenir meilleur aux jeunes générations. Plusieurs associations rencontrées témoignent de cet engagement. C'est le cas par exemple de Carambénor qui a multiplié ses actions scolaires dans plusieurs villages (Falméré, Tabi et Baranlir), allant de la construction de salles de classe, à l'installation de clôtures pour offrir aux élèves un cadre d'étude plus sûr et mieux adapté. L'ASDF de son côté, a soutenu la construction de salles de classe à Diégoune, tandis que l'ADDD s'est engagé dans le soutien des étudiants de Diembéring à Dakar, en finançant leur logement collectif. Ces différentes initiatives témoignent de la volonté des migrants diolas, d'offrir à la jeune génération restée au pays, des perspectives d'avenir stables et durables. Le choix de miser sur l'éducation s'explique par le fait que la plupart des enquêtés, notamment les migrants, souhaitent offrir à leurs enfants ce qu'ils n'ont pas eu : l'accès à de longues études. Beaucoup de ces migrants, en particulier les personnes âgées, n'ont pas pu suivre de longues études à cause d'un manque d'établissements scolaires dans leur environnement immédiat, ce qui a freiné leur insertion sur le marché du travail, même en terre d'immigration.

La situation s'est certes améliorée aujourd'hui au Sénégal, mais force est de reconnaître que l'accès à l'éducation secondaire et supérieure reste inégal, surtout en milieu rural. Comme l'ont souligné de nombreux enquêtés rencontrés en Basse Casamance, notamment dans le village de Baranlir, les élèves doivent quitter le village pour poursuivre leur étude dans des localités disposant d'un lycée, comme les villes de Bignona ou Ziguinchor, où ils sont souvent héberger dans des familles. Cela implique pour eux de vivre hors du cadre familial, avec des allers-retours durant les vacances et en fin d'année. Cette situation vécue comme une injustice éducative tant par les migrants que par les villageois, explique en partie la volonté des associations de migrants diolas de la corriger. Ainsi l'investissement dans l'éducation, traduit une vision tournée vers l'avenir, fondée le désir de rompre avec les inégalités scolaires qu'ont connues les anciennes générations.

Un autre secteur où les collectifs sociaux de migrants diolas se sont investis, est celui de l'eau et de l'assainissement, deux domaines vitaux pour les communautés locales. Comme l'ont exprimé respectivement K. D., un villageois rencontré à Diégoune et G. S., un habitant de Diembéring : « *L'eau c'est la vie et sans eau, qu'est-ce qu'on va faire* » (Diégoune, juin 2022) et « (…) *avoir un environnement sain vaut mieux que tout (…)* » (Diembéring, juillet, 2022). Ces deux avis traduisent clairement, les préoccupations des habitants concernant l'accès à l'eau potable et à des infrastructures d'assainissement adéquates. Dans le village de Diégoune, notamment dans les quartiers de Barafaye et de Kathiamba, l'accès à l'eau potable conctituait un véritable défi. Pour y remédier, des forages ont été réalisés grâce à l'appui de leurs migrants. Une initiative similaire a aussi été réalisée à Cabrousse, afin d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les villageois. A Diembéring, ce sont les questions d'assainissement qui ont mobilisé les efforts des communautés locales et des migrants, avec la construction de toilettes dans les écoles et certaines maisons, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'hygiène des habitants. L'association Carambénor, s'est également illustrée sur le terrain en intégrant les questions d'hygiène dans ses projets, notamment avec l'installation de lavabos dans l'école de Falméré. Ces initiatives ont un impact direct sur la réduction des maladies hydriques, l'amélioration du cadre de vie et la création d'un environnement plus sain, favorisant non suelement une meilleure santé des villageois, mais aussi la réussite scolaire des élèves. Elles témoignent d'une vision globale du développement local, centrée sur la préservation de la dignité des populations restées sur place.

On a également les initiatives économiques (l'agriculture et l'économie). Celles-ci sont moins nombreuses, mais importantes pour combattre la pauvreté et ralentir l'exode rural. A Boutégol, le projet de poulaillers aide à générer des revenus tout en soutenant la nutrition locale. A Falméré, Carambénor International a financé le périmètre maraîcher des femmes et en leur fournissant aussi un tricycle pour rendre le transport de leurs produits plus facile. Il s'agit d'une volonté de l'association internationale, de soutenir l'économie locale et l'autonomisation des femmes. A Diégoune, la création de la « *Boutique France* » répondait à plusieurs objectifs : assurer un meilleure approvisionnement du village en produits de première nécessité, lutter aussi contre le monopole des prix, éviter les problèmes récurrents rencontrés par de nombreuses familles de migrants pour toucher les mandats et permettre aux migrants de contrôler l'usage de leur argent. Cependant, sa faillite et sa fermeture dues à un problème de mauvaise gestion, mettent en lumière les défis liés à la pérennisation de ce genre d'initiatives, qui demandent un encadrement rigoureux pour assurer leur viabilité, comme

l'ont souligné certains migrants. Ces initiatives s'inscrivent dans une logique de développement endogène, dans la mesure où elles sont susceptibles de favoriser l'auto-emploi et l'autonomie financière des communautés locales.

Parmi les domaines d'intervention des associations de migrants diolas, on a aussi les projets relatifs aux infrastructures et à la mobilité. Bien que leur impact soit souvent sous-estimé au regard des secteurs plus visibles tels que la santé ou l'éducation, ces initiatives en apparence périphériques s'inscrivent pourtant au cœur des dynamiques de développement local, car elles conditionnent l'efficacité, l'accessibilité et la pérennité des autres actions socio-économiques. La construction d'une route à Baranlir, financée grâce à l'implication de migrants, est une illustration parfaite de cette logique. Au-delà de l'aménagement physique, cette route se présente comme un véritable levier de désenclavement territorial, qui permet de relier des zones rurales isolées aux centres urbains et aux marchés régionaux. Dans un contexte où les infrastructures routières demeurent souvent déficientes, en particulier en milieu rural et notamment à Baranlir, ce type d'initiative contribue à la fois à réduire les fractures territoriales et à favoriser l'intégration économique et sociale des communautés villageoises.

Enfin, au-delà des projets matériels, les migrants diolas sur le plan collectif se sont aussi tournés vers des actions à valeur symbolique, culturelle et spirituelle. C'est le cas à Cabrousse où l'ACEF s'est engagée dans la valorisation des traditions locales, à travers des projets culturels visant à préserver et transmettre le patrimoine diola. A Diégoune, l'ASDF a entrepris la construction d'une grande mosquée, répondant à un besoin spirituel fort exprimé par la population. Quant à Carambénor International, elle a financé un complexe socioculturel qui sert à la fois de lieu de rencontre, d'échange et d'expression culturelle pour les habitants. Moins visibles que les infrastructures à intérêt collectif ou social, ces actions jouent un rôle de renforcement du lien social et de l'identité communautaire. Elles permettent aux migrants de maintenir un ancrage fort avec leur village, en ravivant les rites, les traditions et les croyances qui structurent la vie communautaire. A travers le soutien à des événements culturels comme le *bukut* ou encore la construction de lieux de culte, les migrants diolas se présentent comme des acteurs qui cherchent à sauvegarder ce qui fonde l'âme du collectif. Leurs actions peuvent être considérées comme des actes de résistance culturelle, dans un contexte de mondialisation et de perte de repères identitaires auxquels font face de nombreuses populations rurales aujourd'hui. Par ailleurs, ces actions jouent un grand rôle dans la cohésion sociale. Elles renforcent le sentiment d'appartenance et consolident les relations entre les migrants et leur

communauté d'origine. Elles montrent que le développement ne se résume pas à la seule dimension infrastructurelle ou économique, mais inclut également des aspects fondamentaux du vivre-ensemble, tels que la spiritualité, les traditions et la solidarité. Le vivre-ensemble, la cohésion sociale et la reconnaissance mutuelle sont tout aussi essentiels que les routes, les forages ou les écoles. Ainsi le transnationalisme diola à travers ces initiatives, ne se construit pas seulement autour des besoins matériels, mais également autour de valeurs collectives et identitaires, indispensables à un développement local inclusif et durable et donc profondément enraciné dans les valeurs propres à la société diola. Le transnationalisme diola se déploie donc selon un double registre : matériel et immatériel. Cette dynamique n'est pas spécifique aux migrants diolas, puisqu'elle se manifeste au sein d'autres communautés migrantes africaines, comme l'illustre Diarra (2017) dans le cas des migrants ivoriens.

Il ressort en analysant la diversité des initiatives portées par les associations de migrants diolas, que ces collectifs développent chacun ses actions en fonction des besoins spécifiques de son village et ou de son quartier. Ils ont tous le même objectif : améliorer les conditions de vie des communautés locales. Certaines associations, à l'image de Carambénor International et de l'ACEF, ont mis en place des projets qui combinent à la fois des volets santé, éducation, économie et culture. Cette approche intégrée du développement local se différencie des projets ciblés (santé, infrastructures et mobilité) des associations telles que l'ARBF et ASKAB, qui cherchent à répondre aux besoins vitaux des villageois. Ces actions, quelle que soit l'association, ne sont pas isolées. Elles sont structurées, car les premières expériences ont servi de leçon ou de source de motivation à l'association, pour lancer d'autres projets. Ces initiatives comme l'indique Lavigne-Delville (1994) se sont faites progressivement « *à tâtons* » : à partir d'actions ponctuelles, certaines associations à l'intar de Carambénor, ont élargi et diversifié leurs interventions vers un développement plus global. Ainsi, les premiers projets des migrants diolas ont servi de tremplin, pour étendre et diversifier leur engagement en faveur du développement de leur région d'origine. Ces initiatives révélatrices de l'implication des migrants diolas dans l'amélioration des conditions de vie des villageois, peuvent être regroupées en plusieurs grandes catégories en fonction de leur impact, comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Les actions collectives des migrants diolas classées par catégories et leurs impacts

Catégorie	Projets réalisés	Associations	Logiques / Objectifs	Impact
Utilitaires	• Puits / accès à l'eau potable • Assainissement (Diémbéring) • Mur de protection (Cabrousse) • Route (Baranlir)	ACEF, ADDD, ASKAB, Barafaye, Kathiamba	Amélioration du cadre de vie, hygiène, mobilité, sécurité	Amélioration durable des conditions de vie, réduction des maladies hydriques, désenclavement des zones rurales et meilleur accès aux services sociaux et économiques
Sociales	• Case de santé (Boutégol) • Poste de santé équipé (Baranlir) • Maternité (Diémbéring) • Salles de classe (Diégoune) • Aide aux familles lors du Bukut (Diégoune) • Appui au logement étudiant (Dakar)	ARBF, ASKAB, ADDD, ASDF, Carambénor	Amélioration de la santé et de l'éducation, soutien social, renforcement du capital humain	Accès de proximité aux soins, amélioration de la santé maternelle et infantile, réduction des inégalités éducatives
Economiques	• Boutique France (Diégoune) • Poulailler (Boutésol) • Autonomisation économique des femmes (Carambénor)	ASDF, ARBF, Carambénor International	Génération de revenus, autonomie financière, réduction des vulnérabilités économiques	Création de revenus locaux, soutien à l'auto-emploi et à l'autonomisation des femmes, viabilité liée à la qualité de la gestion
Culturelles / Religieuses	• Mosquée (Diégoune) • Valorisation des traditions culturelles (Cabrousse, Carambénor)	ASDF, ACEF, Carambénor International	Cohésion communautaire, légitimation des migrants, préservation du patrimoine culturel	Renforcement du lien social, préservation de l'identité culturelle et religieuse, consolidation du sentiment d'appartenance

Réalisation : Sambou M., 2025.

Les actions des migrants diolas classées par catégories, permettent d'appréhender les différentes dimensions et les impacts concrets des projets qu'ils portent dans leur village. D'abord on a les projets utilitaires, orientés principalement vers l'accès à l'eau potable,

l'assainissement et la réalisation d'infrastructures routières. Ces réalisations constituent une base matérielle indispensable, puisqu'ils contribuent directement à l'amélioration des conditions de vie des villageois, à la réduction des maladies hydriques, au désenclavement des territoires et à un meilleur accès aux services sociaux et économiques. Ensuite viennent les initiatives sociales telles que la mise en œuvre ou équipement de postes de santé, la construction de salles de classe ou encore le soutien aux élèves. Leur impact se situe essentiellement dans le renforcement du capital humain, à travers l'amélioration de l'accès aux soins, la promotion de la santé maternelle et infantile et la réduction des inégalités éducatives. Ces actions conctituent ainsi un levier central du développement durable, en agissant sur le bien-être et les capacités des villageois. On retrouve aussi les projets serviles ou économiques, qui sont toutefois rares. Tournés vers l'élevage de volailles ou l'ouverture d'une boutique communautaire, ces projets visent à renforcer l'autonomie financière des communautés locales. Ces initiatives sont cependant fragiles, à cause des problèmes de gestion et suivi qui compromettent leur viabilité. La fermeture de la boutique communautaire de Diégoune en est une illustration parfaite. Enfin, on a une dernière catégorie constituée par les initiatives religieuses et culturelles, qui jouent un rôle important dans la préservation de l'identité collective des migrants et dans leur légitimation au sein de leur village. Leur impact, peu mesurable économiquement, se manifeste surtout par le renforcement du lien social, du sentiment d'appartenance et des valeurs culturelles et religieuses.

Ce classement montre que le transnationalisme diola, s'exprime à travers une approche de développement multidimensionnelle, à la fois matérielle (des infrastructures à intérêt collectif), économique (tentative d'autonomisation), humaine (renforcement social et éducatif) et symbolique (par la culture et la religion). Certaines initiatives relèvent de formes dites classiques, notamment les projets utilitaires et sociaux, tandis que d'autres peuvent être qualifiés de non classiques, à l'image des projets économiques ainsi que les actions culturelles et ou religieuses.

La plupart des projets que j'ai présentés reposent presque tous uniquement sur les efforts des migrants, qui s'appuient sur leurs propres ressources financières. C'est notamment le cas des projets des associations de quartiers telles que les Ressortissants de Barafaye et Kathiamba en France, ainsi que de certains collectifs à l'échelle villageoise tels qu'ACEF, ARBF, ASKAB et ASDF. Ces associations sont engagées en faveur du développement social et économique de leurs communautés d'origine, mais n'ont pas profité des opportunités offertes par l'État

sénégalais, telles que le PAISD, qui soutient financièrement les migrants sénégalais et leurs associations dans des projets visant à développer leur terre natale. La principale raison de cette situation est le manque de connaissance du programme PAISD, comme l'ont mentionné la plupart des migrants interrogés. Ceux qui en ont entendu parler, sont peu nombreux et trouvent souvent le montage des projets tel qu'il est demandé complexe. Certains d'entre eux estiment d'ailleurs préférable d'agir seuls, afin de pouvoir travailler selon leur propre logique, sans avoir à subir de pressions extérieures. N. S., un migrant originaire de Diégoune, a exprimé : « *dans un pays comme le Sénégal, où tout est politisé, travailler avec le PAISD, c'est ouvrir la porte aux politiciens qui ne cherchent que de la visibilité* ». Cette crainte d'une éventuelle instrumentalisation à des fins électorales ou d'une récupération politique de leurs initiatives, explique en outre leur réticence à s'engager dans une démarche de collaboration avec leur collectivité locale, qui pourrait profiter de leurs contributions et renforcer la légitimité des élus locaux. Une légitimité que certains migrants semblent chercher pour eux-mêmes, comme j'ai pu l'observer dans leurs discours.

Cependant, des associations telles qu'ADDD et Carambénor International se démarquent des autres évoquées, dans la mesure où elles n'ont pas financé leurs projets de manière autonome. En effet, les réalisations d'ADDD s'inscrivent dans le cadre de la coopération décentralisée. Cette coopération s'est traduite par une dynamique collective entre l'association ADDD et une collectivité territoriale française (la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf), qui ont uni leurs efforts pour mener des projets de développement à Diembéring. Certains migrants de l'ADDD interrogés la considèrent comme une « *aide* », soulignant qu'elle joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations restées sur place. Toutefois, d'autres la perçoivent plutôt comme un moyen d'accéder à des ressources supplémentaires. Cette deuxième perspective met en lumière la coopération décentralisée en tant que mécanisme de financement de projets, ainsi que la capacité des migrants de l'ACEF à mobiliser des fonds pour soutenir le développement de leur région d'origine. A la différence de ceux des autres associations comme, l'ARBF, l'ASKAB et l'ASDF dont les actions reposent sur l'auto-financement communautaire, l'ACEF s'est distinguée par une stratégie fondée sur la valorisation du patrimoine culturel diola en France. En organisant des évènements culturels, elle a su accroître sa visibilité et établir un lien de confiance avec des acteurs institutionnels français, la commune de de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, avec laquelle un partenariat a été construit. Ce partenariat peut être interprété comme une forme de relation transnationale entre des acteurs qui dépassent des échanges économiques et affectifs. Il est en réalité une forme de

coopération institutionnalisée entre citoyens d'ici (France) et de là-bas (Sénégal), articulée autour d'objectifs partagés de développement local. Ainsi, on est en face d'un nouvel espace d'interaction transnationale, impliquant collectivités locales françaises, communautés locales restées au pays et migrants au milieu jouant le rôle d'intermédiaire, pour construire ensemble des projets porteurs de transformation sociale dans la région d'origine, s'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée.

S'agissant de Carambénor International, elle a bénéficié de cofinancements de la part du PAISD. Cette association se distingue par son recours au dispositif de codéveloppement pour la réalisation de ses projets. Cette particularité s'explique par le fait qu'elle est dirigée par un universitaire vivant en France et très engagé dans le milieu associatif. Grâce à son leadership et à ses compétences, il a su identifier les sources de financement nécessaires. De par son savoir-faire et ses relations, ce leader dispose d'une légitimité qui lui confère une place au sein de Carambénor, où il joue le rôle de porte-parole dynamique et stratégique. Son expérience professionnelle lui confère donc une bonne connaissance des dispositifs publics d'aides aux projets des migrants sénégalais. Selon les témoignages de ce leader, M. K. S., Carambénor International ne peut pas compter sur des collectes de fonds internes, contrairement à certaines autres associations étudiées, pour soutenir le financement des projets destinés à la région d'origine. Cependant, elle se conforme aux exigences du PAISD, qui imposent plusieurs conditions dont la prise en charge de 30 % du coût global du projet soumis par l'association de migrants. Cette somme n'est pas facile à mobiliser pour la majorité des collectifs sociaux de migrants étudiés. En témoignent d'ailleurs le fait que les projets de ces associations, ne présentent pas l'envergure de ceux de Carambénor qui demandent de grands financements. Cet obstacle qui apparaît comme frein majeur pour la plupart des collectifs de migrants diolas rencontrés, révèle une forme implicite de sélection dans l'accès au dispositif PAISD. Elle crée un déséquilibre territorial, en favorisant des inégalités entre les villages. Ce qui soulève des interrogations de justice sociale et d'équité territoriale, interrogeant le véritable caractère inclusive PAISD.

En résumé, le transnationalisme diola prend deux formes : d'une part, une dynamique individuelle où le migrant cherche à assurer la stabilité financière de ses proches restés au village et d'autre part, une dynamique collective portée par les collectifs de migrants, dont le but est d'améliorer la vie des populations dans leur village d'origine. La première passe par des transferts d'argent qui permettent à la famille de faire face aux aléas économiques, mais

aussi par des investissements personnels, vus comme des moyens de préparer le retour, tout en valorisant le migrant. La seconde mobilise des ressources collectives, pour initier des projets liés à la santé, à l'école, à l'eau, à la culture ou encore aux infrastructures. Ces actions témoignent d'une conception plus large du développement local, qui dépasse le cercle familial pour répondre à des enjeux collectifs. Cependant, à l'opposé de ce qui est constaté dans d'autres régions d'Afrique de l'ouest, ces pratiques transnationales collectives, semblent peu liées aux mécanismes de coopération décentralisée et aux initiatives portées par les collectivités territoriales, qu'elles soient sénégalaises ou françaises. A l'exception de quelques expériences ponctuelles, telles que la coopération entre Elbeuf et Diembéring, on constate généralement une absence notable des municipalités dans les dynamiques révélées. Cette situation peut être attribuée en partie aux compétences restreintes des collectivités locales en Casamance et plus particulièrement en Basse Casamance. Elle reflète la réalité de la plupart des collectivités sénégalaises, dont la capacité institutionnelle demeure restreinte, tant sur le plan financier que sur le plan administratif, un état de fait renforcé, par un manque d'organisation interne. Ces contraintes limitent leur capacité à se présitionner comme des partenaires pour les migrants. Le faible degré d'implication des collectivités territoriales ne traduit donc pas un manque d'intérêt des migrants pour l'action publique à l'échelle locale, mais s'inscrit plutôt dans un contexte où l'indépendance associative, est perçue par ces derniers comme une condition essentielle à la légitimité et à la mise en œuvre de projets collectifs. Ce retrait, peut également être compris à travers le prisme du contexte politique spécifique de la région, marquée par une défiance envers l'État central, qui contribue à maintenir une distance entre les acteurs associatifs et les entités publiques. Néanmoins, mes recherches n'ont pas abouti à une conclusion définitive, quant à l'origine de cette distance.

Qu'il soit individuel ou collectif, le transnationalisme diola se manifeste de manière complémentaire. Les liens familiaux sont souvent le point de départ de l'action associative et les projets collectifs renforcent le sentiment d'identité des migrants et confirment leur rôle au sein de la communauté villageoise. Cet engagement à deux niveaux, illustre la richesse des stratégies mises en œuvre par les migrants diolas pour rester connectés à leur région d'origine.

Toutefois, au-delà de la diversité des actions transnationales des migrants diolas, la question de leur capacité à perdurer dans le temps, constitue un aspect crucial de l'étude. En effet, d'après Portes, Guarnizo et Landolt (1999), une action transnationale durable se distingue par sa régularité et sa durée dans le temps. Dans ce contexte, les initiatives personnelles des

migrants diolas, telles que les envois d'argent, l'aide à la famille, les investissements dans le logement ou l'agriculture, semblent être les plus constantes. Elles sont profondément ancrées dans des obligations sociales et familiales fortes, garantissant une continuité des relations avec le lieu d'origine. Cependant, elles génèrent principalement des effets de reproduction sociale, sans transformation structurelle pérenne (De Haas, 2010). Les initiatives collectives à l'échelle transnationale, menées par les groupements de migrants, visent pour leur part des objectifs de portée communautaire plus étendue. Bien qu'elles améliorent la visibilité et le statut social des migrants, leur pérennité reste plus incertaine. Comme l'ont démontré Lacroix (2005) ainsi que Levitt et Glick Schiller (2004), ces actions s'appuient fréquemment sur des structures précaires, qui dépendent de la mobilisation des dirigeants et des rentes migratoire. Un facteur supplémentaire qui influence fortement leur pérennité, est l'accès à des financements extérieurs. Ceux-ci comme je l'ai montré, ont été déterminants pour la concrétisation de certains projets collectifs de certaines associations diolas étudiées. Cette dépendance rend toutefois les initiatives fragiles, susceptibles de s'interrompre en cas de cessation des financements ou de réorientation des priorités des partenaires institutionnels. Comme le souligne d'ailleurs le rapport de l'OCDE (2018), dans les contextes fragiles, la durabilité des projets financés de l'extérieur demeure incertaine, notamment en raison de l'instabilité institutionnelle et sociale, qui peut en compromettre la continuité. Ainsi, la durabilité des initiatives collectives ne dépend pas seulement de l'engagement des migrants, mais aussi de facteurs externes liés aux ressources disponibles et aux politiques de soutien. En outre, la réussite et la pérennité de ces initiatives dépendent fortement de leur adoption à l'échelle locale, de l'engagement des villageois et de la compétence à gérer les dynamiques de pouvoir locales (Olivier De Sardan, 1995). De ce fait, les initiatives transnationales soutenues par les migrants diolas, montrent des niveaux variés de durabilité. D'une part, il y a les actions individuelles, qui sont fréquentes mais avec des impacts restreints et d'autre part, les initiatives collectives visant un développement plus étendu, tout en demeurant socialement et économiquement fragiles. Cette lecture, s'aligne sur la perspective de Peggy Levitt (2001) et Steven Vertovec (2009), qui proposent d'envisager la pérennité des actions transnationales, comme un processus contextualisé, incertain et construit socialement. Elle soulève des interrogations sur l'impact réel de ces engagements dans les villages des migrants diolas : qu'apporte véritablement cet engagement dans les villages des migrants diolas ? Au-delà de ses apports, il suscite aussi des tensions, creuse des inégalités et entraîne des recompositions sociales. C'est cette hypothèse que je vais défendre dans le deuxième point.

II. Le transnationalisme diola : générateur d'inégalités et de tensions

Qu'apporte l'engagement des migrants diolas aux villages d'origine ? C'est à la question suivante que je vais essayer de répondre dans ce point. L'objectif est de montrer comme l'ont révélé les résultats de l'enquête qualitative, que l'engagement des migrants diolas pour le développement de leur région d'origine, ne se limite pas seulement à renforcer les liens de ces migrants avec leur communauté locale. Il suscite également des tensions internes entre migrants et villageois et entre migrants eux-mêmes. Ainsi, si le transnationalisme diola peut dans une certaine mesure être valorisé pour ses apports économiques et sociaux, force est de reconnaître qu'il génère des inégalités et des tensions. C'est l'un des résultats majeurs de cette recherche, que je vais démontrer en m'appuyant sur les observations de terrain et les témoignages recueillis.

II.1. Pouvoirs et relations sociales reconfigurés par le transnationalisme diola au sein des familles

Loin de se limiter à la circulation de ressources entre migrants et leur village, le transnationalisme diola redessine les rapports sociaux et génère des tensions. Ces configurations comme l'ont prouvé les résultats de l'enquête qualitative, se manifestent à trois niveaux : d'une part entre les migrants et leurs familles, d'autre part entre migrants et villageois ; mais aussi entre migrants eux-mêmes. En effet, l'une des premières manifestations concrètes du transnationalisme des émigrés et des Diolas en particulier, est celle des transferts d'argent. Ces envois souvent considérés comme un devoir moral ou encore une forme de solidarité familiale, sont de véritables leviers de pouvoir. Le migrant en soutenant financièrement ses proches restés au pays, ne se limite plus à être contributeur économique, mais acquiert une certaine position centrale au sein de la famille. Son statut social se trouve valorisé, ce qui bouleverse l'organisation traditionnelle de la famille, en remettant complètement en cause la structuration familiale, mais aussi les relations entre les différents individus.

Il faut rappeler que dans la société diola comme d'autres communautés au Sénégal ou en Afrique, les relations s'organisent selon une double logique de domination : celle des hommes sur les femmes et celle des aînés sur les cadets. Comme l'a souligné Lavigne-Delville (1994), ces rapports sont régis par le principe de séniorité, qui combine à la fois la séniorité biologique c'est-à-dire l'âge et celle généalogique, à savoir le rang dans la lignée familiale. Ces deux dimensions s'emboîtent pour donner la position de chaque individu au sein de la

famille, déterminant ainsi les droits et devoirs de chacun. Cette organisation hiérarchique offre aux aînés des droits et une autorité sur les cadets, qui en retour leur doivent respect et obéissance. Cependant, la migration vient bouleverser cette organisation sociale.

En effet, le migrant par ses transferts financiers, acquiert un pouvoir économique qui remet en cause la domination traditionnelle de l'aîné. Là où autrefois le respect et l'autorité reposaient principalement sur la séniorité biologique et généalogique, la capacité financière devient un nouvel élément de légitimité. C'est précisément le cas de nombreux migrants diolas enquêtés, qui grâce à leurs transferts d'argent, ont gagné une certaine ascension sociale au sein de leur famille, au point de bouleverser le pouvoir de leurs aînés. Les quatre situations ci-dessous expliquées précédemment, dans lesquelles se reconnaissait un grand nombre de migrants, illustrent bien ce renversement des rapports de pouvoir au sein des familles des migrants, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Cas concrets de recomposition des rapports familiaux

Choix	Acteur	Choix effectué	Enjeu principal	Conséquences
Cas 1	***I. B.***	Envoi d'argent directement au cadet, contournant l'aîné	Contestation implicite de l'autorité de l'aîné (héritier du rôle parental)	Mécontentement du grand-frère et des oncles, dégradations des relations familiales, repositionnement du cadet
Cas 2	***N. S.***	Transfert direct à l'épouse au lieu du père	Transgression des normes patriarcales et hiérarchiques	Critiques ouvertes des sœurs, isolement symbolique par le père, tensions persistantes
Cas 3	***D. S.***	Préférence pour le transfert direct à l'épouse, pour éviter les détournements	Volonté d'assurer une bonne gestion de l'argent et affirmation de l'autonomie du couple	Rupture avec les normes collectives, contestation de l'autorité paternelle, renforcement du foyer conjugal
Cas 4	***Femmes migrantes***	Envoi d'argent directement à la mère plutôt qu'au père	Reconnaissance du rôle central de la mère et recherche d'efficacité dans la gestion des affaires familiales	Renforcement du statut de la mère, remise en question du statut du père, éloignement relationnel père-filles.

Réalisation : Sambou M., 2025.

Ces différents cas montrent que les transferts d'argent des migrants diolas, participent à la reconfiguration des rapports de pouvoir au sein des familles des migrants diolas. Dans le cas d'I. B., le contournement de l'aîné a fragilisé son autorité traditionnellement reconnue, provoquant ainsi des tensions et un durcissement des relations entre les deux frères. Pour N. S. et D. S., l'argent envoyé à leur épouse dans une volonté de sécuriser les fonds et d'autonomiser les foyers conjugaux, a violé les normes patriarcales, entraînant une forme d'exclusion symbolique de la part de leur père, une sanction sociale que l'on observe le plus souvent dans les contextes où l'ordre patriarcal est contesté. Enfin, pour les femmes migrantes diolas, le choix d'envoyer l'argent à leur mère révèle une reconnaissance de son rôle central dans le quotidien du foyer, mais qui a causé une détérioration des relations avec leur père, marquée par un éloignement affectif, des échanges réduits et souvent via des intermédiaires.

A travers ces exemples, il apparaît clairement que les transferts d'argent provoquent une recomposition profonde des rapports de pouvoir au sein des familles des migrants, notamment entre migrants et leurs aînés. Ceux qui contribuaient à maintenir la cohésion au sein de la famille et concentraient mieux le pouvoir de décision, voient leur influence progressivement remise en cause. Sur le terrain en Basse Casamance, certains villageois ont exprimé leurs inquiétudes face à cette transformation. Ainsi, A. D., un villageois rencontré à Cabrousse, affirmait « *l'argent des migrants divise de plus en plus de nombreuses familles au village* » (juillet, 2022). Un autre habitant de Diégoune B. B., déclarait pour sa part que les migrants décident de plus en plus dans les choix familiaux à distance :

> *« (…) ils (migrants) ne comprennent plus la loi de l'aîné. Rien ne peut se faire dans les familles sans eux (…) Même les jeunes (migrants) qui sont nés hier tu les appelles pour demander leur avis. Ça se passe comme ça dans de nombreuses et les gens même les vieux et les mamans font avec, ils n'ont pas le choix* » (Diégoune, juin, 2022).

A travers ce discours, tout indique qu'il y a un glissement du pouvoir familial, historiquement fondé sur l'âge, vers une légitimité désormais économique. Grâce à son expérience migratoire, le migrant quel que soit son rang généalogique, acquiert une capacité décisionnelle nouvelle, qui a tendance à affaiblir le rôle des aînés. Son contact avec la nouvelle société d'accueil lui permet aussi de faire face à de nouvelles réalités culturelles, qui s'opposent à celles connues dans la société d'origine. Les valeurs d'égalité, d'individualisme

et d'autonomie, qu'il découvre en terre d'immigration, modifient toutefois ses liens avec l'autorité et la hiérarchie. Ces nouvelles normes s'opposent aux logiques traditionnelles de droit d'aînesse et créent des clivages familiaux, tout en fragilisant la cohésion sociale interne. L'argent devient alors un moyen pour le migrant d'accélérer son ascension dans la hiérarchie familiale. Cette ascension lui permet dans une certaine mesure, de s'affranchir du contrôle de l'aîné. Dans ces conditions, l'argent se présente à la fois comme un instrument accordant du pouvoir aux migrants, mais aussi comme un moteur de tensions, où se joue la légitimité des aînés dans les familles des migrants. Au sein de ces dernières, les rapports sociaux se reconfigurent de plus en plus autour et sous l'influence des transferts de fonds.

L'analyse des transferts d'argent, l'une des premières manifestations du transnationalisme diola, permet donc de formuler l'hypothèse selon laquelle, ces flux économiques contribuent à redéfinir les structures familiales traditionnelles. En offrant aux migrants un nouveau pouvoir financier, ils réduisent progressivement l'influence des aînés et des chefs de famille, en instituant de nouvelles logiques de légitimité, reposant sur les moyens économiques. Ce transfert d'autorité, souvent alimenté par des valeurs d'autonomie et d'égalité favorisées par la migration, affaiblit les normes patriarcales ainsi que la solidité des liens familiaux, entraînant par conséquent des conflits persistants au sein des familles de migrants diolas. Ces conflits intra-familiaux auraient-ils pu avoir lieu dans les mêmes termes sans la migration ?

Il est probable que sans la migration, ces conflits intra-familiaux n'auraient pas émergé autant ou du moins ne se seraient pas présentés de la même manière, ni n'auraient eu la même intensité. En effet, dans toutes les sociétés et notamment traditionnelles africaines, les conflits entre membres de la même famille existent. La société diola ne fait pas exception à cette réalité. Les relations familiales y sont largement encadrées par les normes traditionnelles solides, telles que le droit d'aînesse. De plus, les conflits sont généralement maîtrisés par les chefs de famille, qui disposent d'un pouvoir symbolique rarement contesté. Cette autorité leur permettait de résoudre les différends internes qui traversent la famille, tout en maîtrisant sa cohésion. Cependant, la migration tend à bouleverser cet équilibre. La distance géographique par exemple, introduit de nouvelles dynamiques relationnelles, car un migrant cadet installé loin du domicile parental, échappe facilement à l'autorité de son aîné et ne peut pas être contrôlé par celui-ci. Loin du regard des aînés et des normes communautaires, il acquiert une plus grande autonomie dans ses décisions et comportements. Ce qui peut créer des tensions avec les proches restés sur place. De plus, la migration expose les individus à d'autres réalités culturelles. Les migrants comme le souligne Lacroix (2018), face au contact de la société

d'accueil, acquièrent des valeurs étrangères souvent différentes de celles de la communauté de départ. Ces influences extérieures sont donc une menace pour les migrants, car elles sont susceptibles de modifier leur manière de penser et de se positionner dans la hiérarchie familiale, ce qui peut accentuer les conflits avec les autres membres de la famille. Cette situation explique d'ailleurs le fait que les aînés des associations de migrants, tiennent à ce que les « *cadets sociaux* » fréquentent les associations, ce qui constitue une stratégie pour ces personnes âgées, de s'assurer que le comportement de ces derniers, soit conforme aux valeurs de la société d'origine. Il s'agit ici d'une forme de socialisation encadrée des jeunes en terre d'immigration que recherchent les doyens des collectifs sociaux de migrants diolas.

Mais qu'en est-il des relations entre migrants et villageois, ainsi qu'entre migrants eux-mêmes ? La deuxième partie de cette analyse s'attachera à exposer les rapports sociaux et les jeux d'acteurs à ces deux niveaux. Les projets collectifs serviront d'exemple pour illustrer ces interactions.

II.2. Quand le transnationalisme diola transforme les relations entre migrants et villageois et migrants eux-mêmes

D'après Lavigne-Delville (1994), décider et mettre en place une action collective, met en jeu des groupes d'acteurs qui ont eux-mêmes des logiques ou des aspirations différentes. Ce sont précisément ces logiques variables, qui créent des jeux de positionnement dans le cadre du portage des projets financés en partie ou entièrement, par les migrants diolas. En effet, comme l'ont prouvé les résultats de l'enquête qualitative, les projets des migrants diolas sont de véritables espaces de pouvoir. Ces tensions se manifestent aussi bien entre migrants et villageois et entre migrants eux-mêmes. Ces dynamiques de positionnement qu'elles soient internes aux associations ou qu'elles opposent migrants et villageois, transforment les relations entre individus ou « *parents* », qui se sont engagés pour une cause commune : le développement du village. C'est ce résultat mis en lumière par cette étude, que je vais m'attacher à démontrer.

Les premiers jeux d'acteurs, c'est-à-dire entre migrants et populations restées sur place, sont au cœur du portage des projets. Pourtant de nombreux enquêtés (migrants comme villageois), ont insisté sur l'unité et cohésion du collectif. Cette insistance n'est rien d'autre qu'un moyen de dissimuler les véritables tensions, afin d'éviter qu'un extérieur ou un chercheur comme moi, ne perçoive les divisions qui traversent les deux groupes. Ces divisions entre migrants et

villageois, reposent sur des causes diverses et varient en fonction des projets, voire des villages.

Dans le cadre du projet économique, à savoir le poulailler de Boutégol par exemple, les jeux de positionnement tiennent à plusieurs causes étroitement liées. D'abord, des conflits de légitimité et de reconnaissance opposent migrants et villageois. Chacun cherche à affirmer son rôle et son autorité dans la gestion du projet. Ensuite, des intérêts économiques divergents exacerbent ces tensions : les villageois considèrent le poulailler comme une source immédiate de revenus, tandis que les migrants le considèrent comme un investissement collectif à long terme qui doit être géré avec rigueur. Par ailleurs, ces antagonismes s'appuient sur des conceptions différentes de la gestion collective. Les migrants favorisent généralement une organisation structurée et formalisée, alors que les villageois privilégient une approche plus traditionnelle, souple et adaptée aux réalités locales. Enfin, ces conflits s'inscrivent dans des enjeux symboliques liés au pouvoir et au prestige, où le projet devient un terrain de lutte pour la reconnaissance sociale et le contrôle. Ici chaque groupe cherche à asseoir son influence au sein de la communauté. Ces tensions ont profondément transformé les relations entre migrants et villageois, qui se sont complexifiées. En finançant intégralement le projet lors de sa deuxième phase, les migrants ont acquis une nouvelle influence, qui a été perçue par certains villageois comme une forme de domination, voire d'exclusion dans les décisions concernant le projet. Cette dynamique a causé un sentiment de marginalisation chez certains habitants, créant ainsi des conflits autour de la gestion, des objectifs économiques et de la répartition des bénéfices, contrôlés par les migrants. Ce contrôle traduit une volonté des migrants, de suivre les résultats du poulailler et notamment l'impact de leur investissement, voire d'exercer un droit de regard sur sa gestion. Devant ce climat tendu, les sages du village n'ont pas voulu prendre position, adoptant une posture de retrait. Cette attitude est critiquée par plusieurs villageois, qui les considèrent comme « *faibles* » ou encore « *complices* » face aux migrants, en raison de l'influence croissante que ces derniers exercent à travers leur pouvoir économique. Certains villageois sont même allés jusqu'à affirmer que ces sages ont perdu toute autorité devant les migrants. Cette perception permet de retenir que le poulailler de Boutégol, a alors redéfini les hiérarchies sociales, en remettant en cause le pouvoir symbolique des anciens du village. Cependant le silence de ces derniers peut être interprété comme une stratégie d'adaptation, afin de préserver leur légitimité sans entrer en conflit direct, tout en maintenant un bon équilibre au sein de la communauté.

Un autre exemple se trouve avec Carambénor. La localisation des projets de cette association, montre des déséquilibres dans leur distribution. Bien que Falméré, Djitoucoubon et Tianghouth soient réunies dans un GIE censé promouvoir un développement des trois villages, la concentration des infrastructures à Falméré, a alimenté un grand sentiment d'injustice chez les habitants, particulièrement chez les femmes de Djitoucoubon et Tianghouth. Cette décision de localisation acceptée dans le passé, est remise en question aujourd'hui au nom d'un manque de traitement équitable perçu. Cette situation affecte les relations entre les migrants et les populations de Djitoucoubon et Tianghouth. Le silence des leaders locaux (majoritairement des hommes), s'explique par un souci de garder la cohésion intervillageoise et d'éviter toute confrontation avec les migrants. Il est toutefois considéré comme une forme de complicité. Loin d'apaiser les tensions, il a renforcé le sentiment d'exclusion et donc alimenté une crise de confiance chez les femmes. C'est ce qui explique le retrait de ces dernières, dans les activités collectives du GIE. Ce retrait peut être vu comme un moyen de lutter contre les inégalités dans l'accès au pouvoir, notamment dans les contextes ruraux où les espaces de décisions sont le plus souvent dominés par les hommes. Ce qui revient à affirmer que le développement local n'est pas neutre, mais toujours traversé par des rapports de forces et de genre, souvent masqués par les discours consensuels de l'action collective. Ce qui a contribué à dissoudre l'unité qui préexistait entre les trois villages. Contrairement aux déclarations des personnes interrogées à Falméré et plus largement des hommes dans les autres villages (Djitoucoubon et Tianghouth), qui insistent sur la solidarité intervillageoise, les discours des femmes de villages traduisent en réalité des tensions bien réelles. Ces dernières ont transformé les relations entre migrants et villageois en créant des divisions. Les femmes des villages Djitoucoubon et Tianghouth se considérant marginalisées, ont perdu toute confiance envers les migrants, tandis que leurs leaders locaux ont perdu en légitimité. Ces tensions sociales et notamment de genre, ont fragilisé la cohésion entre les villages.

Ces divisions, se retrouvent retrouve également au sein d'autres structures, comme l'ASDF. Dans cette dernière, le projet de création d'une boutique, selon plusieurs migrants originaires de Diégoune, a provoqué dans le passé des tensions entre eux et les villageois. La principale source de conflit résidait dans le pouvoir que les migrants avaient acquis grâce à cette boutique. Ce pouvoir selon de nombreux villageois rencontrés à Diégoune, leur a conféré le droit de s'occuper des affaires du village à distance.

> Ils (les migrants) voulaient décider de tout (…). Ils ont pensé que la boutique qu'ils ont créée leur donnait le pouvoir sur nous. (…) Figure-toi, il est arrivé plusieurs fois que les migrants essayaient d'imposer leur manière de voir les choses dans le village. A l'époque, ils appellent sur le télécentre et nous demandent de faire telle ou telle chose. Ils oublient toujours que pour faire certaines choses, il faut passer par le chef du village ou telle personne (…) Tu penses que nous allons accepter cela ? (Entretien avec O. D., juin, 2022).

Cette perception de O. D, un habitant rencontré à Diégoune, est revenue souvent avec les enquêtés de Diégoune, quand il était question de parler de la « *Boutique France* ». Elle révèle que ce projet dépasse un simple geste de solidarité, se présentant comme un instrument de pouvoir symbolique, voire politique. En d'autres termes, la « *Boutique France* » a été un levier de domination, rendu possible par l'engagement financier des migrants, qui se sont positionnés comme des acteurs influents dans la gouvernance des affaires villageoises. Ce ressentiment révèle une forme de résistance locale, devant l'émergence de nouveaux acteurs décisionnaires (les migrants). Il traduit aussi une recomposition des rapports sociaux entre les migrants de Diégoune et leurs proches restés sur place. Les migrants en raison de leur capacité à mobiliser des ressources financières, ont cherché à peser sur les décisions locales, tandis que les villageois attachés aux règles traditionnelles, perçoivent cela comme une ingérence « *de trop* ». Cette tension a modifié les rapports entre ces deux groupes. Comme l'a souligné N. S., : « *si la boutique France existait toujours, on ne se parlerait plus avec nos parents du village* », un témoignage illustrant la division créée par la « *Boutique France* » (juin, 2022).

Un autre exemple de transformation des relations entre migrants et villageois, réside dans la question de partage des tâches. Ce partage a engendré parfois des tensions entre les deux groupes, comme l'ont montré les enquêtes dans certains villages, notamment à Baranlir. En effet, dans le cadre de la réalisation de la route pour le désenclavement du village, les migrants ont demandé aux villageois au-delà de leur contribution financière (qui n'était pas égale à celle des migrants), d'apporter leur main-d'œuvre pour les travaux sur place. Cette participation physique peut être considérée comme une contrepartie logique de leur faible participation financière. Ce mode de répartition des responsabilités est une réalité commune, à

l'ensemble des associations de migrants diolas rencontrées. Cependant, dans le cadre de Baranlir, les villageois ont demandé un soutien financier aux migrants, pour couvrir les besoins en nourriture pendant les journées de travail. Cette requête a été interprétée par les migrants comme un manque de motivation, voire de la « *paresse* » des villageois. De leur côté, ces derniers ont été blessés par ces accusations. Ce malentendu a entraîné des tensions, au point que plusieurs villageois ont refusé de participer aux travaux de la route. C. B., un habitant interviewé à Baranlir, témoigne de cette mésentente : « *Je n'ai jamais compris la raison pour laquelle, ils (migrants) nous ont traités de paresseux quand on (villageois) a demandé qu'ils nous aident pour le manger. C'était juste une proposition pour motiver les gens (…) les permettre de manger sur place au lieu de rentrer chez eux. (…) Bon d'autres sûrement blessés par la réaction de nos parents qui sont en France ne sont pas venus participer au travail collectif* » (juin, 2022). Ce témoignage illustre les dynamiques de coopération fragilisées, par des incompréhensions mutuelles, soulignant ainsi la transformation progressive des rôles et des perceptions dans les relations entre migrants et villageois à Baranlir.

Les seconds jeux d'acteurs concernent les migrants eux-mêmes. En effet, il y a des dynamiques internes qui traversent les associations de migrants diolas marquées par des tensions complexes, révélatrices d'enjeux de pouvoir, de légitimité, de reconnaissance et de positionnement social. Ces jeux d'acteurs ancrés dans des logiques traditionnelles, sont redéfinis par le contexte migratoire et modifient ainsi les hiérarchies établies, tout en introduisant de nouveaux modèles d'organisation sociale.

La première ligne de fracture se situe entre les jeunes et leurs aînés. Ces derniers porteurs des normes culturelles du milieu d'origine, conservent une position dominante au sein des associations, d'après de nombreux enquêtés. Ils valorisent des actions de solidarité directe envers le village, souvent symboliques ou culturelles, telles que le financement de cérémonies (bukut, parrainages religieux). En revanche, les jeunes influencés par les modèles de gestion modernes, prônent des projets productifs. Ces divergences entraînent des conflits ouverts sur les priorités des associations. Cette fracture générationnelle qu'on observe le plus dans l'ensemble des collectifs sociaux de migrants diolas, notamment à l'échelle villageoise, entrave le dialogue et compromet souvent l'engagement actif des plus jeunes.

Au-delà des désaccords sur les objectifs, les tensions portent aussi sur les méthodes de fonctionnement. Les aînés privilégient des décisions souvent unilatérales, s'appuyant sur leur

statut et leur légitimité sociale. A l'inverse, les jeunes aspirent à des pratiques participatives, démocratiques et transparentes, dans lesquelles chacun peut exprimer son point de vue. Cette incompatibilité des modes de travail, crée de la frustration aboutissant parfois à une démobilisation des jeunes. Ces derniers pour la plupart interrogés, ont affirmé qu'ils finissent par se retirer des réunions et des activités collectives.

Pour certains migrants, l'implication dans les associations ne répond pas uniquement à un souci d'intérêt collectif. Elle constitue aussi un moyen de se construire une réputation auprès de la communauté d'origine. Etre visible, être nommé parrain lors d'un événement ou encore être associé aux projets réalisés, sont autant de signes de prestige social. Cette reconnaissance sociale peut ensuite servir de tremplin pour des ambitions politiques dans la région d'origine. Ce positionnement stratégique, pousse certains migrants à adopter des comportements de compétition, masqués derrière des discours « *d'agir ensemble* ». Le développement communautaire devient alors pour quelques individus, un levier personnel d'ascension sociale.

Les jeux d'acteurs au sein des associations de migrants diolas sont marqués par des rapports de force intergénérationnels, des ambitions personnelles et des divergences profondes sur les objectifs et les méthodes d'action. Si les aînés s'appuient sur une légitimité traditionnelle avec une tendance autocratique pour imposer leurs visions, les jeunes influencés par leur expérience migratoire, défendent des modèles de développement plus modernes et économiques. Ces tensions amplifiées par la migration, remettent en question le fonctionnement démocratique des associations et posent le défi de repenser la gouvernance associative pour intégrer les aspirations de toutes les générations.

A travers ces exemples, on voit clairement que le transnationalisme diola modifie les liens sociaux traditionnels et engendre des conflits autour des questions de pouvoir, de légitimité et de différences générationnelles tant entre migrants et villageois qu'entre migrants eux-mêmes. Dans le cadre des relations entre migrants et villageois, les raisons de ces conflits varient toutefois d'une association à l'autre, d'un village à l'autre, voire selon la nature du projet. A Boutégol par exemple, ces tensions se manifestent autour des questions de pouvoir, de légitimité et de gestion des ressources. Avec Carambénor, ce sont les inégalités dans la répartition des projets et le sentiment de marginalisation des femmes, qui ont créé une perte de confiance, des divisions internes et un affaiblissement des liens communautaires entre migrants et villageois. A Diégoune, les conflits résultent d'une supposée ingérence excessive

des migrants dans les affaires du village, ce qui a cristallisé les relations entre migrants et villageois. Enfin à Baranalir, ce sont des incompréhensions qui ont transformé les rôles et les perceptions dans les relations entre migrants et villageois à Baranlir.

Quelle que soit la raison des conflits, le pouvoir de l'argent déplace toujours l'équilibre en faveur des migrants. Ces derniers, comme je l'ai remarqué dans le discours de certains, considèrent avoir un pouvoir de décision légitime à cause de leur pouvoir économique. Cette situation fait apparaître les villageois comme des « *dominés* », dont les opinions oscillent entre une opposition ouverte et une résistance passive, même lorsqu'ils soutiennent ou adhèrent aux projets. Parallèlement, les rivalités internes qui existent entre migrants, sont liées à la recherche de reconnaissance sociale et politique. Certains utilisent l'engagement associatif comme un moyen d'accroître leur notoriété et de préparer une carrière politique au Sénégal. Cette compétition souvent masquée derrière des discours d'unité, complique la dynamique collective, mais aussi cache les tensions qui traversent les associations de migrants diolas. Celles-ci ont pu être observées à travers les échanges sur les groupes WhatsApp, mais aussi à travers les témoignages de certains enquêtés qui ont accepté d'en parler.

En effet, le réseau social WhatsApp au-delà de permettre aux migrants diolas de maintenir le contact en terre d'immigration et d'échanger des nouvelles, constitue aussi un outil essentiel pour ces migrants pour entretenir un contact permanent avec leur communauté d'origine. Il joue par ailleurs un rôle clé dans la gouvernance des projets. En d'autres termes, il permet aux migrants et villageois de concevoir et de piloter des initiatives à distance. Deux types de groupes WhatsApp se distinguent. D'une part, des groupes exclusivement composés de migrants et d'autre part, des groupes mixtes, regroupant migrants et villageois. Ces espaces numériques reproduisent néanmoins les hiérarchies sociales et les inégalités de participation, notamment en ce qui concerne l'accès à la parole des jeunes. Plusieurs enquêtés parmi ces derniers, ont souligné le fait qu'ils ne prennent pas part aux débats dans ces espaces numériques, pour la simple raison que prendre la parole devant les aînés est mal perçu. Mon observation du groupe WhatsApp des migrants de Boutégol, confirme ce constat, car de nombreux jeunes suivent les discussions sans jamais intervenir. Cette situation remet en cause la gouvernance inclusive soulevée par de nombreux enquêtés au sein de collectifs sociaux de migrants diolas. Les groupes WhatsApp sont par ailleurs le reflet des jeux d'acteurs, mettant en lumière les désaccords ou tensions, que de nombreux enquêtés ont cherché à minimiser ou à dissimuler. Par exemple, les tensions qui ont existé entre migrants et villageois autour de la gestion du poulailler de Boutégol, se sont manifestées clairement dans le groupe WhatsApp

qui réunit villageois et migrants. Comme je l'ai remarqué, il suffit qu'une proposition issue des migrants soit critiquée par certains villageois pour enflammer les débats, ce qui ravive les tensions latentes au sein du groupe. Un phénomène similaire s'observe dans le groupe WhatsApp, regroupant villageois et migrants de l'association Carambénor, où le groupe a été le relais et l'amplificateur des tensions entre migrants et villageois. Ces tensions se manifestent aussi le plus souvent lors des *congrès*, moments clés où villageois et migrants qui définissent le développement adapté au village ou du quartier, mais aussi où s'expriment les différends et critiques. Les exemples des villages Diégoune et Boutégol, prouvent que ces rencontres sont l'occasion pour les villageois de critiquer les migrants, ce qui accentue encore les tensions entre les deux groupes. Donc, les groupes WhatsApp et les *congrès* au-delà de faciliter le portage des projets, ne font qu'exposer les conflits qui existent entre migrants et leur communauté locale, ainsi qu'entre migrants eux-mêmes. Ils sont complémentaires. Les premiers exacerbent souvent les conflits en mettant en lumière des tensions sous-jacentes, alors que les seconds, en tant qu'occasions officielles de rassemblement, offrent la possibilité de s'exprimer et de traiter ces tensions de manière publique et collective.

Au-delà de modifier les relations d'une part entre migrants et leurs familles et d'autre part entre migrants et villageois, ainsi qu'entre migrants eux-mêmes, le transnationalisme diola participe-t-il à une transformation profonde des conditions de vie des villageois ? La recherche a abouti à un constat : le transnationalisme diola est un processus en apprentissage, voire en construction, qui n'a pas encore produit de changements profonds et durables dans le quotidien des communautés locales. C'est un autre résultat majeur de cette étude. Je vais défendre ce postulat dans la section qui suit.

III. Le transnationalisme diola : une dynamique en construction et limitée dans sa capacité à transformer les conditions de vie locales

En questionnant le lien qu'entretiennent les migrants diolas avec leur territoire d'origine, cette recherche est arrivée à un constat important : le transnationalisme des Diolas est une dynamique récente ou encore en cours de structuration. Contrairement aux associations de migrants de la Vallée du fleuve Sénégal qui ont très tôt mis en place des cadres collectifs et initié des actions en faveur du développement local, les collectifs sociaux de migrants diolas n'ont commencé que récemment à structurer des actions collectives, tournées vers le développement de leur milieu d'origine. Comme toutes les populations migrantes, les migrants diolas ont des relations principalement centrées sur leur propre communauté. Ils avaient peu d'interactions régulières avec les associations des autres groupes d'émigrés sénégalais. Ces collectifs restent souvent autonomes et privilégient la défense des intérêts spécifiques de leur communauté en terre d'immigration. Comme dans d'autres régions du monde, des rencontres ponctuelles ont souvent lieu lors d'événements qui rassemblent la diaspora sénégalaise en France (festivals culturels ou cérémonies religieuses par exemple). Ces occasions favorisent probablement un dialogue interculturel, mais n'aboutissent pas à des collaborations autour de projets communs, entre les migrants diolas et une ou d'autres communautés sénégalaises.

Ce n'est qu'au début des années 2000, que les associations de migrants diolas ont commencé, à s'impliquer dans divers projets au profit de leur village. Cette situation peut s'expliquer par deux raisons. D'une part, les Diolas ont longtemps migré principalement vers l'intérieur du pays et vers d'autres pays africains limitrophes du Sénégal, tels que la Gambie et les deux Guinées ; ce qui a retardé leur inclusion dans les migrations de longue distance. D'autre part, la faible présence de migrants diolas en France a rendu difficile la formation de collectifs sociaux solides. Ces deux facteurs combinés, n'ont pas permis à la participation des migrants diolas au développement de leur région d'origine.

Initialement, les collectifs sociaux de migrants diolas se sont formés en terre d'immigration, pour répondre aux besoins de solidarité entre émigrés. C'est à partir de ces liens recréés en contexte migratoire, qu'un engagement collectif en direction du village, s'est progressivement construit. Ces groupements se sont ainsi orientés vers leur localité d'origine, permettant aux migrants non seulement de maintenir un lien fort avec leur village, mais aussi et surtout de mettre en place des projets de développement. Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté de

répondre aux sollicitations directes des villageois, perçues comme un devoir moral ou encore l'expression d'une solidarité envers le lieu d'origine. En parallèle de ces actions collectives, les transferts individuels de ces migrants jouent aussi un rôle important, en permettant à leurs familles restées sur place de subvenir à leurs besoins et de se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté. Ces pratiques transnationales correspondent à ce que Lacroix (2021) appelle « *l'émergence* », c'est-à-dire une dynamique née de la nécessité pour ces migrants de répondre à des attentes diverses et le plus souvent contradictoires. Elles reflètent la manière dont ces acteurs sociaux, réussissent à surmonter les contradictions structurelles auxquelles ils font face. Ces migrants « *soumis à la nécessité de répondre à la fois aux attentes de leurs proches restés au pays et aux contraintes de leurs vies dans le pays d'installation, (…) inventent des solutions, des compromis* » (Lacroix, 2021 : 70). Ils évoluent donc dans une situation de tension entre deux réalités contradictoires.

D'une part, ils ont la responsabilité d'aider leurs proches restés au pays, qui font souvent face à une précarité, pour laquelle leur soutien financier est essentiel pour la survie et le bien-être de ces familles. D'autre part, ils doivent gérer dans le pays d'accueil leurs réalités quotidiennes, marquées par des problèmes d'intégration et aussi de contraintes économiques. Face à cette tension, les migrants mettent en place des stratégies d'adaptation. Ils peuvent ajuster leurs soutiens financiers ou hiérarchiser les priorités des projets de développement, tout en essayant de trouver d'autres solutions à leurs contraintes liées à leur vie dans le territoire d'accueil. Il s'agit d'une forme de résilience, qui leur permet de réinventer la solidarité traditionnelle, mais aussi de garder leur identité et leur reconnaissance au sein de leur communauté d'origine. Ainsi, l'invention de ces solutions pour ces migrants peut être considérée comme une manière de concilier à la fois impératifs personnels, collectifs et structurels, participant à la construction d'un nouveau rapport à leur territoire d'origine. Cette dynamique de « *l'émergence* », telle que définie par Lacroix désigne, désigne parfaitement cette capacité des migrants diolas comme d'autres communautés migrantes, à assumer de nombreuses responsabilités, c'est-à-dire trouver des solutions pour assumer leur survie et leur installation dans la société d'accueil, mais aussi et surtout contribuer au développement de leur région d'origine. Ce développement est un préalable pour conserver au village les mêmes conditions de vie plus ou moins proches de celles rencontrées dans le pays d'accueil (Lacroix, 2003). Il est donc influencé par les réalités du monde moderne que les migrants ont connues en terre d'immigration.

Comme le souligne Lavigne-Delville (1994), les migrants en raison de leur trajectoire, se trouvent à l'interface « *du dedans et du dehors* » et tirent souvent de leur capacité à financer des initiatives de développement dans leur village de leur « *détour* » par l'extérieur. Selon l'auteur, l'absence d'infrastructures dans leur village constitue un véritable problème pour eux à partir du moment où ils ont été confrontés à d'autres références, mais aussi quand ils sont conscients qu'il y a d'autres alternatives possibles. Ainsi, la volonté d'agir des migrants pour changer la situation de leur village, est due à leur confrontation à l'extérieur, qui a transformé leur regard. Dans cette perspective, les détours hors du pays d'origine et notamment hors du village, voire une certaine extériorité, apparaissent comme une des conditions de l'idée d'initier des projets de développement pour la région d'origine de la part des migrants. Les migrants diolas sont clairement dans cette situation. Ils sont ouverts au développement par leur contact avec la société occidentale, ce qui les a amenés à se mobiliser individuellement et surtout collectivement, pour concevoir des projets de développement, afin de moderniser leur localité d'origine. Ils cherchent à intégrer leur village « (…) *dans le processus de modernisation de la société africaine, intégration qui avait été jusqu'à présent considérée par les instances dirigeantes gouvernementales comme négligeable* » (Dupuy, 1990 : 362). Ce processus d'« *urbanisation des villages* » (Lacroix, 2003), est également une forme d'assurance morale et matérielle, qui offre aux migrants et à leurs enfants nés en Europe, les services collectifs essentiels qu'ils peuvent espérer en matière d'éducation, de santé et de qualité de vie, de leur retour ou de leurs vacances dans le pays d'origine. Dans ces conditions, le transnationalisme diola apparaît comme un modèle de développement endogène. Comme le soutient Lavigne-Delville (1994), il s'agit d'un développement porté par les villageois et migrants, qui prennent en charge leur propre avenir, en fonction de leurs priorités et non des projets que l'État a pour eux. Cette dynamique repose sur la capacité des migrants, de réinvestir leurs idées et savoir-faire acquis au contact de la société de résidence, dans le but d'améliorer les conditions de vie au village, en rendant disponible des services jugés nécessaires qu'il s'agisse du domaine de la santé, de l'éducation ou dans d'autres secteurs de la vie communautaire : c'est précisément le développement local. Celui-ci est né de la complémentarité entre deux formes d'engagement : celui des migrants d'un côté et celui des villageois de l'autre. Ces deux acteurs forment ensemble la base ascendante de ce processus ou ce transnationalisme, qui s'inscrit dans un jeu social tel qu'il a été précédemment analysé.

Ce transnationalisme s'observe à un double niveau : au plan individuel et collectif. Il révèle deux champs d'interventions prioritaires dans lesquels les migrants, notamment via leurs

associations sont davantage impliqués : la santé et l'éducation. En effet, les villages identifiés lors de mon enquête de terrain au Sénégal, regroupent la plupart des infrastructures sanitaires et éducatives. Cet engagement des migrants diolas, est globalement limité au plan matériel. Toutefois, les enjeux des actions entreprises par les migrants diolas, relèvent non seulement de l'ordre social, mais aussi du registre du symbolique, dans la mesure où elle constitue un service rendu à la communauté ou au village. Dès lors une question centrale se pose : ces actions répondent-elles aux besoins réels des villageois ? C'est ce que je tenterai de discuter dans l'argumentaire qui suit, afin de comprendre comment les migrants et leur communauté locale perçoivent et définissent le développement de leur village.

La migration a offert l'opportunité aux migrants diolas d'améliorer les conditions de vie des populations restées sur place. Par les transferts financiers, ils ont réussi à prendre en charge au moins en partie les besoins de leurs familles et de leurs proches restés sur place. Ces transferts individuels, sont déterminants pour la survie des communautés locales, en particulier dans les zones rurales sénégalaises et notamment en Basse Casamance, confrontées à la précarité. A l'échelle collective, ils sont destinés à financer en partie ou en totalité des projets dans des domaines variés (santé, éducation, hydraulique…). Ces réalisations portées par les associations de migrants diolas, répondent à des demandes exprimées par les villageois. Certaines ont été particulièrement bien accueillies. C'est le cas de la motopompe achetée par les migrants de Cabrousse. Elle a été acclamée par les villageois, notamment les femmes, qui dans leurs discours voient leurs émigrés comme des bienfaiteurs : « *(…) l'eau c'est la vie, une boisson précieuse qu'on ne peut pas manquer. (…) Sans nos enfants qu'est-ce qu'on allait devenir ? (…) Ils nous ont sauvé la vie* », a déclaré A. D., membre de l'association des femmes de Cabrousse (août, 2022). L'aménagement de la route de Baranlir, a également suscité une grande attention. Les habitants évoquent la facilité pour eux de se déplacer, de vendre les produits agricoles ou de rejoindre directement le village par des véhicules. A Diégoune, l'ouverture de la « *Boutique Diégoune* », a été perçue comme une réponse qui a mis fin aux difficultés d'approvisionnement en produits de première nécessité. Dans ce même village, la construction de salles de classe au niveau du lycée, a par ailleurs suscité de vives louanges, puisqu'il a permis aux élèves du village de se scolariser sur place, offrant ainsi aux parents d'avoir un « *œil* » sur eux et une tranquillité d'esprit. Les autres projets à vocation éducative, menés par les autres associations, ont également été bien accueillis. Ainsi, des initiatives portées par les migrants diolas à travers leurs associations, ont été considérées localement comme utiles et porteuses de changement. Elles témoignent d'un engagement fort

des migrants, valorisé par certains enquêtés aussi bien du côté des villageois que des migrants, qui y voient un moyen d'assumer leurs responsabilités à la fois sociales et symboliques, envers leur communauté d'origine.

Toutefois, il est important de nuancer cette perception positive en s'intéressant aux profils des enquêtés. En effet, les discours les plus élogieux, proviennent d'une minorité d'habitants. Ces derniers sont souvent des personnes âgées avec un capital culturel limité. Ils ont exprimé ouvertement leur satisfaction et reconnaissance envers les migrants, à travers les expressions : « *nous remercions la diaspora* », « *nous nommes fiers d'eux* », « *sans eux on n'est rien* ». Ces termes, revenus de manière récurrente dans les entretiens, témoignent d'une grande gratitude envers les actions des migrants. Cette satisfaction est également ressentie dans le discours de la majorité des migrants interrogés, qui ne sont pas insensibles aux difficultés affrontées par leur communauté restée au pays, même si ce transnationalisme ne revient pas seulement à s'acquitter d'une dette voire d'une obligation, mais répond aussi à nombre de raisons déjà évoquées. Ce transnationalisme à travers les attentes de ceux restés sur place, remet en question l'idée largement acceptée au Sénégal, stipulant que c'est à l'État de prendre en charge tous les aspects de la vie des populations.

Par ailleurs, bien que les personnes âgées, déclarent « *être contents* » des initiatives collectives des migrants, cette satisfaction ne reflète pas l'avis majoritaire dans les villages enquêtés. En effet, les entretiens réalisés en Basse Casamance ont révélé des critiques exprimées pour la plupart des enquêtés, notamment des individus avec un niveau d'éducation élevé. Ces derniers ont souligné un décalage entre les projets réalisés et les besoins réels des villageois. Cela indique que le transnationalisme des migrants diolas ne répond pas aux besoins des communautés villageoises, ce que la plupart des villageois rencontrés en Basse Casamance ont souligné en fournissant plusieurs explications. La première explication fournie est liée au fait que les investissements dans les domaines de la santé et de l'éducation ne parviennent pas à régler directement les problèmes fondamentaux auxquels sont confrontés les habitants locaux (les populations qui bénéficient des projets) et ne sont pas prioritaires selon eux. Les extraits suivants illustrent bien cette situation :

Encadré 9 : Témoignages de villageois dans les entretiens réalisés en Basse Casamance en juin 2022

Des salles de classe, une case de santé (…) c'est important c'est vrai, mais avoir des projets qui vont nous aider à travailler c'est mieux (…). Nos enfants sont tous en ville et ne veulent plus cultiver. Au moins avec un grand projet, ils pourront travailler (…)

(…) Nos frères de la diaspora nous aident, mais on doit s'organiser tous ensemble pour investir dans un grand projet qui peut employer les gens du village qui se tuent derrière le kadiandou[70]. (…) On les remercie pour ce qu'ils font pour nous, mais ça reste encore. Moi je veux qu'ils investissent dans des projets à long terme comme l'agriculture, comme ça les gens vont travailler et ils n'auront plus besoin d'envoyer de l'argent (…).

Le Diola se suffit toujours à ce qu'il a. On parle toujours de développement ? C'est la question que tout le monde doit se poser. (…) J'ai toujours dit que le développement dépasse ce qu'on parle dans nos congrès où on passe tous le temps à réfléchir sur de petits projets qui ne nous apportent rien. La preuve, regarde les réalisations des migrants qu'on parlait tout à l'heure (…). C'est bien tout cela, mais ce n'est pas le secteur prioritaire. Aujourd'hui on doit dépasser les investissements à caractère social et se projeter dans de grands investissements qui vont permettre de lutter contre le chômage des jeunes.

Je ne dis pas que ce qu'ils (migrants) font ce n'est pas bien. (…) On a tout pour développer nos villages. (…) Le développement ce n'est pas des paroles en l'air. Envoyer des médicaments, financer la construction d'une maternité, c'est toujours bien (…) Les vrais problèmes des villageois ne seront jamais réglés si on ne fait pas un diagnostic de ces problèmes, pour voir ce que le village a besoin et

[70] Outil permettant de cultiver la terre.

> ce qu'il y a lieu de faire. C'est comme ça qu'on arrivera à créer des projets qui prendront en compte les besoins des populations surtout des jeunes qui traînent à Dakar ou Ziguinchor à ne rien faire.

Il apparaît que l'engagement des migrants, principalement concentré sur des investissements non productifs, notamment dans des secteurs sociaux, ne règle pas les enjeux fondamentaux auxquels les habitants sont confrontés. Bien que ces domaines soient cruciaux pour le bien-être des villageois, ils ne créent pas ou très peu d'emplois et donc ne renforcent pas l'autonomie économique des villages. Sur le terrain, plusieurs habitants interrogés estiment que « *l'urgence se trouve ailleurs* ». Pour eux, il faut investir dans des projets générateurs de revenus, comme la mise en place de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans leur région d'origine. Comme l'a souligné S. D., le président de l'ASC de Cabrousse : « *(…) L'impact des migrants sera ressenti dans le village, s'ils choisissent d'investir dans des PME* » (août, 2022). Cet enseignant-chercheur affirme que les migrants devraient concentrer leurs efforts sur des activités productives dans leurs pays d'origine, surtout en ce qui concerne les PME qui peuvent générer des profits et aussi les rendre plus autonomes et faire en sorte que ces communautés puissent de plus en plus se passer des aléas des aides extérieures, venant des migrants.

Les initiatives productives peuvent générer de la richesse, stimuler la croissance économique et ainsi conduire à un progrès économique et social dans n'importe quelle région (Diarra, 2017). C'est pour cette raison que Natasha Iskander (2005 : 266) souligne, la nécessité pour les migrants de réorienter leurs investissements vers des projets capables de stimuler la production dans leur pays d'origine. Elle affirme : « *(…) ce qu'il est convenu d'appeler des « projets sociaux » [englobant toutes choses allant de la restauration des églises jusqu'à la fourniture d'infrastructures et de services de base] produisent des biens publics qui, tout en jetant les bases nécessaires à la croissance économique, n'en seront jamais le moteur (…)* ». Cette injonction d'investissement adressée aux migrants, traduit une grande attente vis-à-vis d'eux, les invitant à dépasser le cadre des investissements sociaux, pour s'engager dans des projets économiques. Elle sous-entend que le développement local passe par l'autonomisation économique et la réduction de la dépendance aux aides des migrants.

Cependant, cette orientation mérite d'être interrogée, dans la mesure où les actions des migrants sont généralement motivées par un devoir symbolique et ou moral envers le village d'origine. Pour le dire autrement les initiatives portées par les migrants en général et

notamment les Diolas, ne s'alignent pas forcément dans une logique entrepreneuriale. De plus, les migrants n'ont pas nécessairement les ressources disponibles, pour s'engager dans ce type de projets, car comme on l'a vu la majorité des associations étudiées ne compte que sur leurs ressources financières (les cotisations des différents membres), pour financer leurs projets. Or, la création de projets générateurs de revenus tels que les PME, nécessite un capital financier important. Par ailleurs, ce type d'initiatives demande une bonne gestion rigoureuse qui n'est pas toujours aisée à assurer. L'expérience tirée de certains projets économiques étudiés dans cette recherche, notamment en ce qui concerne la gestion des bénéfices, montre que ces initiatives ont parfois engendré des tensions entre migrants et villageois. L'exemple du poulailler de Boutégol, en constitue une illustration significative. Dans ce contexte, j'adopte une position nuancée face à l'injonction faite aux migrants diolas d'investir dans des projets productifs, bien que cette demande semble légitime. Elle peut être interprétée à la fois comme une critique du transnationalisme et comme une mise en cause de l'État. D'un côté, elle remet en cause le modèle du transnationalisme diola, notamment les initiatives qui en découlent, lesquelles malgré les bonnes intentions qui les sous-tendent, ne répondent pas toujours aux attentes prioritaires des villageois. De l'autre côté, elle met également en lumière les défaillances de l'État, dont l'absence dans la mise en œuvre de services publics, conduit les migrants diolas à se substituer à lui et à orienter leurs investissements, vers les secteurs sociaux plutôt que vers des projets économiques.

Réorienter l'apport des migrants vers des initiatives économiques ou productives, est la proposition formulée par la majorité des villageois. Selon ces enquêtés, c'est la seule façon d'établir une véritable économie locale, afin de s'attaquer aux raisons qui incitent les jeunes à se diriger vers la ville ou vers l'Europe. Les déclarations suivantes, en témoignent :

> (…) il n'y a aucun jeune dans le village. Ceux qui sont là ne font rien à part faire de la Jaakarta[71]. C'est leur seul moyen de revenu. (…) Ils sont tous en ville (a soutenu P. B, un habitant de Baranlir, juin, 2022).

> Je connais plein de jeunes dans le village qui ont tenté l'émigration. Certains sont arrivés et d'autres sont en ville pour travailler et gagner leur vie. J'en suis sûre que l'idée de la migration est toujours

[71] Motos taxi.

> dans leur tête. Ce n'est pas raisonnable de dire que c'est normal, mais on sait tous qu'il n'y a aucune activité dans le village, aucune chance pour les jeunes à Cabrousse. Ces jeunes n'aiment plus cultiver. Ils sont tous en ville en ce moment (…) Il n'y a rien au village qui les maintient. Ils reviennent au village seulement lors de l'hivernage pour cultiver. Certains ne viennent plus d'ailleurs. On les voit que lors des cérémonies traditionnelles obligatoires ou les décès. (…) Il faut quelque chose de sérieux, du travail pour eux au village, sinon personne ne pourra les conseiller de ne pas prendre les pirogues. (V. D., un habitant de Cabrousse, juin 2022).

> (…) Ça fait deux jours que tu es là avec nous (…) As-tu vu un jeune de ton âge ici ? C'est parce qu'il n'y a rien ici. Et s'ils n'ont rien à faire les gens partent. Nous les cultivateurs de la terre, on n'a pas le choix, on est condamné à vivre au village et à mourir en cultivant. Nos enfants eux, c'est impossible qu'ils restent sinon ils seront condamnés comme nous à cultiver la terre. (…) Si j'entends demain qu'un enfant du village a pris la mer pour partir, je ne serai pas surpris. (…) (A. B., un habitant de Diégoune, juillet 2022).

Ces constats soulignent l'absence d'emplois dans les zones rurales du Sénégal et en particulier en Basse Casamance, comme une des raisons principales du départ des jeunes vers les villes. Ils semblent aussi justifier les migrations risquées vers l'Europe que peuvent entreprendre les jeunes sur des embarcations de fortune, car les jeunes diolas ne voient aucune alternative de travail qui se présente à eux. Ces départs apparaissent comme une nécessité pour certaines personnes interviewées dans les localités visitées de la Basse Casamance. Elles ne désirent pas que leurs enfants soient contraints de réaliser le même travail qu'eux, c'est-à-dire cultiver la terre, en raison du manque d'opportunités d'emplois génératrices de revenu dans leur localité. Pour eux, il est impératif de créer des activités génératrices de revenus au niveau local. « *Des sources de revenus stables et constantes dans ce contexte de durcissement des politiques migratoires, sont la seule solution pour maintenir les jeunes au village* », a affirmé S. D., enseignant-chercheur et habitant de Cabrousse (août, 2022). Ce point de vue met en avant la nécessité d'adopter des stratégies de développement économique, afin de persuader

les jeunes de rester au sein de leur communauté. Il s'agit d'un discours le plus souvent soutenu par les organismes internationaux, qui ne fait pas la promotion du développement endogène.

Cependant, il faut souligner que les attentes exprimées par une partie des villageois, sur la création de PME pour limiter le départ des jeunes vers la ville ou l'étranger, reflètent une orientation du développement centrée sur ses aspects techniques et économiques, laquelle est axée sur la création de revenus et d'emplois. Cette demande d'initiatives économiques que doivent porter les migrants, cache en réalité la responsabilité de l'État, qui est l'acteur principal dans la résolution des problèmes structurels qui touchent le sous-développement rural au Sénégal. Mettre l'accent uniquement sur le développement économique, pourrait dépolitiser la question du développement, en oubliant les enjeux multiples (politiques et sociaux par exemple), qui jouent un rôle important dans la transformation durable des conditions de vie des populations. Donc, insister comme le font certains enquêtés dans cette étude sur la seule création de revenus et d'emplois, est susceptible de réduire la portée des actions des migrants, voire de les décourager dans leur engagement pour l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale.

Par ailleurs, certains enquêtés à l'image de D. S., un habitant de Boutégol, affirment que les associations de migrants diolas doivent « *connaître les véritables besoins des villageois que nous sommes avant de vouloir nous aider* » (avril, 2022). Ce discours qui semble injuste, souligne qu'il est essentiel que les migrants comprennent les réels besoins des villageois pour rediriger les investissements des migrants vers des initiatives économiques, capables de créer des emplois pour les jeunes et de les fixer dans leur terroir. Toutefois, il ressort de cette étude, que la majorité des projets portés par les associations proviennent d'une demande formulée par les communautés locales. Cette situation soulève la question de savoir, pourquoi certains villageois considèrent qu'il existe un décalage entre leurs besoins réels et les initiatives financées par les migrants. En réalité, il apparaît difficile d'identifier les besoins des villageois, si la proposition d'entreprendre telle ou telle action pour leur village émane d'eux. Ces associations se plient aux demandes d'une partie de leurs proches restés au pays, pour éviter les polémiques :

> (…) Nous sommes obligés de satisfaire le plus souvent leur demande. Parfois on sait pertinemment que ce qu'ils demandent n'est pas la priorité, mais on se sacrifie pour le faire. Si on pose beaucoup de questions, on pense qu'on ne veut rien faire pour le

> village. En plus, même au niveau de l'association, certains penseront mal de toi (…) (Entretien avec S. S. à Paris juin 2023).

Ce genre de propos bien qu'il ait été rarement mentionné par les migrants diolas interviewés, illustre que ces derniers se retrouvent dans une position compliquée, les empêchant de saisir les véritables désirs de leur communauté locale ou les contraignant à n'en satisfaire qu'une partie au détriment d'une autre. Cette situation soulève plusieurs questions importantes. D'une part, elle met en évidence la pression sociale des villageois, qui réduit la capacité des migrants à s'investir, voire à orienter leurs projets dans des secteurs visiblement porteurs de développement durable. D'autre part, elle peut causer une gestion fragmentée des ressources financières, donnant l'impression que les projets ne sont pas rationnels et ne reposent pas sur une évaluation rigoureuse des besoins et priorités des villageois. Elle peut aussi décrédibiliser les migrants, qui risquent d'être perçus comme négligents ou très peu investis, malgré leur volonté de vouloir transformer les conditions de vie de leur communauté locale. Ces différents éléments évoqués, créent une vision partielle des besoins des villageois, tout en réduisant la pertinence et surtout l'efficacité des projets soutenus par les associations de migrants diolas.

La difficulté des migrants à répondre concrètement aux besoins des villageois, soulève également une question essentielle : celle des échelles, des lieux et des espaces du développement. En effet, le développement est un processus non uniforme, mais plutôt différencié dans le temps et dans l'espace par des acteurs, qui le qualifient eux-mêmes par leurs « *propres mots* ». Il se déploie à la fois au niveau local, au niveau étatique et au niveau de l'espace transnational. Ces trois niveaux ne sont pas forcément coordonnés. Par exemple, les migrants à cause de la distance géographique, ne connaissent pas réellement les réalités locales de la région d'origine, ce qui cause parfois des décalages entre leurs projets réalisés et les attentes des populations bénéficiaires.

Les projets soutenus financièrement par les migrants diolas, ne se situent pas dans des secteurs productifs pour deux raisons principales. D'une part, à caue de prix élevé des projets à vocation productive, soulevé par certains villageois et migrants interviewés. A ce sujet, T. G., ancien maire de la commune de Diembéring a exprimé : « *Nos associations diolas ont peur d'engager des projets de grande envergure. Ils doivent s'inspirer de l'exemple des populations de Fouta* » (juillet 2022). Il semble donc selon cet interviewé, que les migrants diolas hésitent à investir dans des actions productives, contrairement aux migrants du Fouta,

connus au Sénégal pour leur engagement dans des projets ambitieux. Cette réticence n'est pas seulement liée à des questions financières. Selon plusieurs enquêtés, elle résulte du fait qu'il est difficile d'atteindre un accord entre villageois et migrants concernant des projets économiques, surtout lorsque des questions de gestion des bénéfices ou de répartition sont en jeu, ce qui instaure un équilibre fragile entre les acteurs, équilibre qui peut être compromis par la moindre tension. Il semble par ailleurs à travers les dires de l'ancien maire, qu'il existe un effet de mimétisme à l'échelle nationale entre les associations de migrants sénégalais. Il est probable que les comportements d'engagement des migrants sénégalais pour l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale s'influencent, soit par adoption de modèles considérés comme réussis ou par la reproduction de stratégies jugées prudentes. D'autre part, un grand manque de connaissance des dispositifs d'aide à l'investissement instaurés par l'État sénégalais (notamment le PAISD) et qui sont destinés aux émigrés sénégalais, explique comme on l'a vu, le fait que la majorité des associations de migrants diolas rencontrées investissent de manière autonome, pour le développement de leur village.

Au-delà de ces aspects évoqués, certains villageois ont critiqué les envois d'argent collectifs des diolas, qui sont parfois utilisés pour « *des choses jugées inutiles* », comme le *bukut*. Plusieurs personnes interrogées, tant du côté des migrants que des communautés locales, ne souhaitent pas investir dans le *bukut*. Pour ces enquêtés qui sont principalement des jeunes, ces investissements sont vus comme un « *gaspillage* ». Voici un exemple des propos de N. B., un jeune migrant et membre de l'ACEF :

> Il est temps qu'on revoie les priorités. On ne peut plus envoyer des millions pour une cérémonie de quelques jours alors qu'il y a beaucoup d'autres priorités dans le village (Entretien réalisé au téléphone, juin 2023).

D'autres propos à l'image de ceux M. D., enseignant et habitant de Cabrousse, qui vont dans le même sens, sont les suivants :

> (…) le malheur du diola, c'est qu'il est capable de regrouper de grandes sommes pour célébrer un événement culturel comme le bukut en un mois. (…) C'est vrai que le bukut est important mais on doit revoir nos pratiques (…). En 2009, nos migrants ont envoyé des millions juste pour le bukut. Cet argent aurait pu servir à autre

> chose comme l'équipement de notre case de santé en matériel (…) (Entretien réalisé au téléphone, mai 2023).

Dans la même dynamique, N. S., un migrant de Diégoune soutient :

> Le bukut, c'est du vrai gaspillage. Tu ne peux pas le dire devant les vieux au risque de te faire insulter ou maudire. (…) (Paris, mars 2023).

Ces discours ne contestent pas l'importance du *bukut*, mais critiquent les montants élevés souvent réunis par les communautés diolas et en particulier les contributions financières des migrants pour sa réalisation. Par ailleurs à travers le *bukut*, il y a une intention claire : rechercher une bonne image du village organisateur. Ce qui revient ainsi à considérer le *bukut* comme une célébration qui place les villages diolas dans une rivalité pour la renommée. Cette perception est celle des personnes âgées ancrées dans la tradition. Elle n'est cependant pas partagée par les jeunes, notamment de Cabrousse et de Diégoune, qui pour la plupart ont poursuivi des études et estiment qu'il est temps d'organiser le *bukut* de manière plus raisonnable, car l'argent destiné à son organisation, pourrait être utilisé pour financer « *des choses plus utiles* ». La perception des actions des migrants en lien avec la culture, comme le *bukut*, renforce donc le clivage entre les générations des personnes âgées et des jeunes du fait d'un rapport différent à la culture. Les premiers, particulièrement attachés à leurs us et coutumes traditionnels, considèrent l'engagement des migrants comme une opportunité de renforcer les liens affectifs et sociaux qui les relient à leur culture, ce qui témoigne de la primauté accordée aux désirs des anciens. Dans une société où les habitants attachent une grande importance au *bukut*, pour d'une part éduquer leurs enfants et les inciter à s'identifier à leur région et d'autre part, œuvrer ensemble à son développement, il serait mal vu de ne pas y prendre part. Un tel refus, serait perçu comme un signe de désengagement ou de remise en question du *bukut*.

Enfin, certains villageois ainsi qu'un nombre important de migrants, ont émis des critiques sur le *congrès*, estimant que cette rencontre annuelle censée établir les conditions nécessaires pour changer le village diola, ne permet pas de cerner les véritables préoccupations des villageois. Deux enseignants rencontrés à Baranlir, ont exprimé leur déception face aux décalages entre les objectifs initiaux du congrès et son fonctionnement actuel, qu'ils considèrent comme un frein au développement de leur village :

> On passe chaque année à organiser des congrès pour parler des problèmes du village, mais en réalité on ne parle vraiment pas des véritables problèmes. (…) Le congrès est devenu une fête surtout pour les femmes. Pendant deux jours au moins, on parle de tout et de rien et l'année qui suit ce sont les mêmes débats (Entretien avec C. D, Baranlir, juin 2022).

> Le congrès en soi c'est une bonne chose (…). Aujourd'hui il a pris une autre tournure. Je ne sais pas si les gens sont conscients de cela, mais on doit revoir le congrès. En principe c'était l'occasion pour voir ce dont le village a besoin (…) Connaître les vrais besoins des populations. (…) On se critique là-bas du matin au soir et les délégations rentrent après. On devait profiter du congrès pour diagnostiquer ce dont les villages ont besoin. (…) Quand on se réunit pour faire le procès des uns et des autres, on passe à côté de l'essentiel et tout est faussé. (…) Moi j'ai proposé dans mon village à la place de réunir tout le monde lors du congrès, d'avoir des commissions qui vont discuter pendant les trois jours ? (…) On aura plus de temps et moins de monde, les échanges se feront sans problèmes (Entretien avec M. C., Baranlir, juin 2022).

Ce qui devrait être un espace de dialogue constructif et de planification de développement local, s'est progressivement transformé, en un lieu de débats stériles, voire en une occasion de dérives festives. Cette rencontre est l'occasion de régler des comptes, où les participants se livrent à des critiques mutuelles. Elle est devenue comme l'ont souligné certains migrants le « *lieu de leur procès* ». Dans ce contexte, le *congrès* ne permet plus d'identifier clairement les besoins du village. Par conséquent, les orientations de développement qui en découlent sont souvent biaisées. Ce constat éclaire une partie des limites du transnationalisme des Diolas, qui peine à répondre aux attentes des villageois, car tout est faussé depuis le *congrès*, censé être l'endroit où d'une part les villageois exposent leurs attentes aux migrants et d'autre part, débattent ensemble de la mise en œuvre des projets.

En résumé, il ressort que l'engagement des migrants diolas pour le développement de leur région d'origine, peine à être pleinement efficace, lorsqu'il ne prend pas en compte les besoins

des villageois. Malgré le fait que les domaines d'investissement des projets soient significatifs pour le bien-être des collectivités locales, ces initiatives ne parviennent pas toujours à résoudre directement les problèmes majeurs rencontrés par les villageois. De surcroît, les différends révélés dans cette étude, ne sont pas résolus mais plutôt exacerbés par l'opportunité d'une aide. Par ailleurs, les actions qui ont une valeur symbolique (profitant à la communauté ou au village), tendent à engendrer de la déception, car elles ne satisfont pas les besoins des villageois, notamment en ce qui concerne les opportunités d'emploi pour les jeunes. Dans cette perspective, il apparaît que le transnationalisme diola ne transforme pas durablement les conditions locales. Autrement dit, malgré les ressources mobilisées par les migrants depuis l'étranger, les conditions de vie dans les villages enquêtés en Basse Casamance, semblent ne pas connaître de transformations. Cette situation s'explique d'une part, par la faible appréciation des effets des projets financés par les migrants par la majorité des villageois rencontrés sur le terrain en Basse Casamance et d'autre part, par le caractère « *jeune* » de ce transnationalisme, qui est en phase de construction ou de structuration. Il s'agit donc, d'un transnationalisme en apprentissage. Le manque d'expérience et de savoir-faire observé dans la plupart des associations de migrants diolas rencontrées, en matière de montage de projets à l'exception de Carambénor, illustre ce transnationalisme « *en devenir* », encore déconnecté des réseaux institutionnels. Cependant, il commence déjà à faire preuve d'un certain potentiel pour améliorer les conditions de vie des villageois. Comme le souligne Lavigne-Delville (1994), il s'agit d'un processus d'apprentissage de l'action collective, notamment pour l'équipement des villages. Selon l'auteur, ce processus contribue à la constitution d'un « *capital social développementaliste* », renforçant peu à peu les capacités de la collectivité villageoise et permettant également la mise en place d'infrastructures et de services considérés comme utiles par les communautés locales.

Le « *transnationalisme jeune* » fait aisni référence, à la phase initiale de pratiques transnationales des migrants diolas, marquée par la récente internationalisation de leurs trajectoires migratoires et par l'absence d'institutions stables, encadrant leurs initiatives de développement. Cette configuration, se traduit par un engagement peu institutionnalisé, basé sur des modes d'action largement informels et expérimentaux, ainsi que sur une forte mobilisation de ressources individuelles, dans un contexte où l'expérience en conception et gestion de projets est limitée. Cette observation peut s'aligner avec le concept de « *transnationalisme stratégique* », développé par Levitt (2001). Ce dernier montre que les migrants exploitent de façon adaptable leurs moyens personnels, pour mettre en place des

initiatives, souvent en l'absence d'appui institutionnel. Cette dépendance aux ressources individuelles, contribue à la vulnérabilité des projets menés par les collectifs de migrants diolas et à leur faible articulation avec les politiques publiques gouvernementales, comme l'ont démontré Portes, Guarnizo et Landolt (1999) dans leurs travaux sur l'importance du capital social dans la réussite des projets des migrants. Dans ce cadre, la capacité à initier, maintenir et développer des initiatives, varie considérablement en fonction des types de capital mobilisés par les acteurs, qu'il soit financier, social ou humain, comme l'a illustré Pierre Bourdieu (2018). Dans cette recherche, on observe que certaines organisations de migrants diolas qui disposent de ressources plus conséquentes ont instauré des initiatives plus vastes, alors que celles disposant de moins de moyens ont restreint la portée et la continuité de leurs actions. Cela explique pourquoi, les projets sur le plan collectif sont généralement isolés et peu intégrés aux réseaux institutionnels existants, confirmant les analyses de Thomas Faist (2000) sur le transnationalisme émergent, fréquemment éclaté et faiblement institutionnalisé. Malgré la variété des secteurs d'investissement et l'engagement des acteurs, leur impact économique reste généralement limité. En Basse Casamance, ces initiatives sont rarement suffisantes pour transformer durablement, les conditions d'existence dans les villages diolas, notamment en termes d'opportunités d'emploi pour les jeunes. Ces limites économiques sont aussi soulignées par Peggy Barbara Nicole Levitt et Jaworsky (2007), qui rappellent que les initiatives transnationales, n'entraînent pas systématiquement d'effets économiques significatifs dans les communautés d'origine. Par aillleurs, certaines actions, bien que porteuses d'une forte charge symbolique, engendrent des espérances non satisfaites ou provoquent des déceptions au sein des communautés locales. Cependant, la portée du « *transnationalisme jeune* », ne saurait être appréhendée uniquement à travers ses effets matériels. Il revêt aussi une signification identitaire et relationnelle essentielle, en contribuant à la préservation des relations sociales à distance et à la valorisation sociale des migrants dans leurs communautés d'origine. En ce sens, il constitue un transnationalisme dynamique, encore en phase de structuration, dont les manifestations et les conséquences, évoluent en fonction des aptitudes organisationnelles des acteurs concernés.

Conclusion chapitre 8

Le transnationalisme diola illustre à la fois le fort attachement des migrants à leur village et leur désir de contribuer à son développement, à travers des initiatives individuelles et collectives. Toutefois, cette dynamique modifie les relations familiales traditionnelles en redéfinissant les rapports de force, au profit des migrants grâce à leur influence économique, ce qui provoque des tensions et affaiblit l'autorité de leurs aînés. Sur le plan collectif, les conflits concernant la gestion des projets et la distribution des ressources, mais aussi des questions de légitimité, révèlent des luttes de pouvoir entre les migrants et les villageois. Parallèlement, des rivalités internes apparaissent au niveau des associations, liées à la recherche de reconnaissance sociale et politique parmi les migrants eux-mêmes. En somme, ce transnationalisme à travers des projets et aides diversifiés, est encore en évolution. Il n'a pas encore modifié de manière durable les conditions de vie des villageois, mais constitue, selon moi, un processus d'apprentissage prometteur, susceptible de renforcer les capacités des communautés locales et de favoriser l'établissement d'infrastructures indispensables au développement des villages dans le sud du pays.

Conclusion de la troisième partie

A travers l'étude de l'engagement des migrants diolas pour le développement de leur région d'origine, il apparaît que ces migrants sont porteurs d'initiatives économiques, sociales et symboliques. Par le biais de leurs associations, ils contribuent à la mise en place de projets collectifs, touchant divers domaines essentiels de la vie locale. Le plus souvent autofinancées, ces actions reflètent une forte volonté de pallier les insuffisances de l'État, même si certaines bénéficient du soutien de dispositifs comme le PAISD ou la coopération décentralisée. Ces initiatives sont toutefois traversées par des tensions. En effet, les projets collectifs sont des espaces de rivalités entre migrants et villageois, notamment autour du contrôle, de la visibilité et de la légitimité des actions menées. Les associations de migrants, sont également le reflet de conflits internes, partagés entre solidarité, ambitions personnelles et tensions générationnelles. Les outils numériques tout en facilitant la communication et la coordination des projets à distance, rendent plus visibles les rapports de force et les inégalités sociales. Par ailleurs, sur le plan familial, les transferts d'argent reconfigurent les relations de pouvoir, contournant les hiérarchies traditionnelles et réduisant l'autorité des aînés restés sur place. De nouvelles formes de reconnaissance, s'appuyant sur la réussite économique, émergent alors, provoquant des tensions et affaiblissant les structures sociales existantes. Ce pouvoir

économique détenu par les migrants, tend à déplacer d'ailleurs l'équilibre en leur faveur, notamment dans le cadre des projets collectifs, plaçant souvent les villageois dans une position de subordination. Ainsi, le transnationalisme diola se présente comme un espace de recomposition sociale et politique, où se réévaluent des dynamiques de pouvoir et de légitimité. Ce transnationalisme en cours de construction, n'a pas cependant permis de transformer durablement les conditions de vie locale dans les villages visités en Basse Casamance.

CONCLUSION GENERALE

Cette recherche, s'est attachée d'étudier le transnationalisme des migrants diolas de la Basse Casamance en tant que phénomène social, spatial et relationnel. Elle questionne les différents aspects de ce phénomène, ses effets sur les communautés locales et son potentiel effectif à favoriser le développement. En adoptant une perspective qualitative et une analyse géographique des migrations, elle a mis en évidence des pratiques transnationales ambivalentes, traversées par des conflits sociaux, générationnels et institutionnels. Cette conclusion passe en revue le contexte, les objectifs et la démarche de l'étude, avant de résumer les résultats majeurs, d'en suggérer une analyse conceptuelle et territoriale et enfin d'ouvrir des perspectives pour de futures recherches.

1. Cadre, objectifs et méthodologie de l'étude

L'étude vise à combler le déficit de connaissances sur la migration des Diolas de la Basse Casamance, un groupe souvent marginalisé par les études migratoires menées au Sénégal. Dans cette perspective, elle entend apporter une contribution à la compréhension des dynamiques migratoires dans le sud du pays et plus particulièrement celles propres aux Diolas. Inscrite dans le champ de la géographie et plus particulièrement dans le champ des études migratoires, cette recherche s'est attachée à analyser le transnationalisme diola comme une forme d'engagement des migrants, en faveur de leur région d'origine. Elle révèle les liens que ces migrants continuent d'entretenir, malgré la distance avec leur village à travers la mise en œuvre de projets de développement. Ainsi, l'étude s'est intéressée à la manière dont ces migrants soutiennent des projets locaux en Basse Casamance en les finançant partiellement ou entièrement, tout en questionnant la portée réelle de ces actions pour les communautés locales.

Pour ce faire, l'étude s'est appuyée sur des approches méthodologiques diversifiées, incluant une approche qualitative et notamment des entretiens semi-directifs réalisés avec des acteurs variés, ainsi que l'exploitation d'un corpus de messages collectés via WhatsApp. Ce choix méthodologique est dicté par le but principal de l'étude, qui est d'élucider les processus sociaux et relationnels à l'œuvre, dans les pratiques transnationales diolas, plutôt que de d'en mesurer les impacts macro-sociaux. Cette approche s'est imposée comme le plus pertinent dans le cadre de cette étude, dans la mesure où elle permet d'une part de comprendre les dynamiques sociales et culturelles en lien avec le transnationalisme diola et d'autre part,

d’analyser de manière fine les logiques d’acteurs et les tensions sociales, qui traversent les relations entre migrants et populations restées sur place et entre migrants eux-même. Il a permis entre autres d’accéder aux discours, aux pratiques et aux significations que les acteurs rencontrés donnent à leurs actions.

Cependant, cette approche a soulevé un certain nombre d’enjeux liés à ma position d'« *insider* ». Bien que cette position ait facilité mon entrée sur le terrain et mon acceptation par les acteurs interrogés, elle a aussi créé des influences dans la formulation des questions et les réponses obtenues, compliquant ma posture de chercheur, visant à me positionner par rapport aux dynamiques sociales à l’œuvre. Pour y remédier, j'ai appliqué des méthodes de distanciation inspirées des recherches d'Althabe et d'Ouattara, afin d'assurer une rigueur dans la méthodologie. En dépit de certaines hésitations au départ, une confiance mutuelle s'est peu à peu instaurée avec les enquêtés, grâce à la clarté concernant les buts de l'étude. Cette dynamique a permis de convertir ma double position en un outil d'analyse, renforçant ainsi la qualité des informations recueillies. Ainsi, l'approche qualitative a prouvé son efficacité pour saisir la nature des relations entre les migrants diolas et leur terre natale. Par ailleurs, le travail de terrain a parfois été rendu difficile par des contraintes financières, logistiques et relationnelles aussi bien en France qu'au Sénégal. Néanmoins, ces difficultés ont été compensées par des enquêtes à distance, qui ont permis de collecter des données riches et fiables. De ce fait, l’approche qualitative m’a permis dans cette recherche, de bien appréhender les relations que ces migrants entretiennent avec leur région d’origine.

Dans ce contexte, la première partie, notamment dans son premier chapitre, s’est présentée comme une mise en contexte à travers une analyse du nexus migration et développement, mettant en lumière les insuffisances et complémentarités des approches théoriques classiques portant sur cette thématique. A partir de ces limites, le deuxième a proposé un bilan des connaissances sur le lien entre migration et développement, tout en présentant en détail le protocole méthodologique et les conditions de mise en œuvre de l'enquête sur le terrain. Cette analyse a montré que la littérature notamment au Sénégal, a une orientation géographique, négligeant souvent la Basse Casamance. Par ailleurs, ce chapitre décrit la méthode employée et les outils mobilisés, avec les entretiens semi-directifs comme corpus principal de l’étude.

Ensuite, la deuxième partie a cherché à placer les migrations diolas, dans le contexte plus large des migrations sénégalaises, avec une intention particulière portée sur l'émigration et les politiques liées à la migration et au codéveloppement. Ainsi, le premier chapitre a mis en

évidence que l'histoire migratoire des Diolas, s'inscrit dans la trajectoire plus large du Sénégal. Cette contextualisation historique a servi de point d'ancrage pour mieux comprendre les spécificités et les continuités qui caractérisent les migrations diolas. Poursuivant cette réflexion, le deuxième chapitre s'est focalisé sur les acteurs du transnationalisme diola, en dressant le profil socio-démographique des migrants en particulier, majoritairement composés d'hommes âgés, mariés et très attachés à leur région d'origine ; ce qui influence beaucoup leurs engagements et leur volonté de contribuer au développement de leur village. Enfin, dans une perspective plus institutionnelle, le dernier chapitre a examiné les politiques migratoires et de codéveloppement du Sénégal, en analysant leur efficacité et leur aptitude à satisfaire les besoins des Sénégalais de l'extérieur. Il ressort que ces politiques, telles que la PNMS et le PAISD, sont conçues de manière centralisée et peu ouvertes, ce qui limite leur impact. Cette configuration institutionnelle, a contribué à la fragmentation des pratiques transnationales diolas révélées dans cette recherche, lesquelles sont peu coordonnées avec ces politiques, accentuant ainsi le décalage entre initiatives migrantes et stratégies publiques nationales.

La dernière partie de la thèse (la troisième), constitue l'aboutissement de la réflexion engagée. Elle a analysé en profondeur les différentes formes d'engagement des migrants diolas, en révélant les projets qu'ils portent, ainsi que les dynamiques d'interaction et les jeux d'acteurs accompagnant leur mise en œuvre. Elle a permis de faire émerger les principaux enseignements de cette recherche. C'est à partir de ces résultats que s'ouvre cette conclusion, laquelle vise aussi à identifier les limites de l'étude et à proposer des pistes de réflexion qui peuvent enrichir ou prolonger la problématique abordée.

2. Résulats principaux de l'étude

Concernant les résultats de cette recherche, ils s'articulent principalement autour de deux constats majeurs : premièrement, le transnationalisme diola reconfigure les rapports sociaux, bouleversant les équilibres familiaux et générant des tensions entre migrants et villageois, ainsi qu'entre migrants eux-mêmes. Deuxièmement, cette dynamique apparaît comme « *jeune* » en construction et reste peu transformative des conditions de vie locales.

- **Premier résultat : la reconfiguration des rapports sociaux et les tensions liées au transnationalisme diola**

L'étude du transnationalisme diola, montre que la migration dépasse largement la simple circulation de ressources entre les émigrés et leur communauté d'origine. Elle constitue un processus social, qui reconfigure en profondeur les rapports de pouvoir à trois niveaux : d'abord entre migrants et leurs familles, ensuite entre migrants et villageois et enfin entre migrants eux-mêmes. Dans chacun de ces niveaux, la migration a introduit de nouveaux enjeux liés à la redistribution du pouvoir, aux modes de légitimité et aux valeurs de référence.

En particulier, les tensions au sein des familles des migrants, trouvent en grande partie leur origine dans les transferts financiers. Comme l'ont montré les résultats de l'enquête qualitative, l'argent envoyé par les migrants au-delà de constituer un geste de solidarité, fonctionne également comme un véritable instrument de pouvoir et de légitimité au sein des familles bénéficiaires. Chez les Diolas, l'argent des migrants modifie la dynamique familiale. Historiquement, la famille diola comme la plupart des familles africaines, est organisée autour du privilège de l'aîné et de la domination masculine. Ici les relations sont marquées par une hiérarchie où l'autorité des aînés est très peu remise en cause. Cependant, les envois d'argent imposent un nouveau critère de reconnaissance sociale, à savoir « *la puissance financière* ». Les migrants même s'ils sont en position de cadet dans l'arbre généalogique, obtiennent une nouvelle forme d'autorité, parfois plus grande que celle des aînés. De ce fait, le rang biologique et généalogique tend à être remplacé par un rang économique, modifiant en profondeur les rapports de pouvoir et créant de nouvelles tensions au sein de la famille.

Les transferts financiers sont aussi une source de tensions, quand ils remettent en question les normes traditionnelles. Le fait que certains migrants choisissent d'envoyer directement des fonds à leurs épouses ou à leurs mères comme on l'a vu, ébranle l'autorité des chefs de famille, notamment des pères. Ces comportements vus comme des violations des règles, entraînent des répercussions symboliques et accentuent les divisions internes. Ainsi, l'argent ne sert pas uniquement d'outil de soutien financier, mais devient aussi un sujet de négociation constant entre modernité et tradition, ainsi qu'entre indépendance pour s'affranchir du contrôle des aînés.

Par ailleurs, à l'échelle communautaire, les envois d'argent contribuent à un changement de pouvoir en faveur des migrants. Les récits obtenus en Basse Casamance, révèlent que les

décisions au sein des familles ne peuvent plus être prises sans l'accord des migrants, même les plus jeunes. L'argent considéré comme une ressource clé, modifie ainsi l'équilibre de l'autorité, diminue l'influence des aînés et réorganise la structure sociale familiale. Cette situation prouve un changement fondamental : la migration donne au migrant, peu importe son rang généalogique, une nouvelle capacité décisionnelle, ce qui risque d'affaiblir l'unité familiale. La migration ne transforme pas uniquement les interactions sociales par le biais de l'argent, mais introduit aussi des valeurs différentes. La rencontre avec les communautés d'accueil expose les migrants à d'autres valeurs telles que l'égalité, l'autonomie et l'individualisme. Ces nouvelles influences altèrent la perception qu'ont les migrants de l'autorité et des relations sociales. De plus, la séparation géographique renforce ce phénomène.

Donc, le transnationalisme diola par l'exemple des transferts de fonds, met en lumière la complexité du phénomène migratoire. En tant que source de solidarité, il engendre également des divisions, des transformations sociales et des tensions. L'argent modifie les structures hiérarchiques et affaiblit les fondements de l'autorité traditionnelle au sein des familles des migrants. Le cas diola n'est pas une exception, car il s'inscrit également dans une dynamique plus large observée dans d'autres sociétés sénégalaises, notamment chez les Peuls et les Soninkés. Par exemple, beaucoup d'études au Sénégal portant sur ces deux communautés, ont montré que la migration a permis à certains cadets d'acquérir une autorité nouvelle, jusque-là réservée aux aînés restés au pays. Ce phénomène dépasse d'ailleurs le cadre sénégalais, puisque des travaux menés sur les diasporas latino-américaines, ont révélé le rôle de l'argent dans la redéfinition des structures familiales. Ces exemples convergent vers une même conclusion : le transnationalisme engendre des transformations dans les régions d'origine. Il crée des espaces « *sociaux transnationaux* » (Basch, Schiller et Szanton-Blanc, 1994), où les normes, les valeurs et les ressources circulent sans cesse entre les territoires d'accueil et celui de départ. Dans ces espaces, les hiérarchies laissent progressivement place à de nouveaux critères de légitimation, notamment d'ordre économique.

Cette redéfinition des rapports sociaux causée par l'argent, ne se limite pas à la sphère familiale. Elle s'observe également dans les relations entre migrants et villageois. Dans ce deuxième niveau, l'argent apparaît aussi comme un véritable facteur de déséquilibre et de tensions : dans le cadre du portage des projets collectifs, il tend à déplacer le pouvoir en faveur des migrants qui se positionnent comme des acteurs « *dominants* ». Face à eux, les

villageois manifestent des formes de résistance, d'opposition ou de retrait stratégique. Comme le souligne Quiminal, (1991: 16) « *A partir du moment où la caisse ne sert plus uniquement à répondre aux demandes du village mais également à la réalisation de projets conçus en France, s'ouvre un espace propice à la construction et à l'expression d'une nouvelle force sociale ayant capacité d'intervention dans le village : les émigrés* ». Ainsi, en finançant des projets entièrement ou partiellement, les migrants semblent avoir un droit de regard sur le village. Leur capital économique, comme le montrent plusieurs exemples issus de l'enquête de terrain, se traduit par une capacité d'influence, voire de décision, que certains villageois voient comme une remise en cause des équilibres traditionnels, provoquant des résistances et souvent des tensions.

Ces conflits ne s'expliquent pas uniquement par des enjeux financiers. Comme l'ont prouvé les résultats de l'enquête qualitative, ils sont aussi liés à des questions de légitimité sociale et de pouvoir comme on a pu l'observer avec l'exemple de Boutégol. Ici migrants et villageois au-delà des questions de gestion des ressources, cherchaient à se positionner symboliquement dans l'espace social local. Pour le dire autrement, derrière le conflit visible sur un projet économique, se jouait un affrontement pour la reconnaissance, c'est-à-dire qui détient l'autorité morale et sociale dans le village.

Les tensions entre villageois et migrants, peuvent par ailleurs naître d'incompréhensions mutuelles, liées au partage des tâches dans les projets de développement. C'est le cas à Baranlir avec l'aménagement de la route, qui a révélé des divergences de vision entre les deux groupes quant à leur contribution respective, entraînant des oppositions et modifiant les perceptions qu'ils avaient les uns des autres. Ces désaccords ont nourri des frustrations du côté des villageois, compliquant leurs relations avec les migrants.

En plus des conflits qui opposent migrants et villageois, des rivalités internes existent également entre migrants (le troisième niveau). Ces dernières sont liées à des enjeux de pouvoir, de légitimité et de positionnement social. En effet, les associations de migrants diolas, sont en réalité des espaces où se négocient les hiérarchies. Une des principales sources de conflit qui oppose les aînés et les jeunes, repose sur les questions d'orientation des projets. Ce qui entraîne le plus souvent comme l'ont soutenu de nombreux migrants enquêtés, des désaccords persistants, reflétant un véritable affrontement entre valeurs traditionnelles et pratiques modernes. Les conflits dépassent les objectifs des projets. Ils concernent aussi les modes de gouvernance. Par exemple, les personnes âgées privilégient une prise de décision

centralisée, fondée sur leur expérience et surtout leur statut, alors que les jeunes aspirent à la démocratie et à la transparence dans le fonctionnement des associations et la gestion des projets. Cette opposition entraîne souvent des frustrations et cause une faible implication des jeunes. Enfin, les questions de visibilité et de reconnaissance sociale, sont aussi sources de tensions au sein des collectifs sociaux de migrants diolas. Comme l'ont révélé les résultats des enquêtes, certains migrants, notamment les membres du bureau, sont impliqués dans les associations pour renforcer leur prestige au sein de la communauté d'origine et créer des opportunités d'ascension sociale ou politique. Comme le souligne Lacroix (2003), l'engagement dans l'action collective repose sur l'existence de motivations personnelles. Ainsi, la participation aux projets devient un moyen d'obtenir des bénéfices, renforçant de ce fait les rivalités observées au sein des groupements de migrants diolas.

Ces observations, permettent de retenir que les pratiques transnationales diolas, engendrent des effets qui relèvent moins du domaine de la politique formelle, que de ce que James Clifford Scott (1990) désigne comme « *d'infrapolitique* », c'est-à-dire des transformations discrètes et souvent non délibérées des rapports de force au quotidien. Dans ce contexte, les envois de fonds et les initiatives communes soutenues par les migrants diolas, ne cherchent pas spécifiquement à défier l'ordre social local, mais participent néanmoins à redéfinir certains fondemements. Ainsi, le transnationalisme diola se révèle être un agent de changements sociaux silencieux. Ces transformations, soulèvent une question importante : sont-elles directement imputables à l'émigration et aux pratiques transnationales ou s'inscrivent-elles dans des dynamiques sociales plus larges ? En effet, si l'émigration joue indéniablement un rôle important, il serait réducteur de l'en attribuer exclusivement comme la seule cause des évolutions observées dans les rapports de genre, d'aînesse et d'autorité au sein du transnationalisme diola. Ces modifications s'insèrent aussi dans des tendances sociales de plus grande envergure, associées à l'éducation, à la financiarisation de l'économie et à l'ouverture progressive des communautés rurales. L'émigration apparaît ainsi davantage, comme un facteur qui amplifie et valide des changements déjà en cours, plutôt qu'une cause unique. Les ressources économiques, sociales et symboliques que les migrants mobilisent, contribuent à rendre certaines pratiques visibles et acceptables, qui en l'absence de ces apports, demeureraient marginales ou contestées. Cette analyse permet dès lors d'éviter une vision trop causaliste de la migration, tout en admettant son rôle significatif dans les transformations contemporaines de la société sénégalaise en général et plus spécifiquement de la société casamançaise et diola.

Si ces transformations sociales révèlent les tensions inhérentes au transnationalisme diola, elles montrent aussi que son impact concret sur le développement local est limité.

- **Second résultat : le transnationalisme diola, constitue une dynamique « *jeune* » en construction et peu capable de transformer les conditions de vie locales**

Le transnationalisme diola se manifeste comme une dynamique en construction, dont l'impact réel sur les changements des conditions de vie locales reste limité. Même si ces migrants parviennent à conserver des relations avec leurs communautés d'origine, par le biais du financement de projets communautaires (comme des écoles ou des centres de santé) ou d'événements culturels (*bukut* par exemple), ces actions demeurent principalement symboliques et ponctuelles, entraînant une amélioration marginale des conditions de vie sans entraîner de changements structurels profonds.

Plusieurs facteurs expliquent cette portée limitée. D'abord, la nature des projets financés, souvent focalisés sur les aspects sociaux et culturels, négligeant les projets économiques qui pourraient créer des emplois et une richesse durable pour les communautés villageoises. Par conséquent, malgré les efforts considérables des migrants, ces projets n'aident pas à résoudre les enjeux économiques : le chômage des jeunes, la migration rurale, la dépendance aux envois d'argent, ainsi que le manque de diversification de l'économie locale.

Ensuite, le transnationalisme diola est confronté à des tensions générationnelles et culturelles. En effet, les personnes âgées mettent l'accent sur des projets ayant une grande importance symbolique et identitaire, comme le soutien au *bukut*, considéré important pour l'unité sociale et la sauvegarde des coutumes. Les jeunes ou les enquêtés qui ont fait de longues études quant à eux, ont souligné majoritairement l'importance de mettre en place des projets économiques, qui créent des emplois et des opportunités au niveau local. Cette situation révèle ainsi, la différence de priorités entre les visions de chaque groupe, tout en illustrant l'impact structurel des actions des migrants.

En outre, une faible coordination avec les politiques publiques et les dispositifs institutionnels constitue un frein majeur. En effet, les programmes de soutien aux initiatives de la diaspora sénégalaise, comme le PAISD, sont souvent peu connus ou difficilement accessibles pour les migrants diolas. En conséquence, leurs initiatives tendent à être réalisées de manière isolée, sans relation avec les stratégies de développement conçues au niveau local et ou national. Cette absence de lien avec les institutions publiques limite leur portée. Cela augmente

également les chances de fragmentation des projets. De plus, l'absence de coordination empêche de mobiliser des ressources supplémentaires ou une aide technique, qui pourrait accroître l'efficacité des initiatives. C'est pour cette raison, qu'une meilleure organisation des associations de migrants et un soutien institutionnel, s'imposent pour maximiser l'impact du transnationalisme diola sur le développement local.

Une autre contrainte du transnationalisme diola, se trouve dans le fonctionnement du *congrès* de village, qui est supposé être un moment clé d'échange entre les migrants et les résidents du village. En principe, cette rencontre annuelle est censée permettre de déterminer les besoins essentiels des communautés locales et d'orienter les initiatives de développement. Cependant, sur le terrain, de nombreux participants expriment une déception face à une dérive festive et un manque de précision dans les échanges. Le *congrès* est souvent considéré comme un lieu de critiques « *futiles* » et de « *règlements de compte* », au lieu d'être un outil de planification efficace. En raison d'un manque de débats organisés et d'une réelle attention portée aux préoccupations locales, les décisions prises manquent fréquemment d'efficacité et les projets qui en résultent rencontrent des difficultés à satisfaire les besoins des populations. Ce dysfonctionnement, contribue donc à affaiblir l'ancrage local du transnationalisme diola.

Enfin, les migrants évoluent dans un environnement caractérisé par une double contrainte : d'une part, répondre aux sollicitations de leur famille et d'autre part, satisfaire leurs besoins en contexte migratoire. Cette tension entraîne souvent des choix qui privilégient l'apparence sociale ou symbolique des initiatives, plutôt que leur efficacité sur le plan économique ou leur impact réel sur l'autonomie des communautés. Dans ce contexte, les actions des migrants diolas, témoignent davantage d'une réponse sociale.

Malgré ces limites, le transnationalisme diola présente une capacité de transformation qui reste à exploiter. Il constitue un atout social et culturel important, capable de rassembler les villageois et migrants, de renforcer les liens de solidarité et de favoriser un apprentissage collectif relatif à la gestion de projets. Cette base peut servir de tremplin pour progresser vers un transnationalisme plus organisé et efficace, englobant des initiatives économiques créatrices de revenus et d'emplois, tout en étant en étroite relation avec les véritables besoins des villageois et les stratégies publiques de développement en milieu rural. Ainsi, même s'il est en tâtonnement avec des désistements, le transnationalisme diola se révèle être riche en capital social, symbolique et culturel, sans toutefois apporter des transformations notables sur les plans économique et structurel en Basse Casamance. Il concourt à rehausser

ponctuellement certaines conditions de vie et à consolider les liens des migrants avec leur communauté locale, mais ne saurait se substituer aux actions gouvernementales ni résoudre les difficultés structurelles des villages. Pour qu'il devienne un véritable levier de développement durable, il doit s'inscrire dans une approche plus globale, embrassant à la fois les projets économiques, une planification réfléchie et une concertation avec l'État et les acteurs locaux. Ainsi, on observe un transnationalisme en cours d'apprentissage, en pleine structuration, apte à concevoir graduellement un modèle de développement endogène.

Cette recherche s'inscrit dans un cadre plus vaste, car ils corroborent en partie, plusieurs conclusions déjà établies dans la littérature scientifique, y compris le rôle crucial des associations villageoises de migrants et les limites de leur participation dans des initiatives de développement économique durable. Toutefois, ils se singularisent par l'étude d'un transnationalisme peu institutionnalisé, fonctionnant dans un espace où la présence limitée de l'État est limitée. Le cas des migrants diolas étudiés, révèle en effet des formes de mobilisation transnationale souvent désorganisées, faiblement reliées aux politiques publiques nationales, aux mécanismes de coopération décentralisée ou encore aux municipalités. Cette institutionnalisation limitée, explique le caractère en développement du transnationalisme diola, fortement propulsé par les TIC, en particulier WhatsApp, utilisé comme plateforme pour la diffusion de l'information et la gestion des projets. Ses effets se manifestent plus dans le domaine des restructurations sociales et politiques que dans le développement économique. Ce travail se distingue ainsi, par sa focalisation sur les effets infrapolitiques des démarches transnationales, à savoir les modifications discrètes des relations de pouvoir au sein des familles et des communautés villageoises diolas, engendrées par des décisions pragmatiques, plutôt que par des stratégies explicitement politiques.

Ces constats, invitent à aller au-delà d'une analyse purement descriptive du transnationalisme diola, en proposant une interprétation conceptuelle plus transversale. Pour le dire autrement, outre les résultats empiriques exposés, cette recherche offre l'opportunité d'élaborer une interprétation théorique renouvelée des pratiques transnationales observées, en mettant en évidence leur nature ambivalente, conflictuelle et structurellement instable.

3. Transnationalisme diola en construction : analyse conceptuelle de sa tension structurante

L'analyse du transnationalisme des migrants diolas de la Basse Casamance, invite à dépasser les approches classiques qui perçoivent les pratiques transnationales uniquement comme des leviers fonctionnels pour le développement local. En effet, les données empiriques illustrent un transnationalisme qui ne peut être réduit ni à un moteur automatique de développement, ni à une simple illusion soutenue par des discours normatifs sur les émigrés. Au contraire, il se révèle être une dynamique sociale ambivalente, traversée par des tensions persistantes et des engagements variés, le plus souvent contradictoires, comme le montrent les débats actuels, qui mettent en lumière la pluralité et la diversité des manifestations et conséquences du transnationalisme sur les migrants et leurs communautés locales, au-delà d'une vision strictement économique ou linéaire (Tedeschi, Vorobeva et Jauhiainen, 2022) et dont les effets territoriaux sont partiels, fragmentés et fluctuants.

Dans cette perspective, l'étude propose de conceptualiser le transnationalisme diola comme une dynamique structurante, c'est-à-dire comme un phénomène où les migrants exploitent des ressources économiques, sociales et symboliques importantes, tout en générant simultanément des déséquilibres sociaux, politiques et institutionnels dans les territoires d'origine. Ce concept, s'inspire des travaux de Nina Glick Schiller et Thoma Faist (Eds.) (2010), qui soulignent que le transnationalisme allie intégration et conflit et ne se manifeste jamais de façon uniforme.

Ainsi, les initiatives menées par les migrants diolas, marquées par un fort esprit de solidarité et une conscience manifeste du devoir moral envers le village, restent largement tributaires d'actions individuelles et associatives peu institutionnalisées. Cette situation, renvoie à la fragmentation institutionnelle mise en évidence dans les études sur l'engagement diasporique, laquelle démontre que le manque de structures institutionnelles solides, de politiques publiques coordonnées et de dispositifs de soutien étatiques, réduit fortement l'impact des initiatives des émigrés, laissant place à des dynamiques ponctuelles et peu structurées (Agunias et Newland, 2012). Dès lors, les initiatives des migrants diolas relèvent davantage de logiques de reconnaissance sociale, de loyauté communautaire et de préservation des liens avec le territoire d'origine, que d'une stratégie de développement économique durable et organisée.

Les travaux sur le transnationalisme, souligne à cet égard l'importance des dimensions affectives et relationnelles, qui traversent les frontières, illustrant comment ces interactions créent des formes particulières de solidarité, de sentiment d'appartenance et de relations communautaires typiques aux contextes diasporiques (Boccagni et Baldassar, 2015). Ces aspects identitaires et émotionnels, sont un facteur clé des engagements transnationaux et des transformations sociales à l'échelle locale, incitant à appréhender le transnationalisme principalement comme une dynamique sociale et relationnelle, plutôt qu'un simple outil économique.

En outre, l'un des apports majeurs de ce travail, réside dans la mise en lumière d'une gouvernance transnationale diffuse et conflictuelle, visible notamment à travers l'utilisation intensifiée des TIC, comme les plateformes de réseaux sociaux numériques, en particulier WhatsApp. Des études, indiquent que ces plateformes fonctionnent comme des espaces, où les migrants négocient leur identité transnationale, contribuant à des pratiques sociales et politiques transfrontalières complexes (Park et Gerrits, 2021). Cette gouvernance, fragmentée entre divers espaces et acteurs, éprouve des difficultés à se stabiliser et à s'organiser de façon cohérente avec les mécanismes institutionnels locaux.

De surcroît, le transnationalisme diola participe à une recomposition instable du pouvoir local. Les migrants gagnent un poids social et économique croissant dans leurs villages d'origine, sans toutefois bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle officielle ou d'un enracinement territorial durable. Cette instabilité, renvoie aux travaux de Roberto Enrique Barrios et Alfredo Daniela Rivera (2025), qui démontrent que les réseaux transnationaux influencent les hiérarchies locales et la gouvernance, tout en imposant des contraintes sur l'autorité et l'autonomie des migrants dans leurs communautés d'origine. Cette situation, fragilise les équilibres sociaux existants, redéfinit les hiérarchies conventionnelles et suscite aussi des frictions quant à la légitimité de prendre des décisions, de gouverner et de piloter les initiatives communes. Le pouvoir qui découle de cette dimension transnationale est certes réel, mais reste fragile, faisant l'objet de négociations et de contestations.

Ainsi, le transnationalisme diola peut être qualifié de « *transnationalisme jeune* » ou en construction, car il repose essentiellement sur les ressources personnelles des migrants et est seulement faiblement lié aux politiques publiques, que ce soit à l'échelle nationale ou locale. Ses effets économiques peuvent être considérés comme modestes, mais sa contribution

majeure réside dans la production de sens, la préservation des relations sociales et la redéfinition des rapports entre migration, territoire et développement.

Enfin, ce cadre conceptuel fondé sur le concept de tension structurante, offre des perspectives d'analyse inédites pour l'examen des migrations internationales, provenant de zones rurales marginalisées et pourrait servir de base, pour des comparaisons entre différentes diasporas ou groupes d'émigrés. Il incite, à reconsidérer les migrants non pas comme des substituts de l'État, mais comme des agents sociaux intégrés dans des processus complexes, inachevés, profondément relationnels et porteurs de significations identitaires et affectives.

Les tensions inhérentes au transnationalisme diola, ne se réduisent pas aux interactions sociales et politiques. Elles s'expriment également dans l'espace, redéfinissant les territoires, en établissant un lien entre les villages d'origine et les lieux de résidence des migrants, donnant naissance à des territoires transnationaux.

4. Transnationalisme diola et territorialité : une géographie des territoires transnationaux

Les dynamiques analysées dans cette étude, correspondent à une lecture résolument géographique des migrations internationales. Celles-ci ne se limitent pas à de simples déplacements, mais contribuent à la transformation des territoires. D'après Claude Raffestin (2019) et Georges Di Méo (2001), le territoire est une construction sociale, modelée par les relations entre intervenants, pratiques et perceptions. Dans ce cadre, le transnationalisme des migrants diolas, n'est pas un processus individuel ou linéaire : il crée des liens entre les régions d'origine, les espaces de circulation, les zones de transit et les lieux de résidence, contribuant à la transformation durable de la Basse Casamance.

Un apport majeur de cette thèse, réside dans le concept de « *territoires transnationaux* » : des espaces sociaux étendus générés par les mouvements migratoires, les flux financiers, symboliques et par les engagements à distance. Cette perspective rejoint les travaux de Basch, Schiller et Blanc (1994) ainsi que d'Alejandro Portes, Luis Eduardo Guarnizo et Patricia Landolt (1999) et de Lacroix (2021), qui démontrent que les migrants peuvent simultanément s'établir dans plusieurs espaces nationaux. Les villages diolas apparaîssent dès lors comme des espaces liés entre eux, structurés par des réseaux migratoires à multiples échelles (Tarrius, 2000), où mobilité et la circulation façonnent l'environnement social.

Cette vision, met en lumière des formes particulières de territorialité, définie comme l'ensemble des relations sociales, symboliques et politiques liées à l'espace (Di Méo, 2001). Les migrants diolas, cultivent une territorialité transnationale, caractérisée par un double ancrage : la préservation du lien avec le village natal et l'établissement dans divers lieux d'accueil. Cette territorialité repose moins sur la présence physique, que sur des pratiques sociales, économiques et symboliques à distance, où engagement et interaction contribuent à la structuration de l'espace. Elle se manifeste notamment par des transferts d'argent, des investissements communautaires et l'influence sur les discussions locales, entraînant une recomposition des rapports de pouvoir. Comme le souligne d'ailleurs Raffestin (2019), il est impossible de dissocier le territoire des relations de pouvoir. Pour les migrants, leur position dans l'espace migratoire conditionne leur légitimité locale et leur capacité d'action, dessinant ainsi une véritable géographie du pouvoir, où la mobilité devient une ressource territoriale.

Les TIC, intensifient cette territorialité transnationale. Les médias sociaux et les plateformes de communication, favorisent une présence simultanée à distance, atténuant l'impact de la distance, tout en transformant les formes d'engagement territorial (Diminescu, 2005 ; Nedelcu, 2009). Le village se présente ainsi comme un espace connecté, intégré dans un continuum spatial transnational.

Cependant, les pratiques transnationales des migrants diolas ne conduisent pas nécessairement à un développement économique durable. En effet, les initiatives demeurent ponctuelles et sont rarement incluses dans des stratégies de développement à l'échelle locale ou nationale. Ces constats nuancent le discours sur le lien entre migration et développement, comme l'ont démontré De Haas (2010) et Martin Geiger et Alain Pécoud (2013) : la migration a certes le potentiel de générer du capital social et culturel, mais ne mène pas nécessairement à un développement économique.

Dans ces conditions, si le transnationalisme diola contribue à renforcer le lien social et la solidarité, ses effets sur la production de revenus et l'organisation structurelle des villages, restent limités. C'est pourquoi, une meilleure coordination entre les initiatives des migrants diolas et les politiques publiques locales et nationales sénégalaises, accompagnée d'un suivi institutionnel renforcé, est nécessaire. Cette articulation pourrait transformer le transnationalisme diola, en un véritable levier de développement durable et maximiser son impact sur les communautés de la Basse Casamance.

Finalement, cette recherche apporte une contribution significative aux discussions sur la géographie humaine, les migrations et le développement. Elle illustre que les migrations internationales redéfinissent les territorialités et que les mobilités ont un rôle majeur dans la construction actuelle des territoires, mettant ainsi en évidence l'importance d'une approche transnationale et relationnelle de l'espace.

Le transnationalisme diola redessine certes les territoires et les relations sociales, mais ses limites structurelles imposent de repenser méthodologie et axes d'investigation pour approfondir sa compréhension.

5. Limites et perspectives de recherche

Si cette recherche a permis de saisir la contribution des migrants diolas au développement de leur région d'origine, elle ne prétend pas à l'exhaustivité.

Une première limite de cette thèse, concerne le choix méthodolique adoptée, qui privilégie délibérément l'étude des interactions transnationales au lieu d'une ethnographie approfondie des espaces d'implantation. Cette orientation analytique, qui a cherché à mettre l'accent sur les liens entre les migrants et leurs villages d'origine, justifie le manque de renseignements concernant les conditions de vie des migrants dans les espaces d'installation, les stratifications sociales au sein de leurs associations et l'évolution de ces éléments selon les contextes d'implantation. Cette absence a empêché d'exposer pleienemnt, les pratiques transnationales des migrants diolas, ni d'approffondir la compréhension fine de leurs capacités d'action. De plus, la méthode qualitative mise en œuvre a entraîné une considération restreinte du contexte politique en Casamance. Bien que le conflit représente un cadre structurant, il n'influe pas directement sur le fonctionnement des associations étudiées, qui se forment indépendamment du discours politique. Toutefois, sa non-intégration a restreint l'évaluation de son influence potentielle sur les mobilisations transnationales des migrants diolas, ce qui constitue une lacune à considérer dans les recherches futures.

Ensuite, l'étude a principalement été axée sur le point de vue des villageois, en laissant moins de place aux migrants, qui sont pourtant les véritables porteurs des projets. De plus elle s'est focalisée essentiellement sur les migrants de la France, laissant de côté d'autres configurations migratoires, d'autres pays européens, qui auraient pu offrir un éclairage complémentaire sur la diversité des parcours et des formes d'engagement. Cette double limite

a restreint la portée de l'analyse, en diminuant la variété des vécus et des types d'engagement transnational qu'une méthode plus étendue aurait pu offrir.

Une autre limite importante de l'étude est liée à l'absence d'une analyse genrée. En effet, un nombre très faible de femmes, surtout parmi les migrants, a été enquêté. Cela représente une contrainte significative, car la migration des Diolas, notamment sur le plan interne, concerne majoritairement les femmes. Leur faible présence dans l'enquête, empêche de comprendre les particularités de leurs parcours, de leurs modes d'engagement, ainsi que de leur position et rôle dans le transnationalisme diola, souvent discret mais important.

Enfin, une dernière contrainte concerne l'inclusion des enfants des migrants dans la recherche. Cette « *deuxième génération* » a des liens moins étroits, bien qu'ils ne soient pas totalement inexistants avec les villages d'origine de leurs parents. Leurs relations avec l'identité, leur implication communautaire et leurs projets à l'étranger sont plus ou moins explorés dans la littérature scientifique. Prendre en compte ces enfants dans l'étude, aurait aidé à mieux saisir comment leur identité se façonne à distance, entre des racines locales dans les sociétés d'accueil et leurs relations affectives avec le village d'origine.

Au regard de ces limites et éventuellement des critiques qu'elles peuvent susciter, je suis amené à envisager plusieurs perspectives de recherche, qui pourraient enrichir ou prolonger la problématique abordée dans des travaux ultérieurs, mais aussi faire l'objet de travaux antérieurs. Il s'agit de trois perspectives précisément :

La première proposition consiste à creuser davantage l'analyse, en adoptant une approche comparative avec d'autres groupes de migrants sénégalais, tels que les Soninkés ou les Peuls, dont les formes d'engagements transnationaux, montrent à la fois des ressemblances et des écarts significatifs. Une telle analyse comparative aiderait à mieux comprendre les particularités du cas diola, tout en restituant les enjeux dans un contexte plus vaste.

La deuxième perspective, pourrait concerner la « *deuxième génération* ». Cette population est porteuse de nouvelles manières de créer des liens à l'échelle internationale, notamment via des activités culturelles, numériques ou communautaires. Analyser leur relation avec l'identité, la mémoire des parents et l'implication dans l'engagement communautaire, offrirait une autre perspective sur le transnationalisme diola.

Enfin, une troisième piste de recherche, porterait sur l'articulation entre le transnationalisme diola et le conflit en Casamance. Il est vrai que c'est un sujet délicat, mais cette piste pourrait enrichir l'analyse, en étudiant la manière dont les migrants diolas se situent par rapport au conflit, ainsi que comment leurs actions de développement ou leurs transferts, sont liés ou non aux aspirations d'indépendance défendues par le MFDC.

Ces axes de recherche : l'approche comparative avec d'autres groupes de migrants sénégalais, l'étude de la « *seconde génération* » et l'exploration du rapport entre le transnationalisme diola et le conflit en Casamance, visent à enrichir ma compréhension du transnationalisme diola. Elles facilitent l'appréhension de la diversité et de la complexité de ce phénomène, tout en proposant une interprétation plus complète, nuancée et à jour, dans le but de mieux mettre en évidence ses avantages, ses contraintes et ses potentialités.

BIBILOGRAPHIE

Bibliographie universitaire (ouvrages, articles scientifiques et chapitres d'ouvrage)

Agne M., 2022. « L'État face au phénomène de la migration irrégulière vers l'Europe: à la recherche de la souveraineté migratoire du Sénégal. », in *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie*, vol. 26, n°2, pp. 39–75.

Aguillon M. D., 2022. *Monde de l'expertise en migration et carrières d'experts au Sénégal*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Aix-Marseille, 386p.

Althabe G.**,** 1990. « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », in *Terrain*, n°14, pp. 126-131.

Ambrosini M., 2008. « Entreprendre entre deux mondes : le transnationalisme économique des migrants », *Migrations Société*, vol. 120, n°6, pp. 53-80.

Amougou E., 2013. *Honneurs ethniques et fidélité. Des migrants aux diasporas africaines*, Paris, L'Harmattan, 185 p.

Amselle J. L. (ed.), 1976. *Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, 126p.

Assogba Y., 2002. « Diaspora, mondialisation et développement de l'Afrique », in *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n°1, pp. 98-110.

Audran J., 2008. « Gestion des flux migratoires : réflexions sur la politique française de codéveloppement », in *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, n°2, pp. 101-113.

Awenengo-Dalberto S., 2024. *L'idée de la Casamance Autonome. Possibles et dettes morales de la situation coloniale au Sénégal*, Paris, Editions Karthala, 316p.

Awenengo-Dalberto S., 2003. « De la marginalisation au séparatisme : les Joola, Sénégalais à part ou Casamançais à part entière ? », in Coquery-Vidrovitch C. (dir.), *Etre étranger et migrant en Afrique au XXe siècle : enjeux identitaires et modes d'insertion*, vol.1 : politiques migratoires et construction des identités, Paris, L'Harmattan, pp. 453-479.

Ba C. O., 2007. « Barça ou barzakh : La migration clandestine sénégalaise vers l'Espagne entre le Sahara Occidental et l'Ocean Atlantique », Communication présentée lors de la table ronde : *Le Maghreb, terre d'immigration, de passage et d'immigration*, Université de Murcie. Madrid, 21p.

Ba C. O. et Ndiaye A. I., 2008. « L'émigration clandestine sénégalaise », in Bouilly E. et Nina Marx (dir.), *Migrations et Sénégal. Pratiques, discours et politiques*.

Badiane 0., 2015. *Le rite initiatique du « Bukut » : dynamiques sociales et transmission du patrimoine culturel chez les Diolas de Basse-Casamance (Sénégal),* Mémoire de Master en Développement, Université Senghor Alexandrie, 73p.

Baldé M. Y., 2014. « La mobilité des étudiants sénégalais : recherche d'un eldorado scientifique ou « rejet » de l'institution de départ ? », in *Hommes & Migrations*, vol. 1307, n 3 , pp. 49-65.

Barrios R. E. and Rivera A. D. 2025. « Migration as crisis : Morality, epistemology and transnational mobility », in Čiubrinskas and N. Glick Schiller (Eds.), *Transnationalities of Migrant Moral Economies in a Transforming World*, New York, Berghahn Books, pp. 243-265.

Barro I., 2008. « Emigrés, transferts financiers et création de PME dans l'habitat », in Diop M. C. (ed.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, CREPOS-Karthala, pp. 133-152.

Basch N., Schiller N. G. et Blanc C. S. 1994. *Nations unbound. Transnational projects, postcolonial predicaments and deterritorialized nations states*, New-York, Gordon and Breach, 344p.

Bénicourt E., 2006. « Amartya Sen: une nouvelle ère pour le développement ? réponse à Alexandre Bertin, in *Revue Tiers Monde*, vol. 186, n°2, pp. 433-447.

Berthomière W. et Chivallon C., 2006. *Les diasporas dans le monde contemporain: un état des lieux*, Paris, Karthala, 419p.

Black R., Crush J. et Peberdy S., 2006. *Migration and Development in Africa : an Overview*, Cape Town, SAMP, 169p.

Bakewell O., 2014. « *Re-launching migration systems* », in *Migration Studies*, vol. 2, n°3, pp. 300–318.

Beauchemin C., Flahaux M. L. et Schoumaker B., 2020. « Three sub-Saharan migration systems in times of policy restriction », in *Comparative Migration Studies*, vol. 8, n°1, pp. 1-27.

Boccagni P. and Baldassar L. 2015. « Emotions on the move: Mapping the emergent field of emotion and migration », in *Emotion, space and society*, vol. 16, pp. 73-80.

Bodian D. M., 2018. *Enjeux de pouvoirs et rapports au pays d'origine dans les associations d'immigrés diola en France*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Grenoble Alpes, 382p.

Bolzman C., Gakuba O. T. et Guissé I., (dir.) 2011. *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne: quels défis pour l'avenir ?,* Paris, L'Harmattan, 195p.

Bonnecase V., 2023. *La vie chère. De l'Afrique à l'Europe : quand la colère passe par les prix*, Paris, Editions Flammarion, 347p.

Bosc P. M., 2005. *A la croisée des pouvoirs : une organisation paysanne face à la gestion des ressources, Basse Casamance, Sénégal*, Paris, IRD-CIRAD, 313p.

Bourdieu P., 2018. « The Forms of Capital », in Granovetter M. and Swedberg R., *he sociology of economic life*, New York, Routledge, pp. 78-92.

Bourdieu P., 2001. *Science de la science et réflexivité*, Paris, Editions Raisons d'agir, 240p.

Boussicha M., 2009. *Politiques migratoires et développement: optimiser les effets de l'émigration*. Thèse de doctorat en en Sciences Economiques, Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I, 424p.

Boyd M., 1989. « Family and personal networks in international migration : Recent developments and new agendas », in *International Migration Review*, vol. 23, n°3, pp. 638-670.

Boyer F., 2018. « Afrique de l'Ouest : des complémentarités anciennes et fragiles entre agriculture et migration », in Mercandalli S. et Losch B. (ed.), *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs de migrations au sud du Sahara* FAO, CIRAD, pp.30-31.

Boyer F., 2005. « Le projet migratoire des migrants Touaregs de la zone de Bankilarè : la pauvreté désavouée », in J*ournal of African Studies,* vol. 2. n°8, pp 47-67.

Boyer F. et Mounkaila H. 2018. « La fabrique de la politique migratoire au Niger : les approches sécuritaires et humanitaires au service de la fermeture d'un couloir migratoire », in Boyer F., Lestage F. et Pombo M. D. P. (Coord.), *Routes et pauses des parcours migratoires : Afrique-Amérique*, Série Anthropologie n°3, pp. 33-40.

Boyer F. et Mounkaila H., 2018. « Européanisation des politiques migratoires au Sahel », in Grégoire E., Kobiané J. et Lange M., (dir.). *L'État réhabilité en Afrique,* Paris, Karthala, pp. 267-285.

Boyer F., Lima S. et Mounkaïla, H., 2023. « Après le Sommet de la Valette, quelles pratiques et politiques migratoires en Afrique ? », in *L'Espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, vol. 46.

Breda G. et Vincent-Mory C., 2024. « Editorial : Migrations et développement. Enjeux politiques », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 40, n°1, pp. 7-16.

Bredeloup S., 2018. « Les imaginaires de l'aventure migratoire : terrains africains », in Boyer, F., Françoise L. et Paris Pombo M. D. (Coord.), *Routes et pauses des parcours migratoires : Afrique-Amériqu*e, Cahiers du CEMCA, Série Anthropologie, Mexico, vol. 3, pp. 97- 105.

Brigaud F., 1964. *Histoire du Sénégal : Des origines aux traités de protectorat*, vol.1, Dakar, Editions Clairafrique, 87p.

Brubaker R. 2005. « The « diaspora » diaspora », in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 28, n°1, pp. 1-19.

Carling J., 2008. « Interrogating Remittances : Core Questions for Deeper Insight and Better Policies », *in* Castel S., et Delgado Wise R. (dir.), *Migration and Development. Perspectives from the South*, Genève, OIM, pp. 43-64.

Centlivres P., 2006. « La diaspora comme condition ordinaire », in Berthomière W. et Chivallon C., *Les diasporas dans le monde contemporain. Un état des lieux*, Paris, Karthala, pp. 34-37.

Chaléard J. L. et Sanjuan T., 2017. *Géographie du développement. territoires et mondialisation dans les Suds*, Paris, Armand Colin, 270 p.

Charles C. et Chappart P., 2017. « L'UE prend les frontières africaines pour les siennes », in *Plein droit*, vol. 114, n°3, pp. 7-10.

Chastanet M., 1991. « Crises et régulation en pays soninké (Sénégal) depuis le milieu du XXe siècle », in *Cahiers ORSTTOM*, série Sciences Humaines, vol. 27, n°1-2, pp. 131-145.

Chéneau-Loquay A., 1994. « La raison. Géographie « des » Casamance », in Barbier-Wiesser F. G. (dir.), *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Karthala, pp. 47-68.

Chort I., 2013. « Réseaux migratoires sénégalais », in *Statéco***,** vol. 1, n°107, pp. 55-74.

Chort I. et De La Rupelle M., 2016. « Determinants of Mexico-US outward and return migration flows : A state-level panel data analysis », in *Demography*, vol.53, n°5, pp. 1453-1476.

Chort I., De Vreyer P. et Zuber T., 2020. « Gendered Mobility Patterns in Senegal », in *Population*, vol. 75, n°2, pp. 287-314.

Cissé M., 2015. *La migration des sénégalais qualifiés en France: entre transnationalisme et construction diasporique*, Thèse de doctorat de Sociologie, cotutelle Université Paris Ouest Nanterre La Défense et Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal), 406p.

Coderre-Proulx M., 2013. *Incidence des politiques migratoires de l'Union européenne sur la gestion migratoire en Afrique de l'ouest : le cas de la politique étrangère espagnole au Sénégal*, Mémoire de Maîtrise en Science Politique, Université du Québec à Montréal, 171p.

Coly J. M., 2002. *Situation migratoire et ethnicité : essai d'analyse fonctionnelle des stratégies d'intégration des migrants Diolas à Bordeaux*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Bordeaux II, 608p.

Coquery-Vidrovitch C., Hemery D. et Piel J. (ed.). 2007. *Pour une histoire du développement. Etats, sociétés, développement*, L'Harmattan, Paris, 286p.

Cormier-Salem M. C., 1991. « Pêcheurs migrants et paysans-pêcheurs : deux modèles de gestion de l'espace irréductibles ? », in Durand J. R., Lemoalle J. et Weber J. (dir.), *La*

recherche scientifique face à la pêche artisanale = Research and small-scale fisheries, Paris, Orstom, pp. 621-629.

Cormier-Salem M. C., 1999. *Rivières du Sud. Sociétés et mangroves ouest-africaines*, Paris Editions de l'IRD, vol. 1, 416p.

Cotula L. et Toulmin C. (dir.), 2004. *Migrations internationales et droits fonciers locaux en Afrique de l'Ouest*, FAO, Asdi, Dossier n°132, 90p.

Coulibaly H., 2015. *Les territoires de la coopération décentralisée dans la région de Koulikoro au Mali. L'injonction de la mobilisation des associations de migrants*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris Diderot, 387p.

Daffé G., 2008. « Les transferts d'argent des migrants sénégalais. Entre espoir et risques de dépendance », in Diop M. C. (ed.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, CREPOS-Karthala, pp. 105-131.

Darbon D., 1988. *L'administration et le paysan en Casamance : essai d'anthropologie administrative*, Paris, Editions A Pedone, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, 222p.

Daum C,. 2005. « *Les immigrés et le co-développement* », in *Revue Projet*, nº 288, pp. 10-17.

Daum C., 1997. « La coopération, alibi de l'exclusion des immigrés ? L'exemple malien », in Fassin D., Morice A. et Quiminal C., (dir.), *Les Lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans*-papiers, Paris, La Découverte, pp. 197-216.

Daum C., 1998. *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala, 250p.

Daum C., 2007. « Le codéveloppement, grandeur et décadence d'une aspiration généreuse », in *Revue internationale et stratégique*, vol. 68, n°4, pp. 49-59.

De Gourcy C., 2005. « Autonomie dans la migration et dimension mémorielle des lieux », in *Espaces et sociétés*, vol. 122, n°3, pp. 187-204.

De Gourcy, C., 2009. « Partir pour revenir ou partir pour quitter ? Le projet d'études des étudiants algériens entre autonomie et attaches », in Mazzella S. (dir.), *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Karthala, pp. 97-115.

De Haas H., 2015. « Des mythes tenaces », in *Courrier de la planète*, n°81-82, pp. 84-88.

De Haas H., 2010. « The Internal dynamics of migration processes : A theoretical inquiry », in *Journal of ethnic and migration studies*, vol. 36, n°10, pp. 1587-1617.

De Haas H., 2010. « Migration and developement : a theoretical perspective », in *International Migration Review*, vol. 44, n°1, pp. 227-264.

De Haas H. 2007. « Migration et Développement : Des Mythes Tenaces », in *Courrier de la Planete, n*°81-82, pp. 84-88.

De Haas H, 2005. « Des Mythes Tenaces », in *Courrier de la Planete*, n°81-82, pp. 84-88.

Debrie J. et Steck B.. 2001. « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest », in *L'Espace géographique*, vol. 30, n°1, pp. 26-36.

Dehoorne O., 2002. « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, n°1, pp. 7-36.

Delaunay V. et *al*., 2018. « De la migration saisonnière à la migration temporaire », in Delaunay V., Desclaux A. et Sokhna C. (dir.), *Niakhar, mémoires et perspectives. Recherches pluridisciplinaires sur le changement en Afrique*, Marseille et Dakar, Editions de l'IRD et L'Harmattan Sénégal, pp. 240-245.

Delaunay V. et *al*., 2016. « La migration temporaire des jeunes au Sénégal. Un facteur de résilience des sociétés rurales sahéliennes ? », in *Afrique contemporaine*, vol.259, n°3, pp. 75-94.

Delaunay V. et Enel C., 2009, « Les migrations saisonnières féminines : le cas des jeunes bonnes à Dakar », in J. Vallin (ed.), *Du genre et de l'Afrique. Ouvrage en hommage à Thérèse Locoh*, Paris, INED, p. 389-401.

Dia H., 2014. « Figures étudiantes sénégalaises à l'étranger. De la recherche de l'excellence transnationale au retour contraint dans la communauté », in *Hommes & migrations*, vol. 1307, n°3, pp. 95-103.

Diallo F., 2013. « La connexion des marges : Marginalité politique et technologie », in De Bruijn M., Brinkman, I. et Nyamnjoh, F. (Eds.), *Side@ Ways : Mobile Margins and the*

Dynamics of Communication in Africa: Mobile Margins and the Dynamics of Communication in Africa, Cameroun, Langaa RPCIG, pp. 35-60.

Diangitukwa F., 2008. *Migrations internationales, codéveloppement et coopération décentralisée*, Paris, L'Harmattan, 289p.

Diarra K., 2017. *Diaspora ivoirienne en Ile-de-France et construction identitaire en migration. Une analyse socio-anthropologique du fait associatif*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Strasbourg, 423p.

Diédhiou et *al.*, 2021. *Les politiques foncières au Sénégal : cas de la basse Casamance*, Konrad Adenauer Stiftung, 78p.

Diédhiou L., 2001. *Projets de développement et représentations sociales en Basse Casamance : le DERBAC et le PROGES*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Montréal, 399p. et annexes.

Diédhiou P., 2011. *L'identité Jóola en question (Casamance)*, Paris, Karthala, 404p.

Diémé M., 2022. *Le conflit armé en Casamance : sociologie des acteurs du terrain*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Assane Seck de Ziguinchor, 322p.

Dieng S. A., 2008. « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise », in *REVUE Asylon(s),* n°3.

Dimé M., 2025. « Leurres et lueurs dans les « projets de lutte contre les causes profondes de l'émigration » au Sénégal », in Rea A., Dimé M. et White B. W., *Les frontières des circulations migratoires africaines*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 171-184.

Dimé M., 2015. « Flamber moins et investir utile»: la promotion de l'entrepreneuriat chez des migrants de retour au Sénégal », in *Africa Development*, vol. 40, n°1, pp. 81-97.

Dimé M., 2013. « Comment investir si on doit faire face à autant de problèmes ? Enjeux et contraintes à la promotion de l'investissement chez des émigrés de retour au Sénégal », in Azoulay G. Ancey V. et al. (dir), *Mobilités et migrations : figures et enjeux contemporains*, Paris, L'Harmattan, pp. 135-149.

Di Méo G., 2001. *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317p.

Diminescu D., 2005. « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », in *Migrations société*, vol. 17, n°102, pp. 275-292.

Dioh A., 2020. « Access to Social Protection by Immigrants, Emigrants and Resident Nationals in Senegal », in Lafleur J. M. et Vintila D. (eds), *Migration and Social Protection in Europe and Beyond (Volume 3)*, Cham, Spinger, pp. 277-287.

Diop M. C (dir.), 2008. *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, Éditions KARTHALA, ONU-Habitat et CREPOS, 434p.

Diop M. C. (dir.). 2002. *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, 656p.

Diop M. C. et Diouf M. 1990. *Le Sénégal sous Abdou Diouf : Etat et société*, Paris, Karthala, 436p.

Diouf M., 2001. *Histoire du Sénégal. Le modèle islamo-wolof et ses périphéries*, Paris, Maisonneuve et Larose, 250p.

Docquier F. 2007. « Fuite des cerveaux et inégalités entre pays », in *Revue d'économie du développement*, vol. 15, n°2-3, pp. 49-88.

Dreyfus M. et Juillard C., 2004. *Le plurilinguisme au Sénégal : langues et identités en devenir*, Paris, Karthala, 358p.

Dubois J., (dir.) (2014). *Le Dictionnaire Erudit de la langue française*, Paris, Larousse, 2109p.

Dufoix S., 2003. *Les diasporas*, PUF, 127p.

Dupuy C., 1990. « Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de financement », in *Revue Tiers Monde,* vol. XXXI, n°122, pp. 351-375.

Efionayi-Mäder D., Perroulaz G. et Schümperli Younossian C., 2008. « Migration et développement : les enjeux d'une relation controversée », in *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, n°2, pp. 11-20.

Faist T., 2000. *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces,* Oxford, Oxford University Press, 380p.

Faist T., 1997. « The crucial meso-level », *in* Hamar, T. *et al.*. (dir.) *International migration, immobility and development: multidisciplinary perspectives*, Oxford, Berg, pp. 187-218.

Fall M., 2010. « Migration des étudiants sénégalais. Impact sur le développement de leur pays d'origine », in *Hommes & Migrations*, vol. 1286-1287, n°4-5, 2010, pp. 222-233.

Fall P. D., 2016. *Des francenabe aux modou-modou. L'émigration sénégalaise contemporaine*, Dakar, L'Harmattant Sénégal, 357p.

Fall P. D., 2016. « Migration et développement au Sénégal. De la continuité d'intégrer la migration dans la planification du développement local », in Chaabita R. (dir.), *Migration internationale africaine*, pp. 13-26.

Fall P. D., 2003. *Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal*, Série UNESCO, Rapports par pays sur la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants, Paris, 49p.

Faret L., 2003. *Les territoires de la mobilité : migration et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis*, Paris, CNRS, 351p.

Feld S., 2019. *Les migrations internationales et le développement. L'exode de compétences et les envois de fonds émigrés*, Paris, L'Harmattan, 231p.

Flahaux M. L. and De Haas H., 2016. « African migration : trends, patterns, drivers », in *Comparative migration Studies*, vol. 4, n°1, pp. 1-25.

Flahaux M. L. et Kabbanji L., 2013. « L'encadrement des retours au Sénégal : logiques politiques et logiques de migrants », in Beauchemin et *al*., *Migrations africaines : le codéveloppement en questions. Essai de démographie politique,* Paris, Armand Colin, pp. 241-279.

Foucher V., 2023. « La Casamance et la topographie morale de l'État sénégalais », in Barry B. éd., *Comprendre le Sénégal et l'Afrique aujourd'hui. Mélanges offerts à Momar-Coumba* Diop, Paris, Karthala, pp. 447-462.

Foucher V., 2002. « Les évolués », la migration, l'école : pour une nouvelle interprétation de la naissance du nationalisme casamançais », in Diop M C., *Le Sénégal contemporain,* Paris, Karthala, pp. 375-424.

François A., 2003. « Le concept de développement : la fin d'un mythe », in *L'information géographique*, vol. 67, n°4, pp. 323-336.

Gassama E. H., 2018. *La Dette originelle : analyse des ressorts de la solidarité des immigrés Sénégalais en France avec leur pays à travers le don, l'engagement et l'entreprenariat*, Thèse de doctorat en Sociologie et Démographie, Université Normandie, 549p.

Gatugu J., AmoranitiS S. et Manço A., (eds), 2004. *La vie associative des migrants : quelles (re)connaissances ? Réponses européennes et canadiennes*, Paris, Turin, Budapest, L'Harmattan, 280p.

Geiger M. et Pécoud A. 2013. « Migration, development and the « migration and development nexus » », in *Population, Space and Place*, vol. 19, n°4, pp. 369-374.

Generoso R., 2013. *Le rôle des transferts de fonds dans un contexte de variabilité climatique : le cas des pays d'Afrique de l'Ouest*, Thèse de doctorat Economie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 256p.

Gomis J. S., 2020. « Espace urbain et économie informelle : perceptions, caractéristiques et logiques de fonctionnement des petits métiers de rues dans la ville de Ziguinchor (Sénégal) », in *Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit*, vol. 3, n°22, pp. 100-112.

Gonin P., 2008. « Restitution de l'Atelier 3 – Les pratiques du codéveloppement », in CRID, *Enjeux et pièges du codéveloppement*, Actes du colloque, Paris, pp. 34-38.

Gonin P. et Kotlok N., 2009. « Penser autrement un développement partagé », in *Plein droit*, vol. 83, n°4, pp. 26-29.

Gonin P., Kotlok N. et Lima S., 2011. Entre réseaux et territoires, des mobilisations multiscalaires pour le développement. Réseaux migratoires et communes rurales dans la Région de Kayes, Mali, in *Espace, Populations, Sociétés*, vol. 2, n°2001, pp. 265-278.

Groulx L. H., 1997. « Contribution de la recherche qualitative à la recherche sociale », in Poupart J., et *al*., *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gatan Morin, pp. 5 5-82.

Gubert F., 2019, « Les migrations sont-elles un vecteur de développement ? », in *Alternatives économiques*, vol. 4, n°84, pp. 18-32.

Gubert F., 2003. « L'impact de l'émigration sur les pays d'origine : état de la recherche », in *Dialogue, La lettre d'information de DIAL*, n°19, pp. 2-7.

Guengant J. P., 2002. « Quel lien entre migrations internationales et développement ? », *CERAS Revue Projet*, vol. 4, n° 272, pp. 72-81.

Guèye D. D., 2020. « Dilemme de migrants « naufragés du désert » » in *Revue Africaine des migrations internationales*, vol. 1, n°1.

Guèye D. D., 2007. « Les mobilisations pour le départ migratoire », in *Migrations Société*, vol. 109, n°1, pp. 11-26.

Guèye A., 2002. « Les intellectuels sénégalais en France », in Diop M. C. (dir.). *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, pp. 215-240.

Hartmann C.., 2015. « Expatriates as Voters ? The New Dynamics of External Voting in Sub-Saharan Africa », in *Democratization*, vol. XXII, n°5, pp. 906-926

Herrera Almanza C. et Sahn D., 2020. « Childhood determinants of internal youth migration in Senegal », in *Demographic Research*, vol. 43, n°45, pp. 1335-1366.

Jamid H., 2019. « Mes mains dans le cambouis : les mots de la migration… » in *Afrique en mouvement*, Dossier « Confluence marocaines », n°1, pp. 7-9.

Kabbanji L., 2013. « Migration et développement : quelles politiques menées en Afrique subsaharienne ? », in Beauchemin et *al*., *Migrations africaines : le codéveloppement en questions. Essai de démographie politique,* Paris, Armand Colin, pp. 41-90.

Kabbanji L. 2008. *Vers une régionalisation de la gestion des migrations en Afrique de l'Ouest: la politique à l'épreuve de la pratique*, Thèse de doctorat en Philosophie, Université de Montréal, 300p. et annexes.

Kabbanji L. et Rives L., 2013. « Promouvoir le lien « migration/développement » au Sénégal : une analyse des projets développés », in Beaujeu M. et Kabbanji L. (ed.), *Fabrique*

des politiques migratoires et pratiques associatives en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Sénégal, Paris, ENDA Europe, pp. 35-45.

Kadje D.. 2015. « Penser le codéveloppement : la dynamique franco-malienne », in *Sens public*, vol. 12, pp. 1-16.

Kandé M. A., 2016. *Le conflit casamançais, origines historiques et prolongements actuels,* Thèse de doctorat en Sciences politiques, Université Toulouse 1 Capitole, 296p.

Kanté S., 2020. *Les diasporas sénégalaises. Des acteurs géopolitiques*, Paris, L'Harmatan, Etudes africaines, 159p.

Kanté S., 2008. « Les Sénégalais émigrent aussi vers les États-Unis. De fortes différences toutefois avec la France », in *Population & Avenir*, vol. 689, n°4, pp. 17-19.

Klöpf T. and *al*., 2025. « Researching migration in West Africa : A systematic and reflexive review », in *Comparative Migration Studies*, vol. 13, n°1, pp. 1-25.

Lacroix T., 2021. *Villages transnationaux. Les identités de traverse*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 264p.

Lacroix T., 2018. *Le Transnationalisme : Espace, Temps, Politique*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches Géographie, Université de Paris Est, , vol. 1, 165p.

Lacroix T., 2016. *Hometown Transnationalism, Long Distance Villageness among Indian Punjabis and North African Berbers*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 217p.

Lacroix T., 2005. *Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politiques du territorial*, Paris, Presses de Sciences Po, 257p.

Lacroix T., 2003. *Espace Transnational et Territoires. Les Réseaux Marocains du Développement*, Thèse de doctorat en Géographie et Sciences Politiques, Université de Poitiers, 455p.

Lacroix T., Audebert C. et Ma Mung E., 2018. « La famille transnationale dans les recherches sur les migrations », in Imbert C., Lelièvre E. et Lessault D., (dir.). *La famille à distance. Mobilités, territoires et liens familiaux*, Paris, Editions de l'Ined, pp. 73-92.

Lacroix T., Sall L. et Salzbrunn M., 2008. « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales », in *Revue européenne des migrations internationales,* vol. 24, n°2, pp. 23-43.

Lalou R. and Delaunay V., 2017. « Seasonal migration and climate change in rural Senegal. A form of adaptation or failure to adapt », in Benjamin Sultan et *al*., *Rural societies in the face of climate and environmental changes in West Africa,* Paris, IRD Editions, pp. 269-293.

Lambert M. C., 2002. « La marginalisation économique des communautés joola à la fin du XXe siècle », in Diop M. C., *Le Sénégal contemporain,* Paris, Karthala, pp. 355-373.

Lambert M. C., 1999. « Have Jola Women Found a Way to Resist Patriarchy with Commodities? Senegal, West Africa) », in *Political and Legal Anthropology Review*, vol. 22, n°1, pp. 85-93.

Lassailly-Jacob V., 2006. « Une nouvelle catégorie de réfugiés en débat », in *Revue Européenne de Droit de l'Environnement*, vol. *10*, n°4, pp. 374-380.

Latouche S. 2004. *Survivre au développement : de la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Editions Mille et une nuits, 126p.

Lavigne-Delville P., 1994. *Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar (1975-1990). Essai d'anthropologie du changement social et du développement*, Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Marseille, 374p.

Le Masson O., 2009. « Le co-développement a-t-il un seul sens ? », in *Revue Projet*, vol. 311, n°4, p.77-82.

Legouté J. R., 2001. « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque », in *Cahier de recherche*, vol. 1, n°1, pp. 2-43.

Lenoël A., David A. et Maitilasso A., 2020. « Regards croisés sur la migration de retour », in *Emulations*, n°34, pp. 7-23.

Lericollais A., 1981. « Le Bassin de l'arachide », in Pélissier P. (dir.), *Atlas du Sénégal*, Paris, Editions JA, pp.50-53.

Leservoisier O. et Moynié B., 2023. « Les relations entre migrants ouest-africains (Sénégal, Mauritanie) et Afro-Américains aux États-Unis au prisme de la question migratoire », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 249, n°1, pp. 63-83.

Lessault D. et Flahaux M. L., 2013. « Regards statistiques sur l'histoire de l'émigration internationale au Sénégal », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 29, n°4, pp. 59-88.

Levatino A. et Antoine P., 2014. « Une analyse du discours international sur la « fuite des cerveaux ». Un consensus en trompe-l'œil », in *Cahiers d'études africaines*, LIV (1-2), n°213-214, pp. 195-215.

Levitt P., 2001. *The transnational villagers*, Berkeley, Univ of California Press, 281p.

Levitt P. and Jaworsky B. N., 2007. « Transnational migration studies : Past developments and future trends, in *Annu. Rev. Sociol.*, vol.33, n°1, pp. 129-156.

Levitt P. and Schiller N. G., 2004. « Conceptualizing simultaneity : A transnational social field perspective on society », in *International migration review*, vol. 38, n°3, pp. 1002-1039.

Lévy J. et Lussault M. (dir.), 2013. *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, La Documentation Française,1127p.

Lévy J. et Lussault M., 2003. *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Belin, 1021p.

Lietaer S., 2021. *Des migrants 'agents adaptatifs' pour leur communauté d'origine ? Analyse translocale des transferts politiques dans un contexte de changements socio-environnementaux. Le cas des Haalpulaaren du Sénégal en Belgique*, Thèse de doctorat en Sciences, Université Libre de Bruxelles, 412p. et annexes.

Lima S., 2019. « Politiques du découpage local au Sénégal sous influences : inachèvement, hybridation, fragmentation », in *L'Espace politique*, vol. 3, n°39, pp. 1-29.

Lima S., 2003, *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrique des territoires communaux dans la région de Kayes,* Mali, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Poitiers, 532p.

Lima S., Lombard J. et Missaoui H. S., 2017. « Mobilités, migrations inter-transnationales et réseaux sociaux : regards croisés empiriques et méthodologiques », in *Espace populations sociétés*, n°2, 12p.

Lombard J., 1999. « *Des soudures aux crises : les réponses paysannes dans le Sine* », in Lericollais A., (dir.) Paysans sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal, Paris, IRD, pp. 522-534.

Lombard J., Sakho P. et Valton C., 2019. « Le nouvel horizon sénégalais. Peuplement et urbanisation des campagnes occidentales aux périphéries orientales », in *L'Espace géographique*, vol. 48, n°4, pp. 306-328.

Ma Mung E., 2009. « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité », in Dureau F. et Hily M. A. (dir.), *Les mondes de la mobilité,* Rennes, PUR, pp.25-38.

Maggi J. et *al*., 2013. *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*, Université de Genève, Sociograph n°15, 22p.

Magrin G. et Ninot O., 2005. « Les zones soudaniennes du Tchad et du Sénégal : deux Suds enclavés entre mondialisation et marginalisation », in *Espace, populations, sociétés*, n°1, pp. 15-30.

Manço A. et Aschenbroich C., 2012 (dir.). *Migrants solidaires, destins jumelés ? Pratiques et coopérations transnationales*, Paris, L'Harmattan, 188p.

Manço A. et Bolzam C. (dir.), 2010. *Transnationalités et développement. Rôles de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, Collection « Compétences interculturelles », 222p.

Manga M. L. 2012. *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 347p.

Maro M., 2007. *Les associations sénégalaises en France à l'épreuve du codéveloppement. « Etude à partir de l'expérience de l'ASEF (Association Solidarité Entre aide en France) »,* Mémoire de Master 2, Université d'Evry Val d'Essonne, 90p.

Martiniello M., 2007. « Transnationalisme et Immigration » in *Ecarts d'identité,* n°111, pp 76-79.

Marut, J. C., 2010. *Le conflit de Casamance. Ce que disent les armes*, Paris, Karthala, 420p.

Marut J. C., 1994. « Le Mythe. Penser la Casamance », in Barbier-Wiesser F. G. (dir.,), *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, Paris, Editions Karthala, pp. 19-26.

Massiah G., 2008. « Naissance et tribulations du mot codéveloppement », in CRID, *Enjeux et pièges du codéveloppement*, Actes du colloque, Paris, pp. 12-13.

Mazzella S., 2014. *Sociologie des migrations*, PUF, « Que sais-je ? », 127p.

Mbaye E. B., 2023. « Crise scolaire et crise sociale à l'épreuve de l'école sénégalaise : cycle moyen et secondaire bibliographie », in Dayo F., *Collection PLURAXES/MONDE*, vol. 1, n°1, pp. 51-71.

Mbaye M. M., 2017. *Migrations transnationales et Codéveloppement entre l'Europe et l'Afrique : une étude sur le cas italo-sénégalais*, Thèse de doctorat en agronomie en cotutelle, Université de Thiès et Université de Milan, 250p.

Mbodji M., 2008. « Imaginaires et migrations. Le cas du Sénégal », in Diop M. C (dir.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, Éditions KARTHALA, ONU-Habitat et CREPOS, pp. 305-319.

Mbow L. S., 2017. *Quand Le Sénégal fabrique sa géographi*e, Dakar, Presses Universitaires de Dakar, 806p.

Méguelle P., 2012. *Chefferie coloniale et égalitarisme diola - Les difficultés de la politique indigène de la France en Basse-Casamance (Sénégal), 1828-1923*, Paris, L'Harmattan, 646p.

Meierrieks D. and Stier J., 2025. « The Role of Social Media Content in Migration Aspirations: Mixed-Methods Evidence From Two Senegalese Regions », in *International Migration Review*, vol 0, n°0, pp. 1-34.

Mercandalli S. et Losch B. (ed.), 2018. *Une Afrique rurale en mouvement. Dynamiques et facteurs de migrations au sud du Sahara*, FAO, CIRAD, 57p.

Michalon B., 2007. « Les retours en migration : une notion polysémique, des formes migratoires multiples », in V. Petit (dir.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, Editions du CEPED, pp. 27-46.

Miftah A., 2018. « Les migrations internationales et leurs effets », in Hommes Migrations, vol. 1320, n 1 , 2018, pp. 114-120.

Monsutti A., 2005. « La migration comme rite de passage : la construction de la masculinité parmi les jeunes Afghans en Iran », in Verschuur C. et Reysoo F. (dir.), *Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations*, Genève, Graduate Institute, L'Harmattan, pp. 179-186

Monsutti A., 2008. « Migration et développement : une histoire de brouilles et de retrouvailles », in *Annuaire suisse de politique de développement,* vol. 27, n°2, pp. 23-41.

Mortimore M. et Tiffen M., 2004. « Introducing Research into Policy. Lessons from District Studies of Dryland Development in Sub-Saharan Africa », in *Development Policy Review*, vol. XXII, n°3, pp. 259-285.

Mounkaïla H., 2002. « De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger) », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18, n°2, 161-187.

Naïr S., 1997. *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires*, Paris, La Documentation française, 59p.

Ndiaye P. O., 2024. *1900-2023 : les téudiant.e.s sénégalais.e.s face au travail salarié en France ; une approche sociologique, multisituée et longitudinale*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Poitiers, 426p.

Ndiaye M. B., 2007. *Représentations socio-économiques et culturelles des migrants seereer à Dakar et création de l'association Ndef Leng : Analyse sociologique et perspectives de développement*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris 7, 358p.

Ndiaye M. et Diallo T. M., 2024. « Impact des chocs agro-climatiques sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux au Sénégal », in *African Journal of Agricultural and Resource Economics,* vol. 19, n°1, pp. 99–110.

Ndiaye F. S. F., Sano A. K. et Tandian A., 2023. « Migrer ce n'est pas que se mouvoir (…) c'est chercher à exister aux yeux de sa communauté », in *Revue d'étude des migrations africaines*, vol. 1, n°2, pp. 3-12.

Ndione B. et Lalou R., 2004. « Tendances récentes des migrations internationales dans le Sénégal urbain : Existe-t-il une dynamique de quartier ? Les exemples de Dakar, Touba et Kaolack », in Colloque International AIDELF, *Les migrations internationales : Observation, analyse et perspectives*, Paris, PUF, pp. 239-258.

Nedelcu M., 2009. *Le migrant online : nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique*, Paris, Editions L'Harmattan, 326p.

Ngom A., 2020. *Migration clandestine sénégalaise vers l'Europe. Enjeux, déterminants et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 188p**.**

Ngom A., 2019. *Mobilisations familiales et migrations intercontinentales. De la Casamance à l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 205p.

Ngom A., 2018. *Les routes du suicide. Les migrations clandestines de la Casamance vers l'Europe*, Sarrebruck**,** Editions universitaires européennes, 122p.

Ngom A., 2017. « L'école sénégalaise d'hier à aujourd'hui: entre ruptures et mutations », in *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n°76, pp. 24-29.

Niang I., 2018. « Le projet migratoire des Sénégalais vers la France », in *Trocadero*, nº 30, pp. 31-48.

Niang S., 2020. *Conflit armé et reconfiguration des rapports de genre en Casamance (Sénégal) : la féminisation du « ni guerre ni paix » et ses limites*, Thèse de doctorat en Sociologie, cotutelle Université de Bordeaux et Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 404p.

Niéto C., 2012. *Relation entre migration et développement : analyse du capital économique, humain et social des migrants retournés à Quillabamba, Pérou*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, 261p.

Ninot O., 2003. *Vie de relations, organisation de l'espace et développement en Afrique de l'ouest : la région de Tambacounda au Sénégal*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Rouen, 460p.

Nyberg-Sorensen N., Van Hear N. and Enberg-Pedersen P., 2002. « he Migration-Development Nexus : Evidence and Policy Options – State-of-the-art Overview », in *International Migration*, vol. 40, n°5, pp. 3-47.

Olivier De Sardan J. P.., 2008. *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 368p.

Olivier De Sardan J. P.., 2000. « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie,* vol. 41, n°3, pp. 417-445.

Olivier De Sardan J. P.., 1995. *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala Editions, 221p.

Ollier C., 2023. *Cultiver l'absence, trajectoires et relations paysagères en pays Diola (Basse-Casamance, Sénégal méridional)*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Lyon 2 Lumière, 603p.

Ouattara F.. 2004. « Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi » », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 175, n°3, pp. 635-658.

Park S. and Gerrits L. 2021. « How migrants manifest their transnational identity through online social networks: comparative findings from a case of Koreans in Germany », in *Comparative Migration Studies*, vol. 9, n°1, pp. 1-17.

Pécoud A., 2017. « De la « gestion » au contrôle des migrations ? Discours et pratiques de l'Organisation internationale pour les migrations », in *Critique internationale*, vol. 3, n°76, pp. 81-99.

Pécoud A., 2010. « La bonne gouvernance des frontières ? », in *Plein droit*, volume 87, n°4, pp. 24-27.

Pélissier P., 1966. *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Fabrègue, 939p.

Pélissier P., 1958. « Les Diola : étude sur l'habitat des riziculteurs de Basse-Casamance », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 11, n°44, pp. 334-388.

Peretz P., 2005. « « Diasporas », un concept et une réalité devant inspirer le soupçon ? », in *Hypothèses,* vol. 8, n°1, pp. 137-146.

Pérouse De Montclos M. A. P., 2008. « Les migrations au secours de l'Afrique noire ? », in *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, n°2, pp. 43-51.

Piché V., 2013. « Les fondements des théories migratoires contemporaines », in Piché V., *Les théories des migrations*, Paris, INED, pp. 19-60.

Petit V., 2007. « Présentation : Il n'est de richesse que d'hommes en mouvement… », in V. Petit (dir.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, Editions du CEPED, pp. 9-26.

Piché V., 2011. « Martin Geiger et Antoine Pécoud, The Politics of International Migration Management », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, n°1, pp. 172-177.

Petit V., 2000. « Les migrations internationales », in Yves Charbit (dir.), 2002. *La Population des pays en développement*, Paris, La Documentation française, pp. 193-220.

Pietro M, 2008. « Migration et développement : le point de vue de la Division politique IV (DFAE) », in *Annuaire suisse de politique de développement,* vol. 27, n°2, pp. 189-198.

Pison G. Cohen B. et Foote K., 1997. « Croissances et répartition de la population : migrations », in Pison G. et *al*., *Les changements démographiques au Sénégal*, Paris, INED, pp. 31-38.

Pommeret S., 2010. « Refonder l'approche politique du codéveloppement », in *Terra Nova*, pp. 1-12.

Portes A., 1999. « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », in *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, vol. 129, n°1, pp. 15-25.

Portes A. 1996. « Global Villagers : The Rise of Transnational Communities », in *American Prospect*, vol.7. n°25, pp. 74-77.

Portes A. and Fernández-Kelly P., 2015. *The state and the grassroots: Immigrant transnational organizations in four continents*, New York, Oxford, Berghahn Books, 352p.

Portes A., Guarnizo L. E. and Landolt P., 1999. « The study of transnationalism : pitfalls and promise of an emergent research field », in *Ethnic and racial studies*, vol. 22, n°2, pp. 217-237.

Potot S., 2018. « Critique du transnationalisme. Un regard sur la formation en sociologie des migrations à l'URMIS », in *e-Migrinter*, n°17.

Potot S., 2003. *Circulation et réseaux de migrants roumains: une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Nice, 351p. et annexes.

Poulet K., 2016. *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? une ethnographie des jeunesses dakaroises*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université de Picardie Jules Verne, 500p.

Quiminal C., 2005. « Emigrés, Immigrés, de l'associatif au politique », in *Tumultes*, vol. 1, n°24, pp. 91-110.

Quiminal C., 1991. *Gens d'ici, gens* d'ailleurs : migrations *Soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgeois, 222p.

Raffestin C., 2019. *Pour une géographie du pouvoir*, Lyon, ENS Editions, 249p.

Reounodji F. et *al.*, 2014. « Histoire du peuplement et logiques de mobilité », in Lemoalle J. et Magrin G. (dir.), *Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Editions, pp. 139-177.

Retaillé D., 2007. « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? Les échelles paradoxales du développement », in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 60, n°238, pp. 167-183.

Retaillé D., 1993. « Afrique : le besoin de parler autrement qu'en surface », in *Espace Temps*, vol. 51, n°1, pp. 52-62.

Retaillé D., 1991. « Le contrôle de l'espace : entre territorialité et géographicité. Les problèmes d'intégration des États sahélo-sahariens », in Théry H., ed., *L'État et les stratégies du territoire,* Paris, CNRS Éditions, pp. 87-100.

Rist G., 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 427p.

Robin N., 2006. « Le déracinement des populations en Casamance. *Revue européenne des migrations internationales* », vol. 22, n°1, pp. 153-181.

Robin N., 1996. *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, IRD Editions, 112p.

Roche C., 1985. *Histoire de la Casamance : conquête et résistance, 1850-1920*, Paris, Editions Khartala, 401p.

Rodier C., 2009. « À la recherche du « co » de codéveloppement », in *Plein droit*, vol. 83, n°4, pp. 3-6.

Root B. et De Jong, G., 1991. « *Family Migration in a Developing Country », in Population Studies. A Journal of Demography*, vol. XLV, n°2, pp. 221-233.

Roquet D., 2008. « Partir pour mieux durer : la migration comme réponse à la sécheresse au Sénégal ? », in *Espace, population, sociétés*, n°1, pp. 37-53.

Sagna M. R., 2015. *Impact de la microfinance sur l'empowerment des femmes et la lutte contre la pauvreté dans la région de Ziguinchor*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Laval, 254p.

Sakho P. et Beauchemin C., 2009. « Circulation internationale et développement local au Sénégal », in Quesnel A., (ed.) *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement*, Document de synthèse des projets programme FSP 2003-74, Paris, IRD, pp. 49-62.

Sakho P., 2005. « Marginalisation et enclavement en Afrique de l'Ouest : « l'espace des trois frontières » sénégalais », in *Espace, populations, sociétés*, n°1, pp. 163-168.

Sano A. K., 2020. *Du mécénat à l'arène politique: engagements des migrants de Matam dans les collectivités locales d'origine*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 460p.

Sarr F., 2016. *Afrotopia,* Paris, Philippe Rey, 154p.

Sarr I. et *al*., 2021. « Variabilité climatique et stratégies d'adaptation des agriculteurs dans le département de Linguère (Sénégal) de 1951 à 2017 : cas des arrondissements de Barkédji, Sagatta Djoloff et Yang-Yang », in *Physio-Géo. Géographie physique et environnement*, vol. 16, pp. 29-47.

Sarr P. A., 2009, « Transferts de fonds des migrants et développement en Afrique : une étude de cas sur le Sénégal », in *Techniques financières et développement*, n°95, p. 15-27.

Schiller N. G. and Faist T. (Eds.). 2010. *Migration, development, and transnationalization: A critical stance*, vol. 12. New York, Berghahn Books, 212p.

Scott James C., 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts,* New Haven, Yale University Press, 269p.

Sébastien L., 2016. « L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective », in Dechezelles S. et Olive M., (dir.), *Conflits de lieux, lieux de conflits*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 23-41.

Seck F., 2022. « La sutura dans l'intercase. Goorgoorlou et le travail des femmes », in Le Quellec Cottier C. et Cossy V. (dir.), *Africana. Figures de femmes et formes de pouvoir*, Paris, Classiques Garnier, pp. 291-318.

Sen A., 2003. « L'indice de développement humain », in *Revue du MAUSS*, vol. 21, n°1, pp. 259-260.

Smith E., 2015. « Sénégal, la diaspora fait-elle l'élection ? Le vote à distance de 1992 à 2012 », in *Afrique contemporaine*, vol. 4, n°56, pp. 51-72.

Tall S. F., 2008. « Les émigrés sénégalais en Italie Transferts financiers et potentiel de développement de l'habitat au Sénégal », in Diop M. C. (ed.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris, CREPOS-Karthala, pp. 153-177.

Tall S. M., 2002. « Les migrations internationales sénégalaises d'hier à demain » in Diop M. C., (dir.), *La société sénégalaise entre le local et le global,* Paris, Karthala, pp. 549-578.

Tandian A., 2020. « Profils de sénégalais candidats à la migration : des obsessions aux désillusions », in *Revue Africaine des migrations internationales*, vol. 1, n°1.

Tandian A., 2018. « Migrer pour une réussite évidente : la construction de routes migratoires à partir de représentations », in Boyer F., Lestage F. et Pombo M. D. P. (Coord.), *Routes et pauses des parcours migratoires : Afrique-Amérique*, Série Anthropologie n°3, pp. 106-114.

Tandian, A., 2017. « Participation politique des émigrés sénégalais au pays d'origine: historicité d'un transnationalisme politique », in *Outre-Terre*, vol. 53, n°4 pp. 83-95.

Tarrius A., 2011. « Les cosmopolitismes migratoires : les transmigrant(e)s méditerranéen(ne)s entre licite et illicite », in *L'Homme & la Société*, vol. 182, n°4, pp. 219-233.

Tarrius A. 2010 « Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 8, n°2, pp. 63-70.

Tarrius A., 2000. Les *nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, Identités, Territoires*, La Tour-d'Aigues, Edition de l'Aube, 265p.

Tarrius A., 1993. « Territoires circulatoires et espaces urbains : Différentiation des groupes migrants », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°59-60, pp. 51-60

Taylor J. E., 1999. « The new economics of labour migration and the role of remittances in the migration process », in *International Migration*, vol. 37, n°1, pp. 63-88.

Tchouassi G., 2010. « L'argent de la diaspora et le financement des infrastructures sociales urbaines et périurbaines de base en Afrique », in Jean-ChristopheBoungou Bazika J. C. B. et Naciri A. B. (dir.), *Repenser les économies africaines pour le développement*, Dakar, Codesria, pp. 211-229.

Tedeschi M., Vorobeva E. and Jauhiainen J. S. (2022). « Transnationalism : current debates and new perspectives », in *GeoJournal*, vol. 87, n°2, pp. 603-619.

Tehindrazanarivelo D. L., 2009. *Le racisme à l'égard des migrants en Europe*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 252p.

Thiéba D., 1985. *Agriculture et accumulation au Sénégal. Le cas de la Basse Casamance,* Thèse de doctorat de troisième cycle, Institut d'Etude du Développement Economique et Social, Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne, 424p. et annexes.

Thomas L. V., 1958. Les Diola. *Essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance*, Dakar, Mémoire de l'IFAN, vol. 2, n°55, 814p.

Timéra M., 1996. *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Karthala, Paris, 248p.

Traoré S., 2003. « Les nouvelles tendances migratoires en Afrique de l'Ouest », in Hertricht V. et Keïta S., (ed.), *Questions de population au Mali*, Bamako, Le Figuier, pp. 179-201.

Tremblay S., 1999. *Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoires et repères théoriques*, Université du Québec à Chicoutimi, Collection « Travaux et études en développement régional », 47p.

Tull D., 2008, « L'échec de la construction nationale au miroir du séparatisme casamançais », in *International Security*, vol. 32, n°4, pp. 106-139.

Vertovec S., 2009. *Transnationalism*, London and New York, Routledge, 205p.

Vincent-Mory C., 2016. « Leaders associatifs migrants et mobilité transnationale: une réflexion sur les trajectoires et activités associatives des membres d'OSIM en France », in *Emulations-Revue de sciences sociales*, n°17, p. 47-61.

Wade C. S. et Wade A., 2018. « La migration, facteur urbanisant et de développement socio territorial dans la vallée du fleuve Sénégal », in *Études caribéennes*, n°39-40, pp. 1-19.

Yapi-Diahou A., 2005. « Migration et décentralisation en Afrique : A la recherche des animateurs du jeu local », in Coll. J. L. et Guibbert J.J. (dir.). *L'Aménagement au défi de la décentralisation en Afrique de l'Ouest*, Presses Universitaires du Mirail, Collection « Villes et Territoires », pp. 77-97.

Youssouf M. Y., 2020. *Parcours migratoire, mobilisation transnationale et efforts de développement villageois aux Comores : les migrants et leurs descendants à l'épreuve de l'engagement solidaire*, Thèse de doctorat en socio-économie du développement, Université Rennes 2, 349p. et annexes.

Rapports d'expertise/Références institutionnelles

Agunias D. R. and Newland K. 2012. *Developing a Roadmap for Engaging Diasporas for for Development : A Handbook for Policy Makers and Practitioners in Home and Host Countries*, Geneva, International Organization for Migration, 256p.

ANSD, 2025. *Situation économique et sociale de Ziguinchor 2022-2023*, Publication annuelle, 146p.

ANSD, 2024. *Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM II) au Sénégal*, Rapport final, 121p.

ANSD, 2023. *Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal Troisième trimestre 2022, Notes d'informations*, 6p.

ANSD, 2021. *Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal*, Rapport Final, 146p. et annexes.

ANSD, 2014. *Rapport définitif du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2013,* 417p.

Broughton E. et Delaplace J., 2014. « Les politiques migratoires des émergents Des réponses adaptées aux nouveaux flux d'immigration ? », in De Montbrial T. et Moreau Defarges Ramses P., (dir.), *Le défi des émergents*, Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies, pp. 92-197.

Cabinet ICA, 2020. *Plan Intergouvernemental De Développement (PIDD) 2020-2024*, Rapport Final*,* 121p.

Cabinet OCC SARL, 2020. *Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)*, Rapport Final, 63p.

Camara F., 2022. *Analyse critique du document de politique nationale de migration du Sénégal*, Etude financée par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement de l'Allemagne, Rosa Luxemburg Stiftung, 19p.

Cazenave B. et Godfrain J., 2007. *Rapport sur le codéveloppement*, Paris, Assemblée nationale, 33p. et annexes.

Daoust G. et *al*., 2022. *Changing climate, changing realities : migration in the Sahel*, Research report, 89p.

Degli Uberti S. et *al*., 2023. *Senegal : Drivers and Trajectories of Migration to Europe*, FUME Project Report, 78p.

De Haas H., 2008. *Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales*, n°32, Série Migration Research de l'OIM, Genève, 64p.

Diané L., 2009. *Migrations régulières et irrégulières : défis, retombées et implications politiques au Sénégal*, Document thématique, OIM, 51p.

Fall P. D., 2003. *Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal*, Série UNESCO, Rapports par pays sur la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des migrants, Paris, 49p.

Fall P. D., 2010. *Diaspora et développement durable au Sénégal : un état des lieux de la politique gouvernementale de 2000 à nos jours*, Rapport préparé pour ADPC, UCAD, 84p.

FMI, 2022. *Sénégal : Rapport des services du FMI pour les consultations 2021 au titre de l'article IV et de la quatrième revue du programme appuyé par l'instrument de coordination de la politique économique, premières revues au titre de l'accord de confirmation et de l'accord au titre de la facilité de crédit de confirmation et demande de modification de critères de réalisation et d'objectifs quantitatifs*, Rapport du FMI n°22/8, Washington DC, 25p. et annexes.

Gérard et *al*., 2008. *Flambée des prix alimentaires internationaux : opportunité ou désastre pour les populations les plus pauvres* ?, Working Papers Moisa n°8, 20p.

Institut Montaigne, 2010. *France : réinventer le codéveloppement*, Rapport publié à l'occasion du sommet franco-africain à Nice, 75p.

Jung P. R. et *al*., 2025. *Perceptions and practices of migration and return in the Casamance, Senegal*, Study report. Bremen, RDC Qualiservice, 32p.

Lacroix T., 2009. *Migration, Développement, Codéveloppement : quels acteurs pour quels discours ?*, Rapport de synthèse européen, Paris, Institut Panos, 55p.

Maggi J. et *al*., 2012. *Migrations transnationales sénégalaises, intégration et développement le rôle des associations de la diaspora à Milan, Paris et Genève*, Résumé exécutif, 22p.

Ma Mung E., et *al.*, 1998. *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Rapport final, commandé par le Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations, 145p.

Maggi J. et Sarr, D, 2022. *Associations de migrants et coopération internationale. Agriculture et développement durable au Sénégal*, Zürich, Seismo, 308p.

Mcauliffe M. et Oucho I. A., 2024. *World Migration Report 2024*, IOM, Geneva, 367p.

Mukashov A. et Thurlow J., 2023. *Regional development and internal migration aspects of structural transformation : A case study of Senegal*, Kiel Working Paper, n°2258, 39p.

Ndione B., 2018. *Migration au Sénégal. Profil migratoire du Sénégal*, Rapport préparé pour l'ANSD et l'OIM, 206p.

Ndione B. et Broekhuis A. 2006. « Migration internationale et développement. Point de vue et initiatives au Sénégal », in *Working Papers Migration and Development series*, Report n°8, Radboud University, 30p.

OCDE 2022. *Panorama de l'émigration sénégalaise*, Paris, Talents à l'étranger, Editions OCDE, 102p.

OCDE 2018. *États de fragilité 2018*, Paris, Éditions OCDE, 313p.

PNUD, 1990. *Rapport mondial sur le Développement Humain*, Paris, Economica, 203p.

Robin N., Lalou R. et Ndiaye M., 2000. *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national Sénégal*, IRD et Eurostat, 214p.

Salliot E., 2010. *Revue des évènements sécuritaires au Sahel 1967 – 2007*, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE, 87p.

Wade C. T. et *al*., 2017. *Etat des lieux entre migration, transferts et résilience au changement climatique au Sénégal*, Rapport d'étude, 40p.

Liste des figures

Figure 1 : Les migrants diolas interrogés, selon leur âge 136
Figure 2 : Les migrants diolas interrogés, suivant leur sexe 141
Figure 3 : Le niveau d'étude des migrants interrogés 146
Figure 4 : Les étapes de la procédure d'évaluation et de financement des projets soutenus par le PAISD 206

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la Casamance au Sénégal 7
Carte 2 : Localisation de la Basse Casamance 8
Carte 3 : Localisation des lieux d'enquête 86
Carte 4 : Parcours résidentiels de migrants diolas..... 151

Liste des photographies

Image 1 : Motopompe alimente la citerne du forage du village de Cabrousse……...214
Image 2 : La maison « *Djifembène* » d'Oussouye……..216
Image 3 : Case de santé de Boutégol……..221
Image 4 : Elevage avicole de Boutégol……...223
Image 5 : Poste de santé de Baranlir……...225
Image 6 : Aménagement de la route de Baranlir……228
Image 7 : Grande mosquée du village de Diégoune……...232
Image 8 : Salles de classes du Lycée Daouda Lankamara Sané de Diégoune……237
Image 9 : Hôtel en délabrement à Diembéring……...240
Image 10 : Maternité du village de Diémbéring…….242
Image 11 : Toilettes du Collège d'Enseignement Moyen (CEM) de la commune de Diembéring……..244
Image 12 : Plaque solaire et forage du quartier de Kathiamba……...249
Image 13 : Salle de classe en banco de l'école élémentaire de Tabi……..256
Image 14 : Salle de classe et mur en construction à l'école élémentaire de Tabi……...256
Image 15: Maisons construites par des migrants à Diégoune pour leur famille…….259
Image 16 : Jardins maraîcher de migrants à Diégoune……...265

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de personnes interrogées suivant leur profil en Basse Casamance……..84

Tableau 2 : Nombre total de personnes migrants enquêtés suivant leur profil…….87

Tableau 3 : Pourcentage du nombre de personnes suivant le parcours emprunté……...150

Tableau 4 : Les formes d'engagement individuel des migrants diolas et leurs logiques……311

Tableau 5 : Les projets portés par les associations de migrants diolas……...314

Tableau 6 : Les actions collectives des migrants diolas classées par catégories……319

Tableau 7 : Cas concrets de recomposition des rapports familiaux……326

Liste des encadrés

Encadré 1 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés en France en Février 2023 156

Encadré 2 : Témoignages de migrants dans les entretiens réalisés en France en février 2020 et mars 2023 158

Encadré 3 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés en France en mai 2023 162

Encadré 4 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés en France 165

Encadré 5 : Témoignages de villageois à Baranlir dans les entretiens réalisés en Basse Casamance en juin 2022 227

Encadré 6 : Témoignages de villageoises dans les entretiens en Basse Casamance en juillet 2022 286

Encadré 7 : Témoignages des villageois dans les entretiens réalisés en Basse Casamance en juin, 2022 290

Encadré 8 : Témoignages de migrants diolas dans les entretiens réalisés à Paris en mars et juin 2023 294

Encadré 9 : Témoignages de villageois dans les entretiens réalisés en Basse Casamance en juin 2022 342

ANNEXES

Exemples des guides d'entretien

Guide d'entretiens en France pour les leaders d'associations et migrants

Thèmes	Questions	Objectifs/attendus
Parcours personnel/migratoire	**Pouvez-vous vous présenter et me raconter votre parcours migratoire.** ***Questions de relance* :** - Quelle a été la raison de votre départ pour la France ? - Quand êtes-vous parti ? - Quel est votre lieu de résidence actuel ? - Avez-vous résidé ailleurs en France avant ?	*Connaître l'âge, le niveau d'études, la situation matrimoniale, la catégorie socio-professionnelle, le lieu de naissance, les différents lieux de résidence, les motifs de départ et les étapes avant l'arrivée en France.*
Association, création et objectifs	**Etes-vous membre d'une association ? Si oui, précisez en France mais en lien avec le Sénégal. Laquelle ?** ***Questions de relance* :** - Qu'est-ce qui vous a amené à y adhérer ? - Pouvez-vous me parler de cette association ? - Quelle est sa date de création ? - Quels sont ses objectifs ? - Combien de membres compte-t-elle ? - Comment devient-on membre ? - Depuis quand y êtes-vous membre et pourquoi ? - Par quel moyen avez-vous connu l'association ? Etait-ce une idée préexistante, une connaissance au Sénégal ou via d'autres adhérents ? - Avez-vous été membre d'une autre association auparavant ? Pourquoi ? - Etes-vous membre d'autres associations actuellement ? Lesquelles et pour quelles activités ? - Quel intérêt à faire partie de plusieurs associations ? - Ces appartenances ont-elles un impact sur votre vie privée ou financière ? - Laquelle priorisez-vous et pourquoi ?	*Comprendre la structuration des associations, leur échelle d'action, leurs objectifs, leur fonctionnement, le nombre de membres et leurs activités.*

	- Comment participez-vous à ces différentes associations ? Grâce aux réseaux sociaux ? Lesquels ? - Quel rôle jouent les réseaux sociaux dans vos associations ?	
Réseaux des associations, en Europe ou ailleurs	**Etes-vous en contact avec d'autres ressortissants de votre village en France, en Europe ou ailleurs ?** ***Questions de relance* :** - Sont-ils impliqués dans des projets de développement ? - Comment et pourquoi sont-ils impliqués ? - Depuis quand ? - Avez-vous travaillé ensemble sur des projets communs ? Avec quels outils (WhatsApp, autre) ? Pourquoi ces outils ?	*Vérifier si les associations de migrants sont en contact avec d'autres membres en Europe ou ailleurs et comprendre les moyens utilisés pour collaborer.*
Citoyenneté	**Votre association participe-t-elle à la vie sociale et politique de votre lieu d'accueil ?** ***Questions de relance* :** - Dans quels lieux votre association se réunit-elle ? - A-t-elle des contacts avec d'autres associations ? Pour quelles activités ? - Quelles sont ses missions et objectifs en France ? - Selon vous, quel est l'objectif de cette participation (implication sociale ou citoyenne) ? Pourquoi ?	*Comprendre comment les associations de migrants participent à la vie sociale en France et le sens qu'elles donnent à cette participation.*
Participation au développement	**Pouvez-vous décrire concrètement ce que votre association a fait pour votre localité ?** ***Questions de relance* :** - Dans quels domaines : agriculture, élevage, éducation, santé, hydraulique ? - Ces actions répondent-elles aux demandes des habitants ou sont-elles proposées par l'association ? - Quel rôle avez-vous joué ? - Qui participe à la mise en œuvre des actions au Sénégal et pourquoi ? - Avez-vous participé personnellement ? Comment et pourquoi ? - Connaissez-vous des réalisations individuelles de migrants dans votre localité ? - Dans quels domaines ? Pourquoi sont-elles importantes selon vous ?	*Identifier les types d'investissements réalisés par les associations de migrants, les acteurs impliqués et leur rôle.*

	- Avec qui ces actions sont-elles mises en œuvre ? - Avez-vous été à l'initiative de certaines réalisations ? Pourquoi ?	
Résultats des projets	**Pouvez-vous décrire l'apport des projets collectifs ou individuels sur la vie des populations de votre localité ?** ***Questions de relance* :** - Ces projets participent-ils au développement local ? Comment et pourquoi ?	*Avoir une idée des résultats des investissements.*
Perception des réalisations	**Que représentent ces réalisations pour vous ?** ***Questions de relance* :** - Pourquoi mettez-vous en place ces projets ? Est-ce pour aider les populations, par dette envers votre localité, ou pour pallier l'État/collectivités locales ? Pourquoi ?	*Comprendre le sens donné par les migrants à ces actions.*
Relations	**Quelles sont les relations entre vous, en France, et les habitants de votre localité au Sénégal ?** ***Questions de relance* :** - Ces relations sont-elles consensuelles ? Y a-t-il des désaccords ? Lesquels et pourquoi ?	*Identifier la nature des relations entre migrants et populations restées au pays.*
Prises de décisions	**Concernant les investissements collectifs, comment les décisions se prennent-elles ? Collectivement ou individuellement ? Pourquoi ?** ***Questions de relance* :** - Les villageois sont-ils consultés ? Comment et pourquoi ? - Idem pour les investissements individuels ?	*Comprendre les enjeux de pouvoir et la place des habitants dans la mise en place des projets.*
Conflits autour des projets	**Y a-t-il des projets collectifs ou individuels ayant créé tensions ou conflits, notamment entre migrants et familles restées au pays ?** ***Questions de relance* :** - Quel type de conflits ? Pourquoi ?	*Identifier comment et pourquoi les projets peuvent générer des conflits locaux.*

PAISD : État Sénégalais et État français	**Connaissez-vous le dispositif PAISD ?** ***Questions de relance* :** - Votre association a-t-elle bénéficié de ce dispositif ? Pourquoi ?	*Identifier les acteurs avec lesquels l'association collabore.*
Projets des migrants et institution communale	**Pouvez-vous me parler de vos relations avec les élus locaux (maire, conseillers) ?** ***Questions de relance* :** - Ces relations sont-elles consensuelles ? Y a-t-il des désaccords ? Lesquels et pourquoi ? - Qu'a fait votre collectivité pour votre localité ? - Vous a-t-elle accompagné dans vos réalisations ? Comment ? Pourquoi selon vous ? Est-ce lié à des enjeux politiques ?	*Comprendre ce que les migrants pensent de l'Acte 3 et du rôle de la collectivité locale.*
Retour	**Avez-vous un projet de retour au Sénégal ?** ***Questions de relance* :** - Quand et pourquoi ? - Avez-vous préparé votre retour via un projet particulier ? Comment ? - Que signifie pour vous le retour ?	*Connaître le projet éventuel de retour, les raisons et la date prévue.*

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS I

RESUME III

LISTES ACRONYMES ET SIGLES IV

SOMMAIRE 1

INTRODUCTION GENERALE 3

1. Présentation de la situation économique et sociale de la Basse Casamance 12

2. La Basse Casamance, un territoire singulier au Sénégal 15

3. Identité et organisation socio-culturelle des Diolas 21

4. Histoire migratoire des Diolas : des mouvements internes à la migration internationale 26

5. Plan de thèse 29

PREMIERE PARTIE : REGARD ET POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE SUR LE NEXUS MIGRATION ET DEVELOPPEMENT 30

Chapitre 1 : Etat des lieux des interactions entre migration et développement et positionnement sur ce nexus 31

I. Migration et développement, de quoi parle-t-on ? 31

I.1. La migration, une forme de mobilité parmi tant d'autres 31

I.2. Le développement, un mot relatif 36

II. Evolution et ambiguïté du lien entre migration et développement 39

II.1. La migration est un vecteur de développement pour le pays d'origine 40

II.2. La migration est une perte pour les régions de départ 42

II.3. La migration comme « *facteur de la diversification des ressources des ménage*s » ou « *d'assurance multirisque* » dans les régions de départ 44

II.4. L'application d'un nouvel agenda en matière de migration et développement 49

II.4.1. En Europe-Afrique de l'ouest : un agenda dicté par des impératifs de contrôle sécuritaire 49

II.4.2. Au Sénégal : une volonté politique cherchant à transformer les migrations en un outil de développement 52

III. Quelle lecture du nexus migration et développement ? 56

Conclusion chapitre 1 ..... *62*

Chapitre 2 : Etat des connaissances et présentation du protocole méthodologique 63

I. Les effets locaux et les formes d'investissement des migrants dans le développement de leur région d'origine 63

II. Cadre d'ancrage du transnationalisme diola 72

III. Historique de la recherche et bilan de la collecte des données 79
III.1. La recherche documentaire 79
III.2. La consultation des personnes ressources et connaissances pour négocier ma place de chercheur 80
III.3. Les outils de collectes de données : les entretiens semi-directifs, principaux corpus de la recherche 83
III.4. Bilan de la collecte des données 90
Conclusion chapitre 2 99
Conclusion de la première partie 99
DEUXIEME PARTIE : LA MIGRATION DIOLA ET LES POLITIQUES DE CODEVELOPPEMENT AU SENEGAL 101
Chapitre 3 : La migration diola au regard de l'émigration sénégalaise 102
I. L'émigration sénégalaise : histoire et évolutions 102
II. Les causes de départ en général des Sénégalais 110
II.1. L'appauvrissement des ressources locales 110
II.2. La faiblesse de possibilité de travail des jeunes 111
II.3. Les études et la formation 113
II.4. L'imaginaire migratoire et ce qui l'entretient 114
III. Les Diolas dans l'émigration sénégalaise 117
III.1. Les Diolas, l'un des peuples autochtones de la Basse Casamance 117
III.2. Historiographie de la migration diola 119
III.2.1. Avant la colonisation : des mobilités rurales-rurales, économiques et genrées 119
III.2.2. Durant la colonisation : une diversité de migrations de travail 123
III.2.3. Au moment des indépendances : les migrations urbaines 127
III.2.4. Les migrations internationales diolas : un phénomène récent ? 132
Conclusion chapitre 3 135
Chapitre 4 : Les caractéristiques socio-démographiques des membres des associations de migrants diolas étudiées 136
I. Qui sont les membres de collectifs diolas ? 136
I.1. Leur identité et les relations entre groupes d'âge 136
I.2. Les femmes et leur inscription dans les relations de solidarité collective organisées 141
I.3. Le capital scolaire des enquêtés : une majorité de jeunes lettrés 145
II. Expérience migratoire des membres des associations de migrants diolas 149
II.1. Itinéraires migratoires : l'importance de la « *migration par paliers* » 150

II.2. Quels sont les principaux facteurs motivant la migration chez les Diolas ? 154

II.3. Les ressources et appui à la migration : des ressources plus individuelles que familiales 160

III. Les motifs de l'adhésion à une association : entre maintien des liens communautaires et mobilisation pour le développement 167

Conclusion Chapitre 4 172

Chapitre 5 : Politiques publiques migratoires au Sénégal 173

I. Des politiques publiques au service de la diaspora sénégalaise ? 174

II. Le codéveloppement : une politique publique de coopération191III. D'une convention de codéveloppement au Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD) 199

Conclusion chapitre 5 208

Conclusion de la deuxième partie 208

TROISIEME PARTIE : L'ENGAGEMENT PLURIEL DES MIGRANTS DIOLAS POUR LE DEVELOPPEMENT EN BASSE CASAMANCE 211

Chapitre 6 : Les migrants diolas au cœur des initiatives de développement en Basse Casamance 212

I. Les réalisations sur le plan collectif : une réponse à la demande des communautés villageoises 212

I.1. Les associations de migrants à l'échelle villageoise 213

II.1.1. L'Association Cabrousse Europe Fraternité (ACEF) : une dynamique collective entre enjeux sociaux, économiques et culturels 213

I.1.2. L'Association des Ressortissants de Boutégol en France (ARBF) : synergie entre santé et économie pour un développement durable à Boutégol 220

I.1.3. L'Association Karembène Assonta Baranlir (ASKAB) : renforcer la résilience du village par l'accès aux soins et le désenclavement 225

I.1.4. Association des Sénégalais de Diégoune en France (ASDF) : un engagement multiforme aux volets religieux, social, économique et éducatif 230

I.1.5. L'Association d'Aide au Développement de Diembéring (AADD) : moteur du développement social, sanitaire et éducatif à Diembéring 239

I.2. Barafaye et Kathiamba : des collectifs de migrants acteurs du changement dans leur quartier 246

I.3. Carambénor International : un acteur de développement local en Basse Casamance 250

II. Les initiatives individuelles des migrants, pour l'aide à leur famille restée au village……..258

III. Le transnationalisme diola : solidarités, devoir moral et enjeux de légitimité des initiatives migrantes 266

Conclusion chapitre 6 271

Chapitre 7 : Le transnationalisme diola, révélateur d'enjeux de pouvoir 273

I. Quand les transferts d'argent modifient les relations des migrants et leurs proches restés sur place 274

II. Les projets de développement, un véritable enjeu de pouvoir 279

III. Les outils et méthodes mobilisés pour réaliser les projets : entre pratiques traditionnelles et technologies numériques 298

Conclusion chapitre 7 307

Chapitre 8 : Le transnationalisme diola, un phénomène en apprentissage et en construction 308

I. Le transnationalisme diola, avec des types de participation et de projets diversifiés 309

I.1. Un engagement individuel, caractérisé par une prédominance de la solidarité familiale et par des stratégies sociales et des investissements sécurisés 309

I.2. Un engagement collectif orienté vers la santé et l'éducation 313

II. Le transnationalisme diola : générateur d'inégalités et de tensions 325

II.1. Pouvoirs et relations sociales reconfigurés par le transnationalisme diola au sein des familles 325

II.2. Quand le transnationalisme diola transforme les relations entre migrants et villageois et migrants eux-mêmes 329

III. Le transnationalisme diola : une dynamique en construction et limitée dans sa capacité à transformer les conditions de vie locale 337

Conclusion chapitre 8 353

Conclusion de la troisième partie 353

CONCLUSION GENERALE 355

BIBILOGRAPHIE 372

Liste des figures 401

Liste des cartes 401

Liste des photographies 401

Liste des tableaux 402

Liste des encadrés 402

ANNEXES 403

TABLE DES MATIERES 407

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université de Toulouse

Titre : Le transnationalisme des migrants diolas de la Basse Casamance (Sénégal) dans le développement de leur région

Mots clés : Migration, transnationalisme, Diaspora, Développement, Sénégal, Casamance

Résumé : Les migrations sénégalaises ont fait l'objet de nombreuses études, souvent centrées sur les Soninkés ou les Peuls. En revanche, la migration internationale diola, plus récente, a été moins analysée dans la littérature scientifique. Cette recherche entend combler ce décalage en apportant un éclairage original sur les dynamiques migratoires diolas, en s'intéressant plus particulièrement aux formes de transnationalisme qu'ils développent, notamment à travers leurs engagements en faveur de l'amélioration des conditions de vie de leur communauté locale. A la croisée de la géographie sociale et des études migratoires, ce travail interroge la manière dont les migrants diolas maintiennent des liens actifs avec leurs villages, notamment via la mise en œuvre de projets de développement. A travers une démarche qualitative fondée sur des enquêtes de terrain menées en France et au Sénégal, il explore les pratiques, les discours et les tensions générées par ces engagements. Il met en lumière un transnationalisme marqué par de fortes logiques de solidarité, mais également traversé par des rapports de pouvoir, des conflits de légitimité et des tensions intergénérationnelles. L'étude révèle ainsi un transnationalisme « en construction » ou « jeune » en tâtonnement : riche en capital symbolique et social, mais encore limité dans sa capacité à transformer durablement les conditions de vie locales. En dépit de son impact économique restreint, il représente une dynamique porteuse de sens pour les migrants et leur communauté d'origine et ouvre la voie à une réflexion plus large sur la place des migrants dans les processus de développement rural en Afrique de l'ouest.

Title: The transnationalism of Diola migrants from Lower Casamance (Senegal) in the development of their region

Key words: Migration, Transnationalism, Diaspora, development, Senegal, Casamance

Abstract: Numerous studies have addressed the issue of Senegalese migration. They often focus on Soninke or Fulani peoples. However, the international migration of the Diola people, which is more recent, has been less analyzed in scientific literature. This research aims to fill this gap by shedding new light on Diola migration dynamics, focusing in particular on the forms of transnationalism they develop, notably through their commitment to improve the living conditions of their local community. At the crossroads of social geography and migration studies, this work examines how Diola migrants maintain active links with their villages, particularly through the implementation of development projects. A qualitative approach is used and it is based on field surveys conducted in France and Senegal. We explore the practices, discourses, and tensions generated by these commitments. Transnationalism is highlighted, since it is marked by strong solidarity, but also traversed by power relations, conflicts of legitimacy, and intergenerational tensions. The study thus reveals an "ongoing" or "young" transnationalism or "young": rich in symbolic and social capital, but still limited in its ability to bring about lasting change in local living conditions. Despite its limited economic impact, it represents a meaningful dynamic for migrants and their communities of origin and paves the way for broader reflection on the place of migrants in rural development processes in west Africa.